BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

XII

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada

---

VOL. XII

SEPTEMBRE 1913 — SEPTEMBRE 1914

PUBLIÉ PAR

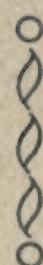
LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



Imprimeur-Éditeur
L'ACTION SOCIALE, Ltée
Imprimerie et Reliure
103, RUE SAINTE-ANNE, 103
QUÉBEC



Éditeur-Dépositaire
HONORÉ CHAMPION
Libraire et Éditeur
9, QUAI MALAQUAIS, 9
PARIS



ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. Gilliéron *et l'abbé* Rousselot

Lettres françaises. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*g*âteau) ; *s* = *s* dure (*s*a) ; *œ* = *eu* français (h*eu*r*eu*x) ; *w* = *ou* semi-voyelle (*ou*i) ; *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed) ; *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile) ; *ê* = *e* féminin (j*e*) ; *h* marque l'aspiration.

Lettres nouvelles. *ꞩ* = *ou* français (c*ou*c*ou*) ; *c* = *ch* français (*ch*ez).

Signes diacritiques. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée : *l̮* (son voisin de *l* + *y*, *l* mouillée italienne), *k̮* (son voisin de *k*+y), *y̮* (son voisin de *g*+*y*), *n̮* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z* ; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de : *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* de p*a*tte), *e* (*e* de p*é*ril), *o* (*o* de b*o*tte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de p*â*te), *é* (*e* de chant*é*), *ó* (*o* de p*o*t), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes : *à* (*a* de il p*a*rt), *è* (*e* de p*è*re), *ò* (*o* de enc*o*re), *œ̀* (*eu* de p*eu*r).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales : *ã* (*an* de s*an*s), *ẽ* (*in* de v*in*), *õ* (*on* de p*on*t), *œ̃* (*un* de l*un*di).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves ; *a˙*, *i˙*, etc. ; de deux points, elles sont longues : *a:*, *i:*, etc ; précédées d'un accent, elles sont toniques : *ˈa*, *ˈi*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée ; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

ABRÉVIATIONS

acc.=acception
adj.=adjectif,—tivement
adv.=adverbe,—biale-ment
anc.=ancien
ang.=anglais, anglicisme
arch.=archaïsme
barb.=barbarisme
can.=canadien
cf.=comparez
dial.=dialectologie, dia-lectal
ex.=exemple
f.=féminin
fig.=figurément
fr.=français
fr.-can.=franco-canadien
gr.=graphie
gram.=grammaire
intr.=intransitif
lat.=latin
litt.=littéralement
loc.=locution
m.=masculin
m. s.=même signification
néol.=néologisme
phon.=phonétique
pl.=pluriel
pop.=populaire
pron.=prononciation
propt=proprement
rem.=remarques
s.=substantif
sign.=signifie,—fication
sing.=singulier
sol.=solécisme
t.=terme
tech.=technique
tr.=transitif
v.=verbe, voyez
var.=variante
vx=vieux

SIGNES ABRÉVIATIFS

* Devant le mot qui forme la tête d'un article du *Lexique*, l'astérisque indique que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné ; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.

=> Ce signe indique l'étymologie, la filiation, l'origine du mot, de la locution, de la tournure, de la prononciation, qui suit ou qui précède, suivant le sens de la flèche.

— Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.

= Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.

|| Le tiret double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.

| Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.

Dans le *Lexique*, les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES et les titres d'ouvrages en *italiques*.

Vol. XII, No 1—Septembre 1913.

L'action française en Amérique

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. AMÉDÉE DENAULT

Délégué du Comité Permanent de la Langue Française, à la séance d'ouverture du deuxième Congrès des Canadiens français de l'Alberta, à Edmonton, le mardi soir, 10 juin 1913.

Monseigneur (1)
Monsieur le Président (2)
Messieurs du clergé,
Mesdames et messieurs,

Votre inépuisable bienveillance à mon égard ne s'est nulle part démentie, depuis trois jours bientôt que j'ai l'avantage, au milieu de vous, d'en goûter les faveurs ; elle permettra bien, j'ose l'espérer, que je vienne encore ici, ce soir, faire un nouvel appel à sa mansuétude.

En effet, j'ai à me faire pardonner, tout d'abord, en paraissant devant vous, l'insuffisance que j'éprouve singulièrement être mienne, en proportion de la solennité de la circonstance où je me trouve appelé à figurer.

Pauvre messager d'une bien noble cause, dont je me reconnais de plus en plus indigne en la personnifiant devant vous, j'ai accepté l'honorable mais bien lourde mission de venir vous apporter, à travers 2,500 milles d'espace, l'hommage de l'admiration cordiale et de l'entière sympathie que l'on éprouve pour vous, là-bas, sur le vieux roc de Québec, au berceau de la race française en Amérique, au foyer toujours clair de notre patriotisme national.

Vous l'avouerez, c'est un rapprochement pour moi pénible à faire, quand je songe que, l'an passé, en pareille occurrence, vous aviez l'insigne avantage, pour vous entretenir des beautés, des

(1) S. G. Mgr Émile Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, Patron du Congrès.

(2) L'honorable M. P.-E. Lessard, député provincial, ancien ministre.

grandeurs, de la mission de la langue française, d'avoir le concours de ce penseur délicat, de ce causeur disert, de ce philosophe charmant qu'est M. Étienne Lamy ; quand je réfléchis qu'avant la fin de ce Congrès, qui débute si bien et s'annonce très fécond, vous aurez la bonne fortune d'entendre vous parler, sur le même sujet, un de nos maîtres de l'éloquence canadienne, mon distingué confrère, le Directeur du *Devoir*, (1) et quand je pense que c'est à moi, inhabile interprète, et plutôt novice dans l'art de la parole, qu'échoit le redoutable honneur « d'ouvrir le feu » en cette matière.

Vous m'accorderez, de bonne grâce, je le sens à l'atmosphère de cordialité qui règne en cette salle, votre indulgence, pour les modestes observations que doit vous présenter, en accomplissement de sa charge, l'humble Délégué du Comité Permanent de la Langue française.

Vous permettrez que je trouve un encouragement à vous parler cœur à cœur, en ami véritable et sincère, dans la franche urbanité dont j'ai goûté les charmes en me retrouvant comme dans un des meilleurs coins de la chère province de Québec, parmi les Canadiens français d'Edmonton et de l'Alberta que j'ai déjà rencontrés ; dans le généreux entrain, le beau dévouement dont je les vois animés pour la cause catholique et nationale, qui nous est communément chère à tous. Je me sens donc plus à l'aise pour vous exprimer ici, en toute simplicité, la gratitude profonde dont nous vous sommes redevables, nous surtout du Comité Permanent de la Langue française, et l'étroite solidarité qui unit à vos aspirations les nôtres, dans tous les rêves d'avenir patriotique et religieux que vous formez.

Ce tribut de gratitude et de fraternelle union, vous vous en êtes rendus bien dignes, compatriotes de l'Alberta, par le concours généreux que vous apportiez, l'an passé, au succès de notre grand Congrès des intérêts français à Québec, et par les fières attitudes que vous savez prendre, sur votre propre sol, dès qu'il s'agit d'affirmer les droits de la civilisation française, de défendre le dépôt sacré de nos impérissables traditions.

Aussi, croyez-le bien, vos efforts magnanimes, qui sont appréciés partout, à cet égard, ne le sont nulle part mieux qu'à Québec. Et à vous voir si bien résolus à servir la cause française et catholique ; à entrevoir le succès qui déjà sourit à vos ambitions louables, nous nous sentons tout particulièrement contents de vous.

Nous le saluons avec joie, ce succès qui vient couronner votre travail consciencieux et persévérant, sous la forme de ces belles

---

(1) M. Henri Bourassa, présent à la réunion.

fêtes de l'action et de la propagande françaises, fêtes si pratiques, que vous aurez organisées et fait réussir très heureusement, deux années de suite : fêtes et manifestations dont les résultats apparaissent déjà, et ne sauraient que se révéler de mieux en mieux, tangibles, profonds, salutaires. Soyez-en loués et bénis !

CE QU'EST LA LANGUE FRANÇAISE POUR LES CANADIENS FRANÇAIS

La Langue française, ce qu'elle représente pour nous ; les sentiments que nous devons entretenir et professer à son endroit ; de quelques moyens plus efficaces qui s'offrent à notre filiale piété, à notre zèle patriotique, au souci de nos intérêts nationaux les mieux compris, de lui rester héroiquement fidèles et de la bien servir, souffrez que je m'efforce à tirer de ces pensées les quelques considérations que je dois vous offrir.

La langue française c'est, avec notre Foi catholique — l'une postulant et soutenant l'autre, dans nos esprits comme en nos cœurs — le plus cher trésor des traditions ancestrales que nous conservons, avec une jalouse tendresse, nous les Canadiens de langue française, aussi bien dans les prairies de l'Ouest qu'aux rives du Saint-Laurent, en Acadie comme dans la République voisine ou au cœur de l'Ontario. Je n'en veux pas d'autre témoignage, sans remonter plus loin que la présente année, que ces démonstrations brillantes, grandioses, de fidélité et de dévouement franco-catholiques, dont nous offrent le réconfortant spectacle, aujourd'hui l'Alberta français, à Edmonton, hier — et demain encore — l'Ontario français, à Ottawa ; dans quelques semaines, la Saskatchewan française, à Régina, à la suite du Manitoba français, à Winnipeg et à Saint-Boniface, et peu de temps avant l'Acadie, à Shédiac et à Tignish, avant nos groupes de la Nouvelle-Angleterre, qui préparent également, sur une couple de points différents, leurs manœuvres d'automne.

Une race qui s'agite ainsi, et se dresse partout, avec énergie, pour défendre et sauvegarder sa langue, n'y peut être que bien sincèrement attachée.

Aussi bien, croyez-le, sommes-nous profondément reconnaissants, nous de la province de Québec, pendant que nous nous recueillons, cette année, après la grande mobilisation de 1912, dans un travail discret d'organisation et de mise en œuvre de tous ces enthousiasmes qui jaillissent et s'affirment de si belle façon, enthousiasmes féconds et pleins de promesses, sommes-nous très reconnaissants, dis-je, aux divers groupes de nos compatriotes qui, sur les différents points du territoire, se lèvent tour à tour, dans leur fierté de race, fierté raisonnée et résolue, et avec un si magnifique ensemble, dans

un mouvement entraînant, multiplient les échos vibrants du grand œuvre national que fut le Congrès de 1912, qu'on a bien justement dénommé « les états-généraux de notre race » ; affirmant avec force que la civilisation et les traditions françaises, avec le noble verbe qui les traduit, existent en Amérique, pour y demeurer et rayonner ; se préparant à faire germer, de toutes parts, les lendemains réparateurs, les élans générateurs de réformes salutaires et de durables conquêtes.

CE QUE NOUS DEVONS A LA LANGUE FRANÇAISE

Puisqu'elle a pour nous cette importance primordiale, la langue française, et cette valeur essentielle à nos aspirations comme nationalité distincte, importance et valeur qui nous font ne pas hésiter à nous compromettre, pour ainsi dire, afin de la mieux défendre et de l'honorer davantage, à quels devoirs particuliers ne devons-nous donc pas nous estimer tenus envers elle ?

Sûrement, mesdames et messieurs, nous n'avons pas mis en oubli — et vous en faites glorieusement la preuve, vous, compatriotes de l'Alberta — le grave serment d'affection indéfectible et d'inébranlable fidélité que nous lui jurions tous, par la bouche éloquente de Monseigneur le Président du Congrès de Québec, au dernier soir de nos mémorables fêtes des 24-30 juin 1912. Nous promettions alors à la Langue française de la conserver avec tendresse, de la défendre avec vaillance, de l'illustrer, de la propager avec clairvoyance et avec constance.

Tous ces engagements d'honneur et d'affection furent résumés dans une formule lapidaire, chaleureusement acclamée par dix mille cœurs canadiens-français — : « O verbe de France, et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie ! »

Les voilà brièvement résumés, tous nos plus urgents devoirs à l'égard de la langue française, reine et maîtresse de nos cœurs et de nos vies, après notre foi catholique, dont elle s'honore, d'ailleurs, de n'être que la première servante.

Nous devons donc la conserver, la langue française, et la garder avec un soin jaloux, comme un trésor précieux, inestimable. C'est un dépôt sacré que nous avons recueilli sur les genoux de nos mères. C'est le paladium victorieux de nos croyances religieuses. C'est un merveilleux et souple instrument des conquêtes de notre foi et de notre patriotisme. C'est la garantie la plus certaine de préservation, pour notre patrie canadienne toute entière, contre certains dangers réels d'absorption dont la menace une civilisation voisine et rivale. C'est aussi, nous pouvons nous en flatter, le gage le plus

vraisemblablement efficace du maintien des relations normales et désirables entre notre Canada, devenant de plus en plus autonome, et le Royaume Uni de la Grande Bretagne, notre suzerain fidèlement respecté ; c'est l'égide sous lequel on se trouvera probablement heureux de voir, en fin de compte, notre patrie mise à l'abri des périls de fusion, d'abdication ou de contrainte, qui pourraient l'entraîner peut-être, et presque fatalement, vers des ruptures sans espoir, à la place des loyaux et féconds accords auxquels se limitent les vraies ambitions canadiennes.

La langue française que nous parlons, nous devons encore l'épurer, du mieux qu'il nous est possible : dans l'usage que nous en faisons nous mêmes, nous appliquant à la traiter avec respect et rectitude, et, par l'exemple, les conseils, les encouragements, les revendications dignes et courageuses, les combats, au besoin, dans un esprit de fraternelle union, supérieure aux exigences de tous les intérêts secondaires, nous efforçant de faire en sorte que les générations nouvelles soient mises en mesure de s'appliquer, avec amour, à parler une langue française pure et vigoureuse.

Nous devons aussi l'illustrer, la langue française, en faisant valoir, avec orgueil, ses nobles traditions de clarté, de générosité, de franchise, de dévouement, d'apostolat, de haute civilisation : toutes les nobles et grandes traditions, en un mot, qu'elle synthétise et personnifie.

La langue française, enfin, nous devons la défendre, avec un inlassable courage et une indéfectible ténacité, dans tous ses droits et revendications légitimes, tout en observant toujours, avec un scrupule de dignité et d'équité, de n'empiéter nullement, dans la poursuite de ce labeur filial, sur les droits et privilèges des nationalités sœurs ou voisines.

Donc, œuvre de conservation, d'illustration et de défense des droits et traditions françaises : c'est celle qu'a entreprise et que poursuit, depuis onze ans, la Société du Parler français au Canada, dont vous avez, messieurs les Canadiens français de l'Alberta, avec le plein succès qui couronne, d'habitude, les tâches que vous faites vôtres, fondé et développé ici une première succursale provinciale, vivante et pleine d'avenir.

C'est aussi l'œuvre que le Premier Congrès de la Langue française au Canada, 1912, aboutissement merveilleux de dix années de travaux ardus, de la part de la Société du Parler français au Canada, a confiée à la vigilance et au zèle du Comité Permanent par lequel il se perpétue.

En ma qualité de représentant, au milieu de vous, de cette dernière institution, laissez-moi donc étudier encore brièvement,

avec vous, ce que nous pouvons et devons faire pour remplir consciencieusement le programme patriotique que je viens d'évoquer.

COMMENT SERVIR LA LANGUE FRANÇAISE

Pouvons-nous bien remplir ce programme, accomplir cette mission d'élite, sans craindre de soulever indirectement des acrimonies, des mécontentements, des jalousies, au sein des éléments étrangers au nôtre et dont nous sommes entourés ? — Je réponds oui, sans hésiter.

Est-ce que, légitimement, on pourrait faire grief à des fils bien nés d'honorer et de protéger leur mère ; de célébrer sa gloire, de vanter ses vertus, de promouvoir ses intérêts ? On ne le saurait, vraiment, en bonne justice ; car c'est là, sans aucun doute, pour des enfants pieux, leur privilège par excellence, leur honneur, leur devoir.

Or, le pouvant ainsi, nous devons la poursuivre, cette œuvre de conservation, d'illustration et de défense de la langue française, sans jactance ni provocations gratuites, va sans dire, mais sans fausse prudence, non plus, et surtout sans faiblesse ni défaillance.

Nous le devons à notre passé : à la continuation, au parachèvement des travaux de défense et de conquête entrepris par nos pères.

Nous le devons à notre présent : à l'intérêt vital que doit nous inspirer l'ambition de survivre comme entité ethnique distincte, et d'affirmer, dans la formation de la mentalité canadienne qui s'élabore aujourd'hui, la caractéristique, si éminemment désirable, de la civilisation française, que nous représentons.

Nous le devons à l'avenir : car nos fils seraient justifiables d'en garder rancune à notre mémoire, si par lâcheté, par indifférence ou par « snobisme », par un utilitarisme mal entendu, nous négligions de leur transmettre intact, et même augmenté, le précieux dépôt des traditions françaises, reçu en héritage de nos grands aïeux.

PARLER FRANÇAIS D'ABORD

Dans cette entreprise, à laquelle l'honneur et l'intérêt nous obligent de concert, nous réussirons, en nous attachant à ne négliger aucun des détails mêmes qui constituent les éléments de son succès ; en nous astreignant à revendiquer, avec courage, avec ténacité, avec une sorte de généreux parti-pris et de soin méticuleux, en tout et partout, non seulement des droits, mais même les simples privilèges du « *parler français* » en ce pays bilingue, et cela, chaque fois

que les circonstances s'y prêtent, voire même quand il faut faire un tantinet violence à des circonstances moins favorables.

Nous devons ne nous lasser jamais de les faire valoir, de les réclamer, ces droits et privilèges, dans le commerce, dans l'industrie, vis-à-vis les grandes administrations du service public, dans l'éducation familiale, dans l'enseignement national. C'est à cette condition essentielle que nous en imposerons le respect, par la démonstration pratique de l'importance que nous leur attribuons.

Parlons donc français, partout où nous sommes des patrons ou des clients, dans toute occasion où les interpellés ont intérêt à nous comprendre, ou bien ont le devoir de nous répondre sensément. Parlons français d'abord, quitte à recourir à l'anglais subséquemment — comme nous le pouvons tous ou à peu près — si nous constatons que notre interlocuteur ne peut nous comprendre autrement, et ne soyons pas fâchés de nous procurer ainsi la petite satisfaction, bien légitime, de faire toucher du doigt à ce « monolingue » son évidente infériorité.

Parlons français systématiquement, opiniâtrément, dans tous les milieux anglais où nous portons notre clientèle, au risque d'en éprouver, parfois, quelque ennui, ou même certains retards et un peu de mauvaise humeur, de la part des gens que cela prend au dépourvu. Surtout, ayons constamment la générosité de ne pas céder à un faux mouvement d'amour-propre ou de magnanimité, en pensant : cet Anglais va me juger inférieur, si je ne lui parle pas dans son propre idiôme, ou bien il va me trouver peu courtois ?... Qu'à cela ne tienne : quand vous l'aurez convaincu d'impuissance, sur votre propre terrain, et qu'alors, abordant le sien, vous vous servirez de son langage à lui, pour lui faire les observations nécessaires, si cet Anglais est un homme d'esprit, il rendra volontiers hommage à votre supériorité notoire et à votre condescendance. Et si ce n'est qu'un sot, vous n'avez pas à vous inquiéter du jugement qu'il pourrait porter sur votre compte.

Il ne faudrait pas voir se répéter trop fréquemment, sans que les revendications françaises viennent à en souffrir gravement, le cas que l'on me signalait naguère de la réponse typique faite par le représentant local de l'une de vos grandes compagnies de chemins de fer. A l'un de ses chefs, qui lui rapportait certaines doléances recueillies, de ce qu'il paraissait impossible à la clientèle française de se faire comprendre, dans les bureaux de cette compagnie à Edmonton, ce représentant se trouvait en mesure de répliquer — : « De clientèle française, mais il ne s'en est pas présenté dix fois, à nos bureaux, depuis des années !... » Or vous êtes des milliers de Canadiens français à Edmonton et aux environs, et Dieu sait si nous voyageons !

On avait donc négligé de faire comprendre à cet homme que nous tenons à parler français...

Pour le service télégraphique, il n'en va pas autrement. Nombreux et influents comme vous l'êtes, en un centre tel que celui-ci, vous n'auriez qu'à le vouloir avec fermeté et insistance, pour que bientôt l'on n'éprouvât plus le désagrément de ne trouver point, parmi le personnel nombreux de vos grandes agences télégraphiques, un seul employé capable de lire couramment et d'expédier ou de recevoir convenablement une dépêche en français...

A Québec, à Montréal, à Ottawa surtout, depuis quelques années, l'expérience a été faite, avec un entier succès, spécialement pour le service du téléphone. Ce qui, autrefois, n'était qu'une trop rare exception est devenu, grâce à l'insistance des clients, une règle assez générale : on obtient couramment la réponse de l'échange, en parlant français. Et, de ce chef, bon nombre de jeunes personnes de notre nationalité ont trouvé un emploi favorable, dans un service pour lequel elles sont particulièrement compétentes, et dont elles se voyaient, jadis, absolument exclues. D'où il suit que la réforme que je me permets de prôner ici est à double détente, et produit, des deux côtés, les plus désirables résultats.

L'excellente « Ligue des Droits du français », qui vient de naître à Montréal, en poursuivant la même campagne, a déjà obtenu, dans le commerce chez les imprimeurs-éditeurs et dans diverses autres industries, les plus encourageantes adhésions. Le tout est de s'y mettre, et avec détermination.

Sans compter que l'on éprouve parfois de fort agréables surprises à se servir d'abord, et de préférence calculée, de notre belle langue française. Laissez-moi vous en citer ce petit exemple personnel, et tout récent. Pas plus tard que ce matin, au petit vendeur de journaux qui « me faisait l'article », dans les rues d'Edmonton, je voulus à tout risque adresser la parole en français. Et mon étonnement ne fut pas mince de l'entendre me répondre, en un français correct, quoique fortement nuancé d'anglais. — « Etes-vous donc canadien-français, mon petit ami ? voulus-je savoir. — « Non, monsieur, mais je parle français tout de même », me répliqua la bambin, non sans un grain de fierté. Ce banal incident m'a fait faire d'intéressantes réflexions.

LE « RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMÉRIQUE »

Si l'usage courant, par chacun de nous individuellement, de la langue française, peut faire énormément, pour la sauvegarde des droits et privilèges de notre cher idiome national, aux fins de conser-

ver, illustrer et défendre la langue française, dans toute la mesure où il convient, il nous faudra, toutefois, entreprendre davantage.

Nous y parviendrons en combinant et en organisant les efforts de nos phalanges, éparses sur le sol américain, mais dont l'influence ne saurait manquer de devenir imposante et indiscutable, le jour où elles marcheront de concert, sous une direction unique. S'harmonisant et se solidarisant, d'un bout à l'autre de l'Amérique, donnant avec ensemble, sur les points stratégiques à défendre ou à conquérir, se prêtant librement et loyalement un mutuel appui, moral ou même matériel, selon les nécessités des temps et des lieux, elles apparaîtront toutes puissantes.

L'assistance que prête, à l'heure actuelle, la province de Québec à la cause canadienne-française dans l'Ontario démontre éloquemment ce qu'il est possible d'espérer d'une pareille entente, d'une aussi fraternelle solidarité.

Ce mouvement d'organisation des forces, de concentration des énergies nationales, est déjà bien lancé. Sur divers points, les bons vouloirs surgissent ; les bataillons des volontaires de la défense française se forment et s'ébranlent. C'est l'Ontario, c'est l'Alberta, c'est le Manitoba, c'est la Saskatchewan, par leurs congrès de cette année ; c'est encore l'Assomption, en Acadie, comme aussi nos valeureux compatriotes de la Nouvelle Angleterre ; ce sont également la Ligue des Droits du français et l'Association S.-Jean-Baptiste, sans oublier la vaillante A. C. J. C., à Montréal ; ce sont aussi les Comités diocésains d'œuvres religieuses et nationales, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Chicoutimi : autant de fortes et actives colonnes déjà en route ou prêtes à marcher.

Afin d'assurer les cadres nécessaires à la grande armée patriotique, en voie de mobilisation ; pour mieux coordonner ce beau mouvement général, l'unifier, l'orienter, le mettre en mesure de donner son plein rendement, le discipliner, en un mot, et l'aguerrir, le relier en un faisceau infrangible, tout en respectant religieusement l'autonomie de chacun des bataillons régionaux, le Comité Permanent de la Langue française a cru devoir offrir à l'approbation, et au concours libre et cordial, de toutes ces unités diverses un projet fédératif. C'est le « Ralliement catholique et français en Amérique ».

Il s'agit d'une simple fédération morale, qui vise à rattacher ensemble et à harmoniser pour l'action efficace tous nos organismes, provinciaux ou régionaux, d'association en vue des intérêts français, afin de pouvoir aviser ces organismes, les diriger dans un même sens, les mettre à même de s'entr'aider et de soutenir, par l'effort commun de tous, les louables initiatives, les campagnes opportunes de défense ou de conquête de chacun.

On assurerait de la sorte à tous, selon leurs besoins particuliers, la sympathie active et la collaboration efficace de près de 4,000,000 de francophones et de coreligionaires, en Amérique, avec l'appui d'une presse indépendante et patriote, qui compte déjà plus de trente unités et en recrute constamment de nouvelles, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Inutile de le redire ici, une telle organisation ne s'effectuera, d'ailleurs, qu'en dehors, absolument, et au-dessus de toute intrigue, de toute coterie politique, financière ou autre. C'est même justement en cela qu'elle puisera sa force pour la défense des intérêts religieux et nationaux qui nous tiennent au cœur.

En mettant sur pied un tel organisme central, le Comité Permanent de la Langue française a voulu répondre aux vœux unanimes, et fortement accentués, qui furent formulés, et maintes fois réitérés, lors de notre Congrès général de 1912, par des mandataires autorisés de nos divers groupements nationaux : spécialement ceux de l'Ontario, de la Nouvelle Angleterre et de l'Acadie.

Le Comité fait donc appel aujourd'hui, en toute confiance, aux organismes régionaux de la défense française en Amérique, que ces organismes soient déjà créés ou qu'ils soient en passe de naître et de s'affirmer, et il les convie à s'enrégimenter, à ses côtés, autour du drapeau de ralliement qu'il dresse au milieu de l'arêne du combat.

Plusieurs de ces bataillons fraternels ne sont déjà déclarés, ou se prononcent, de jour en jour, en sympathie entière avec l'œuvre du Comité Permanent, et celle de la Société du Parler français au Canada, sa mère, ou plutôt son aïeule : deux institutions, cependant, qu'un seul et même dessein résume et assimile.

Grâce à ces adhésions nombreuses et cordiales, le Comité Permanent a pu jeter les bases de vingt-deux Secrétariats régionaux, qui feront rayonner son influence d'un coin à l'autre de l'Amérique française, et jusqu'en France même. En effet, après la Société du Parler français, qui s'identifie, dans une certaine mesure, avec le Secrétariat général du Comité Permanent, à Québec, l'excellente association franco-canadienne qui s'appelle du beau nom de « La Canadienne », à Paris, a voulu être la première, par la généreuse initiative de nos bons amis MM. Gustave Zidler et Léopold Leau, à s'inscrire comme un premier secrétariat correspondant, pour Paris et la France.

A Montréal, la Ligue des Droits du français, l'A. C. J. C. et d'autres organismes nationaux encore assurent au Comité Permanent un loyal concours. A Ottawa, et pour tout l'Ontario, sauf le Vicariat Apostolique du Témiscamingue, c'est la vaillante Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario ; à Sherbrooke,

et aux Trois-Rivières, les Comités diocésains des œuvres sociales ; puis dans chacun de nos diocèses de la province de Québec et de l'Acadie, à la Nouvelle-Orléans, pour la Louisiane française, à Boston, pour la Nouvelle Angleterre, un Chef de Secrétariat, choisi avec soin, et autour duquel va se grouper bien vite un influent comité régional d'action et de propagande.

Le Comité Permanent de la Langue française a osé caresser l'espoir qu'à Edmonton également, les patriotes qu'unit la Société du Parler français de l'Alberta consentiraient volontiers à former le comité de patronage qui servirait d'assise et d'appui au Secrétariat régional déjà fondé ici, pour l'Alberta, entrant ainsi d'emblée dans une grande ligue nationale en formation.

En quoi consistent, dans les détails, le mécanisme et le fonctionnement d'un tel Secrétariat régional ? c'est ce que je me ferai un plaisir, comme un devoir, d'exposer, dans le cours des séances d'étude de cette convention.

HOMMAGES AUX COMPATRIOTES ALBERTAINS

Quoi qu'il advienne, mesdames et messieurs : que le mouvement local de propagande française dans l'Alberta et le mouvement central de Québec soient destinés à s'unir et à se hiérarchiser méthodiquement, ou que l'on trouve préférable de les laisser évoluer vers le même but, par des voies parallèles mais distinctes, il n'en persistera pas moins, chez le Comité Permanent de la Langue française, à l'endroit de son jeune frère albertain, le sentiment d'une vive gratitude et de la plus franche admiration, pour les hauts faits de zèle français, pour les réalisations aussi pratiques que patriotiques dont ce dernier a déjà enrichi sa brève carrière.

Vous avez donné, et vous continuez d'offrir sans cesse, messieurs et chers compatriotes d'Edmonton et de l'Alberta — et si l'on est fier de l'apprendre au loin, on l'éprouve avec un regain d'intensité et de satisfaction quand on a la joie d'entrer directement en contact avec vous — vous donnez de magnifiques exemples de vertus civiques et de sens patriotique, tels qu'il fait bon d'en pouvoir proposer l'imitation aux autres groupements de notre race.

Vous avez su, étouffant avec un soin attentif, vigilant et généreux, les germes morbides et dissolvants des vaines querelles politiques ou des autres conflits d'ordre individuel mesquin et déprimant, qui paralysent trop souvent, en les divisant fatalement, les énergies de notre race, vous avez su vous élever aux régions sereines de l'entente fraternelle, et décuplant ainsi la puissance de votre effort

national, en l'unifiant, mettre en pleine valeur la belle élite sociale et les troupes de choix que vous avez l'avantage de posséder.

Aussi bien, sommes-nous heureux de saluer, avec fierté les importantes conquêtes que vous avez mises à votre actif. Ainsi, la belle situation que vous avez su faire à notre race, dans la représentation parlementaire à la Législature de l'Alberta, et que vous ne négligerez point d'améliorer encore.

Ainsi, les concessions notables que vous avez réussi à obtenir dans votre régime provincial de l'enseignement, régime que vous ne manquerez pas, non plus, de faire s'élargir et s'affirmer.

Ainsi, la création, comme par enchantement, de votre superbe collège classique et commercial, dont les portes vont bientôt s'ouvrir, pour y recueillir et pour y façonner les éléments de l'élite de demain, appelée à continuer celle d'aujourd'hui : lourde et responsable mission. Et, sur ce point, il y a lieu de s'assurer que vous ne laisserez pas inachevée l'œuvre excellente que vous avez, jusqu'à présent, si bien menée à chef : que le grand pensionnat de jeunes filles, complément nécessaire du collège classique, naîtra, quelque jour prochain, à Edmonton, sous l'influence organisatrice de votre volonté ferme et constante.

Vous avez été, tout à la fois, messieurs, d'actifs agents de conquête et de merveilleux producteurs de résultats. On peut vous appliquer, avec justesse, ces vers d'un jeune poète catholique de France : —

« Dieu m'a fait ce destin, triomphant et superbe,
« D'être le laboureur et d'être le guerrier ;
« Et de ceindre le glaive, et de moissonner l'herbe ;
« De prendre la faucille et puis le bouclier.

Soldats vaillants de la défense nationale et de la propagande française, vous avez su vous armer du glaive de l'influence sociale et économique pour garder la forteresse des traditions ancestrales et pour étendre peu à peu le cercle de vos louables conquêtes.

Intrépides laboureurs de la bonne terre redevenue française, par votre reprise de possession, vous y avez ouvert de larges et fertiles sillons, où vous jetez, à pleines mains, la bonne semence des institutions de civilisation française. Cette semence, on la voit lever et grandir, non sans une joie bien vive, et elle promet à votre patriotisme éclairé, comme à nos espérances communes, d'abondantes moissons, qui blondissent déjà, tels vos blés d'or, à perte de vue, sous les vastes horizons de vos plaines sans fin, et que vous recueillerez bientôt, dans l'allégresse, sous le soleil caressant des jours de messidor.

LA POSITION JURIDIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

La position juridique de la langue française au Canada est solidement établie. Quel que soit le point de vue de l'observation — droit international, droit constitutionnel, ou coutume — la conclusion est la même. Des lois statutaires viennent aussi, parfois, assurer l'usage de notre idiome maternel.

L'argument que nous pouvons baser sur le droit international a sans doute moins d'actualité aujourd'hui qu'il n'en avait à l'époque de la Cession (car le Canada a eu plusieurs constitutions depuis lors) ; mais il peut servir à démontrer l'erreur de ceux qui ne donnent à la langue française qu'un status semblable à celui des langues purement étrangères au pays, et il peut encore prouver que toutes les provinces canadiennes devraient traiter le français avec plus de justice.

Pour établir la portée du droit international dans cette question, il est nécessaire de définir tout d'abord quelques principes généraux.

Le droit des gens est basé sur le droit naturel. Cette vérité est si bien constatée que plusieurs auteurs le dénomment le droit de la nature et des gens. Aujourd'hui, toutefois, pour obtenir une plus grande uniformité dans les termes, on l'appelle généralement droit international.

Ce droit, tout en étant moins précis que les lois positives qui règlent les relations entre individus, dans un état, garantit néanmoins l'observance des principes de justice et d'équité dans les rapports d'un peuple à l'autre. Dans les temps modernes, une nation ne saurait le méconnaître sans encourir la désapprobation de l'univers civilisé.

Or, d'après le droit international, toute nation civilisée, conquise ou cédée, doit être traitée aussi humainement que possible, pour que les nouveaux sujets ne sentent pas trop lourdement leur changement d'allégeance.

Montesquieu affirme que « la conquête laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine ». Le conquérant ne doit changer l'état des choses qu'autant qu'il est nécessaire pour assurer sa souveraineté.

Même dans l'antiquité, ces principes élémentaires de justice étaient souvent reconnus.

César, conquérant des Gaules, imbu pourtant de l'esprit romain, qui tenait pour barbare toute nation étrangère, a prouvé d'une façon éclatante la nécessité politique d'éviter les mesures qui pouvaient mécontenter un peuple conquis, quant à sa langue, quant à sa religion et quant à sa manière de vivre ; et non seulement il maintint, dans les nouvelles possessions gauloises, les langues courantes, parlées par le plus grand nombre, mais il conserva dans plusieurs localités l'usage de certains dialectes locaux, qui gardèrent, avec la langue latine, un caractère officiel qui ne disparut qu'avec l'évolution de tous ces idiomes en la formation de la langue française.

Les *Commentaires* disent que le Sénat romain « avait voulu que la Gaule vaincue conservât ses lois : la Gaule devait donc être libre ». (César, *Commentaires*, L-I, c. IX). Ils ajoutent plus loin que César avait affranchi la cité de Comius de « toutes charges et lui avait rendu ses DROITS et ses LOIS ». (Ibidem, L. VII, c. VIII).

Camille, s'il faut en croire Tite-Live, comprenait déjà, quatre siècles avant l'ère chrétienne, « que la domination la plus sûrement établie est celle qui est agréable à ceux sur qui elle s'exerce ». (Tite-Live, L. 8, c. 13).

Certaines dispositions du droit des gens sont si nettement définies de nos jours, qu'il n'est pas jugé utile de les comprendre dans un traité. Ainsi, le juge en chef Marshall, de la Cour Suprême des États-Unis, considérant un jour un traité, qui contenait une clause sur le maintien de la propriété particulière dans un territoire nouvellement acquis, déclara que cette disposition n'était pas nécessaire, parce que le principe était sanctionné par le droit international. Il serait donc faux de conclure que seuls les droits et privilèges inscrits dans le traité de cession peuvent être réclamés par le peuple cédé. Dans ce cas, le principe *mentio unius exclusio alterius*, ne s'applique pas.

Le grand juriste Vattel dit : « Un souverain fait la guerre à un souverain et non au peuple désarmé. Le vainqueur s'empare des biens de l'État, des biens publics, et les particuliers conservent les leurs. Ils ne souffrent de la guerre qu'indirectement et la conquête les fait seulement changer de maître. » (*Le Droit des Gens*, L. III, S. 200). Ailleurs il ajoutera : « Un vainqueur généreux s'appliquera à soulager ses nouveaux sujets, à adoucir leur sort ; il s'y croira indispensablement obligé. . . » (Ibidem, S. 201). Plus loin encore : « Heureusement, la bonne politique se trouve, ici et partout ailleurs, parfaitement d'accord avec l'humanité. Quelle

fidélité, quels secours pouvez-vous attendre d'un peuple opprimé ? Voulez-vous que votre conquête augmente véritablement vos forces, qu'elle vous soit attachée ? Traitez la en père, en véritable souverain. . . »

Il est déclaré dans plusieurs décisions anglaises que lorsqu'un pays a été conquis par les forces britanniques ou par d'autres armes, les habitants deviennent SUJETS du conquérant et doivent être considérés comme tels, et non pas comme ennemis ou comme étrangers. (Elphinstone vs Bedreechund, *Knapp's R.*, 338 ; Campbell vs Hall, 23 *State Trials*, p. 322 ; *Cowper*, 205 ; Fabrigas vs Moslyn, *Cowper*, R. 165).

Oppenheim va plus loin. Il veut que pour pallier à l'avenir les malheurs et les ruines qui suivent une cession, un peuple soit consulté sur son changement d'allégeance. Il signale plusieurs traités de cession, négociés au cours du XIXe siècle, dans lesquels il est formellement stipulé que la cession ne sera valable qu'autant que les habitants du pays cédé y consentiront. Mais cet internationaliste regrette de constater que le grand nombre des nations civilisées n'aient pas l'intention de faire un plébiscite chaque fois qu'elles voudront conquérir un pays convoité.

Avant de procéder plus loin, il serait peut-être bon de souligner la différence possible entre la conquête partielle d'un pays ou d'une colonie et sa conquête totale. Si une partie seulement d'un pays ou d'une colonie est assujettie à une suzeraineté nouvelle, il est bien évident que les habitants du territoire nouvellement acquis auront peu de titres aux privilèges qui seraient accordés à tout un peuple ; si d'autre part la colonie entière est conquise, la simple justice et la saine politique demandent que les habitants aient les droits et les privilèges que leur nombre et leurs institutions méritent, selon que le conquérant veut ou non maintenir en paix durable la nation qu'il a soumise par la force.

La position géographique du pays conquis peut encore exercer une influence sur le traitement que le vainqueur lui accordera. L'homogénéité peut être prise comme qualité essentielle dans le territoire formant ou destiné à former partie du noyau de l'Empire. C'est apparemment sous ce jour que les Allemands considèrent l'Alsace et la Lorraine, qu'ils tentent journellement de germaniser à fond. Rome naissante s'étudia à fusionner les peuples qui l'environnaient immédiatement, pour former une entité homogène ; Rome devenue impériale étendit son autorité sur la plus grande partie de l'univers alors connu, mais protégea plus directement sa souveraineté qu'elle n'imposa ses mœurs ou ses lois à ses conquêtes lointaines.

Voyons maintenant l'application des principes généraux déjà

étudiés, sur la langue des peuples soumis par conquête ou par cession à l'allégeance britannique.

L'empire britannique donne une multitude d'exemples du bilinguisme officiel basé sur le droit des gens et ratifié par le droit constitutionnel. L'île du Man, l'île Maurice, les îles de la Manche, les Indes, la Pays de Galles, ont tous des droits à l'usage officiel de l'idiome maternel, soit dans les affaires publiques et les tribunaux, soit à l'école ou à l'église.

La dernière confirmation donnée par l'Empire au droit des gens, quant à la langue régnicole, est décisive. Quand on sait que c'est le fameux docteur Jamieson qui parle, on a raison de penser qu'il était impossible de nier à la Fédération sud-africaine l'usage officiel de la langue hollandaise, tout comme il serait souverainement injuste d'enlever aujourd'hui à la population française du Canada l'usage officiel du français. Le constitution de la Fédération anglo-hollandaise donne des droits égaux à l'anglais et au hollandais dans les affaires publiques de la nouvelle colonie autonome : « L'anglais et le hollandais seront les langues officielles de l'Union et seront traitées sur un pied d'égalité ; ces deux langues auront une égale liberté, des droits et des privilèges égaux ; toutes les archives, tous les journaux et procès verbaux du Parlement seront conservés dans les deux langues ; et toute proposition de loi, toute loi et tout document d'importance et d'intérêt public général, publiés par le gouvernement de l'Union, seront faits dans les deux langues. »

Le docteur Jamieson, parlant à Grahamtown, le 15 février 1909, sur cette question des langues, rendait hommage à M. Steyn, ex-président de l'État libre d'Orange, qui lui avait fait comprendre toute la portée de ce sujet :

« C'est un discours de M. Steyn qui m'a éclairé sur la signification véritable de cette question. Nous savions l'amour qu'ils portaient à leur langue maternelle, mais nous ne saisissions pas l'importance de l'idiome national chez un peuple fier comme le peuple hollandais, car ce n'était pas simplement le culte du parler hollandais qui entrait en jeu, mais ils voyaient, dans l'absence d'une reconnaissance officielle de leur langue, le symbole de l'infériorité de leur race. Je comprends cela. Je l'admets. J'ai étudié tous les points de la question ; et nous avons maintenant l'égalité parfaite des deux langues. »

Si la race hollandaise est si fière de son idiome, peut-on prétendre que la race française au Canada a perdu ses titres à la même fierté ? La justice diffère-t-elle selon les latitudes ? L'opinion de l'impérialiste Jamieson devrait, il nous semble, faire loi chez les impérialistes du Camada.

Le colonel Seely, sous-secrétaire d'État pour les colonies, disait, en présentant la proposition de loi qui devint, quelque temps après, l'Acte confédératif de l'Union sud-africaine : « D'aucuns prétendaient que cette question ne pouvait pas être résolue, mais nous avons trouvé une solution qui s'accorde exactement avec l'esprit de l'Acte entier, en plaçant l'anglais et le hollandais sur un pied de parfaite égalité sous tous les rapports... »

Si la justice a exigé la reconnaissance du hollandais dans l'Afrique australe, que dire de la langue française au Canada ?

Lors de la Cession, la France a remis à l'Angleterre tout le Canada et non pas une partie seulement. Notons qu'il serait difficile d'établir clairement quelle fut exactement l'étendue du territoire cédé. Les privilèges assurés par le droit international s'étendaient à toutes les parties du pays cédé, et non pas seulement à un territoire borné géographiquement ou politiquement par des limites purement arbitraires. Que penser alors d'une opinion trop répandue, qui voudrait restreindre à la province de Québec les droits et les privilèges des Canadiens français, quand ces droits et privilèges nous appartiennent dans l'ensemble du Canada, quel que puisse devenir cet ensemble.

Les Anglais, en venant ici après la Cession, ne pouvaient pas apporter avec eux, dans un pays développé et civilisé, pour les implanter à l'exclusion des usages anciens, leur langue, leur religion et leurs mœurs, comme ils auraient pu le faire dans une contrée barbare ; car le droit international protégeait, sans nécessité de traité, un certain état de choses qui existait au Canada depuis cent cinquante ans et auquel ils devaient se conformer. Par exemple, il n'est pas prouvé que les lois anglaises en matière civile aient été établies dans une partie quelconque du Canada avant 1792 (Acte de la Législature du Haut-Canada) ; mais il est évident que le droit civil français fut suivi, à l'exclusion de tout autre, dans tout le Canada, de 1774 (Acte de Québec) à 1791 (Acte constitutionnel). Cependant, tout ce que le traité de cession garantissait aux Canadiens se bornait au libre exercice de la religion catholique romaine. Ceci prouve donc que le gouvernement anglais ne s'en tint pas exclusivement à la lettre du traité, mais se laissa guider, à l'endroit des nouveaux sujets, par d'autres considérations.

Les diplomates du XVIIIe siècle savaient si bien les principes du droit international qu'ils ne songèrent même pas à définir les droits de la langue française, dans une possession nouvellement acquise, où cette langue était parlée par tous, où le commerce était florissant, où les tribunaux fonctionnaient régulièrement, où l'instruction publique comptait des institutions déjà célèbres dans la

mère patrie. Lord Grenville l'admettait : « La province du Canada était dans une situation différente de celle des autres possessions britanniques en Amérique. Elle n'était pas une colonie fondée ou originairement conquise par ce pays (l'Angleterre) et dans laquelle on pouvait transporter les lois de la Grande-Bretagne ; mais c'était une province conquise sur une autre nation, une colonie qui possédait des lois établies, une forte agriculture et un commerce étendu. »

Malgré cela, certains de nos concitoyens de langue anglaise prétendent encore que les Canadiens français n'ont pas plus de droits au Canada que l'immigré quelconque qui arrive de l'Europe continentale.

Il ne s'agissait pas, lors de la Cession, d'apporter à la population soumise les lumières d'une civilisation supérieure ; car la civilisation française était répandue depuis un siècle et demi au Canada par la France d'alors qui, comme la France d'aujourd'hui, dirigeait le monde intellectuel.

Il n'était pas question non plus de conquérir l'âme, la pensée, les actes, voire les propriétés particulières d'un chacun, mais simplement d'établir une souveraineté nouvelle sur les biens de l'État— ce qui d'ailleurs est la seule conception logique du droit de conquête.

Les Canadiens de l'époque n'étaient pas — comme voudraient le faire croire des historiens ignorants et préjugés — des descendants de forçats, ou pis encore, des gens sans aveu d'une colonie pénitentiaire ; mais au contraire ils étaient d'ardents travailleurs, des patriotes sublimes, des fondateurs, des hommes d'élite qui, malgré leur faiblesse numérique, et au prix de sacrifices héroïques, traçaient partout, par l'araire ou par le glaive, le sillon fécondant de la civilisation latine.

Les Canadiens formaient un peuple comme le veut précisément la jurisprudence internationale, un peuple civilisé ayant sa langue, sa religion, ses mœurs et ses biens privés, et travaillant tout naturellement à l'expansion de son idéal.

La conservation de la langue maternelle est un droit acquis à tout peuple civilisé, conquis ou cédé, car ce droit repose sur la loi naturelle, qui est à la base même du droit international.

Si le marquis de Vaudreuil et le chevalier de Lévis n'ont pas insisté sur le maintien de la langue régnicole lors de la reddition du Canada, c'est, comme le dit De Celles, que « la langue fait partie de la personalité humaine, c'est une part de l'âme, inexpugnable dans le for intérieur, à l'abri, dans le sein de la famille, des atteintes du pouvoir ». (*Papineau.*)

Le procureur général Wedderburne discutant, aux Communes anglaises, la proclamation de George III (1763), disait, en mai 1774: « Si nous devons la juger (la proclamation) comme implantant une

constitution anglaise et des lois anglaises dans un pays déjà colonisé et gouverné par d'autres lois que les nôtres, je la regarde comme un des actes de *la plus brutale, de la plus absolue et de la plus cruelle tyrannie qu'une nation conquérante ait jamais commis à l'égard d'un peuple conquis* ». (De Celles, *Papineau.*)

Si cette proclamation constituait un acte de tyrannie quant aux lois, que dire de la tyrannie qui veut enlever la langue maternelle à tout un peuple ?

C'est le même Wedderburne qui écrivait, dans un rapport au Roi : « . . . la conquête ne donne nul autre droit que celui d'organiser le gouvernement civil et politique du pays, laissant aux individus la jouissance de leurs propriétés et de tous les privilèges *qui ne sont pas contraires à la conservation du pays conquis* ».

L'officialité du français au Canada a-t-elle en rien mis en danger la souveraineté britannique ? Elle est et fut toujours, au contraire, la plus sûre garantie de la loyauté des nôtres. Même avant que la langue française existât officiellement au Canada, elle était respectée par la coutume. En effet, l'établissement du droit civil français (1774) comportait nécessairement l'usage de la langue française au tribunal. Et c'est en 1775 que les Canadiens français donnèrent leur première preuve de loyauté. Dès la première session du Conseil législatif, en 1777, le français et l'anglais étaient facultatifs dans les débats et aussi bien dans la documentation publique. N'est-ce pas là une officialité admise ?

Ceux qui prennent l'acte constitutionnel de 1791 comme point de départ d'un raisonnement qui n'accorde de droits au français que dans la province du Bas-Canada, oublient évidemment qu'il n'y avait personne dans l'Assemblée du Haut-Canada qui parlât ou comprît le français, et ils ignorent que cet acte (31 Geo. III, ch. 31) reconnaît officiellement l'usage de la langue française, dans les deux provinces, dans deux cas spécifiques qui ont rapport au serment. (Sections 24 et 29).

Les Canadiens français n'auraient certainement pas renouvelé, en 1812, leur preuve de fidélité à la Couronne britannique, si la Couronne avait voulu leur arracher l'âme en leur enlevant leur langue maternelle. Ce sont les Canadiens français qui ont conservé le Canada à l'Angleterre par leurs victoires dans la province de Québec, alors que les Américains triomphaient partout dans l'Ouest (Haut-Canada). La fidélité d'un peuple conquis ne s'impose pas. Elle provient de la justice et du bon vouloir du souverain à l'endroit de ses nouveaux sujets.

Nous concluons.

D'après les principes du droit international, que nous venons

d'expliquer, la conquête ou la cession doit, autant que possible, n'amener qu'un changement d'allégeance chez un peuple soumis, sans nuire à ses droits ou privilèges. Or, parmi ces derniers, l'un des plus sacrés, celui qui s'identifie avec l'être même de l'individu, a trait à la conservation et au libre usage de la langue maternelle. Donc, la Couronne britannique ne saurait, dans n'importe quelle partie du pays, entraver chez les Canadiens français le libre usage de leur langue sans violer le droit international et l'esprit du droit naturel sur lequel il repose.

Si l'on excepte les époques où les passions religieuses ont favorisé l'oppression du droit, l'on constate que le gouvernement de Westminster a toujours suivi ces principes.

Un sujet britannique venu du Royaume-Uni ou d'une colonie de l'Empire au Canada peut se croire autorisé, en constatant qu'une majorité anglophone habite notre pays, à ne pas accepter les droits de la race française ; mais il doit quand même donner à ces droits la considération que le gouvernement impérial leur accorde, à moins qu'il ne prétende se placer au-dessus du pouvoir impérial.

On soutiendra peut-être que l'exercice de la religion est un droit encore plus sacré que l'usage de la langue maternelle, et que cependant l'on a jugé nécessaire de stipuler les droits religieux dans un grand nombre de traités internationaux. N'oublions pas que la liberté des cultes est de date relativement récente chez les peuples modernes, et que d'autres raisons que le droit des gens motivent son inscription dans un traité, raisons sur lesquelles il est inutile d'insister ici.

Touchons maintenant le côté constitutionnel de la question. Il nous a fallu, dans les pages précédentes, effleurer ce sujet pour préciser notre argumentation. Ainsi, nous avons vu que depuis la Cession, et sous l'Acte de Québec aussi bien que sous la Constitution de 1791, la langue française a toujours été permise et employée.

Toutefois, en 1841, (3 et 4 Victoria, ch. 35) le Parlement britannique, trompé par les calomnies de fonctionnaires intéressés, abolissait l'usage du français, au Canada, dans les procédures et les publications parlementaires. Lord Elgin, qui étudiait sur place la lutte faite par les Canadiens français contre l'oligarchie des bureaucrates, écrivit lettre sur lettre au Secrétaire des colonies, pour lui démontrer la fausseté de la politique suivie par le gouvernement central. Le 4 mai, le 1er, le 15 et le 29 juin 1848, lord Elgin répéta que le fait d'avoir enlevé le français aux Chambres canadiennes était dangereux ; qu'on pouvait américaniser, mais non pas angliciser les Français par de tels moyens ; que les mesures de ce genre entraînaient un résultat tout différent de celui qu'on en attendait ; qu'il

fallait placer les Canadiens français entre les Canadiens anglais et l'influence américaine, si l'on voulait diminuer les velléités d'annexion ; il insista avec tant de persistance que lord Grey consentit à faire justice à ces représentations. En 1848 (11 et 12 Vict. ch. 56) il tenait parole, et le gouvernement britannique rappelait la clause exigeant l'usage exclusif de l'anglais dans les procédures parlementaires, rétablissait virtuellement la langue française et refusait de continuer plus longtemps cette complicité inconsciente dans un crime politique qui enlevait aux Canadiens français l'une des principales raisons de leur loyauté.

En 1867, enfin, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord stipulait l'officialité péremptoire de la langue française. Le passé récent, rempli d'arbitraire et de vexations sans cesse renouvelées contre les Canadiens français, avait donné aux nôtres les leçons fructueuses qui amenèrent la rédaction de la clause 133. Cette clause, connue de tous, comporte des conséquences que la jurisprudence admet partout. Nous en citerons le texte :

« Dans les Chambres du Parlement du Canada et dans les Chambres de la Législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats sera facultatif ; mais dans la rédaction des archives, des procès-verbaux et des journaux respectifs de ces Chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire ; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure devant les tribunaux, ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait légalement usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces deux langues. Les actes du Parlement du Canada et de la Législature de Québec devront être imprimés dans ces deux langues. »

Toute documentation fédérale doit être bilingue, anglo-française. Toute procédure devant les tribunaux fédéraux établis en vertu de l'Acte confédératif peut être française ou anglaise. Toute délibération du Parlement peut être française ou anglaise. La lettre de la Constitution ne dit pas que la langue française sera légalement reconnue dans les provinces au dehors de Québec ; mais l'esprit de la Constitution veut que les deux langues officielles au Parlement et dans toute documentation publique dépendant du pouvoir fédéral soient officielles dans toutes les parties du pays. Nous l'avons répété depuis des années : il n'y a que des provinces britanniques au Canada. Une province anglaise, comme une province française, est un non-sens constitutionnel.

Les deux langues étant officielles, le privilège de tout citoyen est de les connaître, afin de donner au service public sa juste part de coopération. Et s'il veut connaître, il lui faut apprendre. L'État doit donc laisser enseigner. Toute province, conséquemment,

qui prohibe l'enseignement d'une des deux langues officielles du pays, se soustrait illégalement à l'autorité de la Constitution.

On nous répondra que les provinces ont l'autonomie en fait d'instruction publique. Certainement. Mais pour donner l'efficacité voulue par les pères de la Confédération à la clause 133, qui proclame l'officialité de la langue française, on devrait permettre l'enseignement du français à ceux qui veulent l'apprendre.

Quelle que soit l'autonomie des provinces, elle ne donne pas le droit d'agir contre l'esprit de la Constitution. L'esprit d'une loi est ce qui la régit, alors que la lettre n'est que l'expression plus ou moins précise de la pensée du législateur.

Pour démontrer l'incongruité de la loi d'instruction publique en Ontario, par exemple, il suffit de dire que la langue française est traitée, à l'école, sur un pied de simple égalité avec les langues *étrangères.* L'allemand, en vertu de la clause 15 des règlements et du cours d'études des écoles publiques d'Ontario (ces règlements ont force de loi), a les mêmes privilèges que la langue française, bien qu'elle n'ait aucun caractère officiel dans la Constitution. Nous verrons plus loin le texte de cette clause.

S'il fallait s'en tenir exclusivement à la lettre de la Constitution, sur cette autonomie des provinces en fait d'instruction publique, la province de Québec aurait le droit d'exclure l'enseignement de l'anglais, tout autant que l'Ontario a le droit d'ostraciser le français. Mais l'esprit des lois est mieux observé dans Québec que dans les autres provinces.

Le droit statutaire provincial provient de l'autonomie des provinces, mais il doit s'étayer sur l'esprit de la Constitution.

Que les provinces aient des droits exclusifs en éducation (clause 93), cet exclusivisme devrait en toute justice être sanctionné par les principes fondamentaux de l'Acte confédératif, qui veulent la recon. naissance officielle de deux langues dans l'exercice du pouvoir fédéral. Cela veut dire que toute législation provinciale devrait rester dans les limites de l'esprit constitutionnel, et qu'aucune proposition de loi ne saurait être adoptée par une Législature si elle n'est pas conforme au sens complet de la Constitution. A ce point de vue, une loi provinciale qui refusera la reconnaissance d'une des deux langues officielles sera inconstitutionnelle. De fait, c'est dans cette acception seulement qu'une loi peut être dite inconstitutionnelle en Angleterre, où il n'y a pas de constitution écrite, et où le pouvoir du Parlement est absolu. Dans les pays où il existe une constitution écrite — comme au Canada et aux États-Unis — une loi peut être inconstitutionnelle de deux façons : 1° en violant la lettre de la Constitution, et alors elle est nulle et sans effet ; 2° en en violant

l'esprit seulement, et dans ce cas, malgré son inconstitutionnalité relative, elle conserve sa force de loi — comme en Angleterre.

Les hommes d'état qui ont rendu possible la Confédération de 1867 ne pouvaient pas prévoir que des politiciens prétendraient, un jour, que la Constitution ne donnait qu'une officialité d'apparat à la langue des découvreurs, des fondateurs et des civilisateurs du pays. Le but de la clause 133 était si clair dans leur esprit que des Ontariens protestèrent contre sa portée, qui étendait l'officialité de la langue française dans tout le Canada.

Un fait probant établit que l'intention des politiques d'alors était bien de reconnaître l'usage de la langue française partout où il y avait et où il y aurait plus tard des groupes canadiens-français importants : la langue française fut déclarée officielle au Manitoba dès l'érection de cette province, en 1870. Il est vrai que l'officialité fut abolie plus tard ; mais cette mesure n'est pas à l'honneur de la majorité.

Si les pères de la Confédération ont borné à la province de Québec l'officialité du français quant à la Législature, c'est que la population française du Canada se trouvait en quelque sorte centralisée dans Québec ; ils ne prévoyaient pas que les provinces voisines refuseraient aux groupes français de l'avenir les droits qui leur étaient parfaitement reconnus par l'esprit de la Constitution ; ils n'entrevoyaient pas non plus que l'usage de la langue serait prohibé, à l'école, en Ontario, surtout quand le Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada autorisait, depuis 1851, la langue et les livres de classe français dans l'enseignement.

Nous avons constaté que le droit international et que la Constitution donnent des droits à la langue française au Canada. Nous pouvons sans crainte ajouter que la coutume accentue ces droits dans tout le pays, en Ontario comme ailleurs.

Bien avant 1867, cette coutume donnait un status officiel à l'enseignement du français dans la province d'Ontario ; et cependant, à cette époque, la population française était très peu nombreuse. Aujourd'hui, il y a 250,000 Canadiens français en Ontario, soit le dixième de la population totale de la province, et la grosse majorité, comme groupe ethnique, dans l'élément catholique.

A l'appui des droits du français qui peuvent reposer sur la coutume, nous citerons les paroles d'un ministre protestant qui ne peut être accusé de partialité envers les Canadiens français. Le révérend George Bryce, président de la Société Royale du Canada, disait, en 1910, dans son discours présidentiel, sur la *canadianisation* de l'Ouest :

« Comment cette épineuse question des langues affecte-t-elle l'unité canadienne ?

« L'un des faits saillants, dans la disparité de notre vie canadienne, est la différence entre la langue anglaise et la langue française dans la population régnicole canadienne, différence qui existe depuis cent cinquante ans que le Canada, ou la Nouvelle-France, est devenu anglais. Le pur logicien réclame l'uniformité ; il dit qu'en vertu du principe égalitaire, l'allemand, le scandinave, le galicien devraient avoir la même reconnaissance officielle que le français, parce que ces langues sont parlées par des groupes nombreux dans nos populations de l'Ouest. Mais des droits de traité, UN USAGE D'UN SIECLE ET DEMI, et une forte proportion de natifs dans un groupe de Canadiens français qui dépasse deux millions et demi, mettent les revendications de ces derniers dans une posture qui diffère totalement des droits des autres Canadiens d'origine non anglaise.

« L'auteur — un Canadien de l'Ouest — a été très surpris, lors d'un séjour à Québec, d'entendre les Québecois de langue anglaise dire « les CANADIENS » en parlant des Canadiens français ; et quelle que soit l'expansion qu'elle ait prise depuis, nous devons admettre la priorité des droits des Canadiens français à cette appellation. La langue française est une des langues classiques de l'univers ; elle possède une littérature noble et brillante ; elle est la langue européenne des traités. Une semblable différence de langue ne peut pas nuire à notre unité d'action, et elle est entièrement compatible avec l'unité canadienne. »

Voyons ce que la coutume a pu faire pour la langue française, principalement en Ontario.

A la Cession, il y avait dans la presqu'île d'Essex un fort groupe français, que la guerre avait presque oublié et qui sut même relativement très tard son changement d'allégeance. Ces colons, malgré la ruine de leurs ressources, n'en continuèrent pas moins à vivre, à se multiplier ; ils avaient même des écoles françaises. Peu à peu leur nombre grandit ; et, pour la première fois depuis l'établissement du régime britannique, le gouvernement du Haut-Canada apprenait, en 1851 que la langue française était enseignée en plein Ontario. La Commission de l'instruction publique du comté d'Essex signalait officiellement cet état de choses au gouvernement, la même année ; et comme on comprenait, à l'époque de Ryerson, que la pédagogie est basée sur la raison et non pas sur le fanatisme de race, l'usage du français était immédiatement autorisé par le Conseil de l'Instruction publique du Haut-Canada. Cela se passait seize ans avant que la langue française eût été déclarée officielle par la Constitution.

En 1868, un an après l'Acte confédératif, des livres français de classe étaient autorisés dans les écoles FRANÇAISES du Haut-

Canada. Et, cependant, notre langue n'était pas plus officielle à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. En 1879 et en 1885, on constate l'existence de nouveaux règlements, émanant du ministère de l'Instruction publique en Ontario, touchant les livres français de classe — et ces règlements ont force de loi comme toute règlementation de même provenance.

Mais où sont les hommes d'antan !

Voyons ce que dit la loi ontarienne sur l'enseignement du français. A la clause 15, déjà consultée, on lit : « Dans les arrondissements scolaires où le français *ou l'allemand* domine, les commissaires peuvent, en plus du programme établi pour les écoles publiques, réclamer l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition, aux élèves qui sont autorisés par leurs parents ou tuteurs à étudier l'une *ou l'autre* de ces langues ; et dans chacun de ces cas les livres autorisés en français *ou en allemand* seront employés. »

Dans la plupart des autres provinces dites anglaises, le ministre de l'instruction publique laisse enseigner le français à l'école, car il comprend que la simple justice le demande.

On nous dit aujourd'hui : « Si vous voulez du français, restez dans Québec.» N'avons-nous pas autant droit de dire à ces gens, qui n'ont pas du tout l'esprit national : « Si vous voulez l'anglais exclusivement, restez en Angleterre ; vous êtes anglais, vous n'êtes pas canadiens.»

La dernière conférence impériale de l'éducation a décrété que la langue maternelle était la seule langue véhiculaire possible pour communiquer l'instruction primaire. A plus forte raison, dans un pays bilingue comme le Canada, la langue française doit être au moins la langue d'enseignement primaire des Canadiens français.

Nous terminons.

Au Canada, la langue française a des droits basés sur le droit international, sur le droit constitutionnel et sur la coutume.

Le droit international veut qu'une nation civilisée, conquise ou cédée, conserve sa langue maternelle, sans qu'il soit besoin pour cela d'une clause précise dans un traité.

Le droit constitutionnel donne l'officialité à la langue française dans tout le Canada pour l'administration fédérale, ce qui entraîne des conséquences qui n'ont pas besoin d'être définies par la lettre de la loi, quant aux provinces.

Le droit statutaire provincial ne peut pas aller à l'encontre de la Constitution, et conséquemment ne peut pas nier l'officialité du français au pays, ni l'ostraciser dans l'enseignement.

La coutume trois fois séculaire veut que l'usage du français dans le commerce ordinaire de la vie soit maintenu.

Devant ces trois attestations éloquentes, il faudrait détourner longuement le sens véritable de la jurisprudence pour démontrer que la langue française n'a pas droit de cité en dehors du Sénat, des Communes, des Cours fédérales, et de la province de Québec, et qu'elle a tout au plus le privilège d'être parlée dans le secret du foyer, dans huit des neuf provinces de la Confédération.

Il nous appartient à nous, Canadiens français, à nous, Canadiens, pour nous servir de l'expression du révérend Bryce, de faire respecter notre langue maternelle partout où elle a des droits.

Il nous appartient à nous de faire l'éducation des nouveaux venus, qui ignorent notre histoire, et qui ne savent pas que l'esclavage des peuples conquis ou cédés est aboli depuis des siècles.

C'est à nous qu'il appartient de détruire les légendes stupides qu'on répand chez les immigrès sur le compte des Canadiens français, qu'on appelle étrangers dans leur propre patrie.

Que tous les Canadiens apprennent l'histoire du Canada, la vraie histoire du Canada, et il n'y aura plus de difficultés à vaincre, que celles qui seront créées par les aveugles volontaires, les fanatiques de toutes les races et de toutes les religions, qui viennent ici violer une hospitalité trop large et trop bienveillante.

Et quand nous aurons fait ces choses, nous pourrons envisager l'avenir avec confiance, sans crainte de voir nos fils et nos petits-fils écrasés sous l'injustice d'une oligarchie nouvelle.

Nous pourrons avoir foi au droit naturel et à cette doctrine humanitaire, la plus sublime, qui ne veut pas qu'on fasse aux autres ce qu'on ne voudrait pas qui nous fût fait à nous-mêmes, doctrine qui est à la base de toute justice et de toute loi vraiment dignes du nom.

Ceux qui persécutent la langue maternelle d'un peuple créent des martyrs, et obtiennent un résultat contraire à celui qu'ils espéraient de la persécution.

L'abolition de la langue française au Canada sera le plus prompt acheminement vers l'annexion aux États-Unis ; car c'est la race française qui, au Canada, conserve la plus solide loyauté à la Couronne britannique, en raison même des libertés qui lui sont accordées pour le plein usage de sa langue maternelle et pour le libre exercice de sa religion.

S'il est un vœu à formuler, ce sera celui-ci : Ne jamais laisser empiéter sur nos droits par qui que ce soit ; nous avons la justice divine et la justice humaine pour nous.

ALBERT CONSTANTINEAU.

Ottawa, 1er mai 1912.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Hébarger (*ébàrjé*) v. tr.
|| Héberger.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Héguissabe (*égisàb*) adj.
|| Haïssable.

Hé (*é:*) interj.
|| Hein ? Que dites-vous ?

FR. *Hé* est une interj. pour appeler, avertir, attirer l'attention; *Hein* est une interj. familière exprimant l'interrogation, l'étonnement, DARM.

FR.-CAN. Ces deux interj. sont employées au Canada avec leur sens propre. De plus, *hé* est usité avec le sens interrogatif de *hein*. Plusieurs emploient, dans ce dernier sens, *hein*, en parlant à quelqu'un qu'ils tutoient ; *hé*, en parlant à une personne à qui ils disent « vous ».

Hémecter (*émèkté*) v. tr.
|| Humecter.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.
FR.-CAN. Aussi *humacter*.

Hémiphère (*émifè:r*) s. f.
|| Hémisphère, s. m.

Herbe (*èrb*), **harbe** (*àrb*) s. f.
1° || *Herbe à Bolduc* = Spergula aræensis, L.
2° || *Herbe à cent goûts, herbe sans goût* = Artemisia vulgaris, L.
3° || *Herbe à cloques* = Physalis halicabrum, L.
4° || *Herbe à cochons* = Polygonum aviculare, L.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT.
5° || *Herbe à dindes* = Achillea millefolium, L.
6° || *Herbe à curer* = Chara vulgaris, L.
7° || *Herbe à la clef* = Chimaphila umbellata, Nutt.
8° || *Herbe à la ouate, herbe à ouate* = Asclepias Cornuti, Deene.
9° || *Herbe à la puce, herbe à puce, herbarapuce* = Rhus toxicodendron, L.

10° || *Herbe à la reine* = Nicotiana tabacum, L.

11° || *Herbe à liens* = Calamogrostis canadensis, Beauv., Spartina cynosuroides, Willd.

12° || *Herbe à mille feuilles, millefeuilles* = Achillea millefolium, L.

13° || *Herbe à pauvre homme* = Gratiola virginica, L.

14° || *Herbe à poux* = Ambrosia artemisiæfolia, L.

15° || *Herbe Robert* = Geranium Robertianum, L.

DIAL. *Herbe à la Robert*, Anjou, VERRIER ; *Herbe à Robert*, Centre, JAUBERT.

16° || *Herbe aux chantres* = Sisymbrium officinale, Lesp.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT.

17° || *Herbe aux ânes* = Œnothera biennis, L.

18° || *Herbe aux charpentiers* = Achillea millefolium, L.

19° || *Herbe aux chats, herbe à chat* = Nepita cataria, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT.

20° || *Herbe aux cinq coutures* = Plantago lanceolata, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

21° || *Herbe aux perles* = Lithospermum officinale, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT.

22° || *Herbes aux sorcières* = Circœa lutetiana, L.

23° || *Herbe à cheval* = prêle, Equisetum.

24° || *Herbe coupante* = laiche, Carex.

25° || *Herbe aux verrues* = Chelidonium majus, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT.

26° || *Herbe caniculaire, canicule* = Hyoscyamus niger, L.

27° || *Herbe de la Saint-Jean* = Hypericum perforatum, L.

28° || *Herbe de la trinité* = Hepatica triloba, Chaix.

29° || *Herbe de l'hirondelle* = Chilidonium majus, L.

30° || *Herbe de saint Étienne* = Circœa lutetiana, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

31° || *Herbe de saint Jean, herbe saint Jean* = Artemisia vulgaris, L.

32° || *Herbe des magiciens* = Datura stramonium, L.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

33° || *Herbe des Saints Innocents* = Polygonum hydropiper, Mx.

34° || *Herbe du Cardinal* = Symphytum officinale, L.

35° || *Herbe du diable* = Datura stramonium, L.

36° || *Herbe du Grand Prieur* = Nicotiana tabacum, L.

37° || *Herbe du siège* = Scrophularia nodosa, L.

38° || *Herbe empoisonnée* = Atropa belladona, L.

39° || *Herbe sacrée* = Nicotiana tabacum, L.

40° || *Herbe à sept vertus, herbe aux sept vertus, herbe à efforts* = Agrimonia eupatoria, L.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

LES LIVRES

REYNÈS-MONLAUR. *Le Songe d'Altis.* Paris (Grasset, 61, rue des Saints-Pères), 1913, in-16, 264 pages.

Comment l'âme grecque a-t-elle accueilli « la Grande Nouvelle », la venue du Christ ? L'auteur du *Rayon* a voulu, cette fois, dire comment le Divin Message pénétra et fut accueilli dans la Grèce éprise de beauté ; comment des payens d'Athènes se levèrent, attirés par les paroles de Vie. Pur et clair roman, qui s'achève dans la Lumière.

Le Songe d'Altis aura bientôt, comme *le Rayon*, sa centième édition.

L'abbé ÉTIENNE BLANCHARD. *En français.* Montréal, 1913, in-8, 17c. × 11c., 128 pages.

Ce manuel est le complément du petit livre publié par le même auteur : *En garde*, et dont nous avons rendu compte.

En garde, qui a déjà atteint sa cinquième édition et son quarantième mille, s'adressait surtout à la persuasion, et avait pour but de nous convaincre de garder à notre langue la teinte vraiment française qui doit la caractériser.

En français s'adresse à des personnes convaincues. C'est un lexique où le vrai patriote, l'amateur de pur langage trouve, dans l'ordre alphabétique, les expressions et les mots français correspondants à l'anglicisme dont personne ne peut se défendre et qui nous envahit de tous côtés.

Aux ouvriers en tout genre, ce petit livre fournit les mots techniques que, trop souvent, ils vont mendier à une langue étrangère.

C'est un véritable lexique, que l'auteur a fait suivre d'exercices à l'usage des maisons d'éducation.

Il ne faudrait cependant pas s'appuyer sur le vocabulaire dressé par M. l'abbé Blanchard pour juger sévèrement notre langage : tous les mots anglais qu'il relève ne font pas partie de notre parler. Mais l'auteur, avec raison, a ajouté aux anglicismes que nous employons trop souvent beaucoup de mots anglais dont la traduction présente quelque difficulté. Il a ainsi fait en même temps un

glossaire pour la correction de nos anglicismes et un dictionnaire pour la traduction d'un grand nombre de termes anglais dont les équivalents peuvent nous échapper.

On pourrait reprendre quelques traductions, discuter sur certaines acceptions. Mais ce sont là des détails de peu d'importance, et *En français* devra rendre de grands services à tous ceux qui voudront bien l'étudier.

M. l'abbé Blanchard a dédié son ouvrage au Comité Permanent du Congrès de la Langue française et à la Ligue des Droits du français.

Les Meilleures pages de Jules Pravieux. Tourcoing (J. Duvivier), 1913, in-16, XXII + 384 pages.

L'œuvre de Jules Pravieux est de celles qu'il faut opposer « au déluge de *romans à la mode* qui envahit la Société moderne », écrit M. Alphonse Bourgoin, dans l'introduction de ce nouveau recueil. Aussi méritait-elle de figurer, avec celle de Jean Nesmy, dans la collection des *Meilleures Pages.* Ces pages, pleines de bon sens, d'humour et de malice satyrique, donnent au lecteur le désir de connaître toute l'œuvre du « chroniqueur des curés » ; mais elles forment un recueil complet, et qui fait prendre la meilleure idée du talent d'un écrivain, dont le seul défaut, a-t-on dit, serait d'avoir trop d'esprit.

Saint-Antoine de New-Bedford, Mass. Montréal (Imp. du *Messager*), 1913, in-12, 19c. 5 × 12c. 5, 174 pages.

Notice historique sur une paroisse franco-américaine, paroisse exclusivement française, encore jeune, et déjà l'une des plus florissantes de la Nouvelle-Angleterre.

C'est l'organisation paroissiale, le groupement des nôtres autour du clocher, qui conserve l'esprit de la race et la foi des ancêtres, aux États-Unis comme au Canada. Et le récit des dévouements et des travaux, grâce à quoi cette organisation s'est faite dans les divers centres franco-américains, est admirable. La monographie que nous signalons à nos lecteurs présente l'un des plus beaux exemples de la conservation de la foi chez les Canadiens français des États-Unis, du zèle, de l'esprit de sacrifice et de la générosité de nos compatriotes.

Des monographies de ce genre constituent la plus utile contribution à l'histoire de notre race française et catholique en Amérique.

L'abbé Henri Simard. *Cours élémentaire de Cosmographie.* Québec, (Imp. de *l'Evénement*), 1913, in-4°, (1) 18c. 5 × 12c., VII + 198 pages.

Ainsi se continue heureusement la publication des manuels classiques de science du distingué professeur de physique à l'Université Laval.

Il ne nous appartient pas de dire la valeur scientifique de cet ouvrage ; la science consciencieuse de l'auteur nous garantit assez là-dessus. Mais il nous sera permis de louer la sobre élégance et la claire précision de la forme.

Les Cantons de la Province de Québec, (Québec, 1913 ; 32 pages).

C'est une nomenclature compilée par M. F.-X. Fafard, et publiée d'abord dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec.* Cette nomenclature comprend une liste complète de tous les cantons de la Province de Québec, par ordre alphabétique, et disposée de façon à donner, sur la même ligne, le nom du canton, l'indication du comté dont relève chaque canton, sa superficie et la date de la proclamation officielle. On compte dans la Province 802 cantons.

L'abbé Thellier de Poncheville. *La Mission de la Croix-Rouge* Tourcoing (Duvivier), 1913, 31 pages.

Éloquent discours, prononcé à la Cathédrale de Rodez, le 26 octobre 1912, sur l'œuvre de la Société de la Croix-Rouge, sa mission, son inspiration chrétienne.

James Geddes. *Canadian-French,* 1909. Erlangen, 1913, in-8°, 24c. ¾ 16c. 5, 67 pages.

Tirage à part de l'étude bibliographique de M. Geddes, parue dans le volume XII du *Romanischen Jahresberichtes.*

Comme les études précédentes du même auteur, celle-ci est remarquable par l'exactitude et la richesse de l'information, et par l'impartialité de la critique. Dix-neuf pages sont consacrées à une revue analytique des principaux articles parus en 1909 dans notre *Bulletin.*

---

(1) Nous sentons le besoin, devant cet in-4° de 18 centimètres, de rappeler ce que nous avons déjà dit dans le *Bulletin* de l'irrégularité des formats canadiens.

CHARLES LECLERC. L'Union Saint-Joseph du Canada. Ottawa, 1913, in-8°, 22c. ¾ 15c., 60 pages.

L'Union Saint-Joseph du Canada a fêté, au mois de juin dernier, à Ottawa, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, M. Charles Leclerc raconte les débuts, les progrès, les œuvres de cette société de secours mutuels, la plus ancienne du Canada. Il y a là une leçon précieuse, la leçon de l'expérience.

JACQUES ROUGÉ. — *Le parler tourangeau.* — Paris (Chevalier) 1912, in-12, 137 pages.

Recueil de mots tourangeaux, du reste sans prétention scientifique. Ces observations ont été recueillies dans l'arrondissement de Loches. On remarque naturellement dans ce glossaire un grand nombre de particularités de langage qui ont été transplantées au Canada, et s'y sont conservées.

V.-E. BEAUPRÉ. *Réformes Scolaires.* Montréal (Imp. du *Messager*), 1913, 19c. 5 ¾ 13c., 20 pages.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, en son Congrès des Trois-Rivières, au mois de juin dernier, a étudié la question scolaire. Nos lecteurs ont appris par les journaux dans quel excellent esprit et avec quelle abondante documentation, l'Association s'est livrée, pendant deux jours,à l'examen des problèmes que l'école soulève chez nous. Des remarquables mémoires présentés au Congrès, celui-ci était peut-être le plus important et le plus utile, parce qu'il devait donner lieu aux délibérations les plus pratiques. L'École Sociale Populaire a eu l'heureuse idée de le faire paraître dans ses publications mensuelles. Ce rapport mérite d'être étudié, chapitre par chapitre, et médité sur plus d'un point.

PAUL HAZARD. — *Discours sur la langue française.* — Paris (Hachette) 1913 58 pages.

Vient de paraître chez Hachette le discours sur la langue française de M. Paul Hazard, discours qui a obtenu, en 1912, le prix d'éloquence à l'Académie française. « L'éloquence de M. Hazard, dit la *Revue de Philologie Française et de Littérature* n'est pas dans la forme, mais tout entière dans la pensée : c'est la bonne.»

REVUES ET JOURNAUX

Appréciations des *Fleurs de Givre* de M. W. Chapman, dans *l'Eclair* (10, faubourg Montmartre, P. ; 8 avril) et dans la *Revue critique* (155, Boul. Saint-Germain, P. ; 25 avril). Appréciations bien différentes l'une de l'autre. *L'Eclair* ne fait que des éloges ; la *Revue*, de sévères reproches.

Dans le même numéro, la *Revue Critique* loue M. Delahaye sur sa dernière fumisterie : *Mignonne, allons voir si la rose*...

Nous avons signalé, quand elle a paru, la brochure intitulée : *A la Gloire du Parler de France*, et contenant les discours prononcés par M. l'abbé Thellier de Poncheville au Congrès de la Langue française de 1912, à Québec. Dans le *Mois Littéraire et Pittoresque* (5, rue Bayard, Paris ; juin 1913), M. V. Delois rend compte de cette plaquette :

> A ceux qui n'ont pas eu la joie d'assister au Congrès de la Langue française au Canada, les discours de M. l'abbé Thellier de Poncheville porteront quelques-unes des paroles qui furent dites pour resserrer l'unité créée par la communauté de langue, de religion et de mœurs. Excellente œuvre, qui contribuera à développer l'amitié française.

La chronique pédagogique de *l'Enseignement Chrétien* (15, rue Cassette, Paris) du 1er mai 1913 (page 353-361), signée par M. Eugène Terrien, est consacrée à la critique du livre de M. Lanson, *Trois mois d'enseignement en Amérique.*

> M. Lanson, écrit M. Therrien, a fort heureusement découvert l'Amérique. Souhaitons que notre gouvernement continue d'envoyer là-bas nos professeurs de marque, comme le demande M. Lanson : s'ils sont anticléricaux et barbares, ils en reviendront apaisés et assagis, ensemencés d'idées saines, plus respectueux de la liberté et du bon sens.

Au surplus le critique prévient que « si l'on cherche, avec la sûreté et la richesse des idées, l'art de bien dire et les grâces séduisantes de la forme, ce n'est pas à M. Lanson qu'on s'adressera de préférence. En effet, il est devenu banal de dire que M. Lanson écrit mal ».

Le *Bulletin de « la Canadienne »* du mois de mai 1913 a rendu compte de la conférence faite, dans la ville du Mans, le 24 avril dernier, par M. Arnould.

M. Louis Arnould, dit le *Bulletin*, s'attacha à peindre la vie des Provinces de l'Est, et particulièrement de la province de Québec. Une fois de plus il manifesta la profonde sympathie qu'il a gardée pour le peuple canadien, sympathie que les Canadiens ont mise en doute quand parut le volume *Nos Amis les Canadiens*. Ils avaient été choqués, à juste titre d'ailleurs, de quelques généralisations trop hâtives sur les mœurs et les habitudes du pays. Tous les voyageurs commettent plus ou moins cette faute de prendre l'accident pour la règle, et l'auteur qui est professeur et savant a plus qu'aucun autre tendance à systématiser. La plus grande erreur psychologique est encore, selon nous, de n'avoir pas prévu le « tolle » qu'il soulèverait là-bas et de ne l'avoir pas évité en se montrant plus circonspect et en s'informant mieux, Quoi qu'il en soit, les premières critiques des journaux canadiens n'ont rien vu de ce qui était bon ou excellent dans le livre. Elles se sont bornées à exhaler des fureurs un peu ridicules. Plus tard des écrivains plus sérieux, l'abbé Filiatrault, dans *la Revue Canadienne*, et surtout l'abbé Camille Roy, dans *la Nouvelle France* du mois d'avril dernier, ont rendu justice à l'ouvrage de M. Arnould.

Puis « *la Canadienne* » cite un passage de la critique de M. l'abbé Camille Roy, et ajoute : « Le très distingué critique canadien donne au livre le meilleur des commentaires, par une étude très serrée, très approfondie et qui lui fait grand honneur.»

Nous trouvons aussi, dans la revue *le Pays d'Ouest* (Paris ; 20 avril 1913, page 235-237), sous la signature de M. M. Hennequin, un long compte rendu et une élogieuse appréciation de l'ouvrage de M. Arnould.

Les Canadiens, dit M. Hennequin, se montrent envers les Français d'une chaude cordialité, et ils ont su garder mieux que nous, qui les perdîmes au cours des révolutions, nos vieilles traditions de gaieté, de malice et d'enthousiasme. Ils aiment à épiloguer sur les questions sentimentales, ils sont passionnés d'éloquence, et bien qu'ils n'y puissent apporter notre finesse de vieux peuple, nulle part la vie sociale avec ses réceptions, ses conférences, ses clubs n'y est aussi intense.

Le critique écrit en terminant :

M. Arnould a encore sur les lèvres le goût délicieux du sucre et du sirop d'érable et au cœur le souvenir attendri de l'honnête et joyeuse cordialité canadienne.

M. Gustave Gautherot a répondu, dans *l'Univers* du 8 juillet, à l'étude que M. Faguet avait faite du livre de M. Lanson, dans *le Temps* du 1er juillet. L'article de M. Gautherot, qui a été reproduit par les journaux du Canada, est intitulé : *Une erreur de MM. Lanson et Faguet.*

GLANURES

La langue bretonne

Extrait d'un discours pronomcé par M. Guieyesse, au banquet celtique de la Saint-David, à Paris, le 2 mars 1913 :

Aujourd'hui encore, dans la partie occidentale de notre Bretagne, occupant presque trois départements, vit une population de 1,500,000 âmes, dont environ 300,000 ne parlent que le breton ; 300,000 ne parlent que le français ; et plus d'un million se servent à la fois du breton et du français, mais en fait n'emploient le français que pour la nécessité indispensable, ne parlant entre eux que breton, et surtout ne pensant qu'en breton. Or, on ne se comprend bien entre soi que si on pense dans la même langue ; chaque langue a son génie propre, à tel point qu'un de mes anciens collègues de la Chambre, qui parle le breton aussi bien que le français, me disait que, dans ses réunions publiques électorales, il lui venait des idées qu'il ne pouvait avoir qu'en breton.

La désertion des campagnes

Il a été fondé, en France, une ligue contre la désertion des campagnes. Frédéric Mistral en est le président d'honneur. A son assemblée générale du mois de mai 1913, la ligue a émis le vœu suivant :

Que les pouvoirs publics, pour arrêter l'exode rural, accordent des récompenses et des primes aux familles qui, résistant au vain mirage des villes, sont demeurées fidèlement attachées à la terre.

Les « gratte-ciel »

Dans un petit article sur les « gratte-ciel » des États-Unis, dont le règne ne semble pas prêt de finir, la *Semaine Littéraire* (5, rue Bayard, Paris ; 1er juin, 1913) constate que les logements aériens sont de plus en plus recherchés, et elle ajoute : « Ce sont surtout les artistes, les inventeurs et les savants qui se disputent ces demeures sublimes où l'on a plus d'air, de lumière et de silence.»

Radical

La *Semaine Auvergnate* (7, rue Rameau, Paris ; 5 juin 1913, page 8) reproduit la boutade suivante de *la Croix* de l'Aveyron :

Radical vient de *radis*, parce que le vrai radical, tout comme ce légume, est rouge au dehors, blanc en dedans, souvent creux, et toujours à côté de l'assiette au beurre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre de Bouchaud. *La Sculpture vénitienne.* Paris (Grasset), 1913, in-18, 269 pages.

L'auteur de *la Sculpture à Sienne* et de *la Sculpture à Rome* étudie dans ce livre nouveau la sculpture vénitienne, des origines à la fin du XVIIIe siècle, de la décoration byzantine de Saint-Marc au néo-classicisme de Canova. Gravures.

NOS ÉLECTIONS ANNUELLES

Lundi soir, le 22 septembre, la Société du Parler Français au Canada reprenait la série de ses réunions pour la nouvelle année académique. Selon les prévisions de nos règlements, aussitôt après le discours de rentrée du Président et les affaires de routine, on procédait au dépouillement du scrutin pour le choix de deux directeurs. S. G. Mgr Roy et M. Omer Héroux, publiciste, tous deux sortant de charge, furent réélus.

La Société décida de tenir sa séance littéraire annuelle au mois de janvier 1914, et elle chargea son bureau d'en régler les détails.

A l'issue de la réunion générale, le bureau s'assembla pour faire l'élection de ses officiers, qui furent tous maintenus en office, comme suit : Président, M. Adjutor Rivard, avocat, C. R. ; vice-président, M. le Dr P.-C. Dagneau ; secrétaire, M. l'abbé François Pelletier; archiviste et trésorier, M. l'abbé Camille Roy.—*A. D.*

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TERMES GÉNÉRAUX

Anglicismes	Termes français correspondants
A. E. Beauvais................	A.-E. Beauvais.
Arnault *et Frère*...............	Arnault Frères.
C.-A. Bétournay *senior*.........	C.-A. Bétournay Père
C.-A. Bétournay *junior*.........	C.-A. Bétournay Fils.
Co (abréviation de Company)...	Cie (abréviation de Compagnie).
Concerne......................	Société, établissement.
Firm..........................	Firme, raison sociale.
Auditeur......................	Expert comptable, vérificateur.
Etre sur le *board*..............	Faire partie de la direction.
Board of trade................	Chambre de commerce.
Boss (B. P. F., déc. 1905). (1)....	Patron, contremaître, chef d'atelier, d'usine.
Boursier......................	Comptable, caissier.
Cashier (B. P. F., avril 1905)....	Caissier, caissière.
Etre au *cash*..................	Etre caissier, caissière, être à la caisse.
Collecteur....................	Percepteur.
Contracteur...................	Entrepreneur.
Avoir le *contrôle* du magasin (B. P. F., avril 1906)............	Avoir la direction du magasin.
Foreman.......................	*Contremaître.*
Jobbeur.......................	Ouvrier à la tâche, entrepreneur entrepreneur à forfait, revendeur.

(1) Les lettres B. P. F., renvoient au *Bulletin du Parler français*. On trouvera dans le numéro indiqué une série de phrases où se rencontre l'expression à corriger avec ses différents sens. Ces indications seront particulièrement utiles aux professeurs.

Manager	Gérant, directeur.
Purser	Commissaire du bord.
Shaveur (B. P. F., déc. 1906)	Usurier, prêteur d'argent à gros intérêts, écorcheur.
Back-store	Arrière-boutique.
Basement	Sous sol.
Département des soieries	*Rayon des soieries.*
Dépôt, freight shed	Gare, station.
Factrie	Manufacture, usine, filature, fabrique.
Hall	Salle.
Ligne	Spécialité, branche.
Magasin départemental	Magasin (général) à rayons.
Pawn-shop	Magasin d'occasion, mont de piété.
Acknowledgement of reception Bill (B. P. F., fév. 1906)	Récépissé. Facture, mémoire, note connaissement.
Billet *promissoire*	Billet à ordre.
Cashbook	Livre de caisse.
Cash box	Cassette.
Check de 100 piastres	Chèque de 100 piastres.
Check de baggages (B. P. F., nov. 1904)	Bulletin de bagages.
Day book	Brouillard, journal.
Diary	Journal, agenda.
Directory	Almanach des adresses, bottin.
Label	Étiquette.
Ledger	Grand-livre.
Money order	Mandat poste.
Simple, sample	Échantillons, spécimens.
Stock	Assortiment.
Trade mark	Marque déposée, marque de fabrique.

(*à suivre*)

Vol. XII, No 2—octobre 1913.

LE RALLIEMENT

L'un des vœux les plus importants du Congrès de 1912, et sur lequel les délégués insistèrent davantage, fut le vœu suivant :

Considérant que, pour rendre efficace et féconde l'union des différents groupes de langue française dans l'Amérique du Nord, il importe de fournir au Comité Permanent les moyens nécessaires à la réalisation des vœux du Congrès ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada

Autorise le Comité Permanent à prélever les fonds nécessaires, à se créer des sources de revenus stables, soit par la formation d'une société accessible au pauvre comme au riche, soit par des contributions paroissiales ou individuelles, soit par d'autres moyens au choix du Comité, afin que celui-ci puisse mieux s'employer à la fondation, à la défense, à la conservation, au développement de nos œuvres et à la protection de nos droits.

C'est ce qu'avaient réclamé, à plusieurs reprises, pendant le Congrès, les orateurs des séances publiques et les rapporteurs des séances d'étude.

Pour rendre possible la réalisation de ce vœu, le Comité Permanent s'employa d'abord à établir des Secrétariats régionaux, organismes nécessaires pour la mise en œuvre de ses moyens d'action. Vingt-trois secrétariats ont été fondés, et nous croyons pouvoir compter, pour la propagande et la défense françaises en Amérique, sur le zèle et le dévouement des personnes qui, dans les diverses régions, ont bien voulu en accepter la direction.

Puis, le Comité Permanent voulut, pour donner à la réalisation du vœu du Congrès sa véritable forme, créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique, une espèce de coopération des bonnes volontés et des généreuses initiatives, propre à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue, l'expansion de l'influence et la conservation des traditions françaises. Il décida, le 20 avril 1913, d'établir le Ralliement catholique et français en Amérique. Le Secrétaire du Comité l'annonça, le cinq de mai, dans un *communiqué* à la presse, qui parut aussi dans le *Bulletin*.

Les circonstances ont empêché le Comité de mettre ce projet à exécution aussi tôt qu'il l'avait d'abord voulu. Mais aujourd'hui

il lui semble que l'heure est bonne, et qu'il est temps de commencer la campagne de propagande dont le Congrès lui a confié l'entreprise.

Il ne s'agit pas de substituer un organisme nouveau au Comité Permanent, mais de constituer un rouage qui s'ajoutera à ceux dont le Comité Permanent dispose pour accomplir son œuvre.

Il s'agit d'une « fédération morale », qui, sans nuire à l'autonomie des groupes, les unisse cependant pour une action commune, chaque fois qu'il sera besoin ; d'une fédération des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permette de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun ; d'une coopération organisée, enfin, qui, suivant les expressions de M. le Sénateur Belcourt, fournisse au Comité Permanent et à ses Secrétariats régionaux les moyens de « continuer l'œuvre du Congrès de 1912, et de prélever les fonds nécessaire à la défense de notre langue ».

Pour cette œuvre, nous espérons donc voir se grouper, autour des chefs de nos Secrétariats régionaux, les meilleurs ouvriers de la cause nationale ; et nous comptons bien qu'aucun des membres de la Société du Parler français ne refusera son concours et sa collaboration.

Nous espérons voir s'organiser et se mettre à l'œuvre tous les Secrétariats régionaux ; mais les adhésions sont aussi reçues au Secrétariat général du Parler français, à l'Université Laval, à Québec. Ceux donc pour qui cela serait plus commode, et tous ceux qui ne se trouvent pas dans une région déjà organisée, peuvent s'adresser directement au Secrétariat général (No 236, Casier, Québec).

Le Ralliement a été établi de telle sorte qu'il est aisément accessible à tous : hommes, femmes, enfants, groupements, associations, institutions, etc. Voici de quelles catégories de coopérateurs il doit se composer :

1° Des *institutions coopérantes :* contribution annuelle de $10.00, ou souscription unique de $200.00, payable en dix versements annuels de $20.00 ;

2° Des *fondateurs :* cotisation annuelle de $25.00, ou souscription unique de $500.00, payable en dix versements (les institutions aussi sont admises à ce titre) ;

3° Des *bienfaiteurs :* cotisation annuelle de $10.00 ;

4° Des *souscripteurs :* cotisation annuelle de $3.00 ;

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin du Parler français*, organe du Comité. On se propose d'augmenter le volume

de cette publication et d'en faire une revue de tout le mouvement français en Amérique.

Tous ces membres du *Ralliement* recevront de plus les autres publication du Comité : « Dossiers et Archives », etc.

Et il y aura encore :

5° Les *Participants* : cotisation annuelle de $1.00 ;

6° L'*Inscription patriotique* au *Denier de la Langue :* contribution annuelle de moins de $1.00 et de plus de 5 sous ;

7° Le *Sou des enfants :* contribution de 1 à 5 sous par année.

Les *Participants* recevront les « Dossiers et Archives », etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Denier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'œuvre. Paraîtront aussi dans cette iste les noms des écoles fournissant au moins 10 souscripteurs au Sou des enfants, et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 300 souscripteurs recevront la Revue, si leur directeur en manifeste le désir.

Chaque fois qu'il sera besoin, les directions utiles et les demandes de collaboration seront transmises aux membres du Ralliement soir par l'intermédiaire de la Revue et des autres organes de la *presse coopérante*, soit par les Secrétariats régionaux et leurs correspondants et zélateurs. Car le RALLIEMENT ne devra pas seulement fournir les cotisations de ses membres, il devra agir. Les coopérateurs mettront au service des intérêts de notre foi et de notre race non seulement des ressources, mais aussi le concours bien plus précieux de leurs énergies associées, et la mise en œuvre de leurs bonnes volontés pour le labeur commun.

Dans la lutte pour la conservation et la défense de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile : chacun peut et doit faire sa part. La langue, la race, les traditions, les croyances des aïeux ont besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Le Secrétaire général

du Comité Permanent de la Langue française,

ADJUTOR RIVARD.

APRÈS UNE COURSE EN ACADIE

Les Acadiens des provinces maritimes célébraient, le 15 d'août dernier, leur fête nationale. Aujourd'hui, partout où vit un groupe impor tant de la race, le jour de l'Assomption est jour de réjouissancespatriotiques ; mais, d'ordinaire aussi, un endroit est désigné où ces fêtes seront célébrées avec un éclat tout particulier. Il y a comme la fête locale et la fête générale. Cette année, la grande manifestation devait avoir lieu à Shédiac où, d'ailleurs, un événement allait donner à l'Assomption une solennité exceptionnelle : la présence de Sa Grandeur Mgr Leblanc, premier fils d'Acadie élevé à la dignité de l'épiscopat. Ajoutons qu'un autre poste acadien, Rogersville, la paroisse de Mgr Richard — il en est le curé, après en avoir été le fondateur, allait partager, dans une bonne mesure, le privilège de Shédiac, au moyen d'un pèlerinage organisé pour cet endroit, le lendemain, et auquel prendrait part encore l'éminent évêque de Saint-Jean.

Monsieur Amédée Denault, l'un des rédacteurs de *l'Action Sociale* et archiviste du *Comité permanent de la Langue française*, ayant déjà fait le récit détaillé des fêtes auxquelles, précisément, le *Comité* nous avait délégués (voir *l'Action Sociale*, nos des 15, 16 et 19 d'août), les lignes qui suivent se borneront à quelques impressions qui nous sont venues au cours du voyage charmant que nous avons fait. Inutile de dire qu'il a été trop rapide pour avoir d'autre mérite que celui de la sincérité.

***

De l'aveu de tous, les manifestations patriotiques qui viennent de se dérouler, en particulier à Shédiac, marqueront une date unique dans les annales de l'Acadie.

Quand au sortir de Moncton, si fortement teintée d'industrialisme, vous arrivez, après une course de quelque dix-huit milles, à Shédiac, il semble, en mettant pied à terre, que vous avez totalement changé de pays. Ce qu'on appelle « le Progrès », avec un grand P, s'est juste arrêté à point, dans ce vieux Shédiac, sis à

deux pas de la mer, pour ne pas en briser l'aspect si attrayant et si joli. Il y a des pays où, si vous l'avez remarqué, l'on ne sourit jamais. Les gens passent, dans la rue, sombres, tristement englués dans leurs affaires. Une gravité morne pèse jusque sur les habitations. Les parterres eux-mêmes, où tout est tiré au cordeau, ratissé, tondu, étouffent sous la ligne. A Shédiac, comme dans les villages où nous avons passé, à Grande-Anse, à Caraquette, à Bathurst le Nipisiguit des anciens, partout où pousse la fleur française d'Acadie, fût-ce dans les interstices de la rue, il y a de la douceur, une finesse native, une affabilité, certaine grâce sans apprêt, qui annonce son origine. L'on vous salue. C'est obliger ceux qu'on rencontre que de leur demander son chemin. L'on achève de les connaître en se mêlant à eux dans la foule et en leur adressant la parole. Les deux grandes familles, cependant, ont vécu si longtemps à part, les Acadiens surtout ayant passé par des infortunes que les Canadiens, plus heureux, n'ont pas connues, le temps devait finir par donner à chacune des traits distinctifs. Je ne veux, au surplus, qu'y faire allusion en passant. Bien imprudent celui qui, après une visite comme la nôtre, chercherait à faire de la psychologie sociale.

***

Serait-il vrai que les Acadiens, si sympathiques et si accueillants, inclineraient à être distants ? « Si vous adressez la parole à nos élèves, me dit un éducateur distingué d'Acadie, relevez donc chez eux ce défaut. Nous sommes obligés de faire un appel spécial à leur confiance. On dirait qu'ils se méfient de nous.» Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à cette petite confidence, ce sentiment, s'il existait, ne serait-il pas bien conforme à ce que nous connaissons de l'histoire acadienne ? Les persécutions ont si lourdement pesé sur ce petit peuple ; il a tant souffert d'être trompé, qu'il ne serait pas étonnant qu'un peu de méfiance restât encore au fond de son âme, demeurée ce qu'elle fut de tout temps, inaltérablement douce et bonne.

Un autre trait marque encore peut-être quelque peu la famille acadienne sans, toutefois, la différencier grandement de la nôtre. Je veux parler du langage. Au demeurant, l'on sait qu'il existe de ces différences un peu dans tous les pays, à commencer par les vieilles provinces de France. En Acadie encore, la forme ancienne *ions*, *ons*, qui termine les verbes, à la 1ère et à la 3ème personnes du pluriel, est constamment en usage, au singulier, chez le peuple. *J'étions*, *j'avions*, *i avions*, reviennent sans cesse dans la conversation. Quelques-uns, parmi la classe instruite elle-même, pronon-

cent le son *on* en *an* et tous peut-être *â* pour *oi*. Monsieur *Roâ*. Enfin, le langage possède des mots archaïques que nous n'avons plus chez nous. L'on dira, comme je l'ai entendu : « Ça *baille* de l'ouvrage », pour « ça donne », etc., le mot *bailler*, du reste, étant très français. Mais le défaut, le grand défaut en Acadie, c'est, tout comme chez nous, l'anglicisme. « L'anglicisme, voilà l'ennemi ! » Oh ! le chiendent de l'anglicisme ; quelle faux jamais nous en débarrassera ! Les Acadiens, comme leurs frères les Canadiens, l'ont laissé inconsciemment envahir leurs champs. Il y a pénétré et s'y est installé comme chez lui.

Nos frères acadiens ont une autre habitude, fruit encore de leur contact intime avec les Anglais: celle de mêler des mots anglais aux mots français, quand ils conversent. Ainsi, ils commenceront la phrase par *well*, *but*, ou la continueront par *because*, et entremêleront le tout de petits mots comme *right*, etc., sans que pour cela, cependant, la construction française en soit atteinte. A présent, est-il vrai, ainsi qu'on nous l'a soufflé, que quelques-uns négligent totalement leur langue ? J'ai rencontré, au hasard de la route, c'était à Bathurst, un tout jeune Acadien français qui n'en comprenait, à son dire du moins, pas un mot. A Digby, l'an dernier, il me fut donné de converser avec une femme acadienne du peuple, dont le langage en français était tout à fait étrange. Sans doute ce sont là des exceptions, mais pour que de telles exceptions se produisent ne faut-il pas que le mal général, si tant est qu'il existe, soit bien grand ? Je ne dois pas insister, sans doute. Du reste, s'il m'était permis de généraliser, mes conclusions seraient bien plutôt optimistes. D'abord, la classe instruite parle admirablement la langue. Mais quoi ! la classe qui l'est le moins, parle aussi le français. La syntaxe française est restée intégrale. Le génie en est donc sauf, et c'est l'essentiel. C'est pourquoi, considérant aujourd'hui l'état avancé de l'éducation et le travail qui se fait partout, les Acadiens ont raison de dire qu'ils ont « conservé la langue des aïeux » ; nous ajoutons, nous, qu'ils la garderont, s'ils continuent, car cette dernière tâche est loin d'avoir les difficultés de l'autre. Avant peu, s'ils sont vigilants, ils se débarrasseront, comme nous sommes en train de le faire, des plantes parasites qui déparent la flore de la langue commune. Oui, le travail qui s'accomplit, depuis quelques années surtout, en Acadie, est des plus encourageants. Les collèges de la Pointe de l'église, sur la Baie Sainte-Marie, de Caraquette, et de Memramcook, dirigés par des hommes de valeur et qui sont de patriotiques éducateurs, accomplissent en ce moment une œuvre qu'on ne saurait trop admirer et louer, une œuvre hautement natio-

nale et française. J'en dis autant des couvents. Grâce à eux la conscience acadienne est plus que jamais éveillée.

* * *

Les Acadiens ne seraient pas descendants de Français s'ils n'avaient un goût prononcé pour l'éloquence. Aussi, nul auditoire plus que le leur n'a de sensibilité, j'allais dire de *résonnance.* La moindre parole un peu vive est sûre d'y trouver de l'écho. Les âmes sont vibrantes au beau langage. Dans la journée du 15 août, à Shédiac, je ne sais combien de discours, sans compter les adresses, furent prononcés. Une foule immense stationnait debout devant l'église, à la façade de laquelle une estrade magnifique avait été dressée. De deux heures et demie à neuf heures du soir, se succédèrent les orateurs. L'assistance de personnages nombreux et distingués, venus de toutes parts, y était sans doute pour quelque chose, mais on eût dit, à la forme générale des discours, une joûte académique plutôt que cette série d'*oraisons* sans suite qu'on a coutume d'entendre trop souvent, chez nous, en des occasions patriotiques comme celle-là. Chose exquise et qui atteste le bon goût des parleurs, les pièces oratoires ont une fin pas trop éloignée du commencement, dans ce pays.

A Caraquette, où une autre notabilité du clergé acadien nous avait entraînés — et le moyen d'échapper à cet abbé Doucet, qui au savoir varié joint une politesse si séduisante ! — nous arrivions, le dimanche, 17 août, à 5 heures de l'après-midi. Nous avions couché, la veille, à Grande-Anse même. Nous étions, paraît-il, attendus depuis le midi. Caraquette est probablement la paroisse la plus peuplée d'Acadiens qu'il y ait au Nouveau-Brunswick. Nous fûmes presque portés en triomphe, en gagnant l'estrade, pendant que la foule entonnait l'hymne « O Canada ». L'on parlait depuis quatre heures. — Il faudrait pouvoir nommer tous ceux qui dans ces fêtes prirent la parole. Parmi les orateurs, mentionnons Sa Grandeur Mgr Leblanc. Mgr Leblanc, va sans dire, parle excellement le français, non toutefois sans un léger accent qui dénote que l'éminent ancien curé de Weymouth a vécu en contact intime avec les Anglais. Sa parole, mesurée, est claire et, tout en étant sobre, n'oublie rien de ce qu'elle doit dire. En répondant aux différentes adresses qui lui furent présentées, il dit, entre autres, ces paroles significatives : « Gardez votre nationalité et votre langue, vous apprendrez à ne pas rougir de votre foi ! » Il dit encore à ses compatriotes : « Restez au pays et gardez-vous de

déserter la vie des champs, où vous vivez heureux, pour aller chercher fortune dans les villes. »

***

Nous avons pu voir, dans une course en auto et en voiture ordinaire, de Bathurst à Grande-Anse — et de Grande-Anse à Caraquette — distance d'environ quarante-cinq milles, les habitations et les champs. Cette partie du Nouveau-Brunswick, tout comme Shédiac et Memramcook, est principalement habitée par des Acadiens. Les terres sont grandes et bien cultivées. Il se fait encore de la pêche, qui est payante, mais celle-ci a beaucoup diminué, depuis quelques années, au profit de l'agriculture, qui devient de plus en plus en faveur. Si l'observation est juste, elle constate un phénomène social de la plus grande signification. Nous avions déjà, l'an dernier, observé la même chose dans une course sur la Baie Sainte-Marie, au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Si le mouvement continue, il n'est pas exagéré de croire qu'il viendra un temps où l'invasion acadienne, commencée aux deux extrémités de la Vallée d'Évangéline, s'étendra au territoire dont la nation fut autrefois si odieusement dépouillée. L'accroissement de la population française relativement à celle qui l'entoure — l'on sait qu'elle diminue au lieu d'augmenter — n'est pas faite pour détruire cet espoir. Mais pour cela, ne faudrait-il pas se garder un peu de l'émigration aux États-Unis ?

***

M. l'abbé Gauthier, l'un des curés si patriotes de l'Ile-du-Prince-Édouard, disait, dans son allocution au congrès, l'année dernière, ces paroles : « Mesdames et messieurs, je suis un de ceux qui ne croient pas au *miracle acadien.* Nous avons conservé notre langue parce que nous sommes français ; nous sommes restés fidèles à la foi des aïeux, parce que nous sommes bretons ». L'éloquence très fière de l'orateur ne l'aurait-elle pas entraîné un peu loin ? « Miracle canadien », a dit, il n'y a pas longtemps, Maurice Barrès, et je ne sache pas que personne l'ait contredit. Voici maintenant un peuple qui a traversé des épreuves telles que l'histoire n'en présente pas d'exemples, et qui se relève d'un véritable anéantissement. Si le merveilleux dans les annales un peuple a jamais pu s'élever jusqu'au miracle, quelle autre nationalité peut plus justement en réclamer l'honneur ? Est-il une renaissance mieux faite que la sienne pour dérouter les calculs de la raison ?

Tout a été dit sur les causes de ce relèvement extraordinaire d'un petit peuple que l'on croyait avoir anéanti. Son histoire tient toute dans cette trilogie : la foi, la langue et les coutumes, tel qu'il aime à le rappeler lui-même dans ses fêtes. Le Traité d'Utrecht, confirmé par le Traité de Paris, ne lui garantissait rien à lui. Aux yeux du vainqueur, les Acadiens français n'existant plus, à quoi des garanties eussent-elles servi ? Comment, à travers les obstacles que l'on sait, le peuple acadien a-t-il pu sauver, sans une intervention divine spéciale, sa foi, sa langue et ses coutumes ?

Mais nous avons déjà été trop long.

***

Dans ces fêtes splendides de Shédiac et de Rogersville, où les délégués de Québec ont reçu l'accueil le plus cordial, nous avons, naturellement, été en contact intime avec les représentants de l'Acadie. M. Denault a à peu près tout dit, dans ses excellents compte-rendus de *l'Action Sociale*. Qu'on me permette, en terminant, de joindre mes humbles félicitations aux siennes pour le succès si grand de leurs fêtes. Nous y avons éprouvé tous deux d'indicibles émotions, et c'est un souvenir doux que nous en avons rapporté. Merci enfin à toute l'Acadie, pour son hospitalité aimable!

Des sympathies bien naturelles existèrent toujours, sans doute, entre Acadiens et Canadiens, mais si jamais, à un moment de l'histoire, quelques nuages parurent à l'horizon, il y a longtemps qu'ils sont dissipés. Aujourd'hui, plus que jamais, le ciel est clair et les âmes se touchent. Tous comprennent que l'œuvre est commune aux fils d'une race dont la mission et les destinées sont communes.

J.-E. Prince.

Québec, septembre, 1913.

———

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES ASSOCIATIONS FÉMININES

—

Mémoire présenté au Premier Congrès de la Langue française au Canada (1912)

—

Quand j'ai accepté de dire quelques mots à ce congrès, sur le rôle que joue la langue française dans les associations féminines, j'ai cru qu'il ne m'était pas permis de me soustraire à ce devoir et de laisser dans l'ombre les nobles efforts accomplis par nos Canadiennes françaises pour perpétuer leur langue maternelle, la parler avec pureté et en faire vraiment le verbe de leur pensée.

J'aurais été heureuse d'étendre mes observations, à ce sujet, au Canada entier, et de faire ressortir l'influence exercée en tous lieux par les associations de femmes, dans la diffusion de la langue française ; mais la nature de mes fonctions auprès des associations féminines de Montréal m'absorbe au point que mes horizons ne dépassent pas ceux de la métropole, et que je ne puis malheureusement vous entretenir que de mon clocher.

Mil neuf cent trois marque la date d'une ère nouvelle dans l'activité des femmes à Montréal. A ce moment elles s'organisèrent en association nationale, afin de fortifier et d'étendre par l'union l'influence si heureuse qu'elles avaient exercée jusque là dans la solitude du foyer. Sentant l'insuffisance de l'effort isolé, en regard de la tâche à accomplir, elles s'unirent pour perpétuer avec plus de vigueur les traditions et faciliter aux femmes l'accomplissement intégral de leur mission dans la société.

En augmentant ainsi sa puissance d'action, la femme devait nécessairement imprimer à la langue française, qui est son apanage, un essor nouveau; et, cette langue dont elle est, au foyer, la gardienne qu'elle apprend à ses tout petits à balbutier avec amour, cette langue, elle devait, dans ce que j'appellerai sa vie publique, lui donner une résonnance plus forte encore et en prolonger au loin les harmonieuses répercussions. Aussi, à mesure que notre association nationale se développe, depuis surtout qu'elle a revêtu

sa forme actuelle et groupe, dans la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, les plus grandes et les plus saintes énergies de notre race, la langue française affermit son empire à tous les degrés de la hiérarchie sociale et s'impose davantage au culte du peuple. Si vous voulez mesurer la profondeur du sentiment qu'elle éveille chez les membres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, écoutez ces paroles que prononçait la présidente de l'Association Professionnelle des Employées de Bureau, dans une allocution faite à son association :

« La langue française, que j'ai prise comme sujet d'étude, disait-elle, avec une admirable candeur, n'aura jamais eu pour « la défendre une si pauvre avocate, mais j'essaierai, en y mettant « tout mon cœur, de vous en faire voir l'utilité et la beauté. » Puis, cherchant à donner à son entretien un caractère immédiatement pratique, elle rappelle ce pétitionnement entrepris par la jeunesse catholique en faveur du français obligatoire dans les services publics. « Cette requête, dit-elle, a provoqué un sursaut de « patriotisme dans tous les cœurs vraiment canadiens. Qui de « nous n'a pas souscrit des deux mains à ce beau mouvement, qui a « pris les proportions d'un événement national ? » Et plus loin : « Ne nous faut-il pas, dit-elle, livrer une lutte de tous les instants, « une lutte lente mais ferme, pour ne pas nous laisser dépouiller « insensiblement de toutes les prérogatives que nous garantit la « constitution ? Soyons vigilantes, car, comme on le disait naguère, « lorsqu'un peuple est prêt à sacrifier sa langue, ses idées, ce peuple « est mûr pour la servitude ».

« Mais non, il n'en sera pas ainsi de nous; nous parlerons le « français partout et toujours. »

Et les paroles de ce genre ne sont, chez nous, ni vaines ni stériles, mais elles produisent des fruits et se transforment vite en action. C'est sous la poussée de tels sentiments qu'un cours de diction française prenait naissance, en 1909, dans l'association des Employées de Magasin, cours dont l'efficacité fut bientôt reconnue par les messieurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste, qui l'inscrivirent à leur programme, parmi les cours publics du Monument National ; et les travailleuses, depuis, sans se laisser rebuter par l'étude ni l'effort soutenu, s'y pressent toujours nombreuses.

N'êtes-vous pas édifiés par la vaillance patriotique de nos jeunes filles qui, malgré la lassitude d'une journée de travail, trouvent encore assez d'idéal, en leur âme, pour apporter leur humble collaboration à la conservation de notre patrimoine national ? Que

ne les voyez-vous ici, comme nous le faisons constamment à Montréal, dans leurs réunions mensuelles, interpréter les maîtres de la pensée française, avec des mots lumineux de clarté, de limpidité ; mots dont elles nourrissent leur esprit, qu'elles transportent à leur foyer, et qui seront ceux-là mêmes qu'elles déposeront, demain, sur les lèvres des enfants dont elles deviendront les mères.

Les leçons qui nous viennent des classes populaires sont touchantes. Est-ce parce qu'elles partent de milieux où on ne les soupçonnait pas ; ou bien, n'est-ce pas plutôt parce qu'on y découvre la vitalité des idées qui nous sont chères et qui ont pris racine au cœur même de la nation ?

L'idée ! . . . Oui, voilà ce que symbolise la langue. Pour nous, l'idée, c'est ce passé dont on a dit : « Ce qui fait encore aujourd'hui « notre honneur, ce n'est pas simplement de tirer nos origines de « la France, mais d'être issus d'elle au tournant glorieux de son « histoire et quand la main qui agita notre berceau se prêtait encore « aux gestes divins. »

Oui, aujourd'hui comme aux premiers temps de la colonie, l'expansion du règne de Dieu se mêle encore à nos préoccupations patriotiques, et notre association nationale, qui se caractérise par sa langue, entretient cet idéal ; elle accentue les traits distinctifs de notre race et crée le milieu propice à notre développement normal. Sous des formes nouvelles et adaptées aux besoins contemporains, elle favorise le développement des œuvres de femmes qui, comme au temps des Marguerite Bourgeoys et des Jeanne Mance, sillonnent partout le domaine de l'éducation et de la charité. Qu'il s'agisse de l'enseignement ménager, de l'enrayement de la mortalité infantile, de la lutte contre l'alcoolisme, de la protection des classes ouvrières, les Canadiennes héritent de la générosité de la France pour fonder des œuvres humanitaires et les vivifier par la foi. L'originalité de leurs méthodes, comme l'intransigeance de leurs doctrines religieuses, dégage leur personnalité dans la société, et en fait un groupe distinct, un groupe autonome, qui s'est imposé au respect des races étrangères.

C'est ainsi que, ne pouvant adhérer au programme de neutralité du Conseil National des Femmes du Canada, les Canadiennes françaises groupées, de leur côté, dans la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, ont su cependant inspirer aux Anglaises une confiance assez grande pour que celles-ci coopèrent avec elles à plusieurs entreprises nationales. Quand, en 1908, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste présentait à la Législature, par l'entremise du député de Gaspé, un bill tendant à amender la Loi des Licences, le Conseil National déléguait un de ses membres les plus en vue, pour accom-

pagne notre délégation à Québec. Quand, l'année suivante, au sujet de la loi du *Homestead*, nous protestions contre le rappel d'une mesure protectrice en faveur de la femme du colon, les Anglaises nous accompagnaient encore auprès du premier ministre. Chaque année multiplie les occasions de travailler ensemble au bien commun ; c'est, par exemple, au sujet des élections municipales, une action coalisée des Anglaises et des Canadiennes pour faire triompher le parti de la réforme ; c'est, dans le domaine de la charité, sous le nom de *tag day*, une quête faite en commun au profit de tous ceux qui souffrent, quelles que soient leurs croyances; ce sera, cet automne, la participation conjointe du Conseil des Femmes et de la Fédération à l'exposition socio-pédologique. Le groupement national, qui semblait devoir nous isoler, ne nous isole que pour projeter plus loin le rayonnement de notre influence.

Comme ces plantes qui ont besoin, pour croître, d'une atmosphère plus chaude et d'une culture spéciale, ainsi notre race, pour verser à ce pays toute la richesse de sa sève, a besoin d'entretenir sa vitalité par l'association nationale.

Puissent les femmes comprendre qu'elles n'échappent pas à cette nécessité, et qu'elles jettent partout les bases d'une organisation nationale. Que leur pensée s'incarne dans cette institution, comme l'âme dans le corps. De flottante qu'elle est peut-être, cette pensée se précisera et prendra la forme de l'action. Des œuvres, mesdames, voilà la meilleure forme du patriotisme !

MARIE GÉRIN-LAJOIE.

COMMENT NOUS DEVONS ÉCRIRE

Des gens inquiets nous écrivent : « Pourquoi encouragez-vous les vocations littéraires ? Pourquoi avez-vous institué cet *Examen des manuscrits*, dont vos abonnés s'étaient bien passés jusqu'ici ? Chaque compliment que vous adresserez à ces jeunes gens, pressés de faire de la littérature, sera une mauvaise action : ce sera les pousser dans le dos vers une carrière désastreuse. »

Mon Dieu, oui ! La carrière est dure et le fait est qu'il ne faut jamais prendre la responsabilité d'y faire entrer des gens en qui on n'a pas découvert un vrai talent.

Mais il y a un préjugé contre lequel je voudrais qu'on réagît un peu. La littérature est comme les sports : elle a, si j'ose dire, ses professionnels et ses amateurs. Ce qui est dangereux, c'est seulement de devenir un professionnel.

Une jeune fille me disait, l'autre jour :

— J'écris un peu, pour m'occuper, je fais cela au lieu de jouer au tennis. Qu'en pensez-vous ?

Je lui répondis que c'était fort bien. Un de mes amis, à qui je répétais le propos, s'indigna :

— Elle ferait bien mieux de sauter à la corde...

Mais non, elle a raison d'écrire et je vais essayer de vous expliquer pourquoi.

Il faut que je vous dise tout de suite que cette jeune fille est de la famille de M. Jourdain : elle fait de la prose. Je ne vous parlerai pas des poètes et je veux bien convenir que ma démonstration sera ainsi plus facile. Car on peut craindre que l'habitude d'écrire en vers et de vivre dans la compagnie des muses ne soit pas de nature à préparer une jeune demoiselle aux duretés de l'existence. Mais écrire de la bonne prose est un exercice salutaire.

Savez-vous qu'il y a très peu de gens qui savent écrire en français ? Il y a des malheureux qui font profession d'écrivain et qui n'ont jamais pu poser bout à bout trois phrases à peu près correctes. Ces gens-là ne sont pas intéressants. Ils sont comme des cordonniers qui seraient incapables de clouer ou de coudre proprement une semelle. La grande différence entre les deux professions, c'est que presque tous les cordonniers savent à peu près leur métier,

tandis que les écrivains qui connaissent le leur sont infiniment rares. Mais j'ai dit que je ne m'occuperais pas des professionnels.

Comment écrivent les amateurs ? Je me souviens de mon étonnement, quand, après mes études secondaires, je découvris que j'étais vraiment dans l'impossibilité d'exposer convenablement l'idée la plus simple en quelques phrases écrites. Oh ! verbalement, je m'en tirais toujours. Mais j'eus à faire, pour je ne sais quelle réunion d'étudiants, un court rapport et je découvris que j'en étais incapable. La vérité, c'est qu'on croit, au sortir du baccalauréat, qu'on n'a qu'à prendre une plume, à écrire n'importe quoi et que ce sera du français. J'appris à mes dépens qu'on ne fait pas plus un petit rapport d'étudiant en jetant des mots à sa fantaisie qu'on ne construit une maison en jetant des pierres au hasard. Il faut mettre chaque pierre à sa place et ne commencer une rangée que quand la précédente est bien assise. Il faut choisir, avec soin, les mots qui conviennent, les classer dans l'ordre raisonnable et n'entreprendre la deuxième phrase que quand la première est à son rang. Je vais sans doute, en disant cela, contre l'avis de bien des gens. On vous dira que le vrai talent est spontané, qu'on écrit naturellement bien ou mal et qu'il n'y a qu'à obéir à son génie. Ce n'est pas vrai. Si vous avez de grandes qualités, c'est un don du ciel. Mais songez au proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Méfiez-vous du ciel, si vous ne faites vous-même le principal effort. L'effort doit consister seulement en ceci : la précision. Il faut apprendre à dire exactement ce qu'on veut dire, tout ce qu'on veut dire et rien que ce qu'on veut dire. Ce n'est pas si facile. Cela revient à rechercher le mot propre et à construire des phrases simples, réduites aux éléments essentiels : le sujet, le verbe, le complément. Ne dites pas qu'ainsi vous écrivez sèchement. La grande merveille du mot propre, c'est qu'il est nécessairement riche. Il vaut à lui seul, quand il est mis à sa place, plus que toutes les périphrases, plus que tous les mots sonores, mais impropres, qu'on adorne vainement d'épithètes. Il est riche et il accomplit ce miracle de révéler à celui qui l'a trouvé toute la valeur de l'idée qu'il s'agissait d'exprimer et que l'esprit n'avait pas encore saisi avec la belle netteté nécessaire. La recherche du mot propre n'est donc pas un pur travail d'artiste : c'est un exercice intellectuel de première nécessité, faute duquel on ignore sa propre pensée...

Ainsi, je ne propose point aux jeunes filles, aux jeunes gens de devenir des artistes : ce n'est point l'affaire du plus grand nombre.

Mais je leur dis ceci :

Vous avez le privilège de posséder un langage qui est le plus merveilleux du monde, que tous les étrangers vous envient et vous

ne savez pas jouir de ce trésor. Les jeunes gens qui se destinent aux sciences, à la philosophie possèdent la langue scientifique la plus claire, la plus exacte, la langue philosophique la plus rigoureuse, la plus lumineuse : qu'ils ne dédaignent donc point cet admirable instrument. Tous peuvent utilement s'exercer à bien écrire. J'en dirai autant des hommes qui se destinent aux carrières juridiques, avec l'espoir qu'ils réformeront, s'ils veulent bien s'y appliquer, le jargon du palais : colossale entreprise ! Et quant aux jeunes filles, ne croyez-vous pas que ce serait pour elles une grâce de plus, que de savoir exprimer exactement leurs délicates pensées de femmes ? On revient au goût de la culture féminine et j'aurai bientôt l'occasion de vous entretenir de l'étude du latin dans les établissements d'enseignement pour les filles. Retenons, pour aujourd'hui, qu'il serait bon qu'on leur apprît à bien écrire en français. Et s'il est vrai, comme je le crains un peu, qu'une élève de quinze ans ne soit pas toujours capable de penser avec la fermeté nécessaire pour donner à ses formules la précision sans laquelle il n'y a ni art, ni élégance, ni vérité dans un écrit, disons aux jeunes filles qu'elles peuvent, du moins, après leur sortie de pension, occuper leurs loisirs à aligner des mots français, bien choisis, à construire des phrases simples, sobres de mots et riches de sens ; disons-leur qu'il est bon de jouer au tennis, mais que, tout bien pesé, il est encore mieux de cultiver son esprit et qu'il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que celui qu'on fait en noircissant du papier avec patience et probité.

ANTOINE REDIER.

Revue Française.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

« Sa Majesté la Langue française »

Un collaborateur de *la Démocratie*, de Paris, dans le numéro du 18 septembre, rend compte du dernier Congrès international de la Langue française, à Gand, en Belgique, et des constatations qu'il a eu l'occasion de faire il tire ces conclusions, qui valent d'être retenues :

« On reconnaît partout à notre langue ces qualités de clarté, d'harmonie et de précision qui en ont fait la langue diplomatique. Et ce n'est pas sans fierté et sans joie que nous voyons les étrangers s'adonner partout à l'étude de notre langue, grâce à laquelle ils pourront chaque jour mieux connaître la France, et, par conséquent, l'apprécier davantage.»

« Expansion coloniale du Canada français »

The Universe, le grand hebdomadaire catholique de Londres, livraison du 5 septembre, publie, sous le titre de *Canadian notes*, une analyse et un commentaire fort sympathiques d'un article de l'*Action Sociale* du 28 juillet, sur *l'Expansion coloniale du Canada français*. — C'est par erreur que *The Universe* assigne à cet article la date du 31 juillet.

Nous croyons utile de signaler surtout à nos lecteurs la finale des remarques faites par l'importante revue catholique d'Angleterre ; il s'y trouve une note favorable telle que le patriotisme canadien-français ne l'a pas toujours rencontrée dans les milieux catholiques de langue anglaise.

Le collaborateur de *The Universe* tient à faire bien comprendre de son public les aspirations françaises et catholiques à la fois qui vibrent dans un passage qu'il vient de citer. Il s'agit d'une phrase, la dernière dans l'article de *l'Action Sociale*, et qu'il a traduite textuellement ; elle se lisait comme suit — : « Nous estimons même qu'il sera de meilleure politique, pour notre foi comme pour notre race, d'aider à canaliser ce courant (celui de la migration canadienne-française vers l'Ouest), afin d'en assurer le cours, en réfléchissant, selon l'opinion émise par l'un de nos prélats distingués, que la patrie française, en Amérique, doit moins se confiner, pour nous, en de certaines limites territoriales que s'affirmer sur tous les

points où nous pouvons raisonnablement espérer de faire triompher le patrimoine de nos traditions religieuses et nationales.»

Notre auteur catholique anglais écrit donc :

« Si un catholique britannique se sentait enclin à conclure de la déclaration susdite qu'elle vise au « triomphe » du Français sur l'Anglais ; qu'elle tend à perpétuer des divergences d'intérêts plutôt qu'à promouvoir des intérêts communs, c'est qu'il aurait manqué de saisir la portée même de la phrase. Celle-ci, en l'occurrence, comme en toute matière qui lui tient au cœur en agit le vrai Canadien français, place la religion avant et audessus de tout, subordonnant à cet intérêt vital et suprême tout autre intérêt, qu'il s'agisse de race, de langage ou de politique. On y fait de la loyauté à la race et au pays, comme tout catholique devrait le faire, un moyen (et un moyen seulement) d'assurer son inaltérable loyauté à Dieu, à Son Église et à Son Vicaire.»

***

CE QUI S'ACCOMPLIT CHEZ NOUS

Vaillante organisation d'avant-garde

Devant la persistance du gouvernement provincial de l'Ontario à maintenir, avec d'insuffisantes modifications, son odieux Règlement No 17, qui vise à éliminer le français des écoles primaires, l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario demeure fidèle, cette année encore, à la politique de résistance qu'elle avait inaugurée, l'an dernier. Elle vient de réitérer ses instructions en ce sens à toutes les Commissions scolaires catholiques bilingues et à tous les patriotes qui attendent de sa vigilance et de sa prudence le mot d'ordre directeur. Tout indique que nos compatriotes canadiens-français de la province voisine y seront loyalement fidèles, et que le gouvernement qui s'abaisse au rôle d'exécuteur des basses œuvres de l'*orangisme* n'a pas fini de dompter cette réaction vigoureuse contre l'arbitraire et la tyrannie.

Nous encourageons volontiers nos amis de l'Ontario à la persévérance, et nous les félicitons de leur belle discipline. L'Association C.-F. d'Éducation, par son zèle et son dévouement éclairés, les a sensiblement rapprochés de la victoire définitive, depuis bientôt quatre ans qu'elle les guide. N'en déplaise à quelques rares mal inspirés, qui ont, récemment, cherché à créer des embarras à ce vaillant soldat de la cause française, l'A. C.-F. E. O. est restée digne de l'entière confiance de ses clients, comme de ses amis du dehors, et nos frères ontariens ont bien raison de se rallier étroitement au fier drapeau qu'elle porte. Le triomphe de leurs revendications, si sympathiques aux Canadiens français de partout, en sera la juste récompense.

« Le Clairon » de Windsor

Les Canadiens français de l'ouest d'Ontario, comtés d'Essex et voisins, viennent de se donner un nouvel organe hebdomadaire, *le Clairon*. Sous la direction de M. Chs-Ed. Lavergne, de l'A. C. J. C., la jeune feuille naît pleine de vigueur et de détermination au service des intérêts catholiques et français. Cette fondation nous paraît fort opportune, et nous lui souhaitons de grand cœur tout le succès qu'elle mérite.

Manifestations d'énergies françaises

D'autres éléments de progrès immédiat et de triomphe futur pour la cause française et catholique se sont encore manifestés, en ces derniers temps, au sein de l'Ontario. A L'Esturgeon, à Cobalt, à Haileybury et à Cochrane, ce furent les fondations successives de comités régionaux de défense française, succursales toutes naturelles de l'Association C.-F. d'Éducation, et qui promettent de faire rayonner efficacement l'action et l'influence de celle-ci dans leurs régions respectives.

A Sudbury, au mois dernier, c'était l'ouverture du nouveau collège classique et commercial des RR. PP. Jésuites, lequel compte déjà plus de soixante élèves et va devenir un auxiliaire précieux à l'œuvre de régénération et d'avancement national, entreprise, l'an passé, au moyen d'une fondation pareille, par les RR. Pères du Sacré-Cœur, à Cobalt-nord, Vicariat du Témiscamingue. Cette dernière fondation, à l'aurore de sa deuxième année, est également très florissante et donne à espérer les meilleurs résultats.

A Haileybury, enfin, dans les premiers jours de septembre dernier, c'était la bénédiction de la superbe cathédrale de Sa Grandeur Mgr Latulipe, évêque de Catenna et Vicaire Apostolique du Témiscamingue. Nous n'enrégistrons ici que pour mémoire cet événement gros de promesses, et qui donna lieu à des fêtes splendides, dont la presse quotidienne a narré, dans le temps, les détails pleins d'intérêt. Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada présidait en personne à ces fêtes, auxquelles sept autres évêques prirent part, avec un nombreux concours de peuple. Ces manifestations sonnèrent glorieusement aux oreilles du pays tout entier la marche triomphale de l'influence catholique et française à la conquête du Nouvel-Ontario du nord.

Le nouveau collège d'Edmonton

Ce que les Pères Jésuites viennent d'accomplir pour les Canadiens français de l'Ontario central, à Sudbury, ils l'ont réalisé en

même temps pour ceux de l'Alberta. Ces apôtres infatigables ne se lassent pas plus, de nos jours qu'aux premiers temps de la colonie française en Amérique, de promener par tout notre continent le flambeau de la foi et du patriotisme, toujours si clair en leurs mains, et de l'installer parfois à demeure, afin qu'il y brille, attire et vivifie, sur tous les points stratégiques où la chose leur semble utile « pour le règne du Christ » et pour le bien-être du peuple qui continue, dans le Nouveau-Monde, « les gestes de Dieu par les Francs ».

A Edmonton, capitale de l'Alberta, s'ouvrait donc, le 15 septembre dernier, sous la direction du nouveau Recteur, le R. P. Théophile Hudon, l'un des plus ardents champions de la propagande catholique et de la défense française, dans un joli édifice tout neuf, érigé sur la paroisse de S.-François-Xavier, dont les Jésuites ont la desserte, leur nouveau collège classique et commercial bilingue (tout comme celui de Sudbury).

Nous avons appris avec joie que les élèves y affluèrent, au premier appel, et nous félicitons nos compatriotes albertains de si bien comprendre d'avance quelle ère de prospérité et de progrès moral cette heureuse fondation ouvre pour eux, comme celles de Sudbury et de Cobalt pour nos amis ontariens.

Une mutualité acadienne

Les dignes fils de la lignée française en Acadie ne restent pas plus inactifs que ceux du Canada central, ou de l'Ouest, au service de la Cause. A leurs mémorables fêtes nationales de Shédiac, de Rogersville et de Caraquet, en août dernier, fêtes auxquelles le Comité Permanent de la Langue française a voulu prendre sa large part fraternelle, comme en Ontario, dans les provinces des prairies et dans la Nouvelle Angleterre, les Acadiens ont voulu donner une suite pratique.

L'Assomption mutuelle a, maintenant, ses quartiers généraux à Moncton même, au cœur de l'Acadie ; elle s'est mise à recruter des femmes dans ses rangs, et les Acadiennes, éminemment patriotes, s'y enrôlent par centaines. Cette vivante association nationale, dont la mission, depuis dix ans qu'elle existe, fut déjà si féconde, va en recevoir une impulsion nouvelle et donner des résultats qui soulèveront de plus en plus l'admiration de tous et stimuleront l'ambition patriotique de ses émules de la mutualité. Disons ici tout de suite, à sa gloire, que déjà, grâce à sa « Caisse écolière », l'Assomption mutuelle fait élever, dans les florissants collèges de

l'Acadie, *cinquante* (!) fils d'Acadiens, et qu'à partir de cette année, elle va en faire autant pour les filles. De même, elle assurera l'instruction supérieure agricole à ceux de ses pupilles qui préfèreraient à la formation classique ou commerciale la poursuite de l'art si noble du travail des champs.

Quel magnifique exemple de civisme et de nationalisme bien compris ! Et comment n'y pas souhaiter de plus nombreux imitateurs, parmi toutes nos mutualités françaises et catholiques.

Une paroisse française de plus en Acadie

Les Acadiens de Moncton, qui forment les deux tiers de leur unique et importante paroisse de 6,000 âmes, S.-Bernard de Moncton, dont le curé est M. l'abbé Savage, viennent de prier presqu'à l'unanimité leur digne évêque, éminemment sympathique et juste, Mgr Lablanc, de Saint-Jean, de diviser cette immense paroisse et d'assurer aux catholiques de langue française leur église en propre, laissant aux catholiques de langue anglaise la leur. Tout parait indiquer qu'ils vont réussir, en cette légitime revendication, comme ont également réussi, dans une démarche analogue, en ces derniers temps, auprès de Mgr Scollard, les Canadiens français de Northbay, Ont., les Irlandais catholiques de Cobalt, auprès de Mgr Latulipe, et les Irlandais catholiques de L'Immaculée Conception d'Edmonton, auprès de Mgr Legal.

La représentation des Acadiens

Nos frères acadiens s'agitent aussi pour qu'il leur soit rendu justice, ce qui menace de ne pas être, dans l'opération imminente de la rédistribution des circonscriptions électorales fédérales pour la province du Nouveau-Brunswick, où ils forment déjà plus de 30 pour cent de la population.

L'un de leurs plus valeureux champions, M. O. Turgeon, député fédéral de Gloucester, a fait entendre aux Communes, à ce sujet, d'énergiques réclamations, marquées au coin de la justice et du bon sens le plus élémentaires. Nous voudrions que le temps et l'espace nous permissent de nous y arrêter plus longuement.

Les Acadiens évitent de se ranger avec ceux qui demandent que la Constitution canadienne soit modifiée, afin de conserver aux Provinces Maritimes une députation supérieure à celle à laquelle leur donne droit leur présente population, sous les conditions actuelles. Ils se soumettent de bonne grâce au libre jeu de nos institutions nationales, qu'ils tiennent à conserver intactes, comme y tient la masse de notre peuple. Mais ils réclament que les variations

de leur carte électorale, devenues nécessaires, ne soient pas opérées au gré du caprice du plus fort ou du fanatisme calculateur. Ils demandent qu'on ne tente point de les parquer en deux ou trois circonscriptions géantes, où la population serait maintenue bien audessus de l'unité électorale, pour laisser aux comtés anglo-protestants, au chiffre de population notoirement insuffisant, parce que là surtout la dépopulation a exercé ses ravages, le bénéfice du très grand nombre de sièges qui seront conservés, soit 10 ou 11 contre deux ou trois aux Acadiens, qui en ont présentement trois (Kent, Gloucester et Madawaska) et, à bon droit, prétendent à une couple de plus, notamment celui de Restigouche.

Souhaitons qu'il se trouve des patriotes sincères et fermes, tant dans les conseils du gouvernement fédéral, à Ottawa, que dans la conférence des Provinces, qui avisera le pouvoir central en cette matière, pour faire triompher ces légitimes revendications de l'élément français au Nouveau-Brunswick.

Nos gens aux États-Unis

Qu'il nous soit permis de ne pas clore cette chronique déjà longue sans faire également le salut des armes à nos frères de sang français, dans la Nouvelle Angleterre. Ils donnèrent aussi, pour leur part, au cours des vacances dernières, de beaux témoignages de vitalité française et de fidélité catholique. Leurs célébrations nationales, à Manchester, N. H., à Hartford, Conn., à Holyoke, Mass., et à Augusta, Me., ont obtenu, tout comme celles dont le Canada fut témoin, un succès complet, et elles ont soulevé des échos profonds dans l'opinion publique américaine.

A Manchester et à Hartford, ainsi qu'il en advint à Régina, Sask., les autorités locales anglaises mirent à profit la circonstance pour rendre publiquement hommage à la valeur civique et aux mérites nationaux de l'élément français.

A Augusta, nos compatriotes du Maine ont paru se ressaisir, à la suite de pénibles aventures, et retrouver la voie droite ainsi que la méthode sûre pour faire aboutir les revendications légitimes qu'ils poursuivent, avec une obstination généreuse, depuis de longues années. Que Dieu veuille le permettre, et qu'Il bénisse tous les soldats vaillants qui militent pour Sa gloire, sous l'égide des traditions chéries à eux transmises par la mère dont ils sont toujours fiers, la « Fille aînée de l'Église » ! — A. D.

LES LIVRES

THOMAS CHAPAIS. *Discours et Conférences.* Québec (Garneau), 1913, in-8°, 24c. × 16c., 404 pages.

Au contraire de tant de discours qui retentissent chez nous, et qui vivent, selon le sort qui leur convient, ce que vivent les sons, les discours de l'honorable M. Chapais sont de ceux qui doivent rester, et qu'on veut lire, quand on les a entendus. Parmi les laïques qui parlent et qui écrivent chez nous, M. Chapais est l'un des interprètes les plus sûrs des saines doctrines. Dans les occasions solennelles où il convient que notre race dise sa foi, son espérance et son amour, comme dans les circonstances difficiles où les plus graves intérêts se trouvent en cause, et où il faut que quelqu'un des nôtres fasse entendre des paroles de justice et de vérité, on s'est habitué à compter sur la plume et sur la voix de M. Chapais. Et il a ce rare honneur, d'être l'orateur qu'on préfère entendre, dans toutes causes dont la défense demande à la fois la connaissance des problèmes sociaux et des questions politico-religieuses, une foi inébranlable dans l'idée catholique et nationale, la sûreté de la doctrine, la logique et la clarté de l'argumentation, l'éloquence qui convainc et entraîne.

Aussi le public a-t-il été heureux de voir paraître cette seconde série de *Discours et Conférences*, et nous devons féliciter M. Chapais sur l'heureuse idée qu'il a eue de la publier.

Des occasions diverses ont, depuis quinze ans, donné naissance aux travaux oratoires qui composent ce volume : fêtes nationales, inaugurations de monuments, congrès, séances d'associations, etc. Par leurs sujets, et par la forme que l'orateur sait donner à sa pensée, ces discours avaient plus qu'un intérêt d'actualité, et il convenait de les conserver.

Nous devons signaler particulièrement à nos lecteurs les dernières pièces : c'est le discours prononcé par M. Chapais, au Congrès de juin 1912, sur *la Langue, gardienne de la foi, des traditions et de la nationalité*, et quatre études sur *la Langue française et ses ennemis, la Langue française et la constitution, la Langue française et les tribunaux, la Langue française dans la province d'Ontario.*

JAMES GEDDES. *French pronunciation.* New-York (Oxford University Press), 1913, 18c. × 12c., XVI + 262 pages.

Ce traité, des plus complets et mis au courant du dernier et

meilleur usage, est destiné à rendre de grands services aux élèves qui, dans les universités des États-Unis, étudient le français. C'est pour eux que M. Geddes a écrit. Aussi remarque-t-on qu'il appuie sur des points qu'il serait à peine besoin de signaler chez nous, et qu'il passe rapidement sur de certaines nuances auxquelles nous attachons de l'importance, mais qu'un étranger peut ne pas distinguer.

L'ouvrage, vraiment, nous paraît des mieux assortis au dessein de l'auteur. M. Geddes a du reste été guidé par une longue expérience dans l'enseignement.

Pour figurer les sons, M. Geddes emploie l'alphabet du *Maître phonétique*.

J.-WALTER JONES. *L'Elevage des animaux à fourrures au Canada.* Montréal (Gazette Printing Co.), 1913, 24c. 5 × 16c. 5, 185 pages.

Publication de la *Commission de la conservation.* Bonne traduction.

Chicoutimi, la Reine du Nord. Chicoutimi, 1913, in-4°, 48 pages.

Cet album fait prendre la meilleure idée de la *Reine du Nord*, de ses industries florissantes, de ses projets. Il a été publié à l'occasion de la visite à Chicoutimi de la Fédération des Chambres de commerce, au mois d'août dernier.

Mais c'est plus qu'un album destiné à faire connaître, par de belles illustrations, une ville de progrès. Car on a eu l'heureuse idée de confier la rédaction du texte à quelqu'un qui n'a pas signé, mais que ses amis reconnaissent bien, à la claire sobriété du style, la belle ordonnance des faits — j'allais dire au *plan juridique* de cette étude.

Toute l'histoire du Saguenay est là, et c'est une histoire fort intéressante, qu'il ne fallait pas laisser se perdre. Sans doute, Buies l'a contée ; mais il y a, dans ce résumé, plus de précision et de clarté.

Le travail typographique fait honneur au Syndicat des imprimeurs du Saguenay.

ARTHUR SAINT-PIERRE, *L'organisation ouvrière dans la province de Québec*. Montréal, 1913, 19 c. 5 x 13 c., 38 pages.

Publication de l'École Sociale Populaire. Deuxième édition revue et augmentée. Tract indispensable à qui s'occupe de la question ouvrière chez nous.

ADJUTOR RIVARD.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Harminette (*àrminèt*) s. f.
|| Herminette.

Heaver (*hi:vé*) v. tr. ←= *to heave :* m. s.
|| Lever.

Heaveur (*hivœ:r*) s. m. ←= ang.
|| Levier.

Hère (*hè:r*) adj.
1° || Hargneux, colère.
2° || Paresseux.
3° || Mesquin ; pauvre.
Vx fr. *Aireux :* colère, facile à irriter, LaCurne ; *haireux* rude, renfrogné, dur, Cotgrave.
Dial. *Hère :* hargneux, mécontent, colère, Normandie, Dubois, Moisy ; dur, fier, revêche, Picardie, Haignere, vigoureux, Corblet.
4° || Indisposé, malade. Ex. : Je ne sais ce que j'ai, je suis assez *hère* aujourd'hui.

Hèrer (*heré*) v. intr.
|| Agir avec mesquinerie, lésiner.

Hereng (*érã, hérã*) s. m.
|| Hareng.
Vx fr. *Hairan :* m. s., LaCurne.
Dial. *Héreng :* m. s., Normandie, Maze, Dubois ; Picardie, Haignere.

Herisson (*herisõ, erisõ*) s. m.
|| Paresseux, mauvais sujet ; enfant malcommode, d'humeur difficile.

Fr. *Hérisson :* homme d'humeur difficile, qu'on ne sait comment prendre, Darm.

Fr.-can. On dira aussi : *hérisson de savane.* — C'est souvent une injure.

Herondelle (*érõdèl*) s. f.

|| Hirondelle.

Dial. *Id.*, Normandie, Robin.

Heure (*œ:r*) s. f.

1° || Moment où une chose arrive. *Ex. :* Enfin, il a *vu l'heure de partir :* enfin il est parti, il a pu partir, l'heure est arrivée où il a pu partir. — Quel lambin que cet ouvrier ! il ne *voit* plus *l'heure* de finir.

Vx fr. « *Regarder, garder, avoir l'heure :* voir le moment où une chose arrive ; est employé avec la négation pour dire de ne pas s'y attendre, n'êtes point préparé à un événement », LaCurne.

Fr.-can. *Voir le jour de* est employé dans le même sens. — On dit aussi : Il a *eu* l'heure de. . . dans le même sens.

Dial. *Ne pas voir l'heure de :* être impatient de, ; Normandie, Robin. *Tarder l'heure de :* être au moment de, Centre, Jaubert.

2° || *A c'te heure :* à cette heure, à présent.

Dial. *Id.*, Centre, Jaubert.

Fr.-can. Voir *astheure.*

3° || *A bonne heure :* de bonne heure, de matin, tôt.

Dial. *Id.*, Picardie, Haignere.

4° || *Connaître l'heure :* avoir de l'expérience.

Heureuseté (*œrœzèté*) s. f.

|| Bonheur. *Ex. :* L'*heureuseté*, le bon Dieu la donne quand il veut.

Dial. *Id.*, Normandie, Dubois.

Heyir (*eyi:r*) v. tr.

|| Haïr.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin.

Fr.-can. *Haguir.*

Higuère (*ige:r*) adv.

|| Hier. *Ex. :* Pas plus tard qu'*higuère.*

Dial. *Id.*, Normandie, Maze.

Fr.-can. Aussi héguère.

Himeur (*imœ:r*) s. f.

|| Humeur. *Ex. :* I est pas trop de bonne *himeur.*

DIAL. *Id.*, Normandie, *Rev. P. P.*, II, 181, MOISY, ROBBIN, MAZE, DELBOULLE ; Haut-Maine, MONTESSON ; Centre, JAUBERT ; Bourbonnais, DUCHON ; Picardie, CORBLET.

FR.-CAN. *Avoir des himeurs :* être mal disposé. — *Avoir l'himeur longue :* être triste, avoir la figure longue.

Hironde (**queue d'**) (*kœ d irõ:d*) s. f.

|| Queue d'aronde.

FR.-CAN. Aussi *queue d'éronde.*

Histouère (*istwe:r*) s. f.

|| Histoire.

DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE.

Histouereux (*istwerœ*) s. m. et adj.

|| Conteur d'histoires. *Ex. :* C'est un homme plaisant, il est *histouèreux* à plein.

Histouerien (*istweryẽ*) s. m.

|| Conteur d'histoires.

Hivarner (*ivarné*) v. tr et intr.

1° || Hiverner.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

FR.-CAN. Au fig. : Le voilà dans de beaux draps... il n'est pas *hivarné :* il n'est pas tiré d'embarras.

2° || Passer l'hiver dans les *chantiers.* *Ex. :* Chaque année, à l'automne, on part pour *hivarner.*

Hivarnement (*ivarnėmã*) s. m.

1° || Hivernage (séjour dans les étables pendant l'hiver pour les bestiaux ; temps que les navires passent en relâche, pendant l'hiver).

2° || Action d'hiverner, de passer l'hiver à l'abri, de garder (qq'un ou quelque chose) pendant l'hiver. *Ex. :* Il a tout ce qu'il faut pour son *hivarnement.* — J'ai passé un bel *hivarnement.* — Mettre des vaches en *hivarnement :* les mettre à l'abri. — Mettre une maison en *hivarnement :* la préparer pour l'hiver.

3° || Séjour dans les *chantiers.*

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

Dans le journal *le Temps* (5, rue des Italiens, Paris ; 1 juillet 1913), M. Émile Faguet a donné son impression, du reste extrêmement favorable, sur le livre, fort discuté, et plus que discutable, que M. Gustave Lanson a tiré de son voyage en Amérique : *Trois mois d'Enseignement aux Etats-Unis.*

Citons cette phrase de l'article de M. Faguet : « Au Canada, il est bien certain qu'on parle beaucoup plus le français que l'anglais, et il faut ajouter qu'on le parle extrêmement bien.»

Sous le titre : *Canadiennes françaises et Suffragettes*, la *Revue Française d'Exploration* (17, rue Cassette, Paris ; mai 1913, page 266-272) constate qu'au Canad la propagande des suffragettes a totalement échoué auprès des Canadiennes françaises, et reproduit l'article plein d'humour et d'ironie que M. Henri Bourassa écrivit naguère, à ce sujet, dans *le Devoir* de Montréal.

Au mois de juin dernier, M. Édouard Montpetit, professeur à l'Université Laval de Montréal, a donné deux conférences à l'École Libre des Sciences Politiques, à Paris, sous les auspices du « Comité France-Amérique » et de l'Association « La Canadienne » ; il a parlé de la survivance française au Canada et de l'avenir des relations entre le Canada et la France. L'orateur a été présenté la première fois par M. Louis Madelin et la deuxième par M. Étienne Lamy. Tous les principaux journaux de Paris ont rendu compte, avec de grands éloges, de ces deux conférences. Citons *le Temps* du 22 juin, *le Journal des Débats* du 23 juin, *l'Eclair* du 15 et du 21 juin, *la France* du 14 juin, *le Soleil* du 14, du 18 et du 22 juin, *la Croix* du 24 juin, *la Vie* du 21 juin, etc. Mais nous devons mentionner tout spécialement l'article consacré à cette conférence par M.

Charles Vincent, dans *la Gazette de France* (1-10, rue Baillif, Paris ; 25 juin) :

M. Montpetit, dit M. Vincent, écrit et parle notre langue, qui est la sienne, avec éloquence et facilité. Il y ajoute un tour personnel et aussi cette saveur que lui donnent ceux de chez nous qui ont vécu longtemps en contact avec les Anglais, par lesquels l'esprit britannique relève la froideur des statistiques et la sécheresse des discussions chiffrées.

Tous les grands journaux de Paris (voir *la Liberté*, 117, rue Rhéaumur, Paris, 25 juin ; *l'Echo de Paris*, 6, Place de l'Opéra, Paris, 25 juin : *Le Soleil*, 1, rue Rossini, Paris, 25 juin, etc., etc.) ont rendu compte de la messe solennelle que l'Association « La Canadienne », rétablissant une heureuse tradition, a fait célébrer, le 24 juin, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, à la Madeleine. A l'issue de la messe, Mgr Odelin a prononcé une allocution ; en termes émus, le Prélat a retracé l'accueil inoubliable qu'il avait trouvé à Montréal, lors du Congrès Eucharistique, et a félicité les Canadiens français d'avoir conservé leur foi, leur langue et les vieilles traditions françaises.

La Dépêche Coloniale (19, rue Saint-Georges, Paris) a consacré son numéro du 15 juin dernier au Canada, France d'Amérique. Article de M. Armand Duchesne sur le Canada au point de vue économique surtout, et nombreuses et belles illustrations.

Dans *le Siècle* (11, rue des Petits-Champs, Paris) du 26 juin dernier, notes sur l'enseignement bilingue au Canada et sur la lutte qui se livre actuellement chez nous sur ce terrain.

La Revue Française ne perd pas une occasion de renseigner ses lecteurs sur les choses du Canada. Dans le numéro de juillet dernier (page 435-437) nous trouvons un bon exposé des œuvres diverses qui paraissent bien avoir été provoquées par le Congrès de 1912, et qui ont toutes pour objet la défense du français sur les différents points du Canada. Aussi une note documentée sur la question des Écoles au Manitoba.

Dans *la Liberté* de Paris (117, rue Rhéaumur, Paris ; 30 juillet), article de M. François de Tessan sur les Français d'outre-mer, c'est-à-dire sur les populations de langue française aux États-Unis, Suisses, Belges, Français de France et Canadiens français. A la date du 1er juin 1910, le Bureau de Recensement de Washington comprenait dans ses listes 370,261 Français, dont 104,534 Français nés en France ; les autres sont issus de familles françaises établies aux États-Unis, ou bien ce sont des Canadiens français, des Français originaires des Antilles, des Belges, des Suisses, etc.

Sous le titre : *Une héroïne française au Canada*, *l'Eclair* (10, Faubourg Montmartre, Paris ; 11 juillet) raconte à ses lecteurs l'héroïque histoire de Marie-Madeleine de Verchères.

Autre article à la gloire de l'héroïne, par M. Jean Renault, dans *la Famille* (13, rue du Vieux Colombier, P. ; 10 août, pp. 505-506).

Dans un article intitulé : *Français et Anglais au Canada*, *l'Information* (10, Place de la Bourse, Paris ; 13 juin 1913) étudie, au moyen des chiffres du recensement de 1911, publiés par le Gouvernement du Canada, la situation relative des Français et des Anglais au Canada. *L'Information* conclut ainsi : « Le Dominion of Canada est le modèle accompli de ces États mixtes dont l'indépendance effective se concilie, dans le domaine du droit international public, assez mal avec l'idée d'une vassalité continuée.»

On annonce l'apparition d'un volume où seront réunis les souvenirs de la « Mission Champlain ». *Le Gaulois* donnait, dès le 26 juillet, la conférence faite par M. René Bazin à l'Université Laval, à Québec, le 6 mai 1912, pour la défense du roman français. C'est en terminant cette conférence que M. Bazin déclarait avoir voulu venir surtout au Canada pour saluer « le fermier canadien, l'habitant, le solide soutien de l'État, le père de la famille nombreuse, l'homme qui a gardé l'honneur, la forte espérance, la langue, la foi de son ancien pays, tout le trésor, toute la France essentielle ».

Cette défense du roman français, qui donnait satisfaction à notre patriotisme et à nos convictions, n'a pas plu — on devait s'y attendre — à certains écrivains de France. *Le Temps* du 26

juillet et *l'Homme libre* du 2 août discutent les témoignages et les conclusions du conférencier. M. André Maurel, dans *l'Homme libre*, traite M. Bazin de sectaire !

Dans *la Croix* (5, rue Bayard, Paris ; 31 juillet) article signé : « R. T. » — sur le 1er volume de la nouvelle édition de l'*Histoire du Canada* par Garneau. Analyse de la *Préface* de M. Gabriel Hanotaux.

Abondonnés misérablement par la mère-patrie, dit *la Croix*, les Canadiens durent s'organiser eux-mêmes. Grâce à leur admirable clergé, ils parvinrent à rester français de cœur, de langue, de sentiment, en dépit de la France. Ils sont trois millions aujourd'hui. Ils seraient trente millions si nous les avions un peu soutenus, et leur domaine immense doublerait de force.

Autres comptes rendus par M. G. Bonet-Maury dans la *Revue Bleue* (41 bis, rue de Châteaudun, P. ; 28 juillet), et dans *le Temps* du 22 juillet.

Dans sa conférence, faite à l'École des Sciences Politiques, M. Édouard Montpetit avait dit : « Il y a deux terres où la lutte pour la langue française doit être sacrée : l'Alsace-Lorraine et le Canada ».

M. Louis Madelin écrit là-dessus, dans *la République* (21, Boulevard Montmartre, Paris ; 27 juin 1913) un article portant le titre : *Les Terres Séparées* ; (Reproduit par *la Manche*, de Saint-Lo, 2 juillet). En Alsace-Lorraine comme au Canada on a voulu étouffer le français ; et M. Madelin fait remarquer que le danger était peut-être plus grand au Canada. Mais quand, après 1763, la poignée de paysans français restés en Amérique paraissait devoir être submergée par le flot anglo-saxon, ces braves gens, dit M. Madelin, « pour résister au flot s'accrochèrent solidement à un roc : ce fut la langue. La langue sauva la race et lui valut de demeurer, de triompher. C'est une grande leçon. C'est la leçon que le Canada donne à nos autres terres séparées ».

Dans le *Journal des Débats* (17, rue des Prêtres de Saint-Germain-l'Auxerrois, P. ; 17 août), M. Jacques Bardoux étudie *les Progrès de la race française au Canada*. Après avoir constaté, en

analysant les statistiques, que « la race française grandit par bonds réguliers, avec une vigueur croissante », et qu'elle obéit à une véritable « mission patriotique », il termine par ces remarques sur la lutte entre le français et l'anglais chez nous :

Les deux idiomes, les deux cultures sont loin de progresser côte à côte, sur le pied d'une parfaite égalité. Elle n'existe qu'en droit. Elle n'est pas imposée en fait. L'une des deux langues et des deux civilisations a pour elle le triple prestige de la victoire, de la richesse et du snobisme. Bien des années passèrent, avant que le Canada ait su s'inspirer de la Suisse, respecter aussi scrupuleusement, dans toutes les formes de la vie nationale, dans la loi et dans l'armée, dans les gares et dans la presse, dans les écoles et dans les assemblées, le principe de la double culture. Et, cependant, la vitalité de la langue et le développement de la civilisation françaises constituent, pour l'Empire britannique, en présence de l'attraction américaine, les meilleures garanties du loyalisme canadien.

Le Prévoyant, organe de l'Union Saint-Joseph du Canada, a publié, au mois de juillet dernier. un bon article de M. Charles Leclerc sur la question canadienne-française. Il y a une question canadienne-française, dit-il, et cette question se posera tant que l'on s'obstinera à ne pas reconnaître aux loyaux sujets britanniques d'origine française les droits que leur garantit la Constitution. M. Leclerc termine son article par ces mots : « En face de notre patriotisme, de notre union, de notre énergie, de notre combativité, le fanatisme et la persécution désarmeront. L'avenir est à ceux qui luttent. »

L'Illustré du Sud-Est (Lyon ; 9 août, page 503-504) publie des *notes canadiennes* signées P. Balbaud. Le correspondant de *l'Illustré* est de Toronto, et c'est surtout de cette ville qu'il est question dans ces notes canadiennes.

Sous le titre : *Les idées — Au Canada*, M. Henri Coulon parle, dans *la Dépêche* (Toulouse ; 20 août), de la rivalité commerciale des Allemands et des Français, et spécialement des relations économiques de la France avec le Canada.

La revue *le Temps Présent* (76, rue de Rennes ; Paris, 2 août) publie un conte par M. Jean Gachet : *Le Match d'honneur.* Sous-titre : *Conte rude du Canada.* C'est un conte dans le genre de ceux qui paraissent de temps en temps dans les magazines des États-Unis : récit d'une lutte entre un Canadien français et un Irlandais, tous deux bûcherons, dans l'Ouest canadien, au pied des montagnes Rocheuses.

Dans une note, l'auteur dit : « Les Irlandais canadiens épousent presque sans exception des Françaises, et *vice versa* ».

M. Jean Gachet a-t-il écrit sérieusement cette note, et les lecteurs du *Temps Présent* l'ont-ils lue sans rire ?

La Bonne Parole, organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, a publié, au mois de juillet dernier, un poème de Mlle Blanche Lamontagne : *La Paix des Champs.* Une erreur typographique a fait dire que cette pièce était extraite des *Visières Gaspésiennes.* Le titre du recueil de Mlle Lamontagne, qui vient de paraître, est *Visions Gaspésiennes.*

Le français en Amérique. Sous ce titre, *la Revue française* (17, rue Cassette, P. ; 31 août, pp. 597-598) publie un article de M. Jean Reyne sur le Compte rendu du Congrès de la Langue française. « C'est une véritable mine de renseignements, dit M. Reyne, de renseignements graves, comme il convient, mais aussi de renseignements pittoresques, ce qui ne nuit pas à son charme ». Et plus loin:

> Ils sont près de quatre millions là-bas, au delà des houles océaniques, ces Français d'Amérique, à représenter au Canada, aux États-Unis, par la vertu de leur langage, notre force et notre clarté. C'est un miracle que leur existence. Abandonnés de la mère patrie depuis cent cinquante ans déjà, ils ne l'ont pas oubliée et continuent ses meilleures traditions.

M. Reyne termine ainsi son article :

> En s'acharnant à parler, à parler superbement notre langue, ils (les Canadiens, les Acadiens et les Louisianais) travaillent peut-être à quelque œuvre insigne et gigantesque que nous ne pouvons entrevoir. Les « assimilateurs » qui les guettent d'un mauvais œil finiront pas se lasser. Peut-être le particularisme anglo-saxon finira-t-il même pas se laisser entamer ? Tout est possible à celui que la foi transporte. Cette foi invincible, les Français d'Amérique la possèdent, de la Nouvelle-Orléans à Montréal.

Dans *la Revue française* du 31 août, article de M. Yves de Constantin sur *le pavillon du Canada* — dont il loue la belle ordonnance et « où s'allient le côté pratique de l'américain et le bon goût français — à l'exposition universelle de Gand ».

L'Evolution économique (23, rue Brunel, P. ; juillet, p. 107) reproduit l'étude publiée par M. Édouard Montpetit, dans le *Revue Economique canadienne*, sur M. Bouchette et la 3e édition de son livre, *l'Indépendance économique du Canada français.*

Dans sa chronique du Canada français, *la Croix* du 10 août dernier signale l'organisation de secrétariats régionaux pour la conservation et le perfectionnement de la langue française au Canada, sous la direction du Comité Permanent de la Langue française, les divers Congrès qui se sont tenus cet été à Ottawa, à Saint-Boniface, à Edmonton et à Régina, ainsi que la fondation de nouveaux collèges par les RR. PP. Jésuites, à Sudbury et à Edmonton.

Le 1er juillet dernier, la Société *La Canadienne* a célébré par un banquet la fête de la Confédération. Le Bulletin de *la Canadienne* du mois de juillet (page 122. . .) a donné un compte rendu détaillé de cette fête. Nous y avons lu avec le plus vif intérêt le discours prononcé par M. Jacques Bardoux, Président de *la Canadienne*, ainsi que les discours prononcés par MM. Devlin, Roy, et M. Dumont, ministre des Finances.

Sous le titre : *Les Prosateurs canadiens d'aujourd'hui,* M. André Thérive écrit dans *la Vie* (45, rue de Rennes, Paris ; 2 août, pages 115-119) un article sur les journalistes et les critiques de la province de Québec. Article très vivant. Sur quelques points on pourrait discuter avec l'auteur. M. Thérive mentionne et étudie surtout l'œuvre de MM. Bourassa, Asselin et Fournier parmi les journalistes, de M. l'abbé Émile Chartier et de M. l'abbé Camille Roy parmi les critiques.—A. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

R. P. Louis Gladu, O. M. I. *Les Hymnes du Bréviaire traduites en français, avec le texte latin en regard..* Seconde édition, revue, corrigée, disposée suivant l'ordre du nouveau bréviaire. Québec, 1913. 8 p. ½ x 6, 200 pages.

L'auteur a voulu surtout rendre service aux prêtres en publiant cette deuxième édition de sa traduction des hymnes du bréviaire. La lecture de ces hymnes sera profitable, édifiante pour tous. Traduction exacte dont le rythme souvent s'accorde avec le texte original et lui garde sa valeur littéraire.—C. R.

L. Clédat *Dictionnaire étymologique de la Langue française.* Paris (Hachette), 1913, in-16, 618 pages.

Le dictionnaire de Brachet, bien qu'il puisse encore rendre quelques services, a vieilli ; de même, celui de Scheler ; et les études romanistes permettent de corriger et de compléter plus d'une indication étymologique du *Dictionnaire général.*

Le livre de M. Clédat est au courant des derniers progrès et des plus récentes découvertes.

D'ailleurs, les dictionnaires étymologiques publiés jusqu'à ce jour avaient pour objet principal, à une époque où les études de phonétique française commençaient seulement à se développer, de faire connaître l'histoire des sons. Aujourd'hui, les principes de la phonétique et ses règles multiples sont exposés dans des ouvrages spéciaux, et l'on avait surtout besoin d'un dictionnaire où prévalût la sémantique. C'est donc l'histoire des sens, plutôt que l'histoire des sons, qu'on trouve dans cet ouvrage.

Et voilà un livre qu'on devra souvent consulter, si l'on veut bien connaître les mots du français et leurs sens divers, si l'on veut apprendre le français par où il le faut, par le latin. Le *Dictionnaire* de Clédat doit être particulièrement recommandé chez nous, où le vocabulaire et pauvre et souvent impropre.

Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo. Année 1912. Saint-Servan (Haize), 1913, in-8, 287 pages.

Trop de liens rattachent le Canada à Saint-Malo pour que les mémoires présentés à la Société historique et archéologique et publiés dans ses *Annales* ne nous intéressent pas vivement.

Dans le volume de 1912, le lecteur canadien se plaira surtout à la lecture d'un travail sur le mobilier et l'habillement à Saint-Malo au XVIe siècle ; il pensera à un inventaire des meubles des premiers Canadiens.

Poème et Drame. Vol. IV. Pa is (Figuière), 1913, 55 pages.

Le quatrième volume de *Poème et Drame,* publication déjà signalée à nos lecteurs, forme la troisième partie de *l'Esthétique dramatique* de Barzim. C'est un art nouveau qu'on nous propose, « l'art poétique d'un idéal nouveau », « l'esthétique du *rythme simultané* »... Et cet art nouveau paraît assez complexe pour qu'il soit permis à un profane de n'y comprendre que fort peu de choses.

René La Houlette. *Sur mon Chemin.* Paris (Téquí), 1913, in-16, 233 pages.

Contes et poèmes en prose, de genres divers et inspirés par des événements variés. « Esquisses croquées en chemin d'après des modèles vivants », dit l'auteur, et où l'auteur, ajouterons-nous, fait revivre ses modèles.

Sur son chemin, l'auteur a su voir la nature, et il l'a décrite avec amour ; il a rencontré de pauvres cœurs humains, et il les a étudiés ; il a senti les beautés de la foi, et il les a chantées.

L'ouvrage a été écrit et il se vend pour venir en aide à l'œuvre des écoles apostoliques.

Joseph Ageorges. *Le docteur Bordes-Pagès.* Paris (Librairie des Sa nts-Pères), 1913, in-16, 278 pages.

Ce livre, clair, simple, et d'un style à la fois élégant et sobre, raconte, comme l'indique un sous-titre, « le travail d'un homme et la marche de quelques idées ». C'est en effet l'histoire d'un homme

de bien, et sur la fin, d'une doctrine et d'un parti : contribution nouvelle à l'étude de l'idée démocratique en France au XIXe siècle.

Une sympathie profonde lie l'auteur à son personnage, et cela, que l'on sent, met un charme de plus dans son livre. D'autre part, M. Ageorges s'éloigne de quelques théories professées par Bordes-Pagès et son groupe. Par exemple, les professions de foi du docteur « ressemblent assez à certains discours de nos catholiques libéraux actuels » ; M. Ageorges ne discute pas, tel n'étant pas son objet ; mais il formule les réserves nécessaires.

PHILIPPE MILLET. *Jenny s'en va-t-en guerre.* Paris (Grasset), 1913, in-18 jésus, 271 pages.

Récits enjoués, parfois malins, où sont décrites des scènes anglaises, et peintes d'après nature quelques suffragettes. Fines et amusantes observations.

ADJUTOR RIVARD.

CARNET D'UN LISEUR

Sous le titre : *Pour le Français,* a paru dans le *Bulletin de la Canadienne* du mois de juin dernier un article de M. Leau sur la campagne entreprise chez nous pour la conservation et l'extension de la langue française. M. Leau parle surtout de la *Ligue des Droits du Français* établie à Montréal, et de l'organisation du *Ralliement Catholique et Français en Amérique.* « Toutes ces œuvres ont été entreprises, dit M. Leau, en conformité avec les vœux émis par le Congrès. Les membres du Comité Permanent ont droit aux félicitations et aux encouragements de tous les patriotes.

Dans le même numéro, un article du même auteur sur la crise scolaire de l'Ontario ; un compte rendu de la nouvelle édition de l'*Histoire du Canada* de Garneau, et une appréciation du recueil de M. Chapman : *Les Fleurs de Givre.*

GLANURES

Micrographie

A l'exposition philatélique internationale, tenue à Paris au mois d'août dernier, était exposée une carte postale sur laquelle M. Marcel Mauvais est parvenu à écrire 23,154 mots, représentant plus de 125,000 lettres. Cette carte compte 555 lignes d'écriture minuscule et parfaitement lisible. C'est donc, dit la *Semaine Littéraire*, une forte brochure qui se trouve reproduite sur une simple carte postale. Ce travail d'ingéniosité et de persévérance dépasse en micrographie toutes les prouesses accomplies jusqu'à ce jour.

L'Académie française

On recommence à plaider en faveur d'une réforme de l'Académie française, dont les cadres seraient devenus trop étroits pour les formes nouvelles qui s'imposent à son activité. La revue *le Parthénon* demande la création de membres libres, de membres associés français non résidents, d'associés étrangers, de correspondants français et étrangers, et mentionne, parmi les pays dont l'Académie française pourrait ainsi s'attacher les écrivains à quelque titre, la Suisse, la Belgique, le Canada, l'Alsace-Lorraine.

Les examens dans les écoles bilingues du Manitoba

Les journaux de Winnipeg et *Les Cloches de Saint-Boniface* ont publié le résultat des examens passés, au mois de juillet dernier, sous les auspices du département de l'Éducation de la Province du Manitoba. Ces examens ont montré que les écoles bilingues du Manitoba ne sont pas inférieures à celles où l'on n'enseigne que l'anglais, et que souvent elles leur sont supérieures. Il avait déjà été prouvé que nos enfants maîtrisent facilement les deux langues, et qu'ils sont capables de lutter avantageusement avec ceux qui n'en étudient qu'une. Ces derniers examens en sont une nouvelle preuve. En Histoire du Canada, les quatre premières places ont été obtenues par des écoles bilingues : le Couvent de Sainte-Anne a obtenu le premier rang ; l'École de Saint-Jean, le deuxième ; le Couvent de Saint-Norbert, le troisième ; et l'École de Manitou, le quatrième.

Les journaux anglais *le Telegraph* et *le Free Press* de Winnipeg se sont plus à reconnaître le mérite tout particulier de l'école bilingue du village de Sainte-Anne.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TERMES GÉNÉRAUX

(*Suite*)

Anglicismes	**Termes français correspondants**
Acceptance (d'une lettre de change)	Acceptation.
Pas d'*admission*	Défense d'entrer, entrée interdite.
Application	Demande.
Faire *application* (B. P. F., juin 1906)	S'adresser à, faire une demande.
Vendre sur *approbation*	Vendre à condition, à l'essai.
Bargain	Occasion, solde.
Book-keeping en *double*	Tenue des livres en partie double.
Business (B. P. F., février 1909).	1° Occupation, emploi ; 2° affaire, entreprise ; 3° intérêt, gain.
Prix *chaque* (each) $1.99	$1.99 la pièce.
Cheap	Bon marché, rabais.
Check (B. P. F., fév. 1905)	Contrôle, vérification.
Checkage de la marchandise	Étiquetage de la marchandise.
Checkage des bagages	Enregistrement des bagages.
Checkage d'une facture	Pointage d'une facture.
Votre *choix* (your choice)	Au choix.
Clearance	Vente complète, quittance, décharge.
Client *responsable*	Client solvable.
Collection (B. P. F., mai 1906) ..	Recouvrement, perception, rentrée des crédits.
C. O. D. (Cash on delivery)	Paiement contre livraison.

Cet article défie toute *compétition*.	. . . toute concurrence.
Compliments de la saison	Souhaits, souhaits de Noël, du jour de l'an, meilleurs vœux.
Inscrire une somme aux *contingents*.	Inscrire une somme aux dépenses imprévues.
Débentures.	Obligations.
Dépêche des affaires.	Expédition des affaires.
Dépôt.	Arrhes, versement.
Discompte.	Escompte.
Draft.	Traite.
Duty free.	En franchise.
Estimés.	Budget, aperçu, prix approximatif.
Extra charge.	Majoration de prix.
Instalment.	Versement.
Job (B. P. F., déc. 1904).	Travail, ouvrage, tâche, entreprise.
Un *job* de marchandises.	Un solde de marchandises.
Liste de prix.	Prix courant.
Ordres des clients.	Commandes des clients.
Fait sur *ordre*.	Fait sur commande.
Patente (d'invention).	Brevet.
Patenté.	Breveté.
Réparage.	Réparation.
Habits, livres de *seconde main*. .	Habits, livres d'occasion.
Un *set* de marchandises (B. P. F., oct., 1904).	Un assortiment, une variété, un grand nombre de marchandises.
Shavage.	Prêt à usure.
Auditer des comptes (to audit). .	Vérifier des comptes.
Boomer une affaire.	Lancer une affaire.
Casher un billet.	Changer, convertir en espèces un billet.
Casher une traite.	Encaisser une traite, en toucher la valeur.
Clairer un employé (to clear). . .	Congédier, renvoyer un employé.
Collecter.	Percevoir, recouvrer.
Charger 15 piastres.	Demander, faire payer 15 piastres.
Enregistrer une lettre.	Recommander une lettre.

(*à suivre*)

LA PATRIE ET L'AME [1]

« Pour l'œuvre du Ralliement français en Amérique. »

Deux pèlerins vaillants, dont les jours s'ignorèrent,
Dans les déserts du monde avaient longtemps marché,
Lorsqu'un soir, lourds et las, leurs pas se rencontrèrent
Près de la source pure où filtre un flot caché.

L'un dit : « Que Dieu vous garde au seul vrai bien cherché !...
L'autre : « Puisse à tout mal le Maître vous soustraire !...
— Et chacun d'eux, ravi, pour l'étreinte penché,
Tendit ses bras vers l'autre en s'écriant : « Mon frère ! »

Ils croyaient, s'entendant, rentrer dans leur maison,
Revoir le ciel natal et son clair horizon :
Et c'était grande fête en leur âme attendrie,

C'était au vieux foyer le charme du retour !...
— Vive donc notre cher doux Parler, la Patrie
Où nos cœurs s'unissant fleurissent dans l'amour !

GUSTAVE ZIDLER.

---

(1) Extrait du recueil de poésies franco-canadiennes que fera paraître prochainement M. Zidler

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

Mémoire présenté au Premier Congrès de la Langue française au Canada (1912)

La fondation de l'Institut Canadien de Québec date de l'époque qui a suivi les troubles de 1837. Des jeunes gens, qui viennent de faire le coup de feu, ne veulent pas que la lutte cesse tout à fait, et, pour sauver la race et son génie, continuent le combat en changeant seulement d'arme et de terrain. Une foule de sociétés littéraires ou scientifiques, de clubs et de cercles se fondent, s'organisent, élaborent des programmes, font un peu ou beaucoup de tapage, puis, sans bruit, disparaissent. L'Institut, né d'un de ces élans d'enthousiasme, seul entre toutes les sociétés à caractère nettement français d'alors, a pu empêcher le feu sacré de s'éteindre ; et il ne se trouve pas trop alourdi de ses soixante-cinq années d'existence.

C'est, en effet, le 2 décembre 1847, qu'un petit groupe de téméraires, réunis dans une salle de l'Hôtel Blanchard à la Basse-Ville, décidèrent de créer une société qui servît de trait d'union entre les esprits désireux de maintenir le culte de la tradition française. Les efforts isolés, laissés à eux-mêmes, n'y eussent pas suffi. On manquait vraiment de tout et, pour faire échec, par exemple, à une constitution politique étroite, l'effort collectif était de nécessité urgente. L'usage de la langue française comme langue officielle, proscrit par l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada, ne devait être rétabli qu'en 1848. Il n'y avait pas une seule bibliothèque publique à Québec : celle du Parlement se trouvait à Montréal, la capitale du moment, et celle de l'Instruction Publique n'existait pas encore. Et quand on se rend compte des difficultés qu'à cette époque surtout il fallait vaincre pour se procurer individuellement les instruments indispensables à toute culture intellectuelle, l'on comprend le zèle et la ténacité des fondateurs — jeunes gens éclairés, qui surent voir dans ce groupement des énergies le salut de leur intelligence et celui de la race.

Ces fondateurs, ils étaient sept, le 2 décembre 1847 ; six semaines après, ils étaient cent cinquante, réunis au Parlement, pour élire comme président le plus actif d'entre eux, Marc-Aurèle Plamondon, et comme président honoraire, l'honorable M. R.-E. Caron, alors maire de Québec. C'est que le cri de ralliement avait eu tout de suite de l'écho dans toutes les sphères sociales, et l'on était venu de partout — du clergé, des professions libérales, de l'industrie, du commerce, des centres ouvriers mêmes — à ce foyer de patriotisme élevé, qui allait donner à ses hôtes des livres, des revues, des journaux, des conférences. Ces premières années sont très remplies : on obtient du Parlement une charte, dès 1848 ; on forme et agrandit la bibliothèque, par les moyens les plus ingénieux et les plus simplement généreux aussi ; on ne se contente pas d'une conférence ou de la lecture d'un travail tous les mois, mais, toutes les semaines, l'on assiste à des discussions sur des sujets littéraires ou historiques. On est d'une ardeur au travail qui est vraiment admirable.

C'était trop beau pour durer ainsi longtemps. Non pas que l'ardeur paraisse avoir diminué ; c'est le contraire qui arriva. Mais sans doute le fonds d'érudition scientifique et littéraire était-il encore trop maigre pour alimenter tant de controverses. L'on continua de parler et de discourir beaucoup, mais ce fut de choses politiques que l'on eut le tort de s'entretenir, et les mots devinrent des projectiles.

Désastre : on se divise, on s'abstient, les divers camps se boudent, on envoie sa démission, la Législature elle-même coupe les vivres à la Société, qui n'en recevra plus de subvention (1859). Rien ne va plus. En 1860, par exemple, on ne réussit à réunir le conseil d'administration, dont le quorum est de huit membres, que trois fois. Pendant dix ans l'Institut, s'embourbant de plus en plus dans les dettes et dans l'indifférence de public, traine péniblement une existence terne.

Mais enfin cette crise se dénoue ; on réussit à faire de l'Institut, au point de vue politique, un terrain neutre ; les bourses, généreusement, s'ouvrent, on éteint la dette (1871), on s'attribue un rôle plus modeste, et ce rôle, l'Institut a continué de le remplir, bon an mal an, avec plus ou moins d'éclat, non pas sans rencontrer parfois de rudes obstacles, qui ralentissent son progrès ; mais enfin les positions sont gardées, l'élan est tout à fait repris, et l'avenir est assuré. Et depuis une quarantaine d'années, l'Institut, société heureuse, n'a guère d'histoire...

***

Le but des fondateurs de l'Institut — et il n'a pas changé — était, suivant l'expression de sa charte, « d'organiser un mode d'instruction publique » et, à cette fin, de créer une bibliothèque, une salle de lecture, et d'offrir à ses membres et au public l'avantage d'entendre des conférences ou lectures de travaux sur des sujets littéraires ou scientifiques.

En définitive, dans une sphère modeste — puisque le champ de son activité a pour bornes le vieux rempart de Québec — l'Institut se proposait d'assumer une part de l'enseignement supérieur, qui n'était guère organisé, à son origine. Et il se propose toujours, aujourd'hui que des institutions comme l'Université Laval prospèrent, de mettre en marge de leurs programmes, nécessairement un peu rigides et sévères, des leçons plus libres d'allure et dont le public tout entier puisse tirer profit.

La Société, en effet, se compose de tous ceux qui, désirant en faire partie, paient la cotisation annuelle et sont acceptés, au scrutin, par les seize membres élus chaque année pour former le conseil d'administration.

Les moyens d'action dont l'Institut dispose sont la bibliothèque, les conférences et les Cours publics de littérature et d'histoire.

La bibliothèque. — C'est la seule bibliothèque qui, à Québec, soit d'accès tout à fait libre au public. Tout le monde peut y consulter les principaux journaux et revues du Canada, des États-Unis, de Paris et de Londres, et ses vingt-cinq mille volumes : ouvrages d'histoire, de philosophie, de religion, d'économie politique, de législation — voyages, beaux-arts, critique littéraire, romans, sciences appliquées et arts usuels, tous les grands dictionnaires et encyclopédies...

Les conférences et cours publics. — Pendant un assez grand nombre d'années, il ne s'est guère donné plus de trois ou quatre conférences par année. Mais dans ces derniers temps cette moyenne s'est élevée à douze, et depuis septembre 1911 jusqu'au mois de mai dernier, pas moins de quinze orateurs se sont fait entendre à l'Institut.

Ces conférences attirent un public de plus en plus nombreux. L'intérêt qu'elles suscitent a été grandement stimulé par la création, en 1911, d'une chaire de littérature française. Il était facile de constater—si imperceptible que soit, chez nous, le mouvement des idées — des désirs de révolte contre l'apathie de notre population à l'endroit de sa culture intellectuelle. Ces aspirations précieuses, il

fallait en encourager l'élan, et pour jeter une nourriture plus abondante à tous ces esprits, chez qui se manifestait enfin quelque symptôme de curiosité littéraire, nous avons fondé un cours de littérature française.

Ce cours public, d'une dizaine de leçons, a été reçu avec la plus grande faveur. Les esprits chagrins ou pessimistes, qui nous prédisaient l'échec de l'indifférence, avaient évidemment mal vu l'ambition qui commence d'animer notre génération et la pousse à remplir un peu le vide de ses loisirs. Le succès du cours de 1911, sur la « Vie de Société et son influence sur la littérature française », par M. René de Roure, nous a tellement encouragés que, dès l'automne 1911, nous faisions venir de Paris M. Gustave Gautherot, professeur d'histoire à l'Institut Catholique, et nous ajoutions ainsi un cours d'histoire à notre cours de littérature.

Nous avons été, il faut le dire, grandement aidés dans nos efforts, par la bonne grâce avec laquelle les meilleurs conférenciers, venus de France en Amérique, ont accepté notre invitation de parler à Québec. Nous avons bénéficié de la grande réputation et de la haute valeur de visiteurs français aussi distingués, par exemple, que MM. de Labriole, Hugues Leroux, Léopold Mabilleau, André Michel, Louis Allard, Mlle Vianzone, MM. F. Funck-Brentano, Anatole LeBraz, Léon Legeal, Jean Lionnet, Julien Tiersot, L. Gillet, Marcel Poète, Camille Enlart, L. Delamarre, Gustave Michaut, G. Gautherot, Charles Diehl, les RR. PP. Delor, Schmidt, Ponsard, Hervelin, Galy.

Et ce qui, certainement, contribuera à donner à l'Institut Canadien de Québec et à sa chaire de conférences une importance extraordinaire et un éclat durable, c'est la séance mémorable du 6 mai dernier, à laquelle trois membres de l'Académie Française, MM. Gabriel Hanotaux, Officier de la Légion d'Honneur, Ancien Ministre des Affaires Étrangères, Ministre plénipotentiaire, président de la Délégation française « Champlain », René Bazin, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Étienne Lamy, Chevalier de la Légion d'Honneur, prirent la parole, en présence de S. H. le Lieutenant-Gouverneur de la Province, Sir François Langelier, de LL. GG. NN. SS. Bégin, Archevêque de Québec, Labrecque, Évêque de Chicoutimi, et Roy, Auxiliaire à Québec, du Recteur de l'Université, M. l'abbé A.-E. Gosselin, du Premier Ministre, Sir Lomer Gouin, et des autres membres du Cabinet,de M. C.-E. Bonin, Premier Secrétaire d'Ambassade, chargé du Consulat Général de France au Canada, et des membres de la délégation française aux fêtes de Champlain : MM. Louis Barthou, député, ancien ministre de la

Justice, Baron d'Estournelles de Constant, sénateur, le Général Lebon, Fernand Cormon, Peintre, Président de l'Académie des Beaux-Arts, et Mlle Cormon, Comte Charles de Chambrun, représentant M. le Président du Conseil des Ministres (M. Raymond Poincaré), Vidal de la Blache, Membre de l'Institut, représentant de l'Université de Paris, le Duc de Choiseul, le Comte et Mme la Comtesse de Rochambeau, Louis Blériot, Ingénieur-aviateur, et Mme Blériot, Antoine Girard, commerçant exportateur, et Mlle V. Girard, Léon Barthou, délégué de l'Aéro-Club de France, Gabriel-Louis Jaray, Membre du Conseil d'État, Secrétaire Général du Comité France-Amérique, Gaston Deschamps, du journal *le Temps*, Régis Gignoux, du journal *le Figaro*, Maurice Muret du *Journal des Débats*, et Roger Goguel, secrétaire de la délégation.

Cette séance s'est tenue dans la salle de l'Université Laval. L'importance de la délégation et la célébrité des conférenciers avaient provoqué dans le public de Québec une émotion si forte que notre salle de l'Hôtel de Ville devenait plus que jamais insuffisante. Il est vrai qu'on nous avait offert, à titre gracieux, d'autres salles plus vastes ; mais nous avons tenu à partager avec l'Université Laval et le Séminaire de Québec la bonne fortune que nous valait l'amabilité de M. Hanotaux et de ses collègues. C'était une occasion à ne pas manquer, surtout à la veille du Congrès, de marquer avec quel esprit d'union et de cordiale harmonie les institutions canadiennes-françaises joignent leurs efforts et participent aux mêmes avantages. Et cette réunion superbe, où toute la race était représentée, et qui fit aux délégués français l'accueil le plus enthousiaste, l'ovation la plus vibrante, marque une date dans l'histoire de notre Institut et dans celle de notre ville. Elle évoquait, chez quelques érudits, la première séance littéraire dont le compte rendu soit consigné dans l'histoire du Canada, et qui s'est tenue, le 2 juillet 1664, sous la présidence de Mgr de Montmorency-Laval et du Marquis de Tracy, dans la chapelle des Jésuites, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la salle de l'Institut Canadien. . .

***

En mai 1911, l'Institut Canadien était invité par la Société Royale du Canada à envoyer un délégué à sa session, qui se tenait à Ottawa, et à y présenter un rapport. Nous avons alors essayé de définir le caractère et l'œuvre de notre Société, et nous nous rendons au désir de M. le Secrétaire général du Congrès en reproduisant de ce rapport, lu devant un auditoire composé pour les neuf

dixièmes de membres de nationalités anglaise, les extraits suivants :

« Dans l'œuvre que poursuit la Société Royale, nous admirons que vous teniez à faire la part de la tâche beaucoup plus modeste accomplie par des sociétés comme l'Institut Canadien... C'est sans doute que, pour vous aussi, l'efficacité, partout si réelle, de l'initiative personnelle et de l'effort régional, devient encore plus évidente dans un pays jeune et aussi vaste que le nôtre, où les exigences de la colonisation et de l'élan industriel naissant ont absorbé la plus forte part des énergies et n'ont pas encore permis le groupement sur un point unique des divers foyers de culture intellectuelle.

« En effet, s'il est heureux qu'il y ait, à la capitale du Canada, une institution qui, par son autorité et la puissance de son organisation, imprime un caractère d'unité aux travaux épars de ses membres, en les réunissant, il serait peut-être malheureux que la sanction de votre encouragement manquât aux bonnes volontés qui, en dehors de vos cadres et dans des sphères plus restreintes, essaient d'aider au succès de votre action.

« Le monument que vous élevez à la patrie canadienne, en provoquant le travail de l'esprit et en apposant le sceau de votre immortalité aux diverses productions littéraires ou scientifiques, n'en sera pas moins solide ni moins imposant si l'on y aperçoit l'infinie variété des moyens divers que les origines, les races et les formations différentes ont donnés, chez nous, à tous les ouvriers de la pensée.

« Et c'est ainsi que l'Institut Canadien ne croit pas faire œuvre à part, mais bien plutôt diriger ses pas vers le but qui est celui aussi de la Société Royale, en ne travaillant au développement intellectuel de ses membres que dans le sens de leurs aptitudes et de leur mentalité propres.

« Les cinq cent cinquante membres de notre société sont canadiens-français, et ils habitent, au cœur de la province française du Canada, ce rocher de Québec, où ils croient fermement qu'il importe, sans doute pour eux-mêmes mais aussi pour la nation canadienne tout entière, de ne pas permettre que périclitent et s'étiolent la civilisation et le génie français. Ils croient que, de rompre avec la tradition française comme foyer d'alimentation intellectuelle, ce ne serait pas seulement faire violence à un sentiment, au sentiment légitime de fidélité au souvenir qui a assuré l'intégrité de leur caractère national ; mais que cette volte-face leur ferait aussi tourner le dos à l'idée maîtresse de notre orientation et de notre progrès comme peuple.

« Il semble évident que pour nous, Canadiens français — qui ne pensons pas à abandonner le parler français, qui ne pouvons pas faire que ce ne soit plus du sang latin qui coule dans nos veines — ce serait nous aiguiller sur la voie du suicide intellectuel que de renoncer à puiser à la source de la culture française. Car, d'une part, nous sommes trop jeunes comme peuple et trop d'autres soucis plus impérieux ont absorbé nos énergies pour qu'il nous ait été possible d'accumuler un fonds d'érudition qui suffise à nos besoins ; et, d'autre part, ce serait nous résigner à une infériorité trop manifeste et déprimante — nous qui n'avons pas le tempérament anglo-saxon, ni les mêmes aptitudes —-que de nous servir exclusivement des instruments de culture empruntés au génie anglais, et dont le maniement ne pourra jamais que nous être difficile.

« Et il importe que, dans la nation, chaque individu puisse recevoir son plein développement, que pas un seul groupe d'activités ne soit entravé dans sa marche vers le progrès — surtout si ce sacrifice ne correspond à aucun profit qu'en pourrait tirer le bien général.

« C'est donc au service de cette idée — qu'il faut, pour l'avantage et de la petite et de la grande patrie, continuer à donner une formation française au peuple canadien-français — que l'Institut Canadien de Québec a mis ses deux moyens d'action : la bibliothèque et l'enseignement par la conférence. Les résultats de nos efforts ne sont pas de ceux qui se manifestent par des productions littéraires ou scientifiques. Notre rôle est plus modeste. Nous tâchons d'inculquer à la masse le goût des choses de l'esprit, l'amour de l'art, d'augmenter ses notions d'histoire et ses connaissances littéraires. Nous labourons un sol où tombera la semence des idées que les écrivains et les orateurs soufflent aux quatre vents du pays — et dont nous protégeons aussi la croissance.

« . . . Nous avons récemment donné un nouvel attrait à nos conférences détachées, en fondant, à l'Institut Canadien, une chaire de littérature française. En nous assurant le concours d'un professeur venu de l'Université de Paris, pour nous faire l'histoire de la littérature française, nous n'avons fait qui suivre l'exemple donné par tous les principaux centres intellectuels, en Europe et en Amérique. Mais ce cours a été accueilli par notre public avec une telle faveur qu'on y peut voir le réveil d'une ambition assurément légitime, celle de reconquérir pour Québec son ancienne réputation de culture et d'atticisme. Sur leur promontoire, trop beau, trop ensoleillé pour qu'y poussent facilement les champignons peu esthétiques de l'industrie, les Québecois veulent bien se résigner à ce qu'on ap-

pelle toujours leur ville « une cité de grand avenir commercial », mais ils se résignent moins facilement à l'ironie du souvenir que l'on évoque encore « en lui donnant parfois le nom « d'Athènes du Canada » — et entre un passé plein de gloire et un avenir qui s'obstine à n'être toujours que l'avenir, ils voudraient donner au présent un caractère au moins digne sinon brillant. »

***

Quel est le résultat de ces efforts, quelle est l'influence de l'Institut au point de vue littéraire ? Qui pourrait le dire ?

On vient à l'Institut lire un livre ou un article de revue ; on y vient entendre un orateur parler d'un auteur ou d'une œuvre, et l'on s'en va. Le contact cesse entre le public et l'Institut : nous lui avons tout simplement fourni l'occasion, à ce public, de passer une heure agréable, d'augmenter un peu le bagage de ses connaissances littéraires, artistiques et scientifiques, mais qui peut dire, même si la semence lève plus tard, dans quelle mesure l'Institut peut en être la cause ? Ce qui se voit cependant c'est, comme partout ailleurs, l'effet réciproque du livre sur l'intérêt d'une conférence et de la conférence sur le choix des lectures ; nos régistres démontrent, par exemple, qu'autour d'une conférence sur un historien, tous les ouvrages de cet auteur sont demandés à la bibliothèque, et quand on ne peut se les procurer, l'on consulte ses contemporains.

L'on peut voir aussi grossir le groupe de ceux qui, sans aspirer à devenir des savants, ont du moins quelques velléités de culture, prennent et développent leur goût pour les choses de l'esprit et tiennent à prouver que tous leurs loisirs ne doivent pas être nécessairement consacrés au sport, au *bridge*, et au spectacle des cinématographes.

Ce qui se voit aussi — et qui nous parait un indice précieux — c'est que, parmi ceux dont toute la vie est consacrée aux affaires, dans le commerce ou l'industrie, le nombre de nouveaux membres augmente dans des proportions considérables. Depuis quelques années, des tendances se manifestaient à ne voir de succès possible dans les affaires qu'à l'aide d'une culture anglaise. Grâce, sans doute, surtout au travail de la Société du Parler français, et grâce peut-être aussi à l'enseignement, dans nos salles, par des professeurs et des conférenciers distingués, cette mentalité s'est considérablement modifiée. On semble de mieux en mieux comprendre que s'il ne faut pas, assurément, négliger l'étude de la langue anglaise, comme un accessoire important, l'essentiel, pour les Canadiens

français, quelle que soit leur profession, est de développer d'abord leurs aptitudes propres. La valeur et la grande réputation de nos conférenciers ont aussi eu pour effet d'attirer sur notre œuvre l'attention de nos concitoyens anglais eux-mêmes (quelques-uns suivent assidûment nos cours) et, partant, de combattre le sentiment de défiance que, dans certains quartiers, l'on nourrissait à l'égard du parler canadien-français. Aussi, dans nos milieux anglais un peu cultivés, n'ose-t-on plus affirmer que notre langue ne ressemble pas à celle que l'on parle en France. Et l'on aperçoit l'importance que peut avoir, pour certains Canadiens français séduits par l'influence sociale ou financière anglaise, cet attrait nouveau qu'une œuvre canadienne-française peut exercer sur les meilleurs esprits anglais eux-mêmes.

Enfin, dans ce domaine des idées, où notre activité s'exerce, l'exemple de l'élite, comme toujours, est tout puissant. Or c'est dans les milieux sociaux les plus cultivés que se recrutent les plus fidèles, les plus fervents amis de notre œuvre : c'est dans les salons les plus recherchés que cette œuvre fournit sa meilleure part des sujets de conservation. Et tant que la femme canadienne-française, avec l'ascendant qu'elle doit à sa valeur morale et à la vivacité de son intelligence, restera convaincue de la supériorité que lui donne sa culture française, le flot du snobisme anglais ou américain pourra couler longtemps encore tout autour de nous, et faire quelques victimes : il n'atteindra pas le cœur, ni la tête de la nation.

C'est à maintenir ferme et fière cette digue protectrice de notre vie nationale, que cette société travaille. Et c'est pourquoi, bien que son action soit indirecte et lointaine, l'Institut Canadien de Québec n'est peut-être pas infidèle au rôle que, depuis soixante ans, ses directeurs lui ont assigné, d'être, au Canada, le gardien de la langue française.

Et dans l'œuvre nationale à laquelle ce Congrès donne un si brillant éclat, il se peut que l'on rende simplement justice à l'Institut Canadien de Québec, en reconnaissant qu'il a préparé les voies; et que l'on trouve, à l'avenir, quelque utilité à sa collaboration.

FERDINAND ROY.

Québec, le 24 juin 1912.

FEUILLETS DE ROUTE

Une mission d'action française. — Montréal, Ottawa, Toronto. — Quarante heures sur les Grands Lacs. — Winnipeg et Saint-Boniface. — A travers les prairies de l'Ouest. — Québec à l'ombre des Montagnes Rocheuses.

Si imparfaitement qu'il m'ait été donné d'y réussir, en comparaison de la grandeur de la tâche qui s'offre et de l'urgence des résultats à assurer, c'est bien, en effet, de l'action française en Amérique, selon l'esprit et les vœux de notre mémorable Congrès de la Langue française à Québec (1912), que j'eus l'honneur d'esquisser, au cours de l'ambassade très honorable dont m'avait chargé le Comité Permanent du Congrès de la Langue française, et que j'accomplissais, chez les Canadiens français de l'Ouest et de l'Ontario, du 31 mai au 1er juillet dernier.

Invité par la direction du *Bulletin* à narrer à ses lecteurs les détails de mon agréable mission, je prie qu'il me soit permis d'y procéder sans façon, avec toute la liberté et la franche allure d'un conteur simple et sincère.

Ce sont tout bonnement mes « feuillets de route », que je mettrai, sans apprêts, sous les yeux de ceux qui voudraient bien s'y intéresser, comptant que, de la sorte, mes lecteurs pourront mieux juger par eux-mêmes du travail ébauché, en cette circonstance, et de tout ce qu'il en reste encore d'utile à faire.

***

Nous quittions Québec, l'aimable compagnon de voyage qu'un sort heureux m'avait amené [1], et moi-même, le vendredi soir, 30 mai.

La journée du lendemain, à Montréal, où j'eus l'avantage de travailler de concert avec le dévoué Secrétaire général de notre Comité Permanent, et Président général de la Société du Parler français au Canada, M. Adjutor Rivard, qui s'y trouvait, fut tout de suite employée par nous profitablement aux fins des vœux du

(1) M. Ernest Bilodeau, correspondant de *l'Action Sociale*, aujourd'hui secrétaire de la Société du Parler français de l'Alberta.

Congrès. Telles visites et telles conférences, notamment avec deux d'entre les âmes dirigeantes de l'active *Ligue des droits du français*, MM. le docteur Joseph Gauvreau et Pierre Homier, auront, au temps voulu, ou je m'y trompe fort, d'importants échos dans l'organisation générale en voie d'élaboration.

Le même soir du samedi 31 mai me trouvait à Ottawa, où mon camarade de route, laissé en congé d'un jour dans la grande ville, devait me rejoindre, le dimanche après-midi.

Dans la capitale fédérale, le délégué de la Langue française tombait au beau milieu des solennelles cérémonies d'ouverture pour les fêtes du jubilé d'or de la grande mutualité franco-catholique, l'Union S.-Joseph du Canada, fêtes auxquelles il avait été tout d'abord convié.

La presse quotidienne a, dans le temps, rapporté des détails intéressants de cette superbe célébration ; elle en a redit l'éclat et l'importance. Cet hommage était bien mérité, car l'excellente association nationale et religieuse qu'est l'Union S.-Joseph du Canada fut fêtée comme dans une apothéose, en cette circonstance. Elle ne put manquer d'y trouver une récompense précieuse aux consciencieux labeurs de son premier demi-siècle d'existence, comme aussi un encouragement puissant à poursuivre, avec un regain d'énergie et d'enthousiasme, le si bon travail d'action catholique et française par lequel jamais elle ne cessa de se distinguer, depuis sa fondation, en 1863.

C'est le témoignage unanime que se plurent à lui rendre, à la séance inaugurale des fêtes, le 31 mai, plusieurs des chefs des associations-sœurs, lesquels étaient accourus pour lui offrir leurs vœux cordiaux, avec le tribut de leur admiration. Et au grand banquet du lendemain après-midi, nombre d'autres orateurs devaient encore insister, avec autant de force que de délicatesse, sur cette note, élogieuse, qu'il sied d'enrégistrer ici.

Le lendemain dimanche, après le splendide défilé de 8,000 ou 10,000 membres de l'Union S.-Joseph du Canada, de ses amis et invités, à travers les rues d'Ottawa, toutes pavoisées, et sous les yeux d'un immense public, rayonnant de sympathie pour l'œuvre qu'on célébrait, au cours de la messe pontificale en plein air, présidée par Monseigneu l'Archevêque d'Ottawa, ce furent les bienfaits de son rôle passé, mais encore davantage les perspectives fécondes de sa mission pour l'avenir, que l'Union S.-Joseph du Canada s'entendit redire, par l'éloquent prédicateur, M. l'abbé Sylvio Corbeil, Principal de l'École Normale de Hull, directeur du Secrétariat de la Langue française dans la même ville.

Puis, au grand dîner fraternel, de mille couverts, à Hull, en

province de Québec, de deux à sept heures de l'après-midi, à la suite de Mgr Routhier, Vicaire général du diocèse, grand aumônier de l'U. S.-J. C., et de M. l'abbé Carrière, curé de S.-Rédempteur, à Hull, les Laurier, les Coderre, les Belcourt, les Champagne, les Gravel, les Lavallée, les Guibault, les Bédard, les Achim, les Fortier, les Labelle, les Leclerc, les Archambault, chantèrent tour à tour les gloires et les espérances d'une association fraternelle de charité chrétienne, de ralliement patriotique et de saine propagande de l'influence française, telle que l'Union S.-Joseph du Canada.

Ce fut vraiment une belle fête d'action catholique et française que celle-là, et elle devait durer ainsi jusqu'au lendemain soir, 2 juin. Si bien que, dès la fin du banquet du dimanche, quand le Délégué de la Langue française se vit invité inopinément à faire entendre aussi la voix du Congrès des catholiques franco-canadiens de l'Amérique, au sein de ce concours fraternel, il crut devoir proposer, tout simplement, que dans une aussi éclatante manifestation des énergies françaises et catholiques, aux confins de l'Ontario, il convenait d'élever les cœurs, en même temps qu'on levait les verres, pour célébrer et bénir à la fois les organisateurs habiles et dévoués, ainsi que la Providence miséricordieuse, dont l'une avait permis et les autres préparé un pareil jour de trimphe à notre patriotisme et à notre foi.

***

Le lundi soir, 2 juin, comme les fêtes de l'U. S.-J. C. touchaient à leur déclin, après avoir mis à profit cette journée pour visiter, orienter et stimuler les deux Secrétariats régionaux du Comité Permanent de la Langue française, à Ottawa et à Hull, nous montions dans le train de Toronto, et le mardi matin, au réveil, nous saluions la ville-reine de l'Ontario, langoureusement assise aux rives du lac du même nom.

Utiliser les briéves heures que nous laissait l'itinéraire tracé, pour faire la visite de quelques-uns des principaux points intéressants dont se vante la fière capitale ontarienne, tel fut notre programme, aussi vivement exécuté qu'il avait été spontanément conçu.

Un peu après midi, le rapide spécial des paquebots du Pacifique Canadien sur les Grands Lacs nous emportait, à toute vapeur, vers Port McNicoll : une randonnée vertigineuse de 109 milles, au bout de laquelle nous quittions le chemin de fer, un peu avant quatre heures, sur la jetée même où avait accosté le magnifique navire lacustre le *Keewatin*, de la flotte du Pacifique Canadien, lequel, sous pression et prêt à lever ses amarres, attendait là notre convoi.

Dix minutes plus tard, les voyageurs, assez nombreux, avec tout le bagage que droit, étaient déjà à bord, et à grands tours d'hélice, l'alerte paquebot labourait les eaux de la Baie Georgienne, commençant sa course de 500 milles, qui devait nous conduire à Fort-William, au fond du lac Supérieur, et à proximité des limites occidentales de l'Ontario.

Le panorama splendide qui se déroule à l'œil des touristes ; le charme reposant de ce voyage de quarante heures sur nos mers intérieures du Canada ; les beautés particulières de la Baie Georgienne, avec ses myriades d'îles et ses rivages accidentés ; et, au réveil du premier matin sur l'eau, le spectacle gracieux de la rivière Sainte-Marie, avec ses rives, canadienne et « américaine », toutes proches, avec ses processions, dans les deux sens, de bateaux de tout calibre et de tout genre ; au midi, l'apparition des deux coquettes villes jumelles, le Sault-Sainte-Marie canadien et l'américain, avec leurs industries actives, leurs immenses écluses toujours insuffisantes pour le trafic qui s'y engouffre ; puis, le lac Supérieur, avec ses immensités de ciel et d'eau, le calme profond de ses soirées prolongées : voilà autant de sensations qu'il faut renoncer à traduire en ces notes rapides. Elles ont été, d'ailleurs, maintes fois, illustrées par de plus habiles crayons, et le seul avis à offrir aux touristes qui le peuvent, c'est de s'en procurer le bénéfice ; elles valent assurément qu'on s'y dérange.

La soirée du mardi, la nuit qui la suivit, toute la journée du mercredi, par un soleil étincelant, et toute la soirée, puis encore la nuit, par une brise fraîchissante, qui faisait agréablement moutonner les vagues, sur la plaine, sans limites visibles, du lac Supérieur, nous filâmes ainsi vers l'Ouest lointain.

Le jeudi matin, au réveil, la puissante sirène du *Keewatin* nous avertissait que Port-Arthur, port d'escale, à une demi-heure du port d'attache, était en vue. C'est tout juste le temps de procéder vivement à la toilette matinale, puis au déjeuner final et l'on touche Fort-William Il n'est pas encore huit heures de la matinée — ici, il faut avancer sa montre et compter neuf heures ; notre indomptable coursier marin a devancé son horaire et achevé sa course sans le moindre incident désagréable, offrant, au contraire, aux hôtes de son bord, toutes les satisfactions d'un confort parfait et d'un service marqué au coin de la plus irréprochable courtoisie.

Un train de transbordement du Pacifique Canadien est sur le quai. Une fois les entrepots franchis, on reprend le chemin de fer, pour descendre, au bout de quelques minutes, en gare de Fort-William.

L'express de Winnipeg, l'*Imperial rapide*, est annoncé pour

une heure plus tard. Nous avons donc le loisir de parcourir un peu la progressive petite cité qui, avec sa voisine et rivale Port-Arthur, sert d'entrepot à tout le trafic de l'Ouest vers les ports océaniques de l'Est. Nous nous y mettons de bon cœur et courons tout d'abord rendre grâces à Dieu, dans la modeste église catholique de Fort-William, pour le voyage si heureux jusqu'ici.

Nous parcourons, en hâte, quelques-unes des principales rues, et nous allions continuer, quand une intempestive averse, la première depuis le départ, vient nous consigner en gare.

Bientôt nous arrive, cependant, l'express qui a quitté Montréal l'avant-veille au soir, le mardi. Nous y cherchons vivement refuge, et sous l'orage qui grossit, nous roulons vers Winnipeg, sans avoir autrement souffert de la température inclémente.

Il est bien vrai qu'elle nous gâte un peu les aspects, charmeurs en leur sauvagerie, du paysage qui s'épanouit de chaque côté de la voie. Cependant, nous pouvons encore suivre assez bien les capricieux méandres de notre voie ferrée, aussi bien que ceux des deux autres rubans d'acier qui jaillissent, en même temps qu'elle, de Fort-William vers l'Ouest : les réseaux du *Canadien-Nord* et du *Grand Tronc Pacifique.*

La rivière Kaministiquia, après la montagne du Tonnerre, nous laisse entrevoir ses rudes beautés, puis, vers le soir, pour rompre la monotonie de paysages devenus trop déplorablement uniformes, c'est sous un ciel rasséréné que nous saluons Kenora et Keewatin, les deux villettes-sœurs, gracieusement assises aux bords enchanteurs du lac des Bois.

La course se poursuit, à toute vapeur, et quand arrivent dix heures du soir, la prairie, qui déjà depuis une couple d'heures, s'étale et s'élargit, à travers les ombres de l'obscurité qui tarde à descendre, commence à se pailleter de points lumineux. Ils vont se multipliant et deviennent bien vite innombrables. Nous percevons les bruits caractéristiques de la ville : c'est Saint-Boniface et c'est Winnipeg.

On abandonne sans regret le chemin de fer, pour gagner le dehors et se dilater les poumons dans l'air rafraîchi par l'orage tout récent.

Et après avoir trouvé le gîte qu'il fallait, nous passâmes ainsi notre première nuit, celle du 5 juin, à Winnipeg, en Manitoba

***

Le lendemain, 6 juin, nous amène le premier vendredi du mois, spécialement consacré au Sacré-Cœur. Pour cette raison et pour cent autres, qui nous entraînent irrésistiblement, délaissant les

beautés criardes de la capitale politique du Manitoba, et son brouhaha fiévreux de grande ville « américaine », c'est tout d'abord vers Saint-Boniface, la paisible voisine française, la métropole catholique, et vers sa majestueuse cathédrale, sentinelle avancée de la vraie foi, à l'orée des plaines de l'Ouest, que se portent nos pas de pèlerins du patriotisme.

Mais le progrès, et les intrigues des grandes corporations, ont bouleversé les données du guide qui sert à orienter les nouveaux venus. Bloquant la rue Broad, par laquelle nous pensions atteindre encore le pont qui conduit à la ville-sœur, par delà la rivière Rouge, et masquant la perspective, l'énorme gare centrale du *Canadien-Nord* et du *Grand Tronc Pacifique* déroute nos recherches d'étrangers. Sous peine de manquer l'heure des offices du matin, force nous est de renoncer au trajet à pied. Une demi-heure plus tard, après un long et fastidieux détour, qui nous fait traverser en enfilade deux grands ponts, sur l'Assiniboine et sur la Rouge, le tramway interurbain nous dépose en face de la belle église où s'abrite le trône du métropolitain du Manitoba et de la Saskatchewan, Sa Grandeur Mgr Langevin.

Comment redire la joie intense que l'on éprouve à retrouver soudain, à 1,500 milles du cher vieux Québec, les pieuses cérémonies du culte catholique et la saine atmosphère française de chez nous ? Cette joie, nous la savourons à longs traits, avant de nous résoudre à quitter le milieu béni où elle nous fut procurée.

Le reste de la matinée est absorbée par des courses d'affaires et de reconnaissance à travers Winnipeg. L'après-midi et la soirée se passent, comme par enchantement, à quelques visites d'amitié ou d'intérêt, dont nos compatriotes, si sympathiques, de Saint-Boniface, notamment le respectable vétéran des causes françaises et catholiques dans l'Ouest, sir Joseph Dubuc, juge en retraite, prennent encore la grosse part.

Le Secrétariat régional du Comité Permanent L. F. au Manitoba retient aussi notre attention, pendant quelque temps, et nous demeurons redevables à son dévoué directeur d'une première et rapide tournée d'inspection des nombreuses et florissantes institutions religieuses qui font l'honneur et la force de Saint-Boniface catholique et français.

Mais la soirée s'avance et l'heure arrive, qui a été fixée pour le départ vers Edmonton, Alta, but ultime de cette pérégrination dans les marches de l'Ouest.

Le rapide du Pacifique Canadien, « l'express de l'Ouest », nous emporte bientôt, et quand le soleil radieux du 7 juin vient nous éveiller aux joies d'un nouveau jour brillant et serein, nous avons

déjà franchi les frontières manitobaines et notre convoi vogue à pleine vitesse — tel un lévrier des mers sur l'océan sans bornes — au sein des prairies, quasi sans limites, de la Saskatchewan.

Et nous en aurons ainsi pour tout un jour, avec une autre nuit de plus. Ça et là, de lointains ilots, sous la forme de villes-champignons, grandissant comme à vue d'œil, viennent interrompre la monotonie du paysage et introduire un jet de vie intense au milieu de ce désert, partout verdoyant, c'est vrai, mais un peu trop uniformément morne et inerte. Ces villes, ce sont Yorkton, célèbre par ses Douhkobors, Lanigan, point de jonction d'un embranchement qui monte de Régina, Colonsay, Saskatoon, aux allures de métropole, Macklin, Wetaskiwin, où l'on rejoint l'embranchement qui relie Calgary à Edmonton, etc.

Quelques minutes après sept heures, le dimanche, 8 juin, au matin, la locomotive de notre train stoppe en gare de Strathcona — car le grand pont élevé, qui s'achève et qui doit permettre au Pacifique Canadien de franchir la rivière Saskatchewan du nord et de pénétrer au cœur d'Edmonton, ne sera livré au trafic que dans quelques jours, le 16 juin. Nous voici en face de la capitale de l'Alberta, sur la rive opposée.

De complaisants amis locaux, qui ont eu l'obligeance de se tenir au courant des mouvements du Délégué du Comité Permanent de la Langue française, sont déjà au poste, sur le quai de la gare, pour l'accueillir. MM. Dubuc, Giroux, Robitaille, par leur cordiale bienvenue, nous donnent l'illusion de tomber en pays de vieilles connaissances, et l'automobile ne nous a pas encore amenés jusqu'au confortable hotel Cecil, si bien tenu par l'un des nôtres (M. C.-H. Bélanger, autrefois de Québec), en plein centre d'Edmonton, que déjà il nous semble avoir, depuis longtemps, vécu en ce milieu.

Au passage, on n'a pas manqué de nous signaler certains traits de ressemblance assez remarquable entre Québec, la ville au fier promontoire, et Edmonton, coquettement campée au sommet des hautes falaises à pic de la Saskatchewan. Cela ne contribue pas peu, sans doute, à nourrir l'illusion première, et nous nous persuadons aisément qu'à Edmonton choses et gens nous auront bien vite fait retrouver toute la saveur de celles qu'il y a dix jours à peine nous quittions, là-bas. à 2,500 milles dans la direction de l'Atlantique.

Amédée Denault.

(à suivre)

LES LIVRES

René Chopin. *Le Cœur en exil.* Paris (Cris & Cie), 1913, in-8, 20c. × 13c., 179 pages.

On trouve ici plus d'un genre, presque tous les tons, et des rythmes variés. Sans créer de l'inédit, M. Chopin sait faire d'habiles variations sur des thèmes connus. Ses vers sont corrects avec élégance, harmonieux et faciles, tissés souvent de mots choisis.

Une certaine ambiance contemporaine a pesé sur son âme, et il semble bien qu'il ne sache pas exprimer la saine joie de vivre. La désespérance, même, lui a parfois donné de mauvais conseils. Mais sa poésie respire plus à l'aise, quand il chante les choses de sa patrie, le Canada. Cependant, je ne dirai pas que ses *Peintures canadiennes* renferment ses meilleures pièces ; d'autres, qui n'offrent cependant pas le même caractère de vérité, sont mieux écrites.

Ce recueil ne marque pourtant pas un talent arrivé à sa maturité. On peut souhaiter que le poète, qui sait décrire, apprenne à voir mieux ; ses images y gagneront, et il ne fera plus, par exemple, se caresser les feuilles

En le charnel froissement
De leurs petites mains vertes.

Qu'il médite aussi davantage, et ne se laisse pas trop griser par la couleur et le cliquetis des mots jolis, des mots étranges.—A. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L. de Kerguy. *L'Oiseau de France.* Paris (Grasset), 1913, in-18 jésus, 281 pages.

Bon petit roman, où il est prouvé, à travers des scènes alertes et menées vivement, que l'amour de la patrie, loin de nuire, peut aider au bonheur. L'*oiseau de France,* « dont les ailes frêles et puissantes sont gonflées d'espérance », c'est l'aéroplane militaire, et l'aviateur Pégoud pourrait être le héros de ce roman.

A. R.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Hommage au génie de la France

A retenir, ce jugement porté par la *Gazette de Liège* sur la manifestation du génie français à l'Exposition de Gand.

On aime à trouver un tel éloge sous la plume d'une journaliste étranger :

« La participation de la France à notre *World's Fair* doit arracher à tout Belge un cri d'admiration. Le drapeau de la France flotte partout à l'Exposition gantoise. Sans parler de sa contribution à l'Art ancien, à la Vieille Flandre, elle domine de loin tous les autres pays par son radieux Palais, encadré de quatre jardins de sa création, qui s'étend sur tout un côté de l'Avenue des Nations, une aile regardant le Château d'eau et l'autre faisant face, sur l'Avenue de Flandre, à la section allemande, de si lugubre aspect ; de l'autre côté, elle occupe une grande place aux Beaux-Arts et dresse son Palais de l'Alimentation et de la Navigation. On la retrouve au Parc, où figurent avec éclat l'Horticulture, les Colonies, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. A l'autre extrémité, Avenue de Liège, se développe l'Extension de la Section française ; à côté du Canada, le Matériel des chemins de fer, avec cinéma ; Avenue de l'Architecture, les Compagnies de Paris et Orléans. De telle sorte que l'on peut compter dix-sept ensembles, palais et pavillons, qui constituent une représentation colossale de l'activité artistique, scientifique, industrielle, commerciale, militaire de cette riche nation .»

Pour conserver la langue française

Dans un article de profession de foi, par lequel il signale le début de sa deuxième année de publication, le *Maine français*, l'organe des traditionalistes, parmi les Franco-Américains du Maine, fait, en parlant de lui-même, cette louable déclaration:— . . . « Il veut contribuer un peu à l'éducation des compatriotes, en fournissant des études intéressantes et agréables ; et pardessus tout il veut être le journal que l'on lira POUR CONSERVER LA LANGUE FRANÇAISE ! ! »

La foi protectrice de la civilisation française

Un correspondant de Constantine à *la Démocratie*, de Paris, mande à ce journal que la propagande musulmane se poursuit

avec intensité, en Tunisie, contre l'influence française. Et il ajoute que les efforts civilisateurs de la France, sur la terre africaine, sont voués à un échec inévitable s'ils ne s'appuient loyalement sur la base ferme et sûre des convictions et de la vie chrétiennes, dans leur forme la plus intégrale, celle du catholicisme.

Progrès du parler français

Au Congrès international de la culture et de l'extension de la langue française, à Gand, une question bien intéressante a fait l'objet de plusieurs rapports. On s'est demandé si le parler français est en recul ou en progrès dans le monde.

S'il a fallu reconnaître qu'en de certains pays, sous l'effet de circonstances modifiées, l'usage du français a décliné, en Norvège et en Russie notamment, par contre ou relève maints autres points où il y a progrès sérieux en faveur de notre idiome.

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, où le français se défend victorieusement, malgré les efforts des germanisants ; en Portugal, où il est considéré comme la langue du progrès, et est devenu obligatoire dans toutes les écoles. En Egypte, il a gardé tout son ancien prestige ; en Hollande, comme le démontre le remarquable rapport d'un professeur à l'Université d'Amsterdam, il gagne plutôt du terrain ; il ne règne plus seul comme jadis, mais il reste la langue la plus favorisée et la plus aimée.

Mais c'est surtout dans l'est de l'Europe que les progrès du français sont importants et significatifs. Là, il est vraiment la langue des nationalités opprimées. En Pologne, il est l'idiome d'une société mixte qui n'ose pas s'exprimer en polonais et qui ne veut pas s'exprimer en russe ; en Bohême, même situation, à cela près que les sympathies françaises y sont plus actives. (La ville de Prague a envoyé spontanément une subvention au congrès.) En Bulgarie, les progrès du français sont en raison directe des progrès de l'instruction. Enfin, en Macédoine, le français est devenu par la force des choses l'idiome mixte qui sert d'expression à tant de nationalités rivales et pourtant confondues.

La langue gardienne de la foi

D'une importante étude, intitulée : *Le catholicisme aux Etats-Unis*, et publiée par *la Croix*, de Paris, nous détachons le passage suivant, à la fois très instructif et fort encourageant, en sa justesse indéniable : —

« Les Américains de langue française, qui ont été les plus fidèles à leur langue, sont aussi les plus attachés à leur foi. Ils sont près de 2 millions, sortis en grande

majorité du Canada français, établis surtout dans les États du Nord-Est, dans la Nouvelle-Angleterre. Ils n'ont subi de pertes sensibles que parmi ceux qui ont cessé de parler leur langue maternelle. Leurs paroisses, leurs écoles, leurs œuvres de presse et leurs associations constituent la plus forte organisation catholique du Nouveau-Monde, les Américains se sont plu à le constater.

« Grâce à la préservation de leur langue maternelle, ils ont vécu dans une sphère à l'abri de l'influence délétère du protestantisme, ils ont même exercé une influence catholique considérable sur les autres nationalités ». (*Fortnightly Review*, 15 nov. 1912).

« Seulement dans les États de la Nouvelle-Angleterre, de 1850 à 1910, les Américains français ont formé 202 paroisses et 101 missions catholiques. Ils ont parmi eux, 1 évêque, 450 prêtres et 2,000 religieuses de leur langue, 133 écoles, fréquentées par 55,000 élèves. Six associations groupent plus de 50,000 membres.

Si les catholiques restent d'autant plus fidèles à leur religion qu'il sont plus attachés à leur langue et à leurs traditions nationales, ne devrait-on pas favoriser par tous les moyens, le groupement des nationalités ? Les évêques canadiens-français du Canada ont adopté cette ligne de conduite, et les résultats en paraissent excellents. Ils forment, pour chaque groupe assez important, des paroisses distinctes, font venir, pour les immigrés, des prêtres de leur pays, encouragent et suscitent des Congrès, des journaux, des associations nationales. Le patriotisme devient ainsi un puissant auxiliaire de la religion. L'église paroissiale, l'école et la salle d'œuvres catholiques personnifient la patrie absente et attirent ainsi bien des indifférents.»

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Activités françaises en Alberta

Nos amis, et collaborateurs actifs, de la Société du Parler français de l'Alberta, ont inauguré, peu de temps après leur beau congrès français de juin dernier, une propagande suivie pour le recrutement de nouveaux membres et la fondation de nouveaux cercles dans les diverses paroisses du diocèse d'Edmonton.

Dans la capitale même de la province, ils ont tenu déjà plusieurs réunions importantes à cette fin, et notamment une brillante assemblée publique, lors du passage en leurs milieux de Sa Grandeur Mgr Roy, président général du Comité Permanent de la Langue française, de M. Adjutor Rivard, secrétaire général du Comité et président de la Société du Parler français au Canada, ainsi que de M. l'abbé Antonio Huot, l'un des directeurs de la même Société. C'était dans les premiers jours du mois d'août.

Les patriotes d'Edmonton ont également organisé des « soirées sociales ou familiales », où l'on se réunit patriotiquement pour causer, *en français*, des choses et des gens du terroir d'origine, aussi bien que des intérêts locaux.

Au cours des vacances, ils eurent encore une belle manifestation patriotique à Morinville, la petite ville française de l'Alberta. Et, le 8 septembre dernier, c'était à Saint-Albert, à l'ombre du siège archiépiscopal, qu'ils déployaient leurs couleurs.

Ce fut une belle démonstration franco-catholique, rehaussée par la présence de S. G. Mgr Legal, archevêque d'Édmonton, et de S. G. Mgr Grouard, Vicaire Apostolique d'Athabasca.

Les deux vénérés prélats voulurent bien, en cette occasion, accorder leur précieux concours à l'œuvre de propagande française. « La langue française, y proclamait Mgr Legal, est l'expression la plus naturelle de notre foi et sa meilleure sauvegarde ; c'est pourquoi je suis heureux d'applaudir à votre mouvement et de vous encourager à le continuer .»

De son côté, Mgr Grouard approuve hautement le travail que fait la S. P. F. A. en faveur de la colonisation et pour grouper ensemble, sur les divers points de la province, les Canadiens de langue française. Sa Grandeur signale, en passant, la fertilité de la région de la Rivière-à-la-Paix, « où se trouvent des terres *incomparables* ».

Les autres orateurs de cette soirée, dont nous ne sommes nullement surpris d'apprendre qu'elle a été féconde en résultats immédiats, sous la forme d'adhésions empressées, furent le R. P. Mérer, O. M. I., curé de Saint-Albert, le R. P. Hudon, S. J., recteur du collège d'Edmonton, M. Côté, député provincial de Grouard, M. l'avocat Laliberté, d'Edmonton, M. l'abbé Ouellette, curé de L'Immaculée-Conception, à Edmonton, et chef du Secrétariat régional de la Langue française en Alberta.

Nos félicitations et nos vœux sincères aux vaillants militants albertains de l'action catholique et française en Amérique !

Le parler français en Alberta

La Société du Parler français d'Alberta tenait, à Beaumont, dimanche, le 5 octobre dernier, une nouvelle assemblée d'organisation, qui a remporté un véritable succès. Accompagné de M. Antonio Prince et de quelques amis distingués d'Edmonton, M. Ernest Bilodeau, secrétaire de la Société, arriva à Beaumont, grâce à l'excellente automobile que M. Wilfrid Gariépy, M. P. P. avait bien voulu mettre à sa disposition, quelques minutes avant la grand-

messe. Les visiteurs allèrent d'abord saluer le dévoué curé de Beaumont, M. Ouellette, qui les reçut avec la plus aimable hospitalité et les invita à dîner. Au prône, M. le curé voulut bien annoncer la présence des visiteurs d'Edmonton, et demanda à ses paroissiens de rester à leurs sièges après la messe, pour permettre à ces messieurs de leur adresser la parole ; en effet, les paroissiens de Beaumont se rendirent sans exception à la demande de leur actif et dévoué pasteur, et c'est avec la plus bienveillante attention qu'ils écoutèrent les deux orateurs de la Société. Disons en passant que la note artistique la plus délicate fut donnée, à l'Offertoire, par Mme Dr J. Boulanger, qui avait accompagné son mari, et qui chanta, avec son talent bien connu, le cantique : « J'irai la voir, un jour.»

Après la messe, M. l'abbé Ouellette invita les visiteurs à s'avancer dans le bas-chœur, ce que firent immédiatement M. J. Gariépy, M. le Dr Boulanger, M. Roch, instituteur, M. Ulric Blanchard, président du Cercle Beaumont, M. Ernest Bilodeau et M. Antonio Prince. Après quelques paroles appropriées de M. le curé, M. Prince fut présenté à l'auditoire et prit la parole, s'exprimant, dit-il, au nom des jeunes. M. Prince est, en effet, jeune encore, mais il a prouvé une fois de plus que chez les cœurs bien nés l'éloquence et la patriotisme sincère et vigoureux n'attendent pas le nombre des années. Pendant près d'un quart d'heure M. Prince a vivement intéressé son auditoire, qui l'aurait fréquemment applaudi, sans le respect dû au saint lieu.

M. le président Blanchard présente ensuite à l'auditoire M. Ernest Bilodeau, secrétaire de la Société du Parler français. En quelques phrases claires et précises, M. Bilodeau explique ce que c'est exactement que la Société du Parler français, le but élevé qu'elle poursuit et le devoir qu'ont tous les Canadiens français d'y appartenir, comme à leur société nationale par excellence, qui incarne toutes les aspirations de notre race, et qui les défend courageusement partout où elles sont attaquées. Puis il invite les citoyens de Beaumont à se faire inscrire immédiatement dans les rangs de la Société. Séance tenante, une trentaine des principaux citoyens de Beaumont vinrent donner leur nom et verser en même temps la souscription d'une piastre, fixée par la Convention de 1912, donnant par là un magnifique encouragement à la Société, en même temps qu'une preuve généreuse de leur patriotisme. En résumé, grâce à l'appui bienveillant de M. le curé Ouellette et à la bonne volonté de ses paroissiens, cette assemblée improvisée a été un véritable succès, et la paroisse de Beaumont s'est portée au premier rang des paroisses

patriotes de l'Alberta. Les paroissiens de Beaumont, dont le Cercle est maintenant l'un des plus nombreux, par rapport au chiffre de la population locale, ont donc mérité de vives félicitations, et il est à espérer que les autres endroits qui seront visités à mesure que les circonstances le permettront donneront également des preuves de leur dévouement à la cause nationale. — *Communiqué du Secrétariat régional C. P. L. F., à Edmonton, Alta.*

L'organisation franco-catholique en Saskatchewan

A l'instar de la Société du Parler français en Alberta, l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan s'est mise sérieusement à l'œuvre, à la suite de son magnifique congrès de Régina, fin juillet dernier.

Elle poursuit, avec activité, l'établissement de ses comités paroissiaux, dont le chiffre s'élève déjà à plusieurs douzaines. Le Bureau directeur de l'Association siège deux fois par mois, à Régina, afin de préparer un programme d'action pour ces comités paroissiaux, et de les stimuler au bon travail patriotique, en leur donnant l'exemple.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'une noble émulation se manifeste déjà, un peu partout, parmi les divers comités de la Saskatchewan, à qui préparera, pour la prochaine saison d'hiver, et accomplira le plus de besogne utile : propagande colonisatrice, diffusion de la presse catholique, recrutement actif d'adhérents et perception de ressources pour le *Ralliement catholique et français en Amérique*, etc., etc.

Dans le même temps, à Régina, le Bureau provincial a entrepris et mené à bon terme une création heureuse, qui lui fait grand honneur. De concert avec la succursale locale des Artisans Canadiens-français, il a inauguré une série de « soirées sociales » qui, deux fois par mois, réunissent, dans les superbes salles du Club Catholique, de nombreux représentants de la colonie canadienne-française de Régina : dames et messieurs, jeunes et plus âgés, pour causer et se récréer en famille.

Cette excellente initiative, qui a été également prise, naguère, à Edmonton, Alta — où l'on en a, pareillement, fait un succès — est du meilleur augure et mérite tout encouragement. Elle ne peut que servir à resserrer les liens qui unissent ceux de notre race et de notre croyance, loin du terroir natal, et à favoriser l'éclosion comme l'épanouissement de fécondes entreprises catholiques et françaises.

Dans l'Ontario français

L'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario vient d'obtenir du gouvernement de cette province une charte la constituant en corporation civile. C'est une mesure très propre à relever encore le beau prestige dont elle jouit et à augmenter la somme de son efficacité. Nous l'en félicitons de grand cœur.

L'Association s'occupe à organiser toute une série nouvelle de congrès régionaux, qui serviront de préliminaires et de préparation éloignée au troisième congrès biennal des Canadiens français de la province d'Ontario, lequel doit se tenir, à Ottawa, au mois de février 1914.

L'Association S.-Jean-Baptiste de Winnipeg

Cette vaillante organisation de nos compatriotes, dans la capitale du Manitoba, a récemment entrepris des démarches pour se faire octroyer aussi une charte la constituant civilement. Nous ne doutons point qu'elle doive rencontrer, auprès du gouvernement de sa province, le même succès qui a souri à l'Association C. F. d'É. de l'Ontario, et nous y entrevoyons pour elle les mêmes avantages.

Cette organisation systématique, et pratique, des phalanges nationales françaises, chaque fois que la chose est réalisable, et telle qu'on la voit se pratiquer ainsi, est de nature à réjouir profondément et à encourager au plus haut point tous les amis de la cause.

L'enseignement bilingue

La Commission des écoles séparées d'Ottawa, composée mi-partie de catholiques de langue française et mi-partie de catholiques de langue anglaise, décidait récemment qu'à l'avenir les deux langues, française et anglaise, seraient enseignées sur un pied d'égale efficacité, dans les écoles de son ressort.

C'est une fière réplique aux procédés étroits dans lesquels persiste le Ministère de l'Éducation d'Ontario. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'initiative prise, depuis, par ce dernier. Il prévient les Commissaires des écoles séparées d'Ottawa que les subventions de l'État sont retranchées à leurs écoles, sous le spécieux prétexte qu'aucun rapport régulier d'inspection n'a été fait, à leur sujet, depuis un an. Il leur rappelle, en plus, que la loi d'éducation pourvoit à ce que les revenus qui viennent à manquer aux écoles par la faute des commissaires soient remboursés par ces derniers,

à leur charge personnelle... La Commission d'Ottawa prend ses mesures pour faire face à cette nouvelle provocation.

Elle se sent, d'ailleurs, bien appuyée par l'opinion publique impartiale, tant dans sa propre province qu'au dehors, dans sa conviction que l'enseignement du français comme de l'anglais est devenu indispensable, en ce pays bilingue du Canada.

Le Star, à Toronto, et à Montréal, le nouveau journal anglais *le Daily Mail*, aussi bien que *le Herald*, ont parlé dans ce sens.

En Saskatchewan, à Battleford, une école académique de premier ordre vient d'être organisée, où le français et l'anglais sont enseignés simultanément.

Et personne ne crie : au scandale ! Bien au contraire. L'ancien ministre fédéral de l'Alberta, M. Oliver, déclare publiquement que les Canadiens français ont bien raison de tenir à l'enseignement régulier de leur langue maternelle, de préférence à celui des langues étrangères, plus récemment importées au pays. L'Université du Manitoba exige de ses étudiants qu'ils suivent des cours de français...

Et l'idée du bi-linguisme inévitable, appuyée par la poussée des faits, gagne chaque jour du terrain.

Mais il y a plus et mieux encore !

Le français nécessaire

Vers le milieu d'octobre dernier, le propre inspecteur en chef de l'éducation en Ontario, M. Cowley, faisait une conférence, à l'école Ryerson, de Toronto. Il n'a pu se défendre de quelques déclarations fort importantes tendant à prouver que la partie saine et éclairée du public anglais n'est plus loin d'admettre qu'il est nécessaire d'enseigner le français, en notre pays canadien, et que, par conséquent, c'est une bien mesquine et pauvre politique que d'essayer d'étouffer notre langue sur les lèvres des petits enfants des écoles bilingues d'Ontario.

M. Cowley confesse son regret de ce que nombre de gens, dans l'Ontario, ne puissent s'élever à la hauteur de vue qu'il faudrait pour apprécier à son mérite, en dehors de tout préjugé, la vitale question de l'enseignement du français. Après avoir fait appel à la loyauté et au sens pratique de ses auditeurs, il ajoute :

« Les Canadiens français ont beaucoup contribué à la vie de ce pays ; ils ont fourni de beaux traits des caractéristiques de leur race, qui deviendront un élément précieux dans la mentalité nationale.

« Les Canadiens français aiment passionnément leur langue, et la majorité des

gens instruits admettront que la vigueur de la vie nationale n'y gagnerait pas si nous, devions leur enlever cet héritage par les moyens énergiques.

« Il y a beaucoup plus de Canadiens français parlant l'anglais qu'il n'y a d'Anglais qui parlent le français, et par conséquent, pour ce qui est de l'union des races, les Canadiens français ont fait plus en ce sens que les Canadiens anglais.

« En plus des points de vue politique et commercial, la question présente des avantages éducationnels. L'homme qui ne sait qu'une langue ne sait aucune langue.

« Ce serait un stimulant pour les élèves que d'étudier le français. »

Un nouvel ouvrier de l'action française

La Société du Parler français en Alberta, par le ministère de son distingué président, M. Wilfrid Gariépy, avocat et député provincial, avait eu l'excellente inspiration de solliciter de Monseigneur l'archevêque d'Edmonton la nomination d'un missionnaire diocésain spécialement délégué à collaborer avec la Société P. F. A., dans l'œuvre de propagande et de colonisation franco-catholiques en cette province.

La Société a eu la joie de voir ses vœux exaucés. M. l'abbé Normandeau, curé de Lamoureux, Alta., l'un des principaux artisans du Congrès de juin dernier, à Edmonton, a été désigné par son Ordinaire, et il a bien voulu accepter cette mission de dévouement et d'honneur en même temps.

La lettre de S. G. Mgr Legal, annonçant lui-même cette bonne nouvelle à nos amis de l'Alberta, mérite d'être consignée ici. Elle comporte un nouvel hommage, et bien précieux, à l'esprit d'abnégation et de patriotisme infatigable qui distingue notre clergé national.

Église St-Joachim, Edmonton, Alta, 10 octobre, 1913.

Monsieur Wilfrid Gariépy, M. P. P.,

Président de la Société du Parler français d'Alberta,

Edmonton.

Cher Monsieur Gariépy,

En réponse à votre lettre du 8 de ce mois, demandant qu'un membre du clergé soit spécialement chargé de demeurer en relations constantes avec votre Société du Parler français, surtout en ce qui concerne la colonisation de cette partie de l'Alberta, j'ai le plaisir de vous annoncer que Monsieur l'abbé A. Normandeau a bien voulu accepter la position d'organisateur de la colonisation dans le Nord de l'Alberta. Pour assumer ces fonctions avec des garanties de succès, Monsieur Normandeau a fait un réel sacrifice, pour lequel nous devons tous lui être reconnaissants.

Veuillez me croire, cher Monsieur Gariépy,
Votre tout dévoué en N. S. et M. I.

† ÉMILE-J. LEGAL, O.M.I.
Arch. d'Edmonton.

Avec tous les bons ouvriers de la cause catholique et française, à Edmonton et dans l'Alberta en général, nous nous réjouissons sincèrement de cette heureuse nomination. Au nouveau missionnaire diocésain, apôtre émérite de nos aspirations religieuses et nationales, nous offrons, de tout cœur, nos compliments et nos vœux.

L'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord

Le VIe Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura lieu à Québec, en septembre 1914. — La Société du Parler français, qui s'intéresse naturellement à tous les groupements nationaux ayant pour but le développement et le maintien de notre langue en Amérique, est tout particulièrement fière des succès de cette Association. Son développement ne peut manquer de servir à l'expansion de la langue française. Le médecin est partout, et partout il peut faire, sans qu'il lui en coûte, une propagande effective. Le fait était prévu dès le début par le premier président de l'Association, lorsqu'il écrivait : « La nouvelle Association a raison de son vaste programme et de son caractère à la fois scientifique et national est appelée à déterminer un courant des plus progressifs parmi les jeunes générations qui vont suivre, et ajouter ainsi un nouvel élément de force et de vitalité à notre nationalité canadienne française sur cette terre d'Amérique. »

Née de ces deux idées, science et patrie, l'œuvre qu'avait fondée Monsieur le professeur Brochu, ne pouvait manquer de porter ses fruits. La première réunion avait lieu à Québec, en 1902, et coïncidait avec un anniversaire cher à tous les intellectuels du pays et à toute la race, le cinquantenaire de l'Université Laval. Le mouvement était créé, et depuis cette date quatre congrès se tinrent successivement dans la province de Québec, auxquels assistèrent toujours en grand nombre les membres canadiens-français de la profession médicale, venant de tous les points du Canada et des États-Unis.

L'idée grandit de jour en jour, et nous ne doutons pas que le Congrès de Québec ne soit encore plus nombreux que les précédents. L'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord est une des manifestations les plus importantes de la vitalité et de l'expansion de notre parler en Amérique.

La « Ligue des Droits du français »

Les lecteurs du *Bulletin* ont pu apprécier déjà l'importance et l'opportunité de la « liste de termes français pour le commerce et

l'industrie », que nous fournissent nos dévoués collaborateurs de Montréal, les directeurs de la Ligue des Droits du français, et que nous publions depuis trois livraisons. Un tirage à part, sur feuilles volantes, à des milliers d'exemplaires, est fait, chaque mois, de cette liste, pour distribution générale dans les milieux industriels ou commerciaux où l'on pourrait en éprouver le besoin. — Elle ne manquera point d'y rendre les plus sérieux services. — S'adresser au Secrétariat de la Ligue : Dr Joseph Gauvreau, 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

La Ligue vient aussi de publier un volume de « rectifications du vocabulaire canadien-français », travail dû à la plume alerte de l'un de ses directeurs, Pierre Homier.

Un tel ouvrage ne saurait manquer d'être une aubaine de toute première valeur, pour les connaisseurs et, en général, pour tous ceux d'entre nous qui comprennent l'importance d'être guidés par une main sûre, dans le maniement de cet instrument, délicat autant que puissant, qui s'appelle la langue française, instrument trop souvent, hélas ! faussé, chez nous, par d'inhabiles ou inconscients ouvriers. — A. D.

CARNET D'UN LISEUR

L'immigration au Canada

Parlant des étrangers établis dans l'Ouest canadien, M. Jacques Bardoux écrit, dans *le Journal des Débats* du 12 août :

> Ce groupe hétéroclite de 1,280,000 colons est l'arbitre des destinées canadiennes. Suivant qu'il sera assimilé par l'une ou l'autre des deux races, il assurera la prédominance des Anglais ou des Français. S'il reste fidèle à ses origines multiples et à ses caractères contradictoires, il constituera un poids mort, une force divergente, une menace possible pour ce pays de double culture et de double civilisation. L'avenir démontrera qu'il eût été plus prudent et plus patriotique d'être moins hospitalier et moins pressé, de réserver aux deux races les terres en jachère et ces villes à naître. Cette fièvre de défrichements et de constructions sert beaucoup moins les intérêts de la nation canadienne que ceux d'une minorité cosmopolite. Le Dominion ne peut que perdre à n'être qu'un prolongement de la République américaine. Son originalité ethnique autant que son indépendance nationale peuvent en souffrir.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Hôblon (*óblõ*) s. m.

|| Houblon.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Hogué (*hògé*) adj. ←— ang. *hogged :* m. s.

|| Arqué.

Holi (*hòli*) adj.

|| Joli.

Homis (*òmi*) ←— hormis.

|| A moins. *Ex. : Homis qu'tu y alles.*

Homme (*òm*) s. m.

1° || Mari. *Ex. :* Elle est partie avec son *homme.* — Mon *homme* travaille aux champs.

FR. *Pop.*, LITTRÉ, LAR., DARM.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Normandie, MOISY, ROBIN : Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ ; Maine, MONTESSON.

2° || *Faire son homme :* faire l'homme d'importance ; affecter de prendre les manières et le langage d'un homme (en parlant d'un enfant).

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

3° || *Homme de cour :* palefrenier ; aussi employé de chemin de fer, aux stations-terminus (ang. *yardman*).

4° || *Homme à la neige :* homme chargé d'enlever la neige dans les rues.

5° || *Homme au lait :* laitier.

FR.-CAN. Aussi *vendeur de lait.*

6° || *Homme au pain :* boulanger.

7° || *Homme à la glace :* porteur de glace.

8° || *Homme à la fournaise :* chauffeur.

9° || *Homme à l'instrument :* ingénieur, assistant, manipulateur d'instruments (au service des arpenteurs-géomètres, etc.). Ang. *instrumentman.*

10° || *Homme au galon :* mesureur.

11° || *Homme à la rod* (*rodman*) *:* jalonneur et mireur.

12° || *Homme de curé :* serviteur du presbytère.

13° || *Homme :* serviteur, en général. (Aussi : *homme engagé*).

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

Dans *France-Canada* (*France-Amérique*, 21, rue Cassette, P., et *la Canadienne*, 26, rue de Grammont, P. ; octobre, pp. 44-46), M. L. Leau expose les réformes scolaires proposées, au Congrès de l'A. C. J. C., aux Trois-Rivières, par M. Beaupré.

« Ce qui distingue essentiellement ce programme de réforme, dit M. Leau, de celui dont l'exécution partielle a été maintes fois proposée à la Législature, c'est qu'il est tracé dans le sens des idées directrices du système québecois (égalité scolaire des divers groupes de la population), au lieu de tendre à le ramener au type commun des systèmes centralisateurs (assujétissement légal de ces groupes à celui qui a conquis le pouvoir). »

En rendant compte du livre de M. Eugène Tavernier, *Louis Veuillot, l'homme, le lutteur, l'écrivain*, la *Revue du Traditionnisme* (48, Quai de l'Hotel de Ville, Paris IV ; sept., p. 167) rappelle que « ce grand Veuillot, comme homme et comme écrivain, fut non seulement un partisan de la décentralisation, mais un régionaliste », et qu'il réclamait « la division du territoire en agglomérations territoriales correspondant aux anciennes provinces », etc.

Dans *la Canadienne* de septembre, signalons une belle étude, par M. M. Hodent, sur *Philippe Hébert, le maître de la sculpture canadienne*, et son œuvre, en particulier le monument de Mlle de Verchères.

Vers l'Idéal, organe des Cercles littéraires du Collège de l'Assomption (Worcester, Mass.), dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs, a pris un nouveau format, plus commode, et qui convient mieux à son caractère, nous semble-t-il. On travaille là-bas « *ad majorem gloriam Dei gallicæque linguæ* », et c'est bien ce que font voir les efforts littéraires des élèves du collège de l'Assomption.

Le Bulletin de *la Canadienne* a annoncé la publication du *compte rendu* du Ier Congrès de la Langue française au Canada et la fondation du Ralliement catholique et français en Amérique.

Le texte de la Conférence de M. Montpetit sur les *Survivances rançaises au Canada* a été publié en entier dans *France-Canada* des mois d'août, septembre et octobre.

Une promenade dans Québec, (*Le Magasin Pittoresque*, 20, rue du Cherche-Midi, P. ; 1er octobre, pp. 292-294).

« Québec, dit la revue, c'est toute l'histoire d'un merveilleux effort séculaire pour perpétuer notre race .»

La *Revue internationale de l'enseignement* (5, Quai Malaquais, P.) rend compte, en 1913, des *Nouvelles études de littérature canadienne* de M. Ab der Halden, publiées en 1907.

« C'est, dit la *Revue*, le respect de ce qu'il y a de plus noble dans les traditions du goût français que défendent les littérateurs et les poètes de là-bas .»

Quelques articles parus dans les revues et journaux de Paris sur le Canada :

Le Commerce de la France avec le Canada, par M. H. Thorsy. (*Le Messager de Paris*, 12, rue N.-D. des Victoires, P. ; 22 septembre.)

Le Canada et la France. Le Commerce général du Canada. (*Nouvelles de France*, 8, rue du Sentier, P.; 18 septembre. — *L'Evolution économique*, 22, rue de Châteaudun, P. ; 21 septembre).

Les Cercles de fermières au Canada, par M. le Baron Angot des Rotours. (*La Réforme sociale*, 54, rue de la Seine, P. ; 16 septembre, pp. 328-329.)

La Situation économique du Canada et l'avenir des grandes valeurs canadiennes. (*Le Siècle*, 11, rue des Petits-champs, P. ; 31 août.)

Nos relations commerciales avec le Canada. (*La France,* rue de Richelieu, P. ; 7 septembre.)

La France au Congrès juridique de Montréal. (*Le iècle,* 11, rue des Petits-Champs, P. ; 9 septembre. — *Le Temps,*s , rue des Italiens, P. ; 9 septembre.)

La France au Canada. (*Excelsior,* 88, Avenue des Champs-Élysées, P. ; 6 septembre.) — Extrait de la conférence de M. Montpetit sur *les Survivances françaises au Canada.*

Le volume IV de *l'Année linguistique,* publiée à Paris sous les auspices de la Société de Philologie, contient un rapport des plus intéressants de Monsieur Vincent sur la question des langues artificielles. Monsieur Vincent passe en revue tous les systèmes qui ont été proposés pour établir une langue conventionnelle. Il ressort de cette étude qu'une langue conventionnelle et figurative peut bien devenir internationale pour certaines sciences comme la chimie, les mathématiques, ou pour les signaux, et autres communications du même genre ; mais cela ne permet pas de conclure à la possibilité d'une langue parlée, qui serait adoptée par tous, et qui, pour être comprise de tous, serait prononcée sans aucune différence d'accent et se maintiendrait sans former de dialectes. Un bon compte rendu de ce mémoire a paru dans le *Polybiblion,* (page 430.)

L'extension de la Langue française et le Style scientifique, par M. J. Ernest-Charles. (*La Vie des Lettres,* 20, rue de Chartres, Paris-Neuilly ; vol. II, pp. 199-205.)

La science a fait son entrée dans la littérature ; elle y est chez elle, elle y commande, elle y règne. Et l'accroissement de son influence ordonnatrice sur la littérature est souhaitable ; elle arrêtera les ravages de l'*écriture artiste.* Et d'elle-même la science aide à la propagation de la langue française.

M. Ernest-Charles développe ces idées dans la revue *la Vie des Lettres,*

A. R.

GLANURES

Le Futurisme

M. Paul de Florat, dans la *Revue des Indépendants* (13, rue de Naples, P.), dit par quels procédés le *futurisme*, qui n'était encore connu que par ses manifestations dans l'art pictural, veut maintenant descendre sur le terrain littéraire. Après avoir analysé les méthodes de la nouvelle école, il fait bien voir que les produits incohérents de cet art nouveau entreront dans l'histoire « par la porte du grotesque ».

Pour le prouver, il suffirait, du reste, de la citation qu'il fait :

« Midi $\frac{3}{4}$ flûte grapissement embrasement toumbtoumb alarme Gargaresch craquement crépitation marche Cliquetis sacs fusils sabots clous canons crinières roues caissons juifs beignets pains à l'huile cantilènes échoppes bouffées chatoiement chassie puanteur cannelle... »

C'est, parait-il, la description d'une bataille en style *futuriste!*

La *Revue des Indépendants* se demande « si les futuristes vont longtemps continuer cette ridicule plaisanterie ».

Trois siècles supprimés

« Un des plus éminents des hommes politiques canadiens me racontait un jour sa première visite en France. Il était le petit-fils de Normands partis trois cents ans avant de Honfleur. Et parlant de ce premier voyage, il employait un mot qui, sans qu'il s'en doutât, m'émouvait beaucoup : « La première fois que je suis *revenu* en France. » Ainsi, dans sa pensée, il abolissait en un instant trois cents ans de conquête âpre, de travaux acharnés, de batailles contre la nature et les hommes, de gloire et de misère, de chagrin et de joie ; et le petit-fils de ces paysans français, supprimant les siècles, représentait l'aieul, sujet de Louis XIII, qui était parti sur le bateau fleurdelysé. Et il *revenait* en France. »

Louis Madelin.

(Discours pour présenter M. Edouard Montpetit. — *La Canadienne*, août 1913.)

La Ligue des Droits du français

A plusieurs reprises, la *Revue Française de l'étranger et des colonies* a parlé, dans sa chronique, des œuvres créées, au Canada, pour la défense du français. A propos de la fondation et des premiers travaux de la Ligue des droits du français, nous lisions, à la page 435 du numéro de juillet dernier :

« Une campagne active a été menée aussi par plusieurs organes de langue française afin d'amener les commerçants, industriels, hommes de loi, hommes d'af-

faire, sociétés et simples particuliers canadiens-français à faire davantage usage de leur langue maternelle dans leurs rapports réciproques et à amener peu à peu les commerçants canadiens-anglais, installés dans les villes où l'élément français domine, à faire usage de la langue de leur clientèle française, ce qu'ils ne font pour ainsi dire jamais. Ce n'est qu'en s'imposant par ces moyens que le français reprendra dans la vie de tous les jours la place naturelle qu'il doit occuper et où il ne s'est laissé que trop supplanter par l'anglais. C'est dans ce but qu'a été fondée la Ligue des droits du français, dont le siège est à Montréal, et qui a pour objectif notamment d'obliger ses membres à se servir de la langue française dans leurs relations d'affaires particulières et d'encourager les maisons de commerce et d'industrie où l'on reconnait et respecte les droits de cette langue. Par les premiers résultats déjà obtenus on ne peut que bien augurer des efforts de la Ligue.

Prononciation latine

Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé, en France, de la question de la réforme de la prononciation du latin dans l'enseignement secondaire. En 1910, le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique avait émis l'avis qu'il y avait lieu de mettre la réforme à l'étude. A sa session de février 1913, le même Conseil a émis l'avis contraire. De là, défaut d'entente entre les professeurs, et véritable anarchie. Monsieur Clédat expose très clairement l'état de la question, dans les deux derniers fascicules de la *Revue de Philologie française* (pages 77 et 154.) Il semble bien que la majorité des professeurs de latin se soient ralliées aux réformes les plus importantes.

« Quant aux romanistes et aux professeurs de grammaire comparée, écrit monsieur Clédat, il leur est impossible de se passer de la prononciation antique ; on ne saurait faire de phonétique historique qu'en donnant aux sons latins leur valeur exacte. »

La crise de l'orthographe

Rendant compte de l'ouvrage de M. Théodore Joran, *le Péril de la Syntaxe et la Crise de l'orthographe*, M. A. de la Valette-Monbrun écrit dans *l'Univers* (12 octobre) :

L'opuscule, publié par M. Théodore Joran : *Le Péril de la Syntaxe et la crise de l'orthographe*, vient à son heure. Notre langue, dont le renom fut si grand, aux XVIIe et XVIIIe siècles, est en péril. Naguère, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, M. Emile Faguet exposait avec beaucoup de clairvoyance les causes de cette décadence. La principale, à coup sûr, vient de l'ignorance des langues anciennes. On ne sait plus le latin, source du français. Tout l'enseignement moderne tend à la « culture scientifique ». Par suite, notre belle langue, parlée par des barbares ou des demi-barbares, subit chaque jour une foule de déformations, qui risquent de la rendre sous peu méconnaissable.

A la suite de M. Joran, docte grammairien, nous tenons à marquer d'infamie les *pléonasmes :* Enfin finalement, — puis ensuite, — ainsi par exemple, etc. ; à mettre en garde contre les expressions défectueuses : « Le *combien* sommes-nous aujourd'hui ? — Sur quoi vous *basez-vous ?* — J'y vais *de suite.* — Peut-on *lui* causer ? — Le malade est à la *dernière* extrémité. — Le coupable *s'est suicidé* », etc.

On ne peut douter que le mal, favorisé par les productions d'une littérature hâtive, ne soit profond. Il s'étale de préférence dans les journaux, notamment dans les journaux républicains (le *Petit Parisien,* le *Journal,* etc.), où les « fruits secs » de l'enseignement moderne, fortement recommandés par tous les Mascurauds du Régime, ont trouvé la place lucrative, qui n'était pas due à leur insuffisance. Veut-on des exemples ? Nous les emprunterons au plus grand journal de la République, lequel est en même temps l'organe officiel du protestantisme.

On lit dans le *Temps* du 3 mai 1911 (Article d'Estournelles de Constant) : « Il est impossible que le gouvernement se départisse... » Il faudrait : que le gouvernement se *départe...* On lit dans le *Temps* du 26 mai 1911 : « Les officiers se vêtissaient comme les soldats... » — Il faudrait : se *vêtaient comme les soldats...* On lit dans le *Temps* du 6 octobre 1913 : « Quand aux Albanais, il serait bon qu'ils jugeassent... » — Il faudrait : *Quant* aux Albanais, il serait bon, etc...

Il semble que le *Temps,* fier d'être l'organe républicain par excellence, veuille parfois exécuter une sorte de *vol plané* au-dessus de tous les autres journaux. Puisse la constatation des fautes grossières, échappées à certains de ses rédacteurs, le ramener à la modestie !

O *Temps,* suspends ton vol...

Et apprends la grammaire.

Fantaisies anticléricales et philologiques

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le petit article suivant, que nous lisons dans *l'Illustration,* du 26 juillet 1913. Ces renseignements sur la langue des Squaws et des Indiens de Lorette se trouvent dans la partie documentaire de la revue. Le directeur de *l'Illustration* ne pouvait mieux se payer la tête de ses lecteurs ; il ne pouvait mieux faire voir aussi certain esprit qui inspire son périodique.

Le latin devenu la langue des peaux-rouges.

« Les Peaux Rouges se civilisent de plus en plus, et ceux que l'on rencontre parfois dans les cirques européens sont encore, peut-être, moins dégénérés que leurs grands frères parqués par le gouvernement des États-Unis dans les réserves du Yellowstone Park, dans l'espoir de conserver la race.

« Détail peu connu et qui frappe particulièrement les Européens voyageant au Canada, les Peaux Rouges du Nord ont totalement

oublié l'idiome d'Œil de Faucon. Ils parlent à peine l'anglais et guère mieux le français ; mais ils s'expriment correctement en latin. Et c'est dans la langue de Cicéron que les touristes conversent avec les jeunes squaws, habillées comme des parisiennes, qui leur montrent les curiosités du pays, dont une des principales est un grand chef Peau Rouge établi à *Indian Laurette*, à 80 kilomètres au nord de Québec... comme notaire.

« La chose s'explique par l'influence du clergé dans la province de Québec, lequel s'efforce de vulgariser parmi ses ouailles la langue des psaumes, jusqu'ici dédaignée par les auteurs modernes, qu'il considère comme dangereux. »

Et voilà comment on renseigne, là-bas, les abonnés et les lecteurs de *l'Illustration!...*

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

La multiplicité de leurs occupations ayant forcé messieurs les abbés Pelletier et Robert à se démettre de leurs fonctions de directeurs, le Bureau de direction les a remplacés par M. l'abbé Cyrille Gagnon et M. le Dr Vallée. M. l'abbé Gagnon a été nommé secrétaire.

SARCLURES

*** On envoie de partout au *Sarcleur* des écrits où il y a de mauvaises herbes. Par exemple, il vient de recevoir le cahier de 8 pages où les directeurs de l'Exposition Internationale Panama-Pacifique annoncent à l'univers cet « événement commercial *de si grande amplitude* ».

Ceci ne nous concerne pas, et, même en Europe, on sait aujourd'hui que San Francisco est à quelque distance de Montréal.

Mais la lecture de ce document montre bien que les Anglais des États-Unis, malgré l'excellent français-parisien qu'ils apprennent dans leurs *high schools*, ne traduisent pas mieux que les Anglais de l'Ontario.

L'Exposition universelle de 1915 célèbrera un « *triomphe physique* », nous dit-on ; le commerce « tend à favoriser la fraternité des nations et à développer l'amitié et le respect *qui cimentent le monde dans les BONDS de la paix* » ; les directeurs « n'ont en vue que l'idée de *propriété commune* et de bien général » ; ils sont du reste « *conscieux* des nobles influences que l'Exposition aura sur tous les peuples du monde ; « pour être *en harmonie avec la célébration d'un événement du jour*, l'Exposition sera *contemporaine en caractère et large en vues.* » Etc., etc., etc.

*** Un ami du *Sarcleur* a recueilli l'affiche suivante, dans un parc d'Ottawa :

« $10.00 *sera payée* à la personne *à qui fournera* le nom de la personne ou des personnes qui *aurent ete trouvée coupable d'avoire defigurée* ou *detruit* cette *propriete.*

« Par ordre de la commission d'*embellisement* d'Ottawa ».

Les Anglais de la commission d'*embellisement* feraient bien de fréquenter un peu les écoles bilingues.

Le Sarcleur.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TERMES GÉNÉRAUX

Confiserie, Pâtisserie, Biscuiterie

Au sujet de la liste qui suit, quelques remarques préliminaires :

1° Beaucoup de bonbons et de biscuits, en France et en Angleterre, reçoivent des noms de héros, de places célèbres, de batailles, etc.

Les noms anglais ne se traduisent pas ; les noms français, la plupart du temps ne s'appliqueraient pas aux produits analogues du Canada; à nous, à nos confiseurs surtout de choisir des noms tirés de notre histoire, de notre géographie, etc.

2° Beaucoup de noms sont des noms de figures géométriques. Contentons-nous alors de traduire le mot anglais.

3° Très souvent, des mots français désignant des pâtisseries ont été importés de France et sont prononcés à l'anglaise. Restituons-leur leur prononciation.

4° Les mots qui suivent sont ceux ou plutôt une partie de ceux qui seraient plus difficiles à traduire.

5° Nous avons consulté l'abbé Blanchard, Larousse, Blanc, Elwall, etc ; nous tenons aussi à remercier le chef de la Pâtisserie française Kherulu (rue S. Denis, Montréal), qui nous a aidé dans notre travail.

Anglicismes	Termes français correspondants
Barley sugar...................	Sucre d'orge.
Bird cake......................	Colifichet.
Bread..........................	Pain.
fancy bread,...................	pain de fantaisie.
brown bread....................	pain-bis.
stale bread....................	pain rassis.

ginger bread	pain d'épices.
rasped bread	pain chapelé.
Buns	Petits pains au raisin. Brioches.
Burnt almond, sugar almond	Praline.
Cake	Gâteau.
Candied almond cake	Nougat.
Candied orange peel	Orangeat.
Cheese cake	Ramquin, talmouse.
Cinnamon confit	Camelas.
Cocoa	Cacao.
Confectionery	Confiserie.
Cooling draught	Rafraîchissant.
Crackers	Craquelins.
Crackenel	" ; croquignole.
Cream soda	Soda à la crême.
Crumbling	Friables.
Custard	Meringue.
Dried fruits	Fruits tapés.
Drops (employé en France)	Pastilles.
Fancy biscuits	Petits fours.
Ginger ale	Bière au gingembre.
Ginger bread	Pain d'épices.
Ginger bread nut	Petit pain d'épices rond : Nonnette.
Gum drop	Jujubes.
Hard bake	Bonbon au caramel. Berlingot.
Hasty pudding	Gaude.
Ice	Glace (sorte de sorbet).
Ice cream	Glace. Crême glacée.
Ladies' finger	Biscuit à la cuiller.
Lime juice	Eau de cédrat, jus de citron.
Liquorice, licorice	Réglisse.
Lolly pop (?) Goodies	Nanan.

(*à suivre*)

VOL. XII, No 4—DECEMBRE 1913.

POUR L'ÉCOLE ONTARIENNE (1)

On m'a dit : « Prends ces cœurs d'écoliers, molle cire
Que tu façonneras comme un Saxon désire :
Ces petits Français-là, tu vas nous les changer,
Leur fixer un esprit à leur race étranger !
Leurs pères, pauvres gens écrasés sous le nombre,
Ne sauraient conserver ce qui n'est plus qu'une ombre.
Ces hommes, qui voudraient survivre en leurs enfants,
Tu les vas en leurs fils exterminer vivants ! »

Et moi, j'ai répondu : « Jamais d'un tel supplice
Ton caprice, tyran, ne me rendra complice !
Jamais ! Jamais ! — Reprends tes bâillons, tes étaux,
Ces cordes et ces fers, ces clous et ces marteaux,
Pour torturer des cœurs dans une apostasie !
Couper la langue sied aux despotes d'Asie !
Moi, je ne porte pas les clés d'une prison !
Je ne sais point verser l'insidieux poison
D'une doctrine hostile à de saintes croyances !
On ne me verra pas, bourreau des consciences,
Ravir ce qui fait l'homme, outrager l'équité,
Enseigner l'infamie ou la servilité,
Faire de Canadiens de tristes choses mortes !
Moi, je forge avec Dieu des âmes libres, fortes,
Riches de vie, — honneur de la Cité ! J'apprends

(1) Avec la gracieuse autorisation de l'auteur, nous empruntons cette pièce aux bonnes feuilles du *Cantique du Doux Parler,* recueil de poésies franco-canadiennes que notre poète « canadien de France », M. Gustave Zidler, a présentement sous presse.

Que le nombre, que l'or, ne peuvent rien, moins grands
Que la vertu du Droit dans l'abri d'un cœur brave!
J'apprends à voir du ciel, à briser toute entrave ;
Je montre, triomphante, au-dessus des tombeaux,
Le chœur des Libertés élevant leurs flambeaux!
Du plus pur sang français je resterai gardienne...
— Et si plus tard, enfant, quelque conteur d'exploits
Te dit : « Qui lutta mieux pour ta langue et ses droits ? »
Réponds avec fierté : « L'Ecole Ontarienne! »

GUSTAVE ZIDLER.

CARNET D'UN LISEUR

Les journaux de Paris disent de temps en temps un mot à leurs lecteurs sur la question du français dans l'Ontario. Plusieurs ne se renseignent que dans les journaux anglais. C'est ainsi que *le Temps* (5, rue des Italiens, P. ; 30 octobre) traduit un article du *Times* sur *l'Enseignement du français au Canada.*

Ce n'est pas, disent *le Temps* et le *Times*, une question de religion, mais une question de race, attendu que les catholiques irlandais sont même plus fortement opposés que les protestants à l'enseignement du français dans les écoles privées, où les Français canadiens et les Irlandais canadiens reçoivent un enseignement commun.

La Semaine religieuse de Bayeux (28 septembre, p. 651) donne une note sur *les Forces catholiques du Canada,* en s'appuyant sur l'important et instructif travail présenté par M. l'abbé Maillard au Congrès de Régina, et publié dans *le Patriote de l'Ouest.*

Dans *la Nouvelle Revue* (80, rue Taitbout, P. ; 15 octobre pp. 507-508), compte rendu du tome Ier de *l'Histoire du Canada* de Garneau (5e édition).

VISIONS GASPÉSIENNES [1]

Mademoiselle Blanche Lamontagne nous donne son premier recueil de poésies.

« *Visions gaspésiennes.* » Ce titre est local, particulier. Il signifie bien que l'auteur a restreint sa contemplation à l'horizon de sa terre natale, de sa « petite » patrie. Ce qu'il a voulu chanter, ce sont les impressions éprouvées et reçues dans le cadre que son regard embrasse, les formes spéciales de vie qui y fleurissent, le genre de paysages qui le distingue. Alors pourquoi la pièce intitulée *la Gaspésie* ne vient-elle pas en tout premier lieu ? L'on s'attendrait à la voir figurer d'abord dans un recueil qui prétend à être « régionaliste. » La dédicace *Aux femmes de chez nous,* et surtout le couplet « obligé » au Canada, *Souhaits,* ne devraient pas prendre la place des strophes proprement évocatrices du champ où le poète va promener son rêve et par lesquelles se justifie le titre de l'ouvrage. Mais ce n'est pas la seule erreur de disposition que nous ayons à signaler. Un paysage voisine avec un tableau de genre, une impression sentimentale, intime et essentiellement subjective, fait suite à un conte, une légende, ou même une pièce où la pensée se guinde en quelque effort. Les poètes modernes nous ont habitués à plus d'harmonie dans le groupement des sujets qu'ils traitent : leurs inspirations se rassemblent par ordre de familles et selon les affinités plus ou moins étroites qu'elles peuvent avoir entre elles. Et cet arrangement produit un effet qui est très agréable à l'œil et à l'esprit.

Je ferai pourtant à l'auteur un reproche plus grave, à savoir que son livre ne tient pas pleinement les promesses précises renfermées dans son appellation. A part quelques exceptions, comme *Chez nous, La Vieille Maison, Renouveaux, Fleurs de bruyère* — ces « Visions » n'ont rien d'assez nettement gaspésien, rien qui nous fasse sentir et comme toucher ce « morceau »

(1) *Visions gaspésiennes,* par Mlle Blanche Lamontagne. Montréal (Imp. du *Devoir*), 1913, 82 pages.

du pays canadien. Sans doute, les diverses régions de notre vieille Province n'offrent pas des caractéristiques aussi tranchées que celles qui séparent la Bretagne de la Touraine, par exemple. Cependant Montréal et ses entours se différencient suffisamment de la côte de Beaupré ; les Cantons de l'Est ont une tout autre physionomie que l'île d'Orléans. Et quant à la Gaspésie, je me suis laissé dire qu'avec ses vastes espaces un peu âpres, l'immensité de son horizon marin, sa ligne de côtes tourmentées et rocheuses, la nature de son sol, ses soleils tardifs, elle présentait des singularités attachantes pour qui a une certaine âme, singularités non dénuées de charme mélancolique. Or, c'est cela qui n'est pas assez profondément marqué dans l'œuvre de Mademoiselle Lamontagne : scènes ou paysages ne portent pas l'empreinte assez creusée du terroir ; ses tableaux n'ont pas une saveur assez forte d'authenticité. Les choses qu'elle dit, on pourrait les affirmer de presque n'importe quel autre coin de notre territoire : ses « Visions » sont, pour la plupart, si peu « locales » que l'on se prend à penser ou que la Gaspésie manque de véritable originalité, ou que le peintre n'a pas su en saisir ni en dessiner les reliefs et les contours, en comprendre l'essence éparse et flottante.

Certains traits maladroits ne sont pas pour mieux nous « situer » dans l'atmosphère de là bas, nous imprégner de couleur locale. Voyez, au cours des quelques strophes intitulées : *Ma Sœur* (p. 59), cette note :

> Le soir, à son fuseau, tout comme notre mère,
> Elle poursuit très tard son cher et dur labeur ;
> Et pour se délasser, *elle nous lit Homère*...

Cela est invraisemblable. Ce dernier hémistiche est pour le besoin de la rime. Il fait tort au sens général de la pièce, qui est d'une exquise simplicité, qui a un accent de vérité rustique. Introduire l'auteur de *l'Iliade* dans ce tableau primitif d'un intérieur gaspésien n'est pas une touche heureuse.

En dépit de naïvetés, de scènes imparfaitement observées, ou de l'introduction d'éléments qui s'harmonisent mal avec le plan que l'auteur s'est tracé, ou du moins l'intention qu'il a eue de refléter les choses de « chez nous », en dépit surtout d'une sorte d'imprécision dans le caractère « local », « régional », qui devait dominer dans cet ouvrage, en faire même tout le fond, Mademoiselle Lamontagne a de beaux dons de poète. Qu'est-ce que la poésie ? Et par quoi le poète se distingue-t-il des autres mortels ? Peut-être la défi-

nition que Lamennais en a donnée est-elle la meilleure que nous ayons et que l'on puisse jamais trouver. « La poésie consiste à saisir les rapports secrets des choses. » Le poète voit des entités subtiles qui échappent au plus grand nombre ; les réalités prennent à ses yeux des formes insoupçonnées ; le monde extérieur fait naître en lui une foule d'images et de pensées auxquelles son cerveau prête l'allure et la couleur de la vie. Or, le chantre des « Visions gaspésiennes » nous semble posséder la grâce magique de découvrir le mystère qui erre autour des choses et les enveloppe, d'extraire de la matière commune le sens et la beauté qui y dorment et que seuls les poètes savent éveiller :

O ma vieille maison, ô ma maison bénie,
Laisse-moi donc chanter ta muraille jaunie...

Ta fontaine cachée au milieu des avoines
Et dont le bord abreuve encore des pivoines...

Tes coffres de noyer, ta hûche de sapin,
La grande armoire rouge où l'on mettait le pain...

Les secrets enfermés dans tes lambris obscurs,
Les souvenirs d'amour qui dorment sur tes murs....

Cela est d'un vrai poète. Seulement l'ensemble de l'œuvre indique que ce poète n'est pas encore en possession de tous ses moyens. Le temps, l'étude, la réflexion, surtout le travail de la vie agiront sur son âme impressionnable pour l'affiner, l'aiguiser, la rendre plus sensible, plus vibrante aux souffles imperceptibles d'où naît l'essor, d'où s'exhale le lyrisme. Sans la lui souhaiter, je me dis que la souffrance serait pour elle une incomparable maîtresse. Aussi bien, elle en reconnaît elle-même l'efficacité dans le domaine de l'inspiration :

Toi qui, de beaux vers altéré,
Guettes le mot qui rassasie,
Si tu n'as pas encor pleuré
Ne cherche pas la poésie !

Quand on écrit de pareilles choses, l'on est bien apte à se laisser façonner par les rudes leçons de l'existence et à en tirer tout le parti qu'il convient. Notre jeune poétesse peut donc espérer beaucoup, pour favoriser le développement de son talent, des contingences de l'avenir. A mesure que ses facultés s'ouvriront plus largement

aux émotions et aux sentiments essentiels, elle s'efforcera sans doute aussi d'enrichir sa langue et de perfectionner son art. Pour être poète, il n'est pas requis de couler son rêve dans le moule du vers : mais du moment que l'on choisit d'enfermer les nuances de sa pensée ou les caprices de son imagination dans ce mode consacré, il faut savoir se plier à ses exigences. La prosodie a des traditions vénérables qu'il est imprudent de ne pas respecter. Les lois que les poètes ont fixées, en la matière, sont admirables de sagesse. Qui les suit résolument s'aperçoit bientôt qu'elles servent non pas d'entraves mais d'accompagnement à l'inspiration. A les observer, le rêve prend une musicalité dont l'effet se prolonge en ondes très douces. Les voix intérieures ont des résonnances d'autant plus lointaines et profondes que les cordes de la lyre qu'elles font vibrer sont d'un métal plus pur. Rime, cadence, nombre, césure, chûte harmonieuse de l'hémistiche, rien n'est négligeable de ce qui est destiné à donner plus de beauté mélodique et d'éclat soutenu à tout ce qui bouillonne d'idées et de sensations dans l'âme du poète et qui demande à s'épancher au dehors et à se cristalliser en accents éternels.

On pourrait trouver quelques vers défectueux, au point de vue de la langue et au point de vue de l'art, dans les « Visions gaspésiennes ». Ce n'est pas que l'auteur n'ait lu les poètes. Il entre même dans son œuvre des lambeaux de rythmes connus qui, utilisés par une mémoire trop fidèle, prennent des allures parfois étranges.

C'est qu'il ne suffit pas de fréquenter les forgeurs augustes de « rythmes souverains », ni d'apprendre par cœur leurs créations : il faut pénétrer les secrets de leur art, s'initier aux lois qui le régissent, s'assimiler sa vertu antique, et tâcher ainsi d'acquérir, à force de patience et de labeur personnel, la science parfaite du « métier » et la maîtrise du verbe.

« Travaillez, prenez de la peine »

dirons-nous, en terminant, à Mademoiselle Lamontagne. Ce sage conseil lui tiendra lieu, je crois, des meilleurs compliments, car elle n'est pas sans savoir que le Fabuliste ajoute :

« C'est le fond qui manque le moins. »

Henri d'Arles.

AUTEURS DE CHEZ NOUS

Sir Adolphe-B. Routhier. *De l'homme à Dieu.* Québec (Garneau), et Paris (Société Saint-Augustin), 1913, in-8, X + 294 pages.

Dans les conditions où se trouvent aujourd'hui les intérêts religieux et dans la lutte parfois nécessaire pour les défendre, « il importe, comme le dit Monseigneur Paquet, dans sa lettre à Sir Adolphe Routhier, que le clergé ne soit pas laissé à ses seules forces, et que des laïques instruits, influents et dévoués, lui prêtent, lorsqu'ils le peuvent, le secours de leur parole et de leur plume ».

Parmi les orateurs et les écrivains laïques de notre pays qui ont compris ce rôle, il faut nommer Sir Adolphe Routhier ; depuis cinquante ans, dans ses discours et dans ses écrits, il a plutôt cherché l'occasion de faire passer le large souffle chrétien qui l'anime. Mais dans son dernier ouvrage, il entreprend directement la défense de la religion ; c'est un « essai d'apologétique », approprié aux besoins et aux goûts des personnes du monde. Le plan en est simple et clair. La forme est souple, facile, élégante.

« J'admire, dit encore Monseigneur Paquet à l'auteur, l'érudition étendue, le sens éminemment chrétien, le dévouement profond à l'Église dont vous y donnez la preuve... Je vous félicite de cette œuvre par laquelle est ainsi glorifié le nom chrétien, et qui ajoute à votre propre nom d'écrivain catholique un si beau lustre, et j'ai la persuasion que tous ceux à qui ce livre est destiné le liront avec un réel profit. »

Citer les paroles de l'éminent prélat, c'est faire de l'ouvrage le plus bel éloge.

L'abbé Henri Beaudé. *Religion, Patriotisme, Fraternité.* Manchester, 1913, 7 pages.

Éloquent sermon prononcé en l'église Sainte-Marie de Manchester, le premier septembre 1913, à l'occasion de la dixième convention triennale de l'Association Canado-Américaine.—A. R.

FEUILLETS DE ROUTE

La capitale de l'Alberta : les hommes et les choses.—Un superbe congrès régional de la Langue française.—D'Edmonton à Prince-Albert, à toute vapeur, viâ Banff, Calgary et Régina.

II

Ce fut assurément de bonnes et pratiques journées d'action française que se composa le triduum patriotique des 10, 11 et 12 juin 1913, à Edmonton en Alberta.

Le dimanche, 8, et le lundi, 9 juin, s'étaient passés, en compagnie de cicerones charmants, à faire un peu connaissance avec cette étrange ville américo-canadienne d'Edmonton, qui « pousse en orgueil » — 5,000 âmes de population, il y a cinq ans à peine : aujourd'hui, tout près de 70,000 — et à laquelle semble sourire un merveilleux avenir.

Les rapides automobiles nous l'avaient fait sillonner en tout sens, depuis son fier capitole, encore inachevé, mais qui promet un édifice majestueux, jusqu'à la « cité des tentes », où toute une population de nomades, à peine fixés pour quelques jours, attend de savoir si elle ne poussera pas plus loin ses pérégrinations aventureuses ou si elle choisira de se trouver ici une demeure permanente ; depuis le magnifique quartier des résidences, lequel va s'étendant à perte de vue vers l'ouest, sur la berge escarpée de la Saskatchewan, jusqu'aux sections excentriques, quasi en pleine prairie encore, où se dresse, entre cent autres habitacles plus ou moins confortables, le joli édifice qui sera, demain, le Collège des Jésuites à Edmonton, autour duquel on sent déjà que va germer tout un nouveau quartier, actif et plein d'avenir, bientôt aussi vivant et affairé qu'en plein centre, à un mille de là, autour de l'hôtel des postes et du palais de justice.

Les huit ou dix églises catholiques dont Edmonton se glorifie déjà, ne sont pas moins intéressantes à visiter. C'est d'abord celle de S.-Joachim, la paroisse de fondation, encore sous la direction des RR. PP. Oblats, avec sa résidence des Pères, son magnifique hôpital et toute une floraison d'œuvres paroissiales déjà remarquables ; c'est encore, avenue Kinistino, L'Immaculée Conception, paroisse essentiellement française, desservie par l'infatigable abbé Ouellette, chef du Secrétariat régional de la Langue française en Alberta [1], et juste en face, l'église qui se construit pour la paroisse irlandaise de la même section de la ville, et dont M. l'abbé Pilon sera le recteur ; ce sont aussi les églises polonaise et ruthène catholiques ; c'est encore l'église de S.-François-Xavier, qui va se construire incessamment près du Collège des Jésuites, et dont ceux-ci seront les desservants ; enfin, sans parler des établissements catholiques de Strathcona, ou Edmonton-sud, ce sont l'église des RR. PP. Franciscains, paroissiale, et celle des RR. Pères du Sacré-Cœur, tout là-bas, aux confins de la cité qui fait tache d'huile et grandit à vue d'œil, au sein de l'agglomération ouvrière qui se groupe autour des ateliers et des cours du Grand Tronc Pacifique.

De tous les importants édifices de l'avenue Jasper et du centre avoisinant, tels que l'hôtel monumental du G. T. P., et la nouvelle gare du Pacifique Canadien, dont la construction s'achevait alors, nous n'entreprendrons pas de parler, car cela nous entraînerait vraiment à trop de détails. Signalons seulement, au passage, l'imposant hôtel Cecil, où nous étions descendus, angle Jasper et 4e rue, parce qu'il a, entre autres mérites appréciables, celui d'être la propriété et de fonctionner sous l'habile direction de l'un des nôtres, M. C.-H. Bélanger, un ancien Québecois, ce qui lui vaut aussi de devenir le rendez-vous habituel de quelques-unes des personnalités les plus en vue d'Edmonton français.

Or, c'est incontestablement l'un des attraits les plus sûrs de la capitale de l'Alberta, pour un voyageur de la province de Québec, qui fait un stage de quatre ou cinq jours à Edmonton, que d'y entrer en relations, soit au Cecil, soit aux clubs Edmonton ou Northern, soit dans la rue, soit à leur bureau d'affaires ou à leur maison de commerce, et surtout dans la si cordiale hospitalité de leur foyer très français, avec quelques dizaines des meilleurs représentants des cinq mille Canadiens français de cette ville : des gens comme les Gariépy, père et fils, les Dubuc, les Blais, les Giroux, les Pères Hudon, Cor-

(1) Notre bon ami M. Ernest Bilodeau, captivé par les charmes d'Edmonton et de ses habitants, et devenu Secrétaire du Parler français en Alberta, lui a depuis, été adjoint. dans cette tâche.

nellier, Cozanet, les abbés Ouellette et Pilon, les Côté, les Lessard, les Madore, les Tessier, les Savard, les Roy, les Prince, les Bélanger, les Bourque, les Thibault, les Robitaille, les Déchène, les McNeil, les Martin, les Boivin, les Galibois et maints autres encore.

A l'agrément de toute cette aimable compagnie, où chacun rivalisait d'obligeance pour charmer ses hôtes, nous dûmes surtout de trouver si brèves les heures de nos trois premières journées à Edmonton.

Celles des deux jours suivants, le mercredi et le jeudi, remplies par les séances du congrès canadien-français, ne devaient pas s'envoler avec moins de rapidité.

* * *

Le mardi soir, 10 juin, à 8.30 heures, dans la grande salle des fêtes, à l'école séparée de la 3e rue, avait lieu la séance solennelle d'ouverture, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Émile Legal, archevêque d'Edmonton, entouré d'un nombreux clergé, et sous la présidence effective du président du Parler français en Alberta, l'honorable M. P.-E. Lessard, député provincial, ancien ministre, assisté des directeurs de la Société.

La grande salle était remplie, et bien près d'un millier d'auditeurs français devaient alors s'y presser. Elle fit le plus chaleureux accueil au vénéré prélat, au clergé de sa suite, aux directeurs de la Société et tout particulièrement aux invités d'honneur, M. le baron d'Aubigny, ancien député aux Chambres françaises, de passage à Edmonton, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, et le Délégué du Comité Permanent de la Langue française, spécialement conviés à cette fête du patriotisme par leurs compatriotes de l'Alberta.

Entremêlés d'excellents intermèdes de musique et de chant, par des artistes et amateurs locaux, l'assemblée eut l'occasion d'applaudir une adresse du Président de la Société au nouvel archevêque d'Edmonton, Mgr Legal, une réponse paternelle de celui-ci, de fines allocutions, aux dames par M. A. Tessier, surintendant des écoles séparées d'Edmonton, aux invités d'honneur, par M. l'avocat L.-A. Giroux, et le discours du Délégué du Comité Permanent de la Langue française. (1)

Notre loyauté de chroniqueur nous fait un devoir de noter que ce dernier se vit l'objet, bien indigne, d'une ovation presque, de la part de tous ces cœurs vibrants de patriotes, qui s'arrêtaient

(1) *Le Bulletin du Parler français* en a publié le texte dans sa livraison de septembre dernier.

moins à considérer les faibles mérites de l'orateur qu'à la joie de savourer l'accent d'une première voix venant en droiture du vieux Québec, expressément pour eux, les lointains enfants de l'Alma Mater, et pour leur tenir des propos d'espoir, de confiance et de fraternité.

Que tel fut bien le mobile de leur enthousiasme magnifique et prenant, on le vit mieux encore, à la soirée de clôture, le surlendemain soir, quand ils eurent l'occasion d'acclamer un orateur véritable et supérieur, cette fois, dans la personne de M. Henri Bourassa, et qu'ils lui firent une ovation aussi triomphale que méritée, une ovation qui ne voulait plus finir.

Mais n'anticipons pas sur le cours régulier des événements.

Le Congrès, ouvert sous d'aussi heureux auspices, allait se poursuivre avec le même entrain ; faire œuvre utile et bienfaisante.

A la messe solennelle du lendemain matin, en l'église S.-Joachim, il y eut foule pour rendre grâces à Dieu des faveurs reçues et implorer les bénédictions de Sa miséricorde sur l'avenir de la cause française et catholique en Alberta.

S. G. Mgr Legal officiait, et le sermon de circonstance, prêché par le R. P. Gaboury, prêtre du Sacré-Cœur, curé de la paroisse d'Edmonton confiée aux soins de son ordre, fut goûté de tous, comme il en était digne.

L'après-midi, commencèrent et se poursuivirent pendant trois heures, devant une couple de cents délégués représentant tous les groupes français de l'Alberta, les séances d'étude du congrès. Elles furent pleines d'intérêt et empreintes du meilleur sens pratique. Et c'est dans la même note qu'elles continuèrent, toujours animées d'une harmonie parfaite et d'un esprit de franche confraternité, au cours de l'avant-midi et de l'après-midi du lendemain, jeudi.

On y traita d'abord organisation, et trente des plus généreux dirigeants de l'Alberta français n'hésitèrent pas à venir y donner publiquement le magnanime exemple des sacrifices pécuniaires qu'il convient de savoir s'imposer lorsque l'on veut faire de l'organisation efficace, même et surtout sur le terrain national. Chacun de ces trente citoyens d'élite souscrivit une somme de cent piastres pour assurer la mise en train du nouveau régime.

La réorganisation de la Société provinciale du Parler français en Alberta une fois dûment accomplie, on se mit à étudier d'autres questions vitales pour nos groupes de cette province : progrès scolaire, développement et amélioration des relations sociales françaises,

et tout particulièrement colonisation franco-catholique dans les immenses régions fertiles du nord de l'Alberta.

Chacune de ces questions fut consciencieusement débattue et creusée, puis finalement amenée sur la voie des solutions satisfaisantes. Et les témoins de ces fraternelles assises eurent la satisfaction d'assister à de fort intéressants débats, où la verve, la logique et le dévouement à la cause embrassée se disputaient la palme, et dont la vigueur et le sérieux furent constamment soutenus par toute une pléiade de jouteurs, où se distinguaient, aux premiers rangs, le R. P. Hudon, M. l'abbé Ouellet, MM. Dubuc, Madore, Giroux, Tessier, Julien, Bélanger, M. l'abbé Normandeau, MM. Legault, Tellier, Boudreau, Côté, Gariépy, ces trois derniers, députés provinciaux, et d'autres encore.

La troisième et dernière séance d'étude se termina, le jeudi après-midi, par l'élection des officiers de la Société. Cette procédure s'accomplit en toute dignité et amitié. Elle porta à la présidence M. Wilfrid Gariépy, avocat et député provincial, à la vice-présidence, M. Lucien Dubuc, avocat, au bureau de direction, M. l'abbé Ouellet, MM. Bélanger, Tessier, Auger, MM. Boudreau et Turgeon, députés provinciaux, et toute une série des représentants les plus accrédités des groupes français de l'Alberta.

L'honorable M. P.-E. Lessard, président sortant de charge, fut prié d'accepter le titre de Président d'honneur, et S. G. Mgr Legal, celui de Patron de la Société, ce à quoi les deux distingués personnages souscrivirent, avec bienveillance.

Le mercredi soir, 11 juin, avait eu lieu la deuxième séance de gala du congrès d'Edmonton. La pièce de résistance, fort applaudie et à juste titre, fut la causerie, étincelante d'esprit français et toute imprégnée de patriotisme, que voulut bien y faire M. le baron d'Aubigny. Il y dit, en termes excellents, les douloureuses épreuves de la France catholique, comme aussi ses indéfectibles espoirs et son ambition de demeurer digne de l'affection touchante que lui conserve le Canada français.

Le sympathique ancien député aux Chambres de France, jeune encore et si vaillamment résolu qu'on peut bien espérer le voir, un de ces jours prochains, rentrer sur la scène politique de son pays, pour y poursuivre les fières revendications dont il se faisait l'écho à Edmonton, parut lui-même profondément ému de l'accueil si chaleureux dont il se vit l'objet, en cette circonstance.

Le diapason de l'enthousiasme catholique et français montait constamment, pendant ces jours bénis de récollection et d'allégresse nationales, à Edmonton. Aussi fût-ce un véritable triomphe, ainsi

que nous le disions plus haut, que fit à M. Henri Bourassa la foule immense, réunie pour la séance de clôture, le jeudi soir, après l'enlevante conférence dont le directeur du *Devoir* vint couronner ces fêtes patriotiques.

Littéralement hâché par les applaudissements, son vigoureux discours de plus d'une heure, où il rappela, de façon magistrale, les traditions et les droits de notre race, ses légitimes espérances et les moyens pacifiques, mais éclairés et bien déterminés, qu'elle doit prendre de les réaliser, son discours fut suivi d'une tempête d'acclamations qui semblaient ne vouloir pas cesser.

Le tribun canadien-français dut vivre là une des heures les plus réconfortantes de sa carrière féconde et mouvementée. La scène allait se répéter le lendemain soir, vendredi, dans une grande assemblée publique pour les auditeurs de langue anglaise, comme elle avait déjà eu sa pareille, ou bien près, lors du discours anglais que prononçait M. Bourassa devant le *Canadian Club* d'Edmonton, le mardi midi, comme elle devait encore, à des degrés divers, recommencer dans chacune des conférences, au nombre d'une vingtaine, qu'allait donner le directeur du *Devoir*, dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Le nouveau président de la Société du Parler français en Alberta, M. Gariépy, se trouva pleinement justifié de dire que cette dernière séance du congrès d'Edmonton était bien « la soirée Bourassa », et il crut devoir ajouter aimablement : de même que la précédente avait été « la soirée d'Aubigny », et la première, « la soirée Denault » — on eut mieux compris, ici, sans doute, « la soirée du Comité Permanent de la Langue française ».

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique locale eut la bienveillance de ratifier ce verdict gracieux du président, et fait encore plus notable, nos compatriotes de l'Alberta se virent offrir la satisfaction bien délicate de trouver, dans la presse anglaise de leur active métropole, l'unanime témoignage que leur congrès constituait l'une des plus belles manifestations intellectuelles et patriotiques dont Edmonton eût été le théâtre.

***

La fin de ce brillant et utile congrès d'Edmonton marquait le terme de la première étape dans la mission officielle qu'avait à remplir le Délégué du Comité Permanent de la Langue française à travers l'Ouest canadien.

Aussi bien, dès le lendemain matin, après quelques brèves visites aux aimables hôtes qui l'avaient honoré d'un accueil si cor-

dial ; à la suite d'une conférence particulière avec le directeur et les principaux zélateurs du Secrétariat régional de la Langue française dans l'Alberta, s'empressait-il de reprendre le chemin de fer pour continuer son itinéraire. Cet itinéraire se trouva légèrement modifié, toutefois, sur les instances d'excellents amis qui voulurent lui faire promettre de ne point retourner dans l'Est, puisqu'il devait quitter si tôt Edmonton, sans être allé du moins jusqu'à Banff, saluer les premières cîmes des Montagnes Rocheuses, ces altières Rocheuses dont l'Ouest canadien est si fier, et à bon droit, et dont tout notre pittoresque Canada est aussi justifiable de s'enorgueillir.

Grâce à cette modification heureuse, le vendredi, 13 juin, nous voyait donc descendre en gare de Calgary, vers les quatre heures de l'après-midi. Le même soir, nous montions à Banff, 75 milles plus à l'ouest, et au cours d'une rapide visite d'une douzaine d'heures, nous admirions toute la justesse des prétentions émises par nos amis d'Edmonton, mais surtout la grandeur et la majesté de notre Dieu dans tous les détails de Sa création.

Ce voyage offre, à la vérité, l'un de ces spectacles sublimes et vivifiants, qui élèvent l'âme à la fois et la reposent. Nous en devons un sincère merci de plus aux charmants conseillers qui nous « l'imposèrent » si gentiment.

Nous rentrions à Calgary le 14 juin, et le même soir, nous avions l'avantage, en compagnie de M. Bourassa, d'y rencontrer environ deux cents Canadiens français, dames et messieurs. Beaucoup plus rares en cette ville qu'à Edmonton, ils s'étaient réunis d'urgence, à l'appel du dévoué président de la Société locale S.-Jean-Baptiste, M. V. Raby, vice-président d'honneur du Parler français en Alberta. Ces dignes compatriotes n'avaient pas voulu manquer l'occasion de rencontrer une couple de « leurs gens » de la province de Québec, et. . . de les faire causer.

Ils eurent la bonne fortune d'être servis à souhait par mon distingué confrère du *Devoir*, et ce fut de bonne grâce que le Délégué du Comité Permanent, bien que pris un peu au débotté, se prêta à leur exprimer également son admiration pour leur bel esprit de corps, et sa confiance entière dans la survivance de leurs chères traditions, même en Alberta du sud, pourvu qu'ils songent à s'organiser afin de les défendre et de les propager.

Après avoir été l'objet d'une hospitalité vraiment royale, de la part de monsieur et de madame Raby, dans leur demeure princière, sise sur l'un des points les plus jolis de la coquette ville de Calgary, le lendemain, dimanche après-midi nous quittions cette souriante cité pour reprendre le voyage vers l'est.

Toute une après-midi et toute une nuit de grande vitesse, et le lundi matin nous atteignions Régina, la capitale de la Saskatchewan, la grandissante ville épiscopale de S. G. Mgr Mathieu.

La journée se passe bien vite, à prendre connaissance des beautés variées de Régina: son splendide palais législatif, ses larges et belles rues, son lac agreste, sa vie générale si animée, sa cathédrale catholique, qui s'élève, noble et belle, etc. Mais la paternelle bienveillance de S. G. Monseigneur l'évêque de Régina, toujours si délicatement fidèle à « ses chers Québecois », et la compagnie si agréable de son entourage épiscopal font surtout filer les heures avec une étonnante rapidité.

A peine, à la soirée, le grand et beau succès de la conférence anglaise donnée au public de Régina par M. Bourassa, vient-il ponctuer cette visite à la course, et que les rencontres faites, les relations nouées font paraître vraiment trop courte, puis, le 17 juin, au matin, contraint par les nécessités du programme d'avance tracé, il faut se remettre en route, déplorant de ne pouvoir savourer plus longtemps le charme d'un pareil milieu choisi.

Douze heures encore de chemin de fer, sur la ligne du Canadien-Nord, en parcourant, ce jour-là, de bas en haut cette Saskatchewan aux terres immenses, que déjà deux fois presque nous avons traversée de l'est à l'ouest et vicè-versà. Puis, à 8 heures du soir, pendant que M. Bourassa s'est arrêté, à Saskatoon, où il va prononcer un huitième discours, nous arrivons à Prince-Albert, située, comme Edmonton, sur la rivière Saskatchewan, branche du nord, et qui se montre jalouse de sa qualité de métropole de la Saskatchewan septentrionale.

Ici encore, la plus franche amitié nous guette, au débarcadère, et c'est de nouveau dans un petit coin de la bonne vieille province de Québec, l'un des mieux conservés, dans les grandes plaines de l'Ouest, que nous nous sentons tomber.

En dire, sur le champ, les émotions vives et les joies profondes nous entraînerait trop loin, dans ces notes, qui s'allongent au-delà de la proportion d'intérêt qu'elles sont capables d'offrir.

On comprendra aisément que nous sollicitions la faveur de dater de cette nouvelle étape un troisième chapitre de notre récit.

Amédée Denault.

LES ANNONCES EN FRANCE[1]

Je vous ai promis, en quittant le Canada pour le Vieux Continent, de vous communiquer les différences notables entre la rédaction des annonces et des affiches en France et celle de nos annonceurs canadiens-français.

En m'embarquant, à Montréal, je me disais :

— Enfin, voici que je vais prendre une repos bien mérité. J'ai l'œil fatigué de ces assommantes annonces anglaises ou bilingues qui nous offusquent partout.

Nous allons voir comment, en français d'outre-mer, on s'y prend pour dire au public ce qu'on est prêt à lui céder, moyennant finance, bien entendu. Le Français, né malin, sait faire de l'esprit, même dans le négoce ; il sait mêler l'utile à l'agréable. En voyant ces affiches bien rédigées, en termes précis et corrects, comme je vais me rincer l'œil et me distraire du charabia des annonceurs montréalais.

....

On descend à Calais. Un « porter », comme on dit chez nous et en Angleterre, prend ma sacoche. Au bras, retenue par un élastique, il porte une plaque sur laquelle on lit : *Commissionnaire.* En traversant la gare on peut lire au-dessus des portes : SALLE D'ATTENTE (*waiting-room* en Canada) ; CHEF DE GARE (agent) ; SALLE DES BAGAGES, (baggage-room) ; GUICHET (ticket-office) ; CONSIGNE (parcel-office) ; GRANDE VITESSE (express) ; PETITE VITESSE (freight) ; LAMPISTE, etc.

Et je me dis :

— Assurément, nous ne sommes plus au Canada.

Ce qui acheva de m'en convaincre ce fut l'avertissement donné par le chef du train :

— Voyageurs pour Saint-Omer, Lille, Tournai, Mouscrou, Gand, Bruxelles, en voitu...r...r...re !

---

(1) L'auteur de « En Garde », comme il l'écrit au Président de la Société du P. F., profite des observations qu'il fait pendant son séjour en France pour préparer une nouvelle édition de ses deux ouvrages sur notre parler. Il nous envoie cet article pour le *Bulletin.*

Dans les wagons, beaucoup d'avis donnés au public et tous en quatre langues : français, anglais, flamand et allemand.

Quelle distance entre l'esprit philanthropique et obligeant des compagnies de chemin de fer européens et le « je m'enfichisme » dégoûtant de la plupart des compagnies canadiennes, qui n'ont d'égards que pour ceux qui comprennent l'idiome anglo-saxon. Jusque dans les centres les plus intensément canadiens-français, les avis au public ne sont qu'en anglais, malgré la loi Lavergne, et messieurs les employés ne veulent parler que l'anglais : — Comprenez ou ne comprenez pas, ç'a nous est égal, semblent-ils nous dire. Le français nous pue au nez, mais votre monnaie, nous l'acceptons, car, comme l'a dit Vespasien, l'argent n'a pas d'odeur..........

Ils sont bien jolis, les noms donnés aux rues des villes françaises, tel qu'indiqué à tous les carrefours : Rue des Bateliers, rue des Capucins, rue de l'Église, rue du Cerf, rue de la Reine, rue des Deniers, rue des Baguettes, rue du Phare, rue du Gazomètre, rue Ma Brune, rue du Grand Jour, rue de la Paix, rue Grosse Pomme, rue des Échelles, rue des Groselliers, rue des Coupures, etc. Quelle saveur du terroir dans ces noms si bien trouvés ! Les noms de saints et les noms historiques y abondent aussi, mais il faut que ces noms soient vraiment historiques. Il ne suffit pas qu'un échevin ait fait paver un bout de trottoir pour qu'il soit sacré grand homme et voie son nom au coin des rues, pour l'édification des générations à venir.

Parcourez ces rues aux noms si savoureux ; ouvrez les yeux et voyez comment les négociants européens informent le public des services qu'ils peuvent lui rendre, tout en faisant leur petite affaire.

D'abord, les Français n'affichent pas leurs noms ; ils annoncent tout simplement leur métier, leur profession ou la nature des marchandises à vendre. Comme ce qui est à l'affiche est pour être vendu, ils ne mettent pas, comme chez nous, le public dans l'alternative de se demander ce qui est à vendre, du marchand ou de la marchandise également placardés. Ils évitent en cela le ridicule d'étaler des affiches qui se lisent ainsi : Dubois et Lavigne, *peignes et brosses ;* Fontaine, *bouché* (boucher) ; Poulin et Poulin, *chevaux de louage*, etc. Et le cinématographe suivant se déroule à la vue du visiteur : Au Cheval Blanc ; A la boucane ; A la Belle Gabrielle ; Au Petit Chat Noir ; A la franche Gaieté ; Au restaurant des Pas Bilieux, etc. Très variées sont les annonces de restaurants, comme vous voyez.

Chemin faisant : Chaiserie, Chaisier, empaillage et cannage ; Triperie (boudin, saucisse, tripes à la mode de Caen) ; Épiceries (et non pas « groceries ») ; comestibles (et non pas « provisions ») ; Autorisé (et non pas « licencié ») ; Cordonnier (et non pas « shœmaker) ; cirage (et non pas « shine ») ; Chaussures de fatigue (de durée, de résistance) ; Machiniste (au lieu de « motorman ») ; Fil de fer (au lieu de broche) ; Tréfilage et étirage au banc ; Boucherie (au lieu de « shop » de boucher) ; Cabinets (au lieu de « lavatory ») ; Décharge interdite (*No dumping*) ; Vacherie, ou Crêmerie, ou Laiterie (au lieu de « Dairy ») ; Chapellerie (*hat-store*) ; Bonneterie (*hosiery*), etc.

Les magasins d' « articles pour hommes » (*gent's furnishings*), portent d'ordinaire cette affiche : Chemiserie — Chapellerie — Bonneterie.

Leçons particulières de sténo-dactylo (au lieu de : Leçons privées (*private*) de sténographie et de clavigraphie).

On semble préférer « tôlerie » à « ferblanterie », du moins, si l'on en croit les affiches.

Pour désigner un « bar » ou un « saloon », on marque à la devanture : Estaminet, ou encore : Marchand de vins.

J'ai vu à Lille une jolie annonce de clavigraphe : la machine « Yorst ».

C'est une allusion à la chanson : « Au clair de la lune ».

L'ami Pierrot, debout et superbe, tient dans ses bras un dactylographe « Yorst ».

A genoux à côté de lui, près d'une chandelle à peine éteinte, un rond-de-cuir trémole, la larme à l'œil, tandis que la face ronde de la lune, coiffée d'un bonnet de nuit, rit au fond du firmament :

Au clair de la lune
Mon ami Pierrot
Prête-moi ta YORST
Pour écrire un mot.

Si, à Québec, on voyait à l'affiche : « Fumiste » et « Fumisterie », on dirait : — Ce doit être quelque bonne blague. Ici, pas du tout. Ceci veut dire, en bon français, ce que nous désignons par « Poseur » ou « Pose d'appareils de chauffage », ou par les mots anglais : *Steam-fitter, steam-fitting*.

Malgré toutes ces annonces bizarres, fantastiques et effarantes, j'ai failli, l'autre jour, dans une rue de Paris, être stupéfié.

Autour d'une tête de cheval, très bien peinte, je lus ces deux mots cabalistiques :

BOUCHERIE CHEVALINE

L'Amérique ne nous a pas habitués à tant de franchise. Ceux qui en veulent la preuve n'ont qu'à parcourir le livre de Upton Sinclair : « Les empoisonneurs de Chicago ».

Et ce qui se fait à Porcopolis (Chicago, ainsi appelé à cause de ses immenses abattoirs) se fait bien aussi un peu au Canada ; cependant, on a la précaution de garder là-dessus « de Conrart, le silence prudent ». Nos bouchers n'étiquettent pas sur la saucisse qu'ils nous vendent, si elle est porcine, bovine, chevaline, canine ou féline. Nous faisons comme les « Christian Scientists » ; nous avalons les yeux fermés, sans nous demander si c'est du chien crevé dans la rue ou du chat trouvé mort de faim dans quelque gouttière.

L'abbé Étienne Blanchard.

LE CANADA EN FRANCE

Mtre Fernand Labori, de retour de son voyage en Amérique, a donné une entrevue à quelques journalistes. (Voir *le Temps*, de Paris, 23 octobre ; *les Nouvelles*, 242, rue Montmartre, P., 22 octobre ; *l'Eclair de l'Est*, Nancy, 25 octobre ; *la Liberté*, 117, rue Réaumur, P., 23 octobre ; etc.).

« Le Canada est resté français de cœur, a dit Mtre Labori, bien plus que nous le croyons. Entendons-nous. Les *Canadiens français* sont de loyaux sujets de la Grande-Bretagne. Ils lui sont reconnaissants de leur avoir donné la liberté, de respecter leur langue et leur religion. Ils lui sont attachés irrévocablement, mais ils aiment la France comme une mère intellectuelle. Le congrès du parler français de l'année dernière a laissé au Canada une impression considérable, de même la visite du *Descartes*. Toutes les fois qu'une personnalité française vient au Canada, c'est une joie pour les Canadiens. Ils ont un culte pour la France, culte qui n'a rien de politique — ils défendraient leur métropole à coups de fusil s'il le fallait — mais ils gardent à la mère patrie une affection reconnaissante. Ils sont heureux de ce qui lui arrive de bon, ils seraient attristés des malheurs qui pourraient l'atteindre, ils se réjouissent de la place qu'elle a reconquise dans le monde...

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Organe des affinités françaises

Le Soleil, de Paris, journal catholique et antijacobin, entend se spécialiser dans le beau rôle d'organe attitré des relations françaises intermondiales. Il vient de réorganiser et de renforcer considérablement sa rédaction, et voici les perspectives intéressantes qu'il ouvre sous les yeux de ses lecteurs—l'on voit que notre Canada français y trouvera tout particulièrement son compte :

« *Le Soleil* s'appliquera, sans négliger aucunement les pays anglo-saxons et germaniques, sans méconnaître le rôle important qu'ils jouent, à tirer de la pénombre où l'on voudrait les maintenir les pays latins, et même ceux qui, sans être latins, sont dédaignés comme catholiques ou « réactionnaires. »

« Il témoignera notamment, en s'occupant d'eux avec attention, son intérêt aux pays latins du nouveau monde. Dans la mesure de ses forces, il s'associera ainsi à l'œuvre méritoire qu'a entreprise le Comité France-Amérique, sous la présidence éclairée et dévouée de M. Hanotaux.

« Il s'occupera aussi avec une sollicitude toute spéciale des choses du Canada, et s'efforcera de raffermir les liens qui unissent encore la Nouvelle-France à l'ancienne métropole, malgré les manœuvres coupables qui tendent à les relâcher.

« En d'autres termes, *le Soleil* s'efforcera de devenir, dans le domaine diplomatique, le journal des affinités françaises. »

Le bilinguisme franco-anglais donne un cachet de supériorité

L'Union, de Woonsocket, R. I., l'excellente revue mensuelle de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, a publié le fait suivant, qui mérite d'être conservé pour l'histoire :

« Mgr J.-H. Conroy, évêque auxiliaire d'Ogdensburg, N. Y., au cours de ses dernières visites pastorales à Redford, à Standish, à Morrissonville, à Plattsburg, encouragea fortement les Franco-Américains à conserver le français. Et, pour joindre l'action à la parole, il parla lui-même dans les deux langues. Voici, d'ailleurs, en quels termes s'exprima Sa Grandeur :

« Je vous recommande énergiquement de conserver la langue française à l'école et dans la famille. Le fait de parler le français et l'anglais donne aux Franco-Amé-

ricains un cachet de supériorité. » Monseigneur ajouta même « qu'un Canadien qui n'enseignait pas le français à ses enfants devrait avoir honte ».

Par la Langue pour la Foi

Le vaillant *Messager de Saint-Antoine*, de Chicoutimi, prédit la victoire, à coup sûr, pour nos compatriotes de la province d'Ontario, dans leurs nobles revendications. Il écrit :

Nos frères canadiens-français de l'Ontario donnent, depuis un an, un admirable exemple de courage, d'énergie et de clairvoyance, dans la lutte qu'ils soutiennent pour le maintien de leurs écoles bilingues, c'est-à-dire pour la conservation de l'enseignement du français dans leurs écoles. Au reste, c'est reconnu, il ne s'agit pas seulement des droits de la langue française dans cette lutte ; l'enjeu est beaucoup plus considérable. Au fond le principe à sauver est le principe catholique des droits qu'a le père de famille de choisir lui-même l'enseignement et les maîtres à donner à ses enfants, indépendamment de l'État.

La persécution à laquelle se livre contre eux, sous la pression orangiste, le gouvernement Whitney a bien pour stimulant la frousse que les Ontariens ont de voir, un jour, la langue française dominer dans leur province; mais la haine du catholicisme n'en est pas moins une des raisons principales. C'est au français en un mot que les Orangistes en veulent, mais ce n'est pas uniquement au français.

Leur cauchemar c'est la religion catholique, et une fois la barrière de l'enseignement bilingue abattue, s'ils pouvaient l'abattre, ils ne tarderaient pas à se ruer contre l'enseignement du catéchisme.

Les Orangistes font une agitation d'énergumènes, c'est entendu, chaque fois que les droits des catholiques sont en question et malheureusement, ils ont plus d'une fois réussi à mettre en déroute nos politiciens ; mais cette fois nos braves Canadiens français de l'Ontario ont résolu de ne point se laisser dépouiller. A l'agitation ils répondent en se groupant ; aux injonctions injustes, ils résistent fièrement ; aux compromissions, ils opposent franc et net la réclamation de leurs droits entiers. Ils ont la bonne cause et ils la défendent noblement. Qu'ils continuent leur combat ! Leurs protestations, leurs actes de résistance sont des victoires. La victoire finale viendra, et après la bataille, lorsqu'on fera le départ des belligérants, les pertes ne seront pas pour eux.

« Et nous, par nos prières et nos encouragements, par nos paroles et nos contributions, selon notre possible, soutenons nos frères dans la juste revendication de leurs droits. »

En faveur de l'école française

Sous une forme plaisante mais très démonstrative, un collaborateur du *Star*, de Toronto, mène une charge fort habile contre les anglophones à l'esprit étroit, qui s'efforcent de faire disparaître le français des écoles primaires de l'Ontario. Il soutient que non seulement la race française a des droits imprescriptibles à conserver

cet enseignement, mais que ce serait pour le plus clair bénéfice de l'élément anglo-saxon si l'instruction française venait compléter, dans ses écoles primaires comme dans plusieurs de ses institutions secondaires ou supérieures déjà, l'enseignement trop exclusivement anglais qu'il y reçoit aujourd'hui.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Une arme anti-française à briser

C'est sous cet aspect que le clairvoyant *Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, présentait à ses lecteurs, le 13 novembre, le projet de Législation directe soumis, par referendum, au peuple de la Saskatchewan, le 27 du même mois, et dont les électeurs ont, d'ailleurs, fait bonne justice.

Dans le même esprit et sous l'empire d'une pareille conviction, l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan dénonçait aussi ce projet à ses adhérents et les avisait de le condamner par leur vote. Elle leur disait, dans sa circulaire en date du 10 novembre :

« . . . Il ne peut faire aucun doute pour nous que ce projet de loi constitue un grave et sérieux danger pour toute minorité.

« Qu'un groupe quelconque d'adversaires de notre race ou de notre religion, une secte hostile au Catholicisme ou au nom français, prenne en mains cet engin de destruction, qu'il profite de notre manque d'organisation, qu'il fasse appel aux préjugés et au fanatisme de la majorité, qu'il soulève les passions de nos adversaires et il peut faire passer tout projet de loi qu'il voudra. Ce n'est plus le législateur qui fait les lois, c'est le peuple. Nous avons conquis petit à petit quelques parcelles de droits pour les nôtres. Une poignée de fanatiques peuvent nous les enlever à jamais et nous sommes à leur merci.

« Sans doute nous avons confiance dans l'esprit de justice et la largeur de vue de nos compatriotes dissidents. Mais l'expérience de l'histoire démontre trop cruellement pour que nous puissions l'oublier jusqu'où peuvent aller les passions de la foule, soulevées par une question de race ou de religion.

« Et parce que nous voyons ce danger, et parce que nous voulons remplir notre devoir envers vous et envers notre association, nous croyons qu'il nous appartient de vous montrer l'écueil. Votez contre le projet de loi, votez en foule et que pas un ne manque à l'appel. »

L'Association nationale allemande de la Saskatchewan avait fait le même appel à tous ses membres.

Un foyer français

Le Patriote de l'Ouest, de Prince-Albert, vient de faire aménager, au premier étage du coquet hôtel où il loge, une jolie salle de réunion, qui sera mise à la disposition des membres du cercle local de l'A. C. F.-C. S.

De nombreux journaux, livres et revues y seront placés à la disposition des visiteurs.

On se propose d'utiliser aussi ce local avantageux pour y organiser des « soirées familiales » françaises, du genre de celles qui obtiennent un si franc succès à Edmonton et à Régina.

Tous nos compliments aux patriotes de Prince-Albert.

Le Parler français en Alberta

Cette active succursale de la Société du Parler français au Canada poursuit inlassablement sa propagande de recrutement et d'organisation, et elle y obtient les plus encourageants résultats. Les deux récentes réunions qu'elle a tenues à cette fin, à S.-Émile de Legal et à Morinville, après celles de Calgary, de Beaumont, de Saint-Albert, etc., ont prouvé, une fois de plus, que la sympathie populaire lui sourit partout, et qu'elle a tout à gagner à faire de mieux en mieux connaître les grandes causes dont elle s'est constituée le soldat intrépide.

Colonisation française

Le digne curé-fondateur de S.-Pierre-Jolys, au Manitoba, M. l'abbé J.-M. Jolys, vient de publier, sous le titre de *Pages d'histoire et Souvenirs*, une intéressante monographie d' "une paroisse manitobaine qui n'a que trente-trois ans d'existence". C'est la sienne.

L'intérêt que présente cette histoire locale n'est pas confiné aux limites du théâtre où elle a été vécue. Ainsi que l'exprime bien l'auteur : la fondation d'une paroisse française au Manitoba, vers 1880, avec les mille incidents qui ont parsemé les premières années de sa vie, est bien propre à captiver l'attention, et de ceux qui suivront la génération des fondateurs et de tous les patriotes qui ont à cœur les progrès de l'expansion française.

La lutte française en Ontario

Elle se poursuit toujours, avec générosité, et elle s'accentue même, de notable façon. De la défensive, où l'injustice de leurs

adversaires les avait acculés tout d'abord, voici que les champions de la cause française se mettent à prendre l'offensive.

A la suite des dernières provocations officielles, toute une série de réunions publiques s'organisent, où d'ardents orateurs, partout accueillis avec faveur et surtout suivis avec discipline, dénoncent le parti-pris du gouvernement, qui cherche à détruire l'école française en coupant les vivres (subventions de l'État) aux écoles séparées bilingues.

La conduite du gouvernement est flétrie par le peuple, et le mouvement s'annonce comme pouvant devenir gros de conséquences, même dans l'arène politique.

Cette campagne d'éveil de l'opinion publique va progresser d'autant plus rapidement qu'on a eu, récemment, la joie de voir l'entente se faire parfaite, entre tous les principaux militants de la cause — à la suite de malentendus passagers — et que, d'un accord unanime, tous font, aujourd'hui, tendre au même but leur patriotique effort.

Le troisième congrès biennal des Canadiens français de l'Ontario, dès la mi-janvier 1914, va venir servir de couronnement et de confirmation à cet essor commun des énergies et des volontés dans le vrai sens désiré.

Que le sentiment, parmi le peuple français d'Ontario, soit de plus en plus favorable à la résistance opiniâtre, voici, émanant de quelqu'un qui a pu juger sur place de l'état des choses et de la résolution des gens, un témoignage qui le prouve péremptoirement : —

« J'arrive d'un voyage de trois semaines dans les comtés de Kent et Essex. Je me suis rendu compte, une fois de plus, de la bonne volonté de nos compatriotes de là-bas, des efforts qu'ils font pour parler leur langue, des sacrifices qu'ils s'imposent pour la faire apprendre à leurs enfants, comme aussi pour s'en instruire eux-mêmes. J'ai vu de près le travail persévérant et énergique qu'ils font pour obtenir justice sur tous les terrains, et j'en ai été profondément ému. Les Canadiens de Kent et d'Essex sont très encouragés à continuer la résistance forte et plus active que jamais. »

Toujours français et catholique

L'organe national des Acadiens, *l'Evangéline*, de Moncton, vient de changer de directeur. M. J.-O. Gallant, qui l'avait rédigé, avec un louable dévouement, depuis plusieurs années, ayant cru devoir abandonner son poste pour en accepter un autre, la compagnie propriétaire du journal a assumé directement la charge de la rédaction, qui se fera dorénavant en collaboration.

M. Rémi Benoit, l'un des rapporteurs acadiens au Congrès de la Langue française, en 1912, a accepté la charge de gérant et de secrétaire de la rédaction. Le président du bureau de direction, notre bon ami le Dr A.-T. Richard, l'un des membres du Comité Permanent de la Langue française en Amérique, écrit, sous sa signature, que, plus que jamais *l'Evangéline* va se vouer exclusivement à la défense des intérêts français en général et à celle des intérêts acadiens en particulier ; que ses directeurs entendent en faire un drapeau sans tache, dressé dans la mêlée, avec la fière devise : *Toujours français et catholique !*

Une autre victoire française

Elle a eu pour champ d'action, celle-là, la lointaine Louisiane, où la plus pure tradition française conserve toujours ses droits ; et de ce fait, elle ne nous en est que plus chère en elle-même, aussi bien que dans la personne de celui qui en devient le héros.

M. Alcée Fortier, l'écrivain de race, le délicat conférencier dont tous les congressistes de 1912 ont gardé si bon souvenir, et l'un de nos membres les plus dévoués du Comité Permanent de la Langue française, vient d'être l'objet d'une flatteuse promotion de la part de l'Université américaine Tulane, d'où son enseignement rayonne depuis de nombreuses années. Il a été élevé au poste distingué de Doyen de la Faculté des Hautes Études (*Graduate Department*), le plus important après celui de Président de l'Université.

Double hommage au français

Entre vingt autres manifestations de l'importance croissante que le français acquiert, de jour en jour, au Canada, en voici deux qui valent bien qu'on en fasse ici mention.

Il y a quelques semaines, la petite ville de Vernon, Colombie Anglaise, publiait une superbe brochure de propagande, dans le but d'attirer chez elle et dans ses environs une immigration de choix ; cette brochure, qui nous arrivait des confins occidentaux du Canada, des lointains rivages du Pacifique, elle était en français !...

Ces temps derniers, également, la puissante organisation de transport mondial qu'est le Pacifique Canadien jugeait à propos d'adjoindre au personnel déjà considérable de son bureau de publicité un journaliste canadien-français, M. Cloutier. Depuis lors, la presse française d'Amérique reçoit directement, et en un excellent texte français, les nombreuses et intéressantes communications que le Pacifique Canadien a constamment à lui transmettre.

C'est un progrès qui fait également honneur à la grande compagnie canadienne et à sa clientèle française, qu'elle a voulu favoriser.

Manifestations de vitalité française

Il convient de ranger d'abord sous cette rubrique les multiples congrès des Commissaires des écoles primaires catholiques de langue française dans la province de Québec, lesquels se succèdent régulièrement, sur divers points de notre territoire, depuis une couple d'années. Le seul dernier mois d'octobre en a vu tenir encore trois différents : à Québec, à Longueuil, près Montréal, et à Saint-Hyacinthe.

A ces assises pédagogiques nos Commissaires d'écoles accourent en grand nombre et ils y assistent avec une entière bonne volonté de mettre à profit les enseignements qu'ils y reçoivent. Elles fournissent au Surintendant de l'Instruction Publique, à l'Inspecteur général et aux inspecteurs régionaux, ainsi qu'aux chefs de notre hiérarchie catholique, non moins dévoués à la grande cause de l'instruction primaire chez nous, l'occasion d'offrir aux Commissaires de précieux conseils et d'opportunes directions, bien propres à stimuler et à fortifier leur zèle, dans l'exercice de leurs fonctions importantes.

Elles ne sauraient que concourir très efficacement aux progrès de la formation chrétienne chez nos petits, et au développement de l'influence française.

Un autre congrès pédagogique se prépare, pour l'an prochain, à Québec, dont l'influence sera encore plus considérable dans le même sens : c'est le premier congrès de l'enseignement secondaire catholique en notre pays. La haute portée des études qu'il a à son programme, le savoir-faire et le dévouement des maîtres qui l'organisent : tout promet, en cette occasion, une belle fête de l'esprit et du cœur, un succès remarquable.

Le sacre et l'intronisation de S. G. Mgr François-Xavier Brunet, ci-devant chancelier du diocèse métropolitain d'Ottawa, et devenu, par le choix du Saint-Père, premier évêque du nouveau diocèse de Mont-Laurier, dans les Laurentides, suffragant d'Ottawa, dont il est détaché, marquent encore, pour ces dernier temps, une date à retenir, dans la chronique du mouvement catholique et français en Amérique.

La fondation de cette nouvelle Église, foyer de vie religieuse et nationale intense, comme le fut toujours chacun de nos diocèses

catholiques, au Canada français, depuis 250 ans, et son établissement dans un pays neuf et rude—par la civilisation française et l'apostolat catholique conquis sur la forêt, au cours du dernier tiers de siècle—tout aussi bien que l'heureux choix du prélat qui va présider à ses destinées : voilà autant de gages d'un nouveau triomphe de l'influence franco-catholique au Canada.

On en verra un autre de même nature dans les grandes fêtes que la fin de novembre et la mi-décembre auront vues se dérouler chez nous : à Montréal, à Québec, à Ottawa, aux Trois-Rivières et ailleurs, pour fêter le centenaire de Louis Veuillot, l'immortel écrivain dont la presse s'honore, comme l'un des maîtres les plus incontestés de la meilleure pensée française et catholique.

A Montréal, c'est l'Université Laval, qui fêtait Veuillot, le 25 novembre, dans une grande séance académique dont le R. P. Louis Lalande, S. J., et le professeur Edouard Montpetit ont fait les frais principaux. Le succès de la fête fut à la hauteur de la circonstance.

A Québec, le soir du 18 décembre, c'est encore à l'Université Laval, dans la grande salle des fêtes, mais sous les auspices de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis que l'on évoquera la grande mémoire et l'on glorifiera le souvenir de l'inoubliable directeur de *l'Univers*.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, a bien voulu accepter le patronage de cette célébration. A la messe d'actions de grâces, célébrée le matin, S. G. Mgr Roy, évêque-auxiliaire de Québec, dira les beautés du caractère religieux de Louis Veuillot. A la séance académique du soir, M. le Dr Jules Dorion, directeur de *l'Action Sociale* et président de la Ligue P. C. ; l'honorable M. Thomas Chapais, membre du Conseil législatif de la province de Québec, membre du Comité Permanent de la Langue française, l'un des plus brillants comme des plus dignes disciples de Veuillot en notre pays ; M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de *l'Action Sociale*, et M. le notaire Oscar Hamel, président de l'A. C. J. C., union régionale de Québec, au nom de la jeunesse catholique, rediront les mérites supérieurs du noble polémiste que Sa Sainteté Pie X vient de célébrer si glorieusement, ainsi que ses titres incontestables à l'admiration comme à l'imitation de tous les catholiques désireux de vivre leur foi et de la défendre vaillamment.

La L. P. C. profitera de cette heureuse circonstance pour tenir, dans l'après-midi du même jour, 18 décembre, son congrès annuel. Elle y prendra connaissance de la belle lettre à elle adressée par M. François Veuillot, secrétaire de la Corporation des Publicistes chrétiens de France, au nom de cette association, en réponse à l'envoi

d'une modeste souscription que le bureau de direction de la Ligue avait eu la pensée de faire, pour le monument du centenaire, qu'on se prépare à élever à Louis Veuillot, au pays de sa naissance, à Boynes-en-Gâtinais.

Le Ralliement Catholique et français en Amérique

Le projet de cette « fédération morale des énergies franco-catholiques sur notre continent » soulève partout un vif intérêt, depuis qu'il a été présenté au public, dans le *Bulletin* d'octobre dernier, par notre directeur, le Secrétaire général du Comité Permanent de la Langue française et Président général de la Société du Parler français au Canada, M. Adjutor Rivard, avocat, Conseil du Roi, professeur à Laval, etc. Il reçoit, de toutes parts, un accueil fort sympathique.

Déjà, et bien que cette vaste organisation soit encore à peine ébauchée, les adhésions au mouvement commencent à se produire, avec un entrain qui promet les plus féconds résultats.

De nombreux organes de la presse catholique française d'Amérique ont fait écho au manifeste du Comité Permanent L. F. : le *Devoir*, à Montréal, *la Vérité* et *l'Action Sociale* à Québec, *le Droit*, à Ottawa, *le Patriote de l'Ouest*, à Prince-Albert, Sask., *l'Echo*, à New-Bedford, Mass., *la Gazette*, à Fall-River, Mass., l'*Avenir National*, à Manchester, N. H., *le Moniteur*, à Hawkesbury, Ont., *l'Évangéline*, de Moncton, et *le Moniteur Acadien*, de Shédiac, *la Liberté*, de Winnipeg, *le Bien Public*, des Trois-Rivières, *la Tribune* de St-Hyacinthe, *le Journal de Waterloo*, *le Progrès du Golfe*, de Rimouski, *les Cloches de Saint-Boniface*, *l'Action Canadienne*, de Fraserville, etc.

Tout semble indiquer que la campagne de presse ne tardera pas à devenir générale, et que la propagande de recrutement aura aussi bientôt fait de s'intensifier, afin d'assurer à ce groupement en faisceau des énergies nationales françaises la rapide formation et l'efficacité complète que tous s'accordent à proclamer éminemment désirables.

Veuille la Providence bénir la salutaire entreprise ! — A. D.

LES LIVRES

R. P. HUGOLIN. *Victoires et chansons.* Québec, 1913, in-8, 24c × 16c. 54 pages.

L'auteur fait connaître, en y ajoutant des notes et les commentaires les plus intéressants et les plus instructifs, de vieilles chansons canadiennes se rapportant aux quatre grandes victoires de la Monongahéla, de Chouaguen, de William-Henry et de Carillon. La plupart de ces chansons étaient consignées dans un recueil manuscrit des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

« Des grandes victoires de jadis, dit l'auteur, il nous reste... des chansons. A la race anglo-saxonne il demeure l'Amérique du Nord..., mais pas de chansons. Le mieux partagé ? — Franchement, je donnerais ma part d'Amérique... et l'Angleterre avec, pour telle de ces chansons. — Honni soit qui mal y pense ! »

Cette étude a paru d'abord dans *la Nouvelle France*, de Québec.

PIERRE HOMIER. *La langue française au Canada.* Montréal, 1913, in-8, 20c. par 13c., 93 pages.

On sait quelle utile et vigoureuse campagne a été menée, dans *le Devoir*, de Montréal, par Monsieur Pierre Homier, pour la correction de la langue française commerciale chez nous. Ce sont les articles de Monsieur Homier que la Ligue des droits du français (30, rue Saint-Jacques, Montréal) publie aujourd'hui en brochure, avec une préface du secrétaire de la Ligue, Monsieur le docteur Joseph Gauvreau.

Les articles de Monsieur Pierre Homier ont été une première fois goûtés. Comme le dit Monsieur le docteur Gauvreau, « ils ont éveillé l'attention de plusieurs, fait rougir un grand nombre, et converti quelques-uns. Cela leur donne le droit de recommencer ».

Nous recommandons instamment à nos lecteurs d'acheter et de lire ce petit livre ; ils y trouveront avantage et profit ; d'autre part, la Ligue des droits du français, excellente entreprise qu'il faut encourager et soutenir, y gagnera les quelques ressources nécessaires à la poursuite de son œuvre. Les commerçants canadiens-français, surtout, devraient tous lire, et, s'ils les ont déjà lues, relire ces pages de Pierre Homier.

ADJUTOR RIVARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JEAN NESMY. *Le Roman de la Forêt.* Paris (Grasset), 1913, in-18, 314 pages

Quand parut le premier roman de Jean Nesmy, M. Émile Faguet déclara que la littérature française avait fait une recrue de choix. Cette prophétie se réalise. Charme et fraîcheur des descriptions, vérité des personnages, intérêt de l'action, toutes les qualités de cet écrivain se retrouvent dans son nouveau roman, *le Roman de la Forêt.* C'est l'existence simple et pittoresque des bûcherons et des charbonniers que Monsieur Nesmy nous décrit ; autour d'une idylle, autour d'un drame, c'est toute la forêt qui rit et qui chante.

Ces bûcherons ne sont pas les nôtres, nous n'avons pas de charbonniers, et cette forêt ne ressemble pas à nos forêts ; quand paraîtra-t-il chez nous un écrivain capable d'évoquer avec autant de puissance, de relief, d'art et de vérité, nos grands bois ?

FERNAND BOVERAT. *Patriotisme et paternité.* Paris (Grasset), 1913, in-18, 370 pages.

Étude très documentée sur la dépopulation de la France, ses causes, ses résultats. L'auteur indique bien que le premier remède serait de rétablir dans les esprits la foi chrétienne dans toute sa ferveur. Mais il fait aussi de tristes constatations sur l'irréligion en France, et il prononce cette parole lamentable, et à laquelle nous ne pouvons croire : « Il est trop tard ! » Il ne voit donc plus de remède que dans l'amour de la patrie, dans l'éducation patriotique et dans les mesures législatives — dont l'impuissance est pourtant démontrée. Pour nous, qui ne croyons qu'au premier remède, nous préférons penser qu'il n'est pas *trop tard.*

NOEL CHRESTIEN. *L'Ouvrier de Paix.* Tourcoing (Duvivier), l 169 pages.

Simple roman social, où l'on voit un prêtre se dépenser sans mesure, et malgré la critique, pour le bien du peuple. Ses efforts sont récompensés : il voit son rêve réalisé : l'entente entre patrons et ouvriers. Et cela est pour montrer qu'on peut réussir en faisant le bien, quand il est impossible de faire le mieux.—A. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Honteux (*õtœ́*) adj. (sans asp.).

|| Honteux (h. asp.). *Ex. :* C'est (*h*) *onteux.*

Hormis que (*òrmi kė*) loc. conj.

|| A moins que.

DIAL. *Hormisque :* à moins que, sauf que, Anjou, VERRIER.

FR.-CAN. S'emploie surtout avec ellipse de la proposition principale, et sur un ton marquant le doute, l'interrogation : *Hormis qu*'on l'attende ?

Hord (*hó:r*) adj.

1° || Malpropre, ord (*vieilli* : qui est d'une saleté dégoûtante, DARM.). *Ex.* : Les chemins sont *hords*, c'est pas *passable.*

DIAL. *Id.*, Normandie, DUBOIS ; *ord* : sale, *Ibid.*, MOISY.

2° || Laid, mesquin. *Ex. :* Ça, c'est *hord !*

3° || D'humeur difficile.

orse paille (*hòrs pá:y*) s. m.

|| Manège à plan incliné.

ÉTYM. Ang. *horse-power* : m. s.

Horsepor (*hòrspò:r*) s. m.

|| Manège à plan incliné.

ÉTYM. Ang. *horse-power* : m. s.

FR.-CAN. Aussi pron. *worspo:r.*

Horum (*hóròm, óròm*) s. m.

|| Marrube. *Ex.* : Vendre du *horum.* — Du sucre d'*horum*: des tablettes de marrube.

ÉTYM. Ang. *horehound* : m. s.

FR.-CAN. Aussi : *mérum* (*mérom*).

Hose (*há:s*) s. f.

|| Tuyau (d'arrosage), boyau (d'incendie).

Houillé (*huyé*) part.

|| Repu, rassasié, ouillé ; ennuyé.

DIAL. *Houiller* : dédaigner, Anjou, VERRIER. (Voir JAUBERT.)

FR.-CAN. « *Houiller* un tonneau : le remplir ». P. POTIER.

FR. *Ouiller* : remplir (un tonneau) à mesure qu'il se vide par évaporation ; fig., *vieilli*, rassasier, DARM.

Hourra (*urá*) s. m. (sans asp.)

|| Hourra (h. asp.). *Ex.* : Crier des (*h*)*ourras*.

FR.-CAN. *Hôrah !*

Hucher (*hucé*) v. tr.

1° || Appeler en criant. *Ex.* : *Huche* ton père dans le *clos*.

VX FR. *Hucher* : crier à haute voix, appeler, LA CURNE, DU CAUGE, DARM., BOREL.

DIAL. *Id.*, Bresse, GUILLEMANT ; Centre, JAUBERT ; Maine, DOTTIN, MONTESSON ; Normandie, DUBOIS, MOISY ; Picardie, CORBLET ; Saintonge, ÉVEILLÉ ; Poitou, FAVRE ; Bourgogne, MIGNARD; Ille-et-Vilaine, ORAIN.

2° || Jucher. *Ex.* : Regarde où il est *huché*. T'es *huché* ben haut !

3° || V. intr. En parlant aux chevaux : *Huche !* = marche !

Hument (*humã*) s. f.

|| Jument.

FR.-CAN. *Humint* ; aussi *ument*, *umint*.

Humequereté (*umœkrœté*) s. f.

|| Humidité.

FR.-CAN. *Muqueurté*.

Hureusement (*urœzmã*) adv.

|| Heureusement.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, MAZE.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

La Dépêche coloniale (39, rue St-Georges, P. ; 22 octobre), puisant ses renseignements dans le *Manchester Guardian*, signale l'apparition, à Windsor, du nouveau journal canadien-français, *le Clairon ;* elle rappelle que *le Clairon* « préconise l'extension de l'usage de la langue française dans la vie de famille, dans les affaires, dans les activités sociales et la politique, l'organisation de sociétés françaises, l'établissement d'une bibliothèque française, l'affermissement de la foi religieuse », etc., et elle ajoute : « Ces déclarations ne soutiennent pas l'examen... C'est à tort que *le Clairon* signale le danger du protestantisme... Il n'y a pas l'ombre de vérité dans l'allégation suivant laquelle des ennemis espionnent nuit et jour pour priver les Français de leur religion et de leur langue. »

Sur une question, dont elle ne connaît pas le premier mot, et qui concerne la conservation et l'extension de la langue française, *la Dépêche coloniale* aurait pu se renseigner ailleurs que dans un journal de langue anglaise.

Articles sur la finance, le commerce et l'industrie au Canada, dans *la Lanterne* (14 octobre), et *Colonia* (octobre, pp. 143-144).

Nous lisons dans les *Tablettes des Deux Charentes* (Rochefort, Char.-Inf.) du 14 octobre :

> Que les *Canadiens* soient restés Français de cœur, chaque jour en apporte la preuve et c'est un fait que les Anglais eux-mêmes ne contestent point. C'est surtout grâce à leur générosité que la pauvre église de Brouage a pu être préservée de la ruine ; le 7 août dernier encore, deux prêtres canadiens, MM. Camille et Philéas Roy, frères de Mgr Roy, de Québec, visitaient le berceau de Champlain, et le soir, tout Brouage assistait à une conférence où ils racontaient, au milieu de l'émotion générale, les luttes que les Canadiens français durent soutenir à travers les âges, pour rester fidèles à la mère-patrie, à la langue et à la foi de leurs pères — cette langue où le saintongeois domine encore, et cette foi qu'en France le Gouvernement est assez aveugle pour persécuter.

M. Gaston Thomson avait signalé, dans *l'Homme libre*, de Paris, ce qu'il appelait « l'anomalie » d'une édition du petit dictionnaire Larousse, faite spécialement pour le Canada. L'éditeur canadien a fait au texte du Larousse certaines modifications ; par exemple, l'édition canadienne fait l'éloge de Mgr Bourget, et ailleurs elle dit de Voltaire qu'il « exerça une influence très pernicieuse sur les esprits du XVIIIe siècle ». C'est là, dit M. Thomson, l'œuvre de « la Congrégation », et le Larousse, en cet état, ne peut plus « porter la lumière dans les consciences de nos amis du Canada ».

Dans *l'Homme libre* du 24 octobre, M. Thomson renouvelle ses plaintes contre ce Larousse trop « ultramontain », publié au Canada, et il rapporte qu'à ses observations, le directeur du Dictionnaire Larousse a fait une réponse, qu'il reproduit en entier. M. Claude Augé écrit donc à M. Thomson :

Il y a une trentaine d'années, une grande maison d'édition du Canada sollicita de la Maison Larousse l'autorisation de publier là-bas une édition spéciale de notre Petit Dictionnaire, à l'usage du pays seulement. L'autorisation fut accordée sous la double condition suivante : respect intégral de la partie langue ; liberté de développer, au point de vue canadien, les parties historique et géographique.

Nous ne pensions pas que, sous le couvert de cette dernière licence, on pouvait altérer, chez un personnage aussi peu canadien que Voltaire, l'esprit général de l'ouvrage. Il a fallu votre article pour nous apprendre l'abus fait de l'autorisation donnée sans méfiance par nos prédécesseurs. Maintenant que nous voici avertis vous pouvez être assuré que nous adresserons à notre confrère canadien les représentations nécessaires pour faire cesser un état de choses que nous sommes les premiers à regretter.

L'incident, comme vous le voyez, se rapporte uniquement à une opération de librairie, traitée d'une façon insuffisamment précise, et l'esprit de Pierre Larousse n'a pas cessé d'animer ses continuateurs.

Nous croyons plutôt que les « prédécesseurs » de M. Claude Augé avaient autorisé les articles nouveaux du Larousse canadien. Ils avaient sans doute compris que « l'esprit de Pierre Larousse » n'était pas un article d'exportation.

Le Télégramme, de Toulouse, du 28 octobre, donne un long compte-rendu d'une conférence faite à Toulouse par Monsieur Deniau sur le Canada, son histoire, son parler, ses mœurs. Après le récit des actes de vaillance de ceux qui plantèrent le drapeau de la France et la croix en Amérique, Monsieur Deniau, d'après le compte rendu du *Télégramme*, a dit nos qualités et nos défauts. Les qua-

lités, que le compte rendu n'énumère point, étaient sans doute assez nombreuses et assez belles, puisque le conférencier a déclaré : « Le Canada, par nos mœurs qu'il a conservées intactes, rappelle à notre pays ce qu'il a valu, ce qu'il a fait, comme il lui indique ce qu'il peut valoir et ce qu'il peut faire encore. »

Nos principaux défauts seraient au nombre de trois : le défaut d'éducation, la susceptibilité et l'ivrognerie.

« L'éducation fait quelquefois, trop souvent, défaut. A vrai dire, on n'est ni bien ni mal élevé, on n'est pas élevé du tout. » C'est ce que M. Deniau dit avoir constaté chez nous. Ce serait en effet un défaut.

La Bonne Parole, organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, a publié, dans son numéro de novembre, un bon article de M. l'abbé Chartier sur l'éducation littéraire et le foyer. L'auteur demande aux mères canadiennes « de communiquer à leurs enfants de l'attrait pour les choses de l'art, l'amour de la lecture et le respect de notre langue ».

La Bonne Parole nous permettra de reproduire cette page sur le parler de la conversation :

Cette langue, comme on la maltraite devant les jeunes, même dans la société dite *polie*, dans la société policée !

Nous ne parlons pas de ces expressions grossières, de ces injures qui sont trop communes dans la classe des hommes de peine ; on n'en use pas en pareille compagnie. Nous ne parlons pas non plus des prononciations démodées (*croère, devoère*) ni des tours archaïques (*d'la belle argent, Mais que tu viennes*) , ces emplois, que l'on aime dans la conversation populaire parce qu'ils sont gros de souvenirs, n'ont plus ici droit de cité.

Dans la société instruite on rougirait d'une incorrection flagrante ; que de fautes déguisées l'on se permet ! Mots, expressions, tournures d'origine anglaise, bien que d'apparence française, abondent en certains entretiens. Le vocabulaire de l'ameublement, de la toilette, du sport, est un fouillis d'anglicismes frondeurs ou penauds. Et la syntaxe, quels accrocs on lui inflige ! L'usage de termes étrangers entraîne avec lui toute une stylistique où nos pères ne reconnaîtraient plus leur phraséologie toute en droiture. « Ton maître m'a dit *que*, quand tu es à la maison, *de te faire* étudier deux heures. — *Ce que* nous nous sommes amusés, ma chère . — *T'en* rappelles-tu *de* cette journée ? — Mon mari est *en devoir* aujourd'hui. — Ton frère est malade, et ça ne *l'oppose* pas de travailler, lui. — *Pour* ton grand'père, aucun souvenir ne *lui* est plus agréable. — Laisse-moi ; j'ai des lettres *à répondre.* » Nous n'inventons pas ces tours aussi absurdes que fréquents.

L'enfant, qui a écouté les propos des visiteuses et ceux de sa mère, arrive au collège ou à l'école avec la tête lourde d'un vocabulaire barbare, l'esprit vide des expressions les plus élémentaires. Le maître devra extirper le premier et implanter les autres, quitte à prendre, pour ce travail d'épuration et d'initiation, le temps néces-

saire au développement de l'esprit. Si les mères instruites voulaient se surveiller davantage ; si celles qui ne le sont pas assez se donnaient la peine d'apprendre à parler convenablement, la tâche des maîtres serait réduite de moitié. Au lieu de perdre le temps à corriger une éducation falsifiée, ils l'emploieraient à doter l'enfant des connaissances littéraires appropriées à son âge.

En attendant le futur *Catéchisme du Parler français,* que nos mères lisent donc les brochures de l'abbé Blanchard (*En Garde! En Français*), le *Péril de la lanjue française,* de l'abbé Vincent, le *Manuel de la Parole,* de M. Rivard, et le *Bulletin* publié par la Société de Québec. Elles constateront que la première cause du premier vice intellectuel chez les jeunes, c'est elles souvent. Il ne s'agit que d'un peu d'attention, puisqu'elles ont la volonté de bien faire. Elles lèveront alors l'obstacle fondamental qui arrête constamment le bon vouloir des maîtres, leurs suppléants.

Le *Bulletin de la Société de géographie de Québec,* dans son numéro de septembre-octobre, pages 285-291, a publié une étude fort intéressante de M. Paul Desbois sur *les Noms géographiques.* En passant, M. Desbois se demande comment il faut appeler les habitants de la Saskatchewan. M. Bourassa, dans *le Devoir* du 15 juillet 1913, proposait : « Saskatons » ! M. Desbois préfèrerait : « Saskatiens » ou même : « Saskiens » !

Nous ne voyons pas comment l'on pourrait justifier la forme d'aucun de ces gentilés. Il semble vraiment qu'il n'y ait rien à tirer de « Saskatchewan », à moins qu'un érudit, qui connaîtrait les langues sauvages, ne trouve dans ce mot, en le décomposant, quelque élément avec lequel on puisse faire un nom de peuple passable. — C'est par un procédé pareil que les habitants de l'Ile de Madagascar ont pu s'appeler les « Malgaches ». — Pour le moment, nous pensons qu'en parlant des habitants de la Saskatchewan, il vaut mieux dire tout simplement : « Les habitants de la Saskatchewan. »

Dans la *Revue Française de l'étranger et des Colonies,* (19, rue Cassette, Paris,) du mois d'octobre, monsieur Georges Demanche, sous le titre : *Les religions au Canada,* fait un relevé des cultes pratiqués au Canada, d'après les statistiques officielles du recensement de 1911. Après avoir donné les chiffres que nos lecteurs connaissent, monsieur Demanche ajoute :

Ces constatations sont rassurantes pour la religion catholique et pour l'élément français, qui marche à peu près de pair, dans la circonstance, progressant avec la même rapidité. Sans l'invasion croissante d'immigrants de toutes les races et

de toutes les religions, qui se précipitent au Canada, la progression constatée serait encore beaucoup plus importante.

Cet exposé est particulièrement intéressant à faire, au moment où d'importantes conventions viennent d'avoir lieu dans les provinces du Centre et de l'Ouest, et où l'élément français et catholique s'est appliqué à établir des traits d'union étroits et permanents entre les différents groupes ethniques dispersés en tous sens dans ces provinces. L'union fait la force et assure aussi l'existence à ceux que leur isolement semblait destiner à une disparition plus ou moins prochaine.

L'Univers (19, rue des Saints-Pères, P.) du 18 novembre, a reproduit les principaux passages de la belle lettre pastorale écrite, au moment de la rentrée des classes, par S. G. Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, entre autres celui-ci, où Mgr Latulipe fait parler deux pères de famille, l'un anglais, l'autre français, tous deux de la province de Québec :

Après l'amour de Dieu, il n'y a rien qui passionne autant le cœur de l'homme ici-bas que l'amour de sa patrie, et le lien le plus fort qui nous unisse à la patrie c'est celui de la langue et de la nationalité. O conquérants, ne touchez pas à ces choses sacrées qui sont au fond de la vie d'un peuple ; sa langue, sa nationalité et ses traditions. En respectant ces fibres délicates de l'âme nationale, vous vous attacherez pour toujours des sujets dévoués ; en les froissant, en les lacérant, vous auriez peut-être des esclaves soumis, jamais un peuple qui vous aime.

L'école, répétons-le, est l'extension de la famille. Qu'on y respecte donc les droits de la famille ! « Je suis Anglais, j'habite la province de Québec et je désire que mon enfant puisse traiter d'égal à égal avec ses concitoyens de langue française, qu'il ne leur soit inférieur sous aucun rapport : je voudrai donc, en homme pratique et en homme d'affaires, que mon fils sache le français. Mais quoique j'aie fixé mon foyer dans une province française, et que j'en observe fidèlement les lois, je ne cesse pas d'être Anglais, et je me croirais amoindri si on me prenait ma langue et si on dénaturait mon cœur. Ce que je suis, ce que je garde au fond de mon être avec honneur et fierté, je compte bien le léguer à ma famille. Mon fils parlera donc le français ; mais il n'oubliera pas sa langue maternelle, mon fils parlera l'anglais.» Comme ce raisonnement est juste !

« De même, je suis Canadien-français, j'habite Québec ou Ontario, les provinces de l'Est ou celles de l'Ouest. le Canada ou les États-Unis : je veux que mon enfant sache l'anglais, non pas parce que je reconnais à aucun pouvoir le droit de me forcer à parler l'anglais, seulement parce que je trouve que l'anglais m'est nécessaire, ou utile, ou agréable ; mais je ne veux pas, je ne puis pas raisonnablement vouloir que mon enfant oublie sa langue, la langue de sa mère et la mienne. Je sais que mon enfant vaudra moins, qu'il sera moins utile à sa famille et à sa patrie, s'il ne parle qu'une langue, et je crois fermement — avec tout le clergé canadien-français, avec des évêques de toutes les nationalités, avec des cardinaux qui le redisent à Rome, avec le Pape qui l'affirme dans les audiences privées — que la langue est la sauvegarde de la foi. Et je faillirais à ma tâche ! Le Ciel m'en préserve ! »

Le 28 octobre dernier, M. le bâtonnier Labori, à une réunion du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris, a rendu compte de son voyage au Canada. La *Gazette du Palais* (8, Boulevard du Palais, P. ; 30 octobre), à ce propos, reproduit le discours prononcé par M. Bisaillon au banquet qui fut offert à Mtre Labori par le Barreau de Montréal.

Ce même discours a aussi été reproduit par *le Palais* (27, Place Dauphine, P. ; 8 novembre), dans un article sur *les Relations internationales du Barreau de Paris.* Il convient de reproduire ce discours, écrit l'auteur de l'article, « non seulement pour sa valeur littéraire, mais parce qu'il renseigne exactement sur l'importance de la place que le barreau de Paris occupe dans l'estime des barreaux étrangers... C'est un document qu'il importe de conserver».

L'Indépendance bretonne (Saint-Brieux ; 4 novembre) croit pouvoir affirmer, apparemment d'après des chiffres publiés par le *Bulletin de la Chambre de Commerce française de Montréal,* que « les descendants des Bretons fixés au Canada représentent actuellement environ le cinquième de la population française totale... »

Dans *le Soleil* (25, rue Richelieu, P.) ; du 17 novembre dernier, M. Alcide Ebray raconte comment on a célébré, à Chambly, sous les auspices de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le centième anniversaire de la bataille de Châteauguay.

> Cette commémoration, écrit-il, est aussi caractéristique, en ce qui concerne les sentiments actuels des Franco-Canadiens à l'égard des États-Unis et de l'Angleterre, que l'a été, il y a cent ans, l'événement commémoré.

Compte rendu, dans *le Journal de l'Ouest,* de Poitiers (16 novembre) d'une conférence faite par M. Louis Arnould, sur *les Rapports sociaux et la tolérance religieuse au Canada.*

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TERMES GÉNÉRAUX

(*Suite et fin : voir* p. 84—Bulletin *d'octobre 1913*)

Anglicismes	**Termes français correspondants**
Entrer dans les livres..........	Inscrire aux livres, faire une entrée.
Filer des lettres................	Classer des lettres.
Garder en magasin..............	Tenir en magasin.
Investir de l'argent............	Placer de l'argent.
Ordonner du sucre.............	Commander du sucre, faire une commande de sucre.
Passer un billet................	Signer, faire un billet.
Payer *cash*......................	Payer comptant, au comptant, argent comptant.
Régler le bill..................	Payer, acquitter la facture, la note.
Rencontrer un paiement........	Faire un paiement.
Settler un account.............	Solder un compte.
Shaver les gens................	Écorcher, plumer, saigner les gens.
Sauver de l'argent (*to save*)....	Épargner de l'argent, économiser, ménager.

Confiserie, Pâtisserie, Biscuiterie

(*Suite et fin : voir* p. 124 Bulletin *de novembre 1913*)

Marbles........................	Billes, fondants.
Marshmallow....................	Guimauve.
Matches........................	Allumettes.

Meat fried in pastry	Rissole.
Melting sweet meats	Fondants.
Mixed candies	Bonbons assortis.
Morell	Griottes.
Oil cake	Tourteau.
Peanuts	Pistaches.
Peppermint	Pastilles de menthe.
Pop corn	Maïs grillé. Crispettes.
Puff	Chausson.
Puffs	Feuilletés.
Puffed	Soufflé.
Puff paste	Feuillantine.
Rout cakes	Petits fours.
Rusk	Biscotte.
Sensolina	Semoule.
Sherbet	Sorbet.
Small sponge cake	Biscuit à la cuiller.
Soft buns	Babas.
Snap	Biscuit sec.
Sourish	Acidulés, surettes.
Sponge cake	Biscuit de Savoie. Brioche.
Sugar candy	Sucre candi.
Sugar plum	Dragée.
Sundae cup	Sorbet.
Sweet cakes	Croquembouche.
Wafers	Gaufres, gaufrettes.

Termes d'épicerie

All spice	Quatre épices.
Anchory sauce	Sauce d'anchois.
Arrow root	Fécule.
Bacon	Poitrine de porc fumé.
Baking powder	Poudre à pâte.
Barley	Orge mondé, orge perlé.

(*à suivre*)

VOL. XII, No 5—JANVIER 1914.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

Mémoire présenté au premier Congrès de la langue française au Canada

La Société Historique Franco-Américaine compte treize années d'existence. C'est à une réunion tenue le 30 mai 1899, à Boston, que furent jetées les bases de cette association. La réunion avait été convoquée par M. J.-Henri Guillet, avocat, de Lowell, Massachusetts. Avaient répondu à son appel MM. Alphonse Gaulin, avocat, de Woonsocket, Rhode-Island ; Omer LaRue, médecin, de Putnam, Connecticut ; Auguste-A.-E. Brien, médecin, de Manchester, New-Hampshire ; Alfred Bonneau, journaliste, de Biddeford, Maine ; Émile-H. Tardivel, avocat, de Manchester ; Auguste-H. Jean, industriel, de Lowell, et J.-Arthur Favreau, journaliste, de Worcester, Massachusetts.

Le manifeste que signèrent alors ces fondateurs fait voir quel but ils se proposaient d'atteindre.

« Les soussignés,

« Persuadés de l'importance qui s'attache aux choses françaises en Amérique, dans le présent comme dans le passé ;

« Regrettant qu'elles soient de plus en plus en plus délaissées, et que des documents précieux, ayant trait à l'histoire de la race française aux États-Unis, dorment dans l'oubli et demeurent ignorés de ceux-là mêmes qui auraient le plus grand intérêt à les connaître ;

« Regrettant aussi que l'on semble devoir abandonner presque complètement ce merveilleux champ d'investigations, et ce superbe chapitre de l'histoire du Nouveau-Monde ; et croyant qu'il y a grandement lieu de secouer cette indifférence des plus déplorables ;

« Ont résolu :

« De s'unir, de se grouper, et de fonder une Société Historique Franco-Américaine, dont le but sera l'étude approfondie de l'histoire des États-Unis, et tout particulièrement la mise en lumière, en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte

qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain ;

« Et de faire par là une œuvre de patriotisme, en faisant œuvre de vérité et de justice.»

Le 4 septembre suivant, la Société tenait sa première assemblée générale, adoptait des statuts et règlements, et choisissait son premier bureau de direction. Environ trente membres fondateurs assistaient à cette réunion, et une vingtaine d'autres avaient envoyé leur adhésion par lettre. Le 6 mars 1900 la Société était constituée civilement d'après les lois de l'État du Massachusetts.

La Société compte aujourd'hui près de cent membres, qui se recrutent dans tous les États de l'Est. A part quelques-uns des membres honoraires, tous sont d'origine canadienne-française. Les assemblées ont lieu deux fois par année, à l'automne et au printemps, et toujours à Boston. Le bureau de direction, qui siège aussi souvent qu'il le faut, règle les questions urgentes et détermine l'action de la Société.

Depuis sa fondation, la Société a choisi successivement pour présidents, M. J.-H. Guillet, son fondateur ; M. Hugo-A. Dubuque, avocat, de Fall River, Massachusetts (aujourd'hui juge à la Cour supérieure du Massachusetts) ; M. Joseph Monette, avocat, de Lawrence, Massachusetts ; et M. le docteur J.-Armand Bédard, de Lynn, Massachusetts. Le premier secrétaire de la Société a été M. Alphonse Gaulin (aujourd'hui consul général américain à Marseille, France), qui a rempli ces fonctions avec haute distinction jusqu'à son entrée dans le service consulaire, en 1905, alors que lui a succédé le titulaire actuel (auteur du présent mémoire). Comme trésoriers, la Société a choisi successivement, M. le docteur Omer Larue, de Putnam, Connecticut ; M. Louis-P. Turcotte, de Lowell, et M. J.-H. Guillet.

Afin d'atteindre le but qu'elle s'était proposé, la Société s'occupe, dans la mesure de ses moyens, de recueillir tous les documents et toutes les statistiques ayant une certaine valeur historique et se rapportant, soit à l'immigration française et canadienne-française aux États-Unis, soit à des événements où des gens d'origine française ou canadienne-française ont joué un rôle important ; et elle s'applique à rechercher les traces de l'influence française en Amérique sur la littérature et les mœurs, et dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Tout en poursuivant ce but, la Société a cru utile, afin d'établir pour ainsi dire l'état intellectuel des Franco-Américains et de confondre les partisans du soi-disant *Parisian french* — cette étrange tradition tant répandue aux États-Unis, qui veut que le seul fait

d'être d'origine canadienne-française entraîne fatalement l'ignorance absolue et insurmontable du bon parler français—la Société a cru utile, disons-nous, de convier à ses assemblées les hommes de lettres distingués qui, dans les premières années de son existence, sont venus de France pour faire des conférences dans les universités américaines. Plus tard, la Société a pu nouer des relations précieuses avec d'autres Sociétés historiques des États-Unis (l'*American Historical Association*, la *New York State Historical Association*, la *New England Historic Genealogical Society*, la *Ticonderoga Historical Society*, la *Massachusetts Historical Society*, la *Maine Historical Society*), ce qui lui a permis d'entendre plusieurs des historiens et des littérateurs américains les plus marquants, et de faire mieux connaître l'œuvre qu'elle poursuivait. Et puis, parmi les conférenciers les plus goûtés, gardons une large place pour ceux qui sont venus du Canada en ces dernières années — les gens de « chez nous » — rappeler aux frères cadets les traditions ancestrales et les gloires d'un passé trois fois séculaire.

Voici, dans l'ordre chronologique, les conférenciers qui se sont fait entendre devant la Société depuis sa fondation, y compris ceux de ses membres qui y ont lu des travaux historiques : M. Henri de Régnier, de Paris (sujet : *Michelet*) ; M. Edmond de Nevers, de Québec (*Les deux Frances*) ; M. Gaston Deschamps, de Paris (*La Presse française au* 19*ème siècle*) ; M. Télesphore Saint-Pierre, de Worcester (*Un Siècle sous le Régime américain*), étude sur les Français dans l'État du Michigan) ; M. Honoré Beaugrand, de Montréal (*La Généalogie canadienne-française*) ; M. William-Frederic Osborne, de Winnipeg (*Les Progrès des Canadiens français dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. Hugues LeRoux, de Paris (*Les Enfants des rues à Paris*) ; M. Edmond Mallet, de Washington (*Washington et Coulon de Villiers*) ; M. J.-Arthur Favreau, de Boston (*Le Courrier de Boston, premier journal français publié aux Etats-Unis*) ; M. Francis Hurtubis, fils, de Boston (*Jean-Lefebvre de Cheverus, premier évêque catholique dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. le docteur Alfred Morand, de Boston (*La Fondation de la paroisse française de Notre-Dame des Victoires à Boston*) ; M. le docteur J.-Armand Bédard, de Lynn (*La Participation de la France dans la guerre de l'Indépendance américaine*) ; M. James Geddes, jr., professeur à l'Université de Boston (*Etude de Bibliographie canadienne-française*) ; M. Francis Hurtubis, fils (*Le troisième Centenaire de l'arrivée de Champlain et de Monts en Amérique*) ; M. René Millet, de Paris (*L'Evolution coloniale*) ; M. Hugo-A. Dubuque, de Fall River (*Michel-Guillaume Saint-Jean de Crèvecœur, auteur de « Letters of an American Farmer»*) M. Charles-Édouard Boivin, de Fall River (*Les Canadiens français*

qui ont pris part à l'expédition Lewis et Clark dans le Nord-Ouest américain en 1804) ; M. Curtis Guild, jr., gouverneur du Massachusetts — aujourd'hui ambassadeur en Russie — (*Paul Revere, l'un des héros d'origine française qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance*) ; M. Hector-L. Belisle, de Lawrence (*La Généalogie de John Greenleaf Whittier, poète américain*) ; le R. P. Louis Lalande, S. J., de Montréal (*L'Amérique préhistorique*) ; M. Henri Baulig, de Paris (*Ce que pourraient être les rapports intellectuels entre la France et les Etats-Unis*) ; M. Louis-Joseph Jobin, de Boston (*Lafayette à Boston en* 1824 *et* 1825) ; M. J.-O.-D. de Bondy, de Lynn (*La Découverte du lac George, autrefois lac du Saint-Sacrement*) ; M. le docteur N.-E. Dionne, de Québec (*Samuel Champlain, sa vie et son œuvre*) ; M. Barrett Wendell, professeur à l'Université Harvard (*Une idylle franco-américaine*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher, de Brockton (*Ode à Québec*) ; M. James Phinney Baxter, de Portland, Maine (*Les Voyages de Champlain le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre*) ; M. Adjutor Rivard, de Québec (*L'Action française par les Canadiens français en Amérique*) ; M. Charles-J. Martel, de Boston (*Pierre L'Enfant, l'ingénieur français qui a dressé les plans de la ville de Washington*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher (poèmes : *Les Fêtes du troisième Centenaire à l'île LaMotte et à Plattsburgh*) ; M. William Bennett Munro, professeur à l'Université Harvard (*La Prise du fort William Henry par Montcalm*) ; M. Alexandre Belisle, de Worcester (*La Presse française aux Etats-Unis*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher (poème : *La Fête du* 5 *juillet* 1909 *à Carillon*) ; M. J.-Edmond Roy, d'Ottawa (*Le Duel tel qu'il existait autrefois au Canada*) ; le R. P. Henri Beaudé, O. P. (*Lacordaire, orateur et moine*) ; M. Albert Bushnell Hart, professeur à l'Université Harvard (*Les Pionniers français de l'Ouest américain*) ; M. Hugo-A. Dubuque (*Alexandre Vattemare, fondateur de la Bibliothèque de Boston*).

L'un des moyens d'action que la Société avait inscrits à son programme, c'est la publication des travaux historiques qui lui seraient soumis. Ainsi la plupart des conférences que ses membres ont entendues ont été publiées dans la suite, soit en entier, soit en résumé, dans la presse franco-américaine. En 1906, la Société faisait paraître sa première publication officielle sous forme de bulletin, renfermant la conférence de M. Edmond Mallet sur *Washington et Coulon de Villiers*. En 1909, la Société faisait publier en brochure, à ses frais, un article préparé pour la *Catholic Encyclopedia* (1909, VIe vol.) par MM. J.-L.-K. Laflamme, David-E. Lavigne et J.-Arthur Favreau sur *Les Catholiques français aux Etats-Unis*, article qui expose, avec renseignements historiques et statistiques,

la situation qu'occupent les Franco-Américains, particulièrement dans l'Est. Ces deux publications ont été distribuées dans les bibliothèques publiques et partout où elles pouvaient être utiles. N'ayant d'autres ressources que la cotisation minime qu'elle reçoit de ses membres — et les Mécènes franco-américains étant encore à naître — la Société attend des jours plus fortunés pour continuer l'œuvre de publicité ainsi commencée.

Certes, il serait plus que téméraire de dire que la Société Historique Franco-Américaine remplit à la lettre la mission qui en est la seule raison d'être. Le champ d'action qu'elle s'est attribué est si vaste, et ses membres — toujours aux prises avec les dures nécessités de la lutte pour le pain quotidien — ont si peu de loisirs à consacrer aux recherches historiques, que les fondateurs se demandent parfois s'ils n'ont pas trop embrassé. Mais quand ils jettent un regard d'ensemble sur les treize années déjà écoulées ; qu'ils se remettent en mémoire les agapes inoubliables qui ont fait les délices de tous ; qu'ils se rappellent les travaux remarquables qui ont tant contribué à réveiller et à propager une légitime fierté de race chez les Franco-Américains, ils osent croire que la Société n'a pas fait œuvre inutile. Et ils se prennent à espérer que l'avenir lui permettra, bien longtemps encore, de continuer, dans la mesure de ses moyens, à faire sa modeste part pour préparer la survivance en Amérique de l'idée française.

J.-Arthur Favreau.

Boston, mai 1912.

LE CANADA EN FRANCE

Dans *le Soleil* (25, rue de Richelieu, P.) du 6 décembre, M. Alcide Ebray signale à l'attention de ses lecteurs, dans une chronique sur *le Canada*, « le petit peuple des Acadiens, tout particulièrement digne des sympathies françaises ». Il esquisse à grands traits l'histoire de nos frères de l'Acadie.

Une promenade dans Québec. Sous ce titre, M. le marquis de Barthélemy décrit, dans *le Magasin Pittoresque* (20, rue du Cherche-Midi, P. ; 1er décembre, pp. 355-358), quelques rues de Québec. M. de Barthélemy a dû passer bien peu de temps à Québec.

LE RÉVEILLON DE NOËL

L'an dernier, le bon dessinateur canadien, M. J.-Edmond Massicotte, faisait s'agenouiller les enfants et les petits-enfants sous les bras étendus et bénissant du grand-père. C'était le *Bénédiction du Jour de l'an,* la bénédiction paternelle, cette institution « qui touche, dit Mgr Baunard, à ce qu'il y a de plus élevé dans nos grandeurs domestiques, de plus sacré dans nos intérêts, de plus intimes dans nos affections » — tradition vénérable, heureusement conservée chez nous, et que l'œuvre de M. Massicotte aura servi à maintenir encore.

Cette année, le dessinateur publie un autre dessin, de même format : *le Réveillon de Noël.* Avec la même sincérité, et le même souci de couleur locale, M. Massicotte montre, autour de la table rustique, la famille déjà réunie, au retour de la Messe de Minuit. L'aïeul est là, et l'aïeule, et les fils, et les filles, et les gendres, et les brus, et les petits-enfants... En retard, voilà Joseph qui entre, et je crois entendre les joyeux propos qui l'accueillent. Quel réveillon l'on va faire ! N'y a-t-il pas les *tourtières* sur la table ? Je ne distingue pas les *tourtières,* mais je suis certain que Massicotte y a pensé ; car, rien qu'à voir ce couteau levé, qui sans doute vient de couper une *pointe,* l'eau me vient à la bouche. Et les grand'mères qui sourient comme celle que je vois là n'oublient jamais les *tourtières* .

Quels braves gens sont attablés là, et qu'ils sont bien des nôtres! Je vois pourtant une jeune femme dont le geste est un peu mignard... Je pense qu'elle est de la ville ; mais, encore une couple de réveillons de Noël, et celle-là aussi sera de chez nous.

Ceux de nos lecteurs qui ont déjà *la Bénédiction du Jour de l'an* voudront avoir aussi *le Réveillon de Noël* ; et ceux qui n'ont encore ni l'un ni l'autre dessin feront bien de se les procurer tous les deux.

ANTOINE.

LES ANNONCES EN FRANCE

DEUXIÈME LETTRE OUVERTE A M. LE DIRECTEUR DU *Bulletin*

Cher monsieur,

On a beaucoup parlé de la façon amusante et cocasse dont les Parisiens s'y prennent pour faire la réclame. Il faut vous dire d'abord que les annonces ambiguës, équivoques ne sont plus chose de notre temps ; elles ont été reléguées dans le domaine du passé. Parfois les journalistes humoristiques en servent à leurs lecteurs, mais c'est plutôt le produit de leur imagination chimérique en mal de drôleries.

Les barbiers-restaurateurs n'affichent plus : « Soupe grasse à toute heure. On coupe les cheveux *par-dessus*. . . le marché » ; les pharmaciens : « N'allez pas vous faire *voler* ailleurs. *Venez ici* » ; les dentistes : « Dieu *et dents* ! » (Dieu aidant) ; les photographes : « *Ressemblance* frappante, 3 francs ; *Ressemblance* garantie, 2 francs ; *Air de famille*, 1 franc » ; les chapeliers : « Chapeaux pour hommes *de paille* » ; les couturières : « On demande des ouvrières en imitation de *baleines* » ; les propriétaires : « Chambre garnie pour dame *de douze pieds de haut et trente de large* » ; etc.

Néanmoins, on trouve des marques de commerce assez bien imaginées : « Bicyclette *Saffile* » (ça file) ; « tire-bouchon *Satyre* » (çà tire) ; « liqueur douce *La Fraisette* ».

Aujourd'hui, les annonces françaises sont plutôt savantes. C'est là leur note caractéristique. J'ai vu, à la devanture d'un cordonnier : « Chaussures de luxe et de fatigue ; chaussures *orthopédiques* ; pose de boutons *à la mécanique* » ; à celle d'un épicier : « *Comestibles, condiments* » (pickles) ; à celle d'un maraîcher : « On achète du *pailli* et du *terreau* » ; à celle d'un jardinier : « *Horticulteur* » ; à celle d'un entrepreneur : « Construction *à forfait* (*à la job*, pour les Québécois), *clefs* en mains » ; à celle d'un sellier : « *Bourrellerie, Sellerie, Harnachement* » ; à celle d'un agronome :

« *Grainèterie, Pépiniéristerie* » ; à celle d'un forgeron : « *Maréchalerie* » ; à celle d'un marchand d'articles pour hommes : « *Bonnêterie, Chemiserie, Chapellerie* » ; à celle d'un marchand de meubles: « *Meublerie, Ebénisterie, Literie* » ; à celle d'un boulanger: « *Panification mécanique* » ; à celle d'un marchand de grains : « *Issues*, graines, etc. » ; à celle d'un teinturier : « Teinturerie, *Stoppage*, Nettoyage, Presse et *calandre.*»

Il faut vous avouer que les mots *issues, stoppage, calandre* me stupéfièrent. Un dictionnaire est une chose indispensable, encore plus en France qu'en Canada. J'ouvris le mien, et ces trois mots furent pour moi une révélation. Au mot « issues », le dictionnaire dit : « ce qui reste des moutures, après la séparation de la farine. »

Stoppage — je me dis : si ce n'est pas un terme anglais, il en a fièrement l'allure. Le dictionnaire me fait constater que ce mot n'a pas du tout le sens anglais « d'arrêt », mais qu'il marque l'action de « raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraïsse ».

Il reste encore *calandre.* Je fus tenté de renvoyer la recherche de ce mot aux « calendes grecques ». Mais non ! Il faut le chercher tout de suite et je trouve : « Machine à trois cylindres pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers. »

A la porte d'un médecin, je vois : « Solarium, micrographie. Établissement thérapique. Chirurgie *conservatrice.* »

Passons outre ; ne faisons pas de politique !

La terminaison en *erie* (agglomération, groupe, magasin de, rayon de) contribue beaucoup à raccourcir les affiches et à leur donner l'allure savante. En voici quelques exemples :

Blanchisserie (on ne voit jamais *buanderie*), *boulangerie, charcuterie* (le mot *boucherie* est rare), *Rôtisserie* (viandes cuites), *pâtisserie, ébénisterie, droguerie, grainèterie, pépiniéristerie, menuiserie, lampisterie, sellerie, bourrellerie, maréchalerie, carosserie, herboristerie, peinturerie, chapellerie.*

Dans les grands magasins à rayons (magasins *à départements* : « departemental stores », disent les Montréalais), tels que le Bon Marché, le Grand Bazar, chaque rayon ou comptoir porte ses étiquettes : *Miroiterie* (où l'on vend les miroirs, glaces, etc.), *friserie* (articles pour friser la chevelure), *coutellerie, literie, clouterie, parfumerie, chemiserie, bonnèterie.*

L'affichage parisien ne connait pas le mot *barbier* et les bariolages tricolores qui, en Amérique, servent d'enseigne aux coiffeurs.

Ici, tout le monde dit : *Coiffeur*, et l'enseigne du coiffeur est, ou bien une touffe de cheveux, ou encore un minuscule plat en cuivre, suspendu au mot « Coiffeur ». Ce petit plat est une imita-

tion de celui dont se servaient les barbiers pour étendre sur la figure du client l'écume savonneuse avant que le blaireau fût inventé. Il y a à ce plat une échancrure pour y placer le cou.

Quand un client (j'allais dire un patient) est rasé, au lieu du traditionnel « *Next!* » on dit ici : « S'il vous plaît ! » Quand la barbe est finie, le client se lave lui-même. Une *coupe de cheveux* se dit ici : une taille.

Le mot *lunch* se traduit, à Paris, ou bien par *casse-croûte*, ou encore par *manger*. « Chacun apporte son manger ». A la devanture des restaurants, on lit : « Casse-croûte à toute heure. » Aux gares, on vend aussi des paniers contenant un « lunch ». On appelle *buffet* le panier et son contenu.

Pour ménager l'espace et garder en même temps la lisibilité de leurs réclames, les afficheurs abrègent souvent d'une façon habile :

Sté Ame (Société anonyme) ; COMce DE VINS ; Cie Gle de Tramways ; ENTse Gle de Peinture ; CREdit INDel et COLal (Crédit Industriel et Colonial) ; ANCne Mson Coupard, PEVROT, Sr.

Les lettres *Sr* ne signifient pas *senior*, comme on pourrait le penser, mais successeur.

Les annonceurs parisiens ne dédaignent pas les mots anglais, soit pout attirer la clientèle américaine ou anglaise, soit par exotisme. Il y a l'Hôtel *Modern Style*, l'Hôtel « *Aviatic* », le *Continental Hotel*, etc.

Les Pilules Roses, si connues en Canada, sont ici annoncées et répandues sous le nom de *Pilules Pink*. « Pilules Pink », tout le monde connaît çà ! Pilules Roses, ni vu ni connu !

Nos cousins de France ne sont pas toujours heureux dans le choix de ces mots anglais. Depuis quelque temps, des coiffeurs ont enlevé l'enseigne : *Coiffeur*, pour la remplacer — vous ne pourriez deviner par quel mot ! — LAVATORY.

S'ils savaient la signification qu'a ce mot en Amérique, je parie qu'ils auraient bientôt fait sauter ces enseignes malencontreuses

***

Nos annonceurs canadiens pourraient, je crois, accepter avec profit quelques-unes des formes d'annonces plus haut mentionnées. Au lieu de X..., Boucher ; X..., Épicier ; X..., Cordonnier ; X..., Boulanger, ils y gagneraient à afficher : Boucherie, Épicerie, Cordonnerie, etc.

Plusieurs s'excusent d'afficher en anglais parce que, disent-ils, l'annonce est plus courte dans cette langue, prétendue commerciale,

à l'exclusion de toute autre. S'ils veulent abréger leurs annonces françaises, qu'ils les réforment de la façon indiquée plus haut. Alors l'excuse ne tiendra pas debout.

Que votre *Bulletin*, monsieur le Directeur, continue son œuvre de persuasion, et si les annonceurs canadiens viennent un jour à se convaincre de l'importance d'annoncer en un français bien rédigé, il n'y aura personne de plus heureux que

Votre tout dévoué serviteur,

ÉTIENNE BLANCHARD, ptre.

École Supérieure de Théologie,
Issy-les-Moulineaux,
Décembre 1913 France.

AVIS

A MM. les Directeurs des Secrétariats régionaux de la Langue française

---

Service de la Colonisation et de l'Immigration

Nous signalons à la bienveillante attention de messieurs les directeurs des Secrétariats régionaux L. F. les intéressants renseignements que nous commençons à donner, sous la nouvelle rubrique « Petit Bulletin », à l'avant-dernière page de couverture de la Revue. Lorsqu'ils jugeront possible de donner suite, dans leurs régions respectives, à l'une ou l'autre de ces informations, nous leur serons reconnaissants de nous le faire savoir sans tarder.

LE SECRÉTARIAT PERMANENT.

No 236, Casier, Québec.

CE QUE DISAIT LA FLAMME... [1]

Il faut louer M. Hector Bernier d'avoir tenu les idées de son second livre au niveau de l'idéal de son premier roman. Les œuvres d'imagination sont, entre les mains d'un si grand nombre d'auteurs, des œuvres de corruption, qu'il convient de féliciter bien sincèrement le romancier qui tient à faire de ses livres, avant tout, une œuvre de moralisation nettement chrétienne. En cela, M. Bernier mérite hautement les encouragements de tous les hommes de bien.

Ce que disait la flamme... est une étude de mœurs canadiennes-françaises. L'auteur y a mis en présence plusieurs types de notre société, pas imaginaires du tout, puisqu'on les entend parler et qu'on les voit agir presque tous les jours sous nos yeux. Gaspard Fontaine, le grand « brasseur d'affaires », qu'on soupçonnerait parfois de mesurer les sentiments et les idées à l'aune d'un billet de banque ; Lucien Desloges, le freluquet parfumé, le lecteur assidu de la chronique boulevardière parisienne, qui pose au connaisseur tout en étalant son ignorance des choses essentielles, bref, le petit Coquelet de chez nous ; Jean Fontaine, l'étudiant profondément chrétien qui aspire à servir sa foi et sa race de toutes les forces de sa virile intelligence, qui a la clairvoyance de comprendre ce que Dieu exige d'un chrétien et le courage de l'accomplir — c'est le héros du roman de M. Bernier ; Yvonne Fontaine, la mondaine évaporée pour qui une promenade en automobile est une occasion recherchée de parader et d'éblouir et une joie presque sans égale ; Lucile Bertrand, la modeste employée de magasin qui, formée de bonne heure au rude travail, paraît moins exposée que la mondaine à devenir Mademoiselle Inutile et, qui, si la frénésie de la toilette et du théâtre ne la gagne pas trop vite, pourra offrir, plus tard, à celui qui en fera sa femme de bonnes garanties d'ordre et de sérieux ; — voilà les principaux personnages que M. Hector Bernier a mis en scène dans son dernier roman.

Il y a, dans ce livre, des pages excellentes, pleines de vie, d'entrain et, ce qui mieux est, d'idées saines et fortes. Fidélité

---

(1) Hector Bernier. *Ce que disait la flamme...* Québec (*l'Evénement*), 1913, in-8°, 19c.×13c., XII+452 pages.

aux traditions religieuses et nationales, concentration de toutes les forces vives de notre race sous une direction commune et avec le secours et l'appui des plus fortunés d'entre nous, réaction contre les excès d'une mondanité énervante, et parfois dissolvante, nécessité plus grande que jamais de l'effort énergique pour la conservation de notre patrimoine national, telles sont les idées maîtresses du livre de M. Bernier.

La composition de cet ouvrage nous paraît laisser un peu plus à désirer que sa substance. Le style nous a semblé moins surveillé que celui de *Au large de l'écueil.* Le succès aurait-il rendu M. Bernier moins difficile en le rendant plus fécond ? Il y a, dans *Ce que disait la flamme*, quelques tournures et quelques expressions dont la correction n'est pas irréprochable. Une attention un peu plus sévère les fera disparaître de la prose, du reste correcte, de M. Bernier.

On pourrait reprocher aussi à l'auteur d'abuser de l'analyse psychologique. Il y a là quelques surcharges qui supportent difficilement la lecture. Avec plus de sobriété aussi dans l'emploi du genre descriptif, M. Bernier eut évité, il nous semble, certaines répétitions qui fatiguent le lecteur et des allégories qui paraissent forcées.

Mais les idées de M. Bernier sont si nobles et si fécondes, qu'on lui pardonne plus facilement ces légères imperfections. Elles seront absentes, nous n'en doutons pas, du prochain ouvrage que nous donnera, sans trop se presser, cependant, s'il veut bien nous écouter, l'auteur de *Ce que disait la flamme*. . . Et ses amis pourront lire, alors, avec une joie sans mélange, le livre qu'ils sont en droit d'attendre de son beau et noble talent.

Antonio Huot, ptre.

CARNET D'UN LISEUR

Le numéro du 29 novembre des Documents du Bureau d'Informations religieuses et sociales — B. I. R. S. — (42, rue de Grenelle, P. VII) est consacré à une enquête sur la Presse catholique à l'étranger. L'enquête sur la presse catholique de langue française au Canada, précise et d'une documentation très sûre, (mais où les typographes ont déformé quelques noms), se trouve aux pages 50, 51 et 52.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Parlons français

Sous la vaillante direction de M. J.-Agapit Clermont, ci-devant rédacteur au *Droit*, d'Ottawa, le jeune *Clairon*, de Windsor, Ont., mène fièrement la bonne lutte des intérêts français, telle que l'annonçaient ses tout premiers exploits. Voici l'excellente page de rappel aux énergies et à la clairvoyance nationales qu'il publiait, sous la signature de son directeur, dans un récent numéro ; elle mérite d'être méditée :

Nous avons droit à l'enseignement du français,quoi qu'en disent les fendeurs de cheveux en quatre ; nous avons encore un droit plus grand à ce que nos enfants apprennent leur religion dans la langue de leurs mères ; et malgré toutes les violations de nos droits, nous devons conserver notre langue !

Nous y sommes obligés par respect pour les traditions des aïeux ; nous y somme obligés pour être fidèles à la mission divine de notre race en Amérique ; nous y sommes obligés pour l'intérêt de notre religion, dont la conservation dans le grand-tout américain dépend en grande partie de notre différence de langage d'avec cette langue du protestantisme qu'est l'anglais.

A la suite du zèle intempestif de certaines autorités, on veut nous angliciser, nous unifier, nous fondre dans le moule unique où se sont déjà engloutis tant de nos frères irlandais, désormais perdus pour notre religion.

On veut nous arracher notre langue ; nous joignons intimement la conservation de notre langue à celle de notre religion, et nous avons raison ; on ne réussira pas à nous enlever notre langue française, car il faudra nous la couper dans la bouche ! Et nous ne nous laisserons pas faire.

En attendant que l'heure de la justice sonne dans nos écoles, dans nos églises, dans cette province — et cela ne tardera pas, car nous nous affirmons — en attendant l'heure salutaire de la liberté, parlons français.

Oui, parlons français ; dans nos familles, à nos enfants pour qu'ils n'oublient pas la douce langue des aïeux ; parlons français entre nous, sur la rue, dans nos bureaux, partout et toujours. Parlons français, car on ne peut nous cadenasser la langue. Nous avons sur les lèvres la solution de toutes nos difficultés : parlons français !

Quand on nous verra décidés à parler français, l'on acceptera le fait accompli, c'est la manière anglaise de tâter le pouls aux races conquises.

Nous avons déjà trop donné raison à ceux qui nous veulent enlever la langue ; nous parlions trop souvent anglais ; nos enfants même témoignaient contre nous.

Eh ! bien, parlons français désormais. Affirmons-nous !

Catholique et français

Le Madawaska est un nouveau journal acadien, que le dernier mois de décembre a vu naître, à Edmunston, au Nouveau-Brunswick. Les nobles affirmations de son programme valent que nous en retenions au moins le passage suivant :

Nous le déclarons sans ambages, *le Madawaska* est un journal catholique et français. Nous voulons la propagation d'idées saines et morales ; nous voulons être soumis aux enseignements de l'Église, et nous fermerons nos portes plutôt que de manquer sur ce point à notre programme. Nous voulons aussi que notre journal soit le véhicule d'un patriotisme éclairé. Nous ne chercherons querelle à personne, mais nous défendrons, avec énergie, tous nos droits et nous revendiquerons, avec fermeté, notre place au soleil. Nous donnerons à César ce qui appartient à César. Nous serons justes. Nous sommes persuadés que l'avenir du Canada dépend de l'harmonie des différentes races qui l'habitent, pourvu que cette harmonie fraternelle soit basée sur le respect des droits acquis des minorités.

Nous défendrons ces droits, sans provocation, ni forfanterie, mais avec une fermeté constante, avec un courage inlassable, contre toute attaque, d'où qu'elle vienne et quels qu'en soient les auteurs.

Réconfortantes sympathies

Dans l'énergique *Patriote de l'Ouest*, qu'il dirige, à Prince-Albert, Sask., l'inlassable champion des droits catholiques et français, le R. P. Auclair, O. M. I., fait quelques réflexions bien justes et opportunes au sujet du mouvement heureux de rapprochement et d'entente qui s'est affirmé, en ces derniers temps, au profit des revendications franco-catholiques, parmi quelques-uns des représentants les plus autorisés de l'opinion catholique de langue anglaise au Canada.

Nous lui empruntons quelques extraits :

Il s'établit incontestablement un courant de profonde sympathie entre les meilleurs éléments de langue française et de langue anglaise de ce pays. Nous en voyons fréquemment surgir de nouvelles preuves depuis quelque temps, depuis surtout le célèbre discours de l'abbé Quinn au Congrès de Québec. « La voix solitaire » d'alors ne l'est plus aujourd'hui. . .

Jusqu'ici des divergences de sentiments, certains préjugés, des procédés, blâmables, avaient plutôt contribué à accentuer la mésentente entre les catholiques de langue anglaise et de langue française.

Dans le partage des responsabilités de cette situation déplorable, il convient que chaque nationalité reconnaisse loyalement ses torts pour s'appliquer à les redresser, et c'est ce qui commence à se faire de part et d'autre.

Tant que les catholiques de langue française, pour leur part, s'en sont tenus à la conciliation servile, cherchant en quelque sorte à se faire pardonner leur titre de catholiques et de Français devant les autres nationalités et les autres religions, ils ne se sont attirés que le mépris, et ils n'ont fait que laisser se développer dans l'âme du peuple, par l'ambition et la lâcheté, les plus mauvais instincts qui engendrent les préjugés et les haines de race.

Mais lorsque, dans les deux camps, des hommes de cœur se sont levés pour la défense des droits sacrés du temple que l'on sacrifiait devant le veau d'or, au mépris de tout honneur et de toute justice, ces militants d'une même cause ne pouvaient ne pas devenir bientôt des amis et des frères d'armes.

Ce sont partout les lâcheurs, les concessionnaires, comme les fourbes, les ambitieux et les terroristes qui se font semeurs de dissentions, ne l'oublions pas ; l'union, la paix, l'estime, la concorde chrétienne ne s'établissent que dans le respect des droits mutuels hardiment et loyalement proclamés, c'est-à-dire dans la justice et la charité.

Pour la justice et la fraternité

La résolution suivante, adoptée par la Ligne de la Presse Catholique de langue française du Canada et des États-Unis, en son quatrième congrès annuel, le 18 décembre dernier, et unanimement ratifiée d'acclamation, dans la séance publique tenue, sous les auspices de la Ligue, à l'Université Laval de Québec, le même soir, en l'honneur de la mémoire de Louis Veuillot, est digne à tous les titres de figurer ici :

La Ligue de la Presse catholique de langue française du Canada et des États-Unis profite de son quatrième Congrès annuel pour offrir aux Canadiens français de l'Ontario le témoignage de sa profonde sympathie et l'assurance de son plus énergique concours dans la lutte qu'ils soutiennent pour la défense de leur langue et de leurs traditions.

Elle se tient à leur disposition pour toute compagne particulière qu'ils jugeront nécessaire.

Elle offre en même temps l'hommage de sa vive reconnaissance aux publicistes et aux orateurs de langue anglaise qui ont apporté à la cause de la minorité franco-ontarienne l'appui de leur parole ou de leur plume.

Hommage à la langue française

C'est la brave *Union*, de Woonsocket, Rhode-Island, le valeureux organe officiel de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, qui nous rapporte le trait suivant, plein de saveur et d'enseignement :

Le 22 novembre (1913), Son Éminence le cardinal O'Connell était en visite dans la paroisse canadienne-française de Sainte-Marie, à Marlboro, Mass., dirigée avec tant de dévouement par M. l'abbé J.-C. Caisse.

Le cardinal visita l'école paroissiale et l'académie Sainte-Anne. Il fut on ne peut plus satisfait de l'enseignement qui se donnait en ces deux institutions. Ayant remarqué que nombre de jeunes filles irlandaises fréquentaient l'Académie non seulement pour apprendre le français mais aussi pour perfectionner leur anglais, il leur dit combien il était heureux de constater ce fait. Puis après avoir ajouté qu'elles pourraient ainsi parler l'anglais et la belle langue française avec facilité, il termina en manifestant l'espoir de voir augmenter leur nombre.

Finie la légende qui depuis trop longtemps s'évertue à dire que l'anglais ne peut être appris dans nos écoles et nos couvents. C'est le cardinal O'Connell qui lui a donné le coup de grâce. En même temps son Éminence rendait un brillant hommage à la langue française.

Universalité de la langue française

Nous trouvons dans *le Soleil*, de Québec, cette note, qui parle éloquemment par elle-même :

Au Chili, la langue française vient d'être reconnue langue officielle au même titre que la langue espagnole, dans les facultés de médecine.

Jusqu'à présent, les étudiants en médecine avaient bien la plupart des traités de médecine des maîtres français en leur possession, mais ils étaient obligés d'étudier en langue française et de passer leurs examens en langue castillane. Dorénavant, les professeurs pourront faire subir aux élèves les épreuves universitaire en langue française.

Respect aux deux langues officielles du Canada !

Très sensées et bien au point, les remarques suivantes de M. Omer Héroux, dans *le Devoir* du 2 janvier 1914, au sujet du nouveau projet de loi de naturalisation canadienne, dont on prête l'intention au gouvernement fédéral :

Ce projet de loi va soulever un point sur lequel nous tenons à appeler tout de suite l'attention du public et des législateurs.

Il demande, dit le texte du *Daily Mail,* une plus grande familiarité avec la langue anglaise qu'on ne réclame actuellement des candidats à la naturalisation.

Qu'on exige que les futurs citoyens comprennent l'une des deux langues officielles du pays, parfait ! Mais pourquoi l'une plutôt que l'autre ?

Pourquoi l'agriculteur français, belge ou suisse, qui est en état de lire la version française, officielle et obligatoire d'après la constitution, des lois, des débats de la Chambre, etc., et qui est par ailleurs un citoyen de premier ordre, serait-il traité en *indésirable ?*

On a probablement copié certains textes de loi adoptés en Nouvelle-Zélande et en Australie pour rendre plus difficile la naturalisation des Asiatiques. Ce n'est pas une raison pour oublier que le Canada est un pays bilingue et que la constitution nationale décrète l'égalité du français et de l'anglais comme langues officielles dans tout le domaine fédéral.

Adhésions de langue anglaise à la cause française

La Semaine, de Grand'Mère, a publié ce qui suit :

Extrait du *Lorne News* (partie française) de Somerset, Man., qui atteste que, chez les Anglais, en plein Ontario, on commence à réagir contre la féroce intolérance de l'Orangisme. Profitons de l'occasion pour signaler le *Lorne News* comme un spécimen de journalisme « bilingue ». Bon exemple à imiter, autant que possible au Manitoba, principalement dans les régions de population mixte, comme le comté de Lorne.

Voici l'extrait :

« M. J.-A. Decosse, qui nous revient de l'Est et qui était notre délégué local à la Convention de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, tenue à Hamilton, Ontario, le mois dernier, nous rapporte que la motion suivante, relative à la langue française, a été adoptée à l'unanimité :

« Considérant que le découvreur du Canada et que les premiers colons du pays

étaient d'origine française ; que la langue française est officielle au Fédéral et que dans l'esprit de la constitution, elle est officielle dans toute la Puissance ; il est résolu par cette convention que cette langue soit partout respectée, SURTOUT DANS LES ÉCOLES OU LES CANADIENS FRANÇAIS SONT EN GRAND NOMBRE. »

Voilà une chose qui nous fera d'autant plus plaisir que cette résolution a été votée très certainement PAR UNE MAJORITÉ ANGLAISE.

Voilà encore qui prouve que les fanatiques ennemis de notre langue sont plutôt à craindre par les hauts cris qu'ils poussent que par leur nombre. A une très grande majorité anglaise, ou plutôt irlandaise, la convention de la C. M. B. A. a donc adopté une motion dont les termes pourraient être plus clairs et plus complets, mais qui n'en reste pas moins une revendication des droits des Canadiens français... »

Autour du « Ralliement catholique et français »

Depuis notre dernière livraison, plusieurs autres de nos confrères de la presse des « deux Frances » ont apporté l'hommage de leur acquiescement et de leur concours à l'œuvre du « Ralliement catholique et français en Amérique », lequel avait déjà recueilli, on s'en souvient, dès le mois de décembre, une vingtaine de précieuses adhésions en ce milieu particulier. Mentionnons *le Prévoyant*, d'Ottawa, organe de la grande mutualité catholique française l'Union S.-Joseph du Canada, et qui recommande chaleureusement à tous les membres de l'association et à tous ses cercles de s'inscrire sans retard pour une telle croisade patriotique et religieuse ; *le Courrier de l'Ouest*, d'Edmonton, Alta ; *le Messager de Saint-Antoine*, de Chicoutimi, et enfin, *la Canadienne*, organe de l'association du même nom, et qui déclare se proposer « de coopérer à l'œuvre du Comité Permanent de la Langue française, et se charger de transmettre à Québec les adhésions et cotisations qu'on lui communiquerait, en France ».

Quant au *Messager de Saint-Antoine*, voici en quels termes il apprécie l'entreprise, avec autant de clairvoyance que de patriotisme :

Le ralliement catholique et français, dont nous avons déjà parlé dans notre livraison de juin dernier, n'est pas une nouvelle association nationale s'ajoutant aux autres qui depuis quelques années se sont fondées, particulièrement dans l'intérêt de notre langue.

C'est une « fédération morale des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permettra de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun » ; c'est une coopération organisée, qui, suivant les expressions du Sénateur Belcourt, fournira au Comité Permanent et à ses Secrétariats régionaux les moyens de « continuer l'œuvre du Congrès de 1912 et de prélever les fonds nécessaires à la défense de notre langue ».

Le Congrès de la Langue française a été grandiose et a montré que la race française en Amérique n'est pas une quantité négligeable ; mais si ce Congrès eut dû rester une démonstration platonique, ce n'aurait pas été la peine vraiment de

convoquer sur le vieux rocher de Québec tous les Français d'Amérique. Le but du Congrès était autrement déterminé : promouvoir les intérêts nationaux des Français d'Amérique et en particulier ceux de la langue française ; et, pour que les fruits du Congrès demeurent, on a établi le Comité Permanent du Congrès, qui constitue le foyer de vie de l'élément français, et qui est comme le cœur, si l'on veut, de la race française. Mais pour que le cœur fournisse le sang pur à tous les membres, il lui faut tout l'organisme des veines et des artères. Eh ! bien, c'est le ralliement qui va constituer pour la race française un organisme analogue. Par le ralliement le Comité Permanent connaîtra les besoins de tous les groupes et ayant en réserve (espérons-le) des ressources abondantes, il pourra fournir les secours même pécuniaires partout où il en faudra.

L'une des principales œuvres du Ralliement est donc de réunir les ressources pécuniaires requises pour que le Comité Permanent puisse remplir sa mission protectrice de nos intérêts nationaux.

Le Courrier de l'Ouest, de son côté, présente comme suit l'œuvre du « Ralliement » :

Nous publions dans une autre colonne un communiqué officiel relatif à cette importante création du Congrès du Parler français tenu à Québec l'année dernière. Nous prions nos lecteurs d'en prendre connaissance et nous attirons leur attention sur le « Vœu » du Congrès, qu'ils trouveront au commencement de l'article. Il y est dit en substance que le Comité Permanent de la langue française est autorisé à prélever des fonds pour la défense de nos droits dans tout le Canada. En un mot, il s'agit de nous unir tous, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à l'Alberta, et de créer un fonds commun, une sorte de « fonds national », qui puisse être utilisé pour la défense de nos intérêts patriotiques. C'est une des idées les plus belles et les plus fécondes qui aient jamais germé en français sur notre terre d'Amérique, et nous sommes persuadés que notre belle et prospère province d'Alberta ne sera pas en arrière des autres sous le rapport de l'empressement à se « rallier » au mouvement général qui agite aujourd'hui toute l'Amérique de langue française et de foi catholique.

L'Action Canadienne, de Fraserville, avait déjà dit, sous le titre : *Appel patriotique* — :

Il nous fait réellement plaisir de reproduire cet appel (celui du Comité Permanent L. F.) parce qu'il touche à ce que nous aimons, et qu'il répond à nos plus ardents désirs.

Dans la lutte qui s'engage menaçante et pleine de périls, contre notre langue et notre religion, dans les provinces anglaises, il faut nous unir et nous entr'aider, si nous voulons sortir vainqueurs.

C'est le but de l'appel du Comité permanent de la langue française.

Il ne faut pas se le dissimuler, pour nous, Canadiens français, entourés par l'élément anglais protestant, la meilleure sauvegarde de notre religion, c'est notre langue.

Si nous perdons notre langue, nous perdons notre religion.

C'est ce que comprennent bien aussi nos persécuteurs. Plusieurs d'entre eux ne s'en cachent pas, ils le disent ouvertement.

Il est malheureux que des catholiques de langue anglaise ferment les yeux sur le péril qui menace notre religion. . . .

Volontiers ou non, conscients ou non, ce sont des aveugles, qui nous font autant de mal que nos pires ennemis des autres croyances.

Nous remercions de tout cœur la Comité de la Langue française d'avoir fait entendre cet appel, et nous souhaitons ardemment qu'il soit entendu et mis en pratique par tous nos compatriotes.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Le dernier mois qui vient de s'écouler aura été particulièrement fécond en manifestations importantes et significatives à l'appui ou à l'honneur de la défense des intérêts français au Canada.

Nous devrons nous borner à ne relever que les plus notables, et brièvement, sous peine de faire prendre à cette chronique des proportions que ne saurait lui permettre l'espace qu'on veut bien lui allouer dans les pages hospitalières du *Bulletin*.

Un nouveau ministre de langue française

C'est le cabinet provincial de l'Alberta qui s'est enrichi d'autant, et le titulaire, bien digne, si l'on en juge par l'universelle acclamation de l'opinion publique, n'est autre que notre ami M. Wilfrid Gariépy, avocat d'Edmonton, président de la Société du Parler français de l'Alberta.

Appelé à cette haute distinction par le Premier Ministre Sifton, de l'Alberta, en dépit de ses trente-sept ans d'âge seulement et de sa carrière politique relativement courte, l'honorable M. Gariépy prêtait le serment d'office, le 28 novembre dernier, en qualité de ministre des Affaires municipales.

Inutile de dire que cet heureux événement a été le signal d'une grande et légitime réjouissance, parmi nos compatriotes de l'Alberta, qui poursuivaient ce but depuis des mois et qui en avaient même fait l'une des revendications de leur Congrès d'Edmonton, en juin dernier. Ils ont marqué ce triomphe d'un joyeux banquet fraternel, qu'ils eurent le bon goût de placer sous les auspices de la Société du Parler français, dont M. Gariépy est le président, ce qui permit à tous les patriotes de fraterniser sans distinction d'opinions politiques et provoqua une bien belle fête. Les échos sympathiques s'en sont répercutés dans toute la presse du Canada français.

Au jeune ministre, chef du mouvement français en Alberta, nous offrons l'hommage cordial de nos compliments et de nos vœux sincères.

Pour les droits du français

Un autre grand événement du dernier mois, ce fut la solennelle assemblée publique tenue au Monument National, de Montréal, en faveur des revendications canadiennes-françaises dans l'Ontario.

Les principaux orateurs qu'on y entendit, avec MM. Asselin, président, et l'abbé Brosseau, secrétaire de l'Association S.-Jean-Baptiste de Montréal, laquelle avait assumé le patronage de la soirée, et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, avaient nom Foran et Armstrong, des Irlandais très en vue, qui vinrent soutenir très vigoureusement la cause de nos compatriotes opprimés dans la grande province voisine. Ils se virent appuyés, en cette noble et réconfortante tâche, par des lettres énergiques de M. l'abbé Quinn, de MM. O'Hagan, Freeland et Phalen, directeur du *Casket*, d'Antigonish, tous Irlandais de marque et s'accordant pour rendre justice aux Canadiens français. La partie anglaise de la réunion fut présidée par M. Kennedy, président de l'association irlandaise de Montréal.

A la suite de plaidoyers excellents, une résolution très ferme fut adoptée en faveur des droits de la langue française en Ontario, et ainsi se trouva scellée, en cette occasion mémorable, une alliance depuis longtemps désirée entre les catholiques de langue française et les mieux inspirés des catholiques de langue anglaise, pour soutenir et défendre de concert les droits de notre commune foi, attaqués par l'ennemi, aujourd'hui sur le terrain de l'enseignement français, demain sur quelque autre point non moins vital.

Cette démonstration du Monument National portera d'autant mieux ses fruits de salut qu'elle a été approuvée et appuyée, en son esprit et ses tendances, par une couple des organes les mieux écoutés de l'opinion catholique irlandaise au Canada : dès avant la réunion, par le *Casket*, d'Antigonish, N.-É., dans une couple d'articles fort concluants, et depuis, par la *Northwest Review*, de Winnipeg.

Faisons des vœux pour que cette entente bienfaisante ne soit pas trop paralysée, et pour qu'elle produise tous les résultats heureux qu'on est en droit d'en espérer.

La lutte française dans Ontario

Ainsi renforcée et encouragée de cet appoint précieux : la collaboration d'une fraction importante de l'opinion catholique de langue anglaise au Canada, la lutte que soutiennent nos compatriotes de l'Ontario pour leurs écoles bilingues continue, avec un regain de détermination et une vigueur renouvelée.

A vrai dire, en ces dernières semaines, il s'est opéré, dans l'atti-

tude des combattants, une certaine détente, le gouvernement d'Ontario ayant momentanément suspendu les pérégrinations de ses inspecteurs anglo-protestants, et même retiré complètement l'un d'entre eux, nommé White (Leblanc). On a même pu croire, un instant, que le ministère ontarien aux abois donnait des arrhes aux Canadiens français et désirait leur faire entendre qu'il ne serait point fâché de négocier pour un règlement à l'amiable du déplorable conflit, sans que l'État dût faire figure de quelqu'un qui a perdu tout à fait la partie...

Les belligérants de la cause française, tout en gardant l'arme au poing, et en continuant les mobilisations partielles de leurs forces en différents endroits, en ont profité pour s'accorder un peu de répit et préparer les grandes manœuvres de leur troisième convention biennale, fixée aux 13 et 14 janvier courant.

Il est assez vraisemblable de penser que le gouvernement de l'Ontario a résolu d'attendre quelles décisions et quelle action résulteront de ces assises solennelles de l'Ontario français — dont il n'envisage point sans quelque frayeur la portée politique possible— avant de reprendre activement les hostilités.

A quelles résolutions vont s'arrêter nos compatriotes opprimés, dans ce grand conseil national où, sûrement, l'acuité de la situation qui leur est faite va les forcer de prendre un parti définitif ? Que sortira-t-il de leurs délibérations, vraiment graves et importantes ? Sera-ce un essai de paix et d'entente, au moins transitoire, par une loyale mise à l'épreuve des protestations de bon vouloir et d'intentions droites dont le gouvernement n'a pas cessé de les assaillir officieusement ? Sera-ce plutôt la guerre à outrance, jusqu'au triomphe complet et à ciel ouvert ? — A l'heure où nous traçons ces lignes, c'est encore le secret des jours à venir.

Quoi qu'il doive advenir, les militants du droit français et catholique n'ont pas cessé de se tenir prêts à toute éventualité. Ils ont pris soin, non seulement de s'affermir sur le terrain acquis, mais de pousser constamment leurs conquêtes plus avant.

Outre leurs réunions régionales régulières à Sudbury, à Chelmsford, etc., en décembre dernier, il ont eu la joie de voir se produire de magnifiques levées de boucliers dans des centres français où l'activité patriotique semblait bien complètement assoupie depuis longtemps, jusqu'au point qu'on l'y pouvait croire impossible. Rien n'éveille si bien la fibre nationale que la persécution ouverte, et c'est ce qu'ont prouvé, par la fière affirmation de leur solidarité et de leur désir d'entrer aussi en lice pour la cause commune, les Canadiens français que l'on avait pu croire « engourdis », à

Glen Robertson, diocèse d'Alexandria, et à Kingston, au siège métropolitain de la province ecclésiastique du même nom.

Dans la province de Québec, outre les résolutions éloquentes adoptées, à Montréal, par l'assemblée publique du Monument National ainsi que par l'Association S.-Jean-Baptiste de Montréal, et à Québec par la Ligue de la Presse Catholique de langue française, avec adhésion de l'assemblée publique tenue à l'Université Laval, une importante démonstration, à Chambly, a établi, avec d'innombrables protestations dans la presse, que l'unanimité du Canada français s'opère peu à peu en faveur de nos frères ontariens.

L'occasion, à Chambly, fut une conférence énergique faite par M. l'abbé Beausoleil, curé de Vankleek Hill, Ont., et l'un des plus ardents champions des revendications françaises en sa province. Une réunion considérable de patriotes acclama le conférencier, approuvant ses protestations et louant son effort et celui de ses collègues vers la justice,

M. l'abbé Laforce, curé du lieu, et M. Rainville, député fédéral du comté, prirent aussi la parole en cette circonstance ; mais le plus vibrant et persuasif témoignage de sympathie y fut apporté par un homme de la finance canadienne-française, bien connu à Montréal comme à Chambly, M. G.-N. Ducharme. Celui-ci ne craignit pas d'affirmer qu'aujourd'hui, dans l'Ontario, comme hier dans les provinces de l'Ouest, ce que l'ont veut nous imposer à nous, catholiques de langue française, c'est le régime des écoles neutres. Une partie considérable de la population anglaise est, pourtant, disposée à nous laisser jouir de nos droits, si nous savons les réclamer. Et M. Ducharme conclut, avec force, que l'heure est arrivée de nous lever, pour la défense de nos intérêts les plus sacrés, et de faire cause commune avec nos frères d'Ontario, qui soutiennent présentement le feu du combat au nom et au bénéfice de nous tous.

Un pareil langage, tenu par un tel homme, est très significatif. Il indique clairement l'orientation de l'opinion parmi les diverses classes sociales de notre Canada français.

L'arrière-pensée des ennemis du français

Que M. Ducharme soit dans le vrai, en exprimant le sentiment que nous venons de voir, et que nos coreligionnaires de langue anglaise, du moins ceux d'entre eux qui consentent à voir juste à travers le nuage des préjugés, aient raison de comprendre enfin que la cause catholique est profondément intéressée dans cette guerre que le fanatisme sectaire fait partout au français, la preuve s'en trouve dans l'aveu dépourvu d'artifice, presque cynique, d'un correspondant protestant au *Daily Times*, de St-Thomas, Ont.

Ce «dénicheur de torts» (*Fault-Finder*, c'est la signature qu'il a choisie) écrivait au journal de sa localité pour protester contre les opinions émises par M. Henri Bourassa qui venait, dans un superbe discours à St-Thomas, de revendiquer fièrement les droits imprescriptibles de la langue française en ce pays. Le plaignant, qui ne peut supporter tant d'audace, entre autres arguties commet tout crûment la suivante : — « Nous savons tous que l'homme qui peut parler deux langues possède un avantage sur celui qui n'en peut parler qu'une. Ceci s'applique à une nation aussi bien qu'aux individus, mais la raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion. . . »

A côté de cette brutale révélation, divers témoignages se sont produits récemment, venant de milieux anglais, et qui, par bonheur, en compensent amplement l'amertume.

C'est M. J.-H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, à Montréal, écrivant au *Sunday Herald*, de cette ville :

Est-ce que les Français ne sont pas nos concitoyens ? Pourquoi ne s'en pas soucier alors ? Ce sont de meilleurs Canadiens que la plupart d'entre nous. Ce sont eux qui nous ont gardé un Canada libre. Nous serions peut-être sous le talon de Downing Street aujourd'hui, si nous n'avions eu nos compatriotes canadiens-français, au lieu de quoi nous sommes libres, autonomes.

Sachant cela, mes lecteurs comprendront que je sois ennuyé par l'individu qui ne se donne pas la peine de connaître et de comprendre les Français, se moque de leur religion, ridiculise leur langue et rit de leur race. Le Canada est assez grand pour les deux races. »

C'est M. O'Hagan, publiciste irlandais catholique et l'indéfectible défenseur des droits français en Ontario, écrivant au *Globe*, de Toronto :

Une chose, que nous devons comprendre, si nous voulons être de bons Canadiens, c'est qu'il n'y a pas de meilleure race dans ce pays ; que le Canadien français des rives du Saint-Laurent ou de l'Ottawa qui évoque fièrement Jacques Cartier, Champlain ou l'évêque Laval, et qui parle la langue de Corneille, de Lamartine, est certainement l'égal comme sujet britannique, du plus grand admirateur du drapeau, anglais, même si les ancêtres de ce dernier sont venus du cœur de Londres. Et sa belle langue gauloise est un signe de courtoisie, de culture et de caractère français, sauf pour les bigots étroits.

Il est, de plus, aussi faux de dire que le Canada est un pays anglais que de prétendre que les États-Unis forment un pays anglo-saxon. Comme question de fait, la province de Québec est entièrement française, et il y a une minorité considérable dans sept des autres provinces. Il y a, si je comprends bien, 250,000 Canadiens français en Ontario. Est-ce exiger trop, je vous le demande, que de s'attendre à ce que cette minorité française d'Ontario soit traitée avec autant de justice et de générosité que l'est la minorité anglaise dans Québec ?

Supériorité des écoles bilingues ontariennes

Nos compatriotes ont eu une autre joie encore, un surcroît de consolation, au sein de leurs poignantes angoisses. Ce fut de constater, une fois de plus, fin novembre passé, la haute supériorité de la formation intellectuelle et morale que donnent aux élèves leurs écoles bilingues, ces écoles bilingues que l'on veut abattre, sous le prétexte d'infériorité.

Laissons *le Droit*, d'Ottawa, nous en fournir une attestation particulièrement émouvante. Il publie :

> Hier soir, au Pensionnat du Sacré-Cœur, rue Rideau, on fêtait très délicieusement la Sainte-Catherine. De cette fête patriotiquement intellectuelle et très artistique, on peut tirer quelques conclusions assez consolantes pour l'heure.
>
> Les petites du Cercle Jeanne-d'Arc n'ont peut-être pas rêvé que leur élocution impeccable, leur intelligente expression et leur harmonieux ensemble pouvent être l'affirmation d'un principe. Pour ceux qui ont remarqué l'accent convaincu des plus grandes, évoquant nos deux gloires centenaires, Veuillot et Châteauguay, il était évident que la culture de l'intelligence et du cœur ne s'arrête pas au dernier problème de l'arithmétique ou au diplôme en tenue des livres.
>
> La note religieuse, l'accent de piété filiale, le salut patriotique au défenseur de l'Église et au défenseur de la Patrie, indiquent la formation intégrale des jeunes intelligences et des jeunes cœurs faits pour connaître, aimer, servir leur Dieu, leur patrie, leur famille.
>
> Voilà comment on entend l'éducation et l'instruction dans nos écoles bilingues, primaires, académiques et supérieures.
>
> Une deuxième remarque se présente d'elle-même. Hier, cinq jeunes élèves recevaient les cinq premiers brevets académiques accordés à des élèves d'Ontario par le gouvernement de Québec. Cinq se sont présentées, cinq ont été couronnées. C'est un début qui fait honneur à l'institution, c'est un succès qui récompense le courage des élèves, c'est un exemple qui stimule les plus jeunes, c'est une leçon pour ceux qui dirigent l'enseignement religieux.
>
> En juin prochain on aura obtenu un autre diplôme et pour la première fois encore.
>
> Décidément les enquêtes officielles et les persécutions ont du bon, puisqu'elles mettent en relief ce qui en d'autres temps n'aurait pas été remarqué, comme d'ailleurs tout ce qu'accomplit le dévouement et la charité.

L'Ouest et l'activité française

Nos compatriotes des provinces de l'Ouest, pour n'être pas en pleine bataille comme ceux de l'Ontario, n'en déploient pas moins une activité louable, afin de hâter leur organisation en vue des éventualités prochaines.

D'ailleurs, le refus nouveau et, cette fois, catégorique qui vient de leur être opposé par la Commission des Écoles publiques de Winnipeg, déclinant l'offre de donner suite aux fameux amendements Coldwell et de prendre à bail les écoles séparées, dans des conditions cceptables pour la minorité ; la folle équipée des étudiants du

Kelvin High School, à Winnipeg, envahissant, en pleine nuit, avec la tolérance paterne de la police, le couvent Sainte-Marie, jusques aux portes des dortoirs—tous ces témoignages de « respect et de bon vouloir » à la tudesque, sont bien propres à leur rappeler que « la vigilance constante est le prix de la liberté ».

Ils prennent donc leurs mesures pour se suffire de plus en plus et préparer leurs cadres de combat, de façon à pouvoir s'affirmer énergiquement, à l'heure voulue.

Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, ils organisent en même temps de puissants syndicats financiers, où l'influence française doit demeurer prépondérante, en dépit des noms d'affaires anglais, adoptés de préférence, parfois, comme passe-port plus efficace dans le monde de la finance. Ces syndicats ont pour but de faciliter aux Canadiens français arrivant ou déjà établis dans ces diverses provinces l'acquisition du sol ou la conservation des immeubles déjà acquis.

A Winnipeg, c'est *The First Canadian Estates Limited*, organisé sous la direction de l'infatigable patriote M. L.-A. Delorme, président de la Société S.-Jean-Baptiste de Winnipeg : constitué en corporation par charte de la Province, le 17 septembre 1913, et dont les opérations paraissent combinées de telle sorte qu'elles promettent d'appréciables bénéfices à ceux qui voudront y placer des fonds, en même temps qu'elles devront rendre les plus signalés services aux clients du syndicat.

A Régina, c'est *The Capital City Investment Co'y*, qui annonce dans le coquet *Bulletin* nouveau de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan : « Actionnaires canadiens, Employés canadiens, Compagnie canadienne. — Quand vous viendrez à Régina, venez nous voir ; on parle français chez nous. » Et suivent une couple de noms bien français. Aussi soupçonnons-nous fort les esprits dirigeants de l'A. C. F.-C. S. de n'être pas étrangers à cette fondation, ce dont nous les félicitons très cordialement.

La *Capital City Investment Co'y*, en effet, se met à la disposition de nos gens « comme agents financiers pour négocier leurs emprunts, acheter ou vendre des terrains de ville ou de campagne, les faire protéger contre l'incendie par de bonnes compagnies d'assurance ».

Voilà un service très précieux et bien propre à profiter grandement au développement de l'influence française en Saskatchewan. Puisse cette louable initiative obtenir des Canadiens français de cette province et du dehors tout l'encouragement qu'elle mérite !

A Edmonton, c'est la *Societé de Colonisation de l'Alberta*, greffée sur la Société du Parler français en Alberta, et qui complète, petit

à petit, une sérieuse organisation financière, dans le même dessein et par des moyens de même nature que ceux dont s'inspirent et se servent les groupes voisins.

En Alberta, M. l'abbé Normandeau, le nouveau missionnaire colonisateur, prépare, par une habile et consciencieuse campagne de presse, dans les deux journaux locaux : *le Courrier de l'Ouest* et *le Progrès Albertain* (ancien *Progrès*, de Morinville) le succès de la prochaine saison colonisatrice. Il a déjà, du reste, en son apostolique entreprise, obtenu des résultats tangibles, ainsi que lui-même nous en informe, en relatant la genèse de sa nomination encore récente.

« Depuis ce temps, écrit M. l'abbé Normandeau, les événements ont prouvé que cette nouvelle charge était bien nécessaire ; car après un voyage d'exploration autour du Lac la Biche, de Bonnyville, de Saint-Paul, etc., au delà de 200 *homesteads* ont été inscrits par des familles canadiennes-françaises dans les endroits sus nommés, 4 à 5 sites d'églises choisis et approuvés par l'autorité diocésaine, 12 à 15 familles placées avantageusement dans les vieux centres. Telle est, en partie, l'œuvre de l'organisateur, qui devra en même temps s'efforcer de renforcer les vieilles paroisses par de nouvelles recrues. »

De son côté, le Bureau du Parler français de l'Alberta, qui est en même temps le Secrétariat régional du Comité Permanent de la Langue française pour cette province, n'est pas resté inactif, tant s'en faut.

Outre l'organisation du banquet d'honneur à son digne président, l'honorable M. Gariépy, lequel obtint un mémorable succès, le Parler français d'Alberta a augmenté notablement le nombre de ses cercles et de ses membres ; il a lancé et mis en bonne voie de succès le projet d'une publication unique : le *Livre d'or des Canadiens français de l'Ouest*, qui nous fera mieux connaître les valeureux champions de la cause française au delà des grands lacs, ceux du passé et ceux du présent ; enfin, il a sérieusement entamé la campagne pour assurer à l'Alberta les bénéfices, la protection, la collaboration du « Ralliement catholique et français en Amérique », en orientant nos groupes de la lointaine province vers cette fédération nationale des énergies françaises.

Partout la vie française

Cette belle activité d'organisation et de propagande françaises, qui se manifeste ainsi dans l'Alberta, n'est pas moins appréciable en Saskatchewan.

Ici non plus on ne piétine pas sur place. Outre le lancement de ce syndicat financier, très opportun, dont nous avons déjà parlé, nos compatriotes de la Saskatchewan, par leur vaillante Association Catholique, viennent de nous présenter un vigoureux *Bulletin* trimestriel, organe de l'Association.

Ce n'est, pour commencer, qu'une gentille revue, de la plus coquette apparence — tout à l'honneur du bon goût typographique par lequel se distinguent les ateliers du *Patriote de l'Ouest* — avec ses seize pages, sous jolie couverture. Mais ces seize pages regorgent de choses excellentes, toutes pleines du plus vif intérêt. Nous comprenons sans peine la légitime ambition dont s'animent les promoteurs : voir leur modeste revue se muer, plus tôt que tard, si le Bon Dieu lui prête vie, en un beau journal hebdomadaire régional, pour la Saskatchewan du sud, avec siège à Régina. Puissent leurs vœux se réaliser !

Ce journal serait d'autant plus utile, et le *Bulletin* est d'autant indispensable, que l'Association C. C.-F. S. songe à entreprendre aussi, comme ses dignes rivaux de l'Alberta, une campagne intensive de colonisation franco-catholique, au succès de laquelle un organe, dans la partie méridionale de cette vaste province, collaborera très efficacement avec *le Patriote de l'Ouest*, dont l'influence va grandissante et dont le concours est déjà si précieux.

En attendant que les derniers plans soient arrêtés, pour ce travail nouveau, l'A. C. F.-C .S. poursuit avec ardeur le recrutement de ses membres et la fondation de ses cercles. Déjà ceux-ci sont près d'atteindre la cinquantaine, et ceux-là composeront bientôt le bataillon superbe d'environ quinze cents soldats d'élite.

Le travail d'enrôlement que mène, dans le cours du présent mois de janvier, le R. P. Libert, délégué de l'Association, à travers les centres français de la Saskatchewan du nord, promet les plus appréciables résultats.

Entre temps, l'Association développe à Régina, l'heureuse institution de ses « soirées familiales » françaises, et les 350 Canadiens français de la capitale provinciale y trouvent, avec l'occasion propice de se concerter pour le bien de la cause, l'appoint des plus réconfortants divertissements.

Prince-Albert, la pro-capitale septentrionale, où le congrès français de la Saskatchewan doit siéger, cette année, n'a pas voulu demeurer en reste de zèle vis-à-vis sa sympathique rivale du sud.

Grâce à la louable initiative du *Patriote de l'Ouest* et de son insigne protecteur, S. G. Mgr Pascal, le coquet hôtel de notre confrère, si bien situé, à proximité de la cathédrale, a pu mettre de vastes pièces à la disposition du cercle local de l'A. C. F.-C. S. et de tous

nos compatriotes de Prince-Albert qui veulent se prévaloir de cette gracieuse hospitalité.

Là, tous les soirs de la semaine, les Canadiens français de Prince-Albert, qui en ont le goût et le loisir, peuvent aller se rencontrer et causer à la bonne franquette, dans l'intimité du foyer, tout en profitant des nombreux journaux et publications de langue française que la Rédaction du *Patriote de l'Ouest* met aimablement à leur disposition.

De plus, une fois par semaine, comme à Edmonton et à Régina, ont lieu des « soirées de famille », où les dames sont de la partie et dans lesquelles la bonne vie française reprend entièrement tous ses droits.

La série de ces soirées sociales, à la fois si reposantes et si profitables pour le maintien des vraies traditions, fut ouverte par une séance solennelle, le 18 décembre 1913. Quelques causeries charmantes autant qu'édifiantes y furent faites, et le cercle local de l'A. C. C.-F. S. en profita pour se retremper et pour reprendre un élan nouveau, en faisant ses élections annuelles. Furent alors élus, à l'unanimité : Membre Honoraire, le R. P. A.-F. Auclair, O. M. I. ; Président, M. J.-P. Daoust, gérant du *Patriote* ; Vice-Président, M. J.-A. Potvin ; Secrétaire-trésorier, M. L.-R. Cloutier ; Directeurs : MM. le Dr Moreau, Joseph Jarest, Frank Russell, S.-G. Mandville, F.-X. Gervais, Alphonse Côté.

Après cette belle rentrée en scène, et les entraînantes allocutions du R. P. Auclair, de MM. les abbés Meindre, Myre, Brissette, de MM. Moreau, Jaret, Daoust, etc., nul doute que le cercle local de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan à Prince-Albert fasse d'excellente besogne. Nous le lui souhaitons de tout cœur et l'attendons à l'œuvre.

La cause française aux Etats-Unis

Nos co-nationaux dans la Nouvelle Algleterre n'ont pas laissé chômer eux non plus, en ces dernières semaines, la défense des intérêts français dans leurs milieux.

A Holyoke, Mass., nous apprenait *la Justice* de cette ville, ils ont fondé un cercle d'étude et de propagande de la langue et de l'influence françaises, sous le nom bien significatif d'Académie française.

A Fall-River, l'appel lancé par la Jeune Garde du Sacré-Cœur, en vue d'une fédération des sociétés catholiques de langue française de Fall-River, a été compris et entendu. A une enthousiaste assemblée tenue le dimanche, 23 novembre, à Fall-River, environ deux cents délégués, représentant plus de cinquante sociétés de cette ville,

ont adopté une résolution approuvant entièrement le projet de la fédération.

Il a donc été résolu que les sociétés franco-américaines de Fall-River se ligueraient pour travailler avec plus d'ensemble à l'avancement de notre nationalité.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que les sociétés de Fall-River doivent se fondre en une seule à tous les points de vue ; il s'agit seulement d'établir un lien moral entre les groupes et de supprimer les rivalités de clocher.

« D'après l'esprit de cette fédération, poursuit l'*Avenir National*, à qui nous empruntons ces notes, tous les Franco-Américains, fussent-ils démocrates, progressistes ou républicains, s'uniraient toujours et complètement quand il s'agirait de promouvoir les intérêts de la nationalité, de quelque manière que ce soit, par exemple, par la célébration de nos fêtes franco-américaines.

« D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours été enseigné et à qui voulut l'entendre que l'union fait la force ?

« C'est, sans doute, avec cette pensée que l'on travaille avec tant d'activité dans notre beau Canada, où germent de si fécondes idées, à unir toutes les énergies franco-catholiques de tout le pays ? On réussit à merveille. *Le Patriote de l'Ouest* nous dit, en parlant du Ralliement catholique et français en Amérique :

« Cette fédération est nécessaire : cette fédération est possible, et déjà elle est en bonne voie d'accomplissement, grâce à Dieu.

« L'Ouest canadien se devait de ne pas rester étranger à ce mouvement. Aussi a-t-il répondu avec enthousiasme, dès la première heure, à l'appel qui lui était fait. On a vu ici des hommes de toutes les nuances politiques se donner loyalement la main, sous la direction de l'épiscopat et du clergé, pour fonder de véritables associations nationales, qui ont déjà fait sentir leur influence bienfaisante en plus d'une occasion : la Société du Parler français de l'Alberta, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, l'Association S.-Jean-Baptiste du Manitoba. »

« On reconnaît donc partout la nécessité de ces ralliements catholiques qui se multiplient avec une rapidité étonnante dans tous les pays, et il convient de féliciter les Franco-Américains de Fall-River d'avoir jugé à propos de s'unir en une vaste confédération qui aura toujours pour but de son travail la défense de notre Mère la sainte Église et l'avancement de notre élément sur cette terre d'Amérique. »

A Centralville, R. I., les jeunes Canadiens français fondent un nouveau cercle national, le Club l'Assomption, et ils louent brave-

ment l'un des principaux édifices de la localité, pour y installer leurs quartiers généraux.

Sous l'habile direction de M. l'abbé Jean Comeau, vicaire de la paroisse S.-Louis, la jeune institution, qui comptait déjà une centaine de membres, dès ses débuts, promet de faire un beau travail pour la cause française et catholique.

De Woonsocket nous arrive la bonne nouvelle que M. Henri Ledoux, président général de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, a renoncé à la position qu'il occupait dans le service municipal de sa ville, afin de pouvoir se consacrer plus entièrement à l'avancement de l'association qu'il dirige. Voilà qui paraît garantir de magnifiques triomphes nouveaux à cette puissante organisation de mutualité franco-catholique, déjà en si bonne voie de remplir un rôle éminemment salutaire parmi les nôtres d'outre-quarante-cinquième.

La vie nationale en Acadie

Nos frères les Acadiens, faut-il le rappeler, ne restent pas en arrière dans l'élan général des groupes français d'Amérique pour s'organiser mieux et s'affirmer davantage.

Le dernier mois écoulé leur a vu naître jusqu'à trois journaux nouveaux pour servir leurs intérêts de religion ou de race. Ce sont *le Madawaska*, à Edmunston, déjà signalé, *l'Acadien*, à Moncton, libéral en politique, mais national et catholique quand même, affirme-t-il, et enfin, le *Northern Light*, à Bathurst, N. B., directeur M. Mersereau : celui-ci débute en langue anglaise exclusivement, mais il promet, pour bientôt, aux catholiques de langue française une édition en leur propre idiôme.

Notre membre éminent du Comité Permanent de la Langue française, l'honorable juge Pierre-Amand Landry, heureusement revenu à la santé, après une inquiétante crise, et que le gouvernement fédéral élevait naguère au poste distingué de Juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour sa province, a signalé son retour à la vie publique par un geste magnanime de solidarité patriotique.

Il a pris l'initiative d'une souscription nationale en faveur d'un vieil Acadien, ancien député et bon serviteur de sa race, M. Urbain Johnson, et qui est tombé, depuis, dans un lamentable dénuement. La souscription, dont l'honorable M. Landry donnait généreusement l'exemple, a bien réussi.

Le Conseil exécutif de L'Assomption Nationale, à l'appel de son président, l'honorable Sénateur Poirier, et avec le concours précieux de Mgr Richard et de M. l'abbé J.-V. Gaudet, s'est mis courageusement à l'œuvre pour provoquer un grand mouvement de colonisation et de rapatriement des Acadiens au Nouveau-Brunswick.

Nous faisons des vœux pour que la noble entreprise obtienne tout le succès dont elle est digne ; pour qu'elle contribue efficacement à assurer aux chers Acadiens la prépondérance qui leur appartient, par droit d'ancienneté et de souffrances, dans les Provinces Maritimes, et peut-être même, un jour, la reconquête pacifique du beau pays qui fut volé aux frères d'Évangéline.

Un autre pas en avant

Dans la province de Québec, l'événement le plus remarquable du dernier mois, au point de vue français, sur le terrain de l'organisation, paraît bien être la démarche entreprise par un groupe de médecins catholiques, de langue française, à Montréal, pour se constituer en un « Cercle des Médecins catholiques canadiens-français », avec un aumônier, et des règlements à base nettement catholique.

Pareille tentative, pour toute nouvelle qu'elle est, n'en mérite pas moins qu'on lui souhaite de réussir pleinement.

Un deuil au Canada français

C'est notre pénible devoir de terminer cette chronique par la mention d'un vide douloureux que la mort vient de faire dans les rangs des apôtres, trop peu nombreux, pourtant, sur le dévouement desquels peut compter sans réserve la défense des intérêts catholiques et français au Canada.

Sir Joseph Dubuc, ancien député fédéral et ancien ministre en sa province, puis Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi au Manitoba, en retraite, est mort, le 7 janvier courant, dans la 74e année de son âge, à Los Angeles, Cal., où il passait la saison d'hiver.

Sir Joseph Dubuc était l'un des membres les plus estimés du Comité Permanent de la Langue française, établi par le mémorable Congrès de 1912, où le vénéré magistrat manitobain figura noblement, dans l'éclat de ses vertus d'intègre citoyen et de ferme croyant.

Sa mémoire vivra longtemps, comme celle d'un chevalier de l'honneur et du patriotisme militant, dans les meilleures pages, aux annales du Canada catholique et français.

Nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre admiration sincère et de nos plus vifs regrets. — A. D.

L'Action française en Amérique

L'abondance des matières pour la présente livraison, et surtout l'exceptionnelle étendue de la chronique « Au service des intérêts français », nous force à renvoyer au mois prochain la suite des *Feuillets de route* de notre collaborateur, M. Amédée Denault.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Hureux, — se (*urœ, —* **f**)adj.

|| Heureux, — se.

Vx FR. Ancienne prononciation, BEZE, *De franciâ linguâ*, XVIe s. ; CHIFFLET, GRAM. ; P. BUFFIER, Gram. ; MÉNAGE, *Observations*, ch. CLXX.

DIAL. *Id.*, Picardie, CORBLET ; Normandie, MOISY, MAZE, ROBIN ; Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT ; Bresse, GUILLEMANT. Encore aujourd'hui dans les faubourgs de Paris.

Hussier (*usyé*) s. m.

|| Huissier.

DIAL. *Id.*, Anjou, (*h* non asp.), VERRIER ; Normandie, (*h* asp.), MOISY ; Centre, (*h* asp. ou non), JAUBERT.

FR.-CAN. L'h est tantôt nulle, tantôt aspirée.

Husting (*hostin, hostin*) s. m.

|| Tribune en plein air, d'où les politiciens haranguent les électeurs.

FR. Le mot anglais *hustings* est enregistré par Littré et Larousse, pour désigner l'estrade, en Angleterre, d'où les candidats à la Chambre des Lords font leur profession de foi et adressent la parole aux électeurs.

FR.-CAN. On dit aussi : *estrade.*

Hyacinthe (*yase:t*) s. f.

|| Jacinthe.

Vx FR. *Id.*, DARM.

DIAL. *Id.*, Poitou, VERRIER.

Hympothèque (*epotèk*) s. f.

|| Hypothèque.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Bas-Maine, DOTTIN.
FR.-CAN. Au fig. : (en parlant d'un malade, de qq-un qui est malheureux en ménage, qui a un lourd fardeau à porter) : Ce pauvre vieux, il en a un *hympothèque* ! — C'est pas une petite *hympothèque*, qu'une femme méchante comme ça !

Hympothéquer (*epoteké*) v. tr.

|| Hypothéquer.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Hympothiquer (*epotiké*) v. tr.
|| Hypothéquer.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Normandie, MOISY.

Hympothitier (*epotityé*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Hypotenter (*ipotaté*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Hypothiquer (*ipotiké*(v. tr.

|| Hypothéquer.

Hydrant (*idra*) s. m.

|| Hydrante (s. m. : bouche d'eau disposée dans les rues pour servir en cas d'incendie, BESCH.).
ÉTYM. Cf. ang. *hydrant* : pompe foulante, F. et I.
FR.-CAN. On dit aussi : *fontaine, prise d'eau.*

Hytropique (*itropik*) adj. s.

|| Hydropique.
FR.-CAN. Aussi *hystropique, hestropique.*

LE COMITÉ DU BULLETIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JEAN NESMY. *Jean-le-Loup.* Paris (Delagrave, 15, rue Soufflot), 1913 in-8° jésus, 127 pages, avec illustrations.

Toute la gent animale de la basse-cour et de la forêt font ici mille tours. Récits anciens, répandus dans les campagnes de France, que les grand'mères redisent à leurs petits enfants ; mais il fallait un jongleur nouveau pour rajeunir ces vieux contes, leur donner une tournure littéraire, les remanier, y introduire des traits nouveaux d'observations malignes qui amusent les grands, tout en leur conservant la grâce naïve qui fait la joie des petits. Et Jean Nesmy a écrit *Jean-le Loup* pour ses fils... et pour les nôtres, et pour nous aussi — de quoi il faut le louer et le remercier beaucoup.

Mlle LYA BERGER. *La Voix des Frontières.* Paris (Éditions *Presse française,* 12, rue Servandoni), 1913, in-16, 315 pages.

Drame intime, qui se passe dans les contrées lorraines, *vers la frontière.* Simplement, douloureusement, mais avec une grande fermeté, l'héroïne se sacrifie pour servir la cause du pays. Caractères nettement tracés, bonne tenue littéraire.

JEAN YOLE. *Les Arrivants.* Tourcoing (Duvivier), 1913, in-16, 350 pages.

Ce volume est le 4e de la collection des *romans apologétiques et sociaux* que publie la maison Duvivier. Chaque roman de la collection développe un principe, expose une tendance, excite un enthousiasme. Celui-ci présente un exemple dont plusieurs devraient s'inspirer dans la vie sociale. Récit vivant et pittoresque.

EMILE HORN. *Influence sociale de sainte Élisabeth de Hongrie.* Paris (Lecoffre), 1913, in-12, 125 pages.

Ce livre fait suite, en quelque sorte, à la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie,* du même auteur, couronnée par l'Académie française. M. Horn montre comment la grande sainte du moyen âge sut, en pratiquant les vertus chrétiennes, faire prévaloir et respecter les droits de la femme, et il nous présente le tableau de son influence se déroulant à travers les siècles.

A. R.

LES LIVRES

R. P. Odoric-M. Jouve, O. F. M. *Le Père Gabriel de la Ribourde.* Québec, 1912, in-8°, 24c.×16c., 73 pages.

Le Père Gabriel de la Ribourde fut l'un des quatre religieux qui, en 1760, vinrent reprendre, au Canada, les travaux apostoliques des Récollets interrompus depuis une quarantaine d'années.

Dans une étude historique très fouillée et fortement documentée, le P. Jouve dit la sainteté, les travaux et la mort du Père de la Ribourde.

L'historien du Frère Didace apporte là une nouvelle et précieuse contribution à l'histoire des Récollets au Canada.

Etude critique de notre système scolaire. Montréal. (Bureaux de l'A. C. J. C., 1075, rue Rachel Est), 1913, in-8°, 188 pages. Imp. *L'Action Sociale* Ltée, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

Ce volume renferme les mémoires présentés au Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, aux Trois-Rivières, les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1913.

« Où en sommes-nous dans la province de Québec pour l'instruction publique ? Notre système scolaire offre-t-il des garanties sérieuses au point de vue de la liberté des citoyens et de l'efficacité de l'enseignement ? Les classes sont-elles fréquentées ? Les instituteurs sont-ils compétents ? La comparaison de nos écoles avec celles des provinces voisines et des pays étrangers nous serait-elle avantageuse ou désavantageuse ? »

Telles sont les questions que l'Association avaient posées à ses membres et qu'elle avait inscrites au programme du Congrès. Et les rapporteurs ont répondu, loyalement et soigneusement, sans parti pris, sans préjugés, avec des chiffres et des faits et non par des phrases et des tirades.

Sincère et éclairée, cette critique de notre système scolaire met en lumière et les qualités et les défauts. « On n'y trouve ni portrait flatté, ni caricature », mais un tableau honnête de la situation, et d'honnêtes considérations sur les modifications qu'il serait avantageux ou nuisible d'y apporter.

Cette publication fait honneur à l'Association qui en a préparé les matériaux ; et elle rendra vraiment service à ceux qui veulent se former sur notre système scolaire une opinion raisonnée et cherchent à discerner ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans certains éloges sans restrictions et dans certaines critiques.

Adjutor Rivard.

REVUES ET JOURNAUX

La *Revue des Poètes* (15, rue Racine, P. ; 10 décembre, pp. 280-281), publie deux poèmes : *La Patrie de l'âme*, et *la Légende du doux Parler*, écrits par M. Gustave Zidler « pour l'œuvre du Ralliement catholique et français en Amérique ».

Ces vers sont extraits du prochain recueil, déjà annoncé ici, du poète français-canadien.

Les *Etudes religieuses* (50, rue de Babylone, P. ; 5 décembre, pp. 636-659) donnent un compte rendu de la XXXVIe *Assemblée de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne*, qui s'est tenue à Clermont, du 26 au 29 août dernier. La quatrième commission provoqua davantage la curiosité et l'intérêt ; elle avait en effet à traiter « un sujet sympathique, important et délicat » : l'Association catholique de la Jeunesse française au collège.

M. l'abbé Camille Roy présenta à cette commission un rapport sur l'Association catholique de la Jeunesse dans les collèges du Canada français. En résumant le rapport de M. l'abbé Roy (p. 656), M. H. Caye, l'auteur du compte rendu, écrit :

> Je ne sais vraiment à qui allaient surtout les applaudissements enthousiastes que suscitèrent ses paroles : à la Nouvelle France qu'il représentait, à sa personne si sympathique, si modeste, si Vieille-France, ou à la Fédération dont il retraçait la courte, mais déjà glorieuse histoire.

Sous ce titre : *l'Alsace d'outremer*, M. Gustave Gautherot entretient les lecteurs de *l'Univers* (19, rue des Saints-Pères, P. ; 15-16 décembre) du Canada français, cette « autre Alsace ».

> Il ne faut point faire à la civilisation anglaise l'injure de la comparer à cette barbarie prussienne que représentait si bien le « galopin en uniforme » de Saverne. D'autre part, si l'Alsace-Lorraine attend toujours le moment de déchirer entre nos bras son voile de deuil, le Canada ne songe plus à une impossible réunion. Mais les liens du passé ne sont pas brisés : bien au contraire, en ce qu'ils ont d'essentiel, ils se renouent... Les Canadiens-Français appellent les Anglais du *Dominion* leurs « concitoyens » ; ils réservent le titre de « compatriotes » à ceux de leur sang, et

de ce sang ils revendiquent de plus en plus les droits supérieurs. Loyaux sujets de la Couronne britannique, — jusqu'au jour où cette couronne, selon la loi qui préside à ses destinées « impérialistes », sera obligée de leur laisser une complète indépendance, — c'est la France, leur mère, qu'ils aiment d'amour, et c'est à son foyer qu'ils rallument leurs flambeaux longtemps vacillants.

La lumière en est pure, car, plus heureux que nous qui avons laissé la folie révolutionnaire égarer notre raison, ils recueillent sans effort l'essence de nos traditions nationales.

Et M. Gautherot parle surtout de notre lutte pour la conservation de la langue française, de l'œuvre de la Ligue des droits du français, du livre de Pierre Homier, etc.

Dans *l'Univers* (19, rue des Saints-Pères, P. ; 17 décembre), *Lettre du Canada*, signé : JEAN-BAPTISTE, sur « le loyalisme des Franco-Canadiens », à propos du centenaire de la bataille de Châteauguay. Après avoir rappelé quelques détails de ce « glorieux fait d'armes », l'auteur ajoute :

Un mariage de raison, comme disent volontiers nos cousins d'outre-Océan, unit le Canada français à l'Angleterre. Leur « loyalisme » est fait de loyauté d'abord, et aussi d'intérêt bien compris. La Grande-Bretagne n'a pas en Amérique de meilleur appui de sa souveraineté. Mais ils laissent entendre, à l'occasion, que leur fidélité aurait pour limite la méconnaissance des droits essentiels qu'ils ont, eux, les premiers défricheurs et les inébranlables défenseurs du sol, à conserver leur langue, leurs traditions, leur caractère français et catholique. Aux adversaires, parfois inattendus, qu'ils rencontrent sur leur chemin, aux ennemis de l'école bilingue qui tentent à l'heure actuelle un coup de force en Ontario, ils rappellent sans se lasser les leçons de l'histoire. Et, si l'anniversaire de Châteauguay leur en fournit aujourd'hui une occasion mémorable, ils tirent aussi de cette bataille heureuse, quoique si inégale, une maxime bonne à méditer dans tous les temps et dans tous les pays ; elle enseigne, disent-ils, que, bien loin de s'abandonner elles-mêmes, les minorités opprimées doivent chercher dans l'entêtement de la résistance et l'énergie de la riposte le secret de la victoire.

Un voyage au Canada. Conférence de M. Gaston Saugrain, devant la Société républicaine de l'Eure, et dont le *Journal de Vernon* rend compte dans son numéro du 6 décembre : description de paysages pittoresques, développement économique, émigration, politique de l'Angleterre, caractère des Canadiens français.

France-Canada (21, rue Cassette, P.). Le fascicule de décembre renferme une étude de M. A.-D. de Celles : *A la conquête de la liberté.* M. de Celles dit par quelles étapes nous avons passé, du « lendemain de la conquête, alors que nos ancêtres n'étaient rien politique-

ment, à nos jours, où leurs fils ont conquis d'égalité avec leurs concitoyens anglais dans la jouissance, la plus ample possible, des droits politiques ».

La Pensée française. C'est le titre d'une nouvelle revue, publiée chez Bloud et Gay (7, Place Saint-Sulpice, P. XI ; 12 francs), sous la direction de Mme Claire Virenque.

Parmi les membres du comité de patronage, nous remarquons les noms de Mmes Juliette Adam, Lya Berger, Alph.-J. Daudet, de MM. Denys Cochin et Étienne Lamy, de l'Académie française, Georges Goyau, Lerolle, Frédéric Mistral, Ch. de Pomairols.

En présentant au public cette nouvelle publication mensuelle « de littérature, d'art et d'action sociale », que nous sommes heureux de recommander aux lecteurs du *Bulletin*, Mme Virenque écrit :

> *La Pensée française* sera une revue délibérément et franchement catholique d'inspiration et de tendances... Elle s'adresse aux écrivains qui veulent réaliser leurs aspirations vers l'idéal chrétien.
>
> Elle s'offre donc comme l'organe des romanciers et des poètes qui, répondant à l'appel du Comité de littérature spiritualiste, viennent chaque année grossir les rangs de la jeunesse intellectuelle croyante.
>
> Les hommes d'action qui puisent dans la pensée chrétienne le principe de leur généreux apostolat auront en notre Revue, une tribune. Ils pourront y défendre les revendications de la justice et les causes de la charité. Il nous a semblé que nous pouvions rallier, pour les défendre, sous un même drapeau ceux qui se vouent comme nous au service d'un idéal littéraire et d'un idéal social.

Une marée montante. Titre de l'article où *la Vie Nouvelle* (14, rue d'Assas, P. ; 14 décembre) résume, pour ses lecteurs, l'étude de M. l'abbé L.-A. Groulx sur le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, publiée dans *la Nouvelle France.*

Dans le *Bulletin* de novembre dernier, p. 117, une erreur typographique nous a fait attribuer à M. « Vincent » un article sur la question des langues artificielles, paru dans *l'Année linguistique.* L'auteur de cet article est M. Julien Vinson, le directeur de la *Revue de Linguistique.*

A. R.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Termes d'épicerie

Expressions fautives	Expressions correctes
Bean	Fève, haricot.
Baked beans	Fèves apprêtées.
Beans cannées	Fèves, haricots en conserve.
French beans	Haricots verts.
Pork and beans	Fèves au lard.
Wax beans	Fèves au beurre.
Béconite	Sarrasin.
Béloné	Mortadelle, saucisson, saucisson fumé, saucisson de Bologne.
Borax, *powder* borax	Borax, borate.
Bocaut	Bocal, boucaut.
Brand	Marque, marque de commerce.
Can	Boîte, bidon, bocal, pot, jarre, boîte à conserves.
Cannage, canning, canned goods	Conserves alimentaires.
Fruits *cannés*	Confitures, fruits confits, compotes de fruits, marmelade.
Canned meats	Conserves, viandes en conserve.
Canned soups	Potages instantanés, potages concentrés, consommés.
Canned vegetables	Légumes conservés, légumes en conserve.
Maïs, tomates en *can*	Maïs, tomates en boîte, en conserve.
Candy	Bonbon, candi, sucre candi.
Castanade	Cassonade.
Catsup	Tomates en purée, tomates concentrées.

Mushroom catsup	Sauce aux champignons.
Walnut catsup	Sauce aux noix.
Charbon *dur*	Anthracite.
Charcoal, charbon *mou*	Coke, charbon de bois.
Cigarettes *cork tipped*	Cigarettes à bout de liège.
Cleanser	Nettoyeur ?
Cloves	Clou de girofle.
Cocoa	Cacao.
Condensed milk, lait *condensé*	Lait concentré.
Soupes *condensées*	Soupes concentrées, consommés.
Corn starch, connestache	Amidon, amidon de maïs.
Corn beef	Bœuf à la mode.
Corn flakes, toasted corn flakes	Flocons de maïs, flocons de blé grillé.
Crââkers	Craquelin, biscuit.
Currie powder	Poudre à carry.
Dried fruits, etc	Fruits, légumes desséchés, comprimés.
Extracts	Extraits (de viandes, de fruits).
Fèves en *palettes*	Fèves en cosses.
Finnan Haddie	Morue fumée.
Ginger bread	Pain d'épice.
Ginger beer	Bière au gingembre.
Globe (de lampe)	Cheminée.
Grapes	Raisin.
Grape-fruit	Pamplemousse.
Gravy	Sauce, jus.
Gravy soup	Consommé.
Grocer	Épicier.
Grocerie	Épicerie.
Groceries	Épices, articles d'épiceries.
Gum drop	Guimauve, bâton de guimauve, sucre de guimauve.
Horse radish	Raifort.
Huile de *castor*	Huile de ricin.
Huile de *charbon*	Pétrole.
Jam	Confitures, conserves.
Jelly	Gelée, pâte de fruits.
Juice	Essence, extraits (de fruits, de légumes).
Orange, lemon juice	Orangeade, citronnade.
Lemonade	Limonade.

(*à suivre*)

SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

MERCREDI, LE 4 FÉVRIER 1914

Une fois de plus le public québecquois nous a manifesté sa bienveillante sympathie en remplissant jusqu'aux bords la vaste salle des Promotions de l'Université Laval où, pour la huitième fois, la Société donnait, mercredi soir, le 4 de ce mois de février, sa séance publique annuelle.

La tradition en est maintenant établie, et on a bien voulu nous dire qu'elle est de bon goût, et excellente, et populaire, et qu'il ne faudrait pas songer à l'abolir. Nous n'y songerons donc pas, aussi longtemps du moins que nous pourrons compter sur le dévouement de nos collaborateurs et l'encouragement du public. A ces collaborateurs et à ce public, et aussi à notre « harmonieuse amie », la Société Symphonique de Québec, qui une fois encore s'est jointe à nous pour faire plus brillante la fête du parler français, nous offrons ici l'hommage public de notre plus cordiale gratitude.

C'est à 8 heures que s'ouvrit la séance solennelle. M. Adjutor Rivard, président de la Société, s'avança, à travers la foule compacte, accompagné de Nos Seigneurs les Archevêques L.-N. Bégin, de Québec, et C.-H. Gauthier, d'Ottawa, et de Nos Seigneurs les Évêques Larocque, de Sherbrooke, Labrecque, de Chicoutimi, Brunault, de Nicolet, Mathieu, de Régina, Latulipe, du Témiscamingue, Charlebois, du Keewatin, Forbes, de Joliette, Brunet, de Mont-Laurier, et Roy, auxiliaire à Québec.

Nous ne saurions trop remercier Nos Seigneurs les Évêques pour leur délicate attention à notre égard : leur présence aux côtés de nos directeurs a donné à la séance publique de cette année un cachet particulier de grandeur, qui n'a échappé à personne, et dont nous restons heureux et fiers.

Nous ont fait aussi l'honneur d'assister, entre bien d'autres que

nous voudrions nommer, Mgr Amédée Gosselin, P. A., Recteur de l'Université Laval, président d'honneur de notre Société, Mgr Guay, de Lévis, Mgr H. Têtu, de l'Archevêché de Québec, Mgr C.-O. Gagnon, de l'Action Sociale Catholique, des représentants du clergé et des différents ordres religieux de la ville, des collèges de Lévis, de Sainte-Anne, de Saint-Hyacinthe, de Rimouski, ainsi que les Messieurs et le personnel du Grand et du Petit Séminaire. Parmi les laïques, nous avons remarqué Sir Louis Jetté, MM. les juges Cannon et Dorion, M. le Recorder Déry, l'hon. M. Boucher de la Bruère, MM. J.-E. Prince, E. Rouillard, Ferdinand Roy, M. le docteur Arthur Vallée, M. le notaire Cyrille Tessier, M. le notaire L.-P. Sirois, M. le notaire J.-E. Plamondon, M. J. Picard.

Voici le programme de la soirée :

1° *Premier mouvement* — 5ème Symphonie .... BEETHOVEN
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

2° Allocution du Président, M. ADJUTOR RIVARD.

3° Nos finances, M. l'abbé CAMILLE ROY, *trésorier.*

4° *Suite de ballet.* — Le Cid .... MASSENET ......
a) Andalouse.
b) Aubade.
c) Navarraise.
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.

5° Le parler français, d'après les « Anciens Canadiens ». M. l'abbé F. CHARRON, *professeur au Séminaire de Rimouski.*

6° La solidarité des groupes canadiens-français. M. AMÉDÉE DENAULT, *chef du Secrétariat des Œuvres d'Action Sociale Catholique.*

7° *Fantaisie.* — Manon Lescaut .... PUCCINI ....
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.

8° La langue française et les petits Canadiens français de l'Ontario. M. ALPHONSE CHARRON, *président de l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario.*

O CANADA! — DIEU SAUVE LE ROI !

M. le Président remercie d'abord les assistants de l'honneur et de l'encouragement que leur présence apporte à la Société du Parler français ; puis il montre de quelle vie intense et de quel travail opiniâtre la Société a fait preuve en organisant le Congrès de 1912 et en continuant jusqu'à ce jour sa besogne coutumière d'étude du parler franco-canadien et de préparation du glossaire. Il signale l'importance du Comité Permanent du Congrès et de son œuvre du Ralliement. Puis il ajoute un discret éloge de l'ancien président, Mgr P.-E. Roy, et rappelle avec émotion le souvenir de feu M.

l'abbé S.-A. Lortie, le premier trésorier et archiviste de la société, « parti depuis deux ans pour ne plus revenir », « sans lequel, affirme-t-il, la Société n'eût pas vécu, n'eût pas été fondée ».

M. le Président termine en remerciant les orateurs ou conférenciers de la Séance, la Société Symphonique, « l'harmonieuse amie », comme il l'appelle, et les autorités de l'Université Laval. Puis il cède la place à M. l'abbé Camille Roy, trésorier.

M. le Trésorier, en une matière aussi aride et aussi réfractaire que les « finances », trouva le moyen, disaient le lendemain les journaux de la ville, de tenir l'auditoire sous le charme pendant une quinzaine de minutes. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici ce rapport, non plus que les travaux de M. l'abbé F. Charron, de M. A. Denault et de M. Alphonse Charron ; nous ferons mieux, nous procurerons à nos lecteurs le plaisir de les lire ici même « in extenso ». Disons cependant que l'auditoire marqua plus d'une fois aux conférenciers sa satisfaction par des applaudissements chaleureux et que les journaux français du lendemain, à l'unanimité, ont fait les plus grandes louanges de notre séance publique.

Somme toute, nous avons le droit d'être contents et nous le déclarons candidement : nous le sommes ! Mais nous en disons : « Merci » à nos collaborateurs, à nos amis et au public québecquois, qui nous font ces beaux et substantiels succès.

Le Secrétaire général.

AVIS IMPORTANT

A sa dernière séance générale, la Société du Parler français au Canada a ratifié un amendement au règlement, déjà adopté par le Bureau de direction. L'effet de cet amendement est de faire disparaître la classe des membres adhérents. On ne pourra, à l'avenir, faire partie de la Société qu'à titre de membre titulaire. La principale conséquence de ce changement est qu'à partir du 1er septembre prochain, la cotisation sera de $2.00 par année pour tous les membres. De même l'abonnement au *Bulletin* est porté à $2.00.

Nous voulons en avertir sans plus tarder les membres de la Société et les abonnés, et nous dirons, dans un prochain numéro, comment ce changement est devenu nécessaire et comment nous croyons pouvoir le justifier.

NOS FINANCES

CAUSERIE FAITE A LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS, 4 FÉVRIER 1914

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

Le programme vous a avertis que je m'occupe de finances. Je connais enfin les joies de l'arithmétique, plus substantielles et plus précises que le plaisir des lettres !

Si maintenant je puis vous faire voir que notre Société du Parler français est restée à flot depuis que j'en suis comptable et que j'ai bien administré les $837.44 que l'on me confiait, au mois de septembre 1912, j'aurai peut-être, du même coup, démontré ce que l'on conteste quelquefois, à savoir que le grec et la littérature peuvent se concilier avec un certain don des affaires. Boucler le budget d'une Société comme la nôtre, dont les dépenses augmentent dans une proportion qui est supérieure au progrès des recettes, n'est pas une opération facile : cette opération a déjà fait perdre l'équilibre à bien des trésoriers.

Vous vous souvenez peut-être que le dernier rapport financier qui vous fut soumis enfermait d'inquiètes confidences. Les embarras du trésor avaient passé dans le style du trésorier.

« J'ai le chagrin de vous apprendre, disait ici même, le 24 février 1910, mon regretté prédécesseur, l'abbé Lortie, que nous ne sommes plus des gens à l'aise, comme nous l'étions en janvier 1908: nos recettes ordinaires n'équilibrent plus nos dépenses, et notre esprit inquiet, absorbé dans les réalités du présent, n'ose plus guère se permettre des rêves d'avenir.»

Cependant, cette phrase un peu élégiaque dissimulait à peine le sourire qu'il y avait déjà aux lèvres du trésorier. Et l'abbé

Lortie éclairait tout de suite vos fronts assombris en faisant miroiter devant vous les huit cents piastres que, trois ou quatre jours auparavant, notre Société avait reçues du très secourable gouvernement de la Province.

Cela se passait en 1910. La générosité de notre gouvernement nous tirait d'embarras ; son allocation nous permettait pendant quelques années de combler les déficits annuels, et de maintenir dans son fragile équilibre notre budget. Mais il faut bien le dire, notre Société a contracté en 1908 une habitude fâcheuse dont elle ne se corrige pas : elle dépense plus qu'elle ne reçoit de ses membres. En d'autres termes, ses recettes ordinaires sont toujours inférieures à ses besoins. Ses ambitions, d'ailleurs, ont toujours été plus larges que son budget. Elle est née avec cet aventureux état d'âme : et ses directeurs n'ont jamais songé à l'en corriger. Elle ne s'en corrigera vraisemblablement que le jour où son budget aura l'ampleur de ses ambitions. Encore au mois de septembre dernier, il y avait dans nos comptes, par rapport aux recettes ordinaires, un déficit de $231.58. L'année précédente, l'exercice avait abouti à un déficit de $155.87. Ces déficits ont été couverts par l'allocation qui fut accordée par le gouvernement en 1910, et par certaines ressources extraordinaires, telles que la vente de quelques collections complètes du *Bulletin*. De toutes nos économies, il reste à peu près $200.00, et c'est avec quoi je m'ingénie à parer aux difficultés de l'exercice courant.

Peut-être que cette révélation de nos secrets financiers surprend quelques-uns de nos amis. Une légende s'est répandue, en 1912, qui a fleuri sur nos détresses. On a dit que nous étions devenus riches, que les souscriptions abondantes faites à l'occasion du Congrès de la Langue française s'étaient déversées comme des flots du Pactole dans la caisse de la Société, que cette caisse en était pleine jusqu'à déborder. Erreur profonde ! légende dorée ! La Société du Parler français a sans doute organisé le Congrès de la Langue française : elle a envoyé aux quatre coins du pays des apôtres du verbe, elle a fait affluer les souscriptions, on lui en a fait quelques compliments, mais elle n'a rien reçu en espèces sonnantes, pour cette initiative et pour cette grande action. Le Congrès de la Langue française a organisé un Comité permanent, qui a gardé pour les œuvres qu'on lui a confiées, et pour les vastes intérêts qu'il doit protéger en Amérique, la balance des souscriptions de 1912. D'ailleurs, la Société du Parler français n'ambitionnait rien pour elle-même, quand elle sonna bruyamment l'heure opportune du Congrès; elle voulait faire un geste désintéressé. On l'a prise au mot, et elle

est sortie de toutes les splendeurs qu'elle avait préparées, plus pauvre qu'auparavant.

Je n'ai pas à revenir, dans ce rapport, sur la nature des dépenses que nous encourons chaque année. *Le Bulletin*, que nous publions tous les mois, nous a coûté à lui seul, l'an dernier, $1352.84. Les listes d'anglicismes ou de canadianismes incorrects, que nous distribuons dans les collèges, et les autres travaux d'impression ont provoqué un déboursé de $273.62.

Chaque année des achats de livres et de dictionnaires sont indispensables. Notre bibliothèque s'est enrichie cette année de vingt nouveaux lexiques, et notre trésor, de ce chef, s'est appauvri de près de soixante piastres. Nous reprenons aussi cette année l'impression, depuis un an suspendue, des Rapports mensuels du comité d'étude, rapports que l'on distribue un peu partout à ceux qui s'intéressent à ce genre de travail, qui veulent bien les annoter, et nous les retourner chargés de nouveaux renseignements sur notre parler populaire. Nous avons commencé à reviser, pour rédaction définitive, les articles lexicologiques du glossaire canadien-français que nous préparons : et cela rappelle au trésorier que la publication de ce glossaire coûtera des sommes considérables dont il n'entrevoit pas la couleur... Le service de notre secrétariat est devenu lui-même plus onéreux. Jusqu'à l'an dernier nous nous étions contentés de recourir de temps en temps au travail supplémentaire de quelques étudiants, que nous payions jusqu'à 15 sous de l'heure. Depuis plus d'un an, la besogne accroissant toujours, un étudiant est attaché au Secrétariat, et y expédie tous les jours la besogne courante. Nous avons trouvé, chez nos jeunes amis de l'Université, des collaborateurs dévoués, qui aident efficacement le président, le secrétaire et le trésorier à porter le poids du jour. Mais cette collaboration allège aussi notre caisse ; elle prépare plus sûrement et plus vite la prochaine banqueroute.

Messieurs, j'ai prononcé le mot où doit aboutir mon administration. Nous y allions d'une allure certaine, avant que l'on m'eût confié la roue de fortune de notre Société. Tout ce que j'ai pu faire, ça été de ne pas trop accélérer cette course à l'abîme, et c'est en quoi consiste tout le succès de mes calculs. C'est ce succès qui justifiera à vos yeux, je l'espère, les présomptueuses affirmations de mon exorde.

Cependant, je ne veux pas vous laisser avec une si maigre consolation. Une Providence maternelle a toujours veillé sur nous. Elle nous révèle encore une fois sa sollicitude. Notre président, qui n'ignorait pas les soucis du trésorier, demanda audience, il y a quelques semaines, au grand ami de notre Société, M. le premier

ministre de la Province de Québec. Sir Lomer Gouin écouta d'une oreille bienveillante le récit de M. Rivard. Il fut, une fois encore, touché de nos misères, et il voulut bien assurer son interlocuteur qu'une somme de $1,000 serait à l'avenir, et chaque année, versée par l'État au fond non consolidé de notre Société. La parole de Sir Lomer est d'or. Elle a permis au trésorier de l'escompter déjà, et de dormir en paix sur sa caisse presque vide. Aussi remercie-t-il d'avance M. le premier ministre d'avoir si bien compris, lui aussi, que lorsque la banqueroute est aux portes de Rome, il n'est plus temps de délibérer.

Et, j'en suis sûr, Mesdames et Messieurs, vous vous associez à notre gratitude et à nos espérances. Il jaillit de vos cœurs comme du mien, le merci qui passe par mes lèvres, qui s'adresse respectueusement ce soir au chef de notre gouvernement provincial.

Si vous pensez, Mesdames et Messieurs, que vous pouvez vous-mêmes concourir à une œuvre qui reçoit une si haute protection, vous permettrez au trésorier de vous rappeler, en terminant, que la liste est toujours ouverte de ceux qui s'inscrivent au livre précieux des membres bienfaiteurs, titulaires ou adhérents de la Société du Parler français.

Camille Roy, ptre.

LITTÉRATURE SPIRITUALISTE

Le Concours annuel de Littérature Spiritualiste est ouvert pour la quatrième fois depuis la fondation, en 1911, du prix Claire Virenque. Cette initiative a été imitée par d'autres donateurs et l'Association dispose pour 1914 de six prix de 500 francs. Les conditions du Concours ont été brillamment remplies par les ouvrages couronnés les années précédentes ; elles consistent dans l'alliance du Beau et du Bien, du charme littéraire et de la pureté morale. Sont admis à concourir : les ouvrages imprimés, recueils de poésies, poèmes, romans, animés de cet esprit. Les œuvres présentées au Concours doivent être adressées en triple exemplaire à M. Charles de Pomairols, 53 rue Saint-Dominique, à Paris, avant le 15 mars 1914.

TABLES GÉNÉRALES DU BULLETIN

Plusieurs membres de la Société du Parler français, qui possèdent la collection complète ou une partie de la collection de notre *Bulletin*, nous demandaient depuis longtemps de leur donner une table générale des matières contenues dans les dix premiers volumes de cette revue. « Il y a dans ces volumes, nous disaient-ils, grand nombre de renseignements, de notes, d'articles lexicographiques, et d'études de toute sorte, que nous voudrions pouvoir consulter au besoin, mais qu'il est difficile de trouver rapidement. Une table générale rendrait au chercheur les plus grands services.»

Nous nous sommes rendus à cette demande, et nous avons prié l'un de nos plus fidèles collaborateurs de dresser cette table.

Elle est maintenant sous presse. On l'a établie avec grand soin, et de telle sorte, et avec tant de détails bibliographiques et autres, qu'elle pourra être intéressante même pour ceux qui n'auraient pas la collection du *Bulletin*.

La table générale des matières contenues dans les dix premiers volumes de la revue est divisée en cinq parties :

1° Table alphabétique des matières.
2° Table des matières par noms d'auteurs.
3° Table des comptes rendus bibliographiques.
4° Table des revues et journaux.
5° Index alphabétique des mots étudiés.

Ces tables formeront un assez fort volume, et, comme la vente en sera nécessairement un peu limitée, le Comité du *Bulletin* a décidé d'en fixer le prix à $4.00 l'exemplaire.

On ne tirera que le nombre d'exemplaires souscrits. C'est pourquoi nous prions les membres de la Société et les abonnés du *Bulletin* qui désirent s'assurer un exemplaire, de nous le faire savoir immédiatement.

FEUILLETS DE ROUTE

III

GAGES D'AVENIR POUR LA FOI CATHOLIQUE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LA SASKATCHEWAN DU NORD. — UNE FETE DE S.-JEAN-BAPTISTE COMME EN PROVINCE DE QUÉBEC, A MARCELIN, SASK. — MANIFESTATIONS DE FIERTÉ FRANÇAISE A WINNIPEG ET BEAU CONGRÈS NATIONAL A SAINT-BONIFACE.— LE NOUVEL-ONTARIO FRANÇAIS, SES RESSOURCES, SES BEAUTÉS. — QUÉBEC TOUJOURS, POUR LE PLEIN ÉPANOUISSEMENT DE LA VIE FRANÇAISE !

Prince-Albert, Sask. est une ville d'avenir. Si elle ne figure encore qu'au troisième ou quatrième rang, parmi toutes les cités, en croissance si rapide, dont se glorifie l'Ouest canadien, il est facile de prévoir le jour où elle occupera infailliblement l'une des premières places.

C'est l'impression vive que l'on éprouve en constatant sa situation excellente, sur la branche nord de la rivière Saskatchewan, à 250 milles au-dessus de Régina, au centre d'une excellente région agricole, et mieux encore, au sein d'un pays convenablement boisé, ce qui lui assure un double avantage, fort précieux, sur toutes ses concurrentes des prairies : celui de l'industrie forestière et celui des pouvoirs hydrauliques, c'est-à-dire des appréciables ressources de la houille blanche, dont Prince-Albert se trouve à détenir le monopole, dans l'Ouest, jusqu'aujourd'hui, sauf Calgary peut-être, à qui sa rivière de l'Arc (*Bow river*) amène des montagnes Rocheuses l'appoint d'un certain nombre de chevaux-vapeur.

On assure que des dépôts de minerai, fort importants, avoisinent également Prince-Albert. Si cette prétention se révèle fondée, la pro-capitale septentrionale de la Saskatchewan, où la navigation est reconnue praticable jusqu'à Edmonton en Alberta ; d'où rayonnent déjà trois lignes de chemin de fer, toutes appartenent au

Canadien-Nord, en attendant que, demain, le *Grand Tronc Pacifique*, le *Pacifique Canadien*, le *Chemin de la Baie d'Hudson* et d'autres encore y pénètrent à leur tour, Prince-Albert étonnera ses rivales et le monde entier, par les développements merveilleux qu'elle ne tardera pas à prendre.

En attendant, c'est déjà une ville très vivante et fort coquette, étagée qu'elle se trouve sur la pente des hauteurs qui, des deux côtés, viennent gracieusement s'effacer dans la Saskatchewan. Le panorama qu'on admire, en sillonnant ses rues, à toute vitesse d'automobile, en est un d'enchantements renouvelés.

Mais ce qui frappe davantage le touriste de la province de Québec, en visitant Prince-Albert, c'est l'influence notable qu'y semblent exercer les gens de notre race, malgré leur nombre encore restreint. C'est bien, dans une moindre mesure qu'à Edmonton, Alta., mais à un degré tout aussi rassurant, « un bon coin de chez nous » que l'on découvre, en tombant dans les bras, en pénétrant dans l'intimité cordiale de nos compatriotes de Prince-Albert.

L'on s'explique bien le cachet français que réussit à imprimer à Prince-Albert cette minime proportion de population de notre sang, lorsqu'on entre en contact avec ceux qui la composent et qu'on se rend compte de leur détermination patriotique à demeurer fermement catholiques et français.

Ce fut notre bonne fortune que de faire cette consolante expérience, au cours des journées inoubliables des 18, 20 et 21 juin 1913. Il nous fut spécialement donné de la pousser à fond, le soir du 20 juin, quand une cinquantaine des Canadiens français les plus en vue de Prince-Albert eurent la gracieuseté d'improviser, à l'intention du délégué officiel du Comité permanent de la Langue française, une réception d'honneur, dans la magnifique salle de gala des Chevaliers de Colomb, et que l'occasion nous fut ainsi fournie de vivre, pendant une couple d'heures, avec ces frères lointains, la bonne vie intime et familiale du Canada français.

Causeries à la bonne franquette, courte conférence suivie d'échange de vues en toute amitié, chant, musique, récitations : tout contribua à démontrer que la tradition française, comme le goût français, du meilleur crû, sont bien implantés pour demeurer, à Prince-Albert.

Ce fut ce soir-là que naquit le cercle local de l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan à Prince-Albert ; et l'on voulut nous accorder, en souvenir aimable, la distinction de nous en décerner la vice-présidence d'honneur.

Ce cercle, il a considérablement grandi, pris des forces et de l'importance, depuis ce jour ; nous y voyons une garantie particu-

lière de la survivance de l'esprit français, de la conviction catholique, dans la cité métropolitaine de la Saskatchewan du nord.

Une autre garantie, plus efficace encore probablement, nous est offerte, à cet égard, par l'existence, à Prince-Albert, du vaillant journal *le Patriote de l'Ouest* et de son digne et inlassable directeur, le R. P. Auclair, O. M. I., chef du Secrétariat régional de la Langue française pour le sdiocèse, vice-président général de l'A. C. F.-C. S., etc, ainsi que du dévoué gérant du *Patriote*, M. Daoust, aujourd'hui président du cercle local de l'Association, et de tout le personnel de cette feuille de combat, dont l'hôtel particulier, à l'hospitalité si attirante, est comme un foyer vivace de vie française et d'action catholique.

Enfin, la cathédrale et l'évêché de Prince-Albert, où l'on rencontre, au milieu d'un personnel de choix, le vénérable Mgr Pascal, apôtre également convaincu de la foi et du patriotisme, et dont les longs et fructueux états de service disent hautement les mérites supérieurs ; l'évêché, où le généreux prélat voulut accueillir si paternellement à son foyer le délégué de la Langue française, et la cathédrale, encore modeste, mais qui sera bientôt un monument imposant : voilà, pardessus tout, la redoute qui promet à l'influence française et catholique de ne se voir pas facilement évincée de ses positions, à Prince-Albert.

***

« On n'est jamais *trahi* que par ses amis », dit le proverbe. Le délégué de la Langue française, en arrivant à Prince-Albert, ne fut pas loin de reconnaître à ce vieux dicton de la sagesse une profonde justesse. Alors que son voyage, en ces parages au moins, ne devait avoir aucun caractère officiel et passer à peu près inaperçu, il dut constater qu'il avait été annoncé, à grand orchestre, par nos bons amis du *Patriote de l'Ouest* et leurs collègues de la presse anglaise locale, ce qui entraîna une réception, à l'arrivée en gare, à huit heures du soir, et après une conduite en automobiles jusqu'aux bureaux du *Patriote*, une présentation à une quinzaine de citoyens marquants.

Mais ce n'était pas tout encore, bien que ce fût déjà charmant de spontanéité et d'imprévu. Dans le même numéro du *Patriote de l'Ouest* qui annonçait ainsi son entrée à Prince-Albert, le malheureux délégué, un peu interloqué de l'aventure, fut contraint de lire qu'il était engagé d'avance pour aller « porter la parole de la province de Québec » à un groupe important de nos compatriotes franco-canadiens, qui avaient organisé, pour l'occasion, une célé-

bration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, fixée au jeudi, 19 juin, dans la jolie paroisse, toute française, de Marcelin, en pleine campagne de la Saskatchawan du nord, à quelque 60 milles de Prince-Albert.

Le moyen de se dérober à ces attentions si bienveillantes, quand on est « le missionnaire de la parole française », non moins officiel que modeste, et que ce sont des frères qui vous appellent ; des frères trop souvent privés d'entendre une voix venant directement du cher vieux Québec, et qui sollicitent comme une faveur qu'on leur accorde ce réconfort ? Le moyen, surtout, de refuser une telle invitation quand elle est délicatement transmise par un ami dévoué comme le bon Père Auclair, au nom d'un autre ami également cher, un ancien camarade des jours de collège, le propre curé de la paroisse où la fête s'est organisée à notre intention, le vaillant patriote qu'ont pour pasteur les habitants de Marcelin, M. l'abbé Pierre Myre ?

Il ne fut pas, un seul instant, question de bouder à ce complément de tâche, qui devait fournir, et l'événement le prouva bien, l'un des plus agréables épisodes de toute notre mission.

Nous allames donc à Marcelin, le matin du 19 juin, en compagnie du R. P. Auclair et de M. J.-P. Daoust, et par un temps idéal, comme nous n'en avions, d'ailleurs, guère connu d'autre, depuis quinze jours que nous parcourions l'Ouest.

Et ce fut vraiment délicieux, au bout d'une course de quatre heures en chemin de fer, à travers une campagne, bois et prairies alternant, en voie de défrichement, de prendre pied, soudain, au milieu de l'une de nos bonnes paroisses rurales de la province de Québec ; d'y trouver un gros village, de très bonne apparence, une église d'aspect très simple, mais toute pavoisée pour la circonstance, comme la plupart des édifices environnants ; un brave curé qui vous accueille en toute cordialité, et une foule compacte, d'allures très canadiennes-françaises, dans ces profondeurs des prairies occidentales, massée sur le quai de la station pour acclamer les visiteurs, à la descente du train, et leur souhaiter la bienvenue.

Les présentations se font rapidement : la société S.-Jean-Baptiste de Marcelin est là au grand complet, avec tous ses officiers, nous y reconnaissons bien des noms, et même quelques figures, déjà rencontrés en province de Québec. Bientôt le cortège se forme, triomphal, brillante cavalcade en tête, avec drapeau canadien-français du Sacré-Cœur ouvrant la marche, et l'on se rend au terrain du pique-nique, où une autre foule, non moins nombreuse, attend déjà ce dernier contingent.

De même que le pavoisement est magnifique, les inscriptions

multiples qui décorent le préau choisi comme scène de cette grande fête de famille ne sont pas moins éloquentes et choisies avec un soin particulier. Nous aimerions en mentionner quelques-unes, mais il faudrait les citer toutes, car chacune avait sa saveur et sa haute signification. Bornons-nous à constater qu'elles suffisaient à démontrer à l'observateur que l'âme française et catholique est bien la même, avec, peut-être, un regain d'énergie et de conviction, en ces lointaines contrées que sur les bords du Saint-Laurent.

Puis, la fête battit son plein. Ce fut le traditionnel goûter sur l'herbe, de nos célébrations de la S.-Jean-Baptiste aux champs, et les amusements, les chansons en chœur, les jeux, entremêlés d'adresses gracieuses présentées aux visiteurs, d'allocutions en réponse par ces derniers : le délégué du Comité permanent de la Langue française, le R. P. Auclair, M. Daoust, pour la jeunesse, auxquels se joignirent le R. P. Lajeunesse, O. M. I., M. l'abbé Nicolet, M. l'abbé Myre.

Cette après-midi, qui passa avec rapidité, fut encore agrémentée d'une intéressante visite à l'église et au presbytère et couronnée par un banquet intime, où les invités furent les hôtes des officiers de la Saint-Jean-Baptiste et de quelques-uns des principaux citoyens de Marcelin. Ce furent encore quelques bons quarts d'heure d'une causerie pleine d'intérêt.

Un peu après sept heures, une automobile emportait les visiteurs, accompagnés de M. le curé de Marcelin, et, à la suite d'une randonnée vertigineuse de moins de deux heures, à travers la prairie immense, sous les caresses de la fraîche brise qui fait l'un des charmes des belles nuits de l'Ouest—après une émouvante traversée de la Saskatchewan en bac à passeur, que manœuvre un brave homme de Métis, fort avenant—,ayant dévoré 35 milles de route avec la prestesse d'un convoi rapide de chemin de fer, les déposait à Duck Lake, où ils allaient bénéficier, pour la nuit, de la princière hospitalité de l'excellent Père Delmas et de ses dignes collaborateurs, les autres Pères Oblats, à l'École Industrielle.

Au matin, ce fut une jouissance nouvelle que d'assister à la messe de communauté qui réunit tous ces petits indiens et ces jeunes indiennes — celles-ci, sous la direction attentive et dévouée des bonnes Sœurs —, de les voir faire la Sainte Communion avec une piété édifiante, et d'être enfin les témoins égayés de la joie communicative qui préside à leur déjeuner, sous l'œil d'étrangers, auxquels ils font, du reste, le plus sympathique accueil.

On visite, avec le plus vif intérêt, la vaste maison et la partie avoisinante des immenses terrains où s'accomplit cette œuvre émi-

nemment philanthropique et apostolique de la régénération des enfants des bois.

Mais c'est déjà l'heure de se rendre à la station du village, un mille plus loin, pour y prendre le train qui doit nous ramener à Prince-Albert. M. le Dr Touchette — l'un de nos compatriotes à qui l'Ouest a bien réussi, parce qu'ils savent y faire du bien, tout en profitant de ses abondantes ressources — vient lui-même, avec son automobile, prendre les visiteurs et les conduire à la station.

En passant, nous avons l'avantage de lier connaissance avec le curé de Duck Lake, M. l'abbé Schmidt, et de visiter sa jolie église. Nous rencontrons également avec plaisir l'un des pionniers de l'endroit, dans la personne de M. Saint-Denis, ancien officier de la police à cheval du Nord-Ouest, et natif de Sainte-Cunégonde de Montréal. M. Amédée Cléroux, ancien instituteur, aujourd'hui du service civil, nous est également présenté, ainsi que quelques autres citoyens de Duck Lake.

Le train arrive, et deux heures plus tard, nous rentrons à Prince-Albert.

***

Du vendredi midi au dimanche, à 2 heures de l'après-dîner, le temps avait filé avec rapidité, quand vint le moment de quitter Prince-Albert et ses habitants, si charmeurs, pour prendre le convoi rapide qui devait nous ramener à Winnipeg.

Ce furent vingt-cinq heures d'un voyage assez monotone, par Melfort, la jonction de Le Pas, Dauphin, etc, et au bout desquelles, nous nous sentions bien aise de revenir à la capitale manitobaine, que nous avions quittée dix-sept jours plus tôt.

Ce lundi, 23 juin 1913, marquait l'ouverture des grandes fêtes nationales, préparées à Winnipeg et à Saint-Boniface, pour toute la population française du Manitoba.

Bien que convié plus spécialement au congrès provincial de colonisation, qui devait siéger à Saint-Boniface, le mercredi 25 juin, le délégué du Comité permanent de la Langue française eut l'honneur de se voir, au dernier moment, l'objet d'une gracieuse invitation, de la part de la Société S.-Jean-Baptiste de Winnipeg. Le soir même, il assistait au grand banquet national, à l'Hôtel Alexandra, de Winnipeg : brillantes et mémorables agapes où participèrent cinq cents convives de langue française ; où l'entrain parfait et la gaieté la plus franche régnèrent durant trois heures très courtes ; où, entre autres allocutions brillantes, S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*,

prononcèrent deux discours excellents, que l'assistance couvrit d'acclamations et dont la presse quotidienne, dans le temps, a bien justement célébré la grande valeur et la haute portée morale, patriotique, religieuse.

Comme l'un des plus touchants souvenirs de cette fête de vie française intense, en un milieu bien anglais, restera sûrement, dans le cœur de tous ceux qui admirèrent et applaudirent ce geste magnanime, celui du vénéré métropolitain de Saint-Boniface se levant, à la table d'honneur, pour entonner lui-même quelques-uns de nos beaux refrains du pays : *A Saint-Malo, beau port de mer.— Vive la Canadienne ! — O Canada* ! etc.

Le lendemain matin, 24 juin, nous avions l'avantage de prendre part, en compagnie du regretté Sir Joseph Dubuc et de M. l'abbé Lee, aujourd'hui curé de S.-Édouard de Winnipeg, au magnifique cortège de milliers de Canadiens français manitobains, qui traversa, dans un ordre irréprochable, toute la partie centrale de Winnipeg, depuis l'église du Sacré-Cœur jusqu'à la cathédrale de Saint-Boniface.

Nous faisions partie de la foule immense et recueillie qui assista à la messe pontificale célébrée par Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface et goûta profondément le très beau sermon prêché par son auxiliaire tout récemment nommé, Mgr Arthur Béliveau.

Après la messe, l'adresse présentée par la Saint-Jean-Baptiste à Mgr Langevin et la vibrante réponse de celui-ci, la foule se dispersa, se dirigeant, en grande partie, vers les terrains du Collège de Saint-Boniface, où avait lieu, sous la tente, le dîner rustique.

L'orage menaçant, qui se forma de bonne heure, après le dîner, et qui devait éclater du reste, rapide mais terrible, avant la fin de l'après-midi, vint faire manquer la promenade en automobiles que le programme avait prévue et pour laquelle toutes les voitures mises à la disposition des visiteurs par nos aimables compatriotes de Winnipeg et de Saint-Boniface étaient déjà au rendez-vous.

Le temps ne s'en écoula pas moins très vite, en visites d'amitié et en paisibles réjouissances dans l'intime des foyers.

A 8 heures du soir, la plupart des Canadiens français qui avaient pris part au cortège et à la messe du matin, avec nombre d'autres encore, s'étaient donné rendez-vous dans la vaste enceinte de l'Arène, à Winnipeg. Ce fut en présence de plus de deux mille auditeurs, formant une assistance vibrante d'enthousiasme, que M. Henri Bourassa prononça de nouveau l'un de ces merveilleux rappels à l'énergie nationale dont il possède le secret ; que le R. P. Portelance, O. M. I. et le délégué du Comité permanent de la Langue française parlèrent aussi, tour à tour.

Le lendemain, mercredi, 25 juin, c'était le congrès de la colonisation, au Collège des Jésuites, à Saint-Boniface. Deux séances d'étude, bien remplies, occupèrent l'avant-midi et l'après-dîner.

Au midi, S. G. Mgr Langevin, entouré de tout son clergé diocésain, daignait recevoir à sa table Monsieur le directeur du *Devoir* et le délégué du Comité permanent ; c'était Québec, la province aînée, appelée à recevoir l'hospitalité de sa cadette du Manitoba, la province française la plus ancienne de l'Ouest. La rencontre fut vraiment exquise, et l'échange de sympathies, absolument cordial.

Dès deux heures, le travail du congrès reprenait pour se poursuivre jusqu'après cinq heures.

Il fut consciencieux, intéressant et efficace. Sous la présidence de Mgr Béliveau, et conduit avec maîtrise par son distingué président, avec la collaboration active de coopérateurs entendus et dévoués, comme MM. les abbés Jolys, curé de S. Pierre-Jolys, Jutras, curé de Letellier, Lee, alors curé de Transcona, de l'honorable M. Joseph Bernier, de M. Louis Hacault, de M. Jacques Parent et de maints autres, le congrès fit d'excellente besogne.

Il tira au clair la situation économique des nôtres au Manitoba, sut mettre en lumière les exigences qui en découlent, esquisser et adopter les moyens d'y répondre, selon les circonstances et du temps et des lieux. Il décréta la fondation de comités paroissiaux de colonisation et d'action française, et surtout, il sut ne suspendre point son labeur avant que d'avoir établi un solide Comité central permanent, à qui il confia la tâche de poursuivre et de parachever son œuvre.

Le soir, à 8 heures, séance de clôture du congrès, sous la présidence de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. Agrémentée d'excellente musique, par des artistes locaux, cette réunion fut remplie par une vigoureuse conférence du R. P. Adam, S. J., sur l'œuvre de la Presse catholique ; une pétillante causerie de M. Roger Goulet, président de l'Union Métisse du Manitoba, sur la fidélité aux traditions françaises locales ; une allocution du délégué du Comité permanent de la Langue française, sur l'importance et l'urgence d'une organisation fédérative des groupes de langue française en Amérique, et brochant sur le tout, par un magistral discours à l'emporte-pièce, où le vaillant archevêque, résumant tous les vœux et réflexions que l'on venait d'entendre, sut électriser le millier d'auditeurs présents, leur infusant au cœur la flamme apostolique dont se consume son grand cœur d'apôtre et de Père.

Les fêtes françaises du Manitoba, pour 1913, avaient pris fin, mais elles laissaient dans toutes les âmes qui les vécurent un renou-

veau de fierté nationale, et comme un irrésistible besoin d'action communicative.

Le lendemain, jeudi, 26 juin, après une agréable avant-midi passée en automobile, à parcourir Winnipeg et Saint-Boniface, en compagnie de notre estimable compatriote M. Tremblay, chef de l'importante maison manitobaine d'entreprises générales Tremblay Frères, et à la suite de quelques dernières visites pour prendre congé, le délégué de la Langue française disait adieu à la terre manitobaine et à l'Ouest français. Il ne saurait cacher qu'il fût heureux de reprendre la route de la Laurentie toujours aimée, et d'autant plus qu'on s'en éloigne, mais il ne laissait pas non plus que d'éprouver quelque regret à quitter tous ces bons amis, anciens ou nouveaux, dont il avait pu enrichir les trésors de son affection ou de son estime, au cours des trois semaines, vite écoulées, qu'il venait de consacrer à nos gens des terres canadiennes par delà les Grands Lacs.

***

Deux nuits et deux journées encore, à parcourir douze cents milles de chemin de fer, d'abord sur « l'Express de l'Est » du *Pacifique Canadien*, puis sur le rapide du *Témiscamingue et Ontario du Nord*, longeant, sous une pluie d'orage, l'interminable lac Supérieur, aux mornes solitudes, parsemées çà et là de hameaux épars, traversant ensuite le Nouvel-Ontario, presque de part en part, dans le charme d'un jour ensoleillé, et le samedi soir, 28 juin, nous ramenait à Haileybury, en Ontario, au siège épiscopal du Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

Non moins qu'un programme d'avance tracé, l'ardent désir de reprendre contact le plus tôt possible avec le sol natal, chéri entre tous, nous faisait franchir, sans plus tarder, le majestueux lac Témiscamingue, aux eaux profondes, pailletées d'or par les derniers rayons du jour mourant, et passer immédiatement en province de Québec, pour y jouir d'un bon jour de repos, au sein d'une hospitalité toute fraternelle.

Oh ! les douceurs de la vie aux champs, dans nos paisibles campagnes québécoises, au sortir de l'existence enfiévrée des villes de l'Ouest, ce dimanche 29 juin 1913, passé à S.-Bruno de Guigues et à S.-Isidore de Laverlochère, il fut bien propre à nous en faire goûter, une fois de plus, la pénétrante saveur !

Le lendemain, 30 juin, retour à Haileybury d'Ontario ; négociations avec notre si obligeant représentant local du Comité de la Langue française, M. l'abbé H.-D. Brosseau, pour la mise en œuvre

du Secrétariat régional L. F., dans cette immense région, au splendide avenir ; et, le même soir, course rapide jusqu'à Cochrane, 150 milles plus au nord, à la jonction du Transcontinental National.

Nous en revenions tout de suite, le 1er juillet, après avoir traversé des nuées opaques de fumée et des vagues de feu de forêt, pour y atteindre, et trouvé, en y arrivant, la population encore presque affolée par la frayeur que lui avait inspirée, au cours de l'après-midi finissante, le danger imminent de voir, de nouveau, sa progressive petite ville rasée par l'incendie, comme il était advenu, l'année précédente.

Cette fugue à toute vapeur ne nous en avait pas moins permis de connaître par nous-même ce plantureux pays du Nouvel-Ontario du nord, dont nous avions déjà ouï dire tant de bien, et de nous rendre compte de l'exactitude des rapports affirmant qu'on y trouve combinées des merveilles de pittoresque avec des richesses immenses en ressources agricoles, minérales, forestières et hydrauliques.

Le soir du 1er juillet, dans la grande et belle salle publique qu'on a eu le bon goût d'aménager, au sous-sol de la majestueuse cathédrale d'Haileybury, une gentille réunion improvisée par la courtoisie de nos compatriotes d'Haileybury, de Cobalt-nord et de Cobalt, ses voisines, nous fournissait l'occasion heureuse de faire connaissance avec bon nombre d'entre eux, de leur présenter quelques fraternelles observations et, pardessus tout, de nous édifier profondément, au spectacle réjouissant de leurs actives convictions patriotiques et religieuses. Ce fut l'une des bonnes heures de toute cette tournée d'action française et catholique.

Au matin du 2 juillet, l'élégant navire le « Météore » nous emportait vers le Long-Sault, 75 milles dans le sud, au pied du lac Témiscamingue, au milieu de ce panorama enchanteur que l'Outaouais déroule aux regards ravis du touriste en ces parages. Puis, il fallut reprendre le chemin de fer, arrivant à Mattawa le soir, à Ottawa, le lendemain matin, à Montréal, le 3 juillet au soir.

Le 5, enfin, après une dernière station aux Trois-Rivières, avec visite au Secrétariat régional L. F., comme dans les deux villes précédentes, nous avions la joie de revoir la bonne ville de Québec, et de sentir bien vivement que l'on s'y retrouve d'autant mieux en plein épanouissement de vie française que l'on a passé trente-six jours à rechercher le même bénéfice par tout le reste du Canada, jusqu'au sommet des Rocheuses. — AMÉDÉE DENAULT.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Le péril de la foi

L'Univers, Paris, conclut par cette note très judicieuse un des nombreux articles qu'il consacre, depuis quelques mois, à la situation française au Canada, article traitant, cette fois, de « la crise scolaire en Ontario », et publié au mois de décembre dernier :

Nous félicitons les Canadiens français de l'énergie avec laquelle ils défendent leurs droits et de la clairvoyance avec laquelle ils découvrent, derrière le péril de leur langue, le péril de leur foi.

Pour la propagande française

M. l'abbé Meindre, de l'évêché de Prince-Albert, Sask. a bien voulu adresser au Secrétaire général du Comité Permanent de la Langue française la sympathique « lettre ouverte » qu'on va lire. *Le Patriote de l'Ouest* et *l'Action Sociale* ont déjà inséré ce document précieux ; mais il n'en a pas moins sa place toute marquée en cette « chronique des intérêts français ».

Monsieur le Secrétaire général,

Dans la bibliothèque du *Patriote de l'Ouest* j'ai trouvé un ouvrage encore trop peu connu de beaucoup de Français et de Canadiens : « LE COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE QUÉBEC ».

Avec délices j'ai lu et relu ce gros volume sur le « doux parler de France » (695 pages in-8°) Et je vous en écris aussitôt, afin que ma lettre se trouve comme imprégnée — si possible — du parfum qu'on y respire.

A mon humble avis, c'est un chef-d'œuvre unique dans le genre.

Sans doute, la « Grande Semaine » de Québec a produit des échos qui se sont répercutés au loin, dans les revues et journaux des deux mondes. Plus de 200 périodiques des pays étrangers en ont parlé, jusqu'à *l'Echo de Chine*, de Shanghaï.

Mais ici, dans ce *mémorial* nous avons plus que des échos ; c'est une reproduction de cette délicieuse symphonie d'idées, qu'une légion de penseurs ont fait monter jusqu'aux cieux.

Ce poème vient heureusement faire resplendir votre grande œuvre, au labeur immense. En le lisant, l'âme se nourrit du pain substantiel de la prose et s'enivre

du vin pétillant de la poésie. L'esprit s'orne de belles pensées ; le cœur se réconforte de nobles sentiments et fait bouillonner plus fort le sang généreux de nos pères, c'est-à-dire des héros et des martyrs.

Oui, quiconque a le sens franco-catholique, doit tressaillir de joie et d'espérance, à la vue de ce pieux monument, élevé au génie de la langue française ; car le verbe fécond de la Mère-Patrie y chante si bien, aux rayons vivifiants du soleil de l'Évangile, mieux que ne chantait — au dire de la fable — la célèbre statue de Thèbes aux cent portes, quand le rayon du soleil levant effleurait ses lèvres de marbre...

Il me semble, M. le Secrétaire général, que ce *compte rendu* devrait se trouver dans chaque foyer, partout où il y a une âme capable de goûter le beau langage de France.

Or — FAUTE DE PUBLICITÉ — combien de Français des deux mondes ignorent encore ce livre d'or !... *Intelligenti pauca*...

Qu'en pensez-vous ?

Excusez ma liberté, et daignez agréer l'expression de mon profond respect.

Votre tout dévoué en N. S. J. C.

J.-B.-L. MEINDRE,
Prêtre *français et Canadien.*

A l'évêché de Prince-Albert, Sask., le 31 décembre 1913.

Les fervents de la Cause française

Dans son édition du 4 février, *le Devoir*, Montréal, rend à nos efforts un gracieux témoignage, que nous enregistrons avec plaisir, tout en remerciant notre confrère de sa courtoisie.

La dernière livraison du *Bulletin du Parler français*, publie le grand quotidien politique-indépendant de Montréal, continue, d'une façon très détaillée, la chronique de l'action française en Amérique, que nous avions déjà signalée. Elle réunit ainsi un certain nombre de faits et de documents d'un vif intérêt.

Nous félicitons *le Bulletin* de ce bon travail. Il prend ainsi une physionomie qui tranche sur celle de toutes nos autres revues et il répond à un besoin particulier.

Le Droit, d'Ottawa, le grand organe quotidien de nos compatriotes dans la provinee sœur, n'est pas moins encourageant, en l'appréciation qu'il fait de notre « chronique des intérêts français, » dans son édition du 11 février :

Le dernier numéro du *Bulletin du Parler Français* au Canada renferme une revue des plus intéressantes de l'action française en Amérique ; tout vaudrait la peine d'être cité et conservé dans les familles ; pour aujourd'hui nous nous contentons de donner ce qui concerne l'Ontario et de dire à l'excellent rédacteur patriote, M. Adjutor Rivard de Québec, un merci bien sincère au nom des 250,000 Canadiens français de la province.

Et le 12 :

Nous donnons encore aujourd'hui un extrait de l'admirable revue de l'action française en Amérique faite par M. Rivard dans le *Bulletin du Parler Français* au

Canada. Cette revue, faite à tous les, mois constitue un véritable précis historique de ce qui se fait et se dit au sujet du français en Amérique. Il n'y a pas une piastre mieux dépensée que celle donnée pour un abonnement à ce *Bulletin :* Université Laval de Québec.

Voici ce que dit M. Rivard des causes de la lutte au français en Ontario.

Les adhésions au "Ralliement catholique et français"

Elles n'ont pas cessé de se produire, dans la presse canadienne de langue française, au cours du mois qui vient de s'écouler.

La Tempérance, de Montréal, *l'Action Populaire*, de Joliette, et *le Progrès Albertain*, de Morinville, Alta, avec d'excellents articles de commentaires, sont entrés dans le concert d'approbation qui salue, de toutes parts, ce mouvement patriotique et religieux. *Le Messager de Saint-Antoine*, de Chicoutimi, et *la Tribune*, de Saint-Hyacinthe, sont revenus à la charge, pour réitérer leurs sympathies.

Le Clairon, de Saint-Hyacinthe, l'excellent *Progrè sdu Saguenay*, de Chicontimi, et *la Justice*, de Biddeford, Me., celle-ci après avoir expressément annoncé son intention d'accorder son concours à l'entreprise, ont tous les trois publié entièrement le manifeste du Comité permanent de la langue française présentant au public le « Ralliement ».

Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur, organe des RR. PP. Missionnaires du Sacré-Cœur, à Québec, se bornent à analyser ce manifeste, mais en y ajoutant le commentaire suivant, fort éloquent : — « Ceux qui s'associeront à ce beau mouvement auront l'avantage de promouvoir les intérêts de notre foi et de notre race. Est-ce trop demander que d'engager tous les Canadiens français à s'y associer ? »

L'Enseignement Primaire, la vaillante revue mensuelle qui sert d'organe aux écoles primaires de la province de Québec, donne aussi son adhésion (livraison de février) au projet du Ralliement catholique et français en Amérique. La revue pédagogique « engage les instituteurs, les institutrices, les maisons d'éducation et les commissions scolaires à donner le concours le plus efficace possible à ce bon mouvement religieux et patriotique ».

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

L'essor français en Saskatchewan

Comme toujours, la province de Saskatchewan s'efforce de ne le céder en rien, sous le rapport du dévouement et de la détermination au service de la cause française, à sa sœur, voisine et émule, l'Alberta.

La campagne de fondation de cercles de l'A. C. F.-C. S., que vient de mener le R. P. Libert, dans toute la partie septentrionale de l'immense province, a eu le plus grand succès. Presque chaque groupe de langue française possède, aujourd'hui, son cercle de l'Association provinciale, et de plus en plus nombreux nos gens n'hésitent pas à payer la cotisation requise pour en faire partie.

A Prince-Albert, le cercle local est particulièrement florissant, et la série des « soirées familiales » qu'il offre à ses membres se poursuit avec autant d'éclat que de profit.

Au siège du même cercle, dans l'hôtel si hospitalier du *Patriote de l'Ouest*, s'est tenue, le 11 février courant, une réunion régulière du Comité directeur de l'Association.

On y a fixé aux 16, 17 et 18 juin prochain, la date du prochain congrès français de la Saskatchewan, cette année, et étudié les détails d'une active campagne de colonisation franco-catholique, que l'A. C. F.-C. S. se propose d'entreprendre.

La même activité colonisatrice se manifeste également au Manitoba, où le Comité permanent du Congrès provincial s'occupe aussi d'organiser cet important service avec le plus d'efficacité possible.

La récente nomination, par le gouvernement provincial du Manitoba, de M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, comme missionnaire de l'agriculture en cette province, favorisera ce mouvement dans une importante mesure, on l'espère, et secondera les courageux efforts de M. l'abbé Bouillon sur le même terrain.

Nous avons déjà signalé ce qui se fait présentement en Acadie, d'autre part, pour favoriser la colonisation française. Il nous sera bien permis de regretter que la vieille province de Québec, où il y a tant à faire de ce chef, ne se hâte point davantage d'imiter l'exemple de ses jeunes sœurs plus vigoureuses, ou plutôt de leur tracer la voie, en entreprenant une campagne intelligente et soutenue de colonisation intensive.

Puissions-nous, à ce sujet, trouver un augure favorable dans la rumeur à laquelle la presse quotidienne donnait cours, ces jours derniers : qu'on profiterait de l'inauguration du monument projeté à Louis Hébert, « le premier défricheur canadien », pour tenir, à Québec, en 1917, un grand Congrès national de l'Agriculture, de la Colonisation et des questions économiques s'y rapportant, et que le Comité Permanent de la Langue française serait invité à assurer le succès, comme en 1912, de cette nouvelle manifestation patriotique de la race française en Amérique.

L'idée est assurément louable. La réalisation d'un pareil programme ne pourrait que marquer bien avantageusement, et le troisième centenaire de la prise de possession effective du sol canadien par le défrichement, et le jubilé d'or de la Confédération canadienne, qui tombe cette année-là.

La célébration que l'on propose aussi d'organiser pour l'an prochain, 1915 : 3e centenaire de l'arrivée au Canada des quatre premiers missionnaires, les Récollets, et de la Première messe dite sur le sol canadien, à Montréal et à Québec, serait une préparation de choix à ces grandes assises réservées à la glorification et aux projets de meilleure mise en valeur de la terre ancestrale.

La cause française dans l'Ontario

Elle a eu ses journées héroïques, avec la tenue du troisième congrès biennal des Canadiens français d'Ontario, les 13 et 14 janvier dernier.

Cinq cents délégués sont encore une fois accourus, de tous les coins de la province, à l'appel de l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Pendant deux jours, ils ont délibéré comme des frères : comme des frères éclairés et consciencieux, qui discutent à fond leurs intérêts communs, afin de trouver plus sûrement la formule qui permettra de les mieux servir ; mais comme des frères qui ont tous également à cœur l'honneur et le bien-être de leur famille et qui sont sincèrement disposés, après avoir, en toute franchise et loyauté, échangé leurs vues à cet égard, à consentir à tous les sacrifices utiles à cet honneur et à ce bien-être.

Sans doute, les discussions furent, par moments, ardentes, et il fallut aux congressistes déployer des trésors de patience, de bon vouloir, de générosité et d'habile tactique, pour empêcher la vilaine politique de venir ternir de son souffle empoisonné ces délibérations fraternelles. Mais on peut, avec joie, proclamer qu'ils surent y réussir fort bien, et faire franchir avantageusement à leur cause sacrée une étape qui pouvait lui devenir fatale.

Ils furent, en très grande partie redevables de ce bienfaisant résultat à l'heureuse et encourageante présence, au milieu de leurs délibérations, de Mgr Routhier, V. G., représentant S. G. Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, empêché, de LL. GG. NN. SS. Latulipe, Vicaire Apostolique du Témiscamingue, et Béliveau, évêque-auxiliaire de Saint-Boniface, ainsi qu'aux excellents conseils que ces distingués prélats prodiguèrent aux congressistes, auxquels ils apportaient, d'un cœur magnanime, leur pleine sympathie et tout leur appui.

Des prêtres en grand nombre, du reste, faisaient partie des diverses délégations au congrès, mêlés à une élite de laïques, composant l'un des ensembles les plus intéressants qui se puissent rencontrer pour personnifier notre élément français au Canada.

De nombreux religieux, de divers ordres, figurèrent aussi dans l'assistance, à la tête desquels, tout comme pour les prélats présents, le congrès fut heureux d'acclamer le T. R. P. Guillaume Charlebois, le nouveau Provincial des Oblats pour la province du Canada.

Quelques invités privilégiés, amis éprouvés de la cause franco-ontarienne, par faveur spéciale avaient été admis à suivre, au nom de la province de Québec, les délibérations de cet important congrès.

Un autre caractère particulier de ce Congrès, et capable d'expliquer à lui seul la bonne tournure et le succès définitifs de cette rencontre, qui aurait pu paraître, parfois, dangereusement mouvementée, ce fut celui de la piété édifiante et du cachet surnaturel par lesquels elle se distingua.

A l'ouverture de chacune des séances du congrès de 1914, à Ottawa, fut récitée une courte mais belle prière, composée pour l'occasion. L'un des évêques, des prélats ou des notables ecclésiastiques présents en lisait la formule, après quoi la foule répondait en chœur au *Pater*, à l'*Ave*, au *Gloria Patri* et aux invocations pieuses dont on la faisait suivre.

Voici le texte de cette prière ; on admettra qu'elle était de nature à attirer sur ces délibérations la protection divine :

« *Dieu tout puissant, souverain créateur de l'univers, qui avez voulu, pour Votre plus grande gloire, que le genre humain fût partagé en une multitude de nations et de peuples, daignez bénir cette réunion de Canadiens français*

« *Acceptez leur première pensée, comme un tribut d'hommages, pour Vos bienfaits sans nombre et répandez sur eux les grâces d'un père protecteur. Amen* ».

Le caractère surnaturel du Congrès d'Ottawa fut encore accentué par la belle messe du congrès, célébrée par Mgr Routhier, NN. SS. Latulipe et Béliveau assistant, au sanctuaire, en l'église nouvelle du Sacré-Cœur, au matin du second jour. Le sermon de circonstance, prononcé par M. l'abbé Côté, curé de Chelmsford, au

Nouvel-Ontario, fut une éloquente et énergique revendication des traditions catholiques et françaises en Ontario.

De toutes les manifestations pieuses dont le congrès fut favorisé, la plus touchante, pourtant, vint du dehors, et de très loin, lorsque M. l'abbé Beaudoin, curé de Walkerville, se trouvant dans l'impossibilité d'assister à la réunion de ses frères, leur manda, par dépêche, que tous les petits enfants canadiens-français de sa paroisse, les deux matins des 13 et 14 janvier, faisaient la communion générale aux intentions du Congrès des Canadiens français d'Ontario !. .

La Providence pouvait-elle ne pas se laisser toucher par un tel acte de piété nationale ?

Une ovation fut faite à cette idée superbe et généreuse, ainsi qu'à son auteur. Avouons qu'ils en étaient dignes.

Le congrès de 1914 a donc bien réussi. A la suite d'une très vivante discussion, de passe-d'armes remarquables, qui toutes se terminèrent par le rapprochement étroit et l'entente complète des combattants ; après d'excellents mémoires présentés ou de vigoureux discours prononcés par MM. C.-S.-O. Boudreault, président sortant, le R. P. Chs Charlebois, Chs Leclerc, l'abbé Lécuyer, l'abbé Côté, Carle, Esdras Terrien, Genest, Majeau, Champagne, Vincent, et quelques autres ; ayant écouté d'une oreille attentive et d'un cœur bien disposé les sages directions offertes par les prélats présents, le Congrès prit, à l'unanimité, de vaillantes résolutions, éclairées et bien mûries.

La principale fut celle de continuer la résistance, héroïque et sans faiblesse, contre les tracasseries du gouvernement persécuteur, aussi longtemps du moins que celui-ci ne voudra pas consentir à en arriver, avec les 250,000 Canadiens d'origine française dans la province d'Ontario, à une entente raisonnable, dont le Congrès eut soin d'élaborer, séance tenante, la formule bien précise.

Le Congrès procéda ensuite, dans le meilleur esprit, à l'élection du nouveau Président général de l'Association Canadienne-française d'Éducation d'Ontario. M. Boudreault ayant décliné une réélection et M. Samuel Genest s'étant également soustrait à l'honneur de la présidence, M. Alphonse Charron fut acclamé unanimement président, à la haute satisfaction générale.

Le nouveau président a, depuis longtemps, fait ses preuves de belles aptitudes pour un tel poste d'honneur et de responsabilité. Et dès en acceptant de prendre les rênes de cette administration difficultueuse, au sacrifice réel d'intérêts personnels très respectables, il a su montrer qu'il serait à la hauteur de la situation et que ses collègues avaient bien jugé en estimant qu'ils trouveraient en lui

un digne continuateur de l'œuvre magnifique accomplie déjà par ses prédécesseurs dévoués, MM. Constantineau, Belcourt et Boudreault.

Avec le même souci de ne rien laisser au hasard et d'assurer à la direction de leur mouvement un personnel de choix, les congressistes d'Ottawa choisirent les membres de leur Conseil administratif, lequel a lui-même formé, depuis, son Bureau exécutif comme suit: MM. Charron, président, l'abbé Raymond, curé de Bourget, vice-président, le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., MM. Samuel Genest, président de la Commission des Écoles séparées d'Ottawa, et Guibord, ancien député, administrateur du *Droit*, conseillers, plus M. Esdras Terrien, trésorier de l'Association et Président général de l'A. C. J. C., Union régionale d'Ottawa, comme conseiller adjoint, avec voix consultative.

Le Secrétaire général, réélu, continuera d'être M. Alexandre Grenon.

Le mercredi soir, 14 janvier, une grande réunion populaire, où plus de mille personnes étaient présentes, dans le soubassement de l'église du Sacré-Cœur, clôturait, de façon triomphale, ce congrès mémorable. M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, y fit une de ses plus vibrantes conférences, où il revendiqua fièrement, avec toute l'énergie qu'il y sait mettre, les droits de la langue française au respect le plus entier de la législation et de l'opinion, au Canada. Le puissant tribun fut bien légitimement acclamé par cette foule, ravie d'entendre si bien traduire son propre sentiment.

M. Esdras Terrien fit une intéressante conférence sur la part dévolue à la jeunesse dans le mouvement français en Ontario.

Au nom du Comité permanent de la Langue française, M. Amédée Denault, archiviste et délégué officiel de cette organisation, vint apporter aux Canadiens français de l'Ontario l'appoint des encouragements et des sympathies dont ils sont dignes.

S. G. Mgr Béliveau, enfin, parlant pour lui et pour son vénéré métropolitain, S. G. Mgr Langevin, termina l'assemblée par quelques remarques empreintes d'une cordiale bienveillance et du plus généreux souci de collaborer à l'œuvre de la défense française.

Forts du beau succès de leur troisième congrès provincial, au sujet duquel de profondes appréhensions s'étaient fait jour, nos amis de l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario se sont remis à l'œuvre, avec un regain de courage et de résolution.

Ils poursuivent activement la réorganisation complète de leurs sections paroissiales, et tout semble indiquer qu'avant bien longtemps leur grande et noble armée ne comptera, sur tous les points,

que des bataillons triés sur le volet, prêts aux plus rudes campagnes et propres aux plus difficiles conquêtes.

Leur résistance se poursuit, sans provocation comme sans faiblesse, contre les empiètements de l'État sur les droits naturels des pères de famille. Aucune animosité ne se traduit en leur attitude, et ils demeurent disposés à déposer les armes, dès qu'on leur offrira des conditions honorables pour traiter, ou qu'on acceptera leurs propositions.

Entre temps, ils ont fait porter sur un autre terrain leurs revendications intrépides. L'honorable Sénateur Cox, de Toronto, étant descendu dans la tombe, au lendemain du congrès de janvier dernier, l'Association d'Éducation s'est empressée de rappeler à l'honorable Premier Ministre du Canada un engagement formel qu'il avait pris, assure-t-on, de profiter de la première vacance au Sénat pour accorder aux nôtres de l'Ontario une justice à laquelle ils ont droit depuis longtemps : la nomination d'un second sénateur de leur race pour cette province.

Le Comité permanent de la Langue française et une bonne partie de la presse de notre langue ont approuvé cette requête, bien opportune et légitime. Nos compatriotes ontariens et leurs amis ont droit d'espérer que les réponses favorables qui leur furent faites, à cet égard, ne se verront pas démenties par les faits.

Ce que font les nôtres en Acadie

A Moncton, ils célèbrent joyeusement le triomphe de leurs longues réclamations, dans l'établissement d'une paroisse de langue française, en vertu d'un décret promulgué ces jours derniers, par S. G. Mgr LeBlanc, évêque de Saint-Jean, au moment de son départ pour l'Europe, où il va accomplir son premier voyage *ad limina.*

Les paroissiens de Moncton viennent de faire l'accueil le plus cordial à leur premier curé français, M. l'abbé Henri Cormier, ci-devant curé de la Haute-Aboujagane, et l'un de leurs anciens vicaires.

Les Acadiens de Moncton ont tenté, cette année, pour la première fois, de présenter un des leurs, M. le Dr Bourque, comme candidat à la mairie de cette ville. Le porte-drapeau acadien, malgré la majorité française incontestable dans la ville, a été défait, à 250 voix de minorité environ, par le candidat de langue anglaise. Il n'en a pas moins groupé autour de son nom un vote compact de plus de 500 voix. Les promoteurs du mouvement ont pu se rendre compte de quels détails, relativement faciles à corriger, a dépendu leur insuccès. Ils se promettent bien de se reprendre, et tout semble

promettre que, moyennant les précautions voulues, ils seront sûrement plus heureux, dans leur prochaine tentative.

Nos frères acadiens sont à mettre sur pied une puissante organisation pour célébrer, l'été prochain, le jubilé d'or du Collège S.-Joseph de Memramcook, en même temps que l'inauguration du Monument au Père Lefebvre, le fondateur. Le mouvement trouve dans tout le pays français, où se rencontrent des groupes acadiens ou d'anciens élèves de Memramcook : tels Québec, Ottawa, etc., les échos les plus sympathiques. Il y a lieu de prévoir de grandes et belles fêtes, en Acadie, en cette double circonstance, qui en est vraiment bien digne.

Tous nos vœux vont à l'appui du généreux effort des organisateurs.

La vie française aux Etats-Unis

Tout ce bon travail français à « chroniquer », pour l'Ouest canadien, pour l'Ontario et l'Acadie, ne nous laisse guère de temps et d'espace pour enregistrer également les marques sensibles d'activité française sur d'autres points de l'Amérique.

Nous devons, cependant, consacrer quelques lignes, si brèves qu'elles puissent être, à nos dignes co-nationaux de la Nouvelle-Angleterre. Depuis bien longtemps, croyons-nous, dans leur presse, de plus en plus vaillante, et dans leurs cercles sociaux, pleins d'entrain et d'ambition louable, une survie de l'influence française ne s'était manifestée, aussi évidente et consolante que celle que nous y constatons et admirons, depuis une quinzaine de mois surtout.

C'est un concert édifiant de revendications nationales ; c'est à qui fera sonner le plus net et le plus haut la bonne et saine note franco-catholique, au sein de cette phalange, déjà fort respectable en nombre et sans cesse grandissante, des journaux de langue française, quotidiens ou hebdomadaires, dans la Nouvelle-Angleterre. L'émulation est vraiment admirable, avec laquelle ils s'entraînent à qui servira mieux, plus vigoureusement et plus efficacement la la bonne cause : *Etoile* et *Supplément*, à Lowell ; *Opinion Publique*, à Worcester ; *Tribune*, à Woonsocket ; *Echo*, à New-Bedford ; *Gazette*, à Fall-River ; *Avenir National*, à Manchester ; *Petit Journal*, à Lewiston (tous quotidiens), puis, *Courriers*, à Salem et à Lynn ; *Justice*, à Holyoke, et *Justice*, à Biddeford ; *Progrès*, à Nashua et *Jean-Baptiste*, à Pawtucket ; *Maine français*, à Waterville, Me., et *Canado-Américain*, à Manchester ; *Courrier franco-américain*, à Chicago, et d'autres encore.

L'un des plus vaillants, quoique des plus modestes par le

format, reste, quand même, *l'Union*, organe de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, à Woonsocket, R. I.

Tout un groupe de collaborateurs excellents, à la tête desquels se distinguent les Vézina et les Barthelemy, donne une valeur particulière à cette très bonne revue mensuelle. Et parmi ces collaborateurs dévoués et distingués, il en est un qu'il nous est particulièrement agréable de saluer encore plus bas au passage. Cela tient moins, pourtant, au fait que ce publiciste très méritant est l'un des nôtres, canadien-français d'origine, qu'à la valeur toute spéciale de la collaboration qu'il fournit à *l'Union*, au point de vue de la cause nationale et religieuse. C'est donc un hommage de sincère gratitude que nous tenons à offrir, à l'occasion, à ce publiciste franco-américain : une femme distinguée, Mme Marie-Louise Bergeron, fille de notre très estimé concitoyen de Québec, l'honorable M. P.-B. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique.

La Justice, d'Holyoke, nous donne à espérer qu'elle deviendra bientôt quotidienne : tant mieux ! Le bon travail qu'elle opère chez nos gens d'outre-quarante-cinquième ne saurait être trop constamment tenu sous les yeux de son public.

Dans le Maine, *le Maine français*, hebdomadaire, à Waterville, et *le Petit Journal*, à Lewiston, viennent de se réorganiser, sous l'active direction de M. Florian Fortin. Ils promettent d'être, l'un et l'autre, de puissants instruments au service des intérêts français.

Le Courrier franco-américain, de Chicago, se donne le mérite de publier, en permanence, dans ses colonnes, cette sentence bien juste : — *Le journal quotidien, en français devrait avoir sa place d'honneur au foyer de nos familles franco-américaines. Les familles où on néglige la lecture du français s'américanisent facilement et disparaissent bientôt dans le grand tout américain.*

Voilà une prédication utilitaire du meilleur sens pratique, et il convient d'en savoir gré au confrère, un hebdomadaire qui fait courageusement son œuvre.

A Lowell, Mass., nos co-nationaux franco-américains voient leurs rangs grossir notablement, avec l'arrivée de tous les nouveaux ouvriers que la Cie de chemin de fer *Boston et Maine* importe dans cette ville, en y installant ses usines.

Ils en profitent pour développer et renforcer leur organisation nationale.

Leur Association Catholique vient de constituer un comité de vingt-cinq membres pour préparer la célébration solennelle du 25e anniversaire de cette société, au mois de mai prochain.

En même temps, elle déléguait deux de ses membres à Boston, auprès de la Législature de l'État, pour y appuyer le projet de loi

présenté par l'un des nôtres, M. le député Achin, en vue de faire du Jour de l'An un jour de fête légale. Elle a eu la joie de voir la Législature adopter, à l'unanimité, ce projet de loi, que le Sénat de l'Etat a, malheureusement, repoussé à 6 voix de majorité.

Par ailleurs, les patriotes de Lowell ont aussi fondé un Comité permanent de Naturalisation, qui s'occupe, avec succès, d'augmenter le nombre de nos gens jouissant de la plénitude de leurs droits de citoyens américains, dans le Massachussetts, afin de faire ressortir davantage l'importance politique de notre élément et d'élever d'autant le niveau de l'influence de notre race en ces milieux.

On le voit, la cause française, aux États-Unis, ne manque pas encore de champions, très éveillés et fort actifs.

Souhaitons-leur persévérance et succès. Ne leur ménageons pas l'appoint de nos encouragements les plus chaleureux.

Un grand Français d'Amérique

Parmi tous ces défenseurs de la cause française dans la république américaine, l'un des plus vaillants et de plus nobles, peut-être le *primus inter pares*, tant par l'âge que par les états de service, vient de tomber au champ d'honneur.

M. Alcée Fortier, professeur et publiciste à la Nouvelle-Orléans, président de l'Athénée louisianais, doyen de la Faculté des Hautes études, à l'Université Tulane, membre du Comité permanent de la Langue française et directeur du Secrétariat régional de la Langue française en Louisiane, est mort le 18 février.

Avec *l'Action Sociale*, nous nous plaisons à proclamer que c'est un digne fils de la France en Amérique qui descend dans la tombe. C'était aussi un fervent ami du Canada français, et il en donna, à notre Congrès de 1912 notamment, des preuves qui lui gagnèrent nos plus ardentes sympathies.

Il avait accepté galamment de faire partie du Comité permanent et de la Langue française, et de diriger lui-même notre Secrétariat régional en Louisiane, cet homme constitué en dignité, déjà avancé en âge et surchargé de besognes absorbantes. Quel plus irrécusable témoignage de son zèle pour la cause de l'influence française, qu'il avait tant à cœur!

Il y a deux mois à peine, nous avions la joie de saluer, ici même, l'accession de M. Alcée Fortier à l'un des postes les plus éminents dans l'Université américaine où s'exerçaient brillamment, depuis plusieurs décades, ses talents reconnus de professeur. Aujourd'hui, c'est son brusque départ que nous avons à déplorer.

L'un de nos collaborateurs, qui eut l'avantage de connaître

plus intimement M. Fortier dira, prochainement, à nos lecteurs quel bon souvenir il convient de garder des qualités du cœur et de l'esprit qui firent la distinction remarquable de ce grand Français d'Amérique.

Le mouvement français dans le Québec

Il nous faut bien nous borner, pour cette fois — car la matière, vraiment, déborde notre cadre — à en consigner, à la hâte les plus récentes manifestations, quitte à faire plus, une prochaine fois.

Parmi ces manifestations les plus saillantes, il nous fait plaisir de signaler encore toute une série nouvelle de Congrès des Commissaires d'Écoles: à Roberval, à Saint-Laurent, près Montréal, à Nicolet. Dans le même ordre d'idées, mentionnons aussi les fêtes d'inauguration de la nouvelle École Normale, à Joliette.

La séance académique annuelle de la Société du Parler français au Canada avait lieu, cette année, le 4 février ; elle a eu l'éclat et le succès de sympathies auxquels *le Bulletin* fait écho dans une autre page.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui vient de porter à sa présidence notre dévoué directeur du *Bulletin* et président général du Parler français, lance le projet d'un monument à ériger, à Québec, en 1917, à la mémoire de Louis Hébert, le premier défricheur du sol canadien.

L'idée est noble et féconde. Elle devrait être assurée d'un accueil cordial et empressé, d'un bout à l'autre de l'Amérique, et du concours de tous les patriotes.

Nous aurons à en entretenir nos lecteurs derechef, tout comme du congrès national d'agriculture et de colonisation que l'on songe à organiser, pour cette circonstance. Nous devrons leur recommander aussi le dessein patriotique qu'on a formé de commémorer, l'an prochain, en 1915, solennellement, comme il sied, l'arrivée en terre canadienne des quatre premiers religieux Récollets, et la première célébration du Saint Sacrifice de la Messe sur les bords du Saint-Laurent, à Montréal et à Québec. — A. D.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Que veut dire cette indication, que je trouve dans le catalogue d'une maison de commerce française : « Nous observons la semaine anglaise » ?

Cela veut dire que cette maison de commerce est fermée du samedi, à 5 heures du soir, au lundi matin, à 8 heures.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

(NOTE.—Sous la lettre *i*, nous omettons un grand nombre d'adjectifs, en *-imabe* et *-inabe*, enrégistrés sur nos fiches, et qui se trouveront dans notre *Glossaire*. Nos lecteurs savent, du reste, que *le Bulletin* ne publie qu'une partie des expression qui formeront ce *Glossaire*.)

I (*i*) pron.

1° || Il, ils.

FR.-CAN. Surtout devant un mot commençant par une consonne. *Ex.* : *I* va venir. — Souvent aussi devant une voyelle, avec ou sans iod euphonique : *I* est venu, i-y-est venu. — Dans les phrases interrogatives et exclamatives, *i* s'emploie à toutes les personnes : *I* va-t-i venir ? — On est-*i* content ! — Vous avez-t-*i* de la chance !

FR. Voir CHIFFLET, *Gram.*, p. 209. — Encore aujourd'hui, c'est, devant une consonne, la prononciation familière.

DIAL. *Id.*, dans tous les patois.

2° || Elle, elles.

FR.-CAN. Le plus souvent, on dit *a*, ou *alle* ; mais parfois le pronom *i* sert pour les deux genres.

3° || Lui, à lui, à elle. *Ex.* : Vous *i* direz = vous lui direz.

FR.-CAN. Parfois *gui* ou *yi* : j'*yi* donnerai = je lui donnerai.— J'*gui* veux pas de mal = je ne lui veux pas de mal.

DIAL. I = lui, à lui, à elle, Normandie, DELBOULE, MOISY, ROBIN ; Haut-Maine, MONTESSON ; Centre, JAUBERT ; Anjou, VERRIER.

VX FR. « C'est une faute toute commune parmi nos courtisans », VAUGELAS, *Rem.*, p. 75.

Ici (*isi*) adv.

|| Ci. *Ex.* : Cet homme-*ici* = cet homme-ci.

VX FR. VAUGELAS conseille d'user de cette forme, *Rem.*, p. 261. Voir RONSARD : « en ces beaux moys *icy* » ; REGNIER : « dans ce monde *icy* » ; MONTAIGNE, saint FRANÇOIS DE SALES, etc.

DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ ; Normandie, DUBOIS ; Anjou, VERRIER.

FR.-CAN. Aussi *icite* : C'te maison-*icite*.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

SARCLURES

*** « M. Salles *demande à ce que* les crédits de la Section d'Extrême-Orient reçoivent l'affectation suivante... »

Comment ! malgré les sarcasmes de Buies, la conférence de Tardivel, les leçons de Lusignan, et les *Corrigeons-nous* de Fréchette, on *demande* encore *à ce que*?... Hélas ! Oui. Mais celui qui écrit de cette manière barbare n'a lu ni Buies, ni Tardivel, ni Lusignan, ni Fréchette : la phrase citée est extraite d'une revue française, publiée à Paris pour la propagation et la défense de la langue française !

*** Une maison de commerce anglaise de notre pays a du coton naturel à vendre. Elle s'adresse aux Canadiens français, et leur vante son article dans le français des *High Schools* :

« Le coton est planté chaque année *dès le printemps du temps que les plantes croissent jusqu'à la mie été* ; elles sont cultivées avec la bèche et la houe. Elles sont alors bien *cruent* et fleurissent... Cette enveloppe croit jusqu'à ce qu'elle soit la grosseur d'un oeuf, ensuite elle *creuve* et *tourne en coton*... »

Touchez les graines *dès* l'enveloppe *enclose, in* pressant le coton entre vos doigts... »

Et cela passe, en certains milieux, pour être le français de la province de Québec !

*** Du rapport des directeurs d'une grande compagnie canadienne ;

« Le contrat pour les *bouilloires* a été donné à MM. XXX.»

Il s'agit de *chaudières à vapeur.*

« Le contrat pour les *condenseurs*... »

C'est des *condensateurs* qu'on veut parler, car il a dû être pourvu aux condenseurs par un autre contrat.

« La ligne des *poteaux*... »

MM. les directeurs désignent par là *la ligne de distribution.*

« Argent *en mains.*»

C'est de l'argent en caisse, sans doute ?

LE SARCLEUR.

REVUES ET JOURNAUX

Lorsque parut le premier numéro de *la Pensée française*, nous avons recommandé à nos lecteurs cette nouvelle revue mensuelle de littérature, d'art, et d'action sociale, que dirige Madame Claire Virenque.

Le deuxième numéro de *la Pensée française*, paru le 15 décembre dernier, contient une étude de M. Étienne Lamy, de l'Académie française, sur le français et l'unité française. C'est un extrait du discours prononcé par M. Lamy au Congrès.

La Pensée française est publiée, sous la direction de Madame Claire Virenque, chez les éditeurs Bloud et Gay, 7 Place Saint-Sulpice, Paris. Abonnement, étranger, 12 francs.

Un programme d'instruction publique catholique. Sous ce titre, M. Gustave Gautherot expose, dans *l'Univers* du 11 novembre, comment l'instruction publique est organisée dans la province de Québec. « Existe-t-il, écrit M. Gautherot, un système plus *national*, plus *populaire*, plus fécond en progrès de tout genre ? »

Le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec* publie dans son numéro de novembre (pp. 336-352) le mémoire présenté par M. l'abbé François Bourgeois à la Section scientifique du Congrès de la Langue française de 1912, sur *les Noms géographiques dans les Provinces Maritimes.* Ce sont de belles pages ajoutées à l'histoire des noms de lieux canadiens et acadiens.

La *Revue des Langues romanes* (Montpellier) a commencé, dans son numéro de juillet-septembre 1913, la publication d'un *Glossaire étymologique du Patois de Vinzelles* (Basse-Auvergne).

Signalons des articles sur le commerce franco-canadien, parus dans la revue *France Commerce,* (28, Boulevard Poissonnière ; 16 décembre) ; dans *le Rapide* (Toulouse ; 15 décembre) ; sur la population du Canada, dans *le Bien Public* (Dijon, 27 décembre) ; sur la nomination de M. Wilfrid Gariépy comme ministre de la province d'Alberta, dans *la Gazette de France* (1 bis rue Baillif, Paris ; 1er janvier), dans *l'Univers* (19, rue des Saints Pères ; 31 décembre) ; sur le dernier recensement du Canada, dans *l'Express* (Lyon ; 14 décembre).

Dans son numéro du 7 janvier, *la Croix,* de Paris, reproduit ce que nous avons écrit au sujet du Dictionnaire Larousse, édition canadienne.

Au dix-septième congrès du Crédit Populaire, tenu à Avignon, du 16 au 19 octobre 1913, on a signalé les fondations faites au Canada par M. Alphonse Desjardins. Voir le compte rendu de ce congrès, dans le *Bulletin Mensuel du Crédit Populaire* (10, Boulevard Saint-Germain, Paris ; novembre 1913, pp. 395 à 422).

Une nouvelle revue, *la Pensée de France* (à la librairie R. Duval, 74, rue de Seine, Paris ; abonnement : 5 fr.), s'occupe exclusivement de la « littérature française hors de France ».

Dans le numéro de janvier, le Canada est représenté par le poème de M. l'abbé L.-A. Groulx, *la Leçon des Erables.*

Dans la « revue des livres », nous trouvons le compte rendu du dernier roman de M. Hector Bernier et du recueil de vers de Mlle Blanche Lamontagne.

Du livre de M. Bernier, *la Pensée de France* fait cet éloge :

> *Ce que disait la flamme...* marquera sans aucun doute dans la littérature canadienne : malgré quelques imperfections, ses très sérieuses qualités de composition et de style en sont le sûr garant.

Et des *Visions gaspésiennes* :

> Les *Visions Gaspésiennes* chantent les beautés du terroir natal, de la petite patrie, et elles sont pleines d'une émotion attendrie qui est loin d'être sans charme.

On y perçoit l'influence lointaine de Musset. Il faut lire *Chez nous, la Vieille maison, Berceuse rustique,* et aussi la *Chanson des épis, Poésie.* Ce sont des pages dont le mérite est certain et qui valent d'être retenues. Il importe de féliciter l'auteur : son premier essai est plein de promesses pour l'avenir.

C. L.

Note par M. Henri Allorge, dans *Simple Revue* du 1er janvier, sur l'étude présentée par le président de notre Société au Congrès de Gand.

L'Univers (19, rue des Saints-Pères, P. ; 28 janvier) reproduit une interview donnée par M. l'abbé P.-H.-D. Casgrain, dans laquelle M. le directeur de l'Association d'immigration catholique au Canada communique des vues fort intéressantes sur l'importance de l'œuvre dont il s'occupe.

Sous le titre : *Dans l'Ouest canadien,* les *Nouvelles de France,* (rue du Sentier, Paris, 8 janvier) annoncent la publication prochaine du *Livre d'or des Canadiens de langue française de l'Alberta,* projeté par la Société du Parler français de cette province.

Comme tous les pays appelés à de grandes destinées, dit le chroniqueur des *Nouvelles de France,* l'Ouest canadien, et l'Alberta en particulier, a été peuplé par une génération d'hommes courageux, prévoyants, patriotes, remarquables à tous les points de vue. Ce sera un honneur pour la Société d'étudier la vie de ces hommes et de l'écrire pour l'instruction des jeunes générations.

Dans *Paris-Journal* (8, Boulevard des Italiens, Paris ; 10 janvier), article documenté sur *Louis Hébert,* premier colon du Canada, par M. A.-Léo Leymarie. Reproduit par *Paris-Nouvelles* (28, Boul. Saint-Denis, P. ; 21 janvier), et par *le Soleil* du 19 janvier.

L'arrivée du « premier chef de famille résident au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait », ainsi que l'a dit Champlain, est bien le plus grand fait de l'histoire du Canada. Aller explorer le pays et en découvrir les richesses comme l'ont fait Jacques Cartier et Champlain est bien, mais « le geste de Louis Hébert jetant le blé en terre », ainsi que l'a écrit une Canadienne, est mieux.

A. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

R. P. Bischoff, C.SS.R. *Le jeune homme parfait.* Arras (Brunet, 32, rue Gambetta), 1914, in-18, 48 pages.

120,000 exemplaires de cet opuscule ont été vendus. C'est donc un livre qui a fait ses preuves. Nous voudrions le voir en effet entre les mains de tous nos jeunes gens. Ce qu'il renferme est juste, sage et approprié à l'adolescence et à la jeunesse de nos jours.

Georges de Grandmorin. *Le livre des joyeux passe-temps.* Arras (Brunet), 1913, in-8, 412 pages.

Un livre gai pour les jours de pluie. Devinettes, contes, rébus, singularités alphabétiques, récréations mathématiques, propos de soldats, gaieté d'audience, enseignes amusantes, monologues, contes, scènes comiques, etc.

J. Nysten, chanoine. *Quelle est ma vocation ?* Arras (Brunet), 1914, in-12, 180 pages.

Cet ouvrage se compose de 33 lettres, claires et précises, sur la vocation. Plusieurs trouveront là la lumière dont leur âme a besoin pour découvrir la voie qui convient à leurs aptitudes.

Marguerite d'Escola. *Une petite rose rouge.* Paris (Lethielleux), 1913, in-12, 210 pages.

Lorsque parut le premier roman de Mademoiselle d'Escola, *Les sources claires*, ce nous fut un plaisir d'en recommander ici même la lecture. Dans ce deuxième ouvrage, le talent de l'auteur s'affirme plus profond et plus vigoureux encore. A suivre ce récit, à noter l'analyse des caractères et la clarté de la forme, on est vraiment étonné de ce que ce livre ait pu être écrit par une toute jeune fille, « presque par une enfant », a dit un critique.

A. R.

CARNET D'UN LISEUR

On a lu dans les journaux le compte rendu des séances données à l'Université Laval, à Montréal et à Québec, pour fêter le Centenaire de Louis Veuillot. A Montréal, monsieur Édouard Montpetit a parlé de l'homme dans Louis Veuillot ; le R. P. Louis Lalande a traité du catholique. Les deux conférences ont été publiées dans les journaux ; celle du R. P. Lalande a été tirée en brochure (Montréal, Arbour et Dupont, 1913, 24 pages).

A Québec, l'honorable M. Chapais a parlé de l'homme, de sa vie privée et de son œuvre en général ; M. l'abbé J.-A. D'Amours a fait une causerie sur la foi et l'intelligence de Louis Veuillot. Cette dernière conférence a également été mise en brochure (Québec, l'Action Sociale Ltée, 1913, 15 pages).

« Louis Veuillot, comme l'académicien Étienne Lamy, mais avant lui, dit M. l'abbé D'Amours, estime que la noblesse et la pureté de la langue française tiennent à la noblesse et à la dignité des âmes qui la parlent. » Et le conférencier cite ce passage du grand écrivain catholique :

« C'est une belle et noble langue que le français. On ne sait pas le français, on ne le parle pas, on ne l'écrit pas sans savoir quantité d'autres choses qui font ce qu'on appelait jadis *l'honnête homme*. Le français porte mal le mensonge. Pour parler français, il faut avoir dans l'âme un fonds de noblesse et de sincérité... Le beau français, le grand français n'est à la main que des honnêtes gens. »

Nous souhaitons qu'un éditeur réunisse en un volume-souvenir les principales conférences faites par des orateurs canadiens-français sur Louis Veuillot, à l'occasion du Centenaire. Les quatre conférences que nous venons de mentionner y tiendraient la première place.

La Canadienne, de janvier, nous donne le rapport annuel du Secrétaire général de l'Association. Aimablement, M. le Secrétaire a mentionné que la « Canadienne » était devenue le secrétariat correspondant du Comité Permanent de la Langue française :

Tout récemment la « Canadienne » a eu l'honneur d'être inscrite comme groupe corrrespondant du « Comité de la Langue française », grâce à l'aimable intervention de M. Gustave Zidler et grâce aux sympathies que nous avons toujours trouvées auprès des directeurs de la « Société du Parler français ». Vous savez, Messieurs, combien cette Société se dépense pour maintenir l'unité de la foi, de la langue et de la race chez les Canadiens français.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Termes d'épicerie

Expressions fautives	Expressions correctes
Lump sugar	Sucre blanc, sucre cristallisé.
Lumps	Sucre en cubes.
Mace	Macis.
Malt	Drêche.
Malted milk	Lait en poudre.
Malt vinegar, vinaigre de *malt*	Vinaigre de bière.
Mince meat	Hâchis, chair à pâté.
Mince pie	Pâté.
Mint	Menthe.
Pepper mint	Pastilles de menthe.
Mixed pickles etc	Mélanges, miscellanée.
Moppe, mop	Tête de loup, écouvillon, vadrouille, faubert.
Navette (pour laver)	Lavette.
Palette de chocolat, de tabac	Tablette de chocolat, de tabac.
Pinotte (pea-nut)	Pistaches.
Peppermen (pepper mint)	Pastilles de menthe.
Pickles	Condiments, conserves au vinaigre, marinade, cornichons, achards, piments.
Pine-apple, pomme de pin	Ananas.
Plaster	Sparadrap, taffetas, diachylom.
Plug de tabac	Tresse, tablette de tabac.
Pop corn	Maïs grillé.
Porridge	Gruau, potage américain, semoule.
Porter, porteur	Bière brune.
Pudding	Pouding.

Shredded wheat..................	Blé filamenté.
Soda (à laver)..................	Soude, potasse.
" (à pâte)..................	Carbonate de soude.
Soda water..................	Eau de seltz.
Thyme..................	Thym.
Rubbed thyme..................	Thym en poudre.
Tooth paste etc..................	Pate dentifrice, eau dentifrice, poudre dentifrice.
Wafer..................	Pain à cacheter.

Quincaillerie et Ferronnerie

Aérateur..................	Ventilateur.
Asbestos ; d'asbestos..................	Amiante ; asbeste ; d'amiante ; amiantin.
Rideau d'asbestos..................	Rideau amiantin ; rideau d'amiante.
Auer, lumière auer..................	Bec auer.
Bâleur (ang. *boiler*)..................	Bouilloire ; chaudière.
Ball-bearings..................	Boîte à billes ; cuvette à billes ; billes.
Blinds (pour fenêtre)..................	Store.
Blow lamp..................	Lampe à souder.
Blow pipe..................	Chalumeau.
Bolt..................	Boulon.
Bolter..................	Boulonner. (Pour les autres sens de *bolt* et de *bolter*, voir *Bulletin du P. F.*, nov. 1905).
Boom chain..................	Chaîne d'estacade.
Borneur (ang. *burner*)..................	Bec ; bec de lampe ; bec de gaz ; brûleur.
Boucaut, dans le sens de..................	Bocal. (Un boucaut est une sorte de tonneau).
Braquette..................	Broquette.
Brique à feu..................	Brique réfractaire.
Broche ; clôture de broche..................	Fil de fer ; clôture barbelée; clôture en fil de fer barbelé.
Broches à tricoter..................	Aiguilles à tricoter.
Câble de broche..................	Câble d'acier.

(*à suivre*)

VOL. XII, No 7—MARS 1914.

L'action française en Amérique

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PETITS CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Étude lue en séance publique de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, le 4 février 1914.

Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force.
(SAINT-PAUL, le aux Corr., I.. 27),

Monsieur le Président,
Messeigneurs, (1)
Mesdames, Messieurs,

Après avoir « prié instamment » le Président de l'Association d'Éducation des Canadiens français de l'Ontario de bien vouloir, une seconde fois, (2) prendre une part active à leur séance publique annuelle, MM. les officiers de la Société du Parler français ajoutaient : « Nous avons pensé que, dans les circonstances, il serait vivement intéressant d'entendre parler de l'amour des petits Canadiens français de l'Ontario pour leur langue maternelle. Il nous semble qu'il y aurait à dire là-dessus des choses singulièrement touchantes, et qui seraient de nature à servir utilement la cause à laquelle vous vous employez avec tant de zèle et de dévouement. Après avoir exposé en quelques mots la situation où se trouvent les enfants canadiens-français de l'Ontario, vous nous diriez comment ces

---

(1) Nos Seigneurs Bégin, archevêque de Québec, Gauthier, archevêque d'Ottawa, Larocque, évêque de Sherbrooke, Labrecque, évêque de Chicoutimi, Brunault, évêque de Nicolet, Mathieu, évêque de Régina, Forbes, évêque de Joliette, Brunet, évêque de Mont-Laurier, Latulipe, Vicaire Apostolique du Témiscamingue, Charlebois, Vicaire Apostolique du Keewatin, Roy, évêque auxiliaire de Québec.

(2) La Société avait déjà invité, en 1911, l'honorable Sénateur A. Belcourt, qui s'était fait remplacer par M. le Juge A. Constantineau. Cf. *Bulletin du Parler français,* mars 1911. Le travail, de M. le Juge Constantineau a été publié en brochure, sous le titre : *La langue française dans l'Ontario.*

enfants peuvent répondre à la persécution, et comment ils comprennent leur rôle de petits patriotes, et, à ce propos, vous auriez sans doute à nous citer des traits du plus vif intérêt. Comme conclusion, vous seriez tout naturellement amené à nous montrer quelle espérance on peut fonder sur votre jeunesse, et comment il est permis de compter sur elle pour le triomphe de la langue et des traditions françaises au Canada.

Nous sommes assurés d'avance que vous voudrez bien accepter notre invitation. »

« Assurés », le terme était très fort ! Pourtant, il n'avait rien d'exagéré. Comment, en effet, aurions-nous pu décliner l'honneur de combler un désir aussi légitime chez nos frères du vieux Québec ?

L'on nous demandait de venir chanter, au sein de « l'Académie française de l'Amérique », les gestes sublimes de ceux qui nous sont les plus chers, après Dieu que nous adorons et l'épouse que nous aimons ; de ceux qui sont comme un prolongement de nous-mêmes, la chair de notre chair, les os de nos os ; de ceux, enfin, à qui nous avons à cœur de transmettre, aussi intactes que possible, et notre foi religieuse et notre fierté nationale : nos enfants. La tentation était irrésistible ; nous y avons succombé.

« Blessés, mais non vaincus », nous étions invités, au plus fort de notre crise scolaire, à venir reposer, un instant, nos cœurs endoloris sur le cœur très-aimant « du Canada catholique et français », [1] pour y puiser, dans les saints épanchements de la piété filiale, reconnaissante, consolations et réconfort. Nous ne pouvions pas ne pas répondre à de si maternelles avances.

Enfin, en nous traçant d'une main aussi délicate que sympathique le plan du sujet à traiter, M. le Président nous facilitait de façon considérable la tâche qu'il nous proposait. Comme Racine, après avoir disposé les actes et les scènes d'une de ses tragédies, nous pouvions nous écrier : « Ma pièce est achevée, je n'ai plus que les vers à faire ! » « Notre pièce était achevée : » c'était bien, en réalité, un drame, des plus empoignants, inouï dans les fastes de notre histoire, le drame de « la faiblesse aux prises avec la force », que l'on nous suppliait d'écrire sur place, pendant qu'il se déroule encore, afin de pouvoir l'insérer dans les pages du *Bulletin du Parler français*. Restaient « les vers à faire ». Certes, l'heure n'était guère pour nous à la poésie. Aussi, nous sommes-nous forcément servi, pour confectionner notre œuvre hâtive, du « mâle outil » de la prose, d'une prose un peu trop chargée parfois des couleurs locales. Puisse-

---

(1) Mgr Ad. Langevin, O. M. I., au Congrès de Québec ; cf. *Compte Rendu*, p. 206.

t-elle, du moins, à vos oreilles d'artistes, exercées à saisir les plus fines harmonies au milieu des sons les plus discordants, retentir un peu comme la « Chanson de Roland » et de ses preux, sonnant à plein cor la charge contre le Sarrasin !

Nous vous parlerons donc, au triple point de vue de ses MOTIFS, de son MODE et de ses EFFETS, de la résistance glorieuse qu'opposent nos petits héros à la persécution inique, ourdie et suscitée contre eux par les loges orangistes et maçonniques.

LES MOTIFS DE LA RÉSISTANCE

Nous refusons d'obéir à la circulaire 17 du Ministère de l'Instruction publique, parce qu'elle viole nos droits de catholiques et de Canadiens français.

Pour bien saisir toute la portée de ce règlement spoliateur, il importe, croyons-nous, de refaire à grands traits, selon le désir formel de M. le Président, l'historique de notre question scolaire ontarienne, au double point de vue religieux et français.

De 1763 (1) à 1841, l'Assemblée Législative du Haut-Canada, en voie de formation, laissa assez de latitude à l'initiative de nos pères dans l'organisation et la régie de leurs écoles primaires. Aucune loi, cependant, ne leur garantissait encore le maintien du *statu quo*. L'Acte d'Union consacra, en faveur des minorités des deux provinces, de Québec et d'Ontario, le principe de l'école publique dissidente. (2) Violemment combattu par M. Ryerson, surintendant de

---

(1) Cette année-là, Messieurs les abbés Hubert — plus tard évêque de Québec — et Potier faisaient la classe en français, dans Essex, aux descendants des cent compagnons canadiens de La Mothe-Cadillac, fondateur de la ville de Détroit, en 1701. Dès 1793, le français était reconnu comme langue officielle, au Parlement d'Ontario. Cf. *le Droit*, 28 mars 1913, p. 4.

(2) « Lorsqu'un nombre quelconque de contribuables d'un arrondissement scolaire ou d'une paroisse pratiquent une religion différente de celle de la majorité des contribuables, ces contribuables dissidents pourront établir légalement et soutenir une ou plusieurs écoles publiques de leur choix ». (Acte des Écoles Publiques d'Ontario, Art. XI).

C'est précisément en s'appuyant sur cette clause déjà équitable que, dès l'année 1845, à la demande du P. Telmon, O. M. I., et avec l'autorisation de Mgr Phelan, évêque de Kingston, les RR. Sœurs Grises de Montréal fondèrent, à Bytown, une école primaire, avec deux classes de langue française et une de langue anglaise ; qu'en 1849, Mgr E. Guigues, O. M. I., évêque du nouveau diocèse d'Ottawa, pour réclamer contre la nomination de trois instituteurs de langue anglaise pour les écoles élémentaires de sa ville épiscopale, au tiers française, écrivait, avec succès, au surintendant du Conseil de l'Instruction publique : « La langue française est partout sacrifiée ; si les choses restent ainsi établies, quelle que soit la peine que j'éprouve d'entretenir le public sur des sujets dont je ne me dissimule ni les inconvénients ni les dangers, je ne pourrai pas, comme homme public et comme évêque, m'empêcher de protester. » (Archives de l'Archevêché d'Ottawa) ; et qu'en 1851, pendant que des écoles similaires à celle d'Ottawa s'ouvraient dans les comtés limitrophes à la province de Québec, la commission scolaire des Canadiens français de Kent et d'Essex faisait rapport de l'usage du français dans ses écoles au Conseil de l'Instruction

l'Instruction publique, ce principe des écoles séparées fut repris et présenté devant les Chambres unies des deux Canada, sous la forme d'une loi, qui reçut la sanc ion royale le 30 mai, 1855 : la « Loi Taché ». (1)

En 1863, à l'instigation de Sir R.-W. Scott, cette loi organique « dont le but principal », suivant l'opinion autorisée de l'honorable Sénateur, « était de donner aux parents catholiques le droit de faire instruire leurs enfants d'après leurs propres vues », (2) et donc, dans leur langue maternelle, était de nouveau amendée et votée par le Parlement. Enfin, elle reçut sa consécration définitive, en 1867, par son insertion dans les articles 93 (3) et 133 (4) de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, dont l'idée inspiratrice et la base fondamentale, dans la pensée de Sir John A. Macdonald et de Sir Georges-Étienne Cartier, étaient d'accorder aux deux races, anglaise et française, droits égaux de toutes sortes, de langue et de religion. (5)

---

publique, qui autorisait, cette année-là même, la langue et les livres de classe français, dans les écoles publiques dissidentes (Cf *The legislation and the Separate schools in Upper Canada*, par M. J.-C. Hodgins, pp. 189, 190 ; voir aussi le rapport, au Congrès de Québec, de M. le Juge Constantineau sur *la Position juridique de la langue française dans Ontario*, publié dans le *Bulletin du Parler français*, septembre 1913, pp. 29, 30, 31).

(1) Cf. *l'Action Sociale*, 21 juin 1913, p. 10.

(2) Lettre ouverte à l'honorable M. R.-A. Pyne, ministre de l'Instruction publique, en date du 8 octobre 1912. (Cf. *le Devoir*, 15 octobre 1912, p. 2).

(3) Art. 93, s. I : « Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi à toute classe particulière de personnes dans la province d'Ontario, relativement aux écoles séparées ». s. II : « Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés et imposés par la loi dans le Haut-Canada, lors de l'Union, aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté, seront et sont, par le présent Acte, étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants de la Reine dans la province de Québec ». Laquelle des deux parties contractantes a rompu le pacte ?... Honneur à la province de Québec !

« Lors de l'Union et avant l'Union, les catholiques français », écrit Sir R.-W. Scott, dans la lettre déjà mentionnée, « avaient le droit de se servir de leur propre langue dans leurs écoles, et ce droit ne peut pas maintenant leur être retiré. »

(4) Art. 133. « Dans les Chambres du Parlement du Canada, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif ; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage des deux langues sera obligatoire ; et dans toute plaidoierie ou pièce de procédure par devant les tribunaux du Canada, qui se rontétablis sous l'autorité du présent Acte, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues. »

« La première conclusion qui s'impose, c'est que tout citoyen doit savoir parler les deux langues officielles du Canada, s'il veut donner à son pays la plénitude de son talent et de ses énergies... Pour les connaître, il faut nécessairement qu'il les apprenne ; et donc, l'État doit lui en fournir les moyens ; et toute province qui, par ses lois, ostracise ou entrave l'enseignement et l'usage du français, agit à l'encontre de l'esprit — sinon de la lettre — de la Constitution ». (Déclaration de l'Association d'Éducation d'Ontario, *le Devoir*, 13 mars 1912).

(5) Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons une Constitution, en vertu de laquelle tous les sujets britanniques sont sur un même pied d'égalité, ayant des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne. Il n'y a pas, ici, de race supérieure, il n'y a pas de race conquise. Nous sommes tous sujets britanniques ». (Sir John-A. Macdonald, en réponse à Dalton

La lettre, et surtout l'esprit de cette loi étaient alors si bien compris que, dès l'année 1868, le gouvernement de Toronto autorisait l'usage de manuels français dans les écoles séparées du Haut-Canada. [1]

En 1876, le Conseil de l'Instruction publique, transformé en ministère chargé du contrôle absolu de tout le système d'enseignement supérieur, secondaire et primaire, des facultés de pédagogie et des écoles normales, élabore et fait voter tout un programme scolaire refondu, complété, très satisfaisant pour la population anglaise, mais dans lequel les droits du français sont méconnus sur toute la ligne, ceux de l'Église catholique strictement restreints à l'école primaire, [2] et les taxes scolaires on ne peut plus injustement prélevées et réparties. [3] Nos pères ne paraissent pas s'en être préoccupés outre mesure, « gardant ce qu'ils avaient et continuant de réclamer et de prendre au besoin ce qui leur revenait de droit naturel ». [4] Aussi bien, constate-t-on, en 1879 et 1885, l'existence de nouveaux règlements, émanés du Ministère de l'Instruction publique, en faveur de livres de classe français. Sous une pression énergique et opportune de M. Onésime Guibord, député de Russell, le gouvernement Ross nous accorde, en 1900, un premier inspecteur canadien-français, et deux autres plus tard. En 1904, il édicte un autre règlement « autorisant les instituteurs à employer, à l'école primaire publique ou séparée, la langue française jusqu'à ce qu'ils puissent se faire comprendre en anglais par les élèves. [5] La même année, il élargit encore les cadres, en déclarant que « dans un arrondissement scolaire où la population est presqu'entièrement canadienne-française, les commissaires peuvent exiger l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition françaises, dans tous les cours des écoles publiques ou séparées, aux élèves dont les parents en font la demande expresse ». [6] Consulté sur la portée de ce règlement, le Dr W. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction publique, répondait, en 1911, à M. l'abbé Chaîne, curé d'Arnprior, « que la question

---

McCarthy demandant l'abolition du français comme langue officielle au Nord-Ouest, le 17 février 1890.)

(1) Cf. Discours, déjà cité, du Juge Constantineau, p. 30.

(2) D'après ce système, l'inspecteur est le maître des maîtres ; le rôle du curé se réduit à celui de simple visiteur, et celui des commissaires est d'un ordre à peu près exclusivement administratif ; les livres de classe sont imposés par l'État, source (?) des droits et des devoirs des parents. Étrange césarisme !

(3) Cf. *Système scolaire de la province d'Ontario*, étude publiée par la Commission Constituante du premier congrès d'Éducation des Canadiens français d'Ontario (1910).

(4) Mgr A. Langevin, au Congrès de Québec, p. 206 du *Compte Rendu*.

(5) Cf. Règlement 18, acte des Écoles Publiques, section 82 ; Acte des Écoles Séparées, section 35, SS. 1 (1904).

(6) Mêmes Documents, règlement 19, clause 19, 15 (1904).

dépendait entièrement des commissaires d'écoles ». [1] C'était précisément le point que nous voulions gagner et pour lequel nous bataillons de nouveau à l'heure actuelle. Enfin, de 1905 à 1912, nous obtenons du gouvernement l'établissement de quatre écoles bilingues de pédagogie. Résultats pratiques de cette longue série de réclamations fructueuses, de victoires partielles et de prises de possession tolérées ou virtuellement autorisées : en 1910, 13 comtés sur 51 possèdent des écoles séparées bilingues ; le français est enseigné, par 640 instituteurs ou institutrices, dans 345 écoles publiques ou séparées, et dans bon nombre de couvents et d'académies. [2] Grâce à la prodigieuse fécondité de nos foyers et à la quasi stérilité des mariages protestants, grâce à l'envahissement du Nouvel Ontario par les Canadiens français de la province de Québec, et à l'exode en masse des Anglais vers l'Ouest, nous comptons déjà pour un dixième de la population totale de la province, soit environ 240,000. Conscients de nos forces, nous réclamons notre part d'influence dans l'administration de la chose publique. Conseillers, préfets, députés, juges, ministres et sénateurs, nous avons partout des représentants.

« Gare à la *french invasion !* clament les orangistes et les francs-maçons aux abois. « Ontario est en train de devenir un second Québec ! Nous ne voulons pas d'un « Royaume de Saint-Louis » sur les bords de l'Ottawa et des Grands Lacs ! Guerre aux Français ! Mort au papisme ! A bas l'école bilingue ! » Actifs, sournois, maniant avec une merveilleuse dextérité, au sein des ténèbres, leurs armes préférées : l'astuce, la calomnie et le mensonge, les voilà partis en guerre acharnée contre nous. Leur fanatisme hypocrite suinte dans leurs journaux, se donne libre cours dans leurs *meetings*, se trahit dans tous leurs agissements, à l'endroit surtout de nos écoles. D'autre part, un certain nombre des nôtres, sous l'influence de l'utilitarisme ambiant, paient leurs taxes aux écoles publiques, contractent des mariages mixtes, perdent insensiblement leur langue et leur foi.

Un grand congrès de tous les Canadiens français de l'Ontario s'imposait. Il eut lieu,à Ottawa, en janvier 1910. De cette réunion à jamais mémorable de plus de 1200 délégués naquit l'Association d'Éducation, qui fut chargée de mettre à exécution le programme tracé. [3]

Imaginez la rage de nos ennemis ! « Ces Français-là », juraient-

---

(1) Cf. *Programme d'Enseignement bilingue d'Ontario,* plaquette publiée par l'Association d'Éducation d'Ontario, page 2.
(2) Cf. *Rapport de l'enquête du Dr Merchant.*
(3) Cf. *Premier Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario,* pp. 144 à 159.

ils, « il est temps de les exterminer, en tentant un suprême coup de force contre leurs écoles bilingues ! » Exaltée jusqu'au paroxysme, par une campagne de presse des plus ignobles, leur haine du catholicisme n'attendait plus que l'occasion favorable de se déchaîner. Cette occasion s'offrit, à l'automne de 1910, sous la forme d'une « bombe », lancée en hauts lieux, contre nos écoles, que l'on représenta comme honteusement inférieures, indignes, partant, de faire partie du système scolaire d'Ontario. [1] Fort de cette attaque aussi injuste que regrettable, le gouvernement de Toronto décida — peut-être à regret — d'abolir le français dans nos écoles, le plus tôt possible. Il ordonna, toutefois, qu'elles fussent soumises, au préalable, à une enquête minutieuse. Le but de cette enquête ressort clairement de la résolution votée par le Parlement, à la fin de la session de 1911. « La langue anglaise », y est-t-il dit, « sera non seulement la seule tolérée dans les écoles publiques, mais aussi celle des écoles séparées, dont les écoles bilingues font partie. » [2] Commencée le 2 novembre 1910, l'enquête fut terminée le 8 février 1912. Le rapport de l'enquêteur n'était qu'une longue apologie de nos écoles dites bilingues. Et, cependant — ô logique ! — il en concluait « au manque d'efficacité, dans l'ensemble, de nos écoles, à un vrai désastre éducatif, à la nécessité d'augmenter le nombre des inspecteurs et d'y restreindre l'enseignement de la langue française ». [3]

Le coup ne devait pas tarder à nous atteindre. De fait, malgré nos énergiques protestations, le Ministère de l'Instruction publique émettait, en juin 1912, son inique circulaire 17, dont voici les principaux articles :

Les écoles anglaises-françaises, (écoles bilingues) pour les fins d'inspection, seront partagées en trois circonscriptions distinctes, dont chacune aura à sa tête un inspecteur supérieur (*anglo-protestant*), en plus de l'inspecteur ordinaire (*canadien-français*). [4]

« L'inspecteur supérieur aura juridiction suprême sur l'organisation de chaque école... [5] Tous les inspecteurs devront faire rapport de l'état général des classes visitées... [6]

---

(1) *Le Devoir*, le 18 ou le 19 octobre 1910.

(2) Cette résolution n'a jamais été insérée dans l'Acte des Écoles séparées ni dans ses amendements. Tant mieux : c'est une souillure de moins dans nos statuts. Il s'y trouve cependant une mesure analogue qui établit que, seule, la langue anglaise sera la langue d'instruction et de communications dans les Écoles publiques d'Ontario. (1, Ed. VII, c. 39, S. 80, SS. 1 et 2).

(3) Cf. *Etude du rapport du Dr Merchant*, par l'Association d'Éducation d'Ontario.

(4) Cf. Circulaire, No 17, 5. (*Le Devoir*, 14 octobre 1912, *l'Action Sociale*, 26 septembre 1912.)

(5) Id. 9, (2).

(6) Id. 9, (1).

« Dès sa première apparition à l'école, l'enfant devra s'adonner à l'étude et à l'usage de l'anglais. [1]

« Dans le cas de nécessité, relativement aux élèves de langue française, on *peut* employer le français comme langue d'instruction et de communications ; cependant un tel emploi du français ne devra pas être continué au-delà de la première « forme » (1er et 2ème cours, pour les enfants de 5 à 7 ans ! !) ; [2] cependant, avec l'approbation de l'inspecteur en chef, on peut l'employer comme langue d'instruction et de communications pour les élèves, plus avancés que la première « forme », qui sont incapables de parler et de comprendre la langue anglaise. . . [3]

« Dans ce cas, l'enseignement du français ne devra jamais dépasser une heure par jour et ne devra être donné que sur demande expresse des parents ou des tuteurs. » [4]

Vous avez saisi : c'est une sentence de mort portée contre le français en Ontario. Il ne sera plus étudié pour lui-même, mais uniquement comme moyen d'apprendre l'anglais. Quelle insulte ! De plus, outre que le système de la double inspection est un contresens pédagogique, une méthode absurde et dérisoire, l'intrusion, dans nos écoles, d'inspecteurs anglo-protestants, supérieurs à nos inspecteurs franco-catholiques, est encore un soufflet en pleine figure, une spoliation révoltante de nos droits acquis, un attentat surtout à notre catholicisme intégral en matière d'éducation.

Certes, nous serions mal inspiré, si, devant un auditoire qui a préparé et suivi de très peu les délibérations du Premier Congrès de la Langue française en Amérique, nous insistions sur nos droits et nos avantages à conserver notre langue maternelle. Droit de simple bon sens, droit de stricte justice, droit international, droit moral non écrit d'évangélisateurs et de sauveurs, droit acquis par un siècle et demi de coutume et d'usage, droit constitutionnel de citoyens de la grande patrie canadienne ; avantages exceptionnels au point de vue utilitaire, ethnique, canadien et surtout religieux, la thèse n'est plus à faire ! [5]

---

(1) Id. 3, (2) (a).
(2) Id. 3, (1).
(3) Id. 4, (2).
(4) Id. 4, (1).
(5) Cf. *Compte Rendu du premier Congrès de la langue française au Canada* : 1) Allocution de Mgr Stagni, Délégué Apostolique; 2) Discours de M. Étienne Lamy, de l'Académie française ; 3) Étude de l'honorable Sénateur Belcourt ; 4) Thèse de Mgr L.-A. Paquet : *l'Eglise catholique et le problème des langues nationales* ; 5) Discours de M. Henri Bourassa : *la Langue française et l'avenir de notre race* ; 6) Discours de M. l'Abbé Thellier de Poncheville, *la Langue française et l'apostolat catholique* ; 7) Discours de l'honorable M. Thomas Chapais, *la Langue gardienne de la foi, des traditions, de la nationalité*, etc., etc.

Aussi, l'article de l'honorable Sénateur Belcourt, publié dans l'*University Magazine*, décembre 1912, p. 551, et reproduit dans *le Devoir* du 30 novembre 1912.

Est-il bien vrai, d'autre part, que l'entrée d'un inspecteur protestant dans nos écoles séparées, soit contraire aux principes catholiques ?

Certain journal francophobe a osé soutenir la négative ; (1) d'aucuns ne s'en scandalisent pas plus que « de voir un franc-maçon dans un bureau des douanes ; » (2) d'autres se contentent d'exprimer un doute, de poser un point d'interrogation... Eh ! bien, pour n'être pas taxés plus longtemps d'agir en aveugles ou en exaltés, nous avons chargé des théologiens éminents d'approfondir la question et de nous dire franchement si nous avons eu raison de nous fier, sans même songer à le discuter, au dictamen de notre sens catholique. Dieu soit loué ! leur thèse est toute en notre faveur. Après avoir démontré, à la lumière des Encycliques romaines, qu'en général, le système scolaire de l'Ontario est, sur plusieurs points, en contrad ction avec les principes constitutifs de l'école séparée, ils concluent, en particulier, que cette nomination d'un inspecteur anglo-protestant, « en raison de sa fonction de maître des maîtres, et dans les circonstances actuelles, est la main mise complète de l'État sur les écoles, une violation flagrante des droits des pères de famille et de l'Église en matière d'éducation, enfin, un danger grave, imminent, inévitable pour l'intégrité de la foi des enfants. Et ce qui rend l'injustice encore plus criante, c'est qu'on nous impose un inspecteur anglo-protestant, pour faire soupçonner que le nôtre n'accomplit pas tout son devoir. Pourquoi cela, en définitive ? C'est que, protestant et de langue anglaise, créature intéressée du Gouvernement, ce nouvel inspecteur aura l'œil ouvert sur les inspecteurs actuels pour les empêcher de favoriser les intérêts catholiques et canadiens-français, et, au besoin, faire rapport au Ministère ; bref, on n'a qu'un but : protestantiser et angliciser nos enfants. » (3)

Quelle devait être la ligne de conduite des Canadiens français ? « C'est pour les parents une étroite obligation », nous répondait S. S. Léon XIII, « d'employer tous leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on veut leur faire en cette matière et pour réussir à garder exclusivement leur autorité sur l'éducation de leurs enfants ». (4) « En matière d'éducation », précisait Mgr Paquet, « toute insouciance est un crime... Le droit des parents est supérieur à toutes les lois humaines et l'Église l'a élevé à la hauteur d'un devoir... (5) Toute

---

(1) *Catholic Record*, de London, 15 novembre 1913.
(2) *The Citizen*, d'Ottawa, 31 octobre 1913.
(3) Cette étude, qui sera publiée bientôt, intéressera tous les tenants de l'école catholique.
(4) *Sapientiæ Christianæ*, Encyclique du 10 janvier 1890.
(5) Mgr Paquet, *l'Eglise et l'Education*, p. 178.

tentative, donc, de la part de l'État, contre l'exercice de cette puissance paternelle mérite le nom de vexation et d'oppression, et contre la persécution il n'y a pas d'autre expédient que la résistance, » [1] surtout lorsqu'il s'agit de conserver, hommes libres dans un pays de liberté pour tous, des positions acquises et de ne pas se laisser ravir des droits conquis.

« Avec une fierté toute française et une détermination toute britannique, » [2] « irrévocable et irréductible, nous avons décidé de résister, malgré toutes les menaces et tous les sacrifices, à l'ordonnance injuste du gouvernement, jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou abandonnée ». [3] Et, Dieu merci ! nous avons tenu parole.

ALPHONSE-T. CHARRON.

(*Suite et fin au prochain numéro.*)

PUBLICATIONS RÉCENTES

René-Louis DOYON. *Un passé mort.* Paris (Figuière), 1913, in-18, 119 pages.

Dans un rythme simple, en des vers dépourvus d'artifice, mais toujours élégants et corrects, le poète traduit ses souvenirs, ses deuils, ses amours et ses angoisses religieuses ; il évoque de douloureux états d'âme, par où il a passé, mais dont il est sorti vainqueur.

Nous reprocherions à M. Doyon de se soumettre parfois trop aisément à l'appel de la rime.

Fernand PAYEN. *Anthologie des avocats français contemporains.* Paris (Grasset), 1914, in-8, 558 pages.

M. Payen a réuni, dans ce volume, un choix de plaidoieries empruntées à quelques maîtres contemporains de Paris, de la province, et des pays de langue française. Dans de courtes notices, il étudie leurs méthodes de procéder. L'éloquence du Barreau est le seul genre littéraire qui n'avait pas encore fait l'objet d'une anthologie.

---

(1) Id., p. 256.
(2) Mgr Ad. Langevin, au congrès de Québec, cf. *Compte Rendu*, p. 206.
(3) M. le Sénateur Belcourt, à l'Arena d'Ottawa, le 22 juin 1913 *le Droit*, 23 juin 1913.

LES LIVRES

Paul Morin, *Les Sources de l'Œuvre de H.-W. Longfellow*. Gr. in-8°, xli-638 p. Paris, Emile Larose, 1913.

L'auteur du *Paon d'émail* vient de publier la thèse qu'il a soutenue devant la Faculté des Lettres de Paris, le 17 juillet 1912, et qui lui a valu le diplôme de Docteur ès-lettres de cette Université. Ce n'est pas seulement dans ses poèmes que M. Paul Morin cultive l'exotisme. Ayant à préparer une thèse de doctorat, il en a choisi le sujet en dehors de chez nous. Libre à lui. Mais n'aurait-il pu trouver, chez tel de nos poètes, de nos romanciers ou de nos historiens, matière à une étude du genre de celle qu'il nous présente ? Cette fois, du moins, il n'est pas sorti d'Amérique, ce dont il faut lui savoir gré. Longfellow d'ailleurs, par l'un et peut-être le meilleur de ses poèmes — *Evangéline* — se rattache aux choses de notre pays...

M. Paul Morin a donc cherché et découvert les sources dans lesquelles le poète américain a copieusement puisé les éléments de son œuvre. Ces sources sont innombrables, — et comme elles furent généreuses à l'égard de Henry-Wadsworth Longfellow ! Les littératures de tous les pays, y compris l'Orient, se sont déversées dans ses écrits. Qui donc a dit que le génie américain ne savait rien inventer ? C'est un génie pratique et *utilisateur*, qui s'approprie les idées des autres et les exploite avec méthode et les fait fructifier. Longfellow a bien le caractère de sa race : c'est un grand emprunteur de sujets, d'images et d'essences. Il est le moins inspiré des hommes ; il n'a pour ainsi dire pas d'intuitions. Pour un poète, c'est un tort grave. Son œuvre est faite de matériaux qui lui sont venus de partout. Et comme l'achitecture américaine est une adaptation plus ou moins heureuse et fantaisiste de tous les styles connus, les poèmes de Longfellow sont une mosaïque où se retrouvent et se reflètent les légendes, les pensées, les sentiments, les formes d'art élaborées par tous les peuples de la terre.

Ce n'était pas un mince travail que de vouloir retracer les fontaines diverses auxquelles le poète est allé demander plus que des excitations cérébrales, — le fond et la substance même de ses écrits. M. Paul Morin s'est appliqué à cette tâche avec une conscience et une habileté tout à fait remarquables. Sa thèse est

solidement bâtie, son enquête conduite selon les procédés les plus modernes d'érudition. De nos jours, la « science » a ses entrées partout, même dans la littérature. Et l'auteur a fait ici œuvre scientifique : il a laissé de côté les considérations générales et de nature esthétique pour s'en tenir au caractère précis et positif de son sujet. De ses longues investigations est sorti un dossier volumineux, intéressant à lire, mais surtout précieux à consulter, — les travaux de cette sorte étant toujours spéciaux, et ayant moins pour but de plaire que d'instruire. C'est sur de tels « instruments » que s'appuie la critique littéraire ; c'est par eux qu'elle se renouvelle et se fait plus sérieuse et plus profonde . . .

. . . Un auteur, fût-il poète, a sans doute le droit « d'emprunter,» et de « prendre son bien où il le trouve». Mais tandis que Corneille, par exemple, et La Fontaine ont su jeter dans le moule de leur génie et refondre, pour y imprimer un cachet personnel, la matière poétique que d'autres leur avaient fournie, Longfellow est généralement demeuré l'esclave de ses modèles et de ses inspirateurs. Les documents qu'il amassait, il ne les a qu'imparfaitement repétris. L'empreinte qu'il leur a mise manque de relief et de vigueur. Ses ailes n'étaient pas assez puissantes pour l'emporter en ces régions éthérées où les éléments primitifs se transforment, sous la chaleur et la lumière, et prennent une autre physionomie, originale et céleste. Le chantre d'*Evangéline* et de *Hiawatha* doit être classé parmi les « *pœtæ minores* ». Son talent fut poli, sympathique, mais essentiellement de second ordre. Cela ressort abondamment de la belle thèse de M. Paul Morin.

HENRI D'ARLES.

PAMPHILE LEMAY. *Les Epis.* Montréal (Guay), 1914, in-8, 19c. × 12c., 257 pages.

Épis frêles perdus dans les touffes de l'herbe,
J'ai voulu les lier pour en faire une gerbe.

Ce nouveau recueil est en effet composé de poésies écrites par M. LeMay à diverses époques, et qui étaient restées dans ses cartons. Ces épis, le poète les avait fauchés, au hasard de ses promenades « au champ de la fantaisie » et « au champ de la foi » ; mais, avant de nous en offrir la gerbe blonde, il attendait que « le soleil d'automne eût doré leur grain ». Plus d'un vers déjà ancien a donc été retouché, sans doute, par le vieux poète plus habile « au rythme des chansons » Cependant, on est tenté de mettre une date au

bas de chaque poème, et le nouveau recueil offre cet intérêt singulier qu'il s'y trouve des vers de plusieurs manières et qui ne sont évidemment pas du même âge.

Cela même montre, en un seul volume, ce que du reste fait voir toute l'œuvre de LeMay, que le poète fut toujours un ami du terroir canadien, légèrement satirique parfois, rêveur aussi, affectueusement familial, et chrétien. Il a toujours aimé la vie des champs, qui lui a fourni ses meilleures inspirations.

Il y a quelques années, il s'est retiré définitivement au fond de la campagne où il passa son enfance. Là, dans ce terroir « conservateur des choses mortes », les souvenirs reviennent en foule au vieux poète québecois ; pour les fixer, l'auteur des *Epis* fait chanter ensemble des vers anciens, qu'on n'avait point lus encore, et des vers nouveaux, éclos en pleine terre canadienne.

« Ma tâche va finir », écrit M. LeMay. Nous souhaitons vivement que sa *tâche* se prolonge, et que cet autre recueil de poèmes qu'il prépare, *Reflets d'antan*, ne soit pas le dernier.

Henri d'Arles. *Eaux-Fortes et Tailles-Douces.* Québec (Laflamme & Proulx), 1914, in-8, 24c. 5 × 16c. 5 ; 335 pages.

Henri d'Arles a fait de son dernier livre un recueil ; il l'a composé de morceaux, réunis au hasard du brochage, et où la diversité des sujets se traduit par une convenable variété de tons.

Le titre indique d'abord que tel est ce livre, où se suivent en effet des eaux-fortes, des tailles-douces, et aussi des pointes-sèches, et, disons-le, quelques photogravures. Cet aquafortiste et ce tailledoucier a le souci constant des coupes fines, et il ne laisse pas d'atinter sa gravure chaque fois qu'elle s'y prête. Il m'est très agréable de l'en pouvoir louer ici ; car il a su, en ce livre nouveau, mieux et plus sobrement qu'en d'autres œuvres déjà critiquées, distribuer les ornements et les couplets de bravoure ; il a su, avec un plus juste discernement des nuances, assortir le jeu de son style au dessein de chaque morceau.

J'ai dit qu'il s'était glissé, dans ce carton d'eaux-fortes, quelques... photogravueres. Je pensais au premier chapitre, et au dernier aussi. Ce sont presque des grisailles, sans relief ni perspective.

Parmi les morceaux où l'effort de l'auteur porte surtout sur l'idée — et Henri d'Arles sait bien que ceux-ci valent beaucoup mieux que les autres — le meilleur est sans doute le discours aux

membres de l'Association canado-américaine. Entre les pièces où le culte du mot semble l'emporter, celle qu'on préfèrera sera peut-être *Esquisses orientales.* Et il y a des études historiques, des études littéraires, des études d'art, des méditations, des rêveries...

En lisant ces trois cents pages, on trouvera donc que Henri d'Arles a plusieurs manières, et qui n'ont pas toutes la même valeur, mais qu'il sait, quand il le veut et qu'il y prend garde, donner à son ouvrage le ton qu'il faut, *eaux-fortes* ou *tailles-douces.*

ADJUTOR RIVARD.

NOTES DE LITTÉRATURE

Le Comte D'HAUSSONVILLE. *Ombres françaises et visions anglaises.* Paris. (Grasset), 1913, in-12, 300 pages.

Ce volume, son titre l'indique, a deux parties. Dans la première, l'auteur décrit l'âme des personnages dans l'intimité desquels il a vécu et qui ont tenu un rôle de premier rang dans la société française, le comte de Paris, Montalembert, sous le second Empire, le duc de Broglie, Monseigneur d'Hulst, etc... ; à côté d'eux apparaissent de temps en temps Lacordaire, de Falloux, Dupanloup, et comme pour les mieux marquer, par contraste, Louis Veuillot.

Dans la seconde partie, le comte d'Haussonville reproduit les pages qu'il avait écrites à l'occasion du couronnement de Georges V ; puis, rendant compte d'un nouveau et récent voyage en Angleterre, il nous entretient de quelques hommes d'état de ce pays, des questions qu'agite la politique anglaise, des mœurs du *husting* ou de celles de certains quartiers de Londres. La plume de l'élégant écrivain a, dans ces esquisses, ajouté quelques traits à ceux que les livres prêtaient déjà aux grandes *Ombres* et accentué davantage ceux des *Visions* qui se déroulent actuellement encore sur la scène anglaise.

Au reste, une foi toujours jeune dans les doctrines de l'école libérale de 1850, ce qui, en ce moment, n'est peut-être pas la partie la moins originale du livre de monsieur le comte d'Haussonville.

R. P. BISCHOFF, C.SS.R. *La jeune fille parfaite.* Arras (Brunet), 1914, in-18, 48 pages.

Petit livre plein de choses fortes et salutaires.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Encouragements à nos efforts

L'Echo paroissial, Chicoutimi, sous la direction des RR. Pères Eudistes, parle comme suit du « Ralliement catholique et français en Amérique », en résumant les conditions de participation à ce mouvement :

Tout *paroissial* que se propose d'être notre *Echo*, il ne peut cependant s'empêcher de retentir du bruit que fait, dans la presse franco-américaine et canadienne, la mise en œuvre du « Ralliement Catholique et Français de l'Amérique ».

D'autre part, notre fidèle ami, *le Messager de Saint-Antoine*, également de Chicoutimi, se réjouit des modifications récentes apportées au *Bulletin du Parler français.*

Ce bulletin, dit-il, a élargi notablement son programme en devenant l'organe du Comité Permanent du Congrès de la Langue française. Nous remarquons avec plaisir entre autres choses dans son sommaire les titres nouveaux : *Au service des intérêts français. — Ce qui se dit dans la presse. — Ce qui se fait chez nous,* et, à la troisième page de sa couverture, *Service de la Colonisation et de l'Immigration.* On trouve là des renseignements très précieux sur la vie de la race canadienne-française et pour son développement.

Une levée de boucliers

C'est bien ainsi que nous croyons devoir qualifier le superbe mouvement d'ensemble avec lequel une douzaine d'organes, au moins, de la grande presse catholique et patriotique de France, viennent de se porter à la défense des intérêts catholiques et français en Amérique, avec une énergie et une générosité qui ne peuvent que nous toucher profondément et nous inspirer la plus vive reconnaissance.

L'occasion leur en a été fournie par le dernier Congrès des Canadiens français d'Ontario et par la publication récente, à la librairie Vic et Amat de Paris, de l'importante *Histoire de la race française*

aux Etats-Unis, (2e édition), de notre distingué concitoyen, M. l'abbé D.-M.-A. Magnan.

Nous regrettons de ne pouvoir, sans risquer d'outrepasser trop les limites de cette chronique, emprunter plus que quelques phrases aux plaidoyers vigoureux de tous ces vaillants champions de notre cause. — D'ailleurs, nous le voyons avec joie, la presse de langue française en Amérique, dévouée aux intérêts catholiques et français, a déjà entrepris de suppléer à cet inconvénient.

Dans *le Soleil*, de Paris, le 4 février, M. Alcide Ebray disait, entre autres — *l'Action Sociale* a reproduit en entier son excellent article : *France d'Amérique* — :

Pour les Canadiens français, la race, la langue et la religion catholiques forment un bloc indissoluble. De même, pour les Canadiens anglais, le protestantisme va de pair avec leur race et leur langue.

Entre ces deux éléments, l'attitude des Irlandais, qui sont de plus en plus nombreux au Canada, comme aux États-Unis, représente un facteur curieux à étudier. Les Irlandais sont catholiques, et, quoiqu'ils parlent anglais, ils ne sont pas plus Anglais en Amérique qu'en Irlande. Et, cependant, d'une manière générale, ils ont plutôt une tendance à se ranger du côté des Canadiens anglais contre les Canadiens français. Il y a des exceptions. Ainsi, à propos de la question scolaire, dont nous allons parler, la *Northwest Review*, de Winnipeg, et le *Casket*, d'Antigonish, ont pris parti, notamment contre le *Catholic Record*, en faveur des Canadiens français. Mais ces cas restent isolées.

Dans leur ensemble, les Irlandais sont hostiles aux Canadiens français. Ce n'est pas par loyalisme vis-à-vis de l'Angleterre. C'est plutôt par rivalité de clan, de chapelle. L'Irlande immigrée et le Canada français représentent les deux principaux éléments constitutifs du catholicisme en Amérique. L'Irlande, nouvelle venue, jalouse le Canada et voudrait le supplanter.

L'Univers, du 11 février, sous la signature du comte Catta, s'exprime comme suit : —

A l'heure actuelle, les Canadiens français sont chargés de nombreuses sollicitudes. Or, ils n'ont évidemment à attendre aucun appui de notre gouvernement actuel pour soutenir et faire prévaloir leurs nobles prétentions, et il leur faut compter seulement sur eux-mêmes pour sauvegarder leur langue et défendre leur foi.

C'est qu'en effet, ces deux choses semblent, là-bas, tout à fait solidaires.

Si, en effet, l'élément catholique de langue anglaise était un des éléments primitifs de la population du Canada, il pourrait s'imposer facilement pour le bien de sa religion. N'étant qu'un élément adventif, s'il cherche à s'entendre avec quelqu'un, les profits sont surtout pour l'élément plus fort sur lequel il prétend s'appuyer, dans l'espèce, l'élément protestant anglais.

Et ainsi arrive-t-il que la même intervention gouvernementale, qui tend, pour le bien des Irlandais et avec leur appui, à éliminer la langue française, fait pour une bonne part reculer la religion catholique, qui n'est plus celle des législateurs désormais tout-puissants.

Dieu merci, les Franco-Canadiens connaissent le mal qui les menace, et leur race vigoureuse et saine le rejette de toutes ses forces. Il n'est pas douteux qu'elle

ne parvienne à l'éliminer à la longue. Si notre appui pouvait l'y aider pour quelque chose, ce serait certes pour nous un bien grand bonheur.

M. Étienne Charles écrit dans *la Liberté*, de Paris, le 12 février, au sujet de l'ouvrage de M. l'abbé Magnan : —

Ces Canadiens français des États-Unis, de même encore que ceux du Canada, ne séparent pas dans leurs affections leur religion et leur patrie. S'ils cessent d'être catholiques, ils s'américanisent ou plutôt s'anglicisent ; s'ils abandonnent l'usage du français, ils se laissent peu à peu aller à se désintéresser de leur religion en même temps que de leur pays d'origine et ils perdent, à la fois, le sens de leur nationalité et leurs croyances. Ainsi le clergé canadien-français, qui est encore peu nombreux aux États-Unis, doit-il comme il est contraint de le faire au Canada, où le clergé irlandais, tout à fait anglicisé, le combat vivement, multiplier ses efforts pour lutter contre cette propagande hostile. Il faut que son action soit double, qu'il maintienne l'attachement au catholicisme par la conservation de la langue française et qu'il assure sa place à celle-ci en gardant celui-là contre les atteintes des confessions rivales. La langue est la sauvegarde de la foi et la foi assure la persistance de la langue.

Sous la signature de Stephan, dans *le Mémorial de la Loire*, de Saint-Étienne, le 13 février, on lit : —

Aux États-Unis comme au Canada, c'est la religion qui a maintenu l'union entre les Canadiens français et, en les groupant étroitement en paroisses ou, pour employer le mot local, en « congrégations », leur a permis de résister victorieusement aux entreprises d'assimilation des Américains de langue anglaise, au milieu desquels ils étaient, en quelque sorte, perdus. Si l'œuvre de l'anglicisation s'est brisée contre leur résistance, c'est, je le répète, parce que des prêtres canadiens, passant la frontière, sont allés leur donner l'occasion d'entendre de nouveau parler leur langue. A la voix de ces pasteurs, si profondément patriotes, les Canadiens se sont levés et associés pour construire à leurs frais des églises, des écoles, des hôpitaux et des orphelinats.

La Picardie, d'Amiens, 14 février, publie, à son tour : —

Il y a partout, aux États-Unis, des émigrés ou des fils des émigrés canadiens, notamment dans la Louisiane, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota. Mais c'est principalement dans les six États de l'Est, qui composent la « Nouvelle-Angleterre » (Vermont, New-Hampshire, Maine, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut) et dans le nord-est de l'État de New-York, que l'émigration canadienne est puissante par le nombre. « Ainsi, écrit M. l'abbé Magnan, le Nouvelle-France de l'Amérique, actuellement protégée par deux drapeaux, occupe le nord-est du continent. La province française de Québec s'est dilatée, voilà tout ! Circonstance heureuse, car les Franco-Américains se trouvent alors dans le voisinage de leur pays d'origine, tout près du château-fort de leur nationalité. Aussi il est facile de comprendre tout l'avantage qu'ils retirent d'un tel rapprochement. Québec, en effet, la vieille province, le Canada pour nous, ne cesse, par ses journaux, les relations amicales qu'elle entretient avec ses fils expatriés, les liens de parenté qui les rattachent à la plupart d'entre eux, ses prêtres surtout, de raviver dans le cœur des Cana-

diens émigrés l'amour des traditions nationales, de favoriser ce que nous appelons l'épanouissement de la race et de rester, pour tout dire en un mot, son foyer d'alimentation. »

Dans *la République*, Paris, M. Charles Le Goffic écrit, le 17 février, sous le titre de « Une Pologne canadienne » : —

Tout va pour le mieux au Canada, ou du moins dans l'est du Canada, entre catholiques et protestants et les deux confessions y sont animées l'une à l'égard de l'autre du plus louable esprit de tolérance. Encore n'est-ce pas assez dire et les deux confessions ne font pas que se supporter : elles s'estiment, elles s'entr'aident. Les protestants forment pourtant près des deux tiers de la population totale : les catholiques n'y sont que dans la proportion de 39%. Mais, catholiques ou protestants, « tous, dit M. Arnould, ont l'égale conviction que l'idée religieuse est une grande force à laquelle le gouvernement ne doit pas porter atteinte. On ne croit pas, à Montréal ou à Québec, qu'un défilé de l'Armée du Salut ou une procession du S.-Sacrement soit une gêne plus grande pour la circulation que le passage d'un régiment ou d'une société de gymnastique. Les dignitaires des deux Églises se rencontrent dans les cérémonies officielles ; parfois même ils s'entendent pour prendre des mesures communes, en ce qui concerne, par exemple, le maintien des bonnes mœurs. Au Congrès Eucharistique, en sus des souscriptions des fidèles, il y eut des souscriptions protestantes,et Mgr Bruchési ne manqua pas d'en exprimer,à deux reprises officielles, sa gratitude. Enfin, chaque confession et chaque race peuvent avoir leur école, pourvu que les habitants soient en nombre suffisant : s'ils ne le sont pas, l'école suit le régime de la majorité, mais les croyances des minorités sont toujours respectées ».

En vérité, en vérité, je vous le dis, ce Canada est une seconde terre de promission et il y faut aller pour savoir ce que c'est que la liberté. Seulement, et si vous tenez à conserver vos illusions, ne poussez pas plus loin que la province de Québec ; ne vous aventurez pas surtout dans l'Ontario ; risquez-vous encore moins à franchir les « lignes », comme on dit au Canada, et gardez-vous de pénétrer dans le Maine ou le Vermont, peuplés en grande partie de Canadiens immigrés.

Enfin, d'une correspondance à *l'Action Française*, Paris, en date du 22 février, nous extrayons ce passage : —

Les hommes d'État les plus illustres du Canada et des États-Unis ont reconnu, ont proclamé que les traditions et les qualités de la race française apportent en Amérique un élément d'émulation et de progrès et que les vertus civiques ne sont pas les dernières dont elle donne l'exemple. Quant à l'avenir de l'Église, l'expérience n'a pas précisément prouvé qu'il soit attaché au développement de la langue anglaise. S'il est un grave défaut qui s'est répandu ici dans les milieux anglo-saxons, avec une intensité effrayante, c'est bien le culte exclusif du dollar, qui arrache l'homme à tout idéal de la vie spirituelle et le plonge dans un matérialisme grossier et une profonde indifférence religieuse. Contre la contagion de cette maladie morale, la diversité de langues et de traditions est une barrière ; et c'est parce que cette barrière leur a fait défaut que vingt millions de catholiques ou de fils de catholiques, pour le plupart Irlandais, manquent à l'appel de l'Église, aux États-Unis. Loin de nous donc une pareille chimère que celle de l'unité forcée du langage ! Nous désirons que nos enfants apprennent l'anglais, mais nous tenons à ce qu'ils sachent, à ce qu'ils

parlent la langue de notre race, la langue qui était sur les lèvres des premiers découvreurs et des missionnaires, la langue qui leur a dit, dans leur berceau et par la bouche de leurs mères, les premières tendresses, la langue qui est celle des grands sacrifices et des grands progrès, des idées puissantes, notre chère langue française enfin.

Parlons français

Avec joie, recueillons cette belle page, hymne vibrant d'amour, d'attachement, de reconnaissance, que toute la nationalité française d'Amérique désirerait pouvoir chanter avec le même talent, et que publie, dans *le Clairon*, de Windsor, une collaboratrice qui signe modestement *Cadette* :

Oh ! chère langue, s'il en est qui te méprisent, moi, je t'aime et veux t'aimer toujours. Je t'aime parce que tu es la langue dans laquelle j'ai appris de ma mère la plus belle des prières : « Notre Père qui êtes aux cieux »... Je t'aime parce que tu fus la langue de mon père...

Tu fus aussi la langue de nos ancêtres, ces preux qui surent si vaillamment défendre la religion, la patrie, toi-même. Lorsqu'ils partaient, fusil sur l'épaule, hache à la main, pour reculer la forêt, c'est le domaine français qu'ils agrandissaient sur notre fier et beau sol d'Amérique. Ils n'avaient d'autre ambition que la prospérité de la colonie qu'ils venaient fonder.

J'aime encore ma langue, parce qu'elle fut parlée par des fondateurs, des découvreurs, des guerriers chrétiens, par Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, par Dollard, le brave des braves, par des martyrs : Brébeuf, Garnier, Lallemand ; par des saintes : Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance. Ces gloires du Canada, avec la langue française, nous apportèrent à nous, Canadiens français, la générosité, et le patriotisme des vrais Français de France.

J'aime enfin ma langue, parce qu'elle est persécutée... En vain, on a travaillé, et on travaille encore à l'abolir ; les arrogants vainqueurs de 1763 se heurtèrent constamment à la bravoure et au patriotisme des nôtres. Papineau, Bédard, Panet et les autres furent des héros.

Aujourd'hui, il se trouve encore des âmes nobles et généreuses qui ont la langue française au cœur et sur les lèvres : ceux-là conservent à leur tour la langue si belle et si harmonieuse, la langue dont le poète Albert Lozeau a dit: « C'est le parler le plus doux, le plus suave, le plus fier qu'aient jamais chanté des lèvres humaines.»

O chère langue française, précieux héritage que nous ont légué nos pères, puisses-tu continuer d'être parlée avec amour, conservée avec jalousie, par tous les Canadiens français !

La langue reine

A noter encore ce témoignage désintéressé d'un grand journal anglais des États-Unis, le *Boston Herald*, et que nous rapporte, en l'accompagnant de ses propres commentaires, fort justes, *l'Opinion Publique*, de Worcester, Mass. :

Le *Boston Herald* disait hier :

« Il est possible que l'anglais devienne en quelque sorte un jour la langue

universelle, mais il ne faut pas oublier que c'est en français que vient d'être rédigé l'accord conclu entre les quatorze nations les plus importantes du monde, relativement aux mesures de protection à prendre sur les transatlantiques pour la sûreté des passagers.»

Le *Herald* a raison, c'est bien en français qu'a été rédigé l'acte mentionné.

C'est également en français qu'ont été formulés, récemment :

1° La nouvelle constitution de l'Albanie ;

2° La convention réglementant l'exercice des droits internationaux vis-à-vis de ce nouveau royaume ;

3° Le traité de délimitation des frontières albanaises ;

4° Le traité de paix gréco-turc.

5° Le traité de paix gréco-serbo-bulgare ;

6° La convention serbo-monténégrine, relativement à la délimitation des frontières des deux royaumes dans le Novi-Bazar et la Grande Serbie ;

7° La convention internationale relative au sort de Scutari ;

8° Le traité de paix entre la Turquie et les alliés ;

9° La convention fixant les zônes d'influences des grandes nations européennes dans la nouvelle Turquie ;

10° Le célèbre armistice de Tchataldja.

A la conférence de Londres, comme à celle de Paris, la langue française a été seule reconnue officielle et on a entendu MM. Grey et Asquith parler notre langue maternelle sous la coupole du palais de Saint-James, au risque de voir sursauter, le long des murs, les portraits guindés des anciens Stuarts et des Plantagenêts.

Voilà encore une rude leçon pour ceux des nôtres qui aspirent si ardemment à l'assimilation et qui ont relégué leur idiôme ancestral au septième ciel, afin de sortir du *melting pot* plus complètement métamorphosés qu'un importé de Kilpatrick ou de Tipperary !

Un champion irlandais des droits du français

M. Thomas O'Hagan, le vaillant publiciste irlandais de Windsor, Ont., ancien directeur de *High Schools*, au comté de Prescott, n'entend point laisser prescrire le titre de gloire qu'il s'est acquis : celui de défenseur principal, dans la presse de langue anglaise, des droits des Canadiens français de l'Ontario. Honneur à la noblesse de son sentiment, et toute gratitude, au nom des intérêts français, lui soit rendue, pour son généreux dévouement à la cause de la justice !

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée par M. O'Hagan au *Star*, de Montréal. . ., qui refusa de la publier, et dont *le Devoir*, à qui elle fut communiquée, a fourni la traduction :

D'abord permettez-moi de vous dire qu'il semble y avoir ici dans l'Ontario un malentendu général en ce qui concerne la position de l'élément canadien-français au Canada et ses relations comme entité de race dans le Dominion. A en juger par ce que vous lisez de temps en temps dans la presse d'Ontario, les Canadiens français qui, les premiers, ont planté l'étendard de la civilisation et la croix du christianisme sur nos rives canadiennes et rendu possible la grandeur future de

notre pays, sont considérés, en ce qui touche leurs droits scolaires, comme des immigrés nouvellement arrivés de Galicie ou autres éléments du même genre déposés sur nos rives. Oui, vraiment, cette idée semble avoir une emprise sur l'esprit des Anglo-Saxons de l'Ontario, car plusieurs de nos journaux se moquent de l'idée de permettre aux Canadiens français d'étudier leur langue maternelle dans les écoles bilingues, parce que, dans l'Ouest, il existe un mouvement très prononcé contre les écoles bilingues pour les étrangers. Ces bonnes gens oublient qu'en vertu du pacte de la Confédération, en 1867, les Canadiens français ont droit à leur langue et à leur religion.

Dans une autre lettre qu'il réussit à faire insérer au *Globe*, de Toronto, et que la *Northwest Review*, de Winnipeg reproduisait, avec approbation, le 24 janvier, M. O'Hagan prend à partie l'*Orange Sentinel*, pour un article mensonger et tendancieux qu'avait publié l'organe sectaire, sous le titre : *Le bilinguismw condamné.*

« L'auteur de cet article, remarque M. O'Hagan, s'emparant du recensement du Canada pour 1911, prouve, à sa propre satisfaction, et sans doute aussi aux délices des « loges », que partout où se sont implantées les écoles bilingues l'obscurité intellectuelle s'est répandue, dans notre bonne et si éclairée province d'Ontario.»

M. O'Hagan démontre alors que l'écrivain orangiste est de la plus insigne mauvaise foi ou qu'il ignore absolument ce dont il parle. Il fait la comparaison entre les comtés d'Algoma-est et d'Algoma-ouest, le premier ayant 18 pour cent d'illettrés et le second, 16 : or, Algoma-est compte un tiers de sa population qui est de langue française, et Algoma-ouest, un neuvième seulement. Si les écoles bilingues étaient vraiment la grande cause du défaut d'instruction, la division ouest d'Algoma, qui ne possède presque pas de ces écoles, ne devrait avoir que 5 p. c. d'illettrés, et cependant, elle en a tout proche autant que la division est. La *Sentinel* peut conclure.

L'organe d'Orange avait aussi parlé des divisions sud et nord de Renfrew : la première avec 15 p. c. d'illettrés, l'autre avec neuf seulement. M. O'Hagan lui rappelle qu'il y a autant de Canadiens français et d'écoles bilingues, et même probablement davantage, dans Renfrew-nord que dans Renfrew-sud. On aperçoit la justesse des dénonciations de l'organe sectaire.

M. O'Hagan démontre encore au pamphlétaire de la secte de ne tenir aucun compte de l'état de choses dans les comtés d'Essex et de Kent. Ce sont des comtés bilingues : aux trois quarts dans Essex-nord, au tiers, dans Essex-sud. Or, le percentage des illettrés n'y est que de 7. Voilà qui ne soutient guère la thèse du monsieur de la *Sentinel*.

Le vaillant publiciste irlandais signale encore au calomniateur des écoles bilingues le percentage des illettrés à Québec, 7, et à

Montréal, 8, villes en majorité françaises, et il l'invite à comparer avec les villes anglaises du Canada : Winnipeg, 6, St-John, 7, Toronto, entre 3 et 4, Halifax, 9, et Victoria, la plus anglaise des villes canadiennes, 12. Les cités françaises ne font point si mauvaise figure, en somme.

Et M. O'Hagan termine par de sages avis au rédacteur de la *Sentinel.* « Je lui conseille fortement, dit-il, de cesser sa croisade injuste et peu patriotique contre les Canadiens français d'Ontario. Ils sont pour nous des frères, honnêtes et respectueux des lois. Si je relevais les statistiques criminelles (de notre pays), on verrait que nos frères français du Québec y tiennent une position enviable. Ils ont également contribué à l'édification de notre Confédération, grâce à l'apport du génie de leurs hommes d'État, de leurs conseils de paix et de leur bonne volonté. Le public est devenu fatigué de cette guerre de race. L'avis que je crois devoir offrir au rédacteur de la *Sentinel* est celui-ci : Brisez cette plume qui a écrit « Le bilinguisme condamné », et commencez la nouvelle année 1914. (M O'Hagan écrivait, de Windsor, Ont., le 7 janvier dernier) avec une plume trempée dans la charité et la vérité.»

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

L'Ouest français

Peut-être le jour vient-il où il conviendra de modifier l'antique formule : *C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière,* et d'en donner crédit plutôt à l'Ouest. . . du moins en ce qui a trait à l'activité française.

Nos compatriotes de l'Alberta et de la Saskatchewan, en effet, se montrent vraiment admirables en leur entrain et leur ténacité à promouvoir l'organisation française, dans leurs intéressants milieux et au profit de leurs groupes non moins intéressants.

Depuis les dernières nouvelles qu'il nous a été donné de fournir à nos lecteurs, sur le compte de ces vaillants, voici, en abrégé, ce qu'ils ont encore fait.

Ceux de l'Alberta ont décidé que leur prochain congrès provincial des intérêts français, le troisième, annuel et consécutif, aurait lieu les 8, 9 et 10 juin prochain, tout juste un an après celui de 1913, dont les résultats furent si remarquables et continuent de se faire sentir.

Ils organisent, de plus en plus activement, leur campagne colonisatrice pour 1914 dans l'Alberta central. M. l'abbé Ouellette, l'un des membres du Comité permanent da la langue française et notre directeur du Secrétariat régional de l'Alberta, a été nommé organisateur en titre de ce mouvement, avec M. l'abbé Normandeau comme Missionnaire colonisateur. Celui-ci a succédé, en cette qualité, comme on le sait déjà, à M. l'abbé Éthier, qui devient curé de L'Immaculée Conception, à Edmonton, en remplacement de M. Ouellette.

MM. les abbés Ouellette et Normandeau sont présentement dans la province de Québec et la Nouvelle-Angleterre, préparant les voies pour plusieurs grandes excursions de colons qui s'échelonneront au cours de toute la prochaine belle saison.

Leur travail, assure-t-on, est couronné de succès, et l'on ne saurait nier qu'il le mérite. Cela donne vraiment à regertter que nos autorités gouvernementales ne jugent pas devoir déployer autant de zèle, pour enraciner dans la province de Québec les colons qu'elle peut fournir, qu'en apportent celles des provinces de l'Ouest à attirer vers elles nos robustes défricheurs, lesquels pourraient tout aussi bien faire la prospérité de notre domaine agricole provincial, s'il était libre et favorisé par l'État, comme dans l'Ouest...

Pendant que cet essor colonisateur se produit en Alberta — et nous nous garderons bien de passer sous silence le concours puissant qu'y ajoute encore le labeur incessant du R. P. Giroux, O. M. I. dans le même sens — la Société du Parler français en cette province ne demeure pas inactive, non plus.

Au commencement de janvier 1914, elle offrait une réception d'honneur à Mgr Mathieu, évêque de Régina, de passage à Edmonton. Ce fut une délicieuse réunion franco-catholique, dont la presse quotidienne nous a apporté les échos vibrants, avec les discours si délicats de M. le Dr Blais, président de séance, de M. Napoléon Laliberté, avocat, deux anciens élèves du distingué prélat, au Séminaire de Québec, et de Monseigneur l'Évêque de Régina lui-même, toujours si paternel et de bon conseil.

Mgr Mathieu fut également reçu au Collège des Jésuites, à Edmonton, de même que S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, peu de jours après. Encore une double circonstance où les revendications françaises trouvèrent d'habiles avocats, notamment chez le R. P. Th. Hudon, S. J., recteur du Collège, dont les fières et justes déclarations soulevèrent l'admiration de la presse anglaise elle-même, comme en témoigne un organe local, l'*Edmonton Daily Capital*.

Une semaine plus tard, le 19 janvier, la Société du Parler

français en Alberta voulut mettre à profit la visite à Edmonton de l'un des membres les plus en vue du Comité permanent de la Langue française, l'honorable M. Pierre-Amand Landry, juge en chef du Nouveau-Brunswick, pour se faire donner une causerie sur les intérêts français au Canada, au point de vue acadien.

Le Président, l'honorable M. Gariépy, ministre dans le cabinet albertain, chargea M. le Secrétaire Bilodeau de faire, à ce sujet, de gracieuses instances, que le mauvais état de santé de l'honorable Juge Landry ne lui permit malheureusement pas d'accueillir.

Il n'en tint pas moins à répondre à cette attention par la significative lettre qu'on va lire et qui mérite de rester, parce qu'elle comporte tout un programme.

Edmonton, Alta, 26 janvier 1914.

M. Ernest Bilodeau,
Secrétaire, Edmonton.

Cher Monsieur,

Votre gracieuse invitation à donner une conférence aux Canadiens de langue française d'Edmonton me cause le vif regret de ne pouvoir me rendre à votre désir. Mon état de santé le permettant ça serait pour moi un bonheur et un bien grand plaisir de parler à nos frères d'Edmonton, qui composent la Société du Parler français.

Personne plus que moi n'éprouve la conviction de l'importance pour les Canadiens de toutes langues, et particulièrement pour nous de langue française, de conserver libre, intacte et respectée la langue de nos pères dans notre pays. Mon expérience en Acadie où, pendant une longue carrière, j'ai combattu dans toutes les luttes pour la préservation de notre langue et pour le respect des droits des minorités, me dit toutes les difficultés que le problème implique, mais me dit aussi que le succès, un succès modéré. n'est pas impossible. Pour y arriver il faut de l'organisation, une persévérance soutenue, de la modération dans nos légitimes demandes, et l'absence de préjugés contre nos voisins d'autres origines. Notre cause est assez bonne pour mériter et obtenir le succès sans froisser les susceptibilités d'autrui. Il me semble que la Société du Parler français est propre à remplir et remplit bien toutes ces conditions.

Si nous n'avions qu'à convaincre nos bons voisins parlant l'anglais de la grande justice de nos réclamationspour le maintien de notre langue, le succès rêvé arriverait plus tôt. Mais malheureusement il nous faut dépenser quelques fois bien plus de notre énergie pour empêcher un certain nombre des nôtres de se décourager devant les difficultés qu'ils se suscitent.

Mais en somme, de Halifax à Vancouver, pays immense et montant vers de hautes destinées, notre cause gagne du terrain. Donc, courage aux sociétés et aux organisations qui s'arment pour les luttes intellectuelles et éducatrices qui doivent définitivement triompher sans faire de vaincu, un triomphe dans lequel tous les vrais citoyens se réjouissent, convaincus qu'il sera dans les intérêts généraux.

Remerciez pour moi votre bon président pour sa bonté envers moi, et acceptez l'expression de ma haute considération.

Votre tout dévoué,

P.-A. Landry.

La Société du Parler français de l'Alberta ne se borne pas encore à tout ce bon travail. L'activité intellectuelle est également en honneur dans son sein. A part le *Livre d'or des Canadiens français de l'Ouest,* qu'elle prépare en ce moment, comme nous l'avons déjà dit, nous ne croyons pas trahir un secret en informant nos lecteurs que son estimable et infatigable Secrétaire, notre bon ami M. Ernest Bilodeau, entre autres nobles tâches pour l'année courante, s'est assigné celle de réunir en un volume toutes les jolies productions littéraires dont il a, depuis cinq ou six ans, parsemé notre presse quotidienne, sous son masque transparent de « Canadien Errant ». On attendra avec intérêt ce recueil de fines choses ; il promet un régal aux gourmets. . . de la littérature.

Ralliement catholique et français en action

Ainsi que nous l'annoncions le mois dernier, le troisième congrès provincial des intérêts franco-catholiques en Saskatchewan a été fixé à Prince-Albert, le 16, 17 et 18 juin prochain, par le Comité général de l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan.

Le Patriote de l'Ouest nous a apporté, depuis, d'intéressants détails sur l'organisation de cette démonstration solennelle de vitalité franco-catholique. Elle promet d'être superbe, et de ne le céder en rien à celles de Duck Lake et de Régina, auxquelles elle fait suite.

Cinq différentes commissions d'étude en préparent consciencieusement le travail, qui portera spécialement sur l'enseignement du français, la colonisation franco-catholique, la vie de l'Association, la diffusion de la bonne presse et la conservation du français dans la famille. (Cette dernière matière a été confiée au zèle d'une commission de dames.)

Les organisateurs comptent sur le concours insigne des deux archevêques et des six évêques des deux provinces ecclésiastiques du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ils espèrent aussi recevoir des délégués des diverses associations sœurs, qu'ils ont invitées : le Parler français du Québec et de l'Alberta, les Sociétés S.-Jean-Baptiste du Manitoba, de Montréal et de Québec, l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario, l'Union Métisse du Manitoba, les Artisans Canadiens-français, l'Union S.-Joseph du Canada, l'Association Catholique Allemande, les Chevaliers Colomb, l'Assomption-nationale et l'Assomption-mutuelle de l'Acadie, etc., etc.

Et *le Patriote de l'Ouest* ajoute : —

> A ce congrès aussi sera représentée l'œuvre si belle du Ralliement Catholique et Français en Amérique, dans la personne d'un délégué officiel du Comité Permanent de la Langue Française — œuvre qui est la clef de voûte du monument impérissable érigé par le Congrès de 1912 sur le roc séculaire de Québec, à l'effet d'unir dans une solidarité infrangible tous les groupes de race française que la Nouvelle France vit essaimer de tous côtés, et jusque dans la lointaine Louisiane, mais pour y conserver toujours, comme dans le Québec, parmi un monde enfiévré de matérialisme et de politique corruptrice, le pur idéal de la vieille France, fille aînée de l'Église et apôtre héroïque de l'univres.

Avant de quitter momentanément la Saskatchewan, où l'œuvre française et catholique possède de si laborieux et féconds artisans, mentionnons encore la fondation récente de plusieurs cercles nouveaux de l'A. C. F.-C. S., notamment à Duck Lake, à S.-Louis, à Cantal, à Saskatoon, etc.

Signalons aussi l'heureuse inauguration qui vient de se faire, à Prince-Albert, d'une succursale de la *Capital City Investment Co'y*, de Régina, et dont nous avons déjà parlé. Sous la direction active de M. J.-A. Potvin, homme d'affaires et financier parmi les mieux cotés de nos compatriotes, à Prince-Albert, cette fondation devra valoir d'énormes avantages à tous les nôtres, dans la Saskatchewan du nord.

Nos gens d'outre-quarante-cinquième

L'activité française, dans la Nouvelle-Angleterre, se maintient aussi florissante que nous la signalions en notre précédente livraison.

En voici quelques-unes des dernières manifestations.

C'est l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, organisant une vigoureuse campagne de recrutement à Fall-River, Mass., la troisième ville d'Amérique par le chiffre de sa population française. *La Gazette*, le vaillant quotidien franco-catholique local, seconde de son mieux cet essor de la grande mutualité franco-américaine.

C'est l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N. H., la digne émule de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, fondant, à son tour une caisse spéciale « d'instruction de la jeunesse », en faveur des enfants de ses membres, à l'instar de l'Assomption-mutuelle, en Acadie, et de l'Union S.-Joseph du Canada, d'Ottawa — et cela pendant que l'A. C. A. poursuit aussi un concours intense de recrutement.

Ce sont encore les Sociétés S.-Jean-Baptiste de l'État du Massachusetts, au nombre d'une quinzaine, tenant une conférence en vue de se fusionner en une seule organisation puissante, capable de

rendre de meilleurs services à la cause franco-catholique dans leur État.

N'avions-nous pas raison d'affirmer et ne convient-il pas de se persuader que le service des intérêts français n'est point négligé par nos gens de la Nouvelle-Angleterre ?

Les Acadiens s'affirment toujours

Ce n'est pas avec de moins rassurantes perspectives que la vie française se développe en Acadie.

Dans le cours du mois dernier, l'infatigable président de leur Œuvre des Congrès pédagogiques, M. l'abbé D.-F. Léger, curé de S.-Louis de Kent, a fait annoncer la tenue prochaine du Congrès pédagogique français de l'Acadie, pour les 15 et 16 juillet 1914, au Cap-Pelé.

Nul doute que cette nouvelle manifestation annuelle, si importante par elle-même et surtout par les résultats appréciables qu'elle produit, n'obtienne un succès aussi réconfortant que celles de 1911, de 1912 et de 1913, qui l'ont précédée.

Le 15 février, les Acadiens de la nouvelle paroisse française, L'Assomption, de Moncton, entouraient leur nouveau curé, M. l'abbé Cormier, dans le sous-sol de l'église paroissiale des Irlandais, S.-Bernard, et avec des transports de joie confinant à l'enthousiasme, assistaient à la première messe paroissiale célébrée expressément pour eux.

Le dimanche suivant, la même cérémonie se renouvelait à leur intention, mais, cette fois dans l'église elle-même, pendant que les fidèles de langue anglaise, à leur tour, se contentaient du sous-sol. Et ainsi, de dimanche en dimanche, les deux congrégations alterneront, dans l'esprit de la plus fraternelle entente, jusqu'à ce qu'ait été construite l'église de la paroisse nouvelle, pour l'érection de laquelle l'ancienne Fabrique fournit $25,000, réparties en cinq versements annuels de $5,000, d'après une sage prévision de S. G. Mgr LeBlanc, évêque de Saint-Jean.

L'Assomption-nationale, la si dévouée organisation des Acadiens sur le terrain patriotique, adresse une circulaire « aux Acadiens des Provinces Maritimes, des États-Unis et de la province de Québec, ainsi qu'à tous les Amis de l'Acadie », sollicitant leur concours pour l'œuvre de colonisation intensive et de rapatriement qu'elle a entreprise, au bénéfice de l'Acadie et des Acadiens.

Elle propose la fondation de comités paroissiaux de colonisation, dans le but de recueillir des fonds pour soutenir cette campagne et en assurer les résultats féconds.

Ce vibrant appel se termine par les propos suivants, qui sont à la fois une touchante invitation à la générosité pratique de tous les patriotes et une bien bonne nouvelle pour toute la grande famille française d'Amérique : —

Ceux qui souscriront devront le faire par patriotisme pur. Il ne sera donné d'autres récompenses que des terres aux colons, de l'aide à l'Agriculture et aux sociétés d'Agriculture et de l'encouragement à ceux qui voudront s'en revenir « chez nous ».

Mais il y aura un livre, le LIVRE D'OR DE L'ACADIE, où seront inscrits les noms de tous ceux qui auront pris part aux contributions, leurs résidence et lieu de naissance, les noms de leurs père et mère, leur état civil, etc.

Ce livre sera comme un recensement nominal des Acadiens et de leurs amis, en l'an 1914. Il sera conservé,comme l'arche de notre nationalité,dans une voute de sureté, où les générations pourront aller le consulter, aussi longtemps que la religion catholique sera pratiquée, et la langue française, parlée, en Acadie, c'est-à-dire, si nous le voulons, toujours.

PASCAL POIRIER, Président ; CHARLES-D. HÉBERT, Secrétaire ;
FRED.-A. RICHARD, Trésorier.

La bonne propagande française

Nous nous devons de signaler au moins brièvement, comme un exemple entraînant de ce que peuvent la ténacité et le dévouement inlassables au service d'une idée bien arrêtée, — grâce à des méthodes de propagande étudiées et appliquées avec un soin persévérant — les consolants résultats qu'obtient la très vivante Ligue des Droits du français, à Montréal, dans sa campagne contre la main-mise des formules anglaises sur l'industrie et le commerce canadiens-français.

Saluons d'un bravo cordial cette initiative si louable ! — A. D.

UN BEAU RECUEIL DE VERS

Louis TIERCELIN. *Sous les neiges.* Paris. (Lemerre), 1913, in-12, 221 pages.

Le bon vieux poète breton nous donne ce recueil encore. Il l'a écrit sous les neiges d'hiver, sous les neiges de l'âge, sous les neiges des deuils.

Et, sur le tertre, où sont tombés les flocons froids,
Qui couvrent la mort de ma vie,
Symboles des espoirs divins où je me fie,
De mes mains je plante une croix.

Rien n'est touchant comme certaines pièces de ce recueil, où le vieux poète pleure ses deuils, et chante admirablement son espoir et sa foi.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Icite (*isit*) adv.

1° || Ci. *Ex.* : C'te maison-*icite* = cette maison-ci.

2° || *Ici*. *Ex.* : Venez *icite* = venez ici. — *Par icite* = ici, dans ce pays-ci.

Vx fr. « Les marguilliers de Sainte-Marguerite ont fait bouter cette verrière *ycite* ». Tall. des Réaux, *Naïvetés, Bons mots*, etc.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier ; Centre, Jaubert ; Normandie, DuBois, Moisy, Robin ; Maine, Dottin, Montesson. — Montesson écrit : « Lambert, auteur d'un voyage au Canada, assure que les habitants d'origine française en ce pays ont conservé cette locution.»

Fr.-can. « *Icit* pour *ici* », P. Potier, Détroit, 1744.

Idée (*idé*) s. f.

1° || Dessein, intention ; goût, penchant, profession ; disposition. *Ex.* : J'ai *idée* d'aller vous voir demain = j'ai le dessein, l'intention.... — A n'a point l'*idée* au mariage = elle n'a pas de goût, de penchant, de vocation pour le mariage. — Quel fainéant ! i n'a d'*idée* à rien = il n'a de goût, de disposition pour rien.

Dial. *Id.*, Picardie, Haigneré ; Normandie, Delboulle, Moisy ; Anjou, Verrier ; Centre, Jaubert.

2° || Esprit. *Ex.* : I n'a pas l'*idée* à ce qu'il fait = il n'a pas l'esprit appliqué à ce qu'il fait, il n'y fait pas attention, il ne s'y applique pas. — Il a perdu l'*idée* ! il est fou. — *Il n'a pas son idée* = il a perdu l'esprit, il a l'esprit faible, il a le délire.

Dial. *Id.*, Anjou, Verrier.

3° || Intelligence, esprit pénétrant, ouverture d'esprit. *Ex.* : Ce garçon-là ira loin, il a de *l'idée*, il a des idées.

Dial. *Id.*, Centre, Jaubert ; Anjou, Verrier ; Normandie, Moisy ; Bresse, Guillemant.

4° || Pressentiment. *Ex.* : J'ai *idée* qu'il va venir ce soir.

Dial. *Id.*, Normandie, Moisy.

Idiome (*idyo:m*) s. m.

|| Langage, parole. *Ex.* : C'est un homme qui n'a pas *d'idiome* = qui ne sait pas parler.

Ieux (*yœ́*) pron.

|| Eux, leur. *Ex.* : Joseph *yeux* a dit de s'en aller = leur a dit de s'en aller. — Qu'est-ce qu'i *yeux* faut ? = qu'est-ce qu'il leur faut ? — Conte *yeux* ça = conte leur ça.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY ; Anjou, VERRIER.

Ieux (*yœ́*) adj. poss.

|| Leur, leurs.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Anjou, VERRIER.

Imite (*imit*) s. f.

|| Limite. *Ex.* : Y a toujours des *imites.* — I parle, y a pas d'imite.

FR.-CAN. Aussi : *émite.*

Imbaisabe (*ẽbezàb*) adj.

|| (Personne) inabordable, (entreprise) impraticable, (chemin) difficile.

Imbarrabe (*ẽbáràb*) adj.

1° || Qui ne peut être barré.

2° || Qui ne peut être fermé (à clef).

Imbalayabe (*ẽbaleyàb*) adj.

|| Qui ne peut être balayé.

Imbouchabe (*ẽbucàb*) adj.

|| Qu'on ne peut boucher.

Imbrlüabe (*ẽbrulàb*) adj.

|| Qui brûle mal.

Imbuvabe (*ẽbuvàb*) adj.

|| Qu'on ne peut boire.

Imbuchabe (*ẽbucàb*) adj.

|| Qu'on ne peut fendre avec la hache.

Imbranlabe (*ẽbrãlàb*) adj.

|| Inébranlable.

DIAL. *Id.*, Normandie, DELBOULLE ; Centre, JAUBERT.

Imparfait (*ẽparfèt*) adj.
|| (Enfant) dissipé, espiègle, bruyant, tapageur.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Impassabe (*ẽpásàb*) adj.
|| Impraticable, où l'on ne peut passer que difficilement. *Ex.* : Les chemins sont *impassables.*
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

Impirissabe (*ẽpirisàb*) adj.
|| Impérissable.

Impôt (*ẽpó*) s. m.
|| Abcès, apostume. *Ex.* : I s'est formé un *impôt* dans le coté.

Impothicaire (*ẽpòṭiḳe:r*) s. m.
|| Apothicaire, pharmacien.

Impothicairie (*ẽpòṭiḳèri*) s. f.
|| Pharmacie.
VX FR. On avait dit d'abord *apothicairie*, puis *apothicairerie* ; ce dernier lui-même a vieilli.

Impothicairerie (*ẽpòṭiḳèrri*) s. f.
|| Pharmacie.

Imposition (*ẽpózisyõ*) s. f.
|| Exposition.

Improvisse (à l') (*a lẽpròvis*) loc. adv.
|| A l'improviste, subitement.
VX FR. *A l'improvis* = m. s., LACURNE.

In (*ẽ*).
1° s. m. || An. *Ex.* : Le jour de l'*in.*
2° prép., adv., pron. || En.
3° adj., art., et pron. || Un.
DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ ; Poitou, FAVRE ; Centre, JAUBERT ; Anjou, VERRIER.

Incarculabe (*ẽkàrḳulàb*) adj.
|| Incalculable.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Normandie, MOISY.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

La Pensée française, la bonne petite revue mensuelle que nous avons déjà recommandée à nos lecteurs, a publié, dans son numéro du 15 janvier dernier, plusieurs des sonnets qui doivent faire partie du prochain recueil de poésies franco-canadiennes de M. Gustave Zidler.

Dans une *lettre d'Angleterre*, publiée par *le Soleil* (25, rue de Richelieu ; 6 janvier), M. J. Stonet dit en quoi consiste le nationalisme des Canadiens français, comment ceux-ci ont échappé à la juiverie et au protestantisme, et que c'est en échappant « à ces deux périls, à ces deux influences, à ces deux dissolvants », que nos compatriotes de la province de Québec ont pu traverser un si long espace de temps et tant de vicissitudes politiques sans perdre un atôme de leur mentalité française et de leurs qualités régionales.

Et pourquoi, dit *le Soleil*, cette âme et cet esprit ont-ils gardé un sens chrétien et une finesse humaine, qui rappellent les qualités des Français du XVIe et du XVIIe siècles ? C'est que toujours ce peuple est resté rangé docilement autour de ses prêtres ; c'est que ses pasteurs ont toujours fait un avec leurs évêques, c'est que ses évêques ont toujours joui d'une liberté religieuse absolue, dans le plein exercice de leurs droits de conducteurs des fidèles et en complet accord avec le Pontife de Rome.

Voilà la cause première et dernière de la force de résistance nationale de cette poignée de Canadiens français. Avec et par-dessus l'image de la douce France, ils ont gardé au cœur leur dilection pour leur mère vénérée, l'Église de Dieu ; et, avec la langue bénie de leur ancien pays, ils ont conservé la foi de leurs aïeux. Ces deux choses sacrées sont pour eux intimement unies. Séparer l'une de l'autre, perdre l'une ou l'autre leur semblerait un égal sacrilège, et, tant qu'il leur restera un souffle de vie, eux et leurs descendants resteront fidèles à leurs deux amours.

La Semaine, le Radical et *le Journal des colonies*, de Marseille, (25 et 28 décembre, et 9 janvier) donnent de longs comptes rendus de la conférence faite par M. Louis Arnould, devant la Société de Géographie et d'études coloniales de Marseille, sur *nos cousins les Canadiens.*

Il convient évidemment de se défier, là-bas aussi bien qu'ici, des comptes rendus des conférences. On s'exposerait à fort mal juger un conférencier. Ainsi, l'un des journaux cités fait dire à M. Arnould que dans les plaines de l'Ouest, le froid tue des familles entières, tandis qu'il a sans doute dit, comme le répète l'autre journal, que le froid, au Canada, ne fait aucunement souffrir.

La revue *Studia* (Poitiers ; 25 décembre 1913, pages 211-213, a publié un compte rendu du livre de M. Arnould, *Nos amis les Canadiens.* L'auteur du compte rendu M. de Raphélis-Soissan, décrit, d'après M. Arnould, la fabrication du sucre d'érable ; il se laisse entraîner par le récit de ces douceurs. Et l'éditeur de la revue met, au bas de la page, cette note :

La librairie M.-J. Lévrier se charge de faire venir de petits pains de sucre d'érable.

Au cours d'un article intitulé : *Dans les Congrès*, paru dans *le Petit Phare* (Nantes, 9 décembre), M. Paul Versannes reproche aux Français qui vont dans les congrès internationaux, « surtout à ceux qui sont délégués officiellement par le Gouvernement », de se faire trop souvent une idée fausse du rôle qui leur incombe.

A ce propos, il rappelle le XIIe Congrès international de géologie, tenu à Toronto l'été dernier.

Pour bien se rendre compte de la place qu'a tenue la France à ces assises scientifiques, il suffira de faire remarquer que nous n'y étions représentés que par 23 congressistes et qu'il n'y a pas eu moins de cinq d'entre eux acclamés vice-présidents.

Cependant, dès l'ouverture du congrès, le bureau international a décidé que les communications officielles seraient faites en anglais. Jusqu'à présent, dans tous les congrès internationaux de géologie, à Vienne, même à Berlin, la langue officielle avait toujours été le français. Et c'est au Canada, dans cette ancienne colonie française demeurée française de cœur, dans ce pays si foncièrement ami, si complètement dévoué, que la langue française a été, pour la première fois, déchue de ses droits. Aucun de nos compatriotes, cependant, ne s'est élevé contre cette élimination de notre langue, aucun géologue, aucun congressiste français n'a protesté contre cette transformation radicale des usages.

Article sur *le Commerce franco-canadien*, dans *le Républicain*, (Orléans, 10 décembre 1913).

La séance de la Société d'économie sociale de Paris, du 10 novembre 1913, fut consacrée à l'étude du sujet suivant : *Les rapports sociaux et la tolérance religieuse au Canada.*

La revue *la Réforme sociale*, du 1er janvier 1914, donne le rapport complet de cette séance : conférence par Louis Arnould, suivie de discussion, à laquelle prirent part, entre autres, M. Philippe Roy, Commissaire général du Canada, M. Kleczkowski, M. Beaubien, M. Hébert, M. Hodent, de la « Canadienne », etc. . .

Je vous proposerai, a dit M. Arnould, en terminant sa conférence, d'émettre un vœu, adressé soit au Gouvernement français, soit même la ville de Paris, et tendant à ce qu'un certain nombre de bourses de voyage soient accordées chaque année aux plus intolérants d'entre nous, de quelque parti qu'ils se réclament, pour aller visiter ce pays de tolérance religieuse qui s'appelle le Canada. Je suis intimement convaincu que nulle part l'argent des contribuables ne serait mieux dépensé. (p. 79.)

Dans la *Revue Internationale de l'Enseignement*, (5, rue Malaquais, Paris, 15 décembre, p. 440), nous avons lu un compte rendu du Congrès Géologique International tenu l'été dernier au Canada.

Quelques Français. Sous ce titre, M. Gaston Deschamps écrit, dans *le Temps* (5, rue des Italiens, P. ; 27 janvier) un article sur les pionniers de l'action française aux États-Unis ; article plein de souvenirs émus, inspiré au critique par son propre voyage à travers l'Amérique et par la lecture du livre de M. l'abbé Magnan, l'*Histoire de la race française aux Etats-Unis.*

Quel poète épique, dit M. Deschamps, racontera les exploits, les prouesses, les infortunes de tous ces Français d'autrefois, qui ont annexé à la civilisation européenne les immenses territoires du Nouveau-Monde ?. . . L'histoire oublieuse a longtemps ignoré leurs sacrifices cachés, leurs martyres secrets, leurs mérites effacés par l'éloignement, dans la perspective des siècles. Raison de plus pour faire sortir de l'ombre et pour mettre en pleine lumière ces drames trop longtemps recouverts d'un linceul d'oubli.

Sous le titre : *Vertus de France, le Petit Parisien* (18, rue d'Enghien, P.), du 29 octobre, publiait un article de Jean Frollo pour répondre aux questions suivantes : « Qu'est-elle, au juste, cette âme canadienne, dont on parle tant depuis quelques années ? En quoi consiste-t-elle ? A quel degré est-elle restée française ?. . . »

Et Jean Frollo disait donc nos *vertus* : l'hospitalité, la générosité, la gaieté. « Cordialité, générosité, gaieté, telles sont les principales vertus des Canadiens ; elles trouvent leur épanouissement dans l'esprit de famille... »

Dans son deuxième numéro, *la Gazette de la Presse* consacre une colonne au *Petit Parisien* (reproduite dans *la Croix*, de Paris, du 13 décembre) :

Dans le numéro du 29 octobre, un premier Paris me tire les yeux : *Vertus de France.* Il s'agit de l'admirable Canada français. Tout le monde sait que l'âme de sa prodigieuse vitalité, c'est, avec le bon sang de France et un habile gouvernement, le catholicisme fervent des Franco-Canadiens, leur piété pareille à celle de leurs pères et à celle des nôtres. Ce facteur énorme, plus important que tout autre, des mœurs et prospérités canadiennes, *le Petit Parisien* n'en souffle mot.

Non qu'il ait le dessein formé de tromper et d'abêtir ses lecteurs, comme pourrait croire un Canadien-Français qui s'étonnerait d'une telle manière de poser la question. Il veut seulement taire que la pierre angulaire du Canada français, c'est le Christ, le Sauveur à qui Lamartine disait :

Lumière des esprits, tu pâlis, ils pâlissent !
Fondement des États, tu fléchis, ils fléchissent !
Sève du genre humain, il tarit si tu meurs !

C'est la même bonne foi, le même respect du vrai, et — pour les esprits qu'enseigne par centaines de milliers *le Petit Parisien* — c'est le même résultat que si, pour exposer comment le pain se fabrique, un maître boulanger taisait et cachait exprès à son apprenti l'usage du levain et même son existence.

M. Urbain Falaize écrit dans *Hâvre-Eclair*, du 7 janvier :

Puisque l'antienne coutumière des radicaux combistes est qu'il n'y a pas d'apaisement possible avec les catholiques à cause de leur intransigeance native, il nous semble utile de leur répondre par un exemple assez éclatant, celui de nos coreligionnaires, les Canadiens français.

Et, utilisant le compte rendu donné par *la Réforme Sociale* de la conférence de M. Arnould sur la tolérance religieuse au Canada, l'auteur de l'article donne comme exemple le système scolaire de la province de Québec.

Dans un article sur la prochaine exposition de Lyon, publié dans *le Temps* (5, rue des Italiens, P. ; 1er décembre 1913), M. E.-J. Bois mentionne les adhésions étrangères déjà reçues, en particulier les adhésions venues des États-Unis. Il ajoute :

Il serait étonnant que le Canada, où le souvenir français est si vivace et où il y a tant d'intérêts lyonnais, laissât sa place vide.

Le *Lyon-Exposition* du 25 novembre reproduit des extraits de *la Patrie* et de *la Presse*, de Montréal, à propos de l'exposition.

Dans *l'Echo de Paris* (6, Place de l'Opéra, P. ; 4 décembre 1913), article, signé : Jean de Caldain, sur l'exposition de l'œuvre de Clarence-A. Gagnon, « fils de Canadiens français, peintre lumineux, pittoresque et vibrant des neiges canadiennes ».

Le *Bulletin de l'Alliance française* (186, Boul. St-Germain, P.), du 15 octobre 1913, publie le rapport annuel du Comité de Montréal, par M. P.-B. de Crèvecœur, secrétaire. Dix conférences, par Mme Augusta Helein, M. le Dr Jacques Bertillon, M. Louis Hourticq, M. Paul Morin, M. René Galland, Mlle Germaine Gréterin, M. Firmin Roy, M. Alcée Fortier, M. Paul Cornez.

Le Messager de Paris (12, rue N.-D. des Victoires, P. ; 27 novembre 1913) commence ainsi un article long et documenté sur le « Grand Trunk System » :

> Tel est le nom par lequel on désigne l'ensemble des sociétés qui constituent le transcontinental national du Canada ; les Canadiens français qui détestent de parler anglais disent : système du grand tronc.

A. R.

« CONSÉQUENT »

D. G. (le *Dictionnaire Général*) n'a pas donné ce mot avec le sens très à la mode, paraît-il, au XVIIIe s., de « considérable, important », qu'il a dans Beaumelle, Piis, Mercier cités par F. Gohin (*Transform. de la langue franç.* de 1740 à 1789, p. 294).

« Cette signification, dit Gohin, courante parmi le peuple, est toujours suspecte et barbare.» Pourquoi suspecte ? pourquoi barbare ? demande F. Brunetière ; et il ajoute : « Le jour où les mots de *conséquent* et de *fortuné* seront acceptés de la langue littéraire avec le sens qu'ils ont dans la langue populaire, ce ne seront pas des néologismes dont s'accroîtra le vocabulaire, mais. . . « de simples extensions, dérivations ou détournements de sens qu'on enregistrera mais qu'on n'inventera pas.» (*Rev. des Deux-Mondes,* 15 novembre 1905, ou *Et. crit.*, 8e s., p. 227.)

Fortuné au sens de « qui a de la fortune, de grands biens », était traité de « barbarisme » par le lexicographe Féraud (sinon par F. Gohin) ; D. G. lui a néanmoins fait accueil : y a-t-il lieu de refuser la même faveur à *conséquent ?*

A. Jourjon.

(*Remarques lexicographiques, Revue de Philologie française et de littérature,* 4e trimestre 1913, t. XXVII, p. 260.)

SARCLURES

⁂ A Québec, on a donné un divertissement où l'on a beaucoup dansé, et qui s'est appelé — on ne sait pas pourquoi — une Kermesse. A cette occasion, nos journaux ont écrit des choses dont vraiment il est triste de penser que bientôt elles seront oubliées.

A la veille de la fête, un chroniqueur disait, par exemple, comment cela devait se passer :

« Pendant l'intermission, les artistes iront dans l'auditoire et l'effet sera cosmopolite et brillant.»

Plus loin, le chroniqueur décrivait d'avance une scène à laquelle devaient prendre part un certain nombre de jeunes filles :

« Elles prennent le rôle de cigarières et ne pas tenir une cigarette allumée dans leur main ne rendra pas bien la scène de l'opéra.»

⁂ *Comment on se moque de ses clients canadiens-français !*

La supérieure d'une maison d'éducation de Montréal a reçu de la FAIRVIEW LAND COMPANY, qui spécule à Québec, l'ineffable lettre que voici ; cette lettre nous démontre une fois de plus jusqu'où va le sans-gêne de ceux qui, en ce pays, se moquent du français.

« Parc Fairview » est situé dans le cœur du centre futur de l'industrie de Québec et sera bienfaise immédiatement des improvements énormes, qu'on est en train de faire.

Les lots Parc Fairview sont available aux termes bien raisonables ; le payment devra fair sur une terme des années, n'aucune intérêt sera chargé. Un payment de 10-15% Cash du prix du lot et 5 Piastres par mois vous donne le droit d'aquisiter un lot 25 x 100 pieds.

Vous avez l'opportunité à aquisiter des terrains dans le cœur de l'industrie, ou des dévelopements énormes, sont faites dans une ville bien établissee et ou le Gouvernement et les chemins de fer vient de depenser plus que cinquant Millions piastres ($50,000,000) et probablement plus que trois fois de cette somme d'argent privé viendra trouvez le chemin pour le developement de la Capitale de cette Providence.

Des informations seront donnees avec plaisir volontairement. Ecrivez nous pour des termes et pour plus des particularites en regard de notre plan des payments attractives et nous sommes sur que ça vous payera de prendre des renseignements.

Agréez M. M. l'expression de nos sentiments les plus sincères.

FAIRVIEW LAND COMPANY LIMITED.

La personne qui a reçu cette lettre, au lieu de prendre des lots dans « le cœur du centre futur », a envoyé la lettre au bureau de la Société du Parler français.

*** Avez-vous lu les *Causeries sur les accidents*, publiées et distribuées par la compagnie du tramway de Québec ?

Il faut lire cela. La vie est courte et les plaisirs innocents sont rares. Ne manquez pas cette occasion.

« Travaillons ensemble, lirez-vous, dans le but d'empêcher les accidents qui est d'une importance égale pour tous. . .

« En embarquant ou débarquant, dit encore cette sage Compagnie, *suivez toujours la direction que le char va*, ne prenez pas l'habitude de *débarquer en sens contraire*. . . »

En effet, si vous débarquez *en sens contraire*, il peut arriver des choses lamentables. La Compagnie vous en prévient charitablement :

« S'il vous arrive de vous oublier », écrit-elle. . .

Mais vous lirez vous-même toute cette page réjouissante.

LE SARCLEUR.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Quincaillerie et Ferronnerie

Expressions fautives	Expressions correctes
Caltor, coltor	Goudron.
Papier coltoré	Papier goudronné.
Canndog	Renard ; levier à crochet.
Cantook	Grappin ; levier à grume.
Cap (de fusil, de cartouche)	Capsule.
Castille (ang. *cast steel*)	Acier ; acier fondu ; acier trempé.
Cast iron	Fonte.
Chassepinte, sassepane (ang. *saucepan.*)	Casserole ; marmite ; poêlon.
Chemin de clef	Pas de vis.
Cirusse ; blanc de cirusse	Céruse ; blanc de céruse.
Cispoule (ang. cesspool)	Siphon (tuyau doublement recourbé placé sous un évier etc., pour empêcher toute mauvaise odeur de monter.
Clinquaille	Quincaillerie.
Clipeur ; moulin à cliper (le gazon etc.)	Tondeuse.
Coppe	Cuivre.
Couveuse artificielle	Incubateur.
Crow bar	Pince ; pied de biche.
Dévidois	Dévidoir.
Dévidois pour fil de fer, câble	Touret.
Domplenne (ang. *dumpling*)	Cuillère à friture.
Drill (pour percer le fer)	Foret.
Driller le fer	Percer, forer, perforer le fer.

Dryer (en peinture)............	Siccatif.
Dryer (machine pour sécher le linge, etc.)................	Séchoir.
Fastener (pour papiers).........	Attache-feuilles ; pince-notes.
File (article de bureau).........	Classeur.
Fittings (de tuyaux)...........	Raccords.
Flask.........................	Gourde, flacon.
Fournaises, au lieu de..........	Radiateur ; calorifère.
Freezeur (ang. *freezer*)..........	Glacière ; sorbetière (vase dans lequel on prépare les glaces, les sorbets).
Gazelier......................	Lustre ; suspension ; applique ; plafonnier.
Grade (tuyau de tout grade)....	Calibre ; tuyau de tout calibre.
Granite (vase en granite).......	Émail ; fonte émaillée ; vase émaillé ou vase en fonte émaillée.
Hardware.....................	Quincaillerie, ferronnerie.
Acheter au hardware..........	Acheter chez le quincaillier.
Hose.........................	Tuyau ; tuyau d'arrosage ; boyau boyau d'incendie.
Jack (machine à crémaillère pour soulever les fardeaux)........	Cric.
Jack-screw....................	Vérin.
Manteau (de bec de gaz).......	Manchon.
Moppe........................	Ecouvillon ; tête de loup ; vadrouille ; faubert.
Moulin à beurre...............	Baratte.
" à coudre...............	Machine à coudre.
" à battre...............	Batteuse.
" à gazon...............	Tondeuse.
" à laver...............	Machine à laver.
" à repasser.............	Calandre.
" à saucisse.............	Entonnoir à saucisse ; entonnoir automatique.
" à scie................	Scierie.
" à viande..............	Hachoir ; hachoir de ménage.

(*à suivre*)

LIVRES DE PRIX CANADIENS

Déjà, les élèves de nos collèges, de nos couvents, de nos écoles, rêvent au jour joyeux, au grand jour de *la distribution des prix.* De leur côté, directeurs, préfets des études, commissaires d'écoles, instituteurs et institutrices, pensent au choix des livres qu'ils distribueront cette année aux plus méritants.

L'heure est donc bonne pour appeler de nouveau l'attention sur une collection de livres édités spécialement pour être distribués en récompense dans nos maisons d'éducation.

On connaît la louable entreprise de la Librairie Beauchemin, de Montréal : créer des séries de livres de prix, composées d'ouvrages canadiens ; et l'on sait que ce projet a été superbement réalisé déjà. Des approbations autorisées, et des plus judicieuses, en témoignent.

C'est vraiment une œuvre excellente que fait là la Librairie Beauchemin.

A une époque où l'on parle de tout *nationaliser,* il est heureux qu'il se soit trouvé des éditeurs pour *nationaliser* aussi les livres de prix. Sans doute, nos maisons d'éducation ont toujours eu soin de donner en récompense à leurs élèves des ouvrages de bonne tenue et qui pouvaient développer chez eux le goût des lettres françaises ; et elles devront encore distribuer de ces livres édités en France ; mais elles pourront aussi, grâce aux collections Beauchemin, répandre parmi nos enfants les meilleurs ouvrages canadiens-français.

« Ce sont nos meilleures œuvres, écrit M. l'abbé L.-A. Groulx, avec l'âme, les paysages qu'elles reflètent, qui iront porter à nos enfants la vertu éducatrice des *amitiés* de la patrie. »

Donner en récompense des livres canadiens, c'est faire connaître notre histoire, développer le goût de la littérature du terroir et l'amour de la patrie... « Œuvre d'éducation et de patriotisme éclairé », a-t-on dit justement.

Ajoutons que la Librairie Beauchemin, en éditant ces *livres de prix,* donne un puissant encouragement au mouvement littéraire canadien-français. On se plaint que les livres de chez nous ne se vendent guère : voici que la Librairie Beauchemin assure à nos écri-

vains la diffusion de leurs œuvres. C'est le meilleur encouragement que l'on ait encore donné à notre littérature.

Ces livres forment six collections, de prix divers suivant les formats et les reliures (depuis 10 sous jusqu'à $1.20) : la collection *Dollard*, la collection *Montcalm*, la collection *Maisonneuve*, la collection *Laval*, la collection *Champlain*, la collection *Jacques-Cartier*. La série complète comprend 70 titres, dans sept reliures différentes, ce qui fait un assortiment d'environ 700 volumes, parmi lesquels les directeurs de maisons d'éducation peuvent choisir ce qui convient à leurs élèves.

Ajoutons que le choix des ouvrages nous paraît être des plus heureux, et signalons parmi les auteurs qui figurent au catalogue des *livres de prix canadiens :* l'abbé H.-R. Casgrain, J.-C. Taché, l'abbé Ferland, l'abbé Camille Roy, E.-Z. Massicotte, R. P. Hugolin, L.-O. David, Philippe-Aubert de Gaspé, Sylva Clapin, Alphonse Gagnon, A. Gérin-Lajoie, l'abbé E. Blanchard, Laure Conan, l'abbé Élie-J. Auclair, l'abbé A. Nantel, Ernest Gagnon, l'abbé H. Cimon, Joseph Marmette, l'abbé Adolphe Saurel, P.-J.-O. Chauveau, l'abbé G. Dugas, Hubert Larue, Sir A.-B. Routhier, Louis Fréchette, Octave Crémazie, A.-D. De Celles, le P. Ph.-F. Bourgeois, Pamphile LeMay, Mgr Taché, de Boucherville, Ernest Myrand, etc., etc.

Nous souhaitons que l'importance de cette patriotique initiative soit comprise, et que nombreux soient distribués, cette année, dans nos maisons d'éducation, les *livres de prix canadiens.*

Adjutor Rivard.

CARNET D'UN LISEUR

La langue et la littérature françaises hors de France, c'est le programme de *la Pensée de France,* cette nouvelle revue que nous avons ailleurs signalée à nos lecteurs (Paris, 74, rue de Seine). M. C.-L. Bernardin, dans l'article où il annonce et commente ce programme, écrit :

> Le Congrès de la Langue française de Québec, par sa magnificence, a révélé au monde et à la France de quels miracles était capable la fidélité canadienne. On a volontiers parlé du Canada depuis quelques années. Le sujet est si vaste qu'il reste beaucoup à faire. Et tout est à glaner dans les sentiers non encore battus d'Acadie, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse, dans l'Ile-du-Prince-Édouard. L'Acadie, la terre de la souffrance, de la persécution, fut même privée un jour de ses fils brutalement exilés. Nous retrouverons leurs petits-enfants, toujours aussi vaillants ; nous retrouverons jusqu'en Louisiane les petits-fils fortement acadiens des compagnons d'Évangéline.

ALCÉE FORTIER

La mort vient d'enlever à la Louisiane l'un de ses fils les plus distingués et le plus ardent défenseur de ses traditions françaises, dans la personne de M. Alcée Fortier, professeur de langues romanes à l'Université Tulane et président de l'Athénée Louisianais de la Nouvelle-Orléans, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres de l'Université Laval et membre du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Descendant d'une famille bretonne de Saint-Malo, établie en Louisiane en 1722, Alcée Fortier naquit dans la vieille paroisse de Saint-Jacques, l'une des plus françaises de la campagne louisianaise, en 1856. Par sa mère, Hedwidge-Aimée Fortier, il était allié à la famille du gouverneur Roman et à celle de Valcour Aimé, qui fut l'un des plus riches et des plus charitables planteurs de la Louisiane et qui illustra son nom par le don fait aux Pères Maristes du Collège Jefferson, aujourd'hui l'une des plus prospères maisons d'éducation catholiques du Sud des États-Unis.

De santé délicate, le jeune Fortier ne put quitter la maison paternelle pour aller suivre les cours d'un collège ,comme le faisaient alors tous les fils des familles distinguées de la Louisiane, et toutes ses études classiques se firent, chez son père, sous la direction de M. Jules Choppin, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans et le doyen des anciens élèves de l'Université des PP. Jésuites de Georgetown. Il put, cependant, une fois ses études classiques terminées, se rendre à Paris, où il se livra, pendant quelque temps, à l'étude de la littérature sous des maîtres renommés.

A la suite de revers de fortune qui atteignirent cruellement sa famille, Alcée Fortier dut accepter de l'emploi dans une banque de la Nouvelle-Orléans, non sans continuer, cependant, au prix de rudes sacrifices, les études littéraires qui le passionnaient. Les chiffres ne purent le retenir bien longtemps, et il accepta avec plaisir, lorsque l'occasion lui en fut offerte, la position de professeur de français à l'École Supérieure de la Nouvelle-Orléans, d'où il passa, en 1880, à l'Université Tulane, pour y remplir la même charge jusqu'à sa mort.

C'est donc dans cette chaire des langues romanes de l'Université Tulane qu'Alcée Fortier devait faire sa carrière et sa réputation d'écrivain ; c'est là que, pendant trente-quatre ans d'un labeur incessant, il devait se consacrer à la culture, à l'enseignement et à la défense de la langue française, dont il fut, toute sa vie, en Amérique, l'un des apôtres les plus ardents et les plus éclairés.

La rude tâche du professorat n'empêcha jamais ce travailleur acharné de consacrer une partie notable de son temps à la composition d'ouvrages, qui constituent probablement, aujourd'hui, la meilleure partie de la littérature française de la Louisiane, si l'on en excepte les *Histoires* de Gayarré et de Martin. Son *Histoire de la littérature française*, ses *Sept Grands Auteurs du XIXe siècle* et son *Précis de l'Histoire de France* sont des ouvrages qui font honneur à son talent d'écrivain et à sa clarté d'exposition de professeur éminent.

Possédant la langue anglaise à l'égal de la langue française, Alcée Fortier publia nombre d'ouvrages, fort remarqués, en cette langue. *A History of Louisiana*, *Bits of Louisiana Folklore* et *Louisiana Studies* resteront dans la littérature louisianaise comme des ouvrages de grande valeur. Ces deux derniers sont des livres uniques en leur genre. Les *Louisiana Studies*, tout particulièrement, constituent l'évocation la plus puissante et la plus charmante à la fois de la vieille Louisiane française ; mœurs et parlers du terroir sont analysés dans cet ouvrage avec la finesse d'observation et l'attrait que seul peut donner à un récit le patriotisme d'un historien qui parle avec amour des choses de son pays. Il y a, dans ce livre, aujourd'hui plutôt rare, croyons-nous, un chapitre qui est de nature à intéresser particulièrement Canadiens et Acadiens français : c'est celui où Alcée Fortier raconte une de ses visites aux descendants des colons acadiens du Bayou-Têche : cette page des *Louisiana Studies* est certainement l'une des plus originales qui aient jamais été consacrées aux enfants du pays d'Évangéline établis en Louisiane.

Loin de profiter des vacances universitaires pour prendre un repos bien mérité, Alcée Fortier consacrait une bonne partie des mois d'été à donner des conférences sur la littérature française dans les grandes universités des États-Unis. Il y était aimé et attendu : sa manière simple et prenante d'exposer une thèse et de développer une idée, sa diction parfaite, la distinction de sa tenue, si française, le charme qu'il donnait au récit de l'anecdote fixant, ici et là, le caractère des mœurs d'une époque, enfin, son admiration sans borne pour les auteurs du grand siècle français, tout, dans sa personne et dans son enseignement, contribuait à donner un intérêt

soutenu à des cours parfois un peu arides pour de simples amateurs de littérature.

Mais ce qui lui attirait surtout l'estime dont il fut toujours entouré, c'était son inébranlable attachement à la terre et aux traditions de ses ancêtres ; c'était la noblesse et la fierté de son patriotisme. On n'attaquait jamais la Louisiane en vain devant Alcée Fortier. Vrai chevalier de la patrie, il était prêt à croiser le fer, au premier mouvement de l'adversaire. Il avait le droit de parler en son som, puisqu'il 'a faisait aimer partout. Il en connaissait parfaitement l'histoire ; les trois régimes, le français, l'espagnol et l'américain n'avaient pas de secrets pour lui. C'est pour se rendre capable de ne rien ignorer de cette intéressante et parfois héroïque histoire qu'il voulut apprendre la langue espagnole ; il la parlait avec aisance et l'enseigna m me, pendant plusieurs années, à l'Université Tu'ane Il ne laissait passer aucune date importante de ces trois cents ans de vie nationale sans en instituer, par des fêtes dont quelques-unes eurent un éc at retentissant, la commémoration publique et solennelle. Il pensait déjà à célébrer le IIIe centenaire de la Nouvelle-Orléans, qui tombe en 1918 et aurait vou u inaugurer, à cette occasion, le monument qu'on parle d'élever à Bienville, l'immortel fondateur.

Ce fut Alcée Fortier qui soutint, pendant vingt-cinq années, de son activité et de son prestige, l'Athénée Louisianais et la Société Historique de la Louis'ane. Ce fut sous sa direction que s'organisa définitivement l'intéressant Musée historique qu'il fit installer au Cabildo, ancienne Salle du Conseil de la Louisiane espagnole. Pour entretenir dans les âmes de ses compatriotes cette belle flamme du patriotisme dont il était brulé, il se rendit souvent dans ces petites villes françaises de la campagne louisianaise, où il se plaisait à donner en français des conférences instructives sur l'histoire de son pays.

On comprend que cet amant du passé français de l'Amérique du Nord se sentît attiré vers la Nouvelle-France. Il en connaissait l'histoire, et il admirait les luttes énergiques de la nation canadienne-française pour la conservation et la défense de l'héritage des ancêtres. Par deux fois, il y représenta officiellement la Louisiane, aux fêtes du IIIe Centenaire de Québec et au Congrès de la Langue franca'se. Cette dernière manifestation surtout l avait profondément impressionné. Il ne nous parlait jamais sans émotion de la joie que lui avait causée cette grandiose mobilisation des forces canadiennes-françaises. On se rappelle l'intéressant discours qu'il prononça, le soir du 26 juin, au manège militaire, et la part notable qu'il prit aux travaux de la section philologique du Congrès, dont il fut le président écouté et respecté. Le Bureau du Congrès recon-

nut la haute valeur de sa collaboration en le nommant, plus tard, membre du Comité permanent et Secrétaire régional pour la Louisiane.

En 1908, l'Université Laval l'avait créé docteur ès lettres. Il aimait à se prévaloir de ce titre, et à nous rappeler combien cette distinction de la grande Université française de l'Amérique du Nord l'avait honoré.

Le Comité France-Amérique venait de lui confier la tâche d'écrire une Histoire de la Louisiane, et il nous disait avec quelle joie il allait se mettre au travail pour parler de sa chère Louisiane à la France, lorsque la mort l'a frappé.

Détail touchant de ses derniers moments, Alcée Fortier a voulu recevoir le saint Viatique des mains du vénérable abbé Subileau, ancien curé de Saint Augustin. « C'est vous qui m'avez fait faire ma première communion, lui dit-il ; c'est vous qui me ferez aussi faire la dernière. » Et il reçut la sainte communion avec piété. Peu de temps après, une crise de cœur l'emportait.

Ses funérailles furent profondément impressionnantes. Toute la population française de la Nouvelle-Orléans y assistait. L'église du Saint-Nom de Jésus, où eut lieu le service, ne pouvait contenir la foule qui suivait le char funèbre, et bon nombre des assistants durent rester dans la rue, où ils demeurèrent, tête nue et en silence, tout le temps que dura le service. C'était bien la manifestation d'un deuil national. On eût dit toute une race assistant aux funérailles de son dernier défenseur.

Antonio Huot, ptre.

NOTES DE LITTÉRATURE

Le *Bulletin des Recherches historiques* a pris une toilette neuve, et qui lui sied, pour entrer dans sa vingtième année. Il en est tout rajeuni, et sa documentation plu abondante que jamais.

La revue *les Dimanches* (101, rue de Richelieu, P. ; 23 février) reproduit un article remarquable de M. Gaston Deschamps : *En l'honneur de la France*, sur le livre de M. Hill, *The Champlain tercentenary*.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PETITS CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Étude lue en séance publique de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, le 4 février 1914.

Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force.
(SAINT-PAUL, Ie aux Corr., I.. 27)

(*Suite et fin*)

LE MODE DE RÉSISTANCE

Il ne suffisait pas de prendre une décision. Il fallait surtout agir. Quel mode de résistance adopter ? Problème à plusieurs inconnues, très complexe et des plus graves ! Inutile de songer à nous faire rendre justice par la Législature provinciale ; les forces des deux partis n'y sont pas assez balancées pour que la bonne volonté de nos quelques députés puisse exercer une influence prépondérante. Réclamer sous forme de pétitionnement pourrait sans doute inspirer certaines craintes salutaires aux détenteurs du pouvoir ; mais, comme d'ordinaire ils ne déposent les armes que lorsqu'ils ont l'épée dans les reins, la justice se fera trop longtemps attendre. « Faire de l'agitation et encore de l'agitation », former l'opinion publique et jeter de la lumière même dans l'esprit de nos ennemis par la conférence, le tract et le journal ? L'idée, certes, est excellente, mais, dans l'attente des résultats de notre croisade, la juste indignation de nos braves gens aura tout le temps de se calmer, et il est à craindre qu'ils ne finissent par se faire quelque peu au joug avilissant de l'esclavage.

Empêcher, par la force, l'entrée de l'inspecteur protestant dans nos écoles serait un moyen assurément efficace ; mais il pourrait

occasionner des scènes regrettables. Le Canadien a la fierté de sa famille. Malheur à celui qui ose porter sur ses enfants une main sacrilège ! Il ne prendrait pas toujours le temps de mettre des gants de velours pour les protéger et les défendre de la sorte, si on le lui permettait. Que faire ?... Le Ciel nous inspira. Appuyés sur ce principe fondamental que l'éducation des enfants appartient, de droit primordial, aux parents, nous nous sommes dit : « Ce sont les parents qu'il faut, avant tout, intéresser à la résistance, en les éclairant sur leurs droits et leurs devoirs pour les pousser à l'action. » A eux de dicter la ligne de conduite à leurs enfants, d'une part, et, d'autre part, à ceux qui les représentent à l'école bâtie et entretenue de leurs deniers, aux commissaires. Pour empêcher M. l'Inspecteur anglo-protestant d'accomplir sa besogne outrageante et néfaste, pourquoi les pères de famille n'ordonneraient-ils pas à leurs enfants de quitter la classe dès son arrivée ? De leur côté, les commissaires enjoindraient, sous peine de destitution, au maître ou à la maîtresse de continuer à enseigner le français tout comme avant le règlement 17, et de laisser leurs élèves suivre les ordres de leurs parents. La solution était trouvée. Et c'était là un mode tout à fait licite de résistance passive, très ingénieux, très pratique, et surtout — « nous l'allons montrer tout à l'heure » — très efficace. Mais il fallait aussi prévoir, de la part du Gouvernement, les conséquences probables de notre tactique. Retrait des octrois scolaires ? Le sacrifice, s'il faut le subir, (1) ne serait pas si énorme : 25 sous par année, en moyenne, par chef de famille. L'on songera peut-être à dépouiller les commissaires du droit de prélever les taxes scolaires et d'en disposer à discrétion ? Ce ne serait qu'une menace vaine et puérile, car, de l'avis de nos meilleurs jurisconsultes, de l'honorable Sénateur Belcourt spécialement, le Gouvernement n'en a pas la faculté. (2) Il a le pouvoir de supprimer les diplômes, c'est vrai, mais il ne saurait jamais empêcher nos instituteurs et nos institutrices, officiellement compétents, de communiquer à nos enfants ce qu'ils ont dans l'esprit et dans le cœur. Pousserait-il la tyrannie ultra-fanatique jusqu'à vouloir fermer nos écoles bilingues, sous le fallacieux prétexte qu'elles sont comme une excroissance du système scolaire ontarien, n'ayant droit à l'existence qu'en vertu d'un privilège ou d'une concession ? Dans ce cas, que fera-t-il d'abord de nos édifices scolaires ? S'il les vend à l'enchère, nous les rachèterons, pour les rouvrir. Et nos milliers d'enfants ? Va-t-il les laisser gran-

---

(1) La Commission des Écoles Séparées d'Ottawa a chargé M. le Sénateur Belcourt de revendiquer devant les tribunaux les octrois scolaires qui lui ont été refusés en 1912-1913. *Le Droit*, 13 novembre, 1913.

(2) *Le Droit*, 1er mars 1913, p. 2.

dir dans la rue, et dans l'ignorance de l'anglais ?... Au demeurant, nos écoles bilingues ne forment pas une catégorie à part dans le système scolaire provincial ; ce sont bel et bien des écoles séparées garanties par la lettre de la Constitution. Nous aurions recours, alors, aux autorités supérieures, (1) et, s'il y a encore quelque esprit de justice sur la terre, si le « *fair play* » britannique n'est pas seulement qu'un vain mot, notre appel ne saurait manquer d'être entendu et nos griefs redressés ; sinon, ç'en serait fait du pacte fédéral ! Donc, plus d'hésitation ! A l'œuvre ! Dieu le veut !

Le 10 septembre, 1912, après avoir, deux mois durant, préparé les esprits et les cœurs à la nécessité de la résistance, l'Association d'Éducation transmet le premier mot d'ordre à M. Samuel Genest, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, qui le fait voter haut la main et le livre, le lendemain, sous forme de proclamation, au grand public. (2) La bataille est engagée. Gloire aux braves de la Capitale, qui ont sonné le premier coup de clairon ! L'Association adresse, sans tarder, aux commissaires et aux pères de famille de chaque arrondissement scolaire, une circulaire leur recommandant « d'adopter et d'afficher sur les murs de chaque école et même de chaque classe, une résolution rédigée en conformité avec le plan de campagne arrêté ». (3) Ses instructions sont suivies à la lettre.

Le 9 octobre, les élèves de trois écoles de Casselman ont l'honneur de répondre les premiers à l'attaque, en quittant la classe, à l'arrivée de l'inspecteur intrus. (4) Ceux de Saint-Eugène les suivent de très près. Apprenant que M. Summerby est en ville, les élèves de Rockland vont manifester, durant la récréation, en face de l'hôtellerie où il s'est retiré, se promettant bien de lui faire de plus grandes politesses au cours de l'après-midi. Mais, sentant qu'il y a de la poudre dans l'air, Monsieur l'inspecteur déguerpit par le premier train. Amère déception pour les enfants, de ne pouvoir protester

---

(1) Art. 93, S. 3 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord : « Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera de par la loi, lors de l'Union, ou sera subséquemment établi par la Législature dela province, il pourra être interjeté appel au Gouverneur Général en conseil de tout acte ou décision émanant de l'autorité provinciale affectant l'un quelconque des droits de la minorité protestance ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté, relativement à l'éducation ». (*Statuts revisés du Canada*, 1906, vol. IV, p. 3244).

Notons qu'il y a guère de parité entre notre cas et celui des écoles séparées du Manitoba. Ici, il n'y a ni ambiguité ni erreur de copiste. Le texte même de l'article 93 est si clair qu'il faudrait le modifier essentiellement pour pouvoir l'interpréter contre nous. Les meilleurs juristes du pays corroborent notre affirmation et offrent de préparer un mémoire inattaquable sur cette question.

(2) Cf. les Archives de la Commission scolaire catholique d'Ottawa.

(3) Circulaire No 67, 19 septembre, 1912 ; Voir *l'Action Sociale*, 26 septembre 1912.

(4) *Le Devoir*, 9 octobre 1912.

selon leurs désirs ! [1] A Clarence Creek, dans la petite « école des concessions », les enfants, tout gênés, tout craintifs, ne peuvent, sans trembler, sans pleurer même, répondre d'ordinaire aux questions de M. le Curé. Dès l'entrée du redoutable espion, les voilà tout à coup transformés ; ils sortent bravement, le regard clair, la tête haute. Bravo ! les petits ! [2] A Bourget, Hammond, Vankleek Hill, parents et enfants, « victimes d'une indigne surprise, jurent, séance tenante, qu'on ne les y prendra plus ». Et, certes, en 1913, ils tiendront parole ; demandez-le à M. l'inspecteur. [3] D'autres, cependant, profiteront de leur expérience. « De fait, quelques jours plus tard, M. l'inspecteur Ingall est en train de jouer le même tour à Sainte-Anne-de-Prescott, dans la classe des tout petits. Mis au courant de ce coup de traître, M. Ranger, commissaire, d'un bond est à l'école, et, fonçant dans la salle : « Vous êtes M. Ingall », demande-t-il ? « Oui, Monsieur ». — « Voyez-vous cette croix suspendue à la muraille ? » — « Oui, Monsieur ». — « Eh ! bien, vous n'avez rien à faire comme inspecteur dans une école catholique ». — « Sortez, les enfants ! » Ça sortait à pleine porte ». [4]

Transportée sur un autre théâtre d'opérations, la campagne anglo-protestante essuie les mêmes échecs. Dans tous les centres canadiens-français du Nouvel Ontario, depuis Sudbury jusqu'à Désaulniers, une toute petite paroisse située au fin fond de la province, nos petits soldats improvisés font poliment le grand salut militaire à M. l'inspecteur White, *alias* Leblanc, et se retirent prestement, catéchisme et grammaire française — leurs armes de combat — à la main. [5]

Même chaleureux accueil dans le sud et dans le nord-ouest de l'Ontario. A Blezard Valley, à Windsor, à Paincourt, etc., nouveau Don Quichotte, M. l'inspecteur n'a pas d'autre ennemi à combattre que les bancs, les tables et les murs de la classe. [5]

Enfin, les enfants de la capitale du Canada ont leur tour. « M. l'inspecteur Summerby », lisons-nous dans *le Droit* du 23 octobre, 1913, « continue sa tournée triomphale des écoles vides. Arrivé à l'école Garneau à 1.30 heures, cet après-midi, il a vu défiler devant lui toute la troupe des bambins qui prenaient prestement la porte ». Les cendres de Champlain et de Brébeuf, de Cartier et de Mac-

(1) *Le Devoir,* 4 novembre 1912.
(2) Témoignage oral.
(3) *Le Droit,* 5 novembre 1913 ; 7 octobre 1913 ; 19 novembre 1913.
(4) *Le Devoir,* 4 novembre 1912, p. 6.
(5) *Le Droit,* 25 et 26 avril 1913 ; 5, 12, 15, 20 et 26 mai 1913 ; 30 septembre 1913 ; 4, 7, 27 octobre 1913 ; 4, 8 novembre 1913 ; etc.
(6) *Le Droit,* 1 décembre 1913 ; témoignages oraux.

donald, de NN. SS. Guigues et Duhamel, ont dû frémir, dans leurs tombeaux, d'une légitime fierté nationale et religieuse.

Mais les croix de la « Légion d'Honneur » — si jamais nous en avons à distribuer — reviendraient avant tout aux élèves de Sarsfield et de Haileybury. A Sarsfield, en effet, pour les empêcher d'évacuer la place, on leur ferme la porte au nez. Qu'à cela ne tienne ! L'expédient est vite trouvé : les plus âgés ouvrent les fenêtres et sautent dehors les premiers, afin d'aider les plus jeunes à exécuter le même geste. En moins de cinq minutes, le combat dut cesser... faute de combattants. (1) A Haileybury, Madame Colburn, principale de l'école, essaie de retenir les enfants de l'étage supérieur, en s'interposant à la tête de l'escalier. Mal lui en prend. Elle n'a pas encore songé aux échelles de sauvetage que déjà ses élèves, sac au dos, sont en train d'opérer la descente. Décidément, il y a du feu quelque part, sinon à l'école, dans le cœur du moins de nos petits patriotes. (2)

Et n'allons pas leur faire l'injure de penser tout haut qu'ils obéissent à la consigne sans savoir au juste ce qu'ils font, par espièglerie écolière, qui ne dédaigne jamais de prendre un congé. Non, non, voyons-les plutôt, une fois descendus, se former d'eux-mêmes en bataillon et s'arrêter en face du palais de leur évêque catholique et patriote, pour chanter en chœur, de toute leur âme de héros, l'hymne triomphal de la patrie :

« O Canada ! terre de nos aïeux,
« Ton front est ceint de fleurons glorieux.
« Car ton bras sait porter l'épée,
« Il sait porter la croix ;
« Ton histoire est une épopée
« Des plus brillants exploits ;
« Et ta valeur, de foi trempée,
« Protègera nos foyers et nos droits ». [*bis*]

Il y a là tout un poème patriotique et religieux très significatif.

A Noëlville, la scène est changée. C'est devant l'hôtellerie de M. l'inspecteur qu'après avoir quitté la classe, les enfants vont chanter *O Canada* et se dispersent en criant : « Vivent les Canadiens ! Hourrah pour nous autres ! » (3)

Une institutrice de Saint-Thomas-d'Alfred, craignant sans doute la visite de M. l'inspecteur, commence à rogner le temps consacré au français Les enfants, qui s'en aperçoivent, en parlent à

(1) Témoignage oral.
(2) *Le Droit*, 2 mai 1913.
(3) *Le Droit*, 4 octobre 1913 ; témoignage oral.

la maison ; aussitôt parents et commissaires avertissent Mademoiselle de s'amender ou de se préparer à faire place à une autre. La leçon porta ses fruits. [1]

Les petits garçons de North-Cobalt, qui viennent d'opérer leur sortie, attendent sur le perron la fin des événements. Les croyant indécis : « Voudriez-vous rentrer » ? leur demande M. White-Leblanc, de sa voix la plus douce. — « Nous sommes sortis », répond le plus audacieux, « et nous ne rentrerons qu'après votre départ ». [2]

Même incident à Paincourt. M. l'inspecteur se présente soudain à l'école, pendant que les élèves sont à s'amuser dans la cour de récréation. Vite, l'un d'eux s'en va chez M. le Curé : « Que faut-il faire ? » demande-t-il.— « Qu'est-ce que vos parents vous ont recommandé ? » — « De sortir. » — « Eh ! bien, sortez. » — « On est dehors. » — « Alors, restez-y. » — « Est-ce que ça va suffire pour protester ? » — « Mais oui, mais oui. » Et l'enfant, tout joyeux, de retourner en toute hâte au milieu de ses compagnons pour leur dire de rester dehors. Massés dans le vestibule de l'école, les voilà partis à clamer toute une sérénade de chants canadiens, pendant que M. l'inspecteur essaie de convaincre, mais sans succès, leur jeune maîtresse canadienne-française qu'elle devrait se soumettre, par écrit, à la circulaire du ministère. Malgré le vent et le froid, ils attendirent le départ de l'officier, honteux de sa défaite, pour reprendre avec plus d'ardeur que jamais leurs manuels français et catholiques. [3]

A Toronto, l'héroïque abbé Lamarche nous disait dernièrement que bon nombre de petits Canadiens français de 5 à 15 ans font, deux fois par jour, deux et même trois milles, pour se rendre à l'école catholique et française de sa paroisse du Sacré-Cœur. Et pourtant, à deux pas de la maison paternelle, l'école publique ou séparée anglaise leur ouvre ses portes à deux battants.

Pour l'intelligence de la lutte, la palme nous paraît revenir aux élèves de la paroisse de Sainte-Famille d'Ottawa. L'incident sério-comique ne manque pas de piquant. Empruntons-en les détails au *Droit* du 2 décembre, 1913 : « L'école paroissiale de Sainte-Famille est une école séparée, avec classes distinctes pour les catholiques de langue anglaise et de langue française. En vertu d'une « entente cordiale », les commissaires ne visitent, d'ordinaire, que l'école de leur langue respective. Or, voici que M. O'Neil, commissaire de la section anglaise, se permet une visite à la classe française. Conversant à voix haute avec l'institutrice — membre de cette vaillante congrégation des Sœurs Grises, qui fonda, en 1845,

---

(1) *Le Devoir,* 30 septembre 1913.
(2) Témoignage oral.
(3) Témoignage oral.

la première école bilingue de Bytown — il dit à plusieurs reprises, au témoignage des élèves à leurs parents, qu'il n'y a aucun rapport entre la langue maternelle et la religion, et que la langue française ne devrait s'apprendre qu'à la maison. Il affirme, en outre, que l'on doit recevoir l'inspecteur protestant dans les écoles catholiques, par politesse d'abord et surtout par obéissance aux ordres du Gouvernement. Le dialogue s'anime ; les enfants saisissent, quittent spontanément leurs places, entourent les interlocuteurs, et, frappant de leurs petits poings sur le bureau de leur maîtresse : « Non ! non ! » s'écrient-ils, avec indignation. « M. Summerby », reprend M. le commissaire, « ne vient pas inspecter le catéchisme ni le français, mais seulement les matières anglaises. » — « Un inspecteur protestant ne doit pas entrer dans nos écoles catholiques, » répliquent les enfants, en bon anglais. — « Que ferez-vous alors, quand M. Summerby viendra vous visiter ? » — « Nous serons très polis : nous lui laisserons toute la classe libre. » — « Vous ne devriez pas agir de la sorte », dit enfin M. O'Neil, en se retirant. Et les enfants de répondre, moitié sérieux, moitié narquois : « Au revoir, Monsieur, nous allons prier pour votre conversion. » L'heure de la fermeture de la classe était passée depuis longtemps ; personne, cependant, n'était parti avant la fin de l'intéressante conversation de M. le commissaire.

N'insistons pas davantage ; (1) on le voit, notre mode de résistance est bien imaginé, très populaire et tout à fait déconcertant.

LES EFFETS DE LA RÉSISTANCE

Déjà nous pouvons toucher du doigt les fruits immédiats de notre résistance et en prévoir les résultats éloignés.

Notre but principal d'abord est atteint : nous empêchons, depuis bientôt deux ans, l'inspecteur anglo-protestant d'exercer son mandat dans nos écoles ; nos droits catholiques et français en matière d'éducation sont demeurés intacts ; nous n'avons rien concédé, rien compromis ; nos mains sont restées libres et immaculées.

MM. les inspecteurs apparaissent bien encore, de temps en temps, dans les limites de leur circonscription respective, mais, ennuyés de se voir l'objet d'accueils plutôt froids et de chaudes réceptions, ils semblent, depuis quelque temps, préférer les douceurs de

---

(1) Les cadres du plan qui nous a été tracé ne nous permettent pas de rapporter tous les faits saillants et toutes les belles paroles de nos enfants, de nos institutrices, de nos commissaires et de nos pères de famille. L'historien, encore inconnu, de notre lutte pourra les mettre en un relief plus puissant, car l'Association se propose de les recueillir, par lettre circulaire accompagnée d'un questionnaire.

leur « *home* », et s'occupent à rédiger le rapport des visites qu'ils n'ont point faites. Fasse le Ciel qu'ils finissent par retraiter définitivement !

Si MM. les inspecteurs semblent vouloir se retirer de la lutte, nos gens, eux, restent constamment sur la brèche. Notre Association est plus forte et plus active que jamais ; sous l'impulsion de notre récent congrès, toutes ses succursales sont en voie de réorganisation, afin de monter la garde plus sûrement encore, sur tous les points de la Province ; nos commissions scolaires, quelque peu intimidées d'abo d par les menaces, ébranlées, peut-être, par les dires de MM. les inspecteurs, indécises, faute de lumière sur l'importance capitale d'une résistance énergique et sur les moyens à prendre pour repousser l'assaut, sont on ne peut plus admirables de docilité et de ténacité. Ce sont nos plus fermes appuis. (1) Et nos braves pères de famille ! Contentons-nous d'affirmer qu'ils possèdent maintenant une conception nette et juste de leurs droits et de leurs devoirs à l'endroit de leurs enfants. Et certes, nous sommes assurés qu'ils ne seraient pas les premiers à lâcher, si jamais, pour des raisons jusqu'ici insoupçonnées, il nous fallait capituler. En cela rien d'étonnant, puisqu'ils sont les tout premiers intéressés. (2) Certains de toucher leur salaire, nos instituteurs et nos institutrices jouent leur rôle, à la fois actif et passif, avec plus de tact encore et plus de fermeté. (3) Bref, tout notre monde est debout, enrégimenté, discipliné. Sur nos volontés, anémiées déjà per le mercantilisme fiévreux, la fausse politique et l'intérêt personnel débilitants, la persécution a produit l'effet d'un excellent tonique. Nous avons surtout senti le besoin de nous grouper de façon plus compacte, sans distinction de couleurs ou de régions, autour du drapeau national outragé et de l'Église catholique attaquée. Aussi bien, le 15 janvier dernier,

---

(1) « Pour moi », disait, un jour, M. Samuel Genest, « c'est une lutte sacrée, et je la soutiendrai aussi longtemps que Dieu me prêtera la force et la santé. Car aujourd'hui on attaque la langue ; demain, ce sera la religion. » (*Le Devoir*, 15 octobre 1913).

(2) « Il n'y a pas de pouvoir au monde », disait l'un d'eux, « pour nous faire abandonner la langue française, pas plus que notre enseignement religieux. » *Le Droit*, 5 mai 1913).

(3) « Avant de partir », disait une jeune institutrice, « M. l'inspecteur a voulu me faire signer le règlement 17. Je refusai, disant que Dieu et ma conscience passent avant l'ukase du Ministre Pyne. On me menace de me retrancher mon diplôme... Je préfère tout de même le perdre, plutôt que de leur fournir l'écrit de ma soumission. » C'est admirable, pour ceux qui savent combien il est difficile de décrocher un diplôme en Ontario, et quels salaires élevés y reçoivent les institutrices ! C'est héroïque. (*Le Devoir*, 4 décembre 1912).

Au milieu d'un embarras financier, MM. les commissaires de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes (près Ottawa) parurent ébranlés dans la résistance ; les RR. Filles de la Sagesse se refusèrent carrément à continuer d'enseigner jusqu'à ce qu'ils eussent repris leur fière attitude. (*Le Droit*, 9 février 1913). Honneur à ces courageuses expulsées de France !

tous les Canadiens français de l'Ontario, par la voix de leurs délégués, se sont-ils déclarés, à l'unanimité, en faveur de la résistance absolue sans la moindre compromission.

Il y a plus. Les faits et gestes de nos écoliers ont non seulement provoqué le réveil de nos Canadiens français de l'Ontario, mais nous ont encore suscité, de la part de nos compatriotes, un irrésistible courant de sympathies. A preuve, les paroles d'encouragement non équivoques que nous recevons, tous les jours, de toutes les associations et de tous les journaux canadiens-français, en même temps que des personnages les plus considérables et les plus influents de notre race ; tous se proclament avec nous d'esprit et de cœur, et nous offrent spontanément le précieux appoint de leur appui moral et même, au besoin, pécuniaire.

Cette levée en masse de tout un peuple devait nécessairement avoir son contre-coup sur tous les esprits bien pensants des autres nationalités au milieu desquelles il se développe. Grâce à de nombreux et excellents articles de revues et de journaux anglais, [1] à des conférences publiques ou privées bien inspirées, [2] à l'attitude digne et fière prise, en notre faveur, par des personalités telles que feu l'honorable Sénateur Scott, MM. les commissaires Freeland et Armstrong et le R. P. W. Murphy, O. M. I., curé de la paroisse Saint-Joseph d'Ottawa, nous ne croyons pas exagérer en affirmant que le meilleur de la race irlandaise est moralement avec nous dans dans la lutte, et que le jour n'est peut-être pas si éloigné où, comprenant que notre question scolaire n'est pas seulement une question nationale mais surtout une question religieuse, la majorité des fils canadiens du grand O'Connell qui, seul, eut le courage de s'opposer au bill de l'« Union des deux Canada », en s'écriant, aux Communes anglaises : « Milords, ne faites pas de la race canadienne-française un ilote, comme vous avez fait de la nation irlandaise ! », feront cause commune avec les descendants — martyrs, comme eux, de leur religion et de leur langue — de ce peuple français qui les accueillit, de façon si héroïque, lors de leur arrivée, comme expulsés, sur les bords du Saint-Laurent.

Poussant plus loin, nous osons déclarer que notre indomptable « crânerie » à nous tenir debout en face de l'ennemi, sur chaque pouce de notre sol béni de l'Ontario et à l'ombre « du drapeau britannique

(1) Cf. *Canadian Courier*, 23 novembre 1912 ; *Daily Star*, de Toronto, 1913 ; *Free Press*, d'Ottawa, article de M. T. O'Hagan, 12 novembre 1913 ; *The Casket* d'Antigonish, 27 novembre et 4 décembre 1913 ; *The North West Review*, de Winnipeg, 27 décembre 1913, etc.

(2) Discours de M. l'abbé Quinn, au Congrès de Québec, cf. *Compte Rendu*, p. 227 ; conférence de M. l'avocat Foran, au Monument National de Montréal, *le Droit* et *le Devoir* du 16 décembre 1913, etc.

qui porte en ses plis glorieux nos droits les plus sacrés, avec la trace de notre sang », [1] a forcé pour ainsi dire tous les Anglais, et ils sont nombreux, qui ont conservé quelque notion du droit et du devoir, de la justice et de la liberté, « et qui veulent que, pour la grandeur de notre pays, subsiste l'esprit du pacte fédéral », [2] à réfléchir sérieusement sur la situation qui nous est faite, et à se persuader de la légitimité de nos revendications. [3] Et comme ils n'aiment pas, d'ordinaire, à entendre répéter, au Canada, en Angleterre, en France et jusqu'à Rome, « que le gouvernement de Toronto agit, à l'égard des Canadiens français, à l'instar de la Russie envers la Pologne et de l'Allemagne envers les Français de l'Alsace et de la Lorraine », [4] « que le règlement 17 », selon l'opinion de M. T. O'Hagan, principal de *high schools* en Ontario, « est tout simplement l'œuvre d'un fou », [5] et « qu'il ne peut être soutenu au point de vue purement pédagogique », de l'avis de M. le professeur Fryer, de l'Université McGill, [6] ils se doivent, pour l'honneur du « *fair play* » et des institutions britanniques, d'exercer une influence sur le ministère, pour l'engager à sortir de la mauvaise voie où l'ont poussé les loges orangistes,à se débarrasser des chaînes qu'il s'est laissé imposer comme par surprise, à se libérer le cœur du cercle de fer qui ne lui permet pas de nous rendre les droits dont il nous a si injustement dépouillés, et surtout à déchirer le bandeau qu'on lui a mis sur les yeux pour l'empêcher de juger de la gravité et de la portée de son ukase infamant. Cèdera-t-il devant cette pression universelle ? C'est notre ferme espérance. S'il persiste à exiger la mise en vigueur de son décret de mort, nous aurons néanmoins la satisfaction d'avoir remporté la plus belle victoire morale que nous puissions ambitionner. En attendant des jours meilleurs, nous sommes prêts à tous les sacrifices. Nous ne reculerons pas d'un pouce ; nous ne nous courberons pas d'un degré, nous maintiendrons nos positions avec réserve, respect et loyauté vis-à-vis l'autorité, mais aussi avec toute la dignité, toute l'énergie et toute la conviction d'hommes libres, qui savent distinguer entre l'obéissance et le servilisme.

---

(1) Mgr A. Langevin, à Québec, *Compte Rendu*, p. 206.

(2) M. Henri Bourassa, à la séance de clôture de notre dernier congrès. (*Le Droit*, 16 janvier 1914).

(3) « Si vous vouliez », nous disait l'éminent avocat anglais et protestant de Montréal, M. Cahan, « vous obtiendriez justice pour les vôtres partout ; quand vous vous déciderez à revendiquer vos droits avec la ferme détermination d'agir, vous trouverez des appuis nombreux et solides chez les anglochtones et les protestants. En attendant, vous ne rencontrerez chez vos concitoyens des autres races qu'indifférence et pitié. » (*Le Devoir*, 11 mars 1912.) Il avait bien raison.

(4) Lettre de l'honorable M. R.-W. Scott au Dr Pyne. (*Le Devoir*, 25 novembre 1912, p. 2).

(5) *Le Devoir*, 25 novembre 1913.

(6) *Le Devoir*, 22 octobre 1912.

Et si nous tombons sur le champ de bataille avant d'avoir vu la victoire se ranger sous nos drapeaux, nous mourrons contents, tout de même, en jetant un regard plein d'espérance sur nos nombreux enfants appelés à nous remplacer. Déjà nos cercles de l'A. C. J. C. d'Ottawa et des environs commencent à nous fournir des ouvriers précieux, des patriotes avertis, des apôtres énergiques et combatifs. (1) Et puis, « quels seront un jour nos écoliers merveilleux sur lesquels la main de Dieu semble s'être posée avec un amour de prédilection » ? Ce qu'ils seront, pas n'est besoin d'être fort psychologue pour prévoir avec certitude qu'ils sauront poursuivre l'œuvre commencée, non pas en fanatiques ni en révoltés, mais en citoyens respectables et réfléchis, conscients de leurs droits et de leurs responsabilités devant Dieu. Mieux que leurs pères, ils parleront français, au foyer, dans la rue, à l'atelier, au bureau, derrière le comptoir, entre eux, toujours et partout ; mieux que leurs pères, ils se prémuniront contre l'influence délétère des sociétés neutres ou anglicisantes ; mieux que leurs pères, ils sauront réclamer leur quote-part de français à l'église, à l'école, dans les couvents, les collèges et les universités, dans les hôpitaux et les services d'utilité publique subventionnés par l'État, dans les conseils municipaux, devant les tribunaux, au sein des Parlements ; mieux que leurs pères, ils se garderont de grossir, de leurs taxes scolaires, le budget des écoles publiques ; mieux que leurs pères, enfin, ils mettront toujours au-dessus des vils intérêts pécuniaires, des préférences politiques, et de la poursuite des honneurs, l'idée française, canadienne et catholique.

De leurs rangs sortiront, à l'appel de Dieu, des religieux et des religieuses totalement dévoués à notre cause, des prêtres humbles et sacrifiés, patriotes et faiseurs de patriotes, dignes émules de leurs prédécesseurs ; « nos jeunes gens, surtout, ne se laisseront pas séduire par les beaux yeux d'une Anglaise ou d'une Irlandaise ; mais, c'est en français qu'ils feront l'amour à des petites Canadiennes françaises, lesquelles apprendront, comme leurs mères, à leurs nombreux enfants à « prier Dieu en syllabes de France ». (2)

CONCLUSION

Nous avons donc raison d'espérer. La mêlée est décisive. Si nous sommes encore victorieux cette fois-ci, la partie est à nous.

(6) M. A. Grenon, ex-président du cercle Duhamel, est secrétaire général de l'Association ; M. Esdras Terrien, président de l'Union Régionale d'Ottawa, est membre adjoint du Comité Exécutif et trésorier général de l'Association, etc., etc.

(7) M. l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne d'Ottawa. (*Le Devoir*, 3 décembre 1912).

De fait, à moins qu'on ne trouve le secret de tarir en nous les sources fécondes de la vie ; à moins qu'à l'instar des despotes d'Asie, on ne coupe la langue de nos mères ou qu'on ne leur ravisse leurs enfants au berceau ; à moins qu'on n'arrache à nos pères les bras vigoureux dont ils se servent pour tirer du sol, engraissé des sueurs de nos pionniers, des ossements de nos guerriers et du sang de nos martyrs, de quoi soutenir leurs foyers, leurs écoles et leurs églises ; à moins qu'on ne renouvelle, en terre ontarienne, le « grand dérangement acadien », [1] dans 25 ans nous serons 500,000, et bien près d'un million dans un demi-siècle. [2]

A cette foi irréductible en notre avenir national, dans l'Ontario, s'ajoute en nos âmes la réconfortante pensée que le dénouement final de notre lutte intéresse tout à la fois et la race française et la patrie canadienne et l'Église Catholique en Amérique.

Notre cause, d'abord, est éminemment canadienne-française. Si notre race, en effet, veut continuer de jouer un rôle prépondérant dans les destinées du Dominion, il importe qu'elle ne demeure pas confinée dans les limites de sa province-mère. Il faut, de toute nécessité, que, tôt ou tard, de chacune de nos provinces confédérées, un certain nombre de députés canadiens-français viennent faire chorus, au Parlement fédéral, avec les représentants du Québec, lorsqu'il s'agira de défendre ou de réclamer l'un de nos droits français attaqué ou méconnu. Pour cela, il faut, à tout prix, opposer une digue infranchissable à la vague de fanatisme qui, partie de l'est de l'Ontario, menace de submerger tous les centres de l'ouest canadien. Elles seront vraies, alors, ces fières paroles que M. Gustave Zidler mettait dernièrement sur les lèvres de l'École Ontarienne parlant à l'un de ses élèves :

> On m'a dit : ....
> ....
> « Ces petits Français-là, tu vas nous les changer,
> « Leur fixer un esprit à leur race étranger.
> « ....
> « ....
> « Ces hommes qui voudraient survivre en leurs enfants,
> « Tu les vas en leurs fils exterminer vivants. »

---

(1) M. Dalton McCarthy n'osa-t-il pas prédire, en 1890, que, « si sa génération ne réussissait pas à entraver la marche du français avec des votes, la génération suivante se verrait obligée de le faire avec des baïonnettes ». (Paroles citées par le Sénateur Belcourt, à l'Arena d'Ottawa, le 22 juin 1913.)

(2) « Vous avez beau faire », disait M. White-Leblanc aux commissaires de Warren, « c'est l'intention de mes supérieurs d'abolir le français dans l'Ontario, et *dans deux ans*, il n'y aura plus de français dans cette province ». (*Le Droit*, 20 mai 1913). Vieux de plus d'un siècle, ô prophète de malheur, ton oracle ne nous fait plus peur.

***

Et moi, j'ai répondu : « Jamais d'un tel supplice,
« Ton caprice, tyran, ne me rendra complice,
« Jamais !. . . . .
« . . . .
« Du plus pur sang français, je resterai gardienne.
« Et si plus tard, enfant, quelque conteur d'exploîts
« Te dit : « Qui lutta mieux pour ta langue et ses droits ? »
« Réponds avec fierté : « L'École Ontarienne ! » (1)

Notre cause est aussi une cause canadienne. Lord Elgin disait, en 1848, « qu'en supprimant le français dans nos Chambres canadiennes, on pouvait américaniser, mais non pas angliciser les Français ; qu'il fallait plutôt les placer entre les Canadiens anglais et l'influence américaine... Car le sentiment national français est la sauvagarde la plus efficace contre l'annexion aux États-Unis.» (2)

Cette parole judicieuse serait d'une vérité brutale, le jour où nos ennemis tenteraient de saper les bases fondamentales de l'Acte de la Confédération. « Mon plus ardent désir », écrivait Lord Dufferin, « a toujours été de voir la population française jouer, au Canada, le rôle si admirablement rempli par la France en Europe. » Il avait donc raison, notre profond penseur canadien, M. Henri Bourassa, lorsqu'il nous disait, à la séance de clôture de notre dernier congrès :

« Votre cause est celle de tous les véritables Canadiens : votre victoire serait celle du pays, et votre défaite, un des pires coups portés aux assises même de la Confédération ». (3)

C'est, enfin et surtout, une cause catholique. On veut, en effet, proscrire notre langue, « le véhicule le plus puissant, en Amérique, de l'expansion de la religion catholique », selon la pensée exprimée, l'an dernier, à Edmonton, par Son Excellence Mgr Stagni, (4) parce qu'elle est la sauvegarde et la gardienne de notre credo catholique. (5)

Après avoir mutilé ou réduit presque à néant le principe des écoles séparées dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, on cherche à le battre en brèche dans la province d'Ontario, en attendant

---

(1) Cf. *Bulletin du Parler français*, décembre 1913.
(2) Cf. *Letters and journals of James, eight Earl of Elgin*, 1913, by T. Walrond, 1872 ; voir aussi le discours de M. H. Bourassa au Congrès de Québec, pp. 383 et 384 du *Compte Rendu*.
(3) *Le Droit*, 16 janvier 1914.
(4) *Le Devoir*, 11 juillet 1913.
(5) Voir les articles de M. L. Gauthier, publiées dans *le Droit*, les 29 avril, 2 mai, 26, 27 et 28 juin, 14 août, 20 septembre 1913, sur *la Langue maternelle, gardienne de la foi* ; *l'Anglicisation et son œuvre*, etc.

l'heure opportune de l'attaquer dans celle de Québec, au cœur même de la « *domination of Rome* ». « Si les Canadiens français étaient protestants », avouait le *Times*, de Hamilton, (1) « il n'y aurait pas de question française en Ontario ». « Faites bien comprendre à vos gens », nous écrivait, le printemps dernier, Sa Grandeur Mgr Latulipe, cet évêque à l'âme aussi haute et aussi ferme que sa stature—« qui ne permettra pas de sitôt que la moindre parcelle de nos droits religieux et nationaux soit sacrifiée, et qui n'est pas prêt à se coucher par terre pour que l'ennemi lui passe sur le corps » (2) — « faites-leur comprendre que la lutte que nous soutenons en ce moment est en faveur de nos écoles séparées, et que si nous perdions la bataille, en dépit de nos droits, le combat s'engagerait, dans un avenir prochain, sur le terrain même de l'école catholique en général. Il ne faut pas être voyant pour deviner où l'on veut en venir. — Ma politique est de tenir l'ennemi le plus loin possible de nos murailles ». (3)

« Je suis très intéressé à votre belle lutte », nous écrivait, de son côté, Mgr O. Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin ; « veuillez croire que je suis avec vous d'esprit et de cœur » (4). « Votre cause est notre cause », nous disait encore dernièrement ce « blessé mais non vaincu », de 1912 ; « votre défaite serait notre défaite définitive. »

« Il n'y a pas de doute », nous disait enfin Sa Grandeur Mgr Langevin, « que les orangistes n'aient pour but principal la mort du papisme et l'abolition de la religion catholique au Canada ; vous avez donc à défendre une cause sacro-sainte, à la fois nationale et religieuse. » (5)

Et dire que, pour faire triompher une cause aussi sublime, Dieu fait appel aux plus humbles de nos soldats, à nos enfants de 5 à 15 ans, qui n'ont pour toute arme de combat que le glaive de leur foi et de leur patriotisme !

« Terre du dévoûment, de l'honneur, de la foi,
« Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
« Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
« Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire ! » [6]

---

(1) « La raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion », lisions-nous encore dans le *St. Thomas Daily Times* du 28 novembre 1913.

(2) Paroles de Sa Grandeur, à la séance d'ouverture de notre congrès. (*Le Droit*, 14 janvier 1914).

(3) Lettre à l'Association, 23 juin 1913.

(4) Lettre à l'Association, 26 décembre 1913.

(5) Sa Grandeur à M. le rédacteur en chef du *Droit*, le 12 novembre 1913, p. 4.

(6) Henri de Bornier, *la Fille de Roland*.

Le fait est unique dans notre histoire. L'on a chanté, et avec raison, l'héroïsme de Dollard au Long-Sault, de Madeleine à Verchères, de Montcalm à Carillon, de Lévis à Québec, de Salaberry à Châteauguay ; l'on s'exalte à la pensée du peuple acadien cruellement déporté, martyrisé, anéanti, qui ressuscite soudain du sol natal et se redresse, en face des fils de ses antiques oppresseurs, pour affirmer sa volonté de vivre la glorieuse épopée rêvée par ses fondateurs ; l'émotion nous gagne à la lecture des pages inspirées qui nous racontent la prodigieuse survivance de nos 60,000 Canadiens, groupés, au lendemain de la conquête, autour de leurs clochers, pour aviser aux moyens de préserver et leur foi et leur langue contre les tentatives vexatoires d'un vainqueur tyrannique. Et cependant, dans ces divers miracles, rien ne nous paraît aussi touchant, aussi merveilleux, aussi idéalement épique que nos troupes d'enfants déjouant, en la livrant à la risée publique et à l'exécration des siècles, « l'attaque la plus directe, la plus violente, la plus perfide et la plus injuste » (1) de toutes celles qui aient jamais été ourdies contre notre race, notre patrie et notre Église. Oui, nos petits enfants écrivent actuellement, sans trop s'en douter, avec toute la candeur et tout l'entrain de leur âge, l'une des plus belles pages de notre histoire nationale.

Loin de nous la tentation de la vaine gloire ! Quand nous nous rappelons que notre premier congrès de 1910 s'est ouvert, au pied des saints autels, par le saint sacrifice de la Messe, que toutes nos délibérations publiques et privées s'ouvrent et se ferment par une prière humble et fervente « au Dieu des nations », et que, dans la salle de nos quartiers généraux, trône, à la place d'honneur, une statue du Sacré-Cœur, au pied de laquelle brûle, nuit et jour, la lampe de l'adoration, de la charité et du sacrifice ; quand nous nous rappelons que, deux fois déjà, le sort de nos écoles bilingues a été placé sous la protection de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, dans son sanctuaire national du Cap, et que, pour « bouter hors » de nos écoles le persécuteur maçonnique et orangiste, nous appelons tout spécialement à notre secours la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; (2) quand nous nous rappelons que nos petits enfants prient, chaque jour, pour le triomphe de notre cause et s'approchent souvent, à cette intention, de la Sainte Table, comme l'ont fait en corps, les deux matins de notre congrès, les enfants de Walkerville ; (3) quand nous nous rappelons, enfin, que nous allons de l'avant, forts de la béné-

---

(1) L'honorable Sénateur Belcourt, à l'Arena d'Ottawa, le 22 juin 1913.

(2) Voir la prière à la Bienheureuse, bénite par SS. Pie X, et fortement recommandée aux familles par Monseigneur Latulipe. (*Le Droit*, 20 septembre 1913, p. 5).

(3) Lettre de M. le Curé Beaudoin aux délégués de notre dernier congrès.

diction de nos évêques, de Son Excellence le Délégué Apostolique et de Sa Sainteté Pie X, nous nous inclinons profondément devant la Divine Providence, « qui échappe aux prises des hommes et déjoue tous leurs calculs », et nous rendons gloire au « Christ qui aime les Francs » d'ajouter en quelque sorte un complément au « miracle canadien », en se servant, une fois encore, « de la faiblesse pour confondre la force ».

Alphonse-T. Charron.

SARCLURES

⁂ « M. X. publiera aussi demain une lettre ouverte *en rapport avec* cette enquête.»

Cela n'est-il pas humiliant, ô Buies, après vos deux pages *sur* « en rapport avec » ? A quoi sert donc, ô Lusignan, vos remarques si claires *concernant* cet emploi impropre ? Et vous, Fréchette, n'avez-vous pas écrit vingt « Corrigeons-nous » *relativement à* cette façon de parler ?. . . Et si, après ces noms illustres, il m'était permis de m'apostropher aussi, je dirais : O Sarcleur, tu as souvent repris tes contemporains *au sujet de* cette expression, mais le résultat n'est vraiment pas en rapport avec la peine que tu as prise !

⁂ Lu quelque part cette affiche, toute en capitales :

« S. V. P. DEMANDÉ. TOUJOURS LES. PEINUTS. SALES DEMERS. FAVORITE 5c. LE. PQTS.»

La vie est triste !

⁂ « Le lieut. Henry B. Post, l'un des plus habiles aviateurs militaires des États-Unis, *a trouvé une mort accidentelle* hier, dans la baie de San Diego.»

Fâcheuse trouvaille, en vérité.

Le Sarcleur.

LES LIVRES

D'Estournelles de Constant. *Les États-Unis d'Amérique.* Paris (Armand Colin), 1914, in-18, 536 pages.

A cause de la grande situation de l'auteur, ce livre, quoique né à l'occasion d'une tournée récente aux États-Unis — son titre l'indique — devait naturellement dépasser la portée d'un simple récit de voyage.

Il y aurait impertinence, sans doute, à passer jugement, en quelques lignes seulement, sur une telle étude. L'éminent écrivain est un Français de la Troisième République et l'on ne sera pas étonné de rencontrer, dans tout le cours de son voyage, une inclination marquée pour des institutions qu'en lui-même et malgré lui il rapproche de celles de son propre pays. Toutefois, le publiciste avait un sujet important à traiter et, chez un homme de sa compétence, venant après tant d'écrivains dont les travaux sur les États-Unis sont si justement considérés, il est étonnant qu'on ne trouve pas une analyse plus approfondie, plus compréhensible, au moins, des hommes et des institutions de ce grand pays en voie de formation. Il est sans doute permis à un publiciste qui voyage, et qui reçoit bon accueil partout où il passe, de louer et d'admirer. Encore faut-il que l'admiration ait des bornes et ne verse pas trop continûment dans le panégyrique. M. D'Estournelle de Constant aura de la peine à persuader un lecteur attentif qu'il suffit de passer à la hâte dans quelques cercles ou universités, où l'on s'adonne à porter la parole, pour juger de toute une société. Et ses recherches, par ailleurs, ont bien l'air de se borner à des constatations de ce genre.

Il est toutefois certains chapitres, tels par exemple, celui sur la langue française, celui où il parle du sentiment national allemand depuis 1870, où les considérations semblent vraiment justes. Partout aussi où il arrive au diplomate célèbre de parler de la paix internationale, des relations extérieures, il est vraiment intéressant à lire. Il regrette que les États-Unis soient entrés dans la voie de l'impérialisme, ce qui contred t leur mission et met d'ailleurs leur fameuse doctrine Monroe en fâcheuse posture. Il déplore leur tarifs douaniers, qui les isolent du monde. Pourquoi aussi ont-ils fortifié leur canal de Panama, contrairement à ce que l'Europe a fait pour le canal de Suez, régime qui n'a cessé d'être respecté en temps de

guerre comme en temps de paix. Pour le reste, il conseille aux Américains le « retour à l'esprit de Mont-Vernon ». Puis, reprenant la note optimiste, il conclut sa grande étude par ces paroles, qui disent tout le livre :

« Il importe que la grande république transatlantique fasse contraste par sa conduite avec la faiblesse du vieux monde, etc ; qu'elle complète enfin notre Déclaration des Droits de l'homme par celle du Droit des peuples. » Et, quelques lignes plus loin : « Que la régénération de l'Europe soit leur œuvre ! Toutes leurs initiatives, toutes leurs bonnes volontés, toutes leurs religions associées ne seront pas de trop pour venir à bout de nos égoïsmes et de nos routines, etc. »

J.-E. PRINCE.

LOUIS GILBERT. *La Saskatchewan.* Paris (*La Canadienne*, 21 rue Cassette, VIe), 1914, in-8, 160 pages.

M. Maurice Guénard (M. Hodent), secrétaire général de *la Canadienne*, a publié naguère dans le bulletin de cette Société une intéressante étude sur l'Alberta. Le secrétaire-adjoint de *la Canadienne* publie aujourd'hui une monographie de la province de Saskatchewan, qui fait suite au travail de M. Guénard. Le lecteur trouve, dans l'une et l'autre étude, à peu près le même plan d'ensemble, la même classification des matières, et une documentation de même sorte.

Une première partie, *Géographie physique*, fait prendre une juste idée de ce qu'est cette province de Saskatchewan, superficie, forme et position, géologie, relief, climat, hydrographie, flore et faune. Puis vient la *Description des districts*, avec sur chacun d'eux des renseignements détaillés, précis, et puisés aux sources les plus sûres. Enfin, une troisième partie est consacrée à *la Saskatchewan historique et économique :* histoire de la province, population, état de la colonisation, de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et de l'industrie, conditions du travail, voies de communication, législation, enseignement, etc.

Dans ses conclusions, l'auteur, après avoir noté que l'industrie commence à se développer en Saskatchewan et que l'exploitation des forêts et du sous-sol va s'accroîte, ajoute, cependant :

Tout laisse supposer que l'exploitation des richesses enfouies dans la terre ne donnera jamais un rendement comparable aux produits du sol. La Saskatchewan paraît bien appelée à rester, avant tout, la terre du blé, le centre du grenier de l'Europe.

ADJUTOR RIVARD.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

La presse de France à la rescousse

La presse catholique de France poursuit avec entrain sa magnifique campagne pro-canadienne-française, que nous avons déjà signalée avec joie, dans notre précédente livraison.

Nous avons pu en saluer, naguère, deux manifestations remarquables, dans *la Croix*, de Paris, et de nouveau dans *l'Univers*, du 28 février, celui-ci rendant compte, avec une entière fidélité et une parfaite sympathie, du récent congrès biennal de Canadiens français de l'Ontario ; l'autre, résumant magistralement la statistique complète des forces catholiques d'origine française au Canada. *Le Bulletin* en cite, ailleurs, les éloquentes conclusions.

Dans *l'Autorité*, sous la signature de M. Édouard Dulac, et avec cette rubrique bien caractérisée : « Pour nos frères Canadiens », ont paru toute une série d'articles reprenant *ab ovo* la question franco-catholique au Canada, et formulant un plaidoyer des plus vigoureux en faveur de nos revendications.

Lisons d'abord, dans *l'Autorité* du 27 février, ce bel éloge de l'Église catholique au Canada :

> Cette Église militante, en si intime communion avec l'Église universelle et avec son Chef, cette Église qui eut ses martyrs et qui produit toujours les plus merveilleux apôtres, donne à la catholicité le plus bel exemple de la fidélité à son devoir éternel, qui est de défendre la foi, la morale, le droit et la tradition odieusement persécutés.
>
> Notre devoir, à nous, est donc d'applaudir à ces efforts et de les seconder dans la mesure où cela nous est permis. Les vaillants qui, là-bas, par-delà l'Océan, mènent le bon combat, sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ont droit à une parole de réconfort et d'encouragement. Il faut que la France catholique la fasse entendre !

Puis, — *l'Autorité* du 3 mars — ce témoignage flatteur à la fidélité de la tradition française maintenue au Canada :

> Bref, c'est une autre France qui subsiste, malgré nous — oui, malgré nous, il faut se donner le remords de le redire — de l'autre côté de l'Atlantique.

Et quelle France ! Une France qui n'a rien oublié de ce qui faisait notre charme rayonnant et notre grandeur et qui, par les siens propres, a tout appris de nos malheurs. Une France tellement attachée à ses souvenirs qu'elle en paraît figée, alors qu'elle vit de la vie la plus intense, la plus débordante, la plus féconde, en raison même de la sève qu'elle puise dans ces souvenirs de son passé.

Le 5 mars, le rédacteur de *l'Autorité* évoque le rôle parfois équivoque joué par certains Irlandais à l'égard de leurs coreligionnaires de langue française, au Canada.

Les Irlandais ont oublié, dit-il. Ils ont oublié, avant les justes r ncunes qui les tenaient dressés contre leurs anciens oppresseurs, la reconnaissance qui les devait tenir liés à leurs bienfaiteurs de toujours.

Et plus loin : —

C'est donc à leurs seules forces que se trouvent réduits nos frères Canadiens pour soutenir une lutte inégale. Nous verrons plus tard comment ils en usent.

Toute la lutte, nous l'avons dit déjà, se circonscrit à l'école. La langue française en est formellement proscrite. L'inspection en est confiée à des fonctionnaires protestants. C'est le résumé d'une règlementation par laquelle on espère obtenir le double résultat convoité : décatholiciser et défranciser les générations nouvelles, issues des générations sans nombre de catholiques et de Français.

De l'article du 7 mars, cet hymne à notre langue :

Le « droit à la langue »... Nous reviendrons, dans notre prochain article qui sera le dernier de cette trop longue série, sur le droit qui semble résumer, pour nos frères Canadiens, tous ceux dont la juste revendication les retrouve debout, face à l'adversaire !

Cette langue dont ils réclament, dont ils exigent, pour eux et pour leurs descendants, le libre usage, c'est la douce, claire et fière langue de chez nous. Et, en disant « chez nous », c'est des deux France que j'entends parler, celle d'Europe et celle d'Amérique.

Du dernier article de la série : *l'Autorité* du 12 mars :

Au terme de cette série d'articles.., nous avons conscieuce d'avoir laissé dans l'ombre bien des détails essentiels, negligé bien des points qu'il eût fallu développé.

L'important éta t qu'une voix française s'élevât en faveur de nos frères Canadiens persécutés.

Un journal de l'Irlande pour la cause française

Les témoignages de sympathie et de concours qui arrivent aux soldats de la défense française en Amérique, de la part de catholiques de langue anglaise, nous sont particulièrement sensibles.

A cet égard, l'un des plus francs et concluants que nous puissions désirer nous était donné, il y a quelque temps, par le grand

organe catholique d'Irlande, *The Leader*, sous la signature de *An Irish Monk.*

L'Action Sociale (24 et 25 février dernier) a fourni le texte entier en anglais, avec traduction française en regard, de cette vibrante et courageuse étude. *Le Devoir*, Montréal, *le Droit*, Ottawa, et quelques autres journaux de la presse patriotique, en ont également donné une substantielle analyse.

Nous tenons, pourtant, à en insérer ici un bref passage, celui où l'auteur évoque et apprécie l'œuvre du Premier Congrès de la Langue française en Amérique (1912).

Après avoir rappelé le fameux incident de Notre-Dame de Montréal (septembre 1910), où un puissant orateur laïque du Canada français devait se trouver contraint de relever, d'un geste vif, certaine sentence fâcheuse qui était tombée, comme par mégarde, des lèvres d'un prélat anglais distingué, et après avoir exprimé l'opinion que ce fut là le brin de paille qui devait achever d'écraser le chameau, comme dans la légende, *An Irish Monk* écrit :

> Revenons à notre chameau. Ce dernier fétu diffère de celui de la legénde en ceci qu'il ne cassa pas les reins à ce chameau-là, évidemment trop solide et qui rejeta non seulement la dernière paille mais tout le paquet, et avec une énergie d'où nous devrions en Irlande tirer une leçon. Pour en venir au fait, le petit dire léger de l'orateur anglais du Congrès Eucharistique provoqua la tenue d'une assemblée monstre, à Québec, l'année suivante, pour l'affirmation et la défense des revendications françaises. Presque tous les archevêques, les évêques et les prélats du Canada y assistèrent, dont plusieurs présidèrent quelque séance, pendant une semaine que dura le Congrès. On y voyait des centaines de médecins, d'avocats, d'éducateurs, de professeurs, etc., aux vues les plus variées, excepté des protestants anglais ; naturellement, presque tous le clergé séculier français était là, ainsi qu'une élite de prêtres rlandais et les délégués des Ordres religieux. Des discours furent prononcés, des travaux lus sur les sujets les plus divers ayant trait à la langue et à son influence sur la nationalité et la religion. Pour en donner la liste, il faudrait des colonnes de ce journal. Le Saint-Père envoya un message de félicitation et d'encouragement, et la Bénédiction Apostolique à tous les songressistes ; et, pour épuiser le sujet, du point de vue langue, l'Académie française délégua spécialement M. Étienne Lamy de Paris pour représenter la France. Tout le Congrès fut un succès complet. On y adopta nombre de fermes résolutions, différant de bien d'autres en ceci qu'elles se traduisent en actes.

Travail de concentration française

La Gazette, de Fall-River, Mass., souhaitant la bienvenue à l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, qui venait inaugurer, dans cette ville, l'ardente campagne de propagande dont nous avons déjà

parlé, publiait cette note, qui résume bien le but et l'effort de la grande mutualité franco-catholique des États-Unis : —

Quant à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la plupart d'entre nous l'ont vue n'aître, grandir, se développer. Nous l'avons vue sortir victorieuse d'une crise où sa vitalité s'est affermie. Aujourd'hui que les nuages sombres sont disparus, que la division a fait place à la concorde, l'Union a repris son œuvre admirable de groupement des forces franco-américaines.

Grouper les forces ! — c'est bien là, en effet, la principal mérite de l'Union.

Elle a couvert la Nouvelle-Angleterre du réseau serré de ses conseils. Dans tel petit village perdu au fond de l'Aroostook,aussi bien que dans les bourgs de l'État de New-York, des Canadiens vivaient isolés, ignorants les uns des autres. L'Union les a groupés sous sa bannière et leur a dit : vous aussi vous en êtes de la grande famille franco-américaine.

Pour la formation d'une élite française

L'Avenir National, de Manchester, N. H., commente avec justesse la bonne œuvre nationale et religieuse entreprise par l'Association Canado-Américaine, l'autre grande mutualité catholique de la Nouvelle-Angleterre, au moyen de la fondation d'une Caisse scolaire, dont nous avons également entretenu nos lecteurs.

Le quotidien franco-américain félicite, à bon droit, l'association mutuelle qui a son siège social dans la même ville où il se publie, et il dit de son généreux mouvement :

Cette initiative de notre grande société nationale, la plus ancienne de nos sociétés fédératives aux États-Unis, est un geste magnifique, digne des plus grands éloges. La légère contribution, fournie par chaque membre, sans qu'il s'en aperçoive pour ainsi dire, produira infailliblement des fruits abondants, avec le cours des ans, par le fait que notre race sera fortifiée davantage au moyen de la formation d'une jeunesse d'élite. Honneur donc à l'Association Canado-Américaine ! et que son entreprise patriotique lui vaille de s'accroître et de se propager rapidement parmi nos populations des deux côtés de la frontière, la mettant ainsi en mesure d'accomplir la plus grande somme de bien et de faire rayonner, dans un cercle plus élargi, son influence bienfaisante.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Une bonne nouvelle d'Alberta

C'est celle que nous en apportaient, récemment, les échos de la presse quotidienne : la promotion de notre estimable directeur conjoint du Secrétariat régional de la Langue française, et Secrétaire du Parler français de l'Alberta, M. Ernest Bilodeau, au poste

de confiance de secrétaire particulier de l'honorable M. Wilfrid Gariépy, président du Parler français provincial et ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

De ce choix et de cette acceptation, qui les honorent également, nous félicitons à la fois le jeune ministre et le nouveau titulaire. Leur collaboration ne saurait qu'être féconde pour la cause franco-catholique en Alberta.

L'Ontario français

Nos bons amis les patriotes français de la grande province voisine continuent de lutter avec une vaillance indéfectible contre les courants contraires. Leur ténacité héroïque les rend bien dignes du triomphe, qui semble leur sourire dans une perspective de plus en plus rapprochée.

Toutefois, les épreuves ne leur manquent point. Mais ils savent y faire face en braves et loyaux militants qu'ils n'ont pas cessé d'être, depuis quatre ans bientôt que l'étendard de la persécution a été levé contre eux.

En ces derniers temps encore, deux événements pénibles, dans des sphères différentes, sont venus battre en brèche leur vertu civique et leur courage de lutteurs, sans réussir à les abattre, encore moins à les décontenancer. Ce fut, d'abord, le mouvement sécessionniste, de la part de la minorité de langue anglaise, dans la Commission des écoles catholiques séparées d'Ottawa, demandant à séparer sa cause de celle de la majorité de langue française.

Ce fut, ensuite, le pénible scandale politique de la Législature de Toronto, dont le triste héros fut un des leurs, des nôtres, le député provincial de Prescott, reconnu coupable d'avoir tenté de vendre son influence de mandataire du peuple à l'association des marchands de liqueurs alcooliques de l'Ontario.

Au premier assaut, les Canadiens français de l'Ontario ont répondu, avec sérénité, par une campagne d'opinion et par des démarches utiles qui suffiront, espérons-le, à réduire à néant cette malheureuse tentative de diviser les forces catholiques, en face d'un ennemi qui se réjouit de pareille tactique, et au plus grand risque de mettre en péril tout le système des écoles séparées d'Ontario.

A la vague de honte qui montait vers eux, à la suite du scandale politique, et sous les éclaboussures de laquelle certains ennemis trop pressés espéraient déjà noyer de légitimes revendications, les Canadiens français de l'Ontario ont su se soustraire, en flétrissant et reniant l'infortunée victime de l'utilitarisme contemporain, et en désolidarisant complètement leur sort du sien, par la voix de leurs

journaux, *le Droit*, *le Moniteur*, etc., et par celle d'un homme politique du même parti que la victime, M. le député Mageau, de Sturgeon Falls.

La vague a passé, entraînant l'épave à l'abîme de la retraite et de l'oubli, et promettant même de créer, par une élection complémentaire dans Prescott, un nouvel état de choses qui se révèlera, probablement, très favorable à la cause française en Ontario... A son tour, « l'attentat meurtrier » d'Ottawa contre les écoles bilingues passera aussi, sans laisser les ruines qu'on le destinait à produire. Et nos co-nationaux ontariens demeurent debout, le front haut, le pied ferme, prêt aux combats de demain et aux conquêtes du jour suivant.

De toutes ces épreuves, leur cause ne meurt pas : bien au contraire, elle en sort victorieuse et rayonne, de plus en plus vivante.

C'est dans ces conditions que la montrait, il n'y a quelques semaines, dans une grande conférence sur les écoles bilingues, en plein centre de Toronto, M. Zotique Mageau, député provincial de Sturgeon Falls et l'un des directeurs de l'Association Canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Il y parla en anglais et fut fort écouté, ainsi que son collègue de Russell, M. le député Racine, qui l'accompagnait. Et ils eurent tous deux le bonheur d'entendre un prêtre irlandais de la ville-reine, M. l'abbé Finnegan, qui assistait à la conférence, approuver leur attitude et parler hautement dans le sens des justes revendications canadiennes-françaises, tout en soulignant avec délicatesse le tribut de gratitude dont les Irlandais catholiques sont redevables à leurs coreligionnaires de langue française, au Canada en particulier.

Ce fut un autre triomphe, pour la cause des Canadiens français de l'Ontario, que la belle conférence, faite à Welland, Ont., par M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*. Le valeureux défenseur de sa race et de l'unité canadienne s'y fit applaudir à outrance, dans une démonstration impeccable des droits que possède la langue française au Canada, en général, et dans l'Ontario en particulier.

Enfin, troisième et non moindre succès, la grande conférence publique, au Monument National, de Montréal, le 6 mars dernier, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, par le noble publiciste irlandais, M. O'Hagan, qui ne se contente pas de batailler dans la presse, infatigablement, pour la cause franco-ontarienne, mais a voulu venir dans la métropole canadienne, en démontrer bien haut la justice et le bon droit.

Inutile de dire qu'il le fit avec autant de force que de conviction, grâce à cette profonde érudition et à cette ferme assurance dont portent le cachet les innombrables articles dans le même sens qu'il distribue constamment dans tous les journaux de langue anglaise où l'on consent à le laisser entrer.

Les mille citoyens présents lui firent une ovation bien méritée, ainsi qu'à MM. Walsh, autre publiciste irlandais catholique et Lighthall, protestant, ancien maire de Westmount, qui tinrent à appuyer la thèse de M. O'Hagan et déclarèrent à cet auditoire français : «Vous n'avez qu'à persister dans la revendication de vos justes droits ; votre cause, en nos milieux, gagne, chaque jour, de nouvelles sympathies ; elle ne peut que triompher, de haute lutte, si vous y tenez bon. »

Nos compatriotes d'Ontario n'ont guère besoin qu'on les mette ainsi en garde contre la défection ; prenons donc surtout pour nous la leçon opportune, et soyons-leur bien fidèles dans leur lutte « pour le drapeau ».

La mort récente du sénateur ontarien Sir George Ross, qui porte à deux les vacances au Sénat pour l'Ontario, doit vraisemblablement faciliter le succès d'une autre réclamation franco-ontarienne, en permettant une nomination française et une nomination anglaise à la fois. La province de Québec ne saurait impunément se désintéresser de ce qui va se produire, à ce sujet...

Nos gens aux États-Unis

Les Franco-Américains viennent de remporter une belle et consolante victoire, dans leurs justes revendications nationales, à Woonsocket, en Rhode-Island.

Ils s'étaient crus très sérieusement menacés, par suite du décès imprévu du regretté abbé Napoléon Leclerc, curé-fondateur de la florissante paroisse de Sainte-Anne de Woonsocket, de voir ce superbe héritage franco-américain passer, par ordre de l'autorité diocésaine, aux mains d'une congrégation de langue française mais d'origine étrangère.

Ils protestèrent respectueusement, mais en toute fermeté, et avec la dernière énergie qu'ils y pouvaient mettre, réclamèrent, comme deuxième curé de Sainte-Anne, un prêtre franco-américain du clergé séculier.

Après trois semaines d'attente fiévreuse, de négociations très actives et de tractations bien compréhensibles, l'Ordinaire du diocèse, S. G. Mgr Harkins, a prouvé, une fois de plus, qu'il désire rendre loyalement justice à ses ouailles de langue française. Il a paternellement déféré aux vœux, très nettement exprimés, des paroissiens de Sainte-Anne, et leur a donné pour nouveau curé M. l'abbé Camille Villiard, natif du comté d'Yamaska en la province de Québec, depuis vingt ans vivant de la vie des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

M. l'abbé Villiard était, auparavant, curé à S.-Charles de Providence, dans la ville épiscopale ; cette dernière paroisse échoit à la congrégation qui devait aller à Sainte-Anne.

*** En ces derniers temps, plusieurs Franco-Américains ont été portés à des postes de distinction et de responsabilité. Mentionnons ici M. Henri Achin, député de Lowell (17e district) à la Législature de Boston, devenu Président du Comité des Lois fédérales, de cette Chambre. On signale, dans *l'Union*, de Woonsocket, R. I., que c'est la première fois qu'un Franco-Américain se voit désigné à pareil honneur.

M. C. Pepin, député de Salem à la même Législature, a aussi été nommé membre du Comité des Chemins de fer.

A Southbridge, Mass., un autre de nos co-nationaux, M. Joseph Métras, est appelé, par la confiance du Président des États-Unis, M. Woodrow Wilson, à la position de directeur de l'hôtel des postes local.

Nous nous réjouissons sincèrement, avec nos bons amis de la Nouvelle-Angleterre, de ces promotions, qui soulignent les progrès de leur ascension lente mais sûre, dans la vie politique et sociale de leur patrie d'adoption, et nous les en félicitons de tout cœur.

Il convient de marquer encore d'une approbation sans réserve l'active propagande entreprise par les sociétés catholiques franco-américaines de Fall-River pour arriver à se grouper en une puissante fédération, et à l'instar des Sociétés S.-Jean-Baptiste de tout l'État du Massachusetts, ainsi que nous l'avons précédemment rapporté.

Cette concentration des énergies franco-catholiques, sur divers points, est du meilleur augure. Nous la saluons avec espoir ! — A. D.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Le bulletin de janvier de l'Athénée lousianais rend compte des dernières séances de cette association présidées par le regretté M. Alcée Fortier, et publie deux poèmes de M. Gustave Zidler : *A un Louisianais fidèle* et *Trophées royaux*, extraits du recueil en préparation, *le Cantique du Doux Parler*.

UNE ANTHOLOGIE

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs du *Bulletin* la *Revue des Indépendants*, dont M. Paul Feuillette, le poète de *l'Ombre des Cathédrales*, est le secrétaire.

Fondées pour encourager les jeunes écrivains, cette revue et l'*Association des Littérateurs indépendants*, dont elle est l'organe, vont éditer, au cours de l'année 1914, une *Anthologie* dont les littérateurs canadiens-français aimeront sans doute à connaître le projet et à laquelle quelques-uns voudront peut-être collaborer.

La collaboration à cette Anthologie, dit la direction de la *Revue*, dans une note qu'elle nous adresse, est ouverte à tous les écrivains, français ou étrangers (mais de langue française), membres ou non de l'Association.

L'Anthologie, format in-16 raisin, de 250 à 300 pages, contiendra une ou plusieurs pages (vers ou prose) de chacun des écrivains qui désireront y collaborer, une notice biographique sur leur personnalité et la liste complète de leurs œuvres.

L'Anthologie comprendra, en outre, une préface d'un des maîtres de la littérature contemporaine, des extraits des œuvres des membres de son Comité de patronage et un aperçu des tendances, des travaux et des succès de l'Association.

L'ouvrage sera mis en vente, à Paris, au prix de 3 fr. 50, et envoyé gratuitement à tous les membres de l'Association, collaborateurs ou non de l'Anthologie, aux principaux journaux et groupements littéraires français et étrangers, aux cercles artistiques, syndicats de presse, etc... et à un grand nombre de personnalités amies de l'Association.

Adresser dès maintenant les envois à M. R. Morche, Président de l'Association, 103, *avenue de Courbevoie, Asnières* (*Seine*), *accompagnés des documents nécessaires pour établir la notice biographique, et de la somme de* trois *francs, pour les membres de l'Association, et* cinq *francs, pour les littérateurs non adhérents au groupe, par page de texte, pour frais d'impression* (maximum : huit pages pour chaque auteur). La page de texte imprimé comprend environ 25 lignes, en caractère 9 interlignés un point, dont 5 lignes de notice biographique en caractères 7 interlignés un point.

Les envois qui ne rempliront pas les conditions exigées ne seront pas insérés. Le texte pourra être *inédit* ou *reproduit*, sauf pour les membres de la *Société des Gens de Lettres*, dont il ne sera accepté que des œuvres inédites.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Incarné (*ẽkàrné*) part. passé.

|| Attaché, uni par l'affection. *Ex.* : Il est *incarné* à lui.
FR.-CAN. Aussi *acharné* = m. s.

Inçartain (*ẽsarté*) adj.

|| Incertain.

Inçartitude (*ẽsarṭiṭud*) s. f.

|| Incertitude.

Incendie (*ẽsãdi*) s. f.

|| Incendie, s. m.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Anjou, VERRIER.

Incendiat (*ẽsãḍyá*) s. m.

|| Crime de l'incendiaire.
FR. Le fr. n'a pas de mot équivalent.

Inciter (*ẽsité*) v. tr.

|| Exciter.

Inclinaison (*ẽklinèzõ*) s. f.

|| Inclination. *Ex.* : Mon garçon a de l'*inclinaison* pour ta fille.

Incmode (*ẽkmòd*) adj.

|| Incommode.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Incmoder (*êkmòdé*) v. tr.

|| Incommoder.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Anjou, VERRIER.

Incmodité (*êkmòdité*) s. f.

|| Incommodité.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Incomparable (*êkõparàb*) adj. employé adv.

|| Extrêmement. *Ex.* : C'est beau *imcomparable.*

Incompétent (*êkõpétã*) adj.

|| Récusable (témoin).

Incorporation (*êkòrporásyõ*) s. f.

|| Action de constituer légalement en corporation, de donner l'existence légale à (une association d'individus). *Ex.* : L'*incorporation* d'une compagnie.

FR. Ce mot est admis dans la langue des affaires, pour parler de la constitution des compagnies, en Angleterre, par acte du Parlement, etc.

Incorporer (*êkòrporé*) v. tr.

|| Ériger, constituer en corporation.

Incréminer (*êkréminé*) v. tr.

|| Incriminer.

Incréyable (*êkreyàb*) adj.

|| Incroyable.
VX FR. « Je veiz choses *incréables*,» COMINES, *Mém.*, l. II, ch. 14, dans LITTRÉ. — Voir *creire* et *créyable.*
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE, MOISY ; Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ ; Anjou, VERRIER.

Incuisabe (*êkẅizàb*) adj.

|| Qu'il est impossible de faire cuire.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

Nous avons reçu le 15e Rapport annuel du Glossaire des Patois de la Suisse romande.

L'enquête par questionnaires, que la rédaction du Glossaire avait inaugurée il y a quinze ans, a pris fin l'année dernière. On complète maintenant la récolte des matérieux par des observations particulières et le dépouillement de manuscrits ; on travaille surtout au classement des fiches et à la rédaction des articles.

Nous suivons toujours avec le plus vif intérêt et avec profit le développement de cette œuvre considérable, dont les directeurs ont bien voulu, dès la fondation de notre Société, nous faire bénéficier de leur expérience. Nous voudrions bien, après avoir adopté les mêmes méthodes d'observation, d'enregistrement et de classement, pouvoir, comme eux, préparer pour notre glossaire l'illustration des mots recueillis, et même ajouter à nos archives des témoignages phonographiques comme ceux que recueille la direction du Glossaire de la Suisse romande.

Nous avons commencé cette année, lisons-nous dans le *Rapport,* la réalisation d'un projet qui nous préoccupait depuis longtemps : l'enregistrement systématique de spécimens de nos patois à l'aide du phonographe, afin d'assurer aux générations futures la conservation d'éléments que la tradition orale seule peut transmettre. Nos notations les plus compliquées ne peuvent en effet donner qu'une idée approximative des nuances de prononciation et sont impuissantes à rendre l'intonation propre à chaque dialecte, l'*accent* du cru, qui en est une caractéristique essentielle.

Et le *Rapport* expose la méthode qu'on a adoptée pour recueillir ces « archives phonographiques » et les résultats, relativement satisfaisants, obtenus jusqu'à ce jour.

Dans un article sur *la Population canadienne*, paru dans *France d'Outre-Mer* (90, rue de Varenne, P. ; 26 février), nous relevons cette amusante constatation :

« En raison du climat rigoureux du Canada, le nombre des noirs, durant la dernière période décennale, a rétrogradé de 17,437 en 1901 à 16,877 en 1911. »

Dans *la Croix* (5, rue Bayard, P. ; 26 février), M. J.-A. Lander présente un résumé succinct, très clair et très juste, des statistiques fournies par le compte rendu officiel du recensement de 1911 : *Au Canada français — Les enseignements des statistiques officielles.*

Le correspondant de *la Croix* ajoute :

Telles sont, un peu arides, mais encore intéressantes pour qui veut connaître les réserves de la survivance française au Canada, pour qui veut étudier un peu les problèmes posés par la diversité des races vivant en ce pays, l'énumération et la répartition comparées des populations catholiques et des populations françaises groupées ou disséminées dans l'immense étendue de l'Amérique britannique du Nord.

Bien des questions économiques, politiques et religieuses restent à résoudre pour nous. La fusion des races ne paraît pas devoir s'accomplir prochainement, au Canada, pas plus au point de vue des langues qu'au point de vue des croyances religieuses.

La Providence a permis que la fusion et même la simple union sympathique des races fussent, presque partout et presque toujours, rendues impossibles par un esprit de domination et d'accaparement, qui a forcé l'élément français catholique à rester ferme et défiant, dans une attitude défensive qui doit se continuer.

La tactique, toujours impuissante de nos ennemis et de nos adversaires, tactique qui a causé bien des souffrances et même plusieurs scandales, qui n'ont pas tous cessé, a eu ce bon effet de nous obliger à rester nous-mêmes,bien catholiques et bien Français. Elle nous a préservés des séductions et des illusions où d'autres races ont vu s'effacer leur caractère national et leur foi catholique ancestrale.

Le vent des aversions et des adversités ne nous a nulle part renversés ni dispersés. Il nous a simplement obligés à nous attacher plus étroitement et plus énergiquement au sol, aussi solide que fécond, des traditions de vie religieuse et de vie nationale que nous ont données, aux jours bénis de leur union bienfaisante pour le monde, l'Église éternelle et la vieille France immortelle.

Notes sur le Congrès des Canadiens français de l'Ontario dans *l'Univers* (19, rue des Saints Pères, P. ; 11 février), et dans *la Picardie* (Amiens ; 12 février), etc. ; sur la population canadienne, dans *l'Économiste européen* (50, rue Sainte-Anne, P. ; 8 février) ; sur la question franco-irlandaise au Canada, dans *la Croix* (5, rue Bayard, P. ; 5 février).

La Bonne Parole, de Montréal, organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, reproduit, dans son numéro de mars, l'article de M. l'abbé Étienne Blanchard sur *les Annonces en France*, dont elle loue « la fine observation et la verve toute gauloise ».

Dans le même numéro, jolie légende canadienne, en prose, par Mlle Blanche Lamontagne. A. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ÉMILE BAUMANN. *Le Baptême de Pauline Ardel.* Paris (Grasset), 1914, in-12, 354 pages.

Roman d'une vérité émouvante et d'un intérêt soutenu, où s'affirme l'efficacité du sacrifice, et qui est « une œuvre d'apostolat pratique ».

« Excellente lecture à répandre et à conseiller dans les milieux cultivés », écrit justement Victor Favet, dans *la Semaine littéraire.*

JEAN YOLE. *Les Démarqués.* Paris (Grasset), 1914, in-18 jésus, 312 pages.

Les bons paysans sont des produits de si longue acclimatation, tout comme les belles essences d'arbres, qu'on ne les transplante pas impunément, même au grand soleil, dans une autre terre. C'est ce que montre ce roman. Des Vendéens, en Gascogne, se trouvent perdus, dépaysés, déconcertés par des mœurs et des usages qui ne leur sont pas familiers. Ce sont des *démarqués.* Cette leçon peut servir aussi chez nous, où nous devons craindre le *démarquage.*

Plusieurs épisodes empêcheront qu'on laisse ce livre entre toutes les mains.

GEORGES ROZET. *Les Fêtes du Muscle.* Paris (Grasset), 1914, in-12, 306 pages.

Y a-t-il une « littérature sportive », quelle devrait-elle être, et quel avenir lui est-il réservé ? L'auteur répond d'abord à ces questions. Puis, dans différents chapitres sur l'aviation, la course, le ballon, la bicyclette, les jeux olympiques de Stockholm, etc., il nous semble bien prouver que déjà il y a une littérature sportive, et fort agréable. Ah ! si nos reporters de journaux écrivaient de la sorte !... Mais le sport mérite-t-il tant d'honneur ? On peut, en quelque moment de loisir, lire avec plaisir le livre de M. Rozet, et n en être pas encore convaincu.

ADJUTOR RIVARD.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Quincaillerie et Ferronnerie

Expressions fautives	Expressions correctes
Net, netting	Filet ; treillis ; grillage.
Net de broche	Toile métallique ; clôture-treillage ; treillage métallique.
Nut	Écrou.
Œil (de vis, de crochet)	Œillet.
Pan (ang.)	Terrine ; bassin ; bassine.
Pan d'un fusil	Bassinet.
Foot pan	Bain de pieds.
Warming pan	Bassinoire.
Papier sablé	Papier de verre.
Pierre d'éponge	Pierre ponce.
Pipe en fer, en plomb	Tuyau ; boyau ; calorifère ; radiateur.
Bout de pipe (tube métallique adapté à l'extrémité d'un boyau d'incendie)	Lance.
« La pipe a bosté »	Le tuyau a éclaté.
Plaine (outil de menuisier)	Plane.
Plumbago	Plombagine (substance minérale noirâtre).
Pôle (pièce de bois ou de fer servant à soutenir les rideaux)	Tringle.
Pouvoir électrique, pouvoir à gaz; pouvoir	Moteur électrique, moteur à gaz; générateur.

Punch........................	Poinçon ; emporte-pièce; chasse-pointe ; chasse-clou.
Reel (instrument sur lequel on enroule le câble d'acier, le fil de fer etc).....................	Dévidoir ; touret ; bobine.
Réfrigérateur (ang. refrigerator).	Réfrigérant ; glacière.
Safe............................	Coffre-fort.
Scraper.........................	Grattoir ; sarcloir ; râcloir.
Screw..........................	Vis.
Set.............................	Jeu ; service ; nécessaire, etc.
" d'outils.....................	Nécessaire, assortiment d'outils; outillage ; coffre d'outils.
" de broches à tricoter........	Jeu d'aiguilles à tricoter.
" de poids (pour balance).....	Série, jeu de poids.
" de poulies..................	Garniture de poulies ; groupe de poulies.
" de plaques (électricité).....	Bloc de plaques.
" de springs..................	Faisceau, série, paquet de ressorts.
" de pentures.................	Paire de pentures.
" de tarauds..................	Jeu de tarauds.
" d'instruments à dessein.....	Boîte de compas ; cassette ; pochette de compas ; boîte à dessin.
" de cheminée.................	Garniture de cheminée.
" de cuisine..................	Batterie de cuisine.
" de couteaux.................	Coutellerie.
" à dépecer...................	Service à dépecer.
" de foyer....................	Garniture de foyer.
" de diamants, de perles......	Parure, garniture de diamants de perles.
" de salon, de chambre à coucher.........................	Ameublement, meubles de salon, de chambre à coucher.
" de marchandises............	Assortiment de marchandises.
" de vaisselle................	Service de vaisselle.
" de pupitre..................	Écritoire.
" de toilette.................	Toilette ; garniture de toilette.

(*à suivre*)

Vol. XII, No 9—mai 1914.

325

" LE CANTIQUE DU DOUX PARLER " (1)

Le recueil de poésies *françaises-canadiennes* de notre ami, M. Gustave Zidler, vient de paraître à Paris.

Plusieurs des poèmes qui composent ce recueil ont paru dans *le Bulletin du Parler français au Canada* ; quelques-uns ont été lus au Congrès de la Langue française, tenu à Québec en 1912 ; les autres sont inédits. Tous resteront associés aux œuvres de défense et de propagation de notre langue, au Canada et aux États-Unis.

Ces poèmes, admirablement ordonnés, forment un tout harmonieux, où se déroulent les louanges du verbe de nos pères et de la pensée française « dont ce verbe demeure le fidèle interprète ».

Œuvre *à la fois française et canadienne.* Dans une belle préface, l'honorable M. Thomas Chapais signale cette « attrayante et captivante singularité du présent recueil ». C'est bien, en effet, un poète de France qui célèbre *les Prouesses du vieux parler*, depuis *le Français de Normandie* et *le Français de Roland* jusqu'à *la Voix de Jehanne* et la grande voix de *Bossuet.* Mais « n'est-ce pas un poète canadien qui fait revivre dans sa langue harmonieuse et forte le passé glorieux du Canada français », qui suit les pas du Découvreur, et qui chante l'Acadie, Champlain, Hébert, de Poutrincourt, Lescarbot, de Brébeuf, Dollard, Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Mgr de Laval, Frontenac, Jolliet, d'Iberville, Montcalm, Lévis, et toutes nos gloires ? « Nous avons ici, écrit M. Chapais, deux poètes en un seul, ou mieux un poète à deux muses, la muse française et la muse canadienne, dont les souffles s'unissent, dont les inspirations se confondent et font de ce livre l'hymne du verbe de la vieille et douce France, répercuté au delà des mers par tous les échos de la France Nouvelle.»

En effet, M. Zidler, comme on l'a dit, s'est fait une âme canadienne. « Tout le génie de la France revit en son livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française » ; et toute l'âme canadienne y est aussi, avec

(1) Gustave Zidler, docteur ès lettres de l'Université Laval. *Le Cantique du Doux Parler.* Paris (Soc. française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny), 1914, in-16, 285 pages. — C'est l'ouvrage que le Comité Permanent de la Langue française donnera, cette année, comme « Prix de Parler français », dans nos maisons d'éducation.

ses souvenirs et ses espérances, ses douleurs et ses joies, ses traditions et son histoire.

« L'œuvre patriotique, dit encore M. Chapais, est doublée d'une œuvre d'art.» Il n'est pas besoin d'en dire davantage. On sait comment l'exécution, chez Zidler, est toujours à la hauteur de l'inspiration, et dans quels vers « robustes et agiles, majestueux ou rapides, allègres ou graves » il sait traduire les nuances de sa pensée.

Nous saluons avec une joie singulière l'apparition de cette œuvre remarquable, que nous avons pu voir dans sa primeur.

Le nouveau livre du poète des *Deux Frances* est plus qu'un recueil de vers ; il constitue un acte de haut et intelligent patriotisme. Ces poésies ardentes chanteront longtemps sur nos lèvres ; suivant le vœu du poète, elles apporteront un précieux encouragement à ceux qui luttent pour maintenir et faire triompher en Amérique une France intellectuelle et morale, digne de celle dont nous conservons le religieux souvenir.

Que ce beau livre *français-canadien* se trouve bientôt dans toutes nos bibliothèques !

La Direction du « Bulletin ».

LE MOT « STOCK »

Le mot *stock* est francisé dans son acception générale bien connue : quantité de marchandises en magasin. Dans l'acception particulière qui lui est donnée en finance, il n'a pas d'équivalent français, et il faut bien le franciser aussi. Il est souvent mal défini en ce sens, et pour répondre à plusieurs questions qui nous ont été posées là-dessus, nous empruntons au *Dictionnaire explicatif anglais-français* de Méliot cette explication :

« En ce qui concerne le sens purement financier de *stock*, ce mot désigne un capital pris dans son ensemble, en bloc, et que l'on peut fractionner à volonté sans qu'aucun minimum de portion soit fixé. Ainsi, on peut en prendre aussi bien pour vingt sous que pour des millions, avec quelque appoint que ce soit ; et c'est là ce qui différencie le *stock* de tout autre capital divisible seulement par portions fixes ou actions. »

A.-J. Wilson, dans son *Glossary of Technical Terms in use on the Stock Exchange*, dit que le *stock* « est comme un énorme fromage dans lequel l'un peut découper une petite tranche d'une once, voire d'une demi-once, et l'autre une grosse portion de centaines de livres ».

On voit donc que le *stock* diffère du *capital-actions* ; le montant nominal de l'*action* est indivisible, tandis que le *stock* n'a pas de minimum de divisibilité.

NOTRE FRANÇAIS ET LEUR FRANÇAIS

Nous savons bien quel français nous parlons, et que ce nom ne convient qu'à une seule langue, et que c'est la nôtre. Ici même, on a assez souvent répondu à cette question : *quelle langue parlent les Canadiens français ?* Je pense qu'on ne saurait pas répondre aussi facilement à cette autre question — si nous la posions — : *quelle espèce d'anglais parlent les Anglais du Canada ?* Mais nous ne la posons pas, parce qu'elle ne présente pour nous aucun intérêt.

Cependant, des Anglais d'Amérique, de l'Ontario et des États-Unis, continuent à penser, à dire et à écrire que notre parler est un jargon ; si, de passage à Paris, il leur est arrivé de demander un rosbif à un garçon de café et, par hasard, d'être compris, les voilà répétant qu'ils ont appris dans leurs *High Schools* la langue de Maupassant, et qu'ils ne nous entendent pas, parce que nous ne savons pas, comme eux, parler le *Parisian French* — comme s'il y avait un français de Paris et un français. . . d'ailleurs !

L'un d'eux écrivait, il y a peu de temps, dans un grand journal de l'Ontario, que nous avions un parler dégénéré, où l'on ne reconnaissait plus la langue de France, et qu'un Français pouvait traverser toute la province de Québec sans comprendre un mot du langage de nos gens !

Je veux rapprocher de cette sotte affirmation deux témoignages, le témoignage d'un Français de France, et le témoignage d'un Anglais.

Car les Anglais instruits, et qui savent quelque peu le français, parlent d'une autre façon. M. James-J. Walsh a publié dans le *Rosary Magazine* (Somerset, Ohio, É.-U.) de janvier dernier (pp. 40-46) un article, intitulé *Canadian French*, dans lequel il étudie avec impartialité notre manière de parler. Voici le jugement que porte M. Walsh :

Curiously enough, just as with regard to the Irish pronunciation of English, a very general impression has become prevalent that Canadian French is a degeneration of speech, a patois, and it has indeed frequently been called that. There is no doubt at all that just as among the Irish, the ignorant among the Canadians

use certain expressions and sometimes modes of pronunciation that represent degeneration ; both are much rarer, however, than is usually presumed. What is called Canadian French, however, is literally an inheritance, unchanged in the course of time, of the language that was spoken in France at the end of the XVIIe and the beginning of the XVIIIe century,which is just the classical period of French, . . . Canadian French is not a degeneration of speech but on the contrary a preservation of an old fashion, and that fashion from the classical period of the French language.

D'autre part, voici ce que dit de notre parler Mtre Labori, dans une relation de son voyage au Canada (*Je sais tout*, Paris, 15 mars dernier, pp. 293 et suiv.) :

Le dédain qu'ont beaucoup d'Anglais et d'Américains pour le parler français de nos frères Canadiens est très plaisant. La langue française du Canada se distingue par un accent de terroir assez marqué, qui n'est celui ni du Normand, ni du Picard, ni du Champenois, ni du Poitevin, qui tient à la fois des uns et des autres. Mais rien n'est plus authentiquement français que cette langue savoureuse, pieusement conservée par les fils des premiers colons. Sans doute quelques expressions modernes traduites de l'anglais, quelques particularités de prononciation la déparent un peu pour nous, mais l'effet d'ensemble est charment et plein de séduction, surtout pour un Français. En un sens, la langue du Canada, avec ce qu'elle a d'archaïque, d'un peu rustique, et qui lui vient sans altération sensible des ancêtres, dont beaucoup sortaient de nos campagnes, est peut-être plus vraiment française que la langue même des boulevards. Mais beaucoup d'Anglais, qui se laissent prendre aux apparences et à qui échappe le charme de ce parler si émouvant pour nous, en plaisantent doucement. L'un d'eux me disait, sur le bateau, dans un français barbare qu'il croyait très élégant : « Vous verrez ; on parle très mal le français au Canada. Quand je suis à Québec, on me prend pour un Parisien.» Cet homme aimable, qui n'était d'ailleurs pas un sot, ne se doutait pas de ce que son observation naïve avait de comique.

J'en ai senti tout le ridicule, quand, à peine débarqué à Québec et parlant aux employés du port, aux cochers, aux agents de la douane, j'ai pu tout de suite me croire au cœur de la France, à Poitiers, à Rouen, à Tours ou à Besançon.

Et combien d'autres témoignages nous avons déjà cités !

Mais voici une autre guitare : ne pouvant plus décemment soutenir que nous ne parlons pas le français, on veut nous reprocher de mal parler l'anglais !

Empressons-nous d'admettre que cela est vrai.

Même, le correspondant d'un journal de chez nous s'est plaint naguère que le John Bull canadien rit, quand il entend quelqu'un des nôtres parler anglais ; qu'il pouffe, en nous écoutant prononcer le *th* ; qu'il s'esclaffe, quand nous ne plaçons pas l'accent au bon endroit...

Je le crois volontiers.

L'anglais demande un tour de langue qui nous échappe, un coup de gosier dont nous n'avons pas le secret, un jeu de mâchoires

qui nous est étranger. Aussi n'est-il pas étonnant que, Français, c'est-à-dire plutôt habiles à couler des sons légers, doux et faciles, nous réussissions fort mal à parler une langue lourde, rude et pleine de hoquets. Peut-être pourrions-nous, avec quelque succès, parler la langue anglaise dans sa belle pureté ; mais nous ne sommes pas faits pour mâcher l'anglais de nos Saxons d'Amérique.

Cependant, tant bien que mal, nous savons, quand il le faut, nous faire comprendre de ceux qui n'entendent pas le français. Et combien se rencontre-t-il d'Ontariens anglais capables de demander un verre d'eau en... mauvais français ?

Un Canadien français qui parle anglais prête à rire parfois. Mais que dire d'un Canadien anglais qui parle français ? Ce serait à se boucher les oreilles, si l'on n'avait quelque charité.

Cependant, nous ne rions pas, nous, des Anglais qui écorchent notre langue, lorsque de bonne foi ils essayent à la parler. Pourquoi ririons-nous ? Ils ne sauraient faire mieux. De même que notre organisme vocal se refuse à émettre les rauques sonorités anglaises, leur gosier saxon n'a pas la délicatesse nécessaire au parler de France.

Qu'on l'entende bien, je ne parle pas ici des quelques Anglais bien nés, instruits, aux vues larges, aux idées élevées, qui tiennent à parler correctement notre langue, qui s'y efforcent longtemps, qui à la fin n'y réussissent pas mal. Ce sont des citoyens avec qui l'on peut vivre, dont le commerce est agréable, et que l'on aime à rencontrer. Mais les autres, le reste, la masse des bourgeois, des négociants, des courtiers en tout genre, n'ont pas le poli voulu pour prononcer avec décence un mot de français. Et ce sont ceux-ci qui méprisent notre parler, qui prétendent nous donner des leçons ! Laissons-les faire, et laissons-les rire. Mais quand, pour introduire leur marchandise chez nous, ils se mêlent d'écrire des annonces dans leur *français de Paris,* leur *Parisian French,* il n'y a pas de générosité qui tienne : on éclate !

Riez, voisins, riez ! nous aussi, nous avons des heures de joie : dans nos campagnes, à vos dépens, monte et s'égrène le bon rire français, clair et moqueur.

Antoine.

HOCKEY, HOCQUET OU GOURET ?

On a proposé de substituer le terme *gouret* au mot *hockey*. (Voir le *Vocabulaire* de ce jeu, préparé par le Comité d'étude du Parler français du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et que nous avons publié dans *le Bulletin*, vol. 7, p. 510).

Le Semeur (avril 1914, p. 245) fait remarquer que « le *gouret* (appelé encore *truie* ou *crosse-au-pot*) est un jeu bien défini et que le *hockey* en est un autre.» Et il ajoute :

> Larousse conserve le mot anglais *hockey*. Vous préféreriez du français ? Eh ! bien, puisque, d'après Webster (éd. 1912), le mot anglais *hockey* (bâton recourbé, houlette) vient du vieux mot français *hoquet* (même signification) et que ce mot anglais, à cause des bâtons recourbés dont on se sert, a donné son nom au jeu qui nous occupe, *le Semeur* ne voit pas bien pourquoi nous ne garderions pas, pour désigner le même jeu, le mot français qu'on a anglicisé. Il y aurait le grand avantage de se faire comprendre, et chacun pourrait écrire le mot selon son goût personnel ou le génie de sa langue.

En effet, le vieux mot *hoquet* ou *hocquet* signifiait *houlette :* « Adam Michiel, pasteur, de son *hocquet* ou baston à bergier. . . » (dans La Curne de Sainte-Palaye). « *Hocquet*, dit Ducange, bâton de berger, houlette, fléau ». Et le Dr Bos, dans son *Glossaire de la langue d'oïl :* « *Hoquet*, crochet, hameçon, houlette ». C'est un diminutif de *hoc*, « crochet, houlette, bâton crochu ».

Tout cela montre qu'on serait justifiable de faire revivre *hoquet* (lequel est aussi la forme picarde de *hochet*), qui, par son étymologie, ne conviendrait pas mal au jeu de *hockey*.

Mais *gouret* peut aussi être reçu. Il a l'avantage d'être un mot du français moderne. La manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne traduit *hockey* par *gouret*.

Cela, d'ailleurs, a peu d'importance ; mais nous avons voulu signaler aux amateurs cette suggestion du *Semeur*. Ils préféreront peut-être *hocquet* à *gouret*. Pour nous, la question est de savoir lequel des deux mots a le plus de chance de remplacer le terme anglais. Et nous laissons aux spécialistes le soin de choisir entre *hoquet* et *gouret*.

Seulement, il ne faudrait pas prendre pour certain que *hockey* est le vieux mot français *hocquet* anglicisé. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les deux termes paraissent bien avoir même origine : le germ. *hoc*. Tandis que le français en tirait *hoc* et *hocquet* (Cf. le normand *hoc*, croc en fer, dans Delboulle, Moisy, etc.), le saxon en faisait *hook*, d'où *hockey*, d'après quelques étymologistes anglais. Webster n'affirme pas que *hockey* vient de *hocquet ;* en 1905, il le tirait de *hook ;* en 1913, il dit seulement : « Cf. OF. *hoquet* shepherd's crook, or E. *hook*, AS. *hoc.* » — CHARLES DAVELUY.

LA FORÊT [1]

Cartier vient d'entrer seul dans la forêt immense
Dont nul Blanc avant lui n'a rompu le silence,
Comme dans une église entr'ouverte à tout vent,
Il marche, recueilli, sous l'ombrage mouvant
Des arbres inclinés vers le miroir du fleuve.
Enivré des senteurs de la frondaison neuve
Que l'haleine de juin semble à peine effleurer,
Le hardi Malouin ne cesse d'admirer
La sauvage splendeur de ce bois insondable
Comme une mer, voilé comme une cathédrale
Où mille drapeaux verts mêlent leurs larges plis,
Peuplé comme une ville, odorant comme un lis,
Muet comme un tombeau, vivant comme une foule,
Et, pendant que son pied distrait de penseur foule
Le velours de la mousse étendu sur le sol,
Il sent son vaste esprit emporté par le vol
Du Rêve, et brusquement la forêt millénaire
Se transforme, sous l'œil de ce visionnaire,
Qui sonde tour à tour le passé, l'avenir.
Alors, dans le lointain, il voit s'évanouir,
Comme sous un vautour géant fermant son aile,
Les aspects souriants qui charmaient sa prunelle ;
Il voit venir vers lui de nombreux guerriers roux
Poursuivant, l'arc au poing, échevelés et fous,
D'autres guerriers affreux ; il voit dans la pénombre
De noirs bourreaux scalper des prisonniers sans nombre,
Recueillir leur sang chaud, et, de rage écumants,
Le boire avec lenteur dans leurs crânes fumants.
Il songe aux mille horreurs dont le désert farouche
Doit être si souvent le témoin, et sa bouche
Laisse tomber des mots amers comme des pleurs.
Devant lui de nouveau cette futaie en fleurs

---

(1) De l'*Épopée Canadienne*, en préparation.

Tout à coup se transmue ou plutôt ses ramures,
Que la brise attiédie emplit de ses murmures,
S'affaissent sous le fer de rudes pionniers.
Et dans l'ombre où rôdaient les Hurons, les Agniers,
Les défricheurs bretons viennent planter leur tente.
La nature lui semble émue et dans l'attente
Du lever des soleils fécondants du Progrès,
Dont la lumière change en villes les forêts.
Et Cartier, rayonnant de joie et d'espérance,
Contemple l'embryon d'une seconde France,
Qui doit ouvrir son vol entre deux océans.

Il vient de s'arrêter auprès de pins géants.

Debout dans un hallier, retenant son haleine,
Il écoute, ravi, la harpe éolienne
Des arbres résineux caressés par le vent.
Et je traduis ici le poème émouvant
Que disait, ce jour-là, la voix des pins sauvages.

— Nous nous moquons des vents, nous raillons les orages,
Car nous plongeons nos pieds, aussi durs que l'airain,
Dans les gouffres sans fond du monde souterrain.
Nous sentions émerger du sol nos troncs humides
Lorsque les Pharaons dressaient les pyramides,
Et le jour où Colomb toucha San-Salvador,
Notre cîme perçait un ciel de pourpre et d'or.
Pour la foudre nos flancs sont presque invulnérables,
Nous avons pour voisins les chênes, les érables,
Et nous les abritons contre les froids hivers,
De nos rameaux toujours touffus et toujours verts.
La sève qui bouillonne en nous est dense et chaude.
Chacun de nos arceaux est un dais d'émeraude,
Et, lorsque des amants, à l'approche du soir,
Sous ce dais ondoyant et frais viendront s'asseoir,
Leur versant nos senteurs de musc et de résine,
Nous leur dirons des mots d'une douceur divine.
Le jour, nous marions nos bruits harmonieux
Aux refrains des oiseaux au bord des nids soyeux,
Et, la nuit, lorsque l'ombre étend sur nous ses voiles,
Nous conversons à voix basses avec les étoiles
Qui font un diadème à nos fronts radieux.
Nous sommes immortels et fiers comme les dieux.

Le Temps est impuissant à vieillir notre dôme,
Les ans pèsent sur nous ce que pèse un atome.
De somptueux palais et d'orgueilleuses tours
Sur le sol ébranlé croulèrent pour toujours
Depuis que nous avons, dans ce bois solitaire,
Commencé de donner notre ombrage à la terre,
Et les siècles n'ont fait que nous rendre plus forts ;
Trois mille ans nous avons défié les efforts
De tous les éléments conjurés pour nous rompre,
Nulle fange ne peut nous salir, nous corrompre.
Aucun levier n'est fait pour nous déraciner.
En vain l'automne vient tout flétrir, tout faner ;
En vain le vent polaire en hurlant nous assiège
Et courbe nos voisins sous des monceaux de neige :
Notre front reste libre et droit, et le printemps,
Qui sait tout rajeunir sous ses feux éclatants,
Ne peut nous donner plus de sève, plus de force.
Le sang des titans court sous notre épaisse écorce ;
Et, pendant qu'au soleil comme dans le brouillard
Le blanc bouleau feuillu tremble ainsi qu'un vieillard,
Pendant que la tempête ébranle érable et chêne,
Rien ne nous fait frémir et la voix souveraine
Que nous donne la brise en ployant nos rameaux
Couvre le gazouillis des buissons, des ormeaux,
La sonate des nids sous les branches compactes,
Le lointain grondement des hautes cataractes. . .
Et l'aile des autans, en fouettant les hauts fûts,
Fait courir à travers nos branchages touffus
Le souffle tout-puissant qui palpite et qui chante
Dans l'hymne d'Isaïe et dans l'hymne du Dante.
Piliers soutenant l'arc d'azur de l'infini,
Nous ne souffrons pas plus que le rude granit.
Cependant, depuis l'heure où l'homme au blanc visage
Est venu s'égarer sous notre frais ombrage,
Nous sentons comme un lourd fardeau sur notre front,
Nous sentons qu'un jour nous allons subir l'affront
De la hache frappant nos troncs inébranlables.
Chargé de maux nombreux comme les grains de sables
Que le fleuve parfois charrie en mugissant,
L'avenir à nos yeux apparaît menaçant.
Et nous verrons demain une race robuste
Nous coucher à ses pieds comme le frêle arbuste.
Les oiseaux, sous nos dais si longtemps abrités,

Devant d'affreux chasseurs fuiront épouvantés.
Où des troupeaux d'élans et de grands bœufs sauvages
Multipliaient en paix dans d'opulents herbages,
Armés du soc cruel, les destructeurs des bois
Déchireront le sein de la terre aux abois ;
Où le pin dominait le vallon solitaire
S'ouvriront les deux bras de l'arbre du Calvaire. . .

Longtemps Cartier prêta l'oreille à ces accents
Qui montaient vers le ciel d'azur avec l'encens
Exhalé par les fleurs au souffle de la brise,
Et, lorsque, vers le soir, il sortit de l'église
Des bois, pleine de calme et de recueillement,
Il contempla le fleuve avec ravissement
Et se dit qu'il avait, en sillonnant son onde,
A l'empire français ajouté tout un monde.

W. Chapman.

Ottawa, avril 1914.

LE RESPECT DE LA LANGUE

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous êtes entré dans la maison de cette pauvre femme et vous avez fait main basse sur les valeurs qu'elle avait cachées dans le haut de son armoire. . .

Le prévenu :

— *Main basse*. . . Vous comprenez vous-même l'impossibilité !

LES LIVRES

L'abbé Camille Roy. *Nouveaux essais sur la Littérature canadienne.* Québec (Imp. de l'Action Sociale limitée), 1914, in-16, 19c. × 12c. 5, 391 pages.

Nous ne sommes pas tout à fait à l'aise pour rendre compte de ce livre dans *le Bulletin du Parler français* : M. l'abbé Camille Roy est de la maison, et quelques-uns pourraient penser qu'il ne nous convient pas de louer les nôtres.

Si nous avions du mal à dire des *Nouveaux Essais*, nous n'éprouverions pas cette hésitation. Dans ses premiers *Essais*, l'auteur nous avait au moins laissé la ressource d'indiquer quelques semblants de réserves sur la valeur de certaines tournures... Mais, ici, il n'y a rien à quoi nous puissions nous arrêter pour paraître sévères. C'est pourquoi, n'ayant que du bien à dire de cet ouvrage, nous nous trouvons embarrassés.

Si M. l'abbé Roy n'était pas l'un des premiers ouvriers de la Société du Parler français, son ancien président, son archiviste actuel, et l'un des écrivains sur la collaboration de qui notre revue compte davantage, nous dirions qu'après avoir inauguré ici une critique littéraire consciencieuse et sincère, il continue, dans ces nouvelles études, de porter sur nos écrivains et sur leurs ouvrages les jugements les mieux éclairés ; que certaines œuvres déjà anciennes n'avaient pas encore été étudiées aussi sérieusement et que personne n'avait dit aussi justement leurs qualités et leurs défauts ; que, d'autre part, les jeunes ne sauraient trouver meilleur guide et meilleur conseiller que ce critique avisé, au goût sûr, sévère comme il convient mais toujours charitable [1].

Nous ajouterions que, dans ce livre, le critique se montre encore meilleur juge de l'ensemble d'une œuvre, plus habile dans ses analyses, plus assuré dans ses appréciations.

Et il nous plairait beaucoup de louer la langue très saine, la prose très nette, le style toujours élégant de l'auteur...

Mais nous n'osons pas dire tout cela, parce que M. l'abbé Roy est de chez nous... Nous devons nous contenter de signaler

(1) Dans certain chapitre où il est parlé du Président actuel de la Société du P. F., M. l'abbé Roy n'a été que *charitable.* C'est un reproche qu'il faudrait lui adresser.

ce livre à nos lecteurs, et d'en recommander vivement la lecture à tous ceux qui prennent quelque intérêt au mouvement littéraire canadien-français.

Saint-Hyacinthe et la Tempérance. Saint-Hyacinthe, 1914, in-16, 23c. 5 × 16c., XIV × 238 pages.

Rapport du Congrès de Tempérance tenu le 10 septembre 1913, à Saint-Hyacinthe. Il renferme des études sérieuses et documentées, une enquête fort bien établie, une série de Vœux dont un Comité permanent surveillera la réalisation.

Excellent ouvrage, qu'il faut ajouter à notre bibliothèque antialcoolique.

ARTHUR SAINT-PIERRE. *Questions et Œuvres sociales de chez nous.* Montréal, (*l'École sociale populaire,* 1075, rue Rachel), 1914, in-8, 22c.5 × 15c., 264 pages.

Le 17 janvier dernier, S. G. Mgr Bruchési écrivait à la Commission Scolaire Saint-Édouard, qui l'avait consulté sur l'opportunité de répandre l'ouvrage de M. Saint-Pierre :

> Monsieur Saint-Pierre est un apôtre du bien. Ses écrits se font remarquer par la doctrine la plus sûre et des directions très pratiques. Il s'est fait une spécialité des questions sociales. Il les traite admirablement. Il mérite d'être encouragé. Son volume dans les familles ouvrières sera un précieux enseignement, je pourrais dire une utile prédication.

C'est là un encouragement flatteur, mais autorisé et des mieux mérités.

La première partie du volume comprend des études diverses sur la question sociale chez nous. Après avoir établi que cette question se pose chez nous, l'auteur dit comment notre mission est d'établir chez nous un ordre social chrétien. Puis il étudie quelques œuvres, déjà établies ou qu'il est désirable de voir s'établir : l'École Sociale populaire, la coopération agricole, les cercles de fermières, les cercles d'études de jeunes filles, l'A. C. J. C., etc. Ces *mélanges,* d'une lecture agréable et d'une doctrine sûre, sont capables de susciter d'heureuses et fécondes initiatives.

La deuxième partie traite de la question ouvrière, en dix chapitres très instructifs et d'un intérêt pratique immédiat.

M. Saint-Pierre est l'un des plus vaillants apôtres de la doctrine sociale catholique dans notre province, et son livre est de ceux qu'il faut répandre pour former, chez nous, sur toutes ces questions, une saine opinion publique.

ADJUTOR RIVARD.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

En faveur du " Ralliement catholique et français "

Nous avons lu ce qui suit dans *la Bonne Parole* (livraison d'avril), organe des groupes féminins de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, à Montréal :

Le Congrès (de la Langue française) a cherché quels seraient les moyens les plus propres à protéger notre langue, et à maintenir dans les groupes français répandus à travers l'Amérique le même esprit latin qui fait leur force. C'est dans l'union des individus et dans le rapprochement des groupes qu'il en a trouvé le secret. On a donc décidé de « créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique, une espèce de coopération des bonnes volontés et des généreuses initiatives, propres à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue, l'expansion de l'influence et la conservation des traditions françaises », et on l'appela le « Ralliement catholique et français en Amérique».

Fêtons le 24 juin

De *l'Union*, organe officiel de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique :

Nous voudrions que chaque conseil de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, acceptât, dès maintenant, comme un devoir sacré, de fêter la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin prochain.

Il est si facile de convoquer les membres et nos compatriotes en général en de vastes assemblées, où l'on peut s'amuser en famille, célébrer les exploits de nos aïeux, se dire les espérances pour l'avenir et retracer les grandes lignes des événements qui nous ont valu de rester, envers et contre tous, les Français d'Amérique.

L'expansion française en Ontario

A l'occasion du dernier congrès provincial des Canadiens français de l'Ontario, *le Patriote de l'Ouest* leur consacrait quelques remarques pleines de bienveillance et de vérité, et dont il importe de retenir au moins celles-ci :

On s'est peut-être trop facilement habitué à considérer la population catholique de l'Ontario comme à peu près exclusivement anglaise, tandis que, déjà en

1901, d'après les chiffres officiels, les trois provinces ecclésiastiques ontariennes comptaient 233,145 catholiques de langue française, en regard de 228,453 catholiques de langues anglaise et 17,563 catholiques d'autres langues. Le fait que dans un épiscopat de dix évêques et archevêques, les Canadiens français ne comptent que deux des leurs, a évidemment contribué pour beaucoup à cette illusion, qui serait toutefois de moindre conséquence si la question de langues avait été impartialement jugée par tous à son vrai point de vue catholique.

On a peut-être aussi trop oublié que les premiers diocèses de l'Ontario furent fondés par des missionnaires et des évêques français. Citons entre autres : Nos Seigneurs Guigues, Duhamel, Jamot, Pinsonnault, Charbonnel, Gaulin.

L'expansion de la race française en Ontario est vraiment remarquable et tient du prodige. L'on ne peut douter d'ailleurs qu'elle fût devenue supérieure encore si l'organisation catholique et nationale, qui se développe aujourd'hui et manifeste sa vitalité croissante, depuis trois ou quatre ans, eût été établie dès la première heure.

Les nôtres ont fait des pertes considérables, inévitablement, mais il faudrait avoir un bandeau épais sur les deux yeux pour ne pas voir que s'ils ont quand même conservé, dans un milieu protestant et en dépit de circonstances les plus adverses, une position numérique supérieure encore à celle de l'élément catholique anglais, ils le doivent en grande partie au fait que leur langue et leurs traditions ont servi de sauvegardes à leur foi.

Que ce soit là, à la fois un exemple et un réconfort pour les Franco-Canadiens de l'Ouest !

Quelques résultats de l'enseignement bilingue

Les adversaires de l'enseignement bilingue — celui de l'école où le français et l'anglais sont enseignés sur un pied d'égalité, école dont les catholiques de langue française ont le monopole, en Amérique ! — seront bientôt fort mal venus à arguer de l'infériorité de ce système. Chaque jour se multiplient les preuves d'une supériorité incontestable, chez les élèves qui ont subi la formation bilingue, lorsqu'ils entrent en concours avec les unilingues.

En voici une démonstration nouvelle, que nous apporte *la Liberté*, de Winnipeg.

« Que dira le *Free Press* de ce petit fait,qui se répète très souvent depuis quelques années. Un concours a été ouvert par une association anglaise aux élèves des écoles publiques anglaises et aux élèves des écoles bilingues. De nouveau, les élèves des écoles bilingues, dont le *Free Press* proclame si haut l'infériorité, ont triomphé et conquis les premiers honneurs.

La fin de l'an dernier marqua le beau triomphe des élèves du couvent de Ste-Anne des Chênes. Elles enlevaient de haute main le prix spécial offert par le *Canadian Club* pour l'histoire du Canada.

Ces derniers temps, le *Fort Garry Chapter Daughters of the Empire* ouvrait un concours aux écoles de Winnipeg, Portage-la-Prairie, Brandon et St-Boniface. On devait traiter le sujet suivant : *The History of the principal events of the last century which have influenced Canada and brought about the present Status of the Dominion.*

L'Académie S.-Joseph de S.-Boniface mit en lice quelques concurrentes. Le succès a été éclatant : médaille d'or et médaille d'argent, les deux premiers prix.

Dans un autre concours ouvert aux toutes jeunes, et qui comportait une esquisse de la vie de La Vérandrye, le même couvent a remporté le second prix.

Et cela s'appelle l'infériorité de l'enseignement bilingue, l'obscurantisme religieux...

Quels succès nous remporterions si ces deux plaies ne nous rongeaient ! »

Et presque dans le même temps où *la Liberté* nous narrait ces hauts faits des petites Canadiennes du Manitoba, *le Supplément*, de Lowell, Mass., nous apportait l'écho d'un triomphe analogue chez les nôtres de la Nouvelle-Angleterre.

Lisons plutôt :

La population de Lowell a vu Son Honneur le Maire Dennis-J. Murphy, présenter à trois jeunes Canadiennes de Lowell, un diplôme du *High School*, certificat qu'elles ont loyalement mérité par un bon travail. Puisse l'exemple de ces trois jeunes filles être suivi par leurs compagnes. Il faut faire remarquer de plus que l'une d'elles a conservé, depuis trois ans, le plus haut pourcentage de l'école. Les deux autres, comme l'indique le rapport paru ces derniers jours, sont arrivées en troisième et quatrième rang. Ces faits font honneur à la population canadienne de Lowell et aux dignes religieuses qui, les premières, ont enseigné aux futures diplômées avec si grande distinction.

L'importance du français

Il peut être utile d'en consigner ici une autre attestation, encore particulièrement probante, à cause du milieu spécial d'où elle émane, et telle que la signalait *le Droit*, d'Ottawa :

M. l'abbé Roche, attaché à la rédaction du *Catholic Register*, de Toronto, a fait récemment une tournée d'un an, en Europe. Dans le récit qu'il fait de son voyage et que publie le *Catholic Register* nous remarquons des observations qui confirment bien les rapports des voyageurs nombreux d'autres origines que nous avons déjà cités ; elles sont de plus un nouvel encouragement aux Canadiens français de l'Ontario qui luttent avec tant d'héroïsme en faveur de l'enseignement bilingue.

D'après M. l'abbé Roche, comme d'ailleurs d'après tous les hommes instruits, libres de préjugés, le français est non seulement utile, mais essentiel pour visiter l'Europe avec avantage. En Angleterre même le français est en honneur, les élèves des écoles supérieures l'étudient d'une manière pratique et sont fiers de le parler.

Pourquoi donc refuserait-on aux Canadiens français de l'Ontario le privilège de faire apprendre le français et l'anglais à leurs enfants ? C'est d'ailleurs un besoin qui se fait sentir dans le commerce. Outre que c'est une marque de bonne culture intellectuelle de connaître plusieurs langues, ce sera bientôt, si ça ne l'est déjà, une condition de succès dans le monde.

Nécessité de la survivance du français

Telle est la thèse qu'établit, non sans un réel succès, le valeureux *Clairon*, de Windsor, Ont., dans l'un des meilleurs articles de

la série qu'il publie, sous la rubrique : *Il faut conserver la langue française.* Nous en empruntons quelques extraits :

Avec un peu de réflexion n'importe qui trouvera force raisons qui militent en faveur de la survivance de la langue française, et dans l'Ontario surtout.

Sous le rapport spirituel d'abord. Il est évident qu'un peuple pratique mieux sa religion dans une langue qui lui est familière, et pour preuve de ceci, on n'a qu'à compter les millions d'Irlandais, aux États-Unis surtout, que la familiarité avec la langue du protestantisme a jetés sur les écueils de l'apostasie.

Des parents canadiens-français qui n'ont pas le sens anglais ne peuvent inculquer de profonds sentiments religieux à leurs enfants dans une langue qu'eux-mêmes ne parlent qu'imparfaitement. Et les mots anglais des sermons et des instructions frappent bien l'oreille des petits Canadiens français, mais sans pénétrer jusqu'à l'âme et sans remuer le cœur. Plusieurs générations devront se succéder avant que les fibres de l'âme canadienne-française ne se transforment en les rudes cordes de la harpe d'Erin. Et dans l'intervalle, l'Église subirait beaucoup de pertes chez nous, comme Elle en a subi chez nos frères irlandais à l'époque de leur abandon, plus ou moins forcé, de leur langue, le gaélique, pour la langue de leurs oppresseurs.

Gardons le français, pour éviter une promiscuité trop dangereuse avec la langue du libre-examen.

Sous le rapport matériel ensuite. Personne ne contestera qu'un homme qui sait deux langues, et la sienne d'abord, est des plus utile dans un pays mixte comme le nôtre. Les jeunes gens qui savent le français et l'anglais trouveront plus facilement un emploi que leurs compagnons unilingues. Les pédagogues nous diront que l'étude comparée de l'anglais avec une autre langue fait mieux apprendre l'anglais. L'argument pratique des commerçants anglais sera qu'il y a, au Canada, un million et demi de Canadiens français qui ont, Dieu merci ! quelques bonnes piastres valant bien chacune cent centins de tout Anglais ou Irlandais.

D'ailleurs, le français est la langue de communication internationale, comme l'a avoué le *Catholic Register*, de Toronto ; ensuite, le français est une des deux langues officielles du Canada, et un Canadien qui ne sait qu'une de ces langues est un Canadien-anglais ou un Canadien-français ; il n'est pas un Canadien accompli.

Au point de vue national, enfin.

La conservation du français est utile, nécessaire même, pour l'avenir national, Si le Canada doit rester canadien, partant britannique, il faut opposer à l'américanisation envahissante un mur plus solide que la langue anglaise, cette langue que les Canadiens anglais ont en commun avec nos voisins ambitieux et peu scrupuleux, qui accaparent déjà nos marchés, nos journaux, nos forêts, nos chutes d'eau, nos chemins de fer et nos terres de l'Ouest. Il faut opposer à l'étranger qui vient s'asseoir à notre foyer hospitalier une langue qui lui soit étrangère, pour qu'il ne pénètre pas trop dans l'intimité même de notre vie nationale. Cette langue, sauvegarde du Canada à l'Angleterre, sera le français.

L'étiage moral du Canada français

Ce que M. O'Hagan s'était borné à suggérer, sans trouver le loisir de l'accomplir, un digne et complaisant émule du publiciste de Windsor, M. Garrett O'Connor, de Bridgeport, Ont., s'en est chargé. Dans le *Catholic Register*, de Toronto, le *Globe* ayant jugé bon de lui refuser ses colonnes, M. O'Connor établit l'enviable

situation occupée par la province française de Québec dans les statistiques criminelles du Canada.

Comme l'Ontario, dit-il, est la province-reine entre les provinces de langue anglaise, je comparerai — sans aucune malveillance — ses chiffres avec ceux du Québec. Les commentaires seront tout à fait superflus, les statistiques étant éloquentes par elles-mêmes :

	Ontario	Québec
Délits criminels	5,911	2,044
Condamnations, par 10,000 habitants	23.4	10.2
Jeunes délinquants	844	179
Femmes	356	89
« Convictions » sommaires	34,871	17,729
Total des condamnations	41,801	18,514
Crimes très graves	2,418	693

Sous la rubrique *Crimes très graves* j'ai fait entrer le meurtre, l'avortement, l'indécence, l'agression, le brigandage, l'incendie, le faux.

Parmi les condamnations sommaires, il faut mentionner les suivantes :

	Ontario	Québec
Contraventions à la loi des licences	1,759	1,032
Vagabondages, effractions	6,265	2,862
Condamnations pour jeu	242	30
Criminalité par rapport à toute la statistique criminelle canadienne	46.81%	16.19%

M. O'Connor fait encore deux autres comparaisons, à l'aide de chiffres se rapportant à tout le Canada, catholicisme et protestantisme, délinquants catholiques et délinquants protestants :

Religion des Canadiens : catholiques, 39.31% ; protestants, 60.69%.

Religion des criminels : catholiques, 33.21% ; protestants, 66.79%.

L'organisation française en Saskatchewan

Dans un article fort intéressant, inséré au vaillant *Bulletin* de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, M. l'abbé Maillard retrace les origines de cette vigoureuse campagne de ralliement franco-catholique dans la grande province des prairies. Et c'est une page à conserver.

L'histoire de l'Association Franco-Canadienne, écrit M. Maillard, remonte, pourrai-je dire, à la Convention de Duck Lake, à ce Congrès que les sceptiques ont pu considérer comme une excitation passagère, mais qui n'en a pas moins été révélateur de forces ignorées, excitateur d'énergies la entes et surtout générateur de fortes résolution heureugement devenues pratiques. Ces résolutions ont, en effet, engendré, à leur tour, une Assnciation qui semble née viable, prête à faire son chemin et dont nous attendons, avec confiance, beaucoup de bien.

Le Congrès de Duck Lake a été *révélateur* en ce sens que nous étions tous très surpris de nous y voir si nombreux, prêtres et laïques, venus des quatre coins de la Province où s'était fait entendre l'appel vibrant du *Patriote.* « Il y a donc

encore de vaillants défenseurs de la foi, de la nationalité, de la langue » nous disions-nous : et de leur serrer la main en échangent avec eux des paroles sympathiques, de nous sentir près d'eux dans cette humble église d'une petite paroisse du grand Ouest, sous la direction de nos évêques, faisait passer chez nous le frisson d'espérance que connaissent les âmes isolées, à l'arrivé, d'un secours.

Et pour réveiller nos énergies dormantes n'y avons-nous pas entendu des travaux et des discours dans lesquels se manifestaient de fières et puissantes convictions ? Aussi, à la fin de nos réunions, nous n'étions plus de ceux qui disent : « Il n'y a rien à espérer, nous sommes vaincus, écrasés » ; mais nous disions comme les gens forts : « Nous ferons résolument ce qu'il y a à faire et, Dieu aidant, nous remporterons bien quelque jour de glorieuses victoires.» Il n'y en a de glorieuses, dit-on, que celles que remportent les minorités.

De là je conclus que ce cher Congrès de Duck Lake a été *générateur.* Sans lui, l'idée de fonder une Association Franco-Canadienne n'aurait peut-être pas encore vu le jour. Il nous fallait cette rencontre de quelques âmes aux vues hautes pour mieux comprendre encore la nécessité de nous grouper. Nous sentions, en effet, qu'aux sympathies existant entre les membres du Congrès, il fallait ajouter ce quelque chose qui rend un corps solide et difficile à entamer, la cohésion j nous sentions aussi que, dans un pays comme le nôtre, où les forces dissolvantes sont si nombreuses et si habilement maniées, ce qui était vrai de chacun de nous était plus vrai encore de tous ces groupes franco-canadiens dispersés à travers la Province et exposés, faute d'union, à se voir affaiblis et réduits à la longue.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Une propagande modèle

L'Alberta français organise son congrès provincial pour les 8, 9 et 10 juin, nous l'avons déjà dit.

La propagande de recrutement des membres et d'organisation que poursuit, à cette occasion, la Société du Parler français de l'Alberta nous paraît digne d'être citée en exemple à tous les Scrétariats régionaux de la Langue française, où l'on est également résolu à faire œuvre pratique et durable.

Nous mettons donc sous les yeux de nos lecteurs les documents principaux qui servent à cette propagande, et qui nous ont été communiqués.

Voici d'abord la lettre adressée au curé de chaque paroisse française de l'Alberta.

Nous prenons la liberté de vous demander de bien vouloir nous aider à orgasnier une bonne assemblée du Parler français dans votre paroisse.

A cette fin, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire parvenir la lettre ci-incluse au Président de votre Cercle, après en avoir pris connaissance vous-même. S'il n'existe pas encore de Cercle dans votre paroise, veuillez en former un séance tenante, faisant élire rapidement un Président, un vice-président, un un secrétaire-trésorier et 5 directeurs ; vous êtes Chapelain *ex officio*. Pour être membre il faut, comme vous le savez, payer une contribution de $1.00 entre les mains du secrétaire,q ui m'enverra immédiatement la somme ainsi encaissée, avec les noms des membres et des officiers élus. Nous ne pouvons pas envoyer quelqu'un pour diriger cette assemblée, mais nous comptons sur votre dévouement, Monsieur le curé, pour nous remplacer avantageusement et expliquer en quelques mots l'œuvre et le but de la société nationale des Canadiens de langue française. L'assemblée devra ensuite délibérer, suivant les indications données dans ma lettre au Président, et le secrétaire devra m'en faire rapport aussitôt que possible.

Vient ensuite la lettre au Président.

Monsieur le Président du Cercle local
de la Société du Parler français d'Alberta.

Monsieur le Président,

Je suis chargé par le Comité Exécutif de vous prier de convoquer aussitôt que possible une assemblée des membres de votre Cercle local.

Cette assemblée devra commercer par la lecture à haute voix de la Formule d'ouverture, et se terminer par la Formule d'ajournement. Si M. le Chapelain, (M. le curé ou son représentant) est présent, il voudra bien dire une courte prière, après laquelle vous prierez M. le Secrétaire de passer à l'ordre du jour, qui est le siuvant :

1° Annoncer à votre Cercle que le prochain Congèrs du Parler français aura ieu à Edmonton le 8, 9 et 10 juin prochain.

l 2° Par conséquent, que les élections de votre Cercle devront avoir lieu, suivant la Constitution, avant le 8 mai prochain.

3° Vous devrez, à cette élection, choisir vos officiers pour l'année prochaine, ainsi que vos délégués au Congrès, et encaisser la contribution de $1.00 des membres qui n'ont pas en leur possession leur carte de membre pour 1914.

Immédiatement après vos élections, le Secrétaire devra m'en faire rapport et m'informer des noms des officiers et délégués. Il devra en même temps me faire tenir le montant des contributions perçues.

4° Votre Cercle est prié d'étudier quelle est la situation de la langue française dans votre localité, dans la famille ou à l'école, en un mot dans la vie publique et la vie privée. Cette question, comme vous le savez, est très importante, et nous comptons sur la bonne volonté de tous nos Cercles pour nous fournir tous les renseignements et nous faire toutes les suggestions qui peuvent être utiles à cette grande cause. Le secrétaire voudra bien me faire tenir copie des résolutions adoptées à cette assemblée.

Dans l'espoir d'avoir bientôt de bonnes nouvelles de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, pour vous et tous les membres de votre Cercle, les meilleurs saluts du Comité Exécutif, et de

Votre tout dévoué,

LE SECRÉTAIRE

Avec ces deux lettres, les officiers reçoivent copie de deux articles extraits des Statuts du Parler français de l'Alberta et pourvoyant à la régie des cercles. Ces brefs extraits méritent aussi d'être médités : ils sont propres à servir ailleurs. Les voici : —

Article XII. — Les délibérations des Cercles doivent toujours être empreintes de la plus grande courtoisie, sous la direction du Président, qui accorde la parole à tour de rôle aux membres qui la demandent. S'il arrive que deux ou plusieurs membres demandent la parole à la fois, le Président rétablit l'ordre et donne la parole, à qui de droit, au meilleur de son jugement.

Article XIII. — Lorsque M. le Chapelain du Cercle est présent, il est prié par le Président d'ouvrir et de clore la séance par une courte prière. Les formules suivantes seront prononcées à cet effet, à voix haute et intelligible, par le Président :

FORMULE D'OUVERTURE

Messieurs, je déclare la séance ouverte. Je vous remercie de vous être rendus à notre appel et d'être venus accomplir ici votre devoir de bons Canadiens. Grâce à la Société du Parler français, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, nous ne sommes plus un groupe isolé, mais nous faisons maintenant partie intégrante de la grande Fédération des Canadiens de langue française de l'Amérique du Nord, organisés pour la défense et la conservation de leur langue maternelle et de leurs traditions catholiques et nationales. Je suis convaincu que nos délibérations porteront le cachet de patriotisme et de cordialité qui caractérise notre race. Je prie M. le Chapelain de vouloir bien nous dire la prière d'ouverture.

FORMULE D'AJOURNEMENT

Messieurs, je vous remercie de l'attention que vous avez portée aux questions importantes que nous venons d'étudier, et je déclare la séance ajournée. Je prie notre dévoué Chapelain de bien vouloir dire la prière.

La Saskatchewan française va aussi de l'avant

Quand l'Alberta s'agite pour les intérêts français, on peut être sûr que la Saskatchewan, la sœur voisine et l'émule sympathique, ne se laisse point distancer dans la course vers le but commun à atteindre.

La Saskatchewan prépare donc, avec une activité non moins louable, son congrès provincial des 16, 17 et 18 juin. Nous en avons parlé déjà. Voici de nouveaux détails que nous apporte l'indéfectible *Patriote de l'Ouest*, dont nous saluons, en passant, de nos vœux les plus cordiaux, le troisième anniversaire (19 mars) : —

Il va sans dire que la politique de toute couleur et de toute nuance, sous aucun prétexte, ne saurait obtenir droit d'entrée à nos assemblées, car il est devenu trop évident à tout homme sensé qu'elle fut chez nous, depuis toujours, la source des plus déplorables divisions. D'autre part, toute personne, de quelque parti qu'elle soit,

qui voudra prêter un loyal concours à l'œuvre d'organisation catholique et nationale que veut développer l'A. C. F.-C. de la Saskatchewan, sera manifestement bienvenue.

Il est de la plus haute importance que dès maintenant chacun des cinquante cercles locaux de l'Association prenne les mesures nécessaires pour se faire représenter par quelques délégués dans chaque commission d'étude. C'est là un point essentiel pour que le Congrès accomplisse une œuvre féconde et durable.

Le Patriote nous fournit encore les informations les plus intéressantes sur la fondation de plusieurs nouveaux cercles de l'A. C. F.-C. S., en ces derniers temps. Voici, par exemple, ce qu'il nous dit des patriotes de langue française à Saskatoon, encore peu nombreux, et qui se sont constitués en cercle, dans ce milieu très anglais :

Ils étaient déjà gagnés à la cause catholique franco-canadienne avant même d'avoir entendu le conférencier. Ce dernier fut heureux de pouvoir établir un cercle dûment constitué et de laisser à Saskatoon onze membres actifs de l'Association. Nul doute que ces membres feront leur possible pour développer leur groupe, et qui sait si un jour venant Saskatoon ne sera pas choisi comme siège d'une convention générale des Franco-Canadiens, sa situation centrale, son importance, l'accommodation que cette jeune ville si prospère pourrait mettre à la disposition d'un Congrès, sont autant de raisons qui militent en faveur de cette idée.

Le Patriote nous narre aussi la jolie fête donnée par le cercle local de l'A. C. F.-C. S., à Prince-Albert, pour sa dernière « soirée familiale » de la saison, et en même temps en l'honneur de S. G. Mgr Pascal, qui venait de rentrer dans sa ville épiscopale, après une assez longue absence.

Transcrivons ici un bout de l'adresse de bienvenue présentée au vénéré prélat ; c'est une page de l'histoire franco-catholique qui s'élabore dans l'Ouest.

Tout nous parle ici de l'intérêt que vous portez à nos âmes, tout nous parle ici de vos bienfaits. Cette magnifique salle, où nous avons souvent l'avantage de venir fortifier, dans les liens d'une cordiale fraternité, l'amour de notre foi catholique et de notre belle langue française—et tout nous le prêche ici dans cet édiffice du *Patriote* qui a été érigé par vos soins — nous n'oublierons jamais Monseigneur que nous en sommes redevables à votre grande générosité. Permettez qu'au nom de l'Association Catholique Franco-Canadienne et au nom de tous les Franco-Canadiens de Prince-Albert, je dise à Votre Grandeur un profond merci du cœur.

Votre zèle et votre grand cœur ont voulu nous fournir des moyens pratiques et efficaces de nous montrer fidèles à nos traditions religieuses et nationales, pour que nous restions toujours des enfants de l'Église et de la patrie. Nous vous en serons à jamais reconnaissants.

Nous ne sommes encore qu'un bien modeste bataillon dans la grande organisation des forces catholiques, qui s'élabore aujourd'hui dans tout l'Ouest et dans tout

le Canada, mais soyez assuré, Monseigneur, que nous considérons comme le plus doux des devoirs d'être avant tout et toujours vos fils les plus soumis, les plus respectueux et les plus dévoués.

L'Association catholique franco-canadienne
de Prince-Albert.

La colonisation au Manitoba

Le groupe français du Manitoba n'annonce aucune manifestation spéciale pour 1914 ; mais le Comité permanent provincial, établi lors du congrès de l'an passé, paraît s'être mis consciencieusement à l'œuvre pour exécuter le programme qui lui a été tracé.

C'est ce dont fait foi une communication récente, faite à la presse française du Manitoba par ce Comité, et dont nous retenons le passage suivant : —

Le Comité permanent du Congrès des 25 et 26 juin derniers chargé particulièrement de l'œuvre de la colonisation, s'est efforcé d'obtenir un rapport de chaque paroisse, colonie ou groupe de langue française du Manitoba, au point de vue des avantages que chacun ou chacune offre comme champ de colonisation. Déjà une vingtaine de comités paroissiaux nous ont fait parvenir ces rapports ; nous réitéfons la demande que ceux de ces comités qui auraient jusqu'ici négligé la préparation d'un tel rapport veuillent bien le compléter au plus tôt et l'envoyer au secrétaire, M. C.-F. Cardinal, Bureau de l'Immigration, Winnipeg.

Tous les renseignements reçus ont été classifiés, rédigés et envoyés à M. l'abbé Bouillon, missionnaire colonisateur, et au Secrétariat général du Comité Permanent de la Langue française à Québec.

A sa dernière assemblée mensuelle le Comité du Congrès a décidé de faire imprimer, à plusieurs milliers d'exemplaire, une brochure sur le Manitoba comme champ de colonisation. Cette publication est un élément nécessaire à l'avancement de l'œuvre entreprise par le comité, car c'est une opinion partagée par tous ceux qui se sont occupés d'immigration dans le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre qu'on ne connaît pas notre province au point de vue agricole et commercial.

*** De grandes fêtes, d'un caractère à la fois religieux et national, ont eu lieu, à Saint-Boniface pour célébrer le 19e anniversaire du sacre et de l'intronisation de S. G. Mgr Langevin, le noble archevêque manitobain (19 mars). Qu'il nous soit permis de joindre nos hommages d'admiration patriotique et de vœux ardents à ce tribut, si bien mérité, de piété filiale et de sincère attachement.

En Louisiane- " L'Abeille " vivra !

Une heureuse nouvelle nous arrive de la Louisiane : le plus vieux journal français des États-Unis, *l'Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, qui était en train de péricliter dans les derniers mois de sa quatre-vingt-septième année, est apparue aux yeux de ses lecteurs,

au matin du 1er avril 1914, toute rajeunie, toute restaurée. M. le colonel Hugues J. de la Vergne, distingué descendant de l'une des plus anciennes familles françaises de la Louisiane, allié à l'une de nos bonnes familles du Canada français, a très généreusement résolu de consacrer les revenues d'un patrimoine considérable à la restauration et au maintien de *l'Abeille*, dont il est devenu, depuis le 1er avril, le directeur. Ce noble geste a grandement réjoui tous les Louisianais de langue française et fait grand honneur au colonel de la Vergne.

Nous tenons à consigner ici les principaux passages de la fière déclaration du colonel de la Vergne, publiée dans *l'Abeille* du 1er avril : « Nous croyons remplir un double devoir envers le pays où se trouve le berceau de notre famille et envers l'État où nous avons vu le jour, en conservant à la langue française et à la Louisiane un organe qui est un précieux instrument de progrès. . . Joignant nos efforts à ceux de l'Athénée Louisianais, de l'Alliance Franco-Louisianaise [1] et des autres organisations qui poursuivent le même but, nous travaillerons avec une persévérante énergie à maintenir en Louisiane notre belle langue française, si riche en admirables chefs-d'œuvre, la langue de la diplomatie et, en raison de sa clarté et de sa précision, la langue par excellence de la science.»

M. Hugues-J. de la Vergne s'est assuré les services d'un Louisianais distingué et dévoué à la cause de la langue française, pour remplir le poste important de gérant de *l'Abeille* :

M. Maurice Lafargue, qui a déjà fait lui-même tant de sacrifices pour le maintien de ce journal, vient d'accepter, en effet, de continuer sa gérance à *l'Abeille* sous la nouvelle direction.

Nous prions MM. de la Vergne et Lafargue d'agréer nos meilleurs souhaits de succès, et nous sommes heureux de leur assurer que la noble initiative qu'ils viennent de prendre réjouira grandement tous les Canadiens français.

Longue vie à *l'Abeille* restaurée !

Les nouvelles heureuses voyagent souvent de compagnie. En voici une autre, qui nous arrive encore des groupes français, si intéressants, de la lointaine Louisiane.

L'Athénée louisianais, l'institut de propagande française fondé, à la Nouvelle-Orléans, par les Tujague et les Mercier, si heureusement développé par le regretté Alcée Fortier, son dernier président,

---

(1) Société fondée par le regretté Alcée Fortier et dont le but est de maintenir l'enseignement du français dans les écoles publiques de la Louisiane. — N. D. L. R.

a dû reconstituer son bureau, après la lamentable disparition de notre ami.

M. Bussière Rouen, qui était le Secrétaire perpétuel de l'Athénée, en a été élu président, à l'unanimité des suffrages. Tout le monde français de la Louisiane se félicite de cet heureux choix. Il était impossible de trouver un homme plus dévoué aux intérêts que représente l'Athénée louisianais et qu'il défend si vaillamment.

Chargé d'une clientèle considérable, l'un des notaires les plus marquants de la Nouvelle-Orléans, M. Bussière Rouen fait preuve d'un véritable esprit de sacrifice, en faveur de la cause française, en assumant ainsi la succession d'Alcée Fortier.

Le nouveau Secrétaire perpétuel de l'Athénée louisianais est M. Lionel Durel, un jeune créole distingué, professeur de français à l'École supérieure de la Nouvelle-Orléans, et l'un des lauréats de l'Athénée : un travailleur ardu, et plein de zèle pour le service des intérêts français.

A l'un et à l'autre des nouveaux titulaires, au nom des groupes français d'Amérique, *le Bulletin du Parler français* se fait un devoir d'offrir ses vœux les plus cordiaux de joyeux avènement et de féconde carrière.

Les nôtres dans la Nouvelle-Angleterre

Les Franco-Américains des États de la Nouvelle-Angleterre continuent de lutter, comme des héros, aux avant-postes, pour la défense de la civilisation française en leurs milieux.

Les voici confrontés, dans le Massachusetts, avec une nouvelle agression de l'infatigable ennemi anglo-saxon et protestant sectaire contre l'école catholique et française. La Législature de cet État a mis à l'étude un projet de loi pour réduire sous le controle de l'État les écoles libres du Massachusetts, et pour les réformer ensuite (lisons : les paralyser, les anéantir), sous le vieux et fallacieux prétexte qu'on y enseigne pas suffisamment l'anglais. . .

Mais là, heureusement, à l'encontre de ce que l'on déplore en Ontario, toutes les forces catholiques se sont dressées avec ensemble, en face de l'assaillant, et fidèles de langue anglaise comme fidèles de langue française résistent admirablement à cette attaque de l'adversaire commun.

La bataille est conduite par l'un des nôtres, l'intrépide député de Lowell, M. Henri Achin, qui a su se conquérir déjà, nous l'avons vu, un beau prestige, à la Législature de Boston. La lutte vient d'être engagée, mais tous les présages de victoire semblent favorables au drapeau catholique. C'est en faisant des vœux ardents pour qu'il triomphe que nous attendons la suite des événements.

Deux récentes élections viennent d'indiquer l'influence grandissante de nos gens dans le Massachusetts. M. l'avocat Guillet, président des Forestiers franco-américains, a été choisi comme président du Club démocratique F.-A. de l'État, et M. Félix Gatineau, ancien président et aujourd'hui organisateur général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, réélu président du Club républicain F.-A. du même État, tout en obtenant la promesse, pour les Franco-Américains de son parti, de la candidature à l'une des principales charges de l'État, aux prochaines élections.

Nos amis du Massachusetts n'ont donc qu'à faire bloc, sur le terrain de la nationalité et de la croyance, pour que les partis politiques se risquent malaisément à organiser contre eux la persécution ouverte.

Nous avons pleine confiance qu'ils ne failliront pas au devoir.

Conquêtes françaises en Acadie

Nos généreux frères les Acadiens ont eu à se réjouir, ces temps derniers, d'un fait nouveau qui ne peut que flatter bien légitimement leur fierté nationale et nourrir les plus ambitieux de leurs rêves d'avenir. Pour la première fois, leur langue française vient d'être officiellement admise à résonner sous les voûtes du Parlement, à majorité anglaise, du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Quel chemin parcouru, depuis l'infâme « dispersion » !

C'était au cours d'un important débat, dans cette Législature, et l'un des députés acadiens, M. Dugal, du Madawaska, demanda l'autorisation de s'exprimer dans sa langue maternelle, afin de se trouver mieux maître de sa pensée...

Interloqué par cette requête soudaine — et qui a le don de toujours paraître étrange aux oreilles britanniques, en ce pays canadien, où la langue française est pourtant officielle, au même titre que l'anglaise — le gouvernement, que M. Dugal attaquait, fit d'abord mine de refuser la permission.

Mais immédiatement, l'un des partisans du ministère, un loyal député anglais, M. Stewart, de Northumberland, fit un éloquent plaidoyer à l'appui de la demande de M. Dugal.

« Il n'est pas illégal, s'écria M. Stewart, qu'un député parle français et il ne serait que juste d'établir pareil précédent. La race française a, la première, chassé la barbarie de ce pays. Ce sont les prêtres français qui l'ont évangélisé les premiers, et les Acadiens ont peuplé et civilisé le Nouveau-Brunswick. Au nom des cent mille Acadiens du Nouveau-Brunswick, on doit donc laisser parler M. Dugal en français.»

C'en fut assez ; le Président de la Chambre, approuvé par le leader du ministère, déclara, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, qu'il n'y avait plus la moindre objection à ce que M. Dugal parlât dans sa propre langue.

Voilà un incident qu'il convient de marquer d'une pierre blanche, sur le chemin d'évolution que suit la vie nationale canadienne. Et nous en félicitons de tout cœur les nobles frères d'Évangéline.

Il ne convient pas moins de les louer pour le bel entrain qu'ils apportent à organiser et à rendre féconde leur nouvelle association provinciale de Colonisation et de Rapatriement, dont nous avons déjà parlé, et qui tend, par des voies pacifiques, à hâter la conquête acadienne du Nouveau-Brunswick, où s'il plaît à Dieu de diriger encore les événements dans le même sens qu'ils ont marché depuis 50 ans, avant un quart de siècle la population française sera prépondérante.

Comme on avait droit de s'y attendre, l'apôtre acadien au dévouement sans défaillance, le « Père de l'Acadie », Mgr F. Richard, curé de Rogersville, a pris la tête de cette nouvelle croisade de salut. Il est prêt, déclare-t-il, à consacrer les dernières années de sa vie à cette grande cause de la colonisation. Il se met au service de ses confrères et amis pour l'organiser partout, dans les paroisses acadiennes.

Et, ajoute l'un de nos confrères de la presse acadienne, Mgr Richard fait un vigoureux appel à ses compatriotes de s'enrôler dans la milice organisée pour défendre et protéger les intérêts de l'Église et de la Patrie ; il rappelle les travaux gigantesques que nos ancêtres ont accomplis pour la colonisation et engage instamment la présente génération à marcher sur les traces des anciens. Il démontre que l'émigration des nôtres est une plaie nationale, le rapatriement, notre salut, et la colonisation notre devoir comme notre force. Il touche tous les cœurs en déplorant la désertion des campagnes au profit des villes, surtout les villes américaines. Il trace un tableau frappant de la condition du cultivateur et de celle de l'ouvrier à gages, du journalier des usines. Il peint la mort de l'Acadien sous son toit, au milieu de ses parents et amis, et religieusement porté en terre au cimetière paroissial, à côté de ceux qu'il a le plus aimés au monde, et celle de l'Acadien hors de sa patrie, n'ayant pas un parent pour essuyer ses dernières larmes. On se hâte de le conduire au cimetière, où il repose loin des siens, et jamais plus une prière ne sera offerte sur sa tombe. Comme catholique, comme patriote, et comme citoyen, l'Acadien se doit à son pays, à ses frères, à sa religion. Il doit garder un attachement inviolable à la patrie et travailler à la colonisation, à l'extension du domaine de sa sainte mère l'Église et de son pays. Réveiller le sentiment religieux et national, voilà le but de la Société de Colonisation, de Rapatriement et d'Agriculture.

Non, la race des apôtres de la foi catholique et de la nationalité française n'est pas encore éteinte, en Amérique ! — A. D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. d'Orliac. *XX Fables pour les grandes et petites personnes.* Paris (Figuière & Cie), 1914, in-16, 47 pages.

Dans une langue imagée, et avec quelques licences poétiques qu'on n'admettait pas encore du temps de La Fontaine, le poète reprend les formules du Fabuliste ; il reprend aussi quelques-unes de ses morales. Par exemple, dans *la Nouvelle fable du lièvre et de la tortue*, le premier prend sa revanche. . .

S'il faut partir à temps, il faut encor courir.

Vingt fables agréables à lire, qui retiennent l'attention et peuvent faire réfléchir.

Mme Jeanne Fortier-Lacroix. *Thérèse Belmont.* Paris (Librairie des Saints-Pères), 1914, in-8, 264 pages.

L'auteur analyse la crise d'âme d'une éducatrice française, et raconte comment son héroïne arrive à reconquérir sa foi chrétienne. Pour convertir Thérèse Belmont, Mme Fortier-Lacroix appelle en collaboration des écrivains contemporains, dont elle cite et analyse les œuvres, Barrès, Bourget, Lemaître, Brunetière, etc.

Dom A. du Bourg. *Huysmans intime.* Paris (Librairie des Saints-Pères), 1914, in-12, 35 pages.

Étude nuancée et pleine d'émotion sur *Huysmans intime, Huysmans dans sa cellule, Huysmans dans ses livres.*

L'abbé J. Pailler. *La Prédication populaire.* Paris (Téqui, 82, rue Bonaparte), 1914, 46 pages.

R. P. Bischoff. *Les Joies du retour à Dieu.* Arras (Brunet, 32, rue Gambetta), 1914, 48 pages.

Pensées de Sainte Thérèse (tirées de ses lettres et de ses œuvres par M. L. Moisson). Paris (Librairie des Saints-Pères, 83, rue des S.-P.), 1914, in-16, 105 pages.

Recueil de pensées d'une grande sainte qui était un grand écrivain.

A. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Indécis (*ẽdési*) s. m.

|| Indécision, incertitude, hésitation. *Ex.* : J'suis dans l'*indécis* si je vas vendre ma maison ou non.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY, MAZE, DELBOULLE.

Indésoubliabe (*ẽdézubliyàb*) adj.

|| Inoubliable.

Indice (*ẽdis*) s. m. et f.

|| Indication. *Ex.* : Il y a un *indice* sur une planche, qui vous dit par où passer.

Indévirabe (*ẽdévirab*) adj.

|| (Chemin) trop étroit, où l'on ne peut tourner.

Indictement (*ẽdiktèmã*) s. m.

|| Acte d'accusation, document contenant accusation d'un crime ou d'un délit, portée sous serment devant une cour de justice criminelle.

ÉTYM. Mot anglais : *Indictment* = m. s.

VX FR. *Indictement* = assignation, LACOMBE.

Indigession (*ẽdijesyõ*) s. f.

|| Indigestion.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Normandie, MAZE.

FR.-CAN. Aussi, comme en Saintonge : *indihession*.

Indigne (*ẽdiņ*) adj.

|| Insupportable (en parlant d'un enfant). *Ex.* : Mon petit *indigne*, c'est encore toi qui as fait ce coup-là !
FR.-CAN. Cf. *imparfait.*

Indisabe (*ẽdizâb*) adj.

|| Qui ne peut être dit, qu'il ne convient pas de raconter. *Ex.* : J'ose pas répéter ces mots-là devant vous, c'est *indisable.*
DIAL. *Indisable* = inénarrable, Normandie, MOISY.

Inducation (*ẽdụká:syõ*) s. f.

|| Éducation.
DIAL. *Id.*, Normandie, MAZE, MOISY ; Anjou, VERRIER.

Induquer (*ẽdụkê*) v. tr.

|| Éduquer (pop.), instruire.
DIAL. *Id.*, Haut-Maine, MONTESSON ; Normandie, MAZE, MOISY ; Anjou, VERRIER ; élever, Picardie, CORBLET.

Infâme (*ẽfá:m*) adj.

|| Insupportable. *Ex.* : C't enfant-là est *infâme* ! on ne peut pas en venir à bout. — C't *infâme*-là a toujours quelque tour pendable à jouer. — C'est *infâme*, de se trouver dans une position aussi embarrassante. — Bande de petits *infâmes* !
FR.-CAN. Le mot *infâme* est souvent employé sans qu'on lui donne un sens bien déterminé : « C'est ben *infâme* ! » Cela peut vouloir dire : *incroyable*, *malheureux*, *méchant*, etc.

Infâmerie (*ẽfá:mri*) s. f.

|| Espièglerie.

Infarnal (*ẽfàrnàl*) adj.

|| Infernal. *Ex.* : Ah ! l'*infarnal* enfant !
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

Infatiquabe (*ẽfaṭikàb*) adj.

|| Infatigable.
DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Par quel mot français faut-il désigner la *machine à écrire ?* Les uns disent *clavigraphe*, d'autres *dactylographe*, mais la plupart emploient encore le mot angaisl *typewriter*. Quel est le terme français le meilleur ?

On a dit *clavigraphe*, *dactylographe*, *typoscribe*, etc. Aujourd'hui, le terme *dactylotype* l'emporte. Il n'est ni plus beau, ni mieux fait que les premiers ; mais on lui trouve cet avantage qu'on ne s'expose pas, en s'en servant, à confondre la machine avec la personne qui l'emploie : *dactylotype*, machine à écrire ; *dactylographe*, personne qui emploie la machine à écrire.

Ajoutons qu'on appelle *mécanographe* le fabricant, le marchand de dactylotypes.

Peut-on dire *jouer* de la harpe, *jouer* du piano ? Ne faut-il pas : *pincer* la harpe et *toucher* le piano ?

En effet, on *pince* la harpe et la guitare ; on *touche* le piano et l'orgue ; on *bat* du tambour ; on *sonne* de la trompette, etc. Mais on peut *jouer* de tous les instruments.

Faut-il écrire *linceul* ou *linceuil ?* Les dictionnaires donnent *linceul*, mais je lis dans la *Messénienne* de Casimir Delavigne sur lord Byron :

« . . . . Avant que le linceuil
« En tombant sur son front brise votre espérance. »

Il faut écrire *linceul*. Mais deux prononciations sont reçues, l'une qui conserve l'articulation *l*, l'autre, qui la mouille. Aussi les poètes font-ils rimer *linceul* tantôt avec *–eul*, tantôt avec *–euil*. Victor Hugo écrit dans *les Châtiments :*

Je courus à la grève et ne vis qu'un *linceul*
De brouillards et de nuit, et l'horreur, et moi *seul*.

Et dans *Hernani :*

> Ayant ceci présent qu'il était votre *aïeul,*
> Celui qui vient de cheoir de la pourpre au *linceul.*

« Je voulais vous voir hier, et j'ai été bien *mortifié* de ne vous avoir pas rencontré ». — *Mortifié* est-il français dans cette phrase ?

Un *Manuel de la Pureté du langage,* que j'ai consulté, condamne cette locution comme vicieuse, parce que *mortifié,* au figuré, signifie *humilié,* et qu'on n'est pas humilié de ne point rencontrer quelqu'un. Cependant, en emploie souvent *mortifié* avec ce sens, au Canada.

En effet, *mortifié* veut dire *humilié,* et dans la phrase reproduite, il faudrait plutôt dire : « J'ai été bien *fâché...* » C'est ce qu'enseigne Littré dans ses *Remarques :* « *Je suis mortifié,* pour *je suis fâché...* *Mortifié* veut dire *humilié ;* il est très ridicule de dire qu'on est humilié de n'avoir pas trouvé quelqu'un chez lui. »

Être mortifié, c'est être humilié par une mortification, c'est-à-dire par suite de refus, de reproches, de mépris, de réprimandes, de blâmes, de défaut de succès, de contradictions, de contre-temps, etc. Ex. : « Cette disgrâce l'a *mortifié.*» Bescherelle cite de Lesage cette phrase : « Je craignais de ne vous plus revoir, et d'être privée du plaisir de vous témoigner ma reconnaissance, ce qui m'aurait bien *mortifiée* ». *Mortifier,* en somme, c'est « froisser quelqu'un dans son amour-propre ». (*Dict. Gén.*)

Être mortifié d'une chose, c'est en éprouver un chagrin, un déplaisir, mais un déplaisir qui a sa source dans une certaine humiliation. *Mortifié* n'est pas synonyme d'*affligé.*

Cependant, il ne faudrait pas condamner *mortifier* dans tous les cas où il se rencontre au figuré dans notre parler ; car, souvent, nous l'employons avec le sens français.

Comment traduire, en parlant de la population catholique d'un pays, l'expression anglaise « the catholic *leakage* » ? On a écrit « écoulement » pour *leakage ;* cela est-il français ?

Leakage devrait se traduire ici par *coulage,* si on veut rendre littéralement le mot anglais.

Le *coulage,* c'est, non pas l'*écoulement,* mais la *déperdition* par écoulement.

Au figuré, le *coulage* est le gaspillage dans les dépenses d'une administration, etc. : « Dans une grande maison de commerce, il est impossible qu'il n'y ait pas de *coulage* ».

« Le Bulletin ».

SARCLURES

*** On connaît la vieille et toujours ridicule prétention de nos amis les Anglais de l'Ontario et des États-Unis : notre français est un jargon, et le vrai français c'est le *Parisian french* qu'ils ont appris au *High school.*

Or, j'ai reçu d'un marchand anglais le plus bel échantillon de *Parisian french* qu'il soit possible de trouver. C'est l'annonce d'un certain cirage dont le nom se compose de trois lettres : « U. N. O.»

Des coupures pourraient déflorer cette pièce. Je la donne en entier :

ICI ! ICI !

AVERTIR LA FAMEUX

U. N. O. POLIR DU SOULIER

Donnerent cinq cent plumes des Fontaines comme la liste dessous. Observez la grand exposition de ces plumes des fontaines dans notre fenetre ; Une Plume de la Fountaine et une 25c bouteille du U. N. O. Polir du soulier. Seul 50c ; Une Plume de la Fountaine et une 25c bouteille U. N. O. meme luisant parure. Seul 50c Une Plume de la Fountaine et une boite de la pate du soulier. Seul 35c ; Une Plume de la Fountaine a un chaland. Vous ne fairez pas omettrez ce chance procurer un Plume de la Fountaine. U. N. O. Polirs des Soulier sont reconnatirent comme la meilleure qualité fairent. Adjugerent la medaille d'or a la exposition du Halifax en 1910.

U. N. O. Polirs des Souliers faire les vieux souliers sembler les nouveaux souliers et conservent nouveaux souliers par semblant vieux.

A. & R. LOGGIE

Tracadie, N. B.

Et, qu'on le remarque bien, celui qui a fait cela croit fermement que c'est du français, du *Parisian french,* et il est convaincu que, si nous ne comprenons pas son baragouin, c'est que nous parlons un patois ! Ces Anglais sont vraiment trop naïfs.

LE SARCLEUR

REVUES ET JOURNAUX

Lu dans *l'Univers* du 20 mars, une note sur le *Club des marins catholiques de Québec* ; dans le *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* (Colmar; 17 mars), un article de M. Michel Laglenne sur *la Rivalité commerciale de l'Allemagne et de la France au Canada* ; dans *l'Aurore* (2, Ave N.-D. des Victoires, P. ; 29 mars), une étude de M. Robert Kemp sur *Champlain* ; dans *le Soleil* (25, rue de Richelieu, P.), *Paris-Nouvelles* (28, Boul. Saint-Denis, P.), et *la Presse Libre* (*ibid.*), du 23 mars, un article de M. Alcide Ebray : *les Français au Canada,* que les journaux canadiens ont reproduit ; dans *la Semaine littéraire* (5, rue Bayard, P ; 15 mars, pp. 242-243), *Dollard des Ormeaux et ses compagnons,* par M. Georges Montorgueil ; et dans *l'Éclair* (Faubourg Montmartre, P. ; 25 mars), *les Dix-sept du Long-Sault,* par G. M.

Le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec* a entrepris une campagne pour faire restituer son vrai nom, son nom géographique primitif, à la rivière *Malbaie.* Le *Bulletin* de mars-avril (pp. 109-110) apporte de nouveaux témoignages.

La Malbaie portait ce nom longtemps avant l'arrivée du général Murray au pays ; elle fut ainsi nommée par Champlain lui-même.

Souhaitons que notre confrère réussisse à faire remplacer sur toutes les cartes le nom de *Murray* par *Malbaie.*

Nous avons lu avec plaisir la bonne étude publiée dans *le Rosaire* (Saint-Hyacinthe) du mois d'avril : *le Parler français des Canadiens,* par le R. P. Th. Couët. L'auteur analyse l'article *Canadian French,* écrit par M. Walsh, professeur à Fordham, N.-Y., et paru dans le *Rosary Magazine* (Somerset, O.) de janvier dernier, et il ajoute ses observations personnelles, qui ne sont pas les moins intéressantes.

Article de M. Paul Balbaud, professeur de français à l'Université de Toronto, dans *l'Illustration* (13, rue Saint-Georges, P. ; 11 avril), sur sir Wilfrid Laurier et sir William Mulock.

Dans *les Études religieuses* (12, rue Oudinot, P. ; 20 mars), compte rendu du t. Ier de l'*Histoire du Canada* de Garneau, du t. VIII des *Voix canadiennes* de M. Savaète, et des *Œuvres oratoires* de Mgr Laflèche.

La Pensée française (7, Place Oudinot, P. ; 15 mars) nous apporte un bel article, signé *Henri Lenert* : *Pour la pensée française d'Amérique.* L'auteur fait un clair exposé de la situation et dit bien comment nous luttons pour conserver au Canada la pensée catholique et française.

Sous le titre : *Un regain de vie française au Canada,* la revue *Gallia* (77, rue Nationale, Lille) du 12 avril signale à ses lecteurs l'œuvre du *Ralliement catholique et français en Amérique,* de la *Ligue des droits du français,* etc.

La semence française ! pour nos frères de là-bas, c'est en même temps la semence catholique... Ils ne ne les séparent pas l'une de l'autre, ils ne les conçoivent pas l'une sans l'autre. C'est notre langue qui a apporté au Canada la foi, c'est encore elle aujourd'hui qui la conserve et la défend.

Dans *la Petite Gironde* (Bordeaux ; 14 février), article de M. Gaston Deschamps : *En l'honneur de la France,* sur le volume, récemment paru, où M. Henry-Wayland Hill, de Buffalo, N.-Y., raconte en détail le voyage que fit naguère la « Délégation Champlain » pour célébrer en Amérique le troisième centenaire de l'illustre explorateur du Canada français.

D'étape en étape, écrit en terminant M. Deschamps, M. Henry-Wayland Hill conduit ses lecteurs jusqu'à ce promontoire du lac Champlain où fut inauguré, dans la radieuse journée du 3 mai 1912, le monument du grand navigateur saintongeais qui a découvert la Nouvelle-France. Là-bas, on parle encore notre vieux langage français. On chante les chansons de chez nous. A l'intention spéciale de ses lecteurs français, l'auteur de *The Champlain tercentenary* a cueilli sur cette terre,

encore peuplée par les descendants de nos compatriotes de l'Ouest, un joli bouquet des refrains d'antan, qui faisaient danser jeunes gens et jeunes filles à l'ombrage, sous l'ormeau :

Dans ma main droite y a-t-un rosier
Qui fleurira. Manon lon la
Qui fleurira au mois de mai
Entrez en danse, joli rosier !
Et embrassez, Manon non la
Et embrassez qui vous plaira.

Retrouver là-bas, si loin de France, ces fleurs champêtres du sol natal, c'est une aubaine imprévue, délicieuse. Notre Angoumois, notre Saintonge, notre Poitou, notre Guyenne ont prolongé là-bas l'écho des voix qui se sont tues. Voix des braves gens qui, dans les temps anciens, n'ont pas craint d'affronter le risque des périlleuses traversées pour agrandir le domaine de la patrie et pour maintenir la bonne renommée de la nation. Voix qui, en chantant la *Claire Fontaine*, évoquaient le décor familier de nos logis rustiques. Voix qui soutenaient l'effort des rameurs, dans les dures escales, en chantant gaîment, bravement :

Fringue, fringue sur la rivière,
Fringue, fringue sur l'aviron

Ces humbles et touchantes reliques d'une vie héroïque ont été recueillies par un Américain en l'honneur de la France. M. Henry-Wayland Hill a voulu parfumer son livre avec l'arome de nos jardins d'autrefois. Son enquête affectueuse a sauvé de l'oubli l'expression ingénue des sentiments qui consolaient l'âme de nos pères lorsqu'ils découvraient les régions inexplorées du Nouveau-Monde. Tout cœur bien né sera sensible à ce procédé de gentleman.

Canada. Les dangers de l'immigration, par M. G. Demanche. (*Revue française de l'étranger et des colonies*, 19, rue Cassette, P. ; février, pp. 81-88).

Après un examen du nombre et de la nationalité des émigrants qui, chaque année, débarquent chez nous, M. Demanche signale un danger :

On comprend le danger que cette invasion pacifique, qui peut prendre des proportions encore plus considérables, fait courir à la jeune nationalité canadienne. Les plus menacés dans leur expansion sont les Canadiens français, dont la proportion se réduit de plus en plus dans la Puissance, aucun renfort en quelque sorte ne leur arrivant de l'extérieur. Mais les Canadiens anglais, bien qu'ils ne paraissent pas sentir le péril, sont aussi menacés. Leur nombre assure leur existence future ; mais les provinces de l'Ouest pourraient bien, un jour, échapper à leur influence. Et si un esprit particulariste et même séparatiste y croît et s'y développe, une sécession ne serait pas impossible entre l'est et l'ouest du Canada.

Là est le danger, et s'il n'est pas immédiat il n'en est pas moins très sérieux.

Dans *la Pensée française* (7, place Saint-Sulpice, P. ; 15 février, pp. 103-108), M. Charles de Saint-Cyr dit quel est l'*Apostolat de Maurice Wilmotte*, apostolat poursuivi sans relâche depuis vingt-cinq ans en faveur de la langue française.

M. Wilmotte est le fondateur et le président de la *Fédération internationale pour l'extension et la culture de la langue française*, dont les Congrès, tenus à Liège en 1905, à Arlon en 1908, et à Gand en 1913, ont eu un retentissement mondial.

La *Revue internationale de l'Enseignement* (5, Quai Malaquais, P. ; 15 janvier, pp. 32-48) publie le mémoire présenté par M. Gonzague de Reynold au *Troisième Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française*, tenu à Gand du 11 au 14 septembre 1913. Sujet : la *littérature des pays de langue française* situés hors des frontières politiques de la France, Belgique, Suisse romande, Canada, Luxembourg. Bien que, « par scrupule de vérité » et pour « s'appuyer sur des faits certains et contrôlés », l'auteur ait emprunté ses exemples à la Suisse exclusivement, cet article nous intéresse vivement, surtout par certains points de vue d'un ordre plus général et des considérations qui s'appliquent aussi à nous.

Le Gaulois (2, rue Drouot, P. ; 17 février) nous apprend qu'une Miss Grace Cleveland Porter a donné, à Paris, une « fort intéressante séance » consacrée aux *Plantation's songs*. *Le Gaulois*, sous la signature de M. Louis Schneider, explique que les *Plantation's songs*, « ce sont de vieilles chansons des Canadiens français et des airs nègres américains d'une couleur et d'une saveur exotiques tout à fait curieux ».

En effet, il doit être tout à fait curieux d'entendre des chants canadiens mêlés à des airs nègres, pour représenter ce que Miss Porter appelle des *Plantation's songs*.

Le 4 mars, au cours d'un dîner de *France-Amérique*, présidé par le général Lebon et le vicomte de Caix, Mtre Fernand Labori a donné ses « impressions de voyage au Canada ».

Dans un « exposé brillant et original », l'ancien bâtonnier a montré la survivance de l'esprit français dans l'est canadien, « bel

exemple de fidélité et témoignage de vitalité de la culture française ».

M. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris, a ensuite parlé du développement économique de l'ouest canadien.

Comptes rendus dans *Paris-Nouvelles* (28, boulevard St-Denis, P. ; 4 mars), *le Temps* (5, rue des Italiens, P. ; 5 mars), *le Journal des Débats* (17, rue des Prêtres, P. ; 5 mars), etc.

A cette occasion, article de M. Louis Madelin : *France-Canada*, dans *le Salut public* (Lyon ; 5 mars) :

> Depuis cinq ans, je le répète, ces réunions franco-canadiennes deviennent tous les jours plus fréquentes. Mon ami Jacques Bardoux a redonné vie à la vieille Société *la Canadienne*, qui, à côté de *France-Amérique*, fait bonne besogne et chacun travaille à jeter, à rejeter ou plutôt à maintenir constamment dans les bras les uns des autres les Français des deux côtés de l'eau, que de cruels événements ont politiquement séparés, mais que rapprochent tant de souvenirs joyeux, glorieux ou douloureux. J'éprouve, à ce spectacle, une joie que j'ai tenu, une fois de plus, à exprimer.

Les Impressions d'un Canadien sur Paris et les Parisiens. Tel est le titre d'un article, que publie *la Liberté* (113, rue Réaumur, P. ; 6 mars) et que ce journal affirme lui être adressé par « un avocat de Québec qui vient de faire un assez long séjour à Paris ».

Cet avocat de Québec signe *Saint-Laurent.* Ce n'est pas là son nom. Et je l'approuve de ne se point nommer : quand on est à ce point ridicule, il vaut mieux ne pas signer.

Nouvelle étude de M. Demanche sur l'immigration au Canada, dans la *Revue française de l'étranger et des Colonies* (19, rue Cassette, P. ; mars pp. 181-182).

En sa troisième livraison, mars 1914, *la Pensée de France* publie des pages littéraires de l'Ile-Maurice, d'Haïti, du Canada, de l'Alsace, de la Louisiane, de la Valle d'Aoste, des Vallées vaudoises, des Iles Anglo-Normandes. Elle donne aussi une intéressante revue des nouveaux livres français de l'étranger, parmi lesquels figurent ceux de nos auteurs : MM. l'abbé Couillard-Després, Pamphile LeMay, Henri d'Arles, Alphonse Gagnon. Elle résume également les sommaires de nos principaux périodiques. De plus en plus alerte et capable de faire bien suivre le mouvement de la civilisation française hors de France, *la Pensée de France* ne coûte,

pourtant, que 5 francs (une piastre) par an d'abonnement. M. Chs-Léon Bernardin, directeur, Librairie Duval, 74, rue de Seine, Paris, France.

Un type franco-canadien. Sous ce titre, M. Henri Froidevaux étudie, dans *France-Canada* (mars, pp. 25-28), la figure « singulièrement intéressante » de Louis Jolliet.

Dans le même numéro, *les Langues française et anglaise dans les paroisses catholiques*, extrait d'un mémoire présenté au Congrès de 1912 par M. l'abbé L.-A. Beaudoin.

De M. Armand Praviel, dans *le Polybiblion* (5, rue de Saint-Simon, P. ; février, p. 110), ce jugement sur *le Cœur en exil* du poète canadien, M. René Chopin :

> A travers quelques inexpériences, M. Chopin promet beaucoup.

Dans sa séance du 2 avril, l'Académie française a fondé un prix nouveau, pour récompenser « les services rendus à la langue française à l'étranger ». A ce propos, M. René Doumic écrit, dans *le Gaulois* (2, rue Drouot, P. ; 5 avril) que l'Académie a fait là « de bonne besogne, dont on lui saura gré en France et hors de France, partout où on parle le français, partout où on craint de ne plus le parler, partout où on lutte pour continuer à parler la chère langue nationale ». Et M. Doumic, rappelant ses souvenirs du Canada, dit comment la langue française est notre « arme de résistance contre l'invasion anglaise ».

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTE D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Quinçaillerie et Ferronnerie

(*Suite et fin*)

Expressions fautives	Expressions correctes
Shot (projectile pour fusil)......	Plomb ; balle ; dragée.
Pea-shot, blow-shot.............	Sarbacane (jouet d'enfant: tuyau pour lancer en soufflant, de petits projectiles).
Sling-shot.....................	Fronde.
Sink..........................	Évier.
Stand.........................	Socle ; pied ; support ; porte-.
" de lampe..................	Lampadaire ; dessous, pied de lampe.
" pour livre, cahier, copie de musique..............	Pupitre (métallique, pliant etc.)
" à parapluies..............	Porte-parapluies.
" à chapeaux..............	Porte-chapeaux.
" à vêtements.............	Porte-habits ; porte-vêtements ; porte-manteaux.
" de toilette................	Lavabo.
" de tablette...............	Console ; tablette-console.
Stop cock.....................	Robinet ; robinet d'arrêt ; robinet-vanne.
Tack..........................	Broquette.
Tap...........................	Taraud.
Tinque (ang. tank).............	Réservoir ; cuve.
Tordeur (pour le linge).........	Essoreuse.

Tub (ang.)	Baquet ; cuvette.
" pour bain de pieds	Bain de pieds ; seau de toilette.
" de toilette	Bidet ; bidet de toilette.
" de cuisine	Cocotte ; faitout (sorte de casserole).
" pour bestiaux	Barbotière.
Virebrequin	Vilebrequin.
Vis (pour soulever les fardeaux)	Vérin.
Washer (pour robinet)	Rondelle.
Wrench	Clef ; clef anglaise.
Tap wrench	Tourne-à-gauche (outil pour faire des pas de vis).

N. B. — Ouvrages consultés : La collection du *Bulletin du Parler français ;* les dictionnaires Larousse, Blanc, Darmesteter, Cassell, Elwall etc. ; les brochures de M. l'abbé Blanchard, *En Garde* et *En Français ;* divers catalogues de maisons françaises, entre autres ceux de la Manufacture française d'Armes et de Cycles, de Saint-Étienne ; de Davène, Robin et Cie (calorifères), Paris ; des Établissements Kelleter (métaux ouvrés), Liège ; de N. Ligot, Fabrique de Vernis, siccatifs et couleurs, Bruxelles ; de Le Ripolin, société anonyme de peintures laquées et d'enduits, Paris ; du Bon Marché, Paris ; de Dupont et Mathieu, Paris (mobilier médical et chirurgical) ; du Grand Dépôt, Paris (porcelaines, faïences, cristaux, céramique), etc.

———

VOL XII, No 10—JUIN, JUILLET ET AOUT, 1914.

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL BÉGIN

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, avec les sentiments d'une grande allégresse et d'une sincère reconnaissance envers notre Saint-Père le Pape Pie X, acclame le plus illustre de ses membres, créé Cardinal de la Sainte Église Romaine, le 25 mai 1914, et dépose aux pieds de Son Éminence l'hommage d'une profonde vénération, d'un respectueux attachement et d'une vive gratitude.

PRIX DE PARLER FRANÇAIS

Cette année, comme en 1913, le Comité Permanent de la Langue française distribue dans les maisons d'éducation, collèges, couvents, etc., un certain nombre de « prix de parler français ».

Le Congrès de 1912 avait émis ce vœu :

> Que, dans toutes les classes de nos écoles primaires et de nos maisons d'enseignement secondaire, les municipalités scolaires ou les autorités des collèges et des couvents, suivant le cas, veuillent bien fonder, si elles ne l'ont déjà fait, un prix de Parler français pour récompenser les élèves qui, habituellement et durant tout le cours de l'année scolaire, se distingueront le plus par un parler correct, purgé de tout anglicisme, nettement articulé et libre de tout accent.

Pour assurer la réalisation de ce vœu, le Comité Permanent invita d'abord toutes les Commissions scolaires de la province de Québec à fonder des prix pour encourager, dans leurs écoles, l'étude de notre langue. Puis, il distribua lui-même, à la fin de l'année 1912-1913, au delà de huit cents médailles de bronze, comme « prix de parler français ».

En 1914, le Comité donne encore quelques médailles et il y ajoute, des livres : *le Cantique du Doux Parler,* de M. Gustave Zidler ; *les Épis, Évangéline, Contes vrais,* etc., de M. Pamphile Le May ; les *Propos canadiens* et *Nouveaux essais sur la Littérature canadienne,* de M. l'abbé Camille Roy ; les *Discours et Conférences,* de l'honorable M. Thomas Chapais ; *l'Instruction publique au Canada,* de Mgr Amédée Gosselin ; etc, etc.

Généreusement, ces écrivains ont mis à la disposition du Comité des exemplaires de leurs ouvrages. Nous tenons à signaler tout spécialement l'envoi considérable du poète des *Épis* et des *Gouttelettes.*

Nous devrons à ces amis de la bonne cause de pouvoir distribuer, cette année, comme « prix de parler français », dans toutes les provinces du Canada et aux États-Unis, plusieurs centaines de volumes. Qu'ils veuillent bien agréer l'expression de notre vive et profonde gratitude.

Nous espérons pouvoir publier ici même, à l'automne, grâce aux renseignements que nous sollicitons à cette fin et qui nous seront vraisemblablement fournis, un édifiant *Palmarès* d'honneur des lauréates et lauréats des " Prix de Parler français " dans l'Amérique française.

Le Secrétariat général du Parler français.

"LE PARLER FRANÇAIS"

Notre *Bulletin* se présentera, au mois de septembre prochain, avec quelques changements.

Le nom de notre revue, un peu long et presque embarrassant, sera changé : le bulletin de la Société du Parler français au Canada s'appellera, à l'avenir, tout simplement : *Le Parler français.* Il est du reste déjà connu sous ce nom abrégé, et cela ne changera rien à son caractère.

Il aura même format, même couverture (sauf le nom), mais le volume de chaque livraison mensuelle sera augmenté.

Organe de la Société du Parler français au Canada, dont l'œuvre se développe, notre revue doit élargir ses cadres et consacrer un plus grand nombre de pages aux travaux de ses collaborateurs et de ses comités d'étude.

Devenue aussi l'organe du Comité Permanent de la Langue française, elle doit rendre compte du mouvement inauguré au Congrès de 1912 et qui s'étend de plus en plus.

Quarante pages par mois ne suffisent plus ; et nous nous sommes vus, cette année, dans l'obligation de retarder la publication de travaux importants, d'omettre des renseignements utiles, etc. L'administration du *Bulletin* se propose donc d'augmenter le volume de chaque fascicule.

Les Membres de la Société et les abonnés du *Bulletin* y trouveront, nous l'espérons, quelque avantage.

D'autre part, membres de la Société et abonnés du *Bulletin* ne critiqueront pas, nous l'espérons bien aussi, si nous élevons le prix de l'abonnement. Déjà on avait constaté que notre Société avait peine à vivre avec le produit des cotisations de membres adhérents à $1.00 Comme nous l'avons annoncé, il y a quelques mois, l'Assemblée générale de la Société a modifié l'article 5 du Règlement : à partir de septembre prochain, il n'y aura plus dans la Société de membres *adhérents* ; tous devront être membres *titulaires*, et par conséquent verser chaque année — à moins qu'ils soient *bienfaiteurs* — une cotisation de deux piastres.

Nécessairement, l'abonnement au *Parler français* est aussi porté à deux piastres par année.

On voudra bien tenir compte de ce changement, à l'époque des renouvellements.

Le Bureau de Direction.

LA DEMEURE

Pour vivre heureux pas n'est besoin de grandes choses,
Amis, car le bonheur réside au fond de nous.
Un rêve, un souvenir, quelques chants, quelques roses,
Et, si nous le voulons, les jours nous seront doux.

Que nous sert de bâtir des châteaux en Espagne,
Que nous sert de pleurer nos bonheurs d'autrefois ?
Ne sommes-nous donc pas des rois, à la campagne,
Au sein des plaines et des bois ?

Avons-nous oublié l'exemple de nos pères,
Qui vécurent sans bruit, au milieu de leurs champs ?
Amis, ne pouvons-nous goûter des jours prospères,
Où nos aïeux ont eu des jours gais et contents ?

Sachons être vaillants, n'abusons pas des heures,
Et n'usons pas nos jours en désirs orgueilleux.
Vivons en paix chez nous : les plus simples demeures
Sont celles où l'on vit heureux.

Ah ! nous ne savons pas ce qu'une maisonnette,
Dont les murs défaillants clament la pauvreté,
Ce qu'une humble maison, misérable retraite,
Peut cacher de grandeur et de félicité !

Nous ne le savons pas, car c'est dans la pensée
Qu'est la source du grand et solide bonheur.
Car la misère est douce et la tâche est aisée
Quand le courage est dans le cœur !

Nous ne le savons pas, car l'ardente tendresse
Peut changer en palais le plus morne séjour ;
Car ils n'ont pas besoin des biens de la richesse,
Ceux dont les jours sont faits de croyance et d'amour !

L'hôte de nos forêts, l'oiseau joyeux qui chante,
Dans la clarté du jour, son cantique béni ;
L'oiseau, que la splendeur des collines enchante,
Dore-t-il l'herbe de son nid ?

BLANCHE LAMONTAGNE.

NOTRE LANGUE POPULAIRE DANS "LES ANCIENS CANADIENS" (1)

Le roman de mœurs canadien se prête mieux, semble-t-il, que tout autre ouvrage à l'étude historique de notre langue (2). Il peint la vie réelle de *nos gens*, crée des *voyageurs* et des *forestiers*, comme le Père Michel, des *défricheurs* comme Jean Rivard et Pierre Gagnon ; il ressuscite le verbe savoureux des *habitants* et des navigateurs ainsi que les complaintes dolentes de nos grand'mères, fait *courir les cassots* au lecteur, à la raquette derrière les *sucriers*, ou lui fait chanter sur la *cage* : « Youp, youp, sur la rivière »..., comme il y a cent ans.

Des œuvres de ce genre, qui nous racontent ainsi la vie et la parole de nos pères, le roman *les Anciens Canadiens*, de Philippe Aubert de Gaspé, est incontestablement la plus précieuse. Plus universel que nos autres romans de mœurs, ce livre ne décrit pas seulement une classe de notre peuple, mais notre peuple tout entier : le seigneur, l'*habitant*, l'écolier qui sait du latin et de l'histoire, le vieux matois qui n'en sait pas, mais *fait des histoires*, le militaire, le *coureur de bois*, le *canouache*...

Les tableaux ont-ils été bien réussis ? Le langage est-il bien authentique ? — Le romancier, s'il a peu fréquenté le *vrai* peuple, est si souvent tenté de faire parler l'*habitant* comme le petit bourgeois du boulevard de la Madeleine ou de la Fabrique, ou de lui mettre dans la bouche les horreurs de Jos Violon...

---

(1) Étude lue en séance publique de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, Québec, le 4 février 1914.

(2) L'enquête que poursuit la Société du Parler français sur les diverses formes de notre langue n'aurait pas été complète, si les enquêteurs s'étaient contentés du témoignage oral. Les fervents de la langue française au Canada, qui nous font bénéficier chaque mois de leurs observations personnelles par l'intermédiaire du *Bulletin*, sont les témoins très précieux du langage d'aujourd'hui ; mais s'ils ne tiennent pas compte de nos vieux livres, leur action n'atteint pas la génération d'il y a un siècle. A peine peut-elle rendre compte des cinquante dernières années de notre temps. Or les langues vivantes, comme les pensées qu'elles signifient, sont essentiellement mouvantes. Elles modifient leurs mots, en prennent de nouveaux dans leur bagage, en laissent tomber d'autres le long du chemin. Si elles viennent à perdre cette activité qui manifeste la vie, elles meurent. Notre langue a dû subir le sort commun. Afin donc que l'étude de son histoire fût complète, il fallait recourir au témoignage documentaire. Aussi, nombreuses sont les pages du *Bulletin* consacrées au langage de nos ancêtres d'après nos vieux livres. — F. C.

De Gaspé prend la peine de nous donner un avertissement à ce sujet : « Cet ouvrage, dit-il, sera tout canadien par le style, attendu qu'il est malaisé à un septuagénaire d'en changer comme il ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode ». N'oublions pas en effet que l'auteur écrivit son livre à l'âge où les curés donnent leur démission à leur évêque, et les hommes d'État songent sérieusement au paradis ou au... sénat. Ayant donc vécu très longtemps de la bonne vie canadienne, il pouvait, grâce à son intelligence et à son esprit d'observation très fin, apporter à ses compatriotes un témoignage excellent du langage aussi bien que des coutumes des anciens.

Il n'y a pas manqué ; et nous le savons d'autant mieux, nous, campagnards d'*en bas de Québec*, que les mêmes termes heureux, archaïques ou dénaturés, les mêmes expressions originales et les mêmes incorrections syntaxiques se retrouvent encore sur les lèvres de notre peuple. Force de la tradition, qui a transmis de père en fils comme un pieux héritage les perles brillantes, les humbles verroteries et les scories, lesquelles forment la trésor vénérable de notre langue française ! Respectons le plus possible cette tradition, qui donne à notre langue un cachet d'antiquité, nous dit-on, et nous fait même passer pour arriérés auprès de certains novateurs, car, selon Darmesteter, « la vie et la santé du langage consistent à suivre le plus lentement possible la force révolutionnaire qui l'entrainera toujours assez vite ».

Est-il besoin de le répéter ? la langue populaire des anciens Canadiens, si l'on en juge par le roman de Philippe Aubert de Gaspé, était, comme celle que nous parlons, foncièrement française. Les termes *canadiens* y foisonnent, sans la défigurer ; si d'occurence elle fait bon marché de l'orthographe et de la syntaxe, il faut reconnaître que les incorrections sont relativement peu nombreuses et, qu'à tout prendre, les mots et les expressions pittoresques qu'elle renferme font oublier les griefs grammaticaux

> ......du verbe et du nominatif,
> Comme de l'adjectif avec le substantif.

Ce que nous essaierons de faire voir.

***

Nous sommes évidemment obligé, vu le temps qui nous est accordé, de ne noter ici que la minime partie des observations que l'on pourrait faire sur le langage des anciens Canadiens. Qu'il suffise de dire que l'auteur, soit qu'il mette en scène Davi Larouche ou le capitaine Marcheterre, soit qu'il cède la parole à Dumais, au Père Chouinard ou à José Dubé, ne cesse de jeter à pleine main, dans ses phrases, des mots et des expressions qui fleurent la bonne terre fraî-

chement retournée des *rangs de patates canadiens.* L'*habitant* n'est ni riche ni pauvre, il tient le *mitan.* Frugal, il en a toujours assez pour se procurer les bonnes *tourtières* et les *croquecignoles* que les cuisinières font mijoter dans les poêlons, à moins qu'il ne préfère les *vêtes* et les *tiandes* de morue du Labrador. Quand il a *faim de fumer*, en faisant son *berda*, il allume le *brûlot* au moyen du *batte-feu.* Il ne répugne pas à prendre la *goutte*, jusqu'à en *tricoler* par *escousses* et à en avoir *l'endormitoire* mais, en honnête homme, il se garde bien de *faire des averdingles* ou de *chicoter ses amis.* Grand voyageur en même temps que forestier et cultivateur, il a de belles *carioles* pour aller à la messe où à la ville pendant l'hiver, mais il les ménage et se sert de la *traîne* sans *lisses*, quand *ça gratte.* Si Baptiste va dans la forêt couper son bois *de poêle*, le *mai* destiné à honorer le seigneur et les *étemperches* qu'il faut pour élever cette pièce de bois de belles proportions, il en profite pour *mettre en cache* des provisions destinées à ses chasses futures.

Voulez-vous savoir en termes *canadiens* comment s'habillait *le faraud* d'avant la conquête ? Il porte le *capot de couverture* avec capuchon, les *mitasses* écarlates, les *souliers de caribou plissés à l'iroquoise*, avec *hausses brodées en porc-épic*, et le *chapeau de vrai castor*...

Voici d'autres termes bien français, qui ont élargi ou rétréci leur signification dans la bouche des Canadiens. Quand Baptiste, en frais de politesses, offre aux dames d'enlever leurs manteaux, il les prie de se *dégréer*, comme si elles étaient de petites goëlettes munies de gouvernail... de voiles et de cordages. D'un homme qui porte haut et beau, on dit que les épaules lui *déplombent* ; un malandrin est un *chétif* ; l'épiderme devient le *cuir*, et si quelqu'un s'est égratigné, on dit qu'il a le *cuir emporté.* Songez à l'audace du *cavalier* qui dirait maintenant à sa vieille ou... moins jeune... *blonde* qu'elle a le cuir du visage un peu ratatiné ! Il faudrait être pas mal *rustique*, sinon *carnivore* pour les *créatures*, avoir le *sifflet mal affilé*, ne pas craindre les *charades* et se condamner à ne plus *rouler proprement* parmi le monde...

Les anciens Canadiens ne se contentent pas de donner une signification spéciale à bon nombre de mots qui ont déjà leur sens premier ou original, ce qu'ils ont bien le droit de faire, grâce à la bienveillante analogie, et puisque, d'après Platon, « le peuple est, en matière de langue, un très excellent maître » ; ils en défigurent sans pitié certains autres.

Exemple, cette phrase du bon José : « Quand il passa près de l'*esquelette*, il lui sembla *bin* entendre du bruit, mais comme il *ventait*

un gros soroué, il crut que c'était le vent qui *sifflait* dans les os du *calâbre*. *Pu* ni moins, ça le *tarabusquait*. »

De squelette on a fait *esquelette*, d'un cadavre ordinaire, un *calâbre*. Comment cette transformation s'est-elle opérée ? Nous croyons qu'il est bien permis d'attribuer cette corruption des mots à l'inadvertance, à l'ignorance, et surtout à la paresse d'une langue qui obéit sans cesse à la loi du moindre effort. Hâtons-nous d'ajouter que nos contemporains ne se font pas faute de s'abandonner à la même loi, de changer,au point de les rendre méconnaissables, certains termes dont ils se servent ; témoins, ces deux noms anglais de paroisses françaises du coin de la Province où je demeure: Cedar Hall(1) et Sandy Bay, puisqu'il faut le dire, que les habitants des environs appellent communément Saint Dérâle et Saint Débé. Les noms sont anglais : le mal est moindre. . .

Par une aussi facile transformation le gredin devient le *guerdin*, le cannibale un *carnibale*, et le feu-follet se convertit en *fifollet* ; d'exécrable on fait *insécrable*. Que ne fait-on pas encore ? — Nous avons si peu changé. . . La vulgaire sciatique dont souffrait naguère mon oncle Phirin était devenue, sur ses lèvres, le *rhumatisme scientifique*. . Il n'y a rien à l'épreuve des Canadiens : c'est une race triomphante. . .

***

Ce qui caractérise la langue française des anciens Canadiens, mieux encore que les idiotismes et les barbarismes, c'est l'abondance regorgeante d'expressions pittoresques résultant pour la plupart des comparaisons faites par les héros du roman. D'après l'auteur de la « Vie des mots », « la langue populaire ne peut se contenter d'expressions précises et sèches. Ce n'est pas une langue philosophique ou scientifique, où chaque mot comporte une idée ou une image simple. Toute d'imagination, elle procède par comparaison, par métaphore, et, en désignant les objets, les rapproche en même temps d'autres avec lesquels elle voit des rapports plus ou moins curieux, plus ou moins frappants ». La langue de l'enfant qui commence ses études dans nos collèges est de cette sorte. C'est au moyen de comparaisons qu'il commence à manifester ses idées. Les premiers arguments dont il se sert dans les discussions sont des arguments analogiques. Il parle. Or « parler n'est pas faire un bruit quelconque avec ses lèvres, a dit Ernest Hello, c'est se manifester ». Nos *habitants* se manifestent donc ; et comme « ils ne se nourrissent pas

---

(1) Aujourd'hui Val-Brillant, grâce à la campagne en faveur du français et au bon vouloir du ministre des Postes.

de racines grecques », selon l'expression du Père Potier, mais bien de *soupe au pois* nationale, il est clair qu'ils se manifestent au moyen des images et des comparaisons que leur fournit la nature canadienne. C'est ainsi que s'ébauchent les littératures et les divers arts nationaux. Le ciel bleu plus que le marbre de Carrare a donné naissance à l'art italien ; les grandes chevauchées des nuages gris du Nord ont inspiré les légendes celtiques ; les bruits mystérieux des forêts de la Germanie ont produit la rêverie mystique des ballades allemandes ; la grande mélodie broussailleuse et troublante de la musique hongroise jaillit des têtes hirsutes des rives du Danube. Notre peuple suit la loi générale : il accumule chaque jour, en face de notre grande nature, les qualités déjà nombreuses de sa spéciale imagination, et de sa langue propre. D'ailleurs, il a hérité, et conserve ici la plupart des mots piquants, des expressions caractéristiques qu'avaient déjà créés ses ancêtres dans le pays de France d'où ils sont venus. . .

La syntaxe est le cauchemar des étudiants et même de ceux qui ont quitté depuis longtemps les bancs du collège. A plus forte raison présente-t-elle des difficultés spéciales pour ceux qui n'ont appris leur langue que par une tradition orale plus ou moins fidèle. . .

Il arrive que nos ancêtres imitent la *Martine* des *Femmes savantes*, et ne se soucient pas plus qu'elle de savoir si les substantifs et les adjectifs se gourment ou s'accordent. Ils disent d'un beau chanteur qu'il a *une belle organe*, d'un parleur éloquent qu'il a *une belle accent*. Plus pratiques, nous disons d'un bourgeois cossu qu'il a *d'la belle argent*. . . Le pronom, qui est l'écueil de tout le monde, ne manque pas d'être fatal au loquace José, quand d'aventure il entretient à perte d'haleine ses auditeurs « *des cyriclopes dont leur oncle lisait dans un gros livre latin comme un bréviaire de curé* ». Mais ce n'est qu'une exception qu'il faut ajouter à quelques *j'avons* et *j'avions* pour confirmer la règle. Plus fréquemment le verbe change de nature, en dépit du dictionnaire. D'impersonnel, il devient personnel, et de passif, il devient neutre ; il lui arrive même d'exprimer matériellement l'action au lieu de l'état, comme l'exige la rigide grammaire, *Il vente un gros sorouè* ; le défunt père *écrase sous la charge* de la Corriveau ; Marcheterre *se rappelle d'avoir tombé* à l'eau plus souvent qu'à son tour. Il fait, en effet, si froid dans l'eau qu'on *se souvient* facilement d'y *être* tombé. . . Plus téméraires encore et moins conformes aux doctes prescriptions de l'Académie et de la littérature nous semblent les diverses figures grammaticales dont les anciens Canadiens émaillent leurs discours. Certaines ellipses notamment pourraient trouver place dans les plus joyeux répertoires, comme ex-

emples de concision. [1] Des membres de phrase sont supprimés, qui ne devraient pas l'être ; des compléments s'accumulent sur des compléments de même sorte ; des verbes s'accordent avec des sujets imaginaires. Bref, ellipses, pléonasmes et syllepses s'entassent dans les phrases avec les comparaisons, dans un beau désordre qui n'est ni un effet ni une cause de l'art.

Insister davantage serait fastidieux. Aussi, nous arrêtons-nous à ces observations nécessairement très succinctes, mais suffisantes pour démontrer, comme nous avons essayé de le faire, que le parler populaire des anciens Canadiens est bien français ; tout autant, ajouterons-nous pour compléter notre pensée, que le langage des Normands d'aujourd'hui, des Poitevins et des Saintongeois ; bien davantage que l'argot du *stick*, du *highlife*, des *five-o'clock*, des *garden-party* et des *herd-books.*

Notre langue a été apportée du *vieux pays* par l'élite de la race. Comme la race elle s'est conservée pure de tout alliage étranger jusqu'à la conquête. Les besoins d'une civilisation nouvelle créaient entre temps des mots nouveaux, mais au témoignage d'un critique, ces termes *canadiens* valent bien les dialectaux que l'on entend en France.

Livre infiniment précieux que celui des *Anciens Canadiens*, où se trouve consignée la langue pittoresque de nos pères ! Ce ne sont pas seulement les lèvres et le verbe des aïeux qui se raniment dans ses pages, mais toutes les choses du passé, ainsi que l'écrit M.Ab der Halden, « vieilles traditions, vieux souvenirs, tout cet ancien Canada qui vivait dans les campagnes, mais que les villes effarouchaient » : la vie au manoir seigneurial, chez l'*habitant*, chez le coureur de bois ; les fêtes populaires du *mai*, aux gargantuesques ripailles, de la Saint-Jean, aux *feux* joyeux ; les fêtes intimes de la famille, pleines de gaieté franche et de chansons. Et quelle saveur dans le détail, ajoute avec enthousiasme le même écrivain, quelle résurrection !

C'est sur cette parole que nous voulons finir, en souhaitant à notre littérature de nombreuses œuvres, analogues à celle d'Aubert de Gaspé, qui illustreront la langue française au Canada et conserveront à notre peuple le souvenir de ses meilleures traditions.

Fortunat Charron, ptre.

---

(1) Expression déjà citée : « Se faire la barbe comme un dimanche.»

LA LIGUE DES DROITS DU FRANCAIS

Premier Rapport annuel du Secrétaire

La Ligue des Droits du Français s'avance dans sa deuxième année d'existence avec un regain de force et de vitalité. Les coups qu'elle a reçus, dès sa naissance, ne l'ont pas empêchée de grandir. Alerte, elle poursuit son œuvre, sans plus se soucier des défiances qu'elle rencontre qu'elle ne s'est attardée aux clameurs fanatiques l'accueillant à ses débuts.

Issue d'une pensée patriotique, à l'époque enthousiaste du Congrès de la Langue française à Québec, la Ligue des Droits du Français est absolument autonome, existe avec des statuts et des règlements qui lui sont propres, poursuit, par des moyens spéciaux, les revendications des droits de la langue française au Canada, et s'attache à épurer des anglicismes qui les inondent ces domaines qu'elle affectionne davantage : le commerce et l'industrie.

C'est Pierre Homier, journaliste montréalais qui, le premier, fit voir, avec talent et conviction, combien l'industrie et le commerce sont, au Canada, de dangereux ennemis de la langue française. Dans une série d'articles parus dans *le Devoir* et publiés en brochure par la Ligue des Droits du Français, il exposa, selon le témoignage que vient d'en donner *l'Univers*, de Paris, la vraie situation, stigmatisa ceux qui l'avaient créée, et fit appel pour la réformer à toutes les bonnes volontés. Sa parole revendicatrice trouva écho chez un groupe de patriotes ardents et convaincus avec lesquels il fonda, le 11 mars 1913, « La Ligue des Droits du Français ».

Quel est le but de cette Ligue ? C'est, disent ses statuts, de rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit. Ses moyens d'action

sont : les conférences, les tracts, l'établissement de listes blanches où sont inscrits les noms des industriels et des marchands qui respectent et reconnaissent les droits du français, un service de rédaction et de traduction d'annonces et de catalogues, des démarches officielles dans l'intérêt de la langue, etc.

Qu'a fait la Ligue durant sa première année d'existence ? D'abord, elle s'est organisée sur des bases solides. Puis, elle n'a recherché comme membres que des travailleurs et des convaincus, se souciant peu du nombre, visant davantage à la qualité. Sa propagande a été pour ainsi dire nulle, mais sitôt constituée, elle s'est appliquée au travail, à l'action, forte de sa cohésion, régie par un comité de six membres directeurs.

Dans le cours de l'année, ce Comité directeur a, pour ainsi dire, siégé en permanence, chacun de ceux qui le composent s'efforçant en toute occasion d'observer, dans les journaux et les revues, aux devantures des magasins, sur les maisons de commerce et les édifices publics, partout, ce qui trahit notre langue et ce qui la met en relief. D'autres, et en grand nombre, que j'appellerais volontiers les membres bénévoles de la Ligue des Droits du Français, stimulés par l'exemple, et encouragés par nos interventions parfois hardies, le plus souvent discrètes et ignorées, ont fourni leur large part d'observations et de suggestions, tenant constamment à l'œuvre un secrétaire qui ne demande pas mieux. Il serait inopportun et sûrement indiscret de révéler au public tous les détails de nos interventions. Des points et des virgules que nous retranchons sur une enseigne ou que nous ajoutons dans un cliché, une tournure de phrase française que nous substituons à l'anglicisme d'une annonce, n'intéressent guère ; c'est pourtant de là que dépend, souvent, l'estime de ceux qui nous jugent par nos façades, et, dans une large mesure, l'intégrité de l'esprit de notre race.

Sources et moyens ordinaires d'action. Pour les bien connaître, il faudrait voir ces coins d'enveloppes, ces feuilles de calepin, ces mots écrits à la course sur la rue, en tramways, dans l'antichambre d'un bureau ou sur les places publiques pour signaler à la Ligue une bonne action à faire, une intervention utile, une protestation d'urgence, un conseil à donner.

C'est le côté gai de notre œuvre, mettant à contribution le moindre effort et les moindres talents, et dont le résultat, quelquefois, est d'une importance extraordinaire.

Entre mille, en voici un exemple : un brave ouvrier canadien-français nous transmet, un jour, une demande d'abonnement à *la Gazette du Travail,* publiée par le Gouvernement d'Ottawa. Cette

demande était écrite en très mauvais français et signée par l'un des chefs du département. Tout de suite nous adressons à ce chef les félicitations de la Ligue pour avoir compris, en homme d'affaires intelligent, que pour obtenir une clientèle française il faut s'adresser à cette clientèle en français. Nous lui faisons remarquer, cependant, que sa lettre circulaire est écrite en français détestable, et qu'il faudrait la faire rédiger par un secrétaire connaissant bien les deux langues. A notre grande surprise, le sous-ministre du département nous répondit lui-même qu'en effet ses formules françaises étaient mal rédigées, qu'il agréait nos remarques, nous en remerciait, et qu'il allait substituer à toutes les formules de son département des formules françaises dont la Ligue n'aurait pas à se plaindre. Cette réponse du sous-ministre était rédigée dans un excellent français.

Nous n'avons pas la naïveté de croire qu'une telle promesse sera aussitôt mise à exécution, ni qu'elle constitue un contrat. Notre rôle, en bien des circonstances, consiste à rafraichir la mémoire de ceux qui négligent leurs promesses.

Notre correspondance est classée à l'américaine, de sorte qu'une observation qui nous est faite sollicite longtemps notre attention. Nous attendons le moment favorable, qui finit presque toujours par se présenter.

Le nombre d'enseignes que nous avons fait rédiger en bon français est presque incalculable. Il n'y a qu'à attirer discrètement l'attention des gens pour obtenir ce que l'on veut. C'est la conclusion à laquelle en est arrivée notre Ligue en réclamant le respect de la langue française dans les petites choses.

Si nous signalons ces détails, c'est pour montrer la force des volontés unies pour une action commune. Isolée, une intervention ne compte pas. Unis les uns aux autres et toujours faits au nom d'une association connue et respectée, les moindres actes deviennent une puissance dont on ne connaîtra que plus tard la portée.

Exposition de catalogues. Pour illustrer notre propagande et manifester aux indifférents et aux incrédules l'à propos sinon la nécessité de nos initiatives, comme pour réconforter les dévoués et les convertis de la première heure, nous avons fait, dans la semaine du 15 mai 1913, une exposition de calendriers et de catalogues français. Grâce à l'amabilité de M. L.-J.-A. Derôme, de la rue Notre-Dame, l'une des grandes vitrines de son bel établissement fut ornée de centaines de calendriers et de catalogues apportés de nos bureaux.

Nous poursuivions un double but : convaincre les fournisseurs de l'importance de l'annonce française, et faire soupçonner aux consommateurs que les annonces sont des moyens d'anglicisation lente mais sûre, jusque dans la famille.

Sans doute, l'épicier, le boulanger, l'industriel, et le marchand de nouveautés qui, bien que canadiens-français, distribuent à leurs clients des calendriers anglais, ne se doutent pas de l'œuvre anti-nationale qu'ils accomplissent. Ceux qui les reçoivent ne soupconnent pas davantage le rôle néfaste que joue l'affiche anglaise. Par notre exposition nous voulions éclairer les uns et les autres. Les bons patriotes se sont convaincus qu'il fallait préférer un calendrier français, et plusieurs négociants, soucieux des susceptibilités de la clientèle, ont distribué des calendriers français. Les imprimeurs se sont émus d'une telle initiative et ont demandé à la Ligue de leur expliquer ses désirs ; le résultat fut qu'au mois de septembre, nous étions en état de publier une liste blanche de vingt imprimeurs qui annonçaient des calendriers rédigés en français.

Nous n'entendons pas arrêter là nos efforts. Il est de bonne guerre, croyons-nous, de faire comprendre à nos compatriotes qu'ils ne doivent pas céder aux sollicitations de ceux qui, ne parlant pas notre langue, croient nous attirer sans l'apprendre. C'est faire œuvre nationale que de ne pas permettre à une langue étrangère de s'infiltrer, goutte à goutte, dans l'esprit de nos enfants, par un moyen apparement aussi inoffensif que l'affiche ou le calendrier, mais d'une action si puissante en réalité.

Comité d'études. C'est lui qui fait notre force, qui suscite ou encourage les initiatives. D'anciens professeurs, laïques et religieux, en font partie. Des hommes de tous les métiers y sont adjoints.

Nos listes d'expressions pour le commerce et l'industrie, rédigées par notre Comité d'études, revisées et publiées, chaque mois, par *le Bulletin du Parler français au Canada*, répondent à un besoin urgent en vulgarisant les mots propres à exprimer, en bon français, les objets d'utilité courante. Les enfants de nos écoles et de nos collèges, surtout, peuvent bénéficier de ces listes. Durant l'année scolaire qui se termine avec le présent mois, les écoles catholiques de la cité de Montréal et dix collèges classiques ont appris par cœur ces listes auxquelles, grâce à la sympathie de leurs directeurs, ils se sont abonnés. Les Collèges de Rimouski, Ste-Anne, Lévis, Québec, Chicoutimi, Sherbrooke, Valleyfield, L'Assomptiom, Ste-Thérèse, St-Boniface au Manitoba, et toutes les écoles de la paroisse du St-Enfant-Jésus de Montréal, ont été nos centres de rayonnement.

Il nous ferait plaisir de signaler au public les efforts généreux que, dans ces milieux, nos publications mensuelles ont suscités. Des professeurs, comprenant notre œuvre et voulant y participer efficacement, se sont complus à commenter nos listes, à les expliquer à leurs élèves, à les faires apprendre.

Qu'avons-nous besoin d'exprimer, ici, notre reconnaissance pour les sympathies, connues et inconnues, qui contribuent au succès de la Ligue des Droits du Français ? Mais nous espérons encore davantage. Nous comptons pour l'an prochain sur un grand mouvement d'ensemble. A la liste déjà nombreuse des collèges classiques qui nous honorent de leur confiance nous voulons ajouter tous les noms qui n'y figurent pas, afin que notre campagne éducatrice porte des fruits plus abondants.

Bureau de publicité. Nos efforts pour propager la langue française dans le commerce et l'industrie, au Canada, seraient peu efficaces si nous n'avions personne pour rédiger, en bon français, les calendriers, les annonces et les catalogues, tout ce qui ne s'imprimant qu'en anglais devrait s'imprimer dans les deux langues, en ce pays. C'était là ce que nous voulions d'abord offrir aux marchands et aux industriels, des traducteurs compétents, auxquels ils pourraient toujours s'adresser. Notre bureau de publicité répond à ce besoin et offre au public des garanties suffisantes.

La traduction qui nous est confiée s'en va d'abord au traducteur-spécialiste en la matière. Elle est ensuite revue avec soin par notre comité d'études, et, si on le désire, par le Comité d'études de la Société du Parler français de Québec.

Nous préférons faire la traduction complète d'un travail anglais plutôt que de corriger une traduction boiteuse. Nous n'avons pas encore refusé de faire ces corrections, bien qu'elles soient parfois difficiles. Dans ce cas, nous désirons avoir le texte anglais avec le texte français.

Notre bureau de publicité à déjà accompli des travaux considérables pour les compagnies de chemin de fer ou d'assurance, sans compter les annonces multiples et multicolores qu'on nous prie de traduire soit en anglais, soit en français. Citons de mémoire, les travaux entrepris pour la *Compagnie de Chemin de fer de Chicoutimi*, la *Guardian Accident & Guarantee Co*, la *Dougall Varnish Company*, de Montréal, et plusieurs autres de Toronto et d'ailleurs. Les témoignages les plus flatteurs sont venus, de toutes parts, prouver l'utilité et la nécessité de cette initiative qui, en réalité, est peut-être la partie principale de notre œuvre.

Nos meilleurs amis. J'ai déjà nommé dix collèges classiques, la Corporation des Écoles Catholiques de la Cité de Montréal et celle de la paroisse de L'Enfant-Jésus. Que ne puis-je énumérer la liste de nos membres ! On y verrait figurer des Évêques, des Prélats, des éducateurs, des politiciens, des journalistes, des professionnels, des commerçants et des industriels, des laïques, des prêtres et des

religieux, tous attirés vers nous par sympathie et par conviction. Pour le moment, nous croyons de meilleure tactique de laisser ignorer au public et le nombre et la qualité de nos membres. Simplement, trois témoignages que voici suffiront à faire connaître quels sont ceux sur lesquels nous comptons.

La Société du Parler français au Canada fut la première à saluer notre naissance comme à recevoir nos hommages. A peine notre Ligue était-elle constituée que le Comité permanent de la Langue française au Canada établissait, aux bureaux de notre Ligue, un secrétariat régional du «Ralliement catholique et français en Amérique». De plus, *le Bulletin du Parler français* nous ouvrait, toutes grandes et à titre gratuit, ses colonnes, et il s'efforçait de nous rendre facile la tâche et brillant l'avenir.

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait actuellement davantage. Elle nous offre d'établir notre siège social au Monument National, met un appartement à notre disposition, pour les réunions de nos comités, et nous permet de remplir une partie de son organe officiel : *Le Petit Canadien.*

La Ligue des Droits du Français s'honore de l'amitié des deux plus grandes sociétés nationales du Canada français, et désire travailler, dans la mesure de ses forces, tout en poursuivant son but, à l'accomplissement de l'œuvre de ses aînées ; elle les remercie de leurs sympathies si précieuses, et les prie de croire à sa profonde gratitude et à son entier dévouement.

Enfin, pour communiquer à chacun l'assurance où nous sommes que travailler à la conservation de notre langue c'est travailler à la sauvegarde de notre foi, nous publions avec le plus vif plaisir, ces paroles d'encouragement que la plus haute autorité ecclésiastique du Canada, Son Eminence le Cardinal Bégin, a bien voulu nous adresser, quelques jours avant son départ pour Rome :

« Votre Ligue des Droits du Français, écrit Son Eminence, a « ma plus entière, ma plus cordiale approbation. Elle fait une œu- « vre excellente et mérite tous nos encouragements ; elle contribue « à faire disparaître de notre langue les anglicismes qui l'ont envahie « et à leur substituer les expressions françaises correspondantes. Les « listes d'expressions corrigées qu'elle a déjà fait publier dans *le* « *Bulletin du Parler français* nous sont une preuve évidente de son « activité et de l'efficacité de son travail ; elle a rendu d'importants « services et en rendra encore davantage par la diffusion de son lexi- « que du commerce et de l'industrie dans nos maisons d'éducation « canadiennes. J'ai lu avec un vif intérêt vos constitutions, votre « programme, et le précieux livre de Pierre Homier : *La Langue*

« *Française au Canada.* La voie à suivre vous est parfaitement « tracée ; n'en déviez jamais. Je vous souhaite courage et inlassable « ténacité : le succès ne manquera pas de couronner vos efforts. »

La Ligue des Droits du Français conservera cette lettre autographe de l'Eminentissime Cardinal Bégin comme le résumé le plus fidèle de la tâche qu'elle s'est assignée, comme le témoignage le plus précieux de l'utilité de son œuvre, et comme un gage de succès pour l'avenir.

JOSEPH GAUVREAU.

Montréal, 24 mai 1914.

SARCLURES

*** Dans une revue, pourtant de bonne tenue littéraire, je lis :. . . « conclua-t-il ». . . Et ce n'est pas la première fois que je rencontre ce monstrueux solécisme.

*** Dans une autre de nos revues les meilleures, le mot « friction » était tout dernièrement employé pour *difficulté, frottement.* Ce barbarisme a la vie dure.

*** « Si jamais le monde a connu un hiver persévérant et désagréablement *tignace*. . . »

Halte !. . . J'ai cru d'abord que c'était une coquille. Mais non. Le mot se rencontre deux fois dans la même colonne du même journal. Qu'est-ce donc qu'un hiver *tignace* ?

LE SARCLEUR.

LA BALLE AU CAMP EN FRANCE

La Société Française de Publications Sportives vient de publier un guide français de balle-au-camp, sous le titre de : « La base-ball, histoire, règles et méthodes. »

Ce jeu n'est que récemment revenu, pour ainsi dire, dans son pays natal.

En effet, un jeu primitif de balle-au-camp existe en France depuis plusieurs décades. On lui donne différents noms : à Bordeaux, on l'appelle : balle-au-*but* ; à Issy, balle-au-*camp* ; en Normandie, balle-au-*franc* (dans cette partie de la France, on donne au mot *franc* le sens de bâton ou gourdin). On désigne le lanceur sous le nom de *servant* ; le receveur, sous le nom de *gobeur*. On appelle aussi ce jeu *la thèque* dans plusieurs parties de la France.

Il n'est pas étonnant que les Français ne reconnaissent plus le « base-ball » tel que joué maintenant. Dans le cas présent, ce sont les Américains, qui, contrairement à l'ordinaire, ont compliqué les choses. D'un jeu simple, ils ont fait une phénomène de complications composé de quatre-vingt-six règles subdivisées en cent trente-six sections.

Les lecteurs du *Bulletin* se demanderont peut-être comment on a traduit en français les américanismes et les termes baroques du jeu national des fils d'Oncle Sam.

L'adaptation au français en a été faite d'une façon habile. On a bien, il est vrai, gardé quelques mots anglais, tels que : *base-ball, bunt, balk, wild,* mais les termes heureusement traduits abondent. En voici quelques échantillons :

Fumble a ball, farfouiller une balle ; *double-play,* un doublé ; *triple-play,* un triplé ; *coacher,* moniteur ; *strike,* une frappe ; *bat,* une thèque, la thèque, rappelant ainsi l'origine du « base-ball » américain ; *infield,* champ intérieur ; *outfield,* champ extérieur ; *fair ground,* terrain permis ; *foul ground,* terrain défendu ; *mask,* protège-figure ; *fair-ball,* une bonne (balle) ; *right-field,* le champ droit ; *left-field,* le champ gauche ; *center-field,* le centre-champ ; *to strike out,* fusiller (un joueur) ; *home-base,* le fond ; *home-run,* course à fond, etc.

Les gardiens des buts et des trois différents « champs » (le droit, le centre et le gauche) portent le nom même des positions qu'ils occupent : *right-fielder*, le champ droit (gardien du) ; *left-fielder*, le champ gauche ; *center-fielder*, le centre-champ. Il en est de même des garde-buts.

Grâce à l'initiative du *Bulletin* et des Cercles du Parler Français de quelques collèges de notre Province, nous avons déjà au Canada un vocabulaire français de la balle-au-camp. En recueillant les meilleurs mots de notre vocabulaire, en les fondant avec ceux du nouveau guide et ceux de l'ancienne *thèque* ou *balle-au-but*, et, en mettant le tout par ordre alphabétique, il me semble qu'on pourrait enrichir et améliorer considérablement le répertoire de ce jeu si en vogue dans nos collèges.

C'est ce que j'ai voulu faire.

BASE-BALL. — LA BALLE-AU-CAMP

Back-stop. — Filet, foncier.
Bags. — Coussins.
Balk. — Blâmer, censurer ;
balk a pitcher, censurer, blâmer un lanceur ;
crier : *Balk!* crier : « Blâme ! »
Ball. — Balle, pelote ;
ball. . .one! balle. . .une !
ball. . .two! balle. . .deux !
ball. . .four! take your base ! balle. . .quatre, au but !
blocked ball, balle bloquée ;
dead ball, balle morte ;
drop ball, de la tombante, une tombante ;
an in-ball, une droite ;
an out-ball, une gauche ;
lost ball, balle perdue, balle d'avancement ;
passed ball, balle passée ;
spit ball, rachat ;
trial ball, balle d'essai, d'entraînement.
Base. — Le but, un but ;
take your base! Au but !
home-base, but de fond, de centre ;
baseman, but (gardien du). . . .
Bat. — La batte, la thèque, le bâton, le battoir ;
Fontaine *to bat*, Gervais *on check!* Fontaine à la batte, Gervais en garde !

Batsman. — Batteur, frappeur.
Box. — La boîte, la loge.
Bunt. — Tape, cogne ;
to bunt, taper, cogner ;
bunt ball, une tapée, une cognée (balle) ;
bunt hit, une tape, une cogne.
Breast-protector. — Plastron, corselet, protecteur.
Catch. — Gober, attraper, recevoir, saisir ;
une catch, une gobe ;
jouer à la catch, baller
Catcher. — Gobeur, attrapeur, receveur.
Coach. — Entraîner, exciter, conseiller.
Coacher. — Entraîneur, moniteur, conseiller.
Curve. — Une courbe, de la courbe ;
in-curve, courbe à droite ;
out-curve, courbe à gauche ;
straight-curve, courbe régulière.
Deck. — En garde, suivant, en attente ;
Morin on deck, Morin en garde !
Diamond. — La chambre, le carreau, le losange.
Fair. — Bon, franc ;
fair ball, franche, bonne ;
fair ground, le champ permis, dans le jeu.
fair hit, un coup bon, un coup franc.
Field. — Champ, terrain ;
les fields, les champs ;
right-field, le champ droit ;
left-field, le champ gauche ;
center-field, le centre-champ ;
right-fielder, champ droit (gardien du...) ;
left-fielder, champ gauche (gardien du...) ;
center-fielder, centre-champ (gardien du...) ;
infield, dans la chambre, dans le lorange, dans le carreau ;
outfield, hors chambre, hors carreau.
Fly. — Une chandelle, un vol ;
jouer au *fly*, jouer à la chandelle, à l'hirondelle.
Foul. — Nulle, fausse (balle) ;
foul ground, terrain des nulles, terrain défendu, hors du jeu ;
foul line, ligne des nulles ;
foul tip, frôlée, effleurée ;
foul ball, une nulle, une fausse.
Gaiters. — Jambières.
Game. — Une joûte, une partie.

Ground. — Champ, terrain ;
fair ground, dans le jeu, le champ des bonnes, le champ permis;
foul ground, hors du jeu, le champ des nulles, le champ défendu, le terrain défendu.
Grounder. — Un lapin, une rasante (balle), une fauchante ou une fauche ;
frapper des *grounders,* faucher, raser (avec la balle).
Hit. — Un coup ;
one base hit, coup d'un but ;
three base hit, coup de trois buts ;
home hit, coup de ronde ;
fair hit, coup bon, coup franc ;
ground hit, fauche ou coup de faux.
Home. — Le fond, le centre ;
home it! Au fond ! Au centre !
home plate, plaque de fond ;
home run, une ronde, une course à fond ;
home base, but de fond, de centre.
Inning. — Manche, épreuve.
Liner. — Une flèche.
Mask. — Masque, visière, protège-figure.
Match. — Joûte, partie.
Muff. — Rater, manquer, farfouiller ;
balle mufflée, balle ratée, manquée, farfouillée ;
des *muffs,* des ratés.
Out. — Mort, hors-jeu, dehors ;
You're out! Mort ! hors-jeu ! dehors !
out on base, mort, tué sur but.
Pinch-hitter. — Batteur, frappeur d'urgence.
Pitch. — Lancer, servir, donner.
Pitcher. — Lanceur, servant, donneur.
Play ! Au jeu !
double-play, un doublé ;
triple-play, un triplé.
Rooter. — Partisan, excitateur.
Run. — Une ronde, un tour ;
home-run, une ronde, une course à fond, un tour complet ;
half-run, un demi-tour ;
earned runs, points gagnés.
Safe ! Sauf !
safe on first, sauf au premier.

Score. — Tableau, carnet ; état de la partie, résultat ; pointage, marquage ;
tenir le score, pointer, marquer ;
scorer, pointeur, marqueur.
Scrub. — Jouer à la ronde, et non *au scrub.*
Short-stop. — Le bloqueur, l'arrêt-court.
Skunk (scogne). — Épreuve, manche nulle.
Side. — Un camp, une équipe, un côté ;
sides, les camps ;
side at bat, l'équipe à la batte ;
side in field, l'équipe au champ.
Spareman. — Substitut, homme de réserve.
Strike. — Prise, frappe ;
strike...one! prise...une !
strike...two! prise...deux !
strike...three, out! prise...trois, mort !
strik-er *out*, fusiller (un joueur) ;
un homme strike-é, un homme fusillé.
Sweater. — Chandail, tricot.
Team. — Équipe.
Time ! — Halte !
Umpire. — L'arbitre ;
to umpire, arbitrer, juger.
White-wash. — Lessive, blanchissage, un savon, une déroute, une défaite.
Wild. — Biaise, écart ;
wild ball, un écart, une biaise ;
le *pitcher* est *wild*, le lanceur écarte, biaise, dévie (les balles) ;
un *pitcher wild*, un biaiseur.
Wrist-band. — Garde-poignet.

Abbé Étienne Blanchard,
École Théologique,
Issy-les-Moulineaux, France.

Mars 1914.

LES LIVRES

NOTE. — Nous ne pouvons, dans ce dernier numéro de l'année du *Bulletin*, que signaler par de courtes notices, certains ouvrages reçus, et dont plusieurs devront faire l'objet de comptes rendus plus étendus.

JOSEPH AGEORGES. *Discours et Causeries.* Paris (Eugène Figuière et Cie, 7, rue de Corneille), 1914, in-12, 320 pages.

Comme cette *Marche montante d'une génération*, qui fut signalée aux lecteurs du *Bulletin*, le nouveau livre de M. Ageorges sera sans doute discuté ; mais il ne pourra et ne devra l'être qu'avec sympathie. Bonne humeur, franchise et loyauté, il n'en faut pas plus pour se concilier même ses adversaires. La verve de l'orateur et du journaliste rend du reste tous ses écrits accessibles au grand public. Dans les *Discours*, M. Ageorges sait toucher avec aisance et dextérité aux questions les plus graves. Dans les *Causeries*, il réussit à faire œuvre documentaire et à rester en même temps le plus amusant des critiques.

Le volume est dédié à M. François Veuillot, « un des meilleurs amis de ma jeunesse catholique », dit l'auteur.

ALPHONSE GAGNON. *Questions d'hier et d'aujourd'hui.* Québec (Garneau), 1914, 19c.×13c., in-8, 304 pages.

M. Gagnon a réuni dans ce volume un choix d'articles écrits depuis quelque dix ans. Sujets variés : études littéraires, archéologiques, philosophiques, historiques, sociologiques. . . Faisons remarquer spécialement le chapitre intitulé : *Nos cousins d'outre-mer.*

MAURICE-HENRY-COÜANNIER. *La Fausse Princesse.* Paris (Éditions d'art du *Croquis*, 4, rue Bezout), 1914 44 pages.

Comme il convient, ce conte est invraisemblable, il est écrit avec grand soin, et il a une morale : il montre combien sont vains les plaisirs terrestres.

J. Bezard. *Comment apprendre le latin à nos fils.* Paris (Vuibert, 63, Boul. Saint-Germain), 1914, in-12, 424 pages.

Ouvrage du plus vif intérêt pour quiconque s'intéresse à l'enseignement du latin et du français. *Le Bulletin* devra parler plus longuement de ce livre, mais nous voulons le recommander sans plus de retard aux professeurs de nos collèges et à leurs élèves.

Édouard Montpetit. *Les Survivances françaises au Canada.* Paris (Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière), 1914, in-12, 91 pages.

Nous avions attiré l'attention de nos lecteurs sur les deux belles conférences faites par M. Édouard Montpetit, les 13 et 20 juin 1913, à l'École libre des sciences politiques, à Paris, sur *les Survivances françaises au Canada* ; et nos lecteurs ont pu apprendre par notre *Bulletin* quelle juste et flatteuse appréciation la critique française en a faite. M. Montpetit vient de publier en un petit volume ces deux conférences, pleines de faits et d'idées, d'une langue très saine et très harmonieuse. Pour avoir si bien et si fièrement raconté devant un auditoire français l'histoire de son pays, M. Montpetit mérite des félicitations ; mais nous aimons mieux lui dire tout simplement et de cœur : Merci !

Eugène Rouillard. *Dictionnaire des rivières et des lacs de la province de Québec.* (Québec), 1914, 25c. 5×17c. 5, in-8, 432 pages.

Ouvrage utile où l'on trouve tous les renseignements fournis par les explorateurs et par les ingénieurs forestiers sur la nature du sol arrosé par les cours d'eau, les espèces de bois qui poussent dans les régions voisines, etc.

L'infatigable travailleur qu'est M. Rouillard donne au public, dans ce *Dictionnaire*, le fruit de longues et patientes recherches.

On sait avec quel dévouement patriotique M. Rouillard s'emploie à restaurer nos cartes géographiques en les parsemant de noms français. Dans ce volume, il fixe d'une manière définitive l'orthographe qu'il convient de donner à un grand nombre de noms de lieux nouveaux, comme de plusieurs noms anciens que les Anglais avaient déformés.

Adjutor Rivard.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

La défense du Canada français en Europe

Dans *France-Canada* (revue mensuelle du Comité France-Amérique), livraison de mai, l'un de nos excellents et infatigables amis de Paris, M. Léopold Leau, publie, sous la rubrique : « Vie intellectuelle et sociale », une étude-revue de magistrale facture, sur « La crise scolaire dans l'Ontario ».

« A l'heure où le conflit a pris le caractère d'une véritable crise, écrit M. Leau, le moment est venu d'en indiquer brièvement les origines, de montrer ses différents aspects et d'analyser ses éléments.»

Et c'est à quoi s'applique le distingué publiciste, en un réquisitoire limpide et concluant, ramassé en moins de trois brèves pages, et qui continue fort avantageusement la belle campagne de revendications canadiennes-françaises dans la presse de France, à laquelle nous avons déjà fait écho.

Au nom de la grande cause en jeu, ainsi que de tous ceux que son généreux talent oblige de la sorte, nous tenons à lui en dire, ici, un chaleureux et très sincère merci !

D'autres témoignages précieux

Dans le même temps, et même plus tôt encore que celle de M. Leau, aux pages de *France-Canada*, trois autres interventions se sont produites en faveur de notre cause, en des périodiques français de réelle importance, et il convient aussi que nous en conservions mémoire.

Ce fut d'abord, et de celle-là nous garderons tout spécialement un souvenir pieux, la belle étude : *La race, la langue, la religion*, qu'à la demande de son vénéré co-directeur de la revue théologique où il collaborait — Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique de Paris — le regretté M. l'abbé Jean Guibert, de Saint-Sulpice,

écrivit, huit jours seulement avant sa mort, survenue le 28 février dernier, et qui parut, le 15 mars, dans *la Revue pratique d'Apologétique.* C'est un fier et vigoureux plaidoyer à l'appui des revendications de notre race en Amérique, et *l'Action Sociale* s'est honorée, de le reproduire intégralement.

Pour nous, à qui l'espace fait malheureusement défaut pour permettre d'offrir à nos lecteurs la même aubaine, reprenons au moins ce paragraphe, qui résume bien l'esprit et la force de tout l'article :

> D'étroites relations existent entre la race, la langue et la religion, mais ces relations peuvent être considérées à deux points de vue : ou bien on se préoccupe de sauvegarder les races, ou bien on se propose de préserver la religion. Vous êtes préocupé de conserver la race française dans les individus qui la représentent à l'étranger, par exemple aux États-Unis et au Canada, veillez donc à la conservation de la langue et de la religion d ces compatriotes vivant loin de la mère patrie. Vous avez à cœur de garder la religion intacte dans les éléments de race française qui vivent au dehors, souvenez-vous que la langue, en protégeant la race, sauvera la religion.

Ce furent encore, dans *la Pensée française*, le bel article de M. Henri Lenert, également reproduit par *l'Action Sociale*, le 4 avril dernier, et que *le Bulletin* a déjà signalé, puis, dans *la Revue française politique et littéraire*, du 10 mai, une forte étude de notre situation ethnique et religieuse, sous le titre : *Français et Irlandais au Canada*, signée *Jean Disler*, et dans laquelle vibre la même inspiration sympathique dont s'animaient pour nous les pages de *la Pensée française.*

Nos confrères de la presse quotidienne, nous l'espérons, sauront tirer de cette étude tout le profit qu'elle comporte pour l'affirmation de nos droits.

Quant à nous, force nous est de nous limiter à ce court passage, qui en formule nettement les conclusions.

> Ce qui, pour les catholiques, doit l'emporter sur toute autre considération, c'est l'avantage de l'Église, à laquelle ils se glorifient d'appartenir. Et donc, si à l'heure présente on compte au Canada plus de deux millions de catholiques français, si, à n'en pas douter, c'est leur langue qui est restée la plus sûre protectrice de leur *Credo*, les catholiques irlandais, non contents de respecter ce que leur coreligionnaires peuvent avoir de plus cher, devraient les aider à défendre leurs droits en même temps que le principe de l'école libre, conservatrice de l'âme catholique.

Notre langue pour notre foi

L'intrépide soldat d'avant-garde qu'est, à Prince-Albert, en Saskatchewan, *le Patriote de l'Ouest*, sous l'indéfectible direction du R.-P.-A.-F. Auclair, O. M. I., directeur du Secrétariat régional de

la Langue française dans la Saskatchewan du nord, se réjouit, de façon bien flatteuse et encourageante pour nous, de ce que fait *le Bulletin du Parler français* « au service des intérêts français » en général, des intérêts de l'Ouest français en particulier.

A son « merci au vaillant organisateur du Ralliement français et catholique en Amérique, des vifs encouragements qu'il témoigne spécialement envers notre Association Catholique franco-canadienne et nos Sociétés canadiennes », il nous est agréable de répondre par un merci non moins cordial, en pensant au concours loyal et persévérant dont *le Patriote de l'Ouest* ne cesse de favoriser notre propagande.

Tout dernièrement encore, il publiait ,à la gloire de la chère langue française, toute une série d'articles de très bonne facture et d'inspiration élevée, sous la signature de *Jean d'Erbray.*

De tous ces bons articles, qui seraient à conserver pour la très grande partie, nous voulons au moins retenir le passage suivant, où se trouve soulignée avec avantage l'intime interdépendance qui existe pour nous, Canadiens français, entre le souci de notre langue maternelle et la conservation de notre foi catholique.

> Un autre trait caractéristique de notre idiome national, c'est la relation étroite qui existe entre lui et la religion que nous professons. De même que l'anglais est la langue du protestantisme, de même le français est, par excellence, la langue du catholicisme. Nulle autre ne peut se glorifier, comme lui, du nombre prodigieux et de la haute valeur de ses écrits religieux ; nulle autre ne possède, comme lui, un riche vocabulaire s'adaptant, avec une aisance parfaite, à l'exposition lumineuse du dogme et de la morale. Mûri au service de la vraie foi, dans les siècles passés, il en reste comme imprégné pour sa vie durant. Malgré ses défaillances, la littérature française est encore, aujourd'hui, le grand foyer de la culture catholique.

Bons conseils pratiques

Dans le même *Patriote de l'Ouest,* le même collaborateur *Jean d'Erbray* a publié également des remarques fort judicieuses sur l'importance de l'utilisation courante de notre idiome national par nos gens, afin d'assurer sa conservation. Notons celle-ci :

> Personne n'ignore que dans toutes les administrations dépendant du pouvoir fédéral, les deux langues sont légalement sur un pied d'égalité. Dans beaucoup de cas, il est vrai, on ne s'en douterait guère ; le français est à peu près aussi ignoré que le russe ou le chinois. A qui la faute ?. . . A nous-mêmes le plus souvent. La majorité pousse rarement l'amabilité jusqu'à aller au-devant de nos désirs, mais elle fait généralement droit à nos réclamations. Il ne dépend donc que de nous de voir notre langue en usage dans les services publics partout où nous formons un noyau de quelque importance : demandons-le, exigeons-le.

Pour la langue française.

Sous la nouvelle et vivante direction que lui imprime le sauveur qui vient de l'arracher au naufrage, M. le Colonel Hugues-J. de la Vergne, *l'Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, prend un essor magnifique vers le progrès et se pénètre, de mieux en mieux, de sa mission comme gardienne du verbe français dans cet intéressant pays, fils de la France.

Elle avait déjà établi un cours, fort bien compris, de leçons usuelles de français, dans ses colonnes. Voici qu'elle vient de fonder encore un concours permanent de rédaction française, dont les meilleurs essais seront insérés dans ses pages, et dont les lauréats recevront de fort appréciables récompenses.

En quels termes pleins de justesse le bon vieux journal louisianais explique et justifie sa louable initiative, il convient d'en prendre note ; et nous le faisons ici.

La langue française a toujours été et reste toujours plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui traduisent la pensée avec une vigueur et une concision surprenantes, formules dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.

Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.

Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquérir une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces consonnances des Grecs et des Latins.

C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous, Français et Louisianais, nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travailler à la propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impérieux devoir serait une déchéance.

"L'Amitié de France"

Notre désir ardent de nous dévouer « au service des intérêts français» en tant que points d'appui de la civilisation catholique, ne se confine pas à leur sphère d'action, déjà si vaste pourtant, dans le Nouveau Monde. Si la jeune France, ses traditions et son avenir, nous tiennent particulièrement à cœur, les œuvres de la France ancienne,

surtout lorsqu'elles s'inspirent d'un esprit identique au nôtre, ne sauraient nous laisser indifférents.

Nous nous faisons donc un agréable devoir de consigner en ces pages, à titre d'exemple et de leçon venant du « vieux pays » (*Gallia docet*), quelques-unes des fières déclarations de principes que fait notre honoré confrère de Grenoble, M. Georges Dumesnil, directeur de *l'Amitié de France*, en exposant l'œuvre de ce périodique et de l'école artistique et littéraire qui s'y rattache, dans *la Revue de la Jeunesse* (Paris, 22, rue Cassette : livraison du 25 avril 1914).

Le programme que nous trouvons là énoncé a trop de ressemblance avec celui que nous avons adopté et que nous poursuivons, au Comité permanent de la Langue française, en organisant le « Ralliement catholique et français en Amérique », pour que ce ne nous soit un bonheur de le signaler.

M. Georges Dumesnil, à la demande du R.-P. Barge, O. P., directeur de *la Revue de la Jeunesse*, explique donc l'esprit et les tendances de l'école qu'il a fondée, et il commente d'abord la devise que porte sa revue : *Dex aïe* !

« Qu'est-ce à dire ? Rien que ceci : *Dieu nous aide* ! C'était le vieux cri de guerre des Normands mes ancêtres. . . »

« Je n'ai vraiment plaisir ,ajoute-t-il, à courir l'aventure que pour le service de Dieu. De là cette devise : *Dex aïe* ! . . . . . . C'est dans cette devise qu'est la clef de *l'Amitié de France*.

En effet, dans mes intentions, elle est une glorification et une prière. « Que Dieu nous aide » ! Nous ne Lui demandons pas de nous aider en nous procurant de petits succès mondains, de salons, de coteries, des prix, des rubans décoratifs, ni même en nous comblant d'abonnés (encore que nous Lui soyons reconnaissants quand Il nous en envoie), mais de nous aider en nous conservant la santé, pour nous permettre d'employer nos forces à Le servir ; en éclairant notre intelligence ; en nous donnant par Sa grâce la vertu d'être entièrement fidèles à Sa religion, qui est la religion catholique, apostolique et romaine ; d'en accepter les dogmes avec la simplicité des enfants ; d'en suivre les préceptes avec une humilité passionnée et, autant qu'il est en nous, d'en faire rayonner l'éclat par nos œuvres et par nos écrits. L'*Amitié de France*, par son frontispice, pour qui sait bien le lire et l'interpréter, crie : RELIGION D'ABORD !

Plus loin, M. Dumesnil expose sa conception du terme spécial *amitié* : « Vous avez deviné que dans notre titre, « amitié » n'est qu'un synonyme de l'amour. « Amitié » est une traduction laïque du mot « charité ». Des communes du moyen âge se sont nommées des « amitiés » , des « charités ».

Ce n'est pas autrement que notre « Ralliement catholique et français en Amérique » veut être aussi une *amitié*. . . en Nouvelle France.

Ajoutons encore quelques renseignements de précision sur cette *Amitié de France*, qui ne peut que nous être chère.

Elle a annoncé dès le premier jour son intention de servir activement la cause catholique et elle n'a cessé de le faire dans un droit esprit de foi et de stricte orthodoxie. Il semble qu'elle ait des droits à revendiquer un rôle et une part dans ce mouvement de renouveau catholique qui est une des caractéristiques de ce temps.

Elle s'emploie à maintenir la tradition *française* de la philosophie spiritualiste . . .

En dehors de toute attache qui la lierait à un parti politique, elle s'applique à fortifier l'esprit régional, la fidélité aux sentiments les meilleurs où se fonde la patrie et à pénétrer la cité tout entière « d'amitié » chrétienne.

Disons, une fois de plus, combien nous sommes heureux d'avoir ainsi rencontré, dans « l'autre France » de par delà les mers, un mouvement intellectuel et social dont la fraternité avec le nôtre s'affirme par plus d'un trait.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

L'organisation française en Alberta

Elle se poursuit toujours avec la même vigueur, à l'occasion du troisième congrès provincial français, qui se tient, à Edmonton, les 8, 9 et 10 du mois courant ; que nos amis de là-bas ont préparé avec le plus grand soin et dont nous aurons, nous en sommes sûrs, de réconfortantes nouvelles à donner à nos lecteurs, au numéro de septembre.

L'une des dernières manifestations de cette édifiante activité nationale française, dans l'Alberta, a été le rajeunissement de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, la plus vieille association des Canadiens français dans cette lointaine province.

On s'est appliqué, et l'on y paraît avoir pleinement réussi, à en renouveler les cadres, à en renforcer les rangs, de façon à en faire un organisme efficace pour collaborer au succès du congrès de juin. Les noms des nouveaux officiers de la Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton nous offrent une garantie certaine que ce noble but sera atteint.

La Société du Parler français de l'Alberta, qui fait encore ce congrès, comme elle a fait, de la façon brillante que l'on connaît, les deux précédents, en 1912 et 1913, trouvera sûrement un auxiliaire précieux dans la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton.

Saluons, parmi les nouveaux élus, quelques-uns des militants les plus en vue du mouvement français en Alberta : le président d'honneur, M. le Dr A. Blais ; le président actif, M. J.-A. Galibois ; le vice-président, M. le Dr J. Boulanger ; le secrétaire, M. Antonio Prince, de l'A. C. J. C. ; le trésorier, M. René-G. Gaucher.

Nous les prions d'agréer, avec nos meilleurs vœux, nos plus sincères compliments.

Une autre intervention irlandaise en faveur des revendications canadiennes - françaises

C'est celle de M. Henry-J. Kavanagh, de Montréal, dans le *Catholic Register*, de Toronto, le 19 mars dernier.

Le généreux fils d'Erin rappelle à ses congénères que s'ils jouissent d'une entière liberté pour la pratique de leur religion, en ce pays du Canada ; si la situation des catholiques, à cet égard, est bien meilleure chez nous qu'en maints autres pays de population mixte, cela est dû à la constance des Canadiens français dans la défense de leur foi et à leur vaillance sur les champs de bataille.

Ce passage de son réquisitoire vigoureux est surtout à retenir. Nous en donnons la traduction faite par *l'Action Sociale.*

> Que rien de tel ne soit survenu au Canada, qu'en ce pays les catholiques aient toujours joui du libre exercice de leur religion, qu'à cette heure, dans la province d'Ontario, s'il y a des écoles catholiques séparées officielles, prêtres et fidèles nous devons en remercier Dieu et après Lui les Français qui ont guerroyé sou Lévis et Montcalm. Comment les catholiques d'Ontario, évêques, prêtres et fidèles, étant donnée une dette telle, contractée envers les ancêtres français des Canadiens français d'aujourd'hui, comment peuvent-ils appuyer, aujourd'hui, une ordonnance qui décrète que dans l'Ontario les petits enfants canadiens-français ne seront pas enseignés en leur langue maternelle dans ces écoles catholiques séparées qui n'existeraient pas aujourd'hui n'eussent les soldats de Montcalm et les colons français d'autrefois capitulé qu'après avoir garanti les intérêts catholiques, — dans ces écoles catholiques séparées qui n'existeraient pas si la province d'Ontario était un État de l'Union américaine, ce qu'en toute probabilité elle serait devenue, n'eussent les Canadiens français, conduits par de Salaberry, repoussé à Châteauguay, en 1812, l'invasion américaine ?

A la gloire de l'école confessionnelle

Parlant à Oshawa, Ont., en plein centre du fanatisme sectaire, vers la fin de l'hiver dernier, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, trouvait l'une de ses meilleures inspirations oratoires pour y défendre les droits et la supériorité de l'école confessionnelle des Canadiens français, celle que l'on attaque aujourd'hui, dans la province voisine, et des côtés les plus divers, avec une fureur sau-

vage, qui semblerait inexplicable, si la lutte du Mal contre le Bien ne s'y affirmait si nettement.

Cette belle page d'apologétique catholique et française mérite de passer à l'histoire. Nous l'empruntons au *Devoir*.

Abordant la question scolaire, notre école confessionnelle, dit l'orateur, vous inquiète et vous déplaît. Savez-vous d'abord qu'elle est la conséquence des frayeurs de la minorité protestante du Québec ? C'est sir A.-T. Galt, le représentant de cette minorité dans le cabinet, qui a exigé un système d'écoles séparées garanti par l'Acte de la Confédération. Puis le système n'est pas aussi mauvais même au seul point de vue pédagogique. C'est celui qui est encore plus ou moins en vigueur en Angleterre, tandis que vous avez emprunté le vôtre aux États-Unis. En ceci, comme à maints autres égards, nous sommes restés plus britanniques que vous. Les éducateurs américains eux-mêmes commencent à discuter sérieusement l'efficacité de leur régime scolaire — le vôtre, — c'est un système qui s'occupe presque exclusivement de l'esprit. Ce n'est pas là toute « l'éducation ». L'enseignement complet, c'est la formation du cœur autant que de l'esprit, qui fait non seulement des hommes habiles à gagner de l'argent, mais aussi et surtout de bons citoyens au point de vue moral. Le président Wilson, homme d'école et d'université, a eu le courage d'avouer que la compétence intellectuelle ne devrait plus suffire pour conférer à l'immigrant la citoyenneté américaine. Il faut trouver autre chose, dit-il. En effet, il y a des lettrés qui sont de fort mauvais sujets et des illettrés qui sont de bons citoyens.

Même au seul point de vue intellectuel, l'école séparée de Québec ne figure pas aussi mal qu'on le croit dans l'ensemble des résultats. Statistiques officielles en main, M. Bourassa montre les progrès considérables accomplis de 1901 à 1911. Durant cette décade, Québec a gagné plusieurs points dans la comparaison avec les autres provinces, malgré qu'elle compte, parmi ses illettrés, beaucoup plus d'enfants de 5 à 7 ans qu'aucune autre province et, en plus, un certain nombre de vieillards qui n'ont pu s'instruire, à l'époque où les gouverneurs anglais volaient les subventions destinées aux écoles catholiques et les donnaient aux écoles protestantes.

Mais il y a, en outre, le point de vue moral qui commence à faire réfléchir les hommes bien pensants de tous les pays. Ce point de vue trouve jusqu'à un certain point son criterium dans la statistique criminelle. Or, celle-ci n'est plus de nature à nous faire regretter d'avoir gardé notre système d'écoles confessionnelles, de préférence à votre régime dit d'écoles nationales. L'orateur met alors sous les yeux de ses auditeurs cette comparaison entre la criminalité dans Ontario et dans Québec, d'abord dans toute la province, puis dans les deux grandes cités de Toronto et Montréal, puis dans le reste des deux provinces, statistique qui donne au Québec un avantage considérable sur l'Ontario, particulièrement dans la catégorie des criminels qui possèdent un certain degré d'instruction. L'auditoire suit cette comparaison avec un intérêt intense, inquiet des conclusions qu'elle comporte et qui s'imposent évidemment à l'esprit d'un chacun. M. Bourassa n'insiste pas trop. Il ajoute simplement: Ne croyez pas pour un instant que je veuille attribuer cet état de choses aux pères et mères d'Ontario. Je les connais assez pour savoir que, quelle que soit leur manière de servir Dieu, leur plus grand désir est de fournir des citoyens irréprochables à la société. Je veux simplement attirer votre attention sur ces faits et vous demander de réfléchir sérieusement à cet état de choses. Ne croyez-vous pas que la première conclusion qui s'impose est celle-ci ? Entre le moment où l'enfant quitte le foyer et celui où il entre dans la vie sociale — c'est-à-dire à l'école — il passe chez vous par un milieu moins propre à développer ses bons instincts et à restreindre ses mauvais penchants ? A tout

événement, au lieu de vous lamenter sur le plus grand nombre d'illettrés que Québec possède — lacune qui disparaît rapidement — vous feriez mieux de vous inquiéter davantage du nombre croissant de jeunes criminels, qui, chez vous, passent de l'école à la prison.

Et dans une très belle envolée l'orateur revient de nouveau sur la supériorité de l'enseignement qui donne à l'humanité la force de réprimer ses passions basses, de respecter le bien d'autrui, de répandre le bonheur autour de soi, en un mot tout ce qui conserve le cœur pur et développe l'endurance morale, seule sauvegarde efficace des peuples aux heures d'épreuve. L'auditoire applaudit vigoureusement cette période.

Nouvelle forteresse d'influence catholique et française

L'Action Sociale, *le Droit* et *le Devoir* ont publié, au cours du mois dernier, la bonne nouvelle suivante, qu'il nous fait plaisir d'enregistrer, comme un gage de progrès pour la cause de « nos autels et de nos foyers », au sein de l'intéressante région des Laurentides où se développent les travaux de notre Secrétariat régional de Mont-Laurier :

« S. G. Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, acquiert la propriété et le contrôle du Collège des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, à Nominingue, en son diocèse, et il en fait son Petit Séminaire diocésain. Monseigneur prendra possession dès après la prochaine sortie des élèves, le 21 juin et le première retraite du clergé de Mont-Laurier aura lieu au Petit Séminaire, le 13 juillet. De nouvelles constructions seront ajoutées aux édifices actuels, dont une partie fut incendiée, en décembre 1913 ; le personnel enseignant sera réorganisé, et une communauté de Sœurs coadjutrices sera rattachée à l'institution pour la desserte de la maison.

Nos gens aux États-Unis

Ils s'affirment sur tous les terrains, et avec une crânerie qui semble du meilleur augure.

Voici qu'ils tournent leurs ambitions à « franciser » même la finance yankee, ainsi que nous le rapporte *l'Artisan*, de Montréal, en ces termes :

Tout récemment un groupe important de Canadiens français a fondé une banque à Boston, dans le but de permettre aux Franco-Américains d'occuper la place et d'obtenir les privilèges qui lui appartiennent dans le monde des finances de la Nouvelle-Angleterre. Cette institution s'appelle LA BANQUE D'ÉPARGNE LAFAYETTE. Elle est sous le contrôle du Commissaire des Banques de l'État du Massachusetts et elle offre à nos compatriotes cet avantage immense de pouvoir traiter de leurs affaires de banque en français.

Avec *l'Artisan* « nous souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle institution et nous espérons qu'elle recevra un généreux concours de la part de nos compatriotes des États-Unis ».

Le journal catholique et français de Fall-River, Mass., *la Gazette*, qui mène fièrement le bon combat, depuis un peu plus d'un an, s'est vu honoré, dans ses directeurs et patrons, d'une précieuse Bénédiction du Saint-Père, à l'occasion de son premier anniversaire. C'est une haute distinction, certes, mais il nous plaît de reconnaître que ce valeureux champion de la foi et de la race s'y était assuré des titres indéniables, tout comme *la Semaine paroissiale* (bulletin paroissial des églises françaises de Fall-River) avec qui il en partage le bénéfice.

La Gazette veut bien se dire fière de l'attitude prise par notre *Bulletin du Parler français* ; qu'elle veuille croire que nous le ne sommes pas moins, et nous lui en rendons volontiers le témoignage— ce sera, pour elle, notre modeste bouquet d'anniversaire ! — de son intrépidité, si nettement catholique et si ardemment française !

A. D.

NOTES DE LITTÉRATURE

M.-C. Poinsot. *Les Minutes profondes.* Paris (Figuière et Cie), 1914, in-16, 268 pages.

Nouvelle édition, augmentée, d'un recueil de vers, paru d'abord en 1904.

A propos des *Minutes profondes*, Féret écrivait : « Ce poète trouve au moins trois ou quatre beaux vers par page.» Et Fonsny et Van Dooren : « Le poète a mis en son dernier volume les soucis de sa génération : modernisme de forme et de pensée, libération de la prosodie, impressionnisme, inquiétude philosophique, pitié humaine.» Et cela dit assez bien ce qu'est le poète des *Minutes profondes*, et quels sont les principaux caractères de sa poésie.

R. P. M. Tamisier, S. J. *L'Idée révolutionnaire et les Utopies modernes.* Paris (Lethielleux, 10, rue Cassette), 1914, in-12, 364 pages.

A la base de la Grande Révolution il y a une idée, dont on a voulu faire le point de départ de toute une philosophie, ce qui est un défi au bon sens. Le R. P. Tamisier expose comment s'est développée l'idée révolutionnaire, ce qu'elle a produit, et ce qu'on peut en attendre encore. Thèse d'une impeccable logique, d'une grande clarté, et dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.—A. R.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Infecter (s') (*s ẽfèkté*) v. réfl.

|| Prendre une manière d'agir, de parler, affectée, prétentieuse.

Infidélité (*ẽfidélité*) s. f.

|| Mauvais coup, mauvais tour. *Ex.* : Tu as fait là une belle *infidélité* !

Informalité (*ẽfòrmalité*) s. f.

|| Vice de forme.

Information (*ẽfòrmá:syõ*) s. f.

|| Dénonciation (d'une violation de la loi).
Étym. Ang. *information* = m. s.

Informeur (*ẽfòrmœ:r*) s. m.

|| Dénonciateur, délateur.
Étym. Ang. *informer* = m. s.

Infoucabe (*ẽfukàb*) adj.

|| Difficile à dompter, à maîtriser.

Infraction (*ẽfràksyõ*) s. m.

|| *Infraction à la langue* = faute contre la grammaire.

Ingénieur (*ẽjényœ:r ,ẽjéṉœ:r*) s. m.

|| Mécanicien, celui qui dirige une machine, spécialt une locomotive ou une machine de bateau à vapeur.

Ingean (*ẽjã*) s. m.

|| Engin. (Voir ce mot).

Inharsabe (*ẽhàrsàb*) adj.

|| Qu'on ne peut herser. *Ex.* : Le labour est trop humide, c'est *inharsabe*.

Inique (*inik*) adj.

|| Unique.

Injuriabe (*ẽjuryàb*) adj.

|| Injuste.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Anjou, VERRIER.

Injusse (*ẽjus*) adj.

|| Dommageable.

Inlabourabe (*ẽlaburàb*) adj.

|| Qu'on ne peut labourer.

Inmettabe (*ẽmetàb*) adj.

|| Qui n'est pas mettable.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Inmeuble (*ẽmœbl*) s. m.

|| Immeuble.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Inmourab (*ẽmuràb*) adj.
1° || Dur à la fatigue.
2° || Qui a la vie dure.

I' nn' (*i nn*).

|| Il en (a, avait). *Ex.* : Demande-lui de l'argent, *i' nn'* a.
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY.

Innarvé (*ẽnàrvé*) adj.

|| Énervé.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

REVUES ET JOURNAUX

Dans *la Nouvelle Revue française* (37, rue Madame, P. ; 1er mai, pp. 770-794), Céline Rott publie un *Journal de Voyage.* Céline Rott a passé par le Canada. Ses impressions sont un peu... courtes. Sur les Canadiens français, cette observation : « Les Canadiens français que je vois ont quelque chose d'aigu, d'indien dans le regard. » Sur Québec, cette note : « Québec est vieux, beau et sale.» Et sur Montréal, ceci : « Partie pour Montréal ; de là pour Toronto.»

Voilà un journal de voyage bien intéressant !

Faute d'espace, nous devons nous borner à mentionner les derniers articles parus dans la presse française sur le Canada :

L'Américanisation du Canada, par M. Alcide Ebray. (*Le Soleil*, 25, rue de Richelieu, P. ; 9 avril.)

Une voix du Canada, par le même. (*Ibid.*, 26 avril). Compte rendu et analyse du livre de M. Alphonse Gagnon, *Questions d'hier et d'aujourd'hui.*

Le Canada en 1535, par M. René Le Cœur. (*A. B. C.*, Genève, 16 avril.) Sur la *Narration* du 2e voyage de Cartier.

Bretons et Canadiens, par M. Charles Le Goffic. (*Le Breton de Paris*, 14, rue Vaneau, P. ; 12 avril.)

Le Loyalisme canadien, par M. H. de Noville. (*Le Messager de Paris*, 14, rue N.-D. des Victoires, P. ; 23 avril.)

A. R.

L'ANTHOLOGIE DES INDÉPENDANTS

Tous les prosateurs et poètes désireux de collaborer à l'*Anthologie des Indépendants*, qui doit paraître prochainement, sous le patronage et avec l'appui de plusieurs hautes notabilités littéraires, sont priés d'adresser leurs envois, en demandant les conditions de collaboration, à *la Revue des Indépendants*, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTE D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

La Ferme

Expressions fautives	Expressions correctes
Aérateur (pour le lait etc.)......	Ventilateur.
Arrache-patates................	Arrachoir, arracheur, arracheuse.
Bacul dans le sens de...........	Palonnier. (Le bacul est une partie du harnais. C'est la longe de cuir qui bat les cuisses du cheval attelé.)
Balance dans le sens de.........	Bascule (sorte de balance pour peser les lourds fardeaux).
Batteur, batteux...............	Batteuse. (Le batteur et le contre-batteur sont des parties de la batteuse.)
Binder.......................	Lieuse.
Boîte (de camion, de distributeur d'engrais, de carrosse etc)....	Caisse.
Boyard........................	Bayard ou bayart, bard.
Brancard à foin................	Fourragère.
Breille........................	Broie, brisoir.
Broque (fourche à fumier).......	Fourche.
Cabrouet.......................	Chariot, camion. (Le cabrouet est une petite charrette à deux roues. Syn. de *diable*.)
Canistre au lait................	Bidon.
Canistre à l'huile.............	Burette.
Centrifuge.....................	Écrémeuse, écrémeuse centrifuge, écrémeuse mécanique. (*Centrifuge* est un adjectif.)
Charrue à *gang*................	Polysoc. (Charrue à plusieurs socs et à plusieurs versoirs.)
Charrue à casser...............	Défonceuse, charrue fouilleuse.
Charrue double................	Bisoc ou bissoc.
Charrue triple................	Trisoc.
Charrue à siège...............	Charrue tilbury.

Charrue reversible...........	Brabant, brabant double, tourne-oreille.
Clevisse de charrue..........	Régulateur. (Plaque de fer qui, au moyen de trous et de chevilles, sert à relever ou à baisser les socs et les versoirs, à déplacer la prise des palonniers etc.)
Manchons (de la charrue etc).	Mancherons.
Oreille de la charrue.........	Versoir.
Perche de la charrue.........	Age.
Pointe de la charrue..........	Soc.
Taillant de la charrue........	Coutre.
Digger (ou pelle à cheval).......	Excavateur.
Engin........................	Machine à vapeur. (Engin signifie des machines de guerre, des instruments de chasse ou de pêche.)
Engin à gazoline etc..........	Moteur à gazoline, à essence.
Express (grande voiture pour transporter les personnes)...	Char à bancs.
Express pour transporter les légumes....................	Jardinière.
Express (voiture de livraison)..	Livreuse, tapissière.
Express (en chemin de fer)......	Rapide, train rapide.
Express (moyen de transport pour les colis)................	Messagerie.
Envoyer par express..........	Envoyer par la messagerie.
City express....................	Factage, transport de colis à domicile. (Pour d'autres sens du mot *express*, voir *Bulletin du Parler français*, avril 1910.)
Faulx (de faucheuse)...........	Lame.
Ferrée (pelle étroite)............	Bêche.
Fleau.........................	Fléau.
Gang plough....................	Polysoc.
Herse à ressorts...............	Déchausseuse.
Horse power....................	Manège.
Huilier (automatique, pour machines)........................	Lubrificateur.
Manchon, dans le sens de.......	Mancheron.
Menoires (de voiture etc).......	Brancard.

Moulin à battre	Batteuse. (Terme générique qui signifie le manège ou le moteur avec la batteuse proprement dite.)
Moulin à beurre	Baratte.
Moulin à faucher	Faucheuse.
Moulin à laver	Laveuse.
Moulin à vent	Aéromoteur.
Neck yoke	Barre d'avant.
Pelle à cheval	Excavateur.
Quatre-roues	Chariot, camion, fourragère.
Rack à foin	Fourragère.
Renchausseuse	Buttoir.
Repair	Rechange, raccommodage.
Morceau de repair	Pièce de rechange.
Une faulx de repair (pour faucheuse)	Une lame de rechange.
Réparage	Raccommodage.
Sarcleur	Sarcloir.
Sarcleur à cheval	Extirpateur, scarificateur.
Scraper	Grattoir, ratissoire, râclette.
Séparateur	Tarare. (Instrument qui sert à vanner le blé, à nettoyer le grain.)
Souffleur (dans la batteuse)	Tarare, tarare ventilateur.
Spreader (pour fumier)	Distributeur, distributeur d'engrais.
Sprinkler	Pulvérisateur.
Train de devant, de derrière (dans les voitures, charrues etc.)	Avant-train, arrière-train.
Travails (de voiture)	Brancard.
Truck (voiture pour transporter les lourdes machines, batteuses, manèges, moteurs etc)	Fardier, diable. (Le truck est un wagon-tombereau employé sur les chemins de fer.)
Tung	Timon.
Wagon de ferme	Camion, chariot. (Le wagon est un véhicule employé seulement sur les chemins de fer.)
Wagon pour transporter les machines, batteuses, manèges, etc.	Fardier.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

INDEX ALPHAPÉTIQUE

DES MOTS ÉTUDIÉS

Nota. — Les mots en **caractères gras** sont tirés du *Lexique canadien-français*; *l* indique qu'un mot se trouve dans la liste de la *Ligue des Droits du français* ; *s*, dans les *Sarclures* ; *a*, dans les *articles* et *r*, dans les *Questions et Réponses.*
Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.